GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

Malades! 800 000
F. E. Blin, 17, rue d'Hautefeuille, Paris.

THÉOPHILE RŒDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie
Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Chartreuse jaune la caisse de 12 litres, 65 60
Chartreuse jaune — 24 1/2, 70 80
Chartreuse verte — 12 litres, 86 75
Chartreuse verte — 24 1/2, 92 80
Avec remise de 15 0/0.

AVIS
M. Bronchini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute première marque est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Voulez-vous
de la bonne bière
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre franco votre gare, 10 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brâlat-Fleur, à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899)
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY
HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PILULES DÉPURATIVES
du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
PARIS

LE Le meilleur Cigare à 10 centimes est contredit le CIGARE MATTEI

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

SEULE
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement sera convaincre qu'il est en même temps le plus riche en littérature usitée et le meilleur marché votre tarif.
(8 francs l'an)

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
PATE 1 fr. — SIROP — 2 fr.
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OH. FAY

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 9 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 168, boulevard Saint-Germain. Paris.
Lire dans la *Revue Mame* n° 310, du 27 janvier 1901.
Le guide de l'Empereur, suite, Rhé Bazin. — L'Epopé : de Closer ; Les fées, Henri Guerlin. — Petit palmarès à dire : Souverains, Alfred Lemoyne. — Les boucheries de Chicago, Paul Bourget, de l'Académie française. — La science au théâtre : Le « cricket aux cartes », Georges Grunel. — Missionnaires, François Coppée, de l'Académie française. — Les Jeux bonnes, Guyde. — Collier d'Or, suite Denis Lamonnier. — Ça et là. — Les libres Burghers suite, G. Saint-Yves.
Illustrations d'après G. Dutriac, Marcel Pille, Guydo, Alfred Paris, etc.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(*Le seul Alcool de Menthe véritable*)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dysenterie, la Choléra-Morbus, l'Asthme, les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 50 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Pour les fumeurs dont fumer ce cigare c'est jouir.

26e ANNÉE — VENDREDI 1er FÉVRIER 1901 — N° 28

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Ste Ignace, évêque.
Lever, 6 h. 52 — Coucher, 4 h. 40 m.
Lune : Premier quartier le 3 février, à 3 h. 3 m.
Fête de Bastia. — Publication.

31 JANVIER

Installation
DE M.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC
Discours
DE M. L'AVOCAT GÉNÉRAL ANGELI

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Le décret qui a nommé M. Gensoul Procureur Général près la Cour d'Appel de Chambéry, s'il ne nous a point surpris, n'en a pas moins causé parmi nous une vive émotion. Quoique prévues certaines séparations sont particulièrement pénibles et celle qui vient de s'accomplir ne pouvait que faire naître dans nos cœurs de profonds regrets. Dès son arrivée en Corse, M. Gensoul conquit les sympathies générales. Il y avait été, en effet, précédé par le renom de magistrat d'un grand mérite et d'une réelle distinction. Partout où l'avaient conduit les nécessités de sa carrière, il avait laissé des souvenirs durables et l'empreinte visible de sa personnalité. Substitut du Procureur Général à Montpellier, Avocat Général à Grenoble, puis Procureur de la République à Alger et à Toulouse, il avait, dans ces différentes situations, manifesté les ressources d'un esprit avisé, sagace et pénétrant, jointes à un caractère dont la prudence n'exclut pas la décision. Il s'y était en outre révélé orateur éloquent, et les comptes-rendus de la presse nous avaient transmis l'écho de ses succès obtenus dans des procès retentissants.

Mais j'ai hâte de montrer M. Gensoul au milieu de nous, dépensant son activité laborieuse dans toutes les parties d'un service varié, examinant avec un soin scrupuleux les affaires multiples dont il était saisi, ne négligeant aucun détail, si mince qu'il fût, soucieux de rechercher les solutions exactes, imprimant enfin à l'action publique une féconde impulsion. Guidé par son ardent amour de la justice, il apportait dans tous ses actes la plus stricte impartialité. Il ne suivait d'autres inspirations que celles de sa conscience, et nul ne peut lui reprocher d'avoir jamais obéi à des considérations étrangères à l'intérêt public. Le respect de la loi était sa constante préoccupation et il s'efforçait de l'imposer en poursuivant toutes les infractions qui lui étaient signalées. Il avait véritablement séduit l'opinion qui, à aucun moment, ne lui refusa son approbation. Tant de titres éclatants lui valurent la plus précieuse des distinctions : il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gensoul aimait la Corse avec passion. Il admirait sans réserve son doux climat, son soleil obstinément radieux, les pittoresques beautés de ses paysages aux aspects si divers. Il se plaisait à la parcourir et lui consacrait jusqu'aux loisirs de ses vacances. C'est dans les frais ombrages de Vizzavona, au milieu des sapins et des hêtres centenaires, non loin de ces cimes altières qui étalent leur verte parure sous un ciel d'une incomparable pureté, qu'il allait chercher un repos acheté au prix de rudes labeurs. Mais les intérêts de son ressort ne cessaient de tenir son attention en éveil. Il savait le pays travaillé par des dissensions intestines, troublé et ensanglanté par de continuels attentats contre la vie humaine, en proie au fléau du banditisme. Il voyait la propriété rurale livrée aux ravages des bestiaux et, par suite, l'agriculture arrêtée dans son développement. Il sentit combien une pareille situation révélait de graves dangers, et il résolut d'y appliquer de prompts et énergiques remèdes. J'ose affirmer que les mesures dont il prit l'initiative ne sont pas demeurées sans efficacité.

M. Gensoul était heureux de participer aux travaux de vos audiences. Il pensait que l'intervention personnelle du Chef du Parquet dans les débats civils et criminels leur donne plus de relief et accroit l'autorité des décisions judiciaires. Aussi ne laissait-il pas échapper les occasions d'y apporter le concours de son expérience et de son talent. Son langage net et sobre, toujours correct, éloquent sans effort, la vigueur pressante de son argumentation entraînaient les convictions. Nos magistrats populaires, si peu enclins aux répressions sévères, s'empressaient de déférer à ses réquisitions, et, un jour qu'ils avaient à prononcer sur le sort d'un redoutable malfaiteur, il obtint de leur justice un verdict sans atténuation.

Les fonctions du Ministère public comportent souvent des rigueurs qu'on ne saurait éluder sans méconnaître ses devoirs. M. Gensoul en affrontait courageusement toutes les responsabilités. Mais la finesse de son esprit lui en faisait promptement discerner la juste mesure, et il n'hésitait pas à rejeter celles qui lui paraissaient excessives. Nous qui, pendant près de trois ans, avons eu l'honneur de vivre avec lui dans l'intimité d'une collaboration quotidienne, nous avons connu tout ce que renferme à la fois de hardiesse et de modération cette nature foncièrement libérale, et nous garderons le souvenir de son accueil si cordial, de sa bienveillance affectueuse et de ces causeries familières, pleines d'intérêt, d'abandon et d'enjouement, auxquelles la courtoisie de l'homme du monde ajoutait un attrait particulier.

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Les regrets que m'inspire le départ de M. Gensoul ne me font pas oublier les devoirs que j'ai à remplir envers son successeur. En fixant sur vous son choix, le Gouvernement de la République a voulu donner à la Corse un gage tout spécial de sa constante sollicitude, et c'est avec la plus vive satisfaction et non sans quelque fierté que nous avons accueilli votre nomination. Votre passé, si riche de promesses, nous est connu ; il nous permet d'envisager l'avenir avec une entière confiance et une parfaite sécurité.

Vous êtes un magistrat de carrière : votre mérite explique seul votre élévation et la justifie. Vous avez, en effet, parcouru tous les degrés de la hiérarchie judiciaire. Mais, dès vos débuts, par un rare privilège, vous laissiez entrevoir que vous en atteindriez les sommets. Les fonctions de Substitut de Procureur de la République que vous avez successivement exercées, depuis 1872, à Lombez, à Marmande et à Cahors, mirent en évidence votre valeur professionnelle. Le 1er juin 1878 vous étiez appelé à diriger le Parquet de Lectoure, et, un peu plus tard, celui de Carcassonne. Dans ces deux derniers postes, vous avez prouvé, par votre exemple, que le don si merveilleux et si séduisant de l'éloquence n'est pas incompatible avec les talents de l'administrateur.

Vos qualités exceptionnelles vous signalèrent promptement à l'attention de vos chefs, et le 14 janvier 1886, vous entriez, comme de plain pied, en qualité d'avocat général au Parquet de la Cour de Montpellier. C'est là que, pendant neuf années d'un labeur incessant, vous avez déployé, devant les diverses juridictions, vos belles facultés oratoires. Votre parole élégante et facile, la finesse de vos aperçus, la puissance de votre dialectique, votre haute culture intellectuelle, dont la science du Droit forme l'un des principaux éléments, captivaient vos auditeurs. On aurait cru que l'art de bien dire vous avait livré tous ses secrets et vous lui êtes redevable de nombreux et brillants succès. On écoutait, avec non moins de plaisir, ces remarquables discours de rentrée où, sous le style attrayant et châtié de l'écrivain, apparaissaient le penseur et l'érudit. Entre temps, vous profitiez de vos rares loisirs, pour composer votre savant ouvrage sur les Listes électorales que semblerait vous avoir suggéré les chères de la Corse.

Une promotion plus importante vous était réservée. Le 4 mai 1895, vous étiez placé à la tête du grand Parquet de Marseille. Dans cette splendide cité superbement assise sur les rives heureuses de la Méditerranée et dont la tradition fait remonter les origines au génie colonisateur de l'antique Hellade, vaste marché cosmopolite où se coudoient les représentants de tous les peuples et où retentissent tous les idiomes de l'univers, vous avez montré que l'action publique ne pouvait être confiée à des mains plus vaillantes et plus autorisées. Par votre indépendance, votre tact, votre vigilance et votre complète entente des intérêts sociaux, vous avez su vous concilier les suffrages unanimes. En vous voyant à l'œuvre, toutes les consciences honnêtes étaient rassurées, et, lorsqu'un décret du Président de la République vous conféra la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, chacun comprit que c'était la légitime récompense de toute une vie consacrée au culte de la justice et à l'accomplissement du devoir. L'imposant cortège de regrets qui a accompagné votre départ atteste éloquemment les bienfaits de votre administration.

Je m'arrête. En insistant davantage, je craindrais de blesser votre modestie. Permettez-moi néanmoins de révéler en quels termes singulièrement flatteurs, un de mes collègues les plus distingués du Parquet de la Cour d'Aix résumait naguère vos divers mérites : « M. Cénac, écrivait-il, possède, à un égal degré, toutes les qualités d'un excellent magistrat. » C'est le plus enviable de tous les éloges. Je le retiens, car il nous donne la vraie caractéristique de votre personnalité.

Je n'entreprendrai pas de vous faire connaître un ressort qui est désormais le vôtre. On y relève de tels contrastes, dans les caractères et dans les mœurs, que mes appréciations risqueraient de s'égarer, et je m'en voudrais de vous présenter un tableau qui ne serait pas la photographie fidèle de la réalité. Peut-être aussi que les liens qui m'attachent à ce pays inspireraient des doutes sur mon impartialité. N'est-il pas plus sage, en pareil cas, de s'abstenir ? Vous ne tarderez pas, d'ailleurs, par les affaires multiples qui passeront sous vos yeux, à vous rendre compte des besoins des justiciables, et, les ayant découverts, vous-même, vous découvrirez sans peine les mesures les plus propres à les satisfaire.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, Monsieur le Procureur Général. C'est avec bonheur que la Cour de Bastia vous ouvre ses rangs. Vous y rencontrerez de chaudes et respectueuses sympathies et vous aurez lieu de vous convaincre que, par l'intelligence, le savoir, la droiture et l'expérience, elle est à la hauteur de tous les devoirs. Sous l'habile et ferme direction du Chef éminent qui la préside et qui a bien voulu faire de la Corse sa seconde patrie, elle s'efforcera de faciliter votre tâche, en vous prêtant le plus loyal concours. Quant à vos collaborateurs, dont je me félicite d'être l'organe, vous les trouverez invariablement dévoués à votre personne, profondément pénétrés du sentiment de la justice, pleins de zèle pour le bien public.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de l'abbé Gayraud au projet de loi sur le contrat d'association.

Cet article 1er est ainsi conçu :

« La liberté de former des associations dans un but autre que de partager des bénéfices est reconnue et garantie à tous les Français. »

Nombre de votants	485
Majorité absolue	243
Pour l'adoption	90
Contre	395

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Valsapina

NOUVELLES MILITAIRES

Les officiers de réserve dont les noms suivent ont été inscrits sur le tableau d'avancement pour 1901 :

Pour le grade de major, M. Galvani, capitaine au régiment d'infanterie de la Corse.

Pour le grade de capitaine, M. le lieu-

118 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXVI.

UNE INTERVENTION PACIFIQUE

— Il faut le transporter au château, dit Langerac avec l'empressement que montrent certains soldats sur le champ de bataille, lorsqu'il s'agit de conduire à l'ambulance quelqu'un de leurs camarades atteint par le feu de l'ennemi. Monsieur Froidevaux, permettez-moi de vous remplacer ; tandis que nous donnerons à ce digne M. Bobilier les soins que réclame son état, usez de votre influence dans l'intérêt de la concorde. Si nous n'étions que des hommes au château, je ne songerais certes pas à recourir à votre médiation ; mais vous savez que madame la marquise et sa mère sont ici, et alors...

— Fort bien, monsieur, répondit Froidevaux d'un ton bref, occupez-vous de M. Bobilier ; le reste me regarde.

Tandis que le vicomte, aidé d'Heraclius qui n'avait pas voulu se rapporter de ce soin à l'un de ses domestiques, transportait au château le vieux magistrat à moitié évanoui, Froidevaux se rapprocha des émeutiers, au milieu desquels Toussaint Gilles s'était remis à pérorer avec chaleur.

— Ah çà, voyons, entendons-nous, dit le jeune avocat en coupant sans cérémonie la parole au président du club patriotique, allez-vous vous retirer bien tranquillement chacun chez vous, ou bien tenez-vous décidément à être traduits en police correctionnelle et peut être aux assises ?

— Monsieur Froidevaux, répondit l'aubergiste républicain avec emphase, des citoyens français, des bourgeois du Châteaugiron qui ont la conscience pure et qui ne sont imposés au devoir civique...

— Toussaint Gilles, interrompit de nouveau le jeune avocat, je sais que vous êtes une mauvaise tête, aussi je ne vous adresse pas la parole en particulier ; je parle ici à tout le monde. Que ceux qui veulent m'écouter tranquillement et sans m'interrompre lèvent la main.

A part le capitaine des pompiers et deux ou trois de ses plus chauds partisans, tout le monde leva la main, tant la popularité de l'avocat de village était grande, même parmi ceux qui l'accusaient de tiédeur politique.

— Vous savez que je ne suis ni un carliste, ni un jésuite, ni un aristocrate, reprit Froidevaux en flattant adroitement les préjugés de son auditoire ; personne non plus ne m'accusera d'être l'ami du marquis de Châteaugiron. Je suis un bourgeois comme vous, un patriote comme vous ; je n'ai aucun intérêt à vous tromper, et, loin d'avoir jamais cherché à vous faire le moindre tort, j'ai défendu en justice plusieurs d'entre vous ; est ce vrai ?

— C'est vrai, monsieur Froidevaux, c'est très vrai, répondirent à la fois la plupart des assistants ; vous êtes un brave jeune homme et un fameux avocat, chacun sait ça.

— Eh bien ! puisque vous reconnaissez vous-mêmes que je suis votre ami, et que mes conseils sont bons à suivre, il faut m'écouter.

— Nous vous écoutons, monsieur Froidevaux, nous vous écoutons.

— Voilà assez de sottises pour un jour, et il est temps d'y mettre fin, car, je vous le répète, l'affaire est beaucoup plus grave que vous ne paraissez le croire, et nous vous exposez à être punis fort sévèrement.

— Voyons, monsieur l'avocat, dit Gautheret en se grattant l'oreille, vous savez vous savez que je ne suis pas un chicanier et que j'aimerais mieux recevoir un coup de corne de mes bœufs que de voir arriver chez moi le moindre chiffon de papier timbré ; dites-nous donc franchement de quoi il retourne.

— Il retourne, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, police correctionnelle et peut-être jury.

— Cependant le greffier nous disait que nous étions dans notre droit.

— Vermot ne répéterait pas devant moi une pareille absurdité. Est-il là ?

— Non, monsieur Froidevaux, répondit l'épicier d'un air aigre-doux ; le greffier a trouvé que ça chauffait un peu trop, et il s'est évaporé.

— Il a fait sagement, et je vous conseille de l'imiter.

— Ainsi donc, reprit Laverdun qui semblait au moins aussi inquiet que le boucher, si M. de Châteaugiron portait plainte parce qu'on a enfoncé sa grille un peu brusquement, vous croyez que nous pourrions avoir de l'ennui ?

— Vous auriez mieux que ça, c'est moi qui vous le garantis.

— Mieux que ça ! quoi donc ?

— Mais, par exemple, de trois mois à deux ans de prison, selon les circonstances.

Les chefs de l'attroupement s'entre-regardèrent un peu interdits.

— C'est ce que nous disait le juge de paix, dit Laverdun à l'oreille de Toussaint Gilles ; et puisque M. Froidevaux, qui connaît les lois sur le bout de son doigt, nous répète la même chose, c'est que c'est la vérité.

— Quant à celui qui a donné un coup de couteau à M. de Châteaugiron, reprit Georges, il doit s'attendre à ne pas en être quitte à si bon marché.

— Un coup de couteau ! répéterent plusieurs voix avec une expression d'étonnement mêlé de désapprobation.

— Oui, mes amis un coup de couteau. Je suis que la grande majorité d'entre vous est composée d'honnêtes gens ; mais vous voyez qu'il s'est glissé dans vos rangs des individus capables de tout, de l'assassinat aussi bien que du vol.

— Si je connaissais le gredin qui a fait ce coup-là, s'écria le boucher avec chaleur, je l'assommerais comme un veau.

— Je suis le premier à regretter un pareil accident, dit Toussaint Gilles, mais le tort d'un seul ne saurait rejaillir sur tous.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

tenant Susini, du régiment d'infanterie de la Corse.

Pour le grade de lieutenant, MM. les sous lieutenants Antoni, Barbieri, Casematta, Ceccaldi, Colombani, Contri, Luciani, Pasqualini, du régiment d'infanterie de la Corse; Sebastiani, du régiment d'infanterie de Carcassonne; Alberti, du service des chemins de fer et des étapes.

— M. Gambini, aide-vétérinaire de réserve au 9e escadron du train des équipages militaires, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de vétérinaire en second.

— Le brigadier de gendarmerie Moretti est nommé maréchal des logis à La Vachette.

LÉGION D'HONNEUR

Les officiers de l'armée territoriale et de la réserve dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, en 1901.

MM.

de Galard Brassac de Béarn, capitaine au 116e territorial.

Paoli, capitaine d'infanterie territoriale à la suite.

Filippini, lieut. au 112e territ.

Vincenzini, lieutenant au 8e bataillon de zouaves.

Franceschini, lieut. au 44e territ.

Grimaldi, capitaine au 115e territ.

Cipriani, sous-lieutenant de réserve au 9e chasseurs.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche l'affluence était considérable à Pietranera, à l'occasion de la fête de Sainte Dévote, titulaire de la paroisse. Par les soins de M. le curé Pieri et des administrateurs la vaste église était magnifiquement parée. Les habitants des divers villages de San Martino, de Brando et de Bastia s'y étaient rendus en foule, et ont assisté à la grand'messe et aux belles cérémonies de l'après midi.

Les habitants de Pietranera ont fait à tous le meilleur accueil et pratiqué la plus large hospitalité.

∴

CORTE. — M. Sarrola Jacques, garde communal des eaux et forêts à Corte, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

∴

CHIATRA. — Mardi soir, vers cinq heures, le nommé Strapponi Pascal, âgé de 22 ans, cultivateur, de Pietro, se trouvant au lieu dit Teghia, territoire de Chiatra, a tiré un coup de pistolet sur le nommé Massei Pascal, charretier, de Chiatra.

Ce triste événement s'est produit sans aucune discussion. Massei a eu la cuisse droite traversée par un projectile : la blessure est grave.

Strapponi a été arrêté par la gendarmerie.

Brevets de Capacité

La première session d'examen pour les brevets de capacité s'ouvrira aux dates ci-après :

Aspirants. — Brevet élémentaire, 24 juin ; clôture du registre d'inscription, 8 juin.

Brevet supérieur, 8 juillet ; clôture du registre d'inscription, 22 juin.

Aspirants. — Brevet élémentaire, 1er juillet ; clôture du registre d'inscription, 15 juin.

Brevet supérieur, 16 juillet ; clôture du registre d'inscription, 1er juillet.

Bulletin financier

Paris, le 29 janvier 1901

Le marché est calme et nous retrouvons la plupart des valeurs à nos limites de samedi. Nos rentes sont stationnaires ; le 3 0/0 a 100 92, le 3 0/0 a 103 65. L'Extérieure est bien tenue à 79 3/8.

Les Sociétés de Crédit ne varient guère. Le Crédit Lyonnais s'établit à 1.410 le Comptoir National d'Escompte à 590. La Société Générale vaut 845, le Crédit Foncier 668.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie reste stationnaire à 1.475 ; l'action Porto Noticiale se traite à 495 50 et l'Obligation à 470 ; les Obligations Messageries Fluviales de Madagascar, qui ont un coupon de 42 fr 50 à détacher le 1er février sont fermes à 473.

La Traction est à 483 fr : malgré l'empreinte de vif malaise où on a pu voir à l'action une tendance à hausser en dessous de 480 fr.

La Roumanie achète à l'Etranger tout le charbon qu'elle consomme. Or une commande de la Société Belge-Hongroise de Charbonnages sont situées à 45 kilomètres seulement de la station frontière du Prédéal. Jusqu'ici la Mine la plus rapprochée était celle de Petroseny qui se trouve à 413 kilomètres de Prédéal.

Chemins Français stationnaires.

Correspondance

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

A l'époque où la Foi était plus grande à Bastia on n'aurait certainement pas hésité par ce temps où la variole sévit, à organiser une imposante procession avec la statue de Saint-Roch, notre Protecteur. C'est ce qui se faisait quand une épidémie s'abattait sur notre ville.

Pourquoi n'en ferait-on pas autant maintenant.

Messieurs les membres de l'officialité de la Confrérie de St Roch doivent tous être peres de famille, et c'est à eux qu'incomberait la tâche et l'initiative.

Un père de famille.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Société de Sainte-Dévote

Dimanche, les membres de la Société de secours mutuels de Sainte-Dévote ont célébré leur fête annuelle.

Le cortège s'est formé à l'hôtel-de-ville, et de là, précédés par la fanfare, les tambours et clairons, les membres de la Société se sont rendus à l'église Sainte-Marie où a été dite une messe basse.

Pendant la messe la fanfare a joué des morceaux de circonstance.

A midi, un banquet réunissait la plupart des sociétaires dans les salons de l'hôtel François Bartoli, où le menu avait été particulièrement soigné.

Au dessert, M. Joseph Airoia, président de la Société, s'est levé et a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs et chers sociétaires,

Nous voilà encore réunis dans le même local que l'année dernière pour fêter le vingt-et-unième anniversaire de la fondation de notre chère société.

Depuis sa fondation notre association a vu son capital s'accroître sans cesse et nous voici arrivés au faîte, avec cent dix mille francs environ.

Le fait saillant de l'année qui vient de s'écouler est que nous avons parmi nos sociétaires 34 qui sont admis à la retraite. La somme de 65 francs que nous leur avons allouée est bien peu, je l'avoue, mais si l'on songe que nous donnons à nos sociétaires : indemnités de maladie, frais pharmaceutiques, médecin et frais funéraires, environ 5.000 francs par an, nous sommes à nous demander comment nous pouvons progresser. Prenez nos situations financières annuelles et vous trouverez partout que nous absorbons plus que nous ne donnons. Eh bien, messieurs et chers sociétaires, si la Société fait des progrès nous le devons à nos membres d'honneur et honoraires, au département, qui nous soutiennent et qui nous aident dans l'œuvre éminemment humanitaire, que nous aimons et à laquelle nous sommes fiers d'appartenir : La phalange mutualiste.

L'Etat, pour ce qui concerne notre fonds de retraites, est celui qui nous l'alimente, qui le fait croître par des subventions, par des allocations. Les intérêts de ce fonds qui se sont élevés à 3.681 francs, vont descendre pour l'année 1901 à un peu plus de 1.000 francs, et notre capital, par suite des pensions allouées, descendra à 50.000 francs.

D'ailleurs les années qui suivront verront encore des nouveaux pensionnaires et notre capital subira les baisses assez conséquentes. Je ne vous en dirai pas plus long, mais je vous ferai une prière, et je vous dirai, messieurs et chers sociétaires, venez voir par vous-même ce qu'est notre société, venez participer à son œuvre, sacrifiez quelques instants pour la rendre plus belle en visitant nos frères malades, en faisant votre devoir, en suivant nos règlements, en un mot en prenant notre association utile à tous et pour nous tous.

Avant de nous quitter, remercions vivement le gouvernement de la République qui aide les œuvres mutualistes, le département, la commune, notre président d'honneur, M. Alfred Fraisinet, nos membres d'honneur et honoraires et tous ceux qui nous portent intérêt.

Faisons, messieurs et chers sociétaires, un appel chaleureux à la classe dirigeante afin qu'elle s'intéresse de plus en plus à notre association, et levons nos verres pour boire à la santé de notre Président d'honneur et de nos membres honoraires.

M. Augustin Lusinchi, conseiller municipal, qui représentait la municipalité, a répondu par un toast à la prospérité de la Société.

La plus franche cordialité n'a cessé d'animer cette réunion, et on s'est séparé assez tard.

Conseil d'Hygiène

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Bastia est convoqué pour samedi 2 février à 3 heures et demie, à la Sous-Préfecture.

UNE CRÈCHE EN CASINCA

Après avoir visité une grande partie de la Casinca, nous arrivons au pittoresque hameau d'Ocagnano. Le coup d'œil est splendide : On a devant soi la mer qui s'étend jusqu'au Phare de Sagro et la belle et riante plaine de la Casinca couverte d'un vert gazon dont la couleur est uniforme.

Pendant que nous contemplons avec ravissement ce beau panorama et les coquets villages qui l'entourent, des notes vibrantes et religieuses, des voix douces et harmonieuses viennent frapper nos oreilles. Attirés par ces doux accents nous nous rendons à l'église. C'est M. le Curé qui apprend de pieux cantiques aux enfants du catéchisme, groupés autour d'un magnifique harmonium. Ce digne pasteur nous fait le meilleur accueil. Il nous fait visiter son église au style roman, vrai chef d'œuvre d'architecture et de beauté.

L'ordre le plus parfait règne dans ce saint lieu. Une magnifique statue du Sacré-Cœur de Jésus domine le maître-autel artistement orné. Les branches tombantes d'un superbe palmier forment auréole autour de l'image sacrée. A la voûte sont suspendues des guirlandes aux différentes couleurs et de grandes oriflammes aux monogrammes dorés et religieux. Le coup d'œil est vraiment féérique.

Nous admirons surtout une superbe crèche que M. l'abbé Morazzani-Pietri a eu la salutaire pensée d'inaugurer dans sa paroisse. Cette crèche est d'une grandiose beauté. C'est une chapelle latérale entièrement transformée en une véritable colline mesurant plus de 4 mètres de hauteur, elle est ornée de verdure et de guirlandes de lierre, souples et enlacées. A ses pieds se trouve une pauvre cabane où est couché sur de la paille l'Enfant Jésus.

La Sainte Vierge et Saint-Joseph forment la garde d'honneur autour du saint berceau. Ils contemplent et adorent en silence le saint Enfant de Bethléem, le Messie promis, le Sauveur des nations. Des anges soutiennent un grand ruban où sont écrites ces paroles sacrées : *Gloria in excelsis Deo.* Des animaux couchés sur du gazon réchauffent de leur haleine le Divin nouveau-né. Les trois rois mages guidés par une étoile resplendissante viennent avec des présents et des parfums adorer le Roi des rois. Après avoir contemplé avec un saint ravissement cette crèche de gracieuse beauté et du meilleur goût, M. le Curé a bien voulu faire chanter aux enfants du catéchisme le *Gloria in excelsis Deo.*

Ces doux échos nous ont charmés. L'Enfant Jésus semblait sourire à ces voix douces et harmonieuses.

Cette magnifique et imposante crèche fait le plus grand honneur au digne curé de la paroisse. Nous avons là, la preuve la plus manifeste du zèle ardent dont il est embrasé pour la sanctification des âmes et pour l'embellissement de notre chère église.

Il serait à souhaiter que les jeunes prêtres et les jeunes vicaires fassent dans leur paroisse la crèche de la Noël. Ce religieux travail rehausserait l'éclat de nos cérémonies religieuses. Ces actes extérieurs de religion parlent à nos cœurs, ils excitent davantage notre foi et notre piété. La crèche de la Noël dans sa simplicité ferait mieux comprendre aux pieux fidèles le grand mystère d'amour de la venue du Messie.

Nous ne saurions trop féliciter M. l'abbé Morazzani-Pietri de la sainte pensée qu'il a eu d'inaugurer dans sa paroisse la crèche de la Noël pour mieux rehausser l'éclat de ces belles cérémonies.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos plus vives et religieuses félicitations. Et daigne le Divin Jésus de Bethléem couronner de plus en plus les efforts de son zèle. — R.

Nécrologie

M. Jean-Thomas Raffaelli, qui vient de s'éteindre après une courte maladie, était issu d'une honorable famille du Casacconi. Pendant plus de quarante ans il avait appartenu à l'administration des postes, et pendant ces dernières années il avait occupé l'emploi de chef de brigade sur la ligne Marseille Lyon et Nice-Marseille.

M. Raffaelli était un fonctionnaire d'élite qui ne connaissait que son devoir et qui le remplissait avec dévouement. Aussi, lorsqu'il dût céder aux fatigues d'un travail accablant et qu'il résolut de se retirer, cette détermination excita autant de regrets parmi ses camarades que chez toutes les personnes qui se trouvaient en rapport avec lui.

Il n'a pas joui longtemps de ce repos péniblement gagné : il rendait hier son âme à Dieu après avoir été réconforté par les secours de la Religion.

A 9 heures a eu lieu la levée du corps. Le cercueil a été transporté à Prunelli di Casacconi où les obsèques auront lieu aujourd'hui.

Nous présentons à Mme Raffaelli et aux familles Leandri, Agostini, Raffaelli, Battistini, Agostini toutes nos condoléances.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Pellegrini Charles-Jean-Luc, marin, 53 ans 11 mois 9 jours de services. Pension avec jouis. du 4 novembre 1900, 4.000 fr.

Carabelli Antoine-François, capitaine, 31 ans 2 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 15 novembre 1900, 2.375 francs.

Arrighi Marie-Rosaire veuve Arrighi, e mari sergent-major, mort des suites d'un accident survenu en service commandé. Pension avec jouissance du 30 mai 1899, 672 francs.

Cesari François-Marie, adjudant, 18 ans 8 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er août 1900, 760 fr.

Colonna Jean-Antoine, adjudant, 16 ans 8 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 1er août 1900, 680 francs.

Salini Noël, adjudant, 16 ans 3 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 31 juillet 1900, 660 francs.

Maestracci Martin, soldat, 24 ans 3 jours de services. Pension avec jouissance du 19 juin 1900, 576 francs.

Guibert veuve Poggi, le mari maître entretenu de 1re classe, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 16 septembre 1900, 767 francs.

Paliti François, gardien de pénitencier agricole ; services militaires, 2 ans 10 mois 16 ours ; services civils, 26 ans 11 mois. Pension avec jouissance du 1er juin 1900, 688 francs.

Susini Marie-Aurélie veuve Calzaroni, le mari gardien de prison de 1re classe, mort des suites d'un accident grave survenu dans l'exercice de ses fonctions ; services militaires, 4 ans 6 mois 10 jours ; services civils, 15 ans 11 mois 26 jours. Pension avec jouis. du 23 juin 1898, 153 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 janvier 1901.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6, midi, + 10, 6 heures du soir, + 8, 7. Minima, + 10 2 minima, + 5 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. O. assez fort, 4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, assez belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,55, soir, + 0,45

Pluie tombée, 0 2 heures du matin mm.

∴

Concours d'internat

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu à Paris, MM. Morisetti et Ambrosi ont été nommés internes provisoires des hôpitaux de Paris. M. Morisetti a été classé le 6e, et M. Ambrosi le 16e.

∴

Commerce extérieur

Ont été nommés membres du commerce extérieur, MM. Peraldi F., agent principal de la Compagnie Fraissinet au Pirée, président de la Chambre de commerce française d'Athènes, et Tamburini Pierre-Frédéric, représentant de la maison Thoms, Silésie.

∴

A l'oratoire Sainte-Croix

Dans cet oratoire, la fête de la Purification de la T.-S. Vierge sera célébrée le dimanche 3 février.

∴

France et Serbie

M. Jules Santoni, le distingué consul de Serbie à Marseille, vient d'être chargé par les gouvernements français et serbe de se rendre à Belgrade et de se mettre en rapport avec les principales maisons du pays en vue de développer les relations commerciales existant entre la France et la Serbie.

Cette mission a pour but d'ouvrir aux produits français les portes de la Serbie qui, à l'heure présente, est envahie par d'autres produits que les nôtres.

∴

Fendu dans sa Cellule

Mercredi matin, vers 7 heures 1/2, les surveillants de la prison maritime de Toulon ont trouvé mort, dans sa cellule, le nommé Sinoncelli qui, la veille, avait — pour la deuxième fois en peu de temps — essayé de se détruire et n'y avait pas réussi.

Sinoncelli est cet ouvrier employé aux Forges et Chantiers de la Seyne qui, travaillant à bord du *Montcalm*, coupa la gorge à un de ses camarades pour se venger de propos que la victime avait tenus, dit-il, pour lui nuire.

Sinoncelli n'avait plus qu'un seul but : Trouver la mort et échapper à la répression qui l'attendait. Il ne voulait à aucun prix comparaître devant le Tribunal maritime.

Sinoncelli s'est servi de son drap de lit et s'est pendu dans sa prison en l'attachant par une extrémité aux barreaux de la fenêtre.

M. Chevalier, surveillant général de la marine, s'est rendu sur les lieux et a procédé aux constatations légales. Le cadavre a été transféré au cimetière.

Sinoncelli s'est fait justice lui-même.

∴

Arrestations

Plusieurs vols commis dans notre ville ces derniers temps sont encore impunis. Leurs auteurs sont parvenus à dérouter toutes les recherches de la police. Cependant, hier, un de la bande a été arrêté.

C'est un nommé Rasori François, auquel on impute plusieurs méfaits et notamment le vol Brignardelli. Ce Rasori n'en est pas à ses débuts ; il a déjà été condamné cinq fois et vient de purger une condamnation à quinze mois d'emprisonnement.

Les agents ont fait une bonne prise, mais ils ne doivent pas s'arrêter en si bon chemin. Il existe encore quelques individus dont il convient de nous débarrasser dans l'intérêt de la tranquillité publique.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a iresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — Mort.

Lunani Dominique.

Décès.

Annequin Ambroise-Firmin Honoré, veuf, 59 ans, de Dunges.

Messtraeni Sauveur, marié, 48 ans, de Corscia.

Brandi Hortense, célibataire, 37 ans, de Bastia.

Bruschini Dyn-Jean, 4 ans, de Bastia.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire,

7, route du Cap, Bastia.

AU-DESSUS DE TOUT.

Pour l'Anémie, prenez bien soin d n'acheter que la vraie remède.

Madame LAMARTINE

Lorsque l'on cherche à trouver d'un mal aussi opiniâtre que l'anémie, cela demande un peu de temps, un peu de patience dans le traitement, mais ce qu'il faut par dessus tout c'est un médicament de premier choix. Inutile, dans ce cas, d'essayer mille remèdes, comme le font fréquemment tant de gens atteints d'anémie ou de quelque autre légère affection locale.

Le seul moyen de vaincre l'anémie, moyen préconisé d'ailleurs par tous les médecins, vous est clairement révélé dans la lettre suivante :

Paris, le 23 août 1899.

Messieurs, Au moment où je commençai l'usage de votre Emulsion Scott, j'étais dans un état désespéré. Depuis plusieurs mois déjà j'avais des vomissements et des crachements de sang ces derniers m'avaient mis à un état d'anémie et de faiblesse si prononcé que je ne pouvais plus digérer aucun aliment, même pas le lait. Les médecins que j'avais consultés ne laissaient aucun espoir aux personnes de mon entourage et je me considérais comme perdue.

Votre Emulsion Scott, qui me fut administrée à ce moment à des doses très légères, ne tarda pas à me procurer un sommeil de bonne nuit, et de l'appétit ; les doses furent augmentées progressivement et après quelque temps, je commençai à pouvoir manger et digérer normalement.

Aujourd'hui, je suis en parfaite santé, ma convalescence est complète, si, pleine de reconnaissance, je vous adresse, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs de votre toute dévouée, Marie Lamartine, 18, avenue Bosquet.

L'Emulsion Scott est une forme spéciale de l'huile de foie de morue médicamentée avec des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine. Dans aucun autre remède vous ne trouverez la même proportion de ces agents réparateurs et la même perfection d'apparence et de goût. De même dans tout autre remède, vous ne pourrez trouver l'huile de foie de morue rendue aussi facile à digérer et à assimiler. L'Emulsion Scott est agréable au goût et c'est le meilleur remède créé jusqu'ici pour lui en avec succès contre l'anémie.

La seule manière d'en tirer tout le profit, ainsi qu'il est dit dans les nombreuses lettres que nous publions sur l'Emulsion Scott, c'est de bien vous assurer que vous achetez la véritable préparation portant notre marque de fabrique.

Si vous achetez une fois l'Emulsion Scott, vous comprendrez plus clairement encore sa supériorité sur tous les autres remèdes similaires.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il en frappe sans débiliter.

BOURSE DE PARIS

29 janvier — 31 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.05	101.75
— 3 p. 0/0 nouveau	100.25	100.25
[illegible]	102.70	103 60

Échantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 110, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Récompenses Honorifiques

Des mentions honorables ont été décernées pour actes de courage et de dévouement aux personnes ci-après dénommées.

Mozziconacci, agent de police, à Sartene.

Filippi, chef de gare, à Pietralba.

Paoli, mécanicien, à Prunelli-di-Casacconi.

∴

La médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Rusterucci, gardien vaguemestre au pénitencier agricole de Chiavari.

NOUVELLES MARITIMES

M. Fontana est nommé magasinier principal de 1re classe.

M. Andreani, sergent au 111e régiment d'infanterie, est nommé à l'emploi de magasinier de 4e classe, et affecté au port de Cherbourg.

ACCIDENT OU SUICIDE

M. Leroux, ancien préfet du Rhône, a été trouvé mort à son domicile, à Paris. Il a reçu à la tête une décharge de fusil Lefaucheux.

Quelques journaux attribuent cette mort à un accident, d'autres parlent de suicide.

M. Leroux était âgé de 51 ans ; il avait débuté en 1877 comme sous-préfet de Vervins ; préfet de l'Orne en 1887, il avait été envoyé à Lyon en 1898. Le 24 septembre 1900, il était appelé à d'autres fonctions.

∴

D'après les dernières informations M. Leroux se serait suicidé.

Au Parlement autrichien

Manifestation contre l'Angleterre

Aujourd'hui a eu lieu la séance d'ouverture du parlement à Vienne. Au moment où le président faisait l'éloge de la reine Victoria, les radicaux ont poussé les cris : « A bas l'Angleterre ! Vivent les Boers ! »

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Passage de l'Orange par le général De Wet

Le Daily Mail publie une dépêche du Gap portant que le général de Wet a traversé le fleuve Orange et a pénétré dans la colonie avec des forces considérables.

De nombreux Afrikanders attendaient de Wet pour rejoindre son commando.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Rambourg!, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Election d'un secrétaire

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire, en remplacement de M. Le Court Grandmaison décédé.

M. Bodinier est élu.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

La discussion s'ouvre sur le budget général des dépenses.

M. Antonin Dubost dit que nous avons tort de consacrer nos ressources à des dépenses improductives ; il faut éviter dans l'avenir le régime du déficit chronique ; il faut réduire nos dettes.

L'orateur termine son discours en demandant que l'on brise les obstacles que la routine et les intérêts particuliers opposent à l'intérêt général.

Le ministre des finances

répond que le budget de 1901 réalise de notables progrès.

M. Cailloux fait appel à l'esprit de justice et de sagesse du Sénat.

La discussion générale est close.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2 la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Grad ; 4 la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 1er du projet du gouvernement et de la commission, qui est ainsi conçu :

Art. 1er — L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie quant à sa validité par les principes généraux du droit applicable aux contrats et aux obligations.

Amendement Chambrun

M. de Chambrun dépose un amendement portant que l'exercice du droit d'association n'a pour limites que les droits et la liberté d'autrui et la sécurité publique.

M. de Chambrun développe son amendement qui est combattu par le rapporteur, et rejeté par 309 voix contre 216.

Amendement Renault-Morlière

M. Renault Morlière présente un autre amendement portant que toute association, quel que soit le nombre de ses membres, peut se constituer librement, sans autorisation préalable, suivant les formes et conditions déterminées par la présente loi ; elle est régie, sauf les dérogations qui résultent de la présente loi par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations.

M. Renault-Morlière développe son amendement.

M. de Beauregard présente des considérations à l'appui des arguments soutenus par M. Renault-Morlière.

Le président du conseil combat l'amendement.

L'amendement est repoussé par 309 voix contre 232.

Amendement Lemire

Un autre amendement, présenté par M. l'abbé Lemire, est également rejeté.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'article 1er du projet de la commission et du gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	446
Majorité absolue	224
Pour l'adoption	353
Contre	93

L'article 1er est adopté.

Séance demain.

Pour donner extension à fabrique de Jouets très ancienne, on demande un associé ou un commanditaire.

Réponse cabinet Sanchez et Manceau, 1, rue de la Banque, Paris.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, racinés ou secs, dix variétés, nombreux très recherchés, 120 fr. le mille.

Racinés : Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amsden, Précoces Sec Hâtive, etc., greffés sur franc, choix extra 1 à 2 de haut, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Porte Neuve, Bastia, aux soins du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolté 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

☞ Ne pas oublier que **l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.**

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, pleins, d'agrément et d'agrément, etc.

Ventes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Mack cola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

22 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XII

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

(Suite)

— Vous savez, mademoiselle, qu'en Espagne tout le monde, même les mendiants sont nobles.

Cette réserve m'impatienta. J'avais préparé depuis la dernière leçon un de ces amusements qui sourient à l'imagination. J'avais tracé dans une lettre le portrait idéal de l'homme par qui je voudrais être aimée, en me proposant de le lui donner à traduire. Jusqu'à présent j'ai traduit de l'espagnol en français, et non du français en espagnol ; je lui ai fait l'observation, et prié Griffith de me chercher la dernière lettre que j'avais reçue d'une de mes amies. Je verrai, pensais-je, à l'effet que lui fera mon programme, quel sang est dans ses veines. Je pris le papier des mains de Griffith en disant :

— Voyons si j'ai bien copié ? car tout était de mon écriture. Je lui tendis le papier ou si tu veux le piège, et je l'examinai pendant qu'il lisait ceci :

« L'homme qui me plaira, mes chère, devra être rude et orgueilleux avec les hommes, mais doux avec les femmes. Son regard d'aigle saura réprimer instantanément tout ce qui peut ressembler au ridicule. Il aura un sourire de pitié pour ceux qui voudraient tourner en plaisanterie les choses sacrées, celles surtout qui constituent la poésie du cœur, et sans lesquelles la vie ne serait plus qu'une triste réalité.

» Je méprise profondément ceux qui soudraient nous ôter la source des idées religieuses, si fertiles en consolations. Aussi, ses croyances devront-elles avoir la simplicité de celles d'un enfant unie à la conviction inébranlable d'un homme d'esprit qui a approfondi ces raisons de croire. Son esprit, neuf, original, sera sans affectation ni parade ; il ne peut rien dire qui soit de trop ou déplacé ; il lui serait aussi impossible d'ennuyer les autres que de s'ennuyer lui-même, car il aura dans son âme un fonds riche. Toutes ses pensées doivent être d'un genre noble, élevé, chevaleresque, sans aucun égoïsme. En toutes ses actions, on remarquera l'absence totale du calcul ou de l'intérêt. Ses défauts proviendront de l'étendue même de ses idées, qui seront au-dessus de son temps.

» En toute chose, je dois le trouver en avant de son époque. Plein d'attentions délicates dans aux êtres faibles, il sera bon pour toutes les femmes, mais bien difficilement épris d'aucune : il regardera cette question comme beaucoup trop sérieuse pour en faire un jeu. Il se pourrait donc qu'il passât sa vie sans aimer véritablement, en montrant en lui toutes les qualités qui peuvent inspirer une passion profonde.

» Mais s'il trouve une fois son idéal de femme, celle entrevue dans ces songes qu'on fait les yeux ouverts ; s'il rencontre un être qui le comprenne, qui remplisse son âme et jette sur toute sa vie un rayon de bonheur, qui brille pour lui comme une étoile à travers les nuages de ce monde si sombre, si froid, si glacé ; qui donne un charme tout nouveau à son existence, et fasse vibrer en lui des cordes inouïes jusque là, crois inutile de dire qu'il saura reconnaître et apprécier son bonheur. Aussi la rendre-t-il parfaitement heureuse. Jamais, ni par un mot, ni par un regard, il ne froissera ce cœur aimant qui sera remis en ses mains avec l'aveugle amour d'un enfant qui dort dans les bras de sa mère ; car si elle se réveillait jamais de ce doux rêve, elle aurait l'âme et le cœur à jamais déchirés ; il lui serait impossible de s'embarquer sur cet océan sans y mettre tout son avenir.

» Cet homme aura nécessairement la physionomie, la tournure, la démarche, enfin la manière de faire les plus grandes comme les plus petites choses, des êtres supérieurs qui sont simples et sans apprêt. Il peut être laid ; mais ses mains seront belles ; il aura la lèvre supérieure légèrement relevée par un sourire ironique et dédaigneux pour les indifférents ; enfin il réservera pour ceux qu'il aime le rayon céleste et brillant de son regard plein d'âme. »

— Mademoiselle, me dit-il en espagnol et d'une voix profondément émue, voudrez-vous me permettre de garder ceci en mémoire d'elle ? Voici la dernière leçon que j'aurai l'honneur de lui donner, et celle que je reçois dans cet écrit peut devenir une règle éternelle de conduite. J'ai quitté l'Espagne en fugitif et sans argent ; mais, aujourd'hui, j'ai reçu de ma famille une somme qui suffit à mes besoins. J'aurai l'honneur de vous envoyer quelque pauvre Espagnol pour me remplacer.

Il semblait ainsi me dire :

— Assez joué comme cela. Il s'est levé par un mouvement d'une incroyable dignité et m'a laissée confondue de cette ironie délicatesse chez les hommes de sa classe. Il est descendu, et a fait demander à parler à mon père. Au dîner, mon père me dit en souriant :

— Louise, vous avez reçu des leçons d'espagnol d'un ex-ministre du roi d'Espagne et d'un condamné à mort.

— Le duc de Soria, lui dis-je.

— Le duc ! me répondit mon père. Il ne l'est plus, il prend maintenant le titre de baron de Macumer, d'un fief qui lui reste en Sardaigne. Il me paraît assez original.

— Ne détruisez pas de ce mot qui, chez vous, comporte toujours un peu de moquerie et de dédain, un homme qui vous vaut, lui dis-je, et qui, je crois a une belle âme.

— Baronne de Macumer ? s'écria mon père en me regardant d'un air moqueur. J'ai baissé les yeux par un mouvement de fierté.

— Mais, dit ma mère, Henarez a dû se rencontrer sur le perron avec l'ambassadeur d'Espagne ?

(*A suivre*).

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

Malades! 800 000
F. T. Blé, 17, rue d'Hauteville, Paris.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

L.N. MATTEI
BASTIA (CORSE)
QUINQUINA CAP CORSE
Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000
100.000
50.000 20.000
15 FÉVRIER 1901

TUMEUR
Traité de Tumeurs & Cancers à Dr ALLIOT

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Le meilleur des Tonifiques
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PILULES DÉPURATIVES
Dr GOLVIN
GOLVIN
M. Fresnel-Ramuzet, Pharm.
1er Saint-Denis, 19
PARIS

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Viberl, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : E. GARNIER, pharmacien à NICE

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie
Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Ch. rouge jaune la caisse de 12 litres, 65 60
Chartreuse jaune — 24 0/0, 70 80
Chartreuse verte — 12 litres, 66 75
Chartreuse verte — 24 0/0, 92 00
Avec remise de 15 0/0.

AVIS
M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un Nouveau Coupeur de toute première marque est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de satisfaction que jamais, soit au point de vue de la Coupe, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des ustensiles inutiles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brûlat-Fieni à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898
(Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Augustel LOTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

SEULE
journal illustré des Dames qui publie exclusivement les œuvres inédites de Rodin, Trouvé ou Meissonier, qui paraît depuis 185
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande
(8 francs l'an)

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIEE et CREOSOTEE
PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

VELOUTINE
Poudre de Riz Dyalysée
CH. FAY
LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie : 6 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 498, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la Revue Mame n° 310, du 27 janvier 1901 :
Le guide de l'Empereur, suite, Rhin Paris. — L'opinion de César ; Les fer- Henri Guerlin. — Petit poème à dire ; Guerlin, Abdé Lemaire. — Les concerts de Chicago, Paul Verrycken, de l'Académie française. — La science au théâtre ; les articles aux cartes, Georges Grunel. — Mésaventures, François Coppée, de l'Académie française. — Les Jeux bonnes Gazette. — Oiseau d'Or, sur le Divan Lemaire. — Carte à... — Les livres, berghers suite, G. Saint-Yves. Illustrations d'après G. Dutrac, Marcel Pille, Guydo, Alfred Paris, etc.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE, qui évite malades et médecins, fraîcheur, gaîté, santé
EAU DE SUCRE
EAU DE SUCRE
EAU DE SUCRE

du vaccin de génisse provenant directement de l'Académie de médecine, Vaccin, de Paris.

La municipalité recommande donc instamment aux pères et mères de famille vraiment soucieux de la santé de leurs enfants de les faire vacciner *et même revacciner*.

LABEUR ET RECOMPENSE

A M. l'abbé Letteron.
Hommage respectueux.

J'aime l'Université parce qu'elle compte dans *son sein* les gloires les plus pures de la Patrie ; je la vénère car depuis longtemps elle donne à la jeunesse française une haute culture intellectuelle au prix d'une admirable abnégation ; c'est à elle que les âmes troublées vont demander la suprême fierté des exemples nobles et beaux ; et quand l'un de ses membres se distingue d'une façon spéciale, quand le professeur aimé se trouve élevé sur le piédestal prestigieux de l'honneur, l'élève des jours disparus croit entendre la voix de la reconnaissance qui parle dans les replis du cœur.

Hier encore, soumis à la dure discipline, j'apprenais à goûter dans vos cours le charme rêveur des lettres ; me communiquant avec la modestie qui vous caractérise vos leçons pleines d'intérêt, vos idées sur la grandeur souveraine de cette littérature, orgueil de la France, je tâchais de me pénétrer de la beauté de vos principes, et en élève docile, j'écoutais...

Aujourd'hui, le travailleur infatigable, l'ami actif de la petite île méditerranéenne, le professeur éminent, le président de cette Société distinguée des sciences historiques et naturelles, voit miroiter sur sa poitrine la récompense que l'on donne aux savants, et qui ceint les fronts d'une auréole auguste, sacrée... Et l'élève, comprenant les mâles exigences du devoir, s'empresse de placer quelques notes timides dans le concert d'éloges qui a chanté, qui chante encore notre estime inaltérable, notre sympathie respectueuse.

Oh ! portez le fièrement, ce ruban rouge bien gagné ; heureux sont les soldats qui le cueillent, comme vous, dans la poussière asphyxiante des livres, sur le champ fécond du travail littéraire !...

FLEUR DE BITUME.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

I PRECEDENTI e MICHELE

Michele

Or bisogna indovinà se facanu l'imbalita e a gattaveerra ! U dispaccciu era falsu in parte : muri zia lascendumi a sulu.

Pedro-Paulo

Ne si' propriu sigura ?

Michele (porgendoli una lettera)

Eccuri a lettera d'u notaru chi ricevi u testamentu.

Pedro-Paulo (lisse anzitta lettre)

Un c'è più dubbi... Ti ne falicitemmu.

Serena

Di tutt'u cori.

Michele

Grazie ! e un mi scidetu ete, quand'eu cridia d'annigammi, boi fusti i soli a pricghemi a manu.

Pedro-Paulo (cordialu)

Era un poru innocenti u nostru serbizio. Ma ti l'averiamu resu ancu di vada.

Michele

A credu ... L'ispera è principista : Bastanu resta in Bastia... A vogliu compia.

Serena

In chi manera ?

Michele

S'un mi maritu c'un'altra, un n'averà più timuri, nè ?

Pedro-Paulo (cridendu)

No, certamente, ch'un simmu minera in Turchia ... Ma sia meglio l'hai pedpria in stacca ?

Michele

Signori.

(entra Marinccia).

SCENA III

I PRECEDENTI e MARIUCCIA

Michele (a Mariuccia)

Madammigella, ch'eo vi dia una nutizia : è mòrta zia...

Pedro-Paulo

lasciendu quella che nimmu si pò stracciu all'altru mondu : u sacchettu.

Mariuccia (a Michele)

So quantu teniate a sa vrava signora, e pigliu parte à vostra disgrazia... Ma vi ielicitu, nell'istessu tempu, dell'ultima prova d'amore che riceviste da ella.

Pedro-Paulo

Dolce cundita d'amaru, cumme tutt'e p lanzu d'a vita !

Michele (a Mariuccia)

Di ringraziu, Signuri ia, d'e vostre vone parolle. A furtuna m'è grata sopratutta perchè mi da l'indipendenza. Primma, eo era povaru e senza pusizione, e un putia pensà a accasammi, assucendu à mió misseria moglie e figlioli. Ma avalo che per me si cunsulò a sòrte, mi sceisi una compagna, ed è questa a seguenta nutizia ch'è particupu all'amici, certu e sigura ch'elli ne gudaranu...

Mariuccia (rivoltandosi)

Quand'e boi stessu...

Pedro-Paulo (ironicu)

Sguasi.

Michele

A miò sposa un n'è ricca...

Serena

Alla lon'ora ! Tanti e tanti un certanu ne a moglie che i dinè ! ...

Pedro-Paulo (cordialmtu)

L'amore, senz'a furtuna, mòre presta di famme.

Michele

E a furtuna, senza l'amore, di rabbia... Eo mi cercai una dumnancia di casa, chi m'accresca a ricchezza, o almenu a cunservi e mi la rendi più grata.

Pedro-Paulo

Bravu ! tu almenu t'assavisci c'a furtuna, mentre i più ne perdenu a zucca .. E sta signora, a cunniscimmu noi ?

Michele

Benissimu, Madammigella Mariuccia sopratutta

Mariuccia (piano a Serena)

S'eo fussi quella !

Serena (piano a Mariuccia)

Zitta, scimmò !

(entra Cecca).

Obsèques de M. Raphaël Astima

Les obsèques de M. Raphaël Artima, maire de Cervione, avaient attiré dans cette ville une foule considérable venue de tous les points de l'arrondissement.

Le deuil était conduit par le père, M. Philippe Astima ; les oncles, M. le colonel Astima, député ; M. Jean Astima, sous-inspecteur des douanes ; M. Massoni, juge de paix, entourés de nombreux parents.

Un magnifique catafalque avait été dressé au milieu de la nef sous la direction de M. le conducteur des ponts et chaussées Colonna.

L'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre Fisco.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers la chapelle mortuaire de la famille. Trois discours ont été prononcés, par M. le sous-préfet Chaleil ; M. Pasqualini, doyen du conseil municipal ; M. Campana, pharmacien.

De nouveau, nous exprimons à MM. Astima nos condoléances les plus sincères.

Discours de M. Chaleil
Sous-Préfet

Messieurs,

Au nom du Préfet de la Corse, au nom de l'administration tout entière, je viens à cette heure suprême apporter le dernier adieu à celui qu'une implacable destinée a ravi à notre affection.

Messieurs, n'attendez pas de moi des paroles, qui devant une réalité si brutale ne seraient que des mots sonores et vides de sens. Il est des malheurs qui confondent la raison, qui dépassent la voix humaine ; des douleurs que les consolations même les plus sincères ne peuvent qu'aviver et rendre plus fortes. Certains désastres, certaines catastrophes même privées, demanderaient pour être racontées le souffle tragique d'un Euripide ou d'un Eschylle ; certains désastres, certaines catastrophes même privées, ramènent invinciblement la pensée vers les grands drames de la fatalité antique, et, apprenant la fin si imméritée, si inattendue de celui que nous pleurons, je songeais à la mort stupide, s'arrêtant devant le palais d'Admètes, et malgré les larmes, les supplications, les injures, réclamant comme proie, au milieu de vieillards, le front déjà courbé vers la tombe, celle dont l'âme pleine de poésie et de candeur s'ouvrait éperdument à la vie.

Car le sanglot qui s'est échappé de toutes les poitrines, le cri de douleur qui a retenti à travers tout ce pays, qui dans un lugubre et lamentable écho s'est répercuté depuis la pointe extrême de l'Ile, jusque dans ses bourgades les plus éloignées ce cri, était surtout fait de surprise, de colère et d'indignation. Oui, tous se demandaient, si le destin aveugle, voulant frapper ses coups dans une famille, ne s'était pas cruellement trompé de victime. Pauvres vieillards, ce n'est pas vous qui, comme dans la fable antique, auriez refusé de donner votre vie en échange de la sienne !

Quand tout à l'heure je vous voyais attirés par une commune douleur, les yeux rougis les yeux *secbes par la souffrance*, isolés au milieu de tous, ne sachant plus où vous ressaisir, ou vous reprendre, seuls maintenant dans la vie, le cœur n'a défaillit et les mots de consolation se sont brusquement arrêtés dans ma gorge.

Non, certes non, je n'entreprendrai pas par de banales paroles d'apaiser votre douleur. Pour vous, le bonheur est irrémédiablement cloué dans ce cercueil. Vous avez vu, en une seconde s'anéantir dans un épouvantable naufrage tout ce qui avait été la raison et le but de votre vie ; ce qui, aux heures d'amertume, aux heures d'angoisses, vous avait soutenu et retrempé ; ce qui, au déclin de votre existence, pouvait seul encore jeter un rayon de chaleur et de soleil dans votre cœur de glacé par la vieillesse.

Messieurs, il serait vraiment barbare, obéissant cependant à la tradition, de raconter en cette minute d'adieu, la vie si courte et si bien remplie de celui que nous pleurons ; de parler de ses mérites, de ses grandes qualités ; d'affirmer les espérances que nous avions justement fondées sur lui.

Ce serait augmenter une douleur qui déjà dépasse les limites de l'endurance humaine... .

Ah ! mon cher Raphaël, quand il y a quelques mois, au lendemain de cet heureux jour, où dans un élan d'enthousiasme les concitoyens t'ayant appelé au poste de confiance que tu occupais si bien, tu venais me trouver à Bastia, plein de joie et d'orgueil légitime ; quant à Paris, tu me disais tes projets, tes rêves d'avenir ; quand, hier encore, je t'écrivais pour t'annoncer qu'un de ces rêves allait se réaliser, et qu'en plaisantant, devançant d'ailleurs de très peu la réalité, je t'appelais mon cher collègue ; quand ici même, lundi dernier, tes amis me racontaient les fêtes qu'on préparait à ce retour, qui m'eut dit qu'au *ourd'hui je t'apporterai les suprêmes paroles de l'adieu !*

Et cependant repose en paix, repose au milieu des tiens dans ce pays que tu aimais, dans ce pays que tu *quittas* pour une terre qui te fut meurtrière, mais où tu as voulu dormir ton dernier sommeil.

Repose en paix ! N'emporte dans la tombe aucune amertume, aucun ressentiment contre la destinée qui te fut cruelle. Pense plutôt aux marques de sympathie que ta mort a provoquées ; vois le concours de population qui de toutes parts est venu te témoigner de sa chaude affection ; entends les murmures de regrets qui bercent *comme en un chant de sym*pathie ton entrée dans le dernier sommeil, et dis-toi que tu laisses parmi nous ce qui est encore le meilleur et le plus durable dans l'homme, c'est-à-dire le souvenir d'un brave garçon. Et si tout le reste est périssable et mortel, ce souvenir, je te l'affirme, restera bien vivant parmi nous.

Adieu, adieu, une dernière fois adieu.

Conférences populaires

La prochaine conférence sera faite par M. Goutte, professeur au Lycée, sur le sujet suivant : « Les populations de l'Algérie. » Elle aura lieu le dimanche 3 février à 1 heure un quart, dans la salle du péristyle du théâtre.

Bulletin financier

Paris, le 29 janvier 1901.

Le marché a aujourd'hui une allure plus satisfaisante. Le 3 0/0 a dépassé le cours de 102 francs à 102 02, le 3 0/0 vaut 102.05. Les fonds étrangers sont bien tenus, principalement l'Extérieur qui fait à 72.07. Nos établissements de Crédit restent calmes à leurs cours précédents.

Parmi les valeurs industrielles, la Compagnie Générale de Charbonnages se traite à 1.0. la Société Navale vaut à 1.175. On note de bonnes dispositions en actions d. la Compagnie générale Transatlantique et de la Compagnie Nouvelle d'Extincteurs.

La société des Mines de Marmille-Linaire, dont les actions vont être introduites sur le marché, a été constituée pour exploiter les six concessions que le Gouvernement Espagnol lui a accordées dans la province de Lugano, réputée de longue date pour la richesse de ses mines et les résultats obtenus.

Les Chargeurs de la Société Franco-Belge de la Ville et du Port de Marseille, présentent à la fois un caractère immobilier et un caractère industriel, durant être d'autant plus recherchées que jour ces ou de à 60 est aujourd'hui des plus rares pour des titres assortis de garanties aussi complètes. Rappelons que la Banque Privée, 10 rue Chargeot-Lafaire à Paris délivre ces Obligations au pr x de 475 fcs.

Ch mins Français fermes.

Vaccination

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, conservateur de la vaccine du département de la Corse, après s'être entendu avec M. le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir la population de Bastia qu'il fera tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir, des séances publiques de vaccination dans une des salles du théâtre municipal.

Ces vaccinations seront pratiquées avec des pulpes glycérinées antiseptiques qui est le meilleur mode de vaccination recommandé aujourd'hui.

M. le docteur Grimaldi invite instamment les mères de famille à faire vacciner leur enfants et même revacciner, car la revaccination est aussi nécessaire que la vaccination à partir de huit ans, afin de pouvoir les préserver des atteintes de la petite vérole par ces nouveaux procédés qui sont sûrs et exempts de tout danger.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la balle de trois Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

La Taxe du pain

Nous avons annoncé que le ministre de l'agriculture a fait signer un projet de loi relatif à la taxe du pain.

Ce projet maintient la taxe, mais *décide qu'elle ne pourra intervenir* que lorsque le prix du pain atteindra 40 centimes dans les villes de plus de 15,000 âmes et 35 centimes dans les villes au-dessous.

Les pains de luxe ne pourront, en aucun cas, être taxés.

Le projet organise, pour le cas de désaccord, une commission composée de trois membres : un délégué de la municipalité, un délégué des boulangers et un délégué de la chambre de commerce de la région.

Cette commission statuera, sauf recours au préfet, contre la décision *duquel il y aura recours, en dernier* ressort, devant le ministre de l'agriculture.

Enfin, le projet porte que, dans les éléments d'appréciation, on substituera le prix de la farine à celui du blé.

AVIS IMPORTANT

A la suite de l'article du docteur Marcellin que nous avons publié dernièrement relatant la belle découverte du professeur Pasch qui arrive à faire repousser les cheveux à tout âge et quelle que soit la nature du mal, nous recevons un grand nombre de lettres de lecteurs nous demandant l'adresse du professeur Pasch à Paris. Nous la leur donnons encore une fois : 10, rue des Bons Enfants.

Ceux donc que la vue capillaire intéresse n'ont qu'à se rendre à son laboratoire au lui écrire, en mettant un timbre pour la réponse ; il leur donnera gratuitement le moyen de retrouver, en peu de jours et à tout âge, leur chevelure perdue.

Arrêté sur la Pêche

Article premier. — La pêche de toute espèce de poisson est interdite d'une façon absolue, même à la ligne flottante, dans tous les cours d'eau du département de la Corse :

1° du 1er au 31 janvier inclusivement et du 20 octobre exclusivement au 31 décembre inclusivement, pour toutes les espèces de poissons ;

2° du lundi 22 avril inclusivement au dimanche 16 juin exclusivement pour l'écrevisse et toutes les espèces de poissons autres que la truite.

Art. 2. — Il est défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets et autres engins avec des truites, et de pêcher à la ligne dormante ou de fond, non tenue à la main.

Art. 3. — Il est interdit de déverser dans les cours d'eau des matières susceptibles de nuire au poisson. La durée et les emplacements pour le rouissage du lin et du chanvre et les mesures à observer pour l'évacuation des produits provenant de fabriques ou établissements industriels quelconques, feront l'objet d'arrêtés spéciaux qui seront pris sur la demande des intéressés.

Art. 4. — Les contraventions ou délits de pêches prévus par les lois, décrets ou arrêtés seront constatés par MM. les Maires et *adjoints* ou Commissaires de police, la gendarmerie, les Agents et Préposés des Eaux et Forêts, les douaniers, les agents des Contributions indirectes, les gardes champêtres, les gardes particuliers et les préposés d'octroi.

Art. 5. — Le présent arrêté est de rigueur, sans préjudice des autres dispositions du décret réglementaire du 5 septembre 1897 ; il est valable pour une année, du premier janvier au 31 décembre 1901. Il sera inséré au recueil des actes administratifs, publié et affiché dans toutes les communes du département de la Corse.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1er FÉVRIER

Observatoire. — 7 heures du matin, + 8. midi, + 12 8 6 heures du soir, + 12 . Maxima, + 13 minima, + 7 5

Barométre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, S. E. fort.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,56, soir, + 0 46

Pluviomètre, à 9 heures du matin nuit.

Enregistrement

M. Cardinal, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à la direction de Paris, est nommé receveur à Evisa, en remplacement de M. Roubaud appelé sous les drapeaux et mis en non activité.

— M. Boisseaud, surnuméraire à Angers, est nommé receveur à Vezzani, *en remplacement de M. Maraval*, désigné pour le bureau de Montesquieu-Volvestre.

Exportations

Toutes les semaines, le paquebot de Nice emporte une certaine *quantité de paniers de mandarines*, petits-pois, artichauts, et autres produits maraîchers que fournissent les environs de la ville et la plaine de Marana ; mais les envois du paquebot d'hier ont été de beaucoup plus importants que les semaines précédentes.

Sur le marché, les petits artichauts se vendent 1 franc la douzaine, et les petits-pois, 90 centimes et 1 franc le kilo.

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Honoré Annequin, propriétaire du bar de la route de Cardo, qui a succombé aux suites d'une longue maladie. Par son intelligence et son affabilité il avait su se créer une nombreuse clientèle.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean en présence d'une foule de parents et d'amis.

Nous adressons aux familles Annequin, Colombani et Coliari toutes nos condoléances.

La pharmacie Raffaelli, place Prélà, Bastia, remboursera les Tickets qui ont été pris chez lui le 20 janvier dernier.

Les vols

Rasori a été entendu par M. le *Juge d'instruction ; il a nié* toute participation aux vols qui lui sont reprochés. Il affirme que depuis sa rentrée de la maison centrale de Poissy, il y a cinq mois, *il n'a commis* aucune mauvaise action, et qu'il tâchait de gagner honnêtement sa vie en vendant à domicile du gibier, des œufs, salaisons, etc.

Lorsqu'il a été arrêté on a trouvé sur lui plusieurs cahiers de papier à cigarettes et une bourse en perles. Ces objets ont été soustraits chez M. Pasquinelli. Rasori explique que le papier à cigarettes lui a été donné par un de ses camarades et que la bourse, elle provenait d'un échange : il avait donné à un de ses camarades, apprenti boulanger, un porte monnaie, et celui-ci lui avait donné la bourse.

Rasori reconnaît que parmi les personnes qu'il fréquentait, il s'en trouvait qui lui avaient proposé, à diverses reprises, de prendre part à des vols, mais il avait toujours refusé, parce qu'il a été assez *puni, et qu'il ne veut plus retourner* en prison.

M. le Juge d'instruction lui ayant demandé d'où provenaient les sommes d'argent assez importantes qu'il dépensait dans les buvettes et les cabarets, Rasori a répondu que l'on a exagéré l'importance de ses dépenses, et que l'argent provenait du travail qu'il avait fait à la maison centrale de Poissy.

Agression

Le nommé Vincensini Ours-Dominique, *journalier*, âgé de 45 ans, demeurant boulevard Paoli, 25, en rentrant chez lui, vers minuit, a été assailli dans le vestibule par trois jeunes gens qui lui ont porté plusieurs coups de poing à la figure.

Vincensini ne peut donner aucun motif à cette agression. Il croit avoir reconnu un des trois.

Aux amateurs de chevaux

A vendre un cheval hongre, sang vif, robe clair café ; habile au galop, au trot, pour selle ou attelage. Taille supérieure à 1 m. 40. Agé de 4 à 5 ans.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Casella, Miomo.

Dentiste

M. Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colon bas) où elle recevra du 1er au 9 février.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.
Peretti Paul, 4 ans, de Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des *apprenties ouvrières* à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertio.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

BOURSE DE PARIS

31 janvier — 1er fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.75 —	101.75
— 3 p. 0/0 amorti	100.35 —	100.55
— 4 p. 0/0	103.60 —	103 60

Dépêches de la Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

La Défense de la Corse
Les Fortifications de la Corse

Dans un autre projet de loi, présenté par le ministre de la guerre, *relatif* au classement des ouvrages de fortifications de défense sur le littoral de la France et de l'Algérie, figurent les ouvrages suivants :

1re classe ; Ouvrages et batteries de côte d'Ajaccio, moins les fronts de terre ; — ouvrages et batteries de Bonifacio ; — Poste de torpilleurs de Bastia.

2e classe ; Front de terre de la place d'Ajaccio.

3e classe : Places de Bastia, Saint-Florent, Calvi.

LE FORT DE VIZZAVONA

Un projet de loi, par le ministre de la guerre, relatif au déclassement des places fortes et des ouvrages *fortifiés, a été distribué aujourd'hui* aux Chambres.

Dans ce tableau figure le fort de Vizzavona.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La santé de M. Déroulède

On télégraphie de Saint-Sébastien que M. *Déroulède est atteint par* l'influenza et est obligé de garder la chambre.

Le mariage de M. Deschanel

Le mariage du Président de la Chambre est définitivement fixé au 13 février prochain.

Les Morts du Jour

Louis Noir

On annonce la mort du grand littérateur Louis Salmon, dit Louis Noir.

Né le 20 décembre 1837, il s'engagea, en 1854, dans les zouaves, fit la campagne de Crimée, servit en Algérie et fit aussi la guerre d'Italie, en 1859.

Après son service militaire, il entra dans le journalisme, fournit *aux feuilles populaires des romans* dans le genre de ceux de Ponson du Terrail.

Le port de la Soutane

Le juge de paix de l'Isle-Adam a acquitté cinq prêtres qui ont contrevenu à l'arrêté du maire de Beaumont interdisant le port de la soutane sur le territoire de la commune.

Les obsèques de la Reine d'Angleterre

D'Osborne à Cowes

La dépouille mortelle de la Reine a quitté Osborne aujourd'hui, à 1 heure 45.

Le cercueil était porté par des *queen's highlanders*, et a été placé sur un affut de canon attelé de huit chevaux.

Le personnel de la maison royale se tenait en dehors des portes.

Des corcemusiers écossais de la maison de la Reine précédaient le cercueil et jouaient pendant la marche.

En tête de la procession, s'avançaient des troupes montées suivies des fonctionnaires locaux, des détachements navals et militaires. Les fanfares et les tambours jouaient des marches funèbres.

Derrière le cercueil venaient à pied : l'amiral Seymour, précédant le roi Edouard VII ; l'empereur d'Allemagne, le duc de Connaught, *le prince impérial, le prince Henri* de Russe, le prince Christian, le duc de Saxe-Cobourg, le prince Arthur de Connaught, le prince Charles de Danemark, le prince Louis de Battenberg ; la reine Alexandra, le duchesse d'York, la princesse Christian, etc.

Suivaient les dames de la Cour, etc.

Les troupes, qui faisaient la haie le long de la route, comprenaient 120 officiers et 3 400 sous officiers et soldats.

En arrivant à la jetée, les fanfares ont cessé de jouer, mais les tambours ont continué à battre.

De Cowes à Portsmouth

Le transport de la dépouille mortelle de la Reine, de Cowes à Portsmouth, s'est effectué de la manière suivante :

Les torpilleurs de la division navale de Portsmouth ouvraient le cortège, rangés en deux lignes parallèles, formée chacune de quatre torpilleurs.

Venaient ensuite le yacht royal *Alberta*, le yacht royal *Victoria-and Albert*, le yacht royal *Osborne*, le yacht *Hohenzollern*, le yacht de la marine royale *Enchantress*, le yacht *Trinity*.

Les navires de l'escadre de la Manche et de l'escadre de réserve étaient stationnés en ligne depuis Cowes jusqu'à Spithead et Portsmouth.

Les navires étrangers étaient stationnés de Spithead au sud de la la ligne des navires anglais en suivant cette ligne.

Le cercueil a été transporté sur l'*Alberta* par des matelots.

Sur le yacht, près du cercueil, se tenaient deux dames de la Cour, un écuyer de l'amiral Seymour et quatre officiers de marine.

Le Roi, la Reine, l'Empereur d'Allemagne et les autres personnages royaux ont suivi, sur le *Victoria-and Albert*, jusqu'à Gosport.

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR St VINCENT de PAUL

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Destruction de mines par les Boers

On télégraphie du Cap au *Daily Mail* :

Le général De Wet se trouve à la tête de 1.500 hommes et *dispose de* 2 canons.

Les Boers ont détruit le moulin et 60 pilons de la mine de Modderfontein et 160 pilons de la mine de Vanryo.

Le *Morning Post* reçoit de Pretoria une dépêche portant que si les mines ne sont pas gardées, la guerre sera suivie de nombreuses banqueroutes.

Evénements de Chine

La mort de Li-Hung-Chang

Une dépêche de Tien-Tsin, adressée à la *Gazette de Francfort*, annonce la mort du vice-roi Li-Hung-Chang.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat commence par valider l'élection de M. le général de Saint-*Germain, dans l'Ille-et-Vilaine.*

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère de la justice

Le Sénat aborde aujourd'hui l'examen du budget du ministère de la justice.

Tous les articles de ce budget sont successivement adoptés.

Légion d'honneur

Le Sénat ajourne jusqu'au vote de la Loi de finance, la discussion du budget de la Légion d'honneur.

Séance lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Sociétés de secours mutuels

M. Berteaux dépose une proposition de loi demandant que les retraites accordées par les sociétés de secours mutuels atteignent deux francs par jour.

L'urgence est déclarée.

La Chambre prononce le renvoi de la proposition à la commission de prévoyance.

Les Prévoyants de l'Avenir

M. Georges Berry dépose ensuite un projet de résolution tendant à surseoir à l'application de l'arrêté ministériel menaçant de dissolution les *Prévoyants de l'Avenir* et les sociétés similaires.

L'urgence est déclarée.

La Chambre ortonne également la discussion immédiate réclamée par M. Berry.

Le député de la Seine développe sa proposition.

M. Barthou

estime que la loi de 1898 sur les sociétés de secours mutuels est inapplicable aux « Prévoyants de l'Avenir. »

Cette société a fait des concessions, il faut lui en tenir compte ; M Barthou espère que le gouvernement en fera de son côté.

M. Aimond

ajoute que le contrat qui lie les « Prévoyants de l'Avenir » doit être respecté.

Ce serait immoral ou illicite d'agir autrement.

Le président du Conseil

fait l'historique de la société les « Prévoyants de l'Avenir. »

M. Waldeck Rousseau fait ressortir que les sociétaires qui avaient droit à la répartition du premier dividende, ayant accepté la réduction de la pension à 360 francs, ont demandé une nouvelle assemblée générale pour rédiger de nouveaux statuts. Depuis le gouvernement attend les resultats de cette assemblée.

Ordre du jour Barthou

La discussion générale étant close, le président met aux voix l'ordre du jour déposé par M. Barthou, et accepté par le gouvernement.

Cet ordre du jour est voté à mains levées.

Séance lundi.

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XII

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

(Suite)

— Oui, a répondu mon père : l'ambassadeur m'a demandé si je conspirais contre le roi son maître ; mais il a salué l'ex-grand d'Espagne avec beaucoup de déférence, en se mettant à ses ordres.

Ceci, ma chère madame de l'Estorade, s'est passé depuis quinze jours, et voilà quinze jours que je n'ai vu cet homme qui m'aime, car cet homme m'aime. Que faitil ? Je voudrais pouvoir le voir, seul, cher lui, sans qu'il m'aperçut. Nous avons un homme à qui je puis dire : Allez mourir pour moi !. Et il est de caractère à y aller, je le crois, du moins. Enfin, il y a dans Paris un homme à qui je pense, et dont le regard m'inonde intérieurement de lumière. Oh ! c'est un ennemi que je dois fouler aux pieds. Comment, il y aurait un homme sans lequel je ne pourrais vivre, qui me serait nécessaire ! Tu te maries et j'aime ! Au bout de quatre mois, ces deux colombes qui s'élevaient si haut sont tombées dans les marais de la réalité.

Dimanche.

Hier, aux Italiens, je me suis sentie regardée, *mes yeux ont été* magiquement attirés par deux yeux de feu qui brillaient comme deux escarboucles dans un coin obscur de l'orchestre. Heurez n'a pas détaché ses yeux de dessus moi. Le monstre a cherché la seule place d'où il pouvait me voir, et il y est. Je ne sais pas ce qu'il est en politique ; mais il a le génie de l'amour.

Voilà, belle Renée, à quel point nous en [sommes,

a dit le grand Corneille.

XIII

DE MADAME DE L'ESTORADE A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

A la Crampade, février.

Ma chère Louise avant de t'écrire, j'ai dû attendre ; mais maintenant je sais bien des choses, ou, pour mieux dire, je les ai apprises, et je dois te les dire pour ton bonheur à venir. Il y a tant de différence entre une sage fille et une femme mariée, que la jeune fille ne peut pas plus la connoître que la femme mariée ne peut redevenir jeune fille. J'ai mieux aimé être mariée à Louis de l'Estorade que de retourner au couvent. Voilà qui est clair. Après avoir deviné que si je n'épousais pas Louis je retournerais au couvent, j'ai dû, en tes mes de jeune fille, me résigner. Résignée, je me suis mise à examiner ma situation afin d'en tirer le meilleur parti possible.

D'abord la gravité des engagements m'a investie de terreur. Le mariage se propose la vie, tandis que l'amour ne se propose que le plaisir ; mais aussi le mariage subsiste quand les plaisirs ont disparu, et donne naissance à des intérêts bien plus chers que ceux de l'homme et de la femme qui s'unissent. Aussi, peut-être ne faut-il, pour faire un mariage heureux, que cette amitié qui, en vue de ses douceurs, cède sur beaucoup d'imperfections humaines. Rien ne s'opposait à ce que j'eusse de l'amitié pour Louis de l'Estorade. Bien décidée à ne pas chercher dans le mariage les jouissances de l'amour auxquelles nous pensions si souvent et avec une si dangereuse exaltation, j'ai senti la plus douce tranquillité en moi-même. Si je n'ai pas l'amour, pourquoi ne pas chercher le bonheur ? me suis-je dit. D'ailleurs, je suis aimée, et je me laisserai aimer. Mon mariage ne sera pas une servitude, mais un commandement perpétuel. Quel inconvénient ont été de choses offriraient-il à une femme qui veut rester maîtresse absolue d'elle-même ?

Ce point si grave d'avoir le mariage sans le mari ut réglé dans une conversation entre Louis et moi, dans laquelle il m'a découvert et l'excellence de son caractère et la douceur de son âme. Ma mignonne, je souhaitais beaucoup de rester dans cette belle saison d'espérance amoureuse qui, n'enfantant point de plaisir, laisse à l'âme sa virginité. Ne rien accorder au devoir, à la loi ne dépendre que de soi-même, et garder son libre arbitre !... quelle douce et noble chose ! Ce contrat opposé à celui des lois et au sacrement lui-même, ne pouvait se passer qu'entre lui et moi. Cette difficulté, la première aperçue, est la seule qui ait fait trainer la conclusion de mon mariage. Si, dès l'abord, j'étais résolue à tout pour ne pas retourner au couvent, il est dans notre nature de demander le plus après avoir obtenu le moins ; et nous sommes, chère ange, de celles qui veulent tout. J'examinais mon Louis du coin de l'œil, et je me disais : Le malheur l'a-t-il rendu bon ou méchant ? A force d'étudier, j'ai fini par découvrir que son amour allait jusqu'à la passion. Une fois arrivée à l'état d'idole, en le voyant pâlir et trembler au moindre regard froid, j'ai compris que je pouvais tout oser. Je l'ai naturellement entraîné loin des parents, dans des promenades où j'ai prudemment interrogé son cœur. Je l'ai fait parler, je lui ai demandé compte de ses idées, de ses plans, de notre avenir. Mes questions annonçaient tant de réflexions profondes et attaquaient si précisément les endroits sitôtés de cette horrible vie à deux, que Louis m'a depuis avoué qu'il était épouvanté d'une si savante virginité. Moi, j'écoutais ses réponses ; il s'y entortillait comme ces gens à qui la peur ôte tous leurs moyens ; 'ai fini par voir que le hasard me donnait un adversaire qui m'était d'autant plus inférieur qu'il devinait ce que tu nommes si orgueilleusement ma grande âme. Brisé par les malheurs et par la misère, il se regardait comme à peu près détruit, et se perdait en trois horribles craintes

A suivre.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

P. VATTELAPESCA
Librairie du PETIT BASTIAIS
(P. LUCIANI)
3e SÉRIE

E Tribulastoma d'u Sciô Filippu Commedia in 3 atti, 50 centimes	
Un Maritu per l'altru Commedia in 2 atti, 50 c.	A Signora Pitichicchiula Commedia in 3 atti, 50 c.
U Propriatariellu Commedia in 1 atto, 50 c.	A Civittola Commedia in 3 atti, 1 fr.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY.
ASTHME ET CATARRHE ESPIC

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Maison L. N. Mattei et C

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

AUX COUTURIÈRES

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques.**

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

THYMOL-TOILETTE
HYGIÈNE SANTÉ
EXTRAIT PARFUMÉ ANTISEPTIQUE
CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame Messieurs demandez-le aux Dames
Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Cire une ruban gris sur fond Chocolat. Dire la marque infiniment la plus connue

L'ELIXIR DENTIFRICE OXYGÉNÉ
BLANCHIT DES DENTS, DURCIT LES GENCIVES

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée à l'HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 68, rue de Lafayette, PARIS

26e ANNÉE — DIMANCHE 3 FÉVRIER 1901 — N° 30

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
BASTIA
Lever du soleil, 7 h. 17 — Coucher, 5 h. 44 m.
Lune : Premier quartier, le 30. — Pleine, le 8
FÊTE DU DIMANCHE : Saint André Corsini.

2 FÉVRIER

L'Orphelinat du Bon-Pasteur

Nous avons admiré, aux vitrines de MM. Gualtella, les beaux lots qui y sont exposés depuis quelques jours et qui seront attribués aux gagnants de la Loterie du Bon-Pasteur. Il y en a quelques uns de remarquables, et tous, même les plus modestes, mériteraient d'être mentionnés.

Citons, surtout, une très belle jardinière, deux magnifiques lampes, une boîte à thé chinoise, plusieurs coussins de soie, et quantité d'objets fabriqués par les religieuses et leurs orphelines, dentelles, travaux d'aiguille, porte-journaux, porte-cartes, etc., de toute beauté.

De sorte que les personnes qui, voulant contribuer à une bonne œuvre, prennent des billets, courent, par-dessus le marché, la chance de gagner de jolis objets.

Et, s'il est une œuvre qui mérite réellement les encouragements de tous et les sympathies, non seulement des bons chrétiens, mais de tous les amis de l'humanité, de tous les philanthropes, c'est bien cette œuvre éminemment humanitaire du Bon-Pasteur, qui offre un refuge assuré à tant de pauvres orphelines abandonnées et, aussi, à tant de malheureuses repenties, que l'égarement d'un moment a bannies de la société. Ces infortunées, le monde impitoyable les rejette et les bafoue ! la sainte charité chrétienne les recueille et leur procure un asile de paix.

L'Orphelinat du Bon-Pasteur de notre ville abrite une centaine de fillettes et un nombre assez considérable de repenties. Si nous ajoutons les nombreuses religieuses qui, avec un zèle de tous les instants, ne cessent de donner à tout ce monde les soins les plus maternels, les plus affectueux, on arrive à un chiffre de près de 200 personnes, qu'il faut habiller et, surtout, nourrir chaque jour.

On peut se faire une idée des besoins de cet Etablissement, quand on saura que le pain seul nécessite, chaque année, une dépense d'environ 7.000 francs.

Et les ressources se font, malheureusement, de plus en plus restreintes. Les bienfaiteurs habituels, par le temps de gêne qui court, *serrent les cordons de la bourse*, les quêtes dans les églises — deux par an, une à Saint Jean et une à Sainte-Marie — ne produisent que des sommes presque insignifiantes, et les quêtes à domicile ne donnent que peu de chose. Reste le travail de tout le personnel de l'Orphelinat, qui procure à la Maison ses principales ressources. Mais hélas ! ces ressources sont encore bien insuffisantes pour faire face aux dépenses les plus indispensables de chaque jour. C'est miracle que l'on puisse arriver à la fin de l'année, à joindre les deux bouts, et nous comprenons les vives anxiétés, les *angoisses mortelles*, qui doivent assaillir la pauvre Supérieure, lorsque, se trouvant à court d'argent, elle se voit dans l'impossibilité de parer aux nécessités les plus urgentes.

« Espoir et confiance en Dieu et en sa divine Providence ! » nous répond cette femme admirable de foi, lorsque, anxieux de savoir comment elle peut arriver à se tirer d'affaire, nous lui demandons sur quelles ressources nouvelles elle peut bien compter.

Oui, certainement, espoir et confiance en Dieu ! mais n'est-ce pas aux personnes charitables à se *faire, en l'occurrence, les pourvoyeuses de la divine Providence ?*

L'Orphelinat du Bon-Pasteur est une des institutions qui font le plus d'honneur à notre ville. Nous *dirions volontiers, que c'est une de ses gloires.* Aux habitants, à la population entière de lui venir en aide, de le soutenir, de lui procurer journellement des moyens d'existence.

T...

La loterie du Bon-Pasteur sera tirée le dimanche, 10 février, à 1 heure et demie, au Palais de Justice, *dans la salle du Tribunal de commerce.*

On peut se procurer des billets chez MM. Gualtella, où la plupart des lots sont exposés. Prix du billet, 1 franc.

Les détenteurs de billets sont priés d'en régler le montant à Mme la Supérieure ou de lui retourner ceux qu'ils ne peuvent garder, avant le jour du tirage.

Après le tirage, les billets non rentrés seront considérés comme placés et le montant en sera réclamé aux porteurs.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de M. l'abbé Lemire sur le Contrat d'association.

Cet article est ainsi conçu :

« L'association est libre en France. »

Nombre de votants	435
Majorité absolue	218
Pour l'adoption.	30
Contre.	405

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

♣

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de M. Cuneo d'Ornano, ainsi conçu :

« Sont abrogées toutes les lois ou dispositions législatives contraires à l'exercice du droit d'association et à la présente loi, notamment les articles 291 à 294 du code pénal, la loi du 10 avril 1834, la loi du 14 mars 1872 sur l'association internationale des travailleurs. »

Nombre de votants	479
Majorité absolue.	240
Pour l'adoption.	88
Contre.	391

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

♣

Scrutin sur la prise en considération du contre-projet de M. Puech, dont l'article 1er est ainsi conçu :

« *Les associations de personnes* peuvent se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, quel que soit leur objet, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux lois, aux bonnes mœurs et à l'ordre public. »

Nombre de votants	537
Majorité absolue	269
Pour l'adoption.	235
Contre.	302

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté *pour.*

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 Février à 3 heures

1. Korrely-Marsch.
2. La Traviata, Verdi.
3. Chants Lointains, Delserte
4. La Mascotte, Audran.
5. Sur le Bosphore, Gand.

Le Chef de Musique, MOULINE.

Conférences populaires

La prochaine conférence sera faite par M. Goutte, professeur au Lycée, sur le sujet suivant : « Les populations de l'Algérie. » Elle aura *lieu aujourd'hui 3 février* à 1 heure un quart, dans la salle du péristy'e du théâtre.

Sans Pain

Nous recevons personnellement des plaintes amères de la part de nombreux ouvriers de la ville qui se trouvent sans travail et dont la misère est des plus noires.

On dit *avec raison* : « *Quand le* bâtiment va, tout va » Or, à Bastia, non seulement le bâtiment ne va pas du tout, mais encore les travaux publics de la ville et ceux de l'Etat sont absolument nuls. Il y a pourtant des travaux en cours pour lesquels les fonds ne manquent pas, mais ces travaux ont été suspendus, depuis quinze jours, par le fait de l'administration. En effet, d'après les renseignements fournis, les entrepreneurs du Port ont adressé, le 15 décembre, une demande en augmentation de prix ou en résiliation de leur marché, le prix du charbon et du fer ayant augmenté d'une façon considérable ; mais après un mois d'attente, aucune réponse ne parvenant à Messieurs les entrepreneurs, ceux ci ont jugé à propos de *suspendre* complètement leurs travaux, pour la sauvegarde de leurs intérêts. Or l'Administration aurait reconnu que les entrepreneurs ont droit à la résiliation demandée, et l'on serait *sur le point* de la leur accorder. Reconnaitre que ces entrepreneurs ont droit à la résiliation de l'entreprise, c'est reconnaitre en même temps qu'ils ont droit à une augmentation de prix ; mais alors nous sommes à nous demander pourquoi cette augmentation n'est point accordée à des entrepreneurs possédant un outillage spécial d'une grande valeur qui leur permet d'exécuter les dragages aux meilleures conditions, et qui eux aussi ont tout intérêt à faire travailler leur matériel.

La *résiliation* pure et *simple*, si elle est accordée, aura pour résultat d'ajourner indéfiniment les travaux, soit au vieux port où ils sont à peine commencés, soit au nouveau port, où ce qui reste à effectuer sera une gêne permanente pour le mouvement des navires.

Ces travaux ont cependant été déclarés d'utilité publique depuis six ou sept ans ; aussi ne comprenons-nous pas que la Chambre de commerce qui a donné une subvention de 500,000 francs, — soit plus de la moitié de la dépense — reste inactive en présence de l'ajournement des travaux.

Pour la seconde fois, *nous faisons* un pressant appel à l'Administration supérieure et à la Chambre de Commerce pour qu'elles abrègent les formalités qui s'opposent à la reprise des travaux interrompus, et aussi pour la mise en adjudication, à bref délai, des travaux projetés depuis longtemps dans le but de terminer notre port.

Soixante pauvres ouvriers attendent une solution décisive et immédiate ; la vie est rude, le pain est cher, et les enfants pleurent : ces larmes que l'on devine, la presse seule les comprend, et nous, les jeunes, nous qui voudrions ici-bas plus de justice et d'humanité, — quand donc viendra ce jour ? — nous nous intéressons à la souf-

---

120e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVII

LA FIN DE L'ORAGE

Il y avait là de quoi faire hésiter le plus intrépide ; aussi Picardet, en dépit de son courage naturel, balança-t-il un instant ; mais à la vue du drapeau subitement enflammé au-dessous de lui, il comprit que tout délai devenait mortel, et prit héroïquement son parti. Relâchant subitement l'étreinte par laquelle jusqu'alors il s'était tenu collé à la tige du peuplier, il coula du haut en bas plutôt qu'il ne descendit, et arriva à terre avec une *rapidité* si foudroyante qu'on eût dit la chute d'un aérolithe.

Au moment où le taillandier, aveuglé et étouffé par la fumée, les cheveux en flammes comme la queue d'une comète, les mains sanglantes et les habits brûlés en plusieurs endroits, se roulait sur le sol en rugissant de douleur, un jet d'eau, sorti de la pompe et dirigé par Toussaint Gilles, l'inonda de la tête aux pieds avec à temps pour lui sauver une partie de ses cheveux.

— Maintenant que Picardet est éteint, s'écria le capitaine, sauvons l'arbre de la liberté ; allons, ferme ! de l'ensemble et du poignet !

En parlant ainsi, Toussaint Gilles lança sur le peuplier le tuyau mobile dont il s'était réservé la manœuvre, et ses aides se mirent à pomper avec ardeur ; mais avant que le moindre filet d'eau fût arrivé à sa destination, les travailleurs virent, avec une surprise mêlée d'effroi, la pompe se soulever entre leurs mains et tomber lourdement de côté en répandant sur leurs jambes le liquide qu'elle contenait.

Tous les yeux se fixèrent avec ébahissement sur M. de Vaudrey, qui venait d'arrêter à l'improviste, et dont le poignet herculéen avait accompli ce tour de force.

Le gentilhomme campagnard paraissait parfaitement calme, mais son teint était animé et son front mouillé de sueur, ce qui semblait indiquer qu'il avait marché fort vite.

A quelques pas, le fidèle Rabussin se tenait immobile dans une attitude martiale ; d'une main il serrait avec force un bâton noueux plus semblable à une massue qu'à une canne, de l'autre il menait en laisse Sultan, le monstrueux chien de garde du baron.

Un *silence de stupéfaction* régna pendant un instant ; enfin Toussaint Gilles prit la parole.

Qu'est ce que cela signifie ? demanda-t-il d'une voix tremblante de courroux.

— Il me semble que c'est facile à comprendre, répondit froidement M. de Vaudrey.

—Pourquoi renverses-vous notre pompe.

— *Pour vous empêcher* de pomper.

— Et pourquoi voulez-vous nous empêcher de pomper ?

— Parce que ce n'est pas à ceux qui ont mis le feu de l'éteindre ; il vous a plu de voir brûler ces colonnes de bois, il me plaît à moi de voir brûler ce peuplier.

— Relevez la pompe ! dit le capitaine à ses compagnons d'un air impérieux ; nous verrons si l'on osera encore la renverser.

— Et moi je vais voir si l'on osera la relever quand je le défendrai ! répondit le baron en croisant tranquillement ses bras nerveux sur sa vaste poitrine.

Un long murmure se fit entendre ; mais aucun des assistants ne bougea.

— Lâches ! s'écria Toussaint Gilles en lançant à ses amis un regard furieux ; un seul homme vous fait donc peur ?

— D'abord, ils sont deux, dit à l'un de ses voisins le prudent Laverdin, et deux qui en valent dix, sans compter leur monstre de chien qui a la réputation d'étrangler les loups d'un seul coup de mâchoire.

Gastheret seul, brave par tempérament et d'humeur batailleuse, vint en aide à son ami ; mais à l'instant où il s'élançait sur M. de Vaudrey, Rabusson lui barra le passage.

— Un contre un ! dit l'ancien maréchal des logis ; si tu as envie d'être battu, me voilà.

— Tu as un assommoir et un chien, répondit le boucher, moi, je n'ai que mes poings.

— C'est juste.

Avec une générosité qui touchait à l'imprudence, Rabusson fourra son bâton noueux entre les mâchoires du dogue auquel il dit impérativement : Garde moi ça, Sultan, et ne bouge pas !

Se redressant alors et regardant le boucher d'un air de défi :

— Maintenant, lui dit-il, en veux-tu tâter ?

— Tout de suite, répondit Gastheret en se mettant en garde avec l'aplomb d'un boxeur expérimenté.

(A suivre).

france, heureux de pouvoir accomplir une œuvre d'amour et de pitié...

FLEUR DE BITUME.

P. S. — La République d'Ajaccio a inséré mon article. Situation regrettable. Cela prouve que j'ai été compris.

F. de B.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

I PRECEDENTI e CECCA

Cecca (a Pedro-Paulu)

C'è u scià Bastianu...

Pedro-Paulu (rivoguendu a Cecca)

Chi passi!

(ace Cecca)

SCENA V.

I PRECEDENTI, meno CECCA

Michele (piano a Pedro-Paulu)

È statu di parélla.

(forte)

Eo mi ritiru.

Scena

Perchè? Un credu che bo' guastile nulla.

Michele

Ete ragione... E forse vò ch'eo resti.

(entra Vastiana).

OBSÈQUES DE M. SANTELLI

Juge de paix de Nonza

Dimanche, à Canari, une affluence considérable rendait les dernières devoirs à M. le docteur Santelli, juge de paix du canton de Nonza. Le deuil était conduit par M. le docteur Raphael Santelli, fils du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le docteur Alessandrini, maire de Canari, conseiller général du canton de Nonza ; le docteur Orsini, juge de paix de Luri ; Avogary de Gentile, ancien magistrat ; Campocasso, receveur des Postes à Saint-Florent.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe de ce magistrat d'élite, de ce médecin distingué, qui fut toujours un homme de bien : l'un par M. Crucioni, instituteur à Canari, ami personnel du défunt, l'autre par M. Pietri, greffier de la justice de paix.

Voici l'adieu de M. Crucioni.

Messieurs,

Je ne veux pas laisser se fermer cette tombe sans adresser le suprême adieu à l'homme de cœur et de dévouement, au médecin distingué, au magistrat intègre et éclairé dont nous avons à déplorer la perte. Sa mort a eu partout un douloureux et profond retentissement : le cortège immense qui l'accompagne aujourd'hui en dit plus que je ne saurais le faire.

Philippe Santelli. Messieurs, était de ceux auxquels on s'attache vite par des liens durables, car il avait les qualités que l'on apprécie le plus chez un ami : la bienveillance et la sincérité. Dans sa vie publique, comme dans sa vie privée, il ne connut, n'aima que le droit chemin.

Il possédait une belle intelligence, capable de tout apprendre et de tout savoir. Aussi fut-il brillant élève au lycée de Bastia et sujvit-il avec non moins de succès les cours de la faculté de médecine de Montpellier. Ses études achevées, il rentra dans son pays natal, où, pendant quarante ans, il exerça la médecine avec une science, une abnégation et un dévouement qui produisirent de merveilleux résultats.

Nommé magistrat, il se montra immédiatement et toujours, c'est-à-dire pendant vingt ans, à la hauteur de sa tâche par un jugement sûr, une rare compétence des questions de droit et une impartialité qui ne fut jamais suspecte. Il a constamment refusé ses fonctions par la dignité qu'il apportait à les remplir.

L'amour de l'étude était comme le trait distinctif de sa nature : il trouvait après l'accomplissement de ses devoirs professionnels le temps et la force pour acquérir de nouvelles connaissances. Ce fut un homme complet et digne de toutes les situations.

Je m'arrête : ce n'est pas en présence de vous tous, qui avez eu le bonheur de le connaître comme médecin, comme maire et comme juge, qui avez pu apprécier ses qualités d'esprit et de cœur, son amenité dans les relations, sa constante bienveillance, que j'ai besoin de redire tout le bien que, pendant soixante ans, il a produit dans ce canton. En quittant cette tombe, vous n'oublierez pas, j'en suis sûr, que celui qui y repose a aimé à combattre le bon combat, qu'il a noblement rempli sa tâche d'honnête homme et de bon citoyen, qu'il avait fait de l'accomplissement du devoir le véritable but de sa vie.

De pareils souvenirs, malgré l'amertume qui s'y attache, n'ont rien que de salutaire et de réconfortant. Ils sont l'hommage dû aux morts qui ont donné le bon exemple, les vivants y trouvent de la force et une impulsion à bien faire.

Puissent nos témoignages de sympathie et nos regrets apporter quelque allégement à la douleur d'une épouse éplorée et d'une famille que cette mort plonge dans le deuil.

Philippe Santelli, adieu!

CHAMBRE MUSICALE

Concert de Charité

du lundi 4 février 1901

Programme

1. *Sérénade.* — Piano, 2 violons, violoncelle. Victorin Jonciéres.
2. *Cendrillon.* — marche des Princesses. 2 pianos. Massenet.
3. *Andante.* — Piano et violon. Grieg.
4. *Aronde.* — Gluck. Chanté par Mme Brandizi.
5. *Allegro dramatique,* — piano et violon. Sylvio Lazzari.
6. *Nocturne en fa mineur,* piano — Chopin.
7. *Les Huguenots,* cavatine du page, Meyerbeer. Chantée par Mme Nepveu.
8. *Pareéfal,* prélude, piano et orgue, Wagner.
9. *Allegretto de la 8e symphonie,* piano, 2 violons et violoncelle. Beethoven.
10. *Lachen,* Dehles. — Chanté par Mme Brandizi.
11. *Allegro vivace de la sonate pour violoncelle,* piano, violon. Grieg.
12. *Ballade en sol mineur,* piano. Chopin.
13. *Vieille chanson du jeune temps,* O'Kelly. — Chantée par Mme Nepveu.
14. *Andante et scherzo,* piano et violon, Gabriel Faure.

Patronage des Ecoles laïques

Les membres du comité ainsi que les directeurs et directrices des écoles communales sont instamment priés d'assister à la séance du comité qui aura aujourd'hui, dimanche, 3 février, à 5 heures du soir, dans le parloir du lycée.

NOUVELLES MILITAIRES

Sont inscrits sur le tableau d'avancement, en 1901, les officiers d'infanterie de l'armée territoriale dont les noms suivent.

Pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines retraités Porri, Butily, Ortoli Giacomoni, Figoli ; Antoni, du 191e territorial ; de Buttafoco, capitaine de réserve au régiment de Corse.

— Pour le grade de capitaine, M. Levie, lieutenant au 1er bataillon territorial de zouaves.

— Pour le grade de lieutenant, MM. les sous lieutenants Benetti, du 14e territorial ; Cattoli, du 7e bataillon de zouaves ; Fiorini, du 191e territorial ; Folacci, du 98e territorial ; Gambarelli, du 119e ; Lusinchi, du 43e ; Poggi, du 143e ; Tomasini, du 139e ; Tristani, du 86e.

— Pour le grade d'officier d'administration de 2e classe du génie, MM. Martini et Zanotti, officiers d'administration de 3e classe.

Correspondance

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

En réponse à la lettre publiée par votre estimable journal en date d'hier sous la signature « Un père de famille », les membres de l'officialité de la confrérie de Saint-Roch sont à la disposition de la population bastiaise pour faire processionnellement le tour de la ville avec la statue de notre Saint Protecteur ; mais pour cela, il faut avant tout que l'autorisation nous vienne de haut lieu ; à la population de s'adresser à M. l'Archiprêtre de Saint Jean.

Veuillez agréer, etc.

SARTORI, *prieur* ; VINCENTI, *sous-prieur* ; LE CHE, FUSELLIER, *assistants*.

Bulletin financier

Paris, le 30 janvier 1901

Les événements favorables manifestés au début de la semaine n'ont pas pu se maintenir et les cours s'abandonnent en clôture. Le 3 0/0 perpétuel à 102 fcs, le 3 1/2 à 101,70 à Extérieure fin à 71 1/2.

Nous disons aujourd'hui que le Crédit sont calmes. Crédit Lyonnais 1,114, Société Générale 617, Comptoir National d'Escompte 590, Crédit Foncier 861.

En valeurs industrielles, les actions du Secteur de la Rive Gauche de Paris restent à 119 et les Obligations 5 0/0 à 505 ; l'action Paris Nationale vaut 165.50. Les expériences publiques quotidiennes de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence, 8, Passage de l'Opéra à Paris, provoquent de grandes demandes en vue de cette Société.

La Société Belge Horticole de Charbonnages, imprimerie, sur son monument, de 12 mètres de haut sur 2 de large, une couronne d'immortelles, un laurier, des palmes, des attributs, sept kilomètres de rubans de 1 fr. 25, deux kilomètres et demi de rubans ordinaires et la charge de fer fabriquées avec tout le matériel de trempe I y attaché.

Chemins Français ainsi soient.

Société Amicale

des Stations climatiques de la Corse de la Station hivernale d'Ajaccio et du Progrès de l'Ile.

Situation Economique de la Corse

Dans sa Séance du 29 Octobre 1900, le Conseil d'Administration de la Société amicale des stations climatériques de la Corse, de la Station hivernale d'Ajaccio, et du Progrès de l'Ile, a délibéré ce qui suit :

Depuis longues années, la supériorité des stations climatériques de la Corse a été signalée par de nombreux et éminents médecins Européens. Cette supériorité a été consacrée par les congrès médicaux internationaux de Berlin du 3 mai 1897 et de Paris, dans sa séance du sept août mil neuf cent, sur la communication présentée par M. le Docteur Pompeani. De sorte que la guérison de la tuberculose, de toutes les maladies de poitrine, de cœur, des nerfs, scrofule, rachitisme, asthme, anémie, par la simple cure d'air des stations climatériques de la Corse, et surtout la station hivernale d'Ajaccio et ses voisines, est devenue une question humanitaire.

D'un autre côté, la situation économique de la Corse n'est pas brillante. Elle n'exporte annuellement que pour dix à douze millions, et elle importe pour soixante dix à quatre vingts millions. Il ne saurait en être autrement : car la première richesse des nations, la Population Virile, lui manque. On ne trouve guère plus, dans tous les villages, que des femmes, des enfants et des vieillards. On ne peut pas évaluer à moins de trente mille, les hommes de dix huit à soixante ans, absents du pays, et dont pas même le dixième n'y revient que pour y mourir. Les deux tiers de cette population virile ne sont pas remplacés ; un tiers seulement, dix à douze mille Italiens, y viennent, de novembre à mai, pour les travaux de la terre et autres industries manuelles. Or ce travail est ouvrers pour la Corse, parce que ces Italiens, sur la journée moyenne de deux à trois francs, ne dépensent pas plus de cinquante centimes. Tout le pécule est exporté en Italie.

Pour tirer la Corse de cette situation, il faut donc augmenter le plus possible la Population, en faisant connaître au monde entier, les ressources médicales, industrielles et agricoles du Pays. Les ressources médicales sont les seules qui existent pour le moment, car elles sont toutes faites, dans la nature ; c'est le climat, ce sont les stations climatériques, c'est par elles qu'il fallait commencer ; c'est dans ce but qu'a été fondée le vingt novembre mil huit cent quatre vingt douze, notre Société amicale. Les résultats qu'elle a obtenus, dans sept ans, en décuplant la population des hivernants et en encourageant les constructions et la production, le tout avec des ressources de publicité « minuscules », prouvent que la grande publicité est nécessaire pour obtenir des résultats sérieux, car la Corse n'est pas connue, et souvent très méconnue, et n'a d'autre avenir que la venue des continentaux français et étrangers. Ce qui le prouve, c'est la gêne causée en ville et dans tout le pays par la mauvaise saison hivernale mil huit cent quatre vingt dix neuf, mil neuf cent, causée par la situation politique de l'Europe, et par l'épidémie de la variole.

Une large publicité est donc une question de vie ou de mort pour la Corse. A cet effet, notre Société amicale a été fortement reorganisée, par acte du vingt trois juin mil neuf cent, et elle a immédiatement préparé les mesures nécessaires à prendre, pour organiser une publicité efficace. Grâce à son personnel nombreux, gratuit et dévoué, et à la générosité de quelques Patriotes, dont les noms seront plus tard connus, elle a pu organiser une publicité sérieuse et sûre. Mais elle n'a pu aborder, ni les grands journaux ni les grandes compagnies de Publicité illustrée, ni les a fiches peintes dont l'utilité et la vogue augmentent tous les jours. Elle a constaté que les souscriptions particulières n'aboutissaient guère, et qu'il était indispensable de s'adresser aux pouvoirs publics.

Un appel fait aux trois cent soixante maires de l'île n'a pas réussi.

Le Conseil général a reconnu l'utilité de notre publicité, et a regretté que la situation du Budget départemental ne lui permettait pas de nous accorder plus de deux cents francs, cette année.

Le Conseil municipal d'Ajaccio ville à laquelle doit surtout profiter la prospérité des stations climatériques, n'a pas encore été abordé, parce que nous manquions de certains renseignements sur les villes d'eaux et stations du littoral de la Méditerranée. Il en résulte, que ces villes dépensent annuellement chacune, pour leur publicité et leur bonne renommée, de dix mille à trente mille francs. Sans doute, la ville d'une station naissante ne peut, pour le moment, inscrire à son budget de pareilles sommes, mais elle devrait comprendre que son avenir et celui de la Corse dépendant de la prospérité des stations climatériques, une subvention contributrice une dépense bien plus utile que certaines dépenses de luxe et d'agrément, qui ne profitent qu'à quelques individus peu intéressants. L'avant dernière municipalité nous avait octroyé cinq cents francs par an ; la dernière nous les a supprimés. La municipalité actuelle paraît mieux disposée. Au surplus, comme toutes les villes d'eaux et stations naissantes, les stations climatériques de la Corse et particulièrement celle d'Ajaccio, ont des partisants et des adversaires. L'immense majorité du pays est pour la prospérité des stations. Une minorité infime, composée surtout de gens ayant une position acquise, est contraire. Ses raisons peuvent se résumer par ces mots : 1. chorté, 2 pays moins sain. La majorité répond : 1. Les choses ont partout augmenté de prix surtout à cause des acilités des transports, et ont moins augmenté, en Corse, qu'ailleurs D'autre côté, les prix des salaires, des loyers et les revenus ont augmenté partout. 2. Les deux cent cinquante mille phtisiques qui fréquentent la côte d'azur, n'ont en rien altéré la santé des heureux habitants de cette côte. Nous avons donc tout à espérer du nouveau conseil municipal d'Ajaccio.

Il est de notre devoir de frapper à toutes les portes, dans l'intérêt de centaines de mille malades et convalescents, qui trouveront, en Corse, un prompt et sûr soulagement à leurs souffrances, et dans l'intérêt de la Corse entière En faisant connaître au monde entier ses ressources médicales, agricoles et industrielles, nous aisons une œuvre humanitaire.

Conseil d'Hygiène

Le conseil d'hygiène s'est réuni aujourd'hui 2 février, à la Sous-Préfecture. Le compte-rendu complet de la séance sera publié ultérieurement.

En attendant, nous tenons à faire connaître que des mesures sérieuses ont été prises pour enrayer l'épidémie de variole. On a décidé que les vaccinations se feraient sur des points divers de la ville d'après le tableau suivant :

Lundi, de 9 à 11 heures, à l'hôpital civil par M. le docteur Ramaroni.

Mardi, au nouveau poste, au corps de garde des douanes, de 10 à 11 heures, par M. le docteur Zuccarelli.

Jeudi, de 2 à 4 heures, au théâtre, par M. le docteur Grimaldi.

Samedi, de 9 à 11 heures, à l'ancien hôpital, par M. le docteur Salicetti.

Deux autres médecins seront chargés de visiter les Ecoles.

Le conseil d'hygiène a prié M. le Maire de demander du vaccin d'urgence.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. En gare 1 fr. et le nom Victor Vaissier.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 février (7e arrondissement. — 7 heures du matin, + 6. midi, + 9. 6 heures du soir, + 8. Maxima, + 9 au lieu, + 6.

Ajaccio. — 7 heures du matin, 753 mm. midi, 75 mm. 6 heures du soir, 756 mm. Vent. — 9 h. du matin, S. O. assez fort, 4 h. du soir, S. O. assez fort.

État du ciel, nuageux.

État de la mer, agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin 4 mm.

∴

Nos représentants

M. de Casa-Bianca a été nommé membre de la commission pour l'examen du projet de loi sur l'extradition.

∴

Obsèques de la Reine

A l'occasion des funérailles de S. M. la Reine Victoria, à la sous-préfecture et aux divers consulats le drapeau a été hissé en berne.

A Ajaccio, un service funèbre a été célébré à l'église anglicane. Le Général Gouverneur s'était fait représenter à cette cérémonie par M. le lieutenant-colonel de Prêval, du 163e d'infanterie.

∴

Société de Sainte Dévote

Les membres participants sont avisés que la perception des cotisation aura lieu au siège social les dimanches 3 et 10 février courant de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires sont priés de mettre leurs livrets à jour.

Le trésorier, RAIBALDI.

∴

La pharmacie Raffaelli, place Preà, Bastia, rembourse les Tickets qui ont été pris chez lui le 20 janvier dernier.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Aujourd'hui dimanche, à la mairie, de 10 à 11 heures, payement de la cotisation mensuelle et de toutes celles non payées à ce jour.

Le Bureau recommande la plus grande exactitude.

L'assemblée générale ayant lieu normalement le 4e dimanche de janvier a dû être reportée à une date ultérieure attendant les ordres de M. l'Administrateur séquestre.

Le Comptable : A. GUELFUCCI.

∴

Royal Windsor

La célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

∴

Dentiste

Mme Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colombani), où elle recevra du 1er au 9 février.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Culture du lin

Le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre est fixée, pour 1900, à 77 fr. 50 par hectare.

Pour 1899, cette prime s'était élevée à 92.50.

∴

Aux amateurs de chevaux

A vendre un cheval hongre, sang vif, robe clair café ; habile au galop, au trot, pour selle ou attelage. Taille supérieure à 1 m. 40. Agé de 4 à 5 ans.

Pour tous renseignements s'adresser à *M. Casella, Mioino.*

Lisez tous

L'Auto-Velo

Grand journal de sport quotidien, 5 cent.

Le mieux renseigné

Le plus intéressant.

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux
Emballage soigné et gratuit
A. P. PADOVANI, ex. édittionnaire,
7, route du Cap, Bastia.

BOURSE DE PARIS

1 février — 2 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien 101.75 — 101.90
— 3 p. 0/0 amorti. 100.35 — 100.20
+2.60 — 3.60

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Corses au Venezuela

Sur les pressantes démarches de M. le député Malaspina, auprès des ministres des affaires étrangères et de la marine, il a été décidé que le croiseur *Suchet* sera envoyé dans la mer des Antilles, pour la protection des nombreux Corses établis à Carupano, à la Guayrra et dans les autres villes du Venezuela.

Cette nouvelle sera accueillie avec reconnaissance par les familles de nos compatriotes.

PALMES ACADÉMIQUES

La promotion des palmes académiques, accordées à l'occasion de l'Exposition, paraîtra jeudi prochain.

La promotion dite du jour de l'an paraîtra vers la fin de ce mois.

LÉGION D'HONNEUR

Le colonel Sylvestre, officier d'ordonnance du Président de la République, vient d'arriver à Rome.

Cet officier est chargé de remettre, de la part de M. Loubet, le grand cordon de la Légion d'honneur, au nouveau roi d'Italie.

Service funèbre

Un service funèbre a été célébré, ce matin, au temple de la rue d'Agueseau, à la mémoire de la reine d'Angleterre.

Toute la colonie anglaise y assistait.

Le président de la République s'y était fait représenter par M. Combarieu, secrétaire général de la présidence et par un officier d'ordonnance.

Un autre officier d'ordonnance représentait la maison militaire du Président.

Presque tous les membres du gouvernement étaient présents à cette cérémonie.

Les Morts du Jour

M. Barbedette

M. Barbedette, sénateur de la Charente Inférieure, est décédé hier. Il était âgé de 64 ans.

Ancien magistrat, député de la Rochelle en 1877, il entra au Sénat en 1885.

es obsèques DE la Reine d'Angleterre

De Cowes à Portsmouth

Le cercueil de la Reine a été transporté en grande pompe de Cowes à Portsmouth, sur le yacht royal *Alberta*, suivi des autres yachts royaux et de nombreux navires.

A cinq heures, le cortège arrivait à Portsmouth.

La cérémonie à Londres

Le cercueil de la Reine a été dirigé de Portsmouth sur Londres, ce matin à 9 heures ; il est arrivé à Londres à 11 heures, à la gare Victoria. Le temps était gris. Une foule immense parcourt les rues de la ville. Tous les magasins sont fermés. Les restaurants avaient annoncé qu'ils ouvriraient seulement dans l'après midi.

Le service médical est assuré par 11 postes, 18 médecins et 400 ambulanciers.

31 000 hommes de troupes sont chargés d'assurer le service d'ordre.

Il y a, en outre, une garde d'honneur aux gares de Victoria et de Paddington, ainsi qu'au palais de Buckingham.

Tout le monde est en grand deuil.

Quand le train royal entre dans la gare Victoria tout le monde se découvre.

Le cercueil est rapidement transporté sur l'attelage qui doit le conduire à la gare de Paddington.

La couronne royale est placée sur le cercueil

Quatre musiques militaires qui jouent les marches funèbres de Beethoven et de Chopin, précèdent le cercueil.

Le cortège se met en marche à 11 heures et demie. Derrière le cercueil un sous-officier porte l'Etendard royal, puis vient le roi Edouard, à cheval ; à sa droite, l'Empereur d'Allemagne ; à sa gauche le duc de Connaught, puis tous les membres de la famille royale, les rois des Belges, de Portugal et de Grèce, également à cheval.

Immédiatement après la reine et les princesses dans quatre voitures.

Les attachés militaires étrangers viennent ensuite, puis l'état-major de l'armée, et les feld-maréchaux.

Sur le passage du cortège la foule est silencieuse et recueillie.

Les troupes navales sont les dernières du défilé.

Le cortège arrive à la gare de Poddington à 1 heure.

à Windsor

Le train royal, emportant le cercueil à Windsor, est parti à 1 heure et demie, et est arrivé une heure après.

La foule est considérable.

Les chevaux, devant conduire le cercueil qui pèse 350 kilos, refusant de marcher, on fait atteler le char funèbre par des marins qui contiennent le cercueil jusqu'à la chapelle Saint Georges, où le service religieux est célébré.

Après la cérémonie, le cercueil est déposé dans le monument commémoratif du prince consort, où il restera jusqu'à lundi.

Ce jour là les restes de la Reine seront déposés dans le mausolée de Frogmore, où est enterré le prince Albert.

∴

La France était représentée à ces obsèques par le vice-amiral Bienaimé, chef d'état-major général de la marine ; du général Dubois, secrétaire général de la Présidence de la République ; de M. Delavaud, premier secrétaire d'ambassade, chef adjoint du cabinet du ministre des affaire étrangères, et du commandant Chabaud, officier d'ordonnance du Président de la République.

La mission extraordinaire s'était réunis le contre-amiral Férron, notre attaché naval, et le colonel de Pontavice, notre attaché militaire à l'ambassade de France à Londres.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'Invasion du Cap

On télégraphie du Cap au *Daily Mail* que plusieurs colonnes de Boers ont pénétré dans la colonie du Cap, et qu'elles prennent leurs dispositions pour effectuer leur rassemblement, afin d'entreprendre une action commune dans le Nord-Est.

Les troupes anglaises ont reçu l'ordre d'effectuer un mouvement correspondant.

Négociations avortées

On télégraphie de Pretoria au *Standard* que l'ancien président Pretorius, envoyé auprès du général Botha en qualité d'émissaire de paix, a échoué dans sa mission.

Les Boers sont résolus à rendre *l'indépendance à leur pays ou à mourir pour elle.*

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Nous complétons le compte-rendu de la séance d'hier, les dernières dépêches ne nous étant parvenues que samedi matin.

Les Prévoyants de l'Avenir

M. Gauthier de Clagny

dit que le gouvernement veut arriver à supprimer les sociétés ouvrières pour laisser subsister les sociétés financières. (Applaudissements à droite)

M. Rousset

reproche aux membres de la droite de défendre les grandes compagnies.

M. de Romel

proteste contre cette imputation, les membres de la droite n'ont aucun intérêt à protéger les grandes compagnies.

Vif Incident

M. Lasies se tourne vers la gauche et lance le mot de « panamistes. »

Il se produit une violente agitation. Le président a toutes les peines à rétablir le silence et à maintenir la parole à M. Gauthier de Clagny qui termine son discours en demandant pour les Prévoyants de l'Avenir une liberté absolue d'administration, sous le contrôle des lois.

L'Ordre du Jour

L'ordre du jour de M. Barthou, voté à mains levées, est ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement de surseoir à l'exécution de l'arrêté ministériel en vue de permettre aux *sociétés les Prévoyants de l'Avenir* et similaires, d'étudier les modifications à apporter à leurs statuts, passe à l'ordre du jour. »

Violent Incident

M. Rouanet demande la parole pour un fait personnel, et attaque violemment les membres de la droite qui ont voté les Conventions.

De nombreuses protestations s'élèvent des bancs de la droite.

Il y a échange d'interpellations très violentes.

M. Rouanet est rappelé à l'ordre.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Bartoli Attilius, savonnier, de Bastia, et Parigi Marie-Dominique, ménagère, de Castellare de Casinca.

NAISSANCES. — NÉANT.

DÉCÈS.

Arrighi Pierre-Paul, 7 ans, de Bastia.

Dominici Alexandrine, 11 jours, de Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de livrer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle considérable et pense lui permettre de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

TUMEUR [illegible]

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale [illegible]

CH. FAY [illegible]

AVIS DE DÉCÈS

MM. Jules et Hercule Michelangeli, MM. Vincent et Hyacinthe Michelangeli, négociants en Amérique, M. Philippe Michelangeli à son enfance, Mme Anne-Marie Leonardi, née Michelangeli, et son fils, Mme Louise Leonardi, née Michelangeli, et ses enfants,

Les familles Figarella, Bonfil et Tomasi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. MICHEL-FRANÇOIS MICHELANGELI

décédé à Figaro le, le 2 février 1901.

Les convois et sera reçu le 3 février, à 10 heures du matin, à Figaro.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ottomani, capitaine en retraite, et Mme Ottomani ; Mme veuve Taddei ; Mme veuve Bartoli Silvia, et ses enfants ; Mme et Mr Agostini, professeur au lycée, et leurs enfants ; M. et Mme Louis Taddei, et leurs enfants ; M. et Mme Pottier ; M. Charles Taddei ;

Les familles Taddei, Ottomani, Melormini, Grandjacques, Achilli, Valentini, Leonardi, Laurent-Atthalin, Bonnot, Pantani, et Léonetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marguerite Bernardini

née Taddei

leur mère, belle mère, sœur, grand'mère, arrière grand-mère, tante et cousine, décédée à Bastia, le 2 février 1901, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Cap, 3, Pair aux Fresnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasso, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs plusieurs fois à Bastia, Lyon-Ain deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, pivoine, d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du cuve greffées sur Rupestris Monticoli et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Viviflés Rupestris Mo. Monti, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XIII

DE MADAME DE L'ESTORADE A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

(Suite)

D'abord, il a trente-sept ans, et j'en ai dix-sept ; il ne mesurait donc pas sans effroi les vingt ans de différence qui sont entre nous. Puis, il est convenu que je suis très-belle ; et Louis, qui partage nos opinions à ce sujet, ne voyait pas sans une profonde douleur combien les souffrances lui avaient enlevé de jeunesse. Enfin il me sentait de beaucoup supérieure comme femme à lui comme homme. Mis en défiance de lui-même par ces trois infériorités visibles il craignait de ne pas faire mon bonheur, et se voyait pris comme un pis aller, Sans la perspective du couvent je ne l'épouserais point, me dit-il un soir timidement.

— Ceci est vrai, lui répondis-je gravement.

Ma chère amie, il me cause la première grande émotion de celles qui nous viennent des hommes. Je fus atteinte au cœur par les deux grosses larmes qui roulèrent dans ses yeux.

— Louis, repris je d'une voix consolante, il ne tient qu'à vous de faire de ce mariage de convenance un mariage auquel je puisse donner un consente neut entier. Ce que je vais vous demander exige de votre part une abnégation beaucoup plus belle que le prétendu serrage de votre amour quand il est sincère Pouvez vous vous élever jusqu'à l'amitié comme je la comprends ? On n'a qu'un ami dans la vie, et je veux être le vôtre. L'amitié est le lien de deux âmes pareilles, unies par leur force, et néanmoins indépendantes. Soyons amis et associés pour porter la vie ensemble. Laissez-moi mon entière indépendance Je ne vous défends pas de m'inspirer pour vous l'amour que vous dites avoir pour moi, mais je ne veux être votre femme que de mon gré. Donnez-moi le désir de vous abandonner mon libre arbitre, et je vous le sacrifie aussitôt. Ainsi, je ne vous défends pas de passionner cette amitié, de la troubler par la voix de l'amour, je tâcherai, moi, que notre affection soit parfaite. Surtout, éviter-moi les ennuis que la situation assez bizarre où nous serons alors me donnerait au dehors. Je ne veux paraître ni capricieuse, ni prude, parce que je ne le suis point, et vous crois assez honnête homme pour vous offrir de garder les apparences du mariage

Ma chère, je n'ai jamais vu d'homme heureux comme Louis l'a été de ma proposition ; ses yeux brillaient, le feu du bonheur y avait séché les larmes.

— Songez, lui dis-je en terminant, qu'il n'y a rien de bizarre dans ce que je vous demande. Cette condition tient à mon immense désir d'avoir votre estime Si vous ne me de iez qu'au mariage, me saurez-vous beaucoup de gré un jour d'avoir vu votre amour couronné par les formalités légales ou religieuses et non par moi ? Si pendant que vous ne me plairez point, mais en vous obéissant passivement, comme ma très-honorée mère vient de me le recommander, j'avais un enfant, croyez vous que j'aimerais cet enfant autant que celui qui serait fils d'un même vouloir ? S'il n'est pas indispensable de se plaire l'un à l'autre autant que se plaisent les amants, convenez, monsieur, qu'il est nécessaire de ne pas se déplaire. Eh bien ! nous allons être placés dans une situation dangereuse ; nous devons vivre à la campagne, ne faut-il pas songer à toute l'instabilité des passions ? Des gens sages ne peuvent-ils pas se prémunir contre les malheurs du changement ?

Il fut étrangement surpris de me trouver si raisonnable et si raisonneuse ; mais il me fit une promesse solennelle après laquelle je lui pris la main et la lui serai affectueusement.

Nous fîmes mariés à la fin de la semaine. Sûre de garder ma liberté, je mis alors beaucoup de gaieté dans les insipides détails de toutes les cérémonies ; j'ai pu être moi-même, et peut-être ai-je passé pour une coquette très délurée, pour employer les mots de Blois. On a pris pour une maîtresse femme, une jeune fille charmée de la situation neuve et pleine de ressources où j'avais su me placer. Chère, j'avais aperçu, comme par une vision, toutes les difficultés de ma vie, et je voulais sincèrement faire le bonheur de cet homme. Or, dans la solitude où nous vivons, si une femme ne commande pas, le mariage de vient insupportable en peu de temps. Une femme doit alors avoir les charmes d'une maîtresse et les qualités d'une épouse. Mettre de l'incertitude dans les plaisirs, n'est ce pas prolonger l'illusion et perpétuer les jouissances d'amour propre aux quelles tiennent tant et avec tant de raison toutes les créatures ? L'amour conjugal, comme je le conçois, revêt alors une femme d'espérance, la rend souveraine, et lui donne une force inépuisable, une chaleur de vie qui fait tout fleurir autour d'elle. Plus elle est maîtresse d'elle-même, plus sûrement elle se rendre l'amour et le bonheur viables. Mais j'ai surtout exigé que le plus profond mystère voilât nos arrangements intérieurs. L'homme subjugué par sa femme est justement couvert de ridicule. L'influence d'une femme doit être entièrement secrète ; chez nous, en tout, la grâce c'est le mystère. Si j'entreprends de relever ce caractère abattu, de restituer leur lustre à des qualités que j'ai entrevues, je veux que tout me semble spontané chez Louis.

Telle est la tâche assez belle que je me suis donnée et qui suffit à la gloire d'une femme. Je suis presque fière d'avoir un secret pour intéresser ma vie, un plan auquel je rapporterais mes efforts, et qui me sera connu que de toi et de Dieu.

(A suivre).

A PARTIR DE DEMAIN

L'ÉCHO DE PARIS

TRANSFORMÉ

Paraît TOUS LES JOURS sur **SIX PAGES** et commence la publication de deux Romans inédits :

LA DOMPTEUSE ROUGE, par **Michel Morphy** ;

CHAMPIGNOL MALGRÉ LUI, tiré de la pièce de MM. Georges Feydeau et Maurice Desvallières, par **Arthur Byl.**

DANS TOUTE LA FRANCE

CINQ CENT. LE NUMÉRO — SIX PAGES — CINQ CENT. LE NUMÉRO

A louer

Grands magasins, Place St-Nicolas.

Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Soufre de Gilette

Minerai de Soufre Français

Remède radical

Contre les maladies de la vigne et les insectes

Soufre natif ou sulfate de cuivre

Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPINO.

VACHERIE A CDER après E fortune. Tenue depuis 22 ans, 30 vaches 1er choix, 2 chevaux et tout le matériel. Vente journalière 450 litres lait à 50 c. Bénéfice net par an 18 000 fr. garantis. On vend 1.500 œufs et 250 k. beurre par semaine en plus du lait. 25 000 francs on garantis suffisent pour traiter. Ecrire ou voir DAGERY 37, boulevard St Martin, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances

à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).

Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, *directeur* particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Le vapeur anglais BERYL chargera à Bastia vers le 6 Février Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES, prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à Arthur C, Southwell, Bastia.

2 Fr PAR AN — **MONITEUR DES RENTIERS** (17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Etudes économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publication des Tirages, Vérification gratuite des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très ancien et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Essai Gratuit de 3 Nos Spécimens. 16, rue des Jeûneurs (près des Bureaux de Paris et 65, Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Se vend chez les bons coiffeurs. Se trouve aussi chez tous les Parfumeurs en flacons et grands flacons.

ENTREPOT : 28, *rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ERS A PLANCHER I

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements

Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

DERNIERS BILLETS LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX

AVIS IMPORTANT

250.000 100.000 50.000 20.000

1 lot de 10.000 fr., 2 lots de 5.000 fr., 25 lots de 1.000 fr., 26 de 500 fr., 104 de 100 fr.

soit 1253 lots pour 651.450 fr. sont remboursés en argent

EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE

15 FÉVRIER 1901

Le billet UN FR. — Six numéros dans toute la France, chez les Buralistes, Libraires, Papetiers, etc. — Demander à chaque vente le Journal-Programme des ENFANTS TUBERCULEUX, 19, rue Richepanse, Paris, qui expédie à la province et à l'étranger.

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC et la POUDRE

Guérissons Vous, Docteur, Pharmacien, etc. La FUMIGATION PECTORALE ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour soulager les *Malades des Voies respiratoires*

Il est vendu dans les Régions France et Etranger.

Notre Formule, Vous la connaissez, Vous en jugerez. Prix, 1 fr. 50 et 2 fr. 50. Se trouve dans toutes les Pharmacies. Pour éviter les Imitations, EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

60 ANNÉES DE SUCCÈS

2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**

(Le seul Alcool de Menthe véritable)

BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dysenterie, la Cholérine, dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.

Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

SE MÉFIER des IMITATIONS

Exiger le Nom de RICQLÈS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Casparini

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

LA

Maison L.-N. MATTEI & Cie

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895, bouteille de 3/4,	4 grappes,		2,50
— 1897,	—	— 3 —	2,50
— 1898,	—	— 2 —	1,75
— 1899,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25

Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,95

Eau-de-Vie pour conservation de fruits

THÉOPHILE ROEDERER & Cie

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE en 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, *représentant* de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

D.O.M. D.O.M.

BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons — Se trouve partout.

D.O.M. D.O.M.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Le meilleur Cigare à 10 centimes se contredit le CIGARE MATTEI

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

sa Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements *L'AMARO MATTEI* APÉRITIF SUPÉRIEUR — *L'Exquis Cigare Mattei*

26e ANNÉE — LUNDI 4 et MARDI 5 FÉVRIER 1901 — N° 50

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

AUTRES DÉPART. 23 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

4 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Un sujet de roman à la Ponson du Terrail. Il existe une *grande agitation en Irlande*. La brutalité anglaise continue à porter ses fruits. Il y a un an, un tenancier expulsé nommé Gadogan, tuait, à Bantry, d'un coup de fusil, le régisseur de domaine, tandis que celui-ci, assis à son bureau, recevait d'autres fermages. Condamné à mort, Cadogan a essayé vainement de se suicider avec un *fer* qu'il avait extrait du talon de son sabot. Trouvé couvert de sang, Cadogan marcha d'un pas ferme à la potence. Le bourreau s'enfait aussitôt après l'exécution, en proie à l'on ne sait quelle terreur. On ne peut le trouver pour signer l'acte du décès de mort. Comme sa signature est légalement nécessaire, le coroner a délivré un mandat d'amener contre le bourreau. L'acte de décès n'est pas encore signé. Il est évident que le bourreau en question redoute quelque vengeance irlandaise.

De Moltke jugé par un de ses compagnons d'armes. Il s'agit du feld-maréchal de Blumenthal qui vient de mourir. Et à propos de sa mort, on rappelle qu'en 1866, les Autrichiens s'emparèrent de son courrier et notamment d'une lettre qu'il écrivait à sa femme. Dans cette lettre Blumenthal disait en parlant du célèbre chef d'état-major prussien : « C'est un homme de génie qui n'a pas la moindre notion de la vie pratique et qui n'entend rien à la conduite des troupes. Je me suis toujours efforcé de me rencontrer avec lui, mais il n'aime guère me voir. Quand je lui dis que ses ordres sont inexécutables, il fait la grimace ; toutefois il s'empresse régulièrement de les corriger suivant mes indications. » Si les appréciations de Blumenthal sont exactes, il faudrait joliment en rabattre du prétendu génie de Moltke.

Les agréments de l'existence à Prétoria, depuis que les Boers ont victorieusement repris la campagne contre les Anglais. Un œuf se vend un franc vingt-cinq centimes la pièce, le sac de pommes de terre de cent livres se vend deux *cents francs*, le reste à l'avenant. La viande a quintuplé de prix et n'est pas mangeable.

Le féminisme en Italie. Deux femmes, le même jour, ont fait leur début dans l'enseignement supérieur. A l'Université de Rome, Mme Thérèse Labriola, fille du professeur bien connu, a ouvert un cours libre de la *philosophie du droit*. Sa leçon inaugurale avait pour sujet : « Comment la philosophie peut aboutir à la solution des problèmes sociaux. » La public venu pour assister à cette première leçon était tellement nombreux que la *professeuse* a dû se rendre dans un amphithéâtre plus spacieux que celui qui avait été primitivement désigné. A l'Université de Pavie, Mlle Rina Monti a ouvert également devant un très nombreux auditoire d'étudiants, de naturalistes et de médecins, son cours libre d'anatomie comparée du système nerveux.

Nous ne manquerons pas si tôt de pétrole. On vient de découvrir à Beamont (Texas) des sources de pétrole qui dépassent de beaucoup en richesse, paraît-il, les puits les plus abondants de Pensylvanie et du Caucase. Le premier puits, ouvert, il y a quelques jours seulement, lance un jet de deux cents pieds de haut et de six pouces de diamètre. Plus de cent mille barils ont été ainsi perdus, et l'on construit en toute hâte des réservoirs pour arrêter ce gaspillage du précieux liquide. Des gens arrivent en foule de l'Ohio et de la Pensylvanie. Les compagnies de chemins de fer ont organisé des trains spéciaux ; on ne sait où loger cette affluence de *pétroliers*. Une fièvre égale à celle qui sévit lors de la découverte des placers de Californie s'est emparée de la région. On paye la terre à des prix fabuleux, on constitue des sociétés, et telle est l'attraction exercée par les puits de pétrole de Beaumont, qu'il y a des villes voisines où les tribunaux sont fermés, les hommes de loi eux-mêmes s'étant transformés en prospecteurs dans les districts pétrolifères du Sud-Est du Texas.

La mort de la reine Victoria, d'Angleterre, devait, comme de juste, exciter l'imagination des gens superstitieux. Déjà un journal américain avait fait connaître à ses lecteurs que, quelques semaines avant le décès de la vieille souveraine, *le spectre de Marie Stuart* avait paru à la Tour de Londres. D'un autre côté, une superstition populaire anglaise attribue un rapport entre la mort des souverains anglais et la chute des menhirs de Stonehenge. On de ces menhirs *était tombé environ trois semaines* avant la mort de la reine Victoria. La Société des antiquaires anglais a étudié, dans sa dernière réunion, les moyens d'empêcher la chute des derniers menhirs qui restent à Stonehenge. Elle a proposé d'en *cimenter la base d'une couche de* ciment d'une épaisseur d'un mètre. Il ne reste plus à obtenir que le consentement du maître du champ, sir Edmond Antrobus, qui, il y a deux ou trois ans, avait refusé une offre d'achat que lui avait fait faire *la reine*.

TIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 Février à 3 heures

1. L'Indépendant, Welge.
2. Mirage Catalane,
3. Ronde de Nuit, Varenell.
4. Le Petit Duc, Lenoeq.
5. Flots du Danube, Ivanovici.

Le Chef de Musique, MIGLIORI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mariani, receveur des postes et télégraphes à Le Catelet, est désigné pour le bureau d'Origny-en-Thiérache.

— M. Pernicci, *vérificateur des douanes* à Marseille, est nommé faisant fonctions de sous-inspecteur à Boulogne.

— M. Franceschini, commissaire spécial adjoint à Paris, est nommé inspecteur spécial à la direction de Paris.

— M. Leonardi, contrôleur principal de 1re classe des manufactures de l'État à Orange, est nommé entrepositeur de 3e classe à Bordeaux.

La Défense de la Corse

Les projets de l'amirauté sur la *Corse commencent à se dessiner*.

Bonifacio serait aménagé comme centre secondaire de défense mobile et station de chargement des torpilleurs sous-marins.

Porto-Vecchio deviendra un centre complet de défense mobile et *une station de chargement pour les* torpilleurs sous-marins. On construira des appontements et un dock flottant. Le dragage du fond de la baie sera entrepris et l'administration des Ponts et Chaussées exécutera dans la campagne environnante *les travaux d'assainissement reconnus* indispensables.

A Ajaccio, l'anse des Cannes recevra toutes les installations nécessaires au stationnement de deux divisions de torpilleurs avec deux éclaireurs. Une jetée sera construite dans l'anse des Capucins, pour abriter les barques des pêcheurs expulsés de l'anse des Cannes. Le port recevra en outre les installations nécessaires au chargement des torpilleurs sous-marins.

JEAN DE HOUGUET.

(Echo de Paris.)

VERDI

Le vent m'apporte la voix tremblante d'une femme, et par cette *nuit frissonnante d'hiver peuplée* d'étoiles pâles, j'écoute avec bonheur la délicate mélodie de *Rigoletto* chantée par une femme inconnue. Et pendant que les mots d'amour de la douceur d'un songe bleu, frappent mon oreille attentive, je laisse aller *ma pensée sous le ciel radieux de* Milan, près d'un lit au dessus duquel plane la Gloire, près de la tête auguste du vieillard qui dort aujourd'hui du beau sommeil, loin du pays ensoleillé de France où la Musique et la Poésie, *sœurs inséparables du Beau*, charment les *cœurs aimants*, consolent les cœurs meurtris ...

Alors que la reine d'Angleterre succombait sous le poids de remords, tardifs peut-être, alors que la nation britannique apprenait la *douloureuse* nouvelle ainsi que la détaille de son armée, l'autre nation, « l'aimable Italie » de Musset, pleurait le grand compositeur et le pleurait comme Gilda fut pleurée par son père, abondamment et sincèrement...

Lorsque demain, les fleurs commenceront à s'épanouir dans la splendeur tiède du printemps, lorsque, plus tard, le gazouillis des oiseaux annoncera l'aurore, Verdi n'ira point demander le repos à sa coquette maison de campagne, où, *d'après un visiteur*, l'on croit toujours entendre, aux approches du soir, l'hymne funèbre d'un Trovatore et la dernière plainte d'une Violetta mourante... Demain, Verdi ne sera pas aux côtés de ses élèves pour les guider dans la voie semée d*e roses des triomphes étourdissants* : l'exemple seul demeure, prestigieux ; et le souvenir, l'impérissable souvenir inspirera les poètes qui accorderont leur lyre harmonieuse, telle une immense harpe éolienne...

Et tandis que la voix m'arrive, *plus caressante, une vision*, d'un éclat féerique d'auréole, passe devant mes paupières mi-closes ; assis sur un trône d'airain, deux hommes au fier sourire, Rossini et Gounod, offrent à l'illustre rival qui s'avance, le diadème de l'Immortalité...

FLEUR DE BITUME.

Conseil d'Hygiène

Séance du 2 février 1901

L'an mil neuf cent un, le deux du mois de février, à trois heures et demie de relevée, le Conseil d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'hôtel de la sous-préfecture, sous la présidence de *M. Chaleil, sous-préfet*.

Etaient présents : MM. les docteurs Bouvier, médecin-chef de l'hôpital militaire, Saliceti, Grimaldi, Ramaroni, Zuccarelli, Dané, pharmacien.

Absents ou excusés : MM. Gaudin, maire, docteur Valentini, Dumestre, vétérinaire, Teillliet, pharmacien.

Le Conseil étant en nombre pour pouvoir utilement délibérer, M. le Président déclare la séance ouverte et prononce l'allocution suivante :

« Avant d'ouvrir la discussion je tiens, au nom du Conseil d'hygiène, à féliciter M. le docteur Ramaroni de la haute distinction qui vient de lui être accordée. Personne aussi bien que le Conseil d'hy

121 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVII

LA FIN DE L'ORAGE

Le cercle qui s'était formé autour du baron et du capitaine s'agrandit pour laisser le champ libre aux deux nouveaux antagonistes.

Après quelques évolutions préliminaires Gantherot prit l'offensive.

— Pare-moi celle là, dit-il en portant à son adversaire un coup capable d'assommer un veau.

Rabuseon para du bras gauche et riposta par une gourmade si bien dirigée et si rudement appliquée que le boucher, atteint en plein visage, tomba à la renverse, le nez et la mâchoire en sang.

Quoique Gantherot comptât de nombreux amis parmi les émeutiers et qu'en ce moment il fût en quelque sorte leur champion, des rires bruyants saluèrent sa chute, et tous les regards se tirèrent sur le vainqueur avec une sorte d'admiration ; car la faveur populaire, toujours prête à abandonner le héros qui tombe, tient rement rigueur à celui qui triomphe.

Un incident inattendu accrut en ce moment la confusion de cette scène orageuse.

Excité par les cris de la foule et par la lutte dont il venait d'être témoin, Sultan oublia sa consigne, laissa tomber de sa gueule l'espèce de massue confiée à sa garde, et sans avertissement préalable, sans pousser un seul aboiement, il s'élança d'un bond furieux sur le premier individu qui lui tomba sous la patte et sous la dent ; *cette victime de la fatalité, ce fut l'épicier* Laverdun.

En toute circonstance, l'honorable vice-président du club de Châteaugiron eût été complètement hors d'état de lutter contre un dogue gros comme un lion et presque aussi formidable ; mais en ce moment, *assailli à l'improviste et pétrifié de terreur*, il n'essaya même pas de se défendre ; aussi le vit-on bientôt, pâle comme un mort et à moitié étranglé, rejoindre sur le carreau son ami Gantherot, qui, tout étourdi de sa chute, n'avait fait encore aucun mouvement pour se relever.

Pendant ce temps, M. de Vaudrey adressait l'admonestation suivante au capitaine Toussaint Gilles, qui faisait d'inutiles efforts pour se dégager de ses mains :

— Je connais les propos que vous tenez depuis longtemps contre moi et contre mon neveu, monsieur l'aubergiste, et jusqu'ici je me suis contenté de les mépriser ; mais maintenant, non content d'abuyer, vous vous mêlez de mordre, voilà ce que je ne permettrai pas. Rappelez-vous donc ce que je vais vous dire : pour aujourd'hui je vous fais grâce, mais ne recommencez pas si vous tenez à conserver vos moustaches et vos oreilles

En parlant ainsi, M. de Vaudrey fit perdre l'équilibre à Toussaint Gilles par une secousse irrésistible, et l'envoya rouler sur le carreau près de Gantherot et de Laverdun.

Des cinq principaux clubistes, trois en ce moment étaient étendus côte à côte sur la poussière ; le quatrième, flambé comme un poulet qu'on prépare pour la broche, se trouvait hors de combat ; enfin le greffier Vermot, qui complétait ce quintette politique, avait depuis longtemps quitté le champ de bataille.

En voyant la déconfiture de leurs chefs, les émeutiers, loin de songer à les venger, commencèrent à se regarder les uns les autres d'un air interdit.

— Messieurs les bourgeois de Châteaugiron, dit alors M. de Vaudrey en promenant sur la foule un regard plein d'une assurance ironique et dédaigneuse, je vous remercie, au nom de mon neveu, d'avoir mis le feu à cet arbre ridicule qui obstruait l'entrée de nos châteaux ; vous l'avez planté, c'était à vous de le brûler.

— On ne l'a pas fait exprès, dit nerveusement un des assistants.

— Nous en planterons un autre, ajouta une voix partie des derniers rangs.

— A la même place ? demanda le baron.

— Oui, à la même place, répondit la même voix.

— En ce cas, je vous prie de m'inviter à la cérémonie, reprit M. de Vaudrey avec un dogme imperturbable ; plusieurs d'entre vous me paraissent avoir des notions peu exactes sur le respect dû à la propriété d'autrui, je me charge de compléter sur ce point leur éducation.

En ce moment, le peuplier, déraciné auqu'au cœur par le feu, fit entendre un long craquement, se pencha lentement sur la foule effrayée et tout à coup rompit par le milieu ; *la tige de la tige* resta debout tandis que le tronçon supérieur tombait tout enflammé sur les débris de l'arc de triomphe comme dans un duel, après un coup fourré, un des adversaires tombe expirant sur son ennemi déjà mort.

La catastrophe imprévue dont l'arbre de la liberté était la victime au moment même où l'on venait de célébrer sa régénération, causa aux assistants, passablement superstitieux pour la plupart, en dépit de leurs principes républicains, une impression désagréable qui se traduisit par les paroles suivantes échangées à voix basse dans les différents groupes : — C'est un mauvais signe ! — Il y en aura de pincés ! — Je ne voudrais pas être dans la peau de Toussaint Gilles ! — Vous verrez que tout ceci finira mal ! - Pour moi, j'en ai assez, et vous ? — Moi aussi. — Je n'ai pas envie d'être couché sur le procès-verbal du juge de paix. — Ni moi non plus. — Eh bien ! si vous m'en croyez, nous nous en irons. —Vous avez raison, allons nous-en. — *Il y a longtemps que nous devrions* être partis. — On plaide nous n'aurions pas dû venir. — Et autres propos semblables, qui annonçaient que l'émeute châteaugironnaise était définitivement entrée dans sa période de déclin.

(A suivre).

TUMEUR

gième n'a été à même d'apprécier les services rendus par M., le docteur Ramaroni, aussi je suis persuadé que je suis l'interprète du Conseil tout entier en lui adressant mes sincères et chaleureuses félicitations. »

A l'unanimité les membres du Conseil d'hygiène s'associent aux félicitations de leur président.

Le Conseil, justement préoccupé des manifestations plus nombreuses et plus meurtrières de la variole qui se produisent en ville, avait porté à son ordre du jour la question des moyens de défense et de prophylaxie à opposer à l'invasion de ce mal épidémique.

A l'unanimité, le Conseil exprime l'avis que des séances de vaccination publiques et gratuites soient établies sur divers points de la ville, d'après le tableau suivant :

Le lundi de 9 à 11 heures, à l'hôpital civil, par M., le docteur Ramaroni.

Le mardi, au Nouvena-Port, au corps de garde des douanes, de 10 à 11 heures par M. le docteur Zaccarelli.

Le jeudi de 2 à 4 heures de relevée, par M. le docteur Grimaldi.

Le samedi de 9 à 11 heures, à la Citadelle, à l'ancien hospice, par M. le docteur Salicetti.

Deux autres médecins seront chargés de procéder à une inspection des écoles.

Dans ce but, les démarches nécessaires seront faites, pour obtenir la disposition des locaux ci-dessus désignés, et demande sera adressée par M. le Maire de la Ville pour obtenir dans le plus bref délai, de l'Académie de médecine, *deux cents* tubes de virus vaccin.

Le Conseil ne saurait trop recommander à la population de se soumettre à la vaccination et à la revaccination, en attendant que l'obligation soit imposée par la loi en discussion au Sénat.

En Allemagne, où la vaccination est obligatoire, les manifestations de la variole y sont à peu près inconnues ; les statistiques n'accusent qu'un seul décès dans une période de neuf ans.

En 1870, pendant la guerre franco-allemande, tandis que nous avons eu lieu de constater dans les rangs de l'armée française 23 000 décès par variole, l'Allemagne n'enregistrait que 25 cas de la même maladie sans issue fatale sur près de deux millions d'hommes qui avaient franchi nos frontières.

A la Compagnie des chemins de fer de l'Est, où la revaccination est pour tous obligatoire, il n'a été noté aucune manifestation de la variole depuis 1870.

Enfin, dans l'armée, au sein même de notre garnison, en contact constant avec la population chez laquelle les manifestations de variole se montrent si nombreuses, depuis près de dix-huit mois, un seul militaire en a subi les atteintes bénignes.

Ces résultats sont incontestablement dûs à la revaccination des jeunes recrues dès leur arrivée au régiment. Il faut que la population revienne de l'idée fausse à tous égards qui fait voir dans la vaccination en temps d'épidémie un appel à la maladie ou un moyen de contamination. La revaccination est et demeure l'unique moyen de prophylaxie utile.

Le conseil d'hygiène exprime cependant l'avis que les vaccinations et revaccinations ne sauraient être confiées à des personnes qui, encore qu'animées du plus grand esprit humanitaire, sont étrangères à la médecine, et partant incapables de juger des résultats de l'opération, contribuent ainsi à rendre souvent illusoire l'immunité qu'on demande à la lymphe jennerienne.

Le Conseil fait un nouvel et chaleureux appel à la municipalité en vue d'obtenir un appropriement plus rigoureux de la ville, et une désinfection plus complète et plus consciencieuse à pratiquer dans les locaux contaminés par la variole suivie ou non de décès.

Il est parfois arrivé qu'aucun médecin n'ayant été appelé auprès d'un varioleux, le cas n'ait pu être dénoncé aux autorités locales, suivant le vœu de la loi. Quand le décès se produit, la religion du médecin rédacteur du bulletin de décès n'est trouvée surprise, d'où absence de toute mesure que l'hygiène et la salubrité publique commandent. Il serait donc à désirer, que lorsque le bulletin de décès n'émane pas du médecin traitant, l'état civil exigeât l'attestation après visite du médecin vérificateur des décès.

Le Conseil d'hygiène regrette, que malgré l'arrêté municipal, conforme à ses délibérations, interdisant à tout loueur de voitures d'obtempérer à toute demande de transport de malades à l'Hospice sinon sur réquisition médicale ou du commissaire de police, la location soit impunément faite souvent pour des malades atteints de maladies contagieuses ou épidémiques.

L'étonnement du Conseil est grand aussi, au récit du refus opposé par la police, même sur prière d'un médecin, de livrer le brancard pour le transfert à l'Hospice d'un malade atteint de variole pour lequel il a encore été recouru à une voiture de place.

Même en tenant pour non exagérées les craintes de contaminations exprimée par la police en cette circonstance, il est évident qu'un brancard est plus facile à désinfecter qu'une voiture.

Afin d'éviter le retour de pareils faits, le conseil espère que la municipalité voudra bien faire acquisition, à défaut de voiture d'ambulance, de brancards à bras spéciaux pour malades contagieux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Association DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

MM. les Membres de l'Association des Anciens élèves du Lycée de Bastia sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu jeudi, 7 courant à 1 heure de relevée, au Lycée, dans la Salle de réunion des professeurs.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

FIGARELLA. — Dimanche ont eu lieu à Figarella les obsèques de Michel-François Michelangeli. Toute la population du village et des villages voisins y assistait, et s'est associée au deuil qui frappe la famille Michelangeli, dont plusieurs de ses membres, occupant déjà de belles situations en Amérique, n'ont pu se trouver auprès du lit du mourant pour recevoir son dernier adieu.

Nous adressons à toute la famille Michelangeli l'expression de nos sincères regrets.

∴

TALLANO. — Dans la soirée du 27 janvier, un incendie s'est déclaré au 1er étage de la maison habitée par la veuve Marie Ortoli.

Le feu se propageait avec une grande rapidité, menaçant de prendre d'énormes proportions, à cause des matières inflammables et de la quantité considérable de cire qui se trouvait dans la cave de M. Ortoli, négociant.

Le plancher devenu déjà la proie des flammes, allait s'écrouler, sans le dévouement de quelques individus, qui, au péril de leur vie, pénétrèrent dans la maison, au milieu d'une fumée épaisse, et parent ainsi commencer à éteindre le feu.

A la première alarme, toute la population et les autorités étaient sur les lieux.

Affolés, tous les locataires des maisons voisines jetaient leurs meubles par les fenêtres.

Grâce au service d'ordre organisé par la brigade de gendarmerie, sous les ordres de l'infatigable brigadier Danesi, qui a déployé, en cette circonstance, tout son zèle, ce dont nous le félicitons chaleureusement, on est parvenu à maintenir la foule et à circonscrire complètement le foyer de l'incendie.

Au cours du violent incendie, le nommé d'Ortoli Pierre a subi un commencement d'asphyxie ; grâce aux soins prodigués, en toute hâte, par M. le docteur Filippi, le malade a pu être sauvé, mais il garde encore la chambre. Les pertes matérielles peuvent être évaluées à 500 francs.

∴

PRUNELLI-DI-CASACCONI. — Les obsèques de M. Jean-Thomas Raffaelli, dont nous avons parlé hier, ont été imposantes. Le 1er février, à 9 heures du matin toute la population était là. La confrérie ouvrait la marche du cortège que suivait le clergé, composé de prêtres et de quatre religieux du Commissariat de Terre Sainte de Bastia. Le corps a été placé sur un magnifique catafalque fait de verdure et chargé de cierges. Après l'office chanté par les confrères, la messe solennelle a été célébrée par M. le curé Arrighi. Les Pères Franciscains ont exécuté une messe en musique, et, à l'élévation, le P. Roch a chanté le touchant *Requiem* de Gounod. Avant de déposer le cercueil dans le caveau de famille, deux discours ont été prononcés, l'un par le P. François-Marie, de Calenzana, l'autre par le P. Syre, supérieur.

Grande était la foule des parents et amis, accourus pour lui rendre les derniers devoirs, car M. Raffaelli ne comptait que des amis et jouissait d'une haute réputation d'homme de bien.

∴

OLMETO. — Dans la soirée d'hier, vers sept heures, la nommée Hélène Pajanacci, débitante de boissons à Olmeto, a été victime d'un attentat. On a tiré sur elle quatre coups d'arme à feu.

Hélène Pajanacci n'a été atteinte que légèrement ; elle n'a pu fournir aucun renseignement sur les auteurs de cet attentat qui ont pris immédiatement la fuite.

∴

PORTOVECCHIO. — M. Antomari, receveur des douanes à Portovecchio, est élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 2.200 francs.

Les Courses de Vignella

C'est hier qu'ont eu lieu, à l'hippodrome de Vignetta, les premières courses annuelles.

Malgré un temps de grisaille et un ciel qui n'a pu se résoudre un instant à se dérider, le Tout-Ajaccio s'y est rendu très nombreux, friand des agréables distractions dont la Société sait, tous les ans, rehausser l'éclat, à la satisfaction générale.

Voici les résultats de cette brillante journée sportive, ainsi que ceux du Pari mutuel, qui a merveilleusement fonctionné.

Première course au trot attelé ou monté. — Prix du Ministère de l'agriculture.

Premier : Corse, à M. P. Vallo. Deuxième : Brillante, à M. A.-M. Zonza. Troisième : Nice, à M. M. A. Olivieri.

Corse, gagnant, a rapporté 55 fr. Corse placé, 7 fr. Brillante, placé, 25 fr. 50. Nice, placé, 7 r.50.

Deuxième course plate au galop. — Prix du Conseil municipal.

Premier ; Pierrette, à M. F. Cuneo d'Ornano Deuxième : Stellina, à M. Zonza Troisième : Comtesse à M. T. Brunelli

Pierette, gagnant a rapporté 32 fr. 50. Pierette, placé, 22 fr. 50. Stelina, placé, 9 fr 50. Comtesse, placé, 26 r. 50.

Troisième course au trot attelé pour poneys corses. — Prix de la Compagnie Fraissinet.

Premier : Vespa, Ex-Pezza, à M. Tavera. Deuxième : Coco, à M. Marchetti, Troisième : Coquette, à M. J.-P. Toma.

Vespa, gagnant, a rapporté 19 fr. Vespa, placé 8 fr. Coco, placé, 8 fr.50.

Quatrième course, Steeple-Chase. — Prix de la société sportive d'encouragement.

Premier : Bijou, à M. F. Pittiloni. Deuxième : Paquet, à M. J. de Viguerie. Troisième : Colombo, à M Lanfranchi.

Bijou, gagnant, a rapporté 16 francs. Bijou, placé, 6 fr. 50. Paquet, placé, 7 fr.

Dimanche prochain, seconde journée des Courses.

(*Drapeau*).

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médaille d'argent de 2e classe

M. Italiani, commissaire spécial adjoint au Hâvre, a résolument contribué à rétablir l'ordre public dans des circonstances particulièrement périlleuses.

M. Rostenocci Simon, premier vaguemestre au pénitencier agricole de Chiavari, déjà titulaire d'une médaille de bronze ; le 7 novembre 1900, s'est de nouveau distingué en maîtrisant un cheval emporté.

Médaille de bronze

M. Colombani Joseph, gardien de la paix à Marseille, déjà titulaire d'une mention honorable ; le 30 septembre 1900 a maîtrisé des chevaux emportés.

Mention honorable

M. Mezziconacci Jean-Baptiste, agent de police à Sartene, le 20 novembre 1900, belle conduite au cours d'une inondation.

M. Filippi Pierre-Félix, chef de gare à Pietralba, le 14 juin 1900, a maîtrisé une mule emportée qui traînait son cavalier.

M. Paoli Dominique, meunier à Pruneili di Casacconi, le 11 août 1900, s'est dévoué pour porter secours à un homme qui se noyait.

Bulletin financier

Paris, le 31 Janvier 1901.

Malgré une liquidation fertile le marché reste ouvert. Nos Rentes sont bien tenues : 3 0/0 à 101 15, 3 1/2 0/0 à 103.50. L'Extérieure est ferme à 72 1/8.

Nos Chemins Nouvelles sont calmes. Crédit Foncier 1.413 Comptoir National d'Escompte 1208, Crédit Foncier 663, Société Générale 545.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, les Obligations Messageries Françaises de 3 0/0 gagnent 50 c. à 378 ; la Rente 3 0/0 est à 1.475 ; Docks de Paris Nationale se maintient à 105.50.

On annonce la prochaine introduction sur le marché des actions de la Société des Mines de Marsella-Linares. Les concessions de cette société se trouvent avoisiner d'autres mines, exploitées depuis le temps en Espagne et qui, toutes, sont prospères. Du reste plusieurs puits déjà ont été creusés par la société et donnent des résultats fort appréciables.

Les Obligations de la Société franco-belge de la Ville et du Port de Santander sont délivrées par la Banque Fabre, 14 Rue Grange-Batelière à Paris, au prix de 475 francs. Remboursables en 50 ans à 500 francs et rapportant 25 fr. payables en or, elles constituent un placement au taux exceptionnel de 5,26 0/0.

Chemins Français calmes.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 50 à 9 f les 100 k.
— d'Algérie, 3 à 35 fr. id.
Tomates d'Egypte, 18 à 30 fr. id.
— d'Oran, 40 à 70 fr. id.
Haricots verts, 60 à 350 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 35 à 100 fr. id.
Poires, 12 à 55 fr. id.
Pommes, 10 à 40 fr. id.
Noix, 40 à 60 fr. id.
Olives noires, 45 à 48 fr. id.
Artichauts du Var, 1.50 à 2.50 la d.
— d'Algérie, 1 à 1.75 id.
— de Corse, 0 80 à 1 75 id.
Oranges d'Algérie, 40 à 55 fr. le 1000
— d'Espagne, 30 à 45 fr. id.
Mandarines d'Algérie, 10 à 60 fr. id.
Citrons de la Corse, 10 à 15 fr. id.
Grives et merles de Corse, 18 à 30 fr. le 100.
Perdreaux Corses, 18 fr. la douz.

Criée de Marseille

Loups de Corse, 100 à 150 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon corse, 10 à 11 fr. les 100k.
— du Var, 11.50 à 13.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37.50 ; scié, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; scié nouveau, 38.50

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 4 février

Ajaccio. — 7 heures du matin, + 6 midi, + 11 2 6 heures du soir, + 9 2. Maximum, + 11 3 minimum, + 6.

Bonifacio. — 7 heures du matin, 756 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir, 755 mm. Vent. — 9 h. du matin, calme.

3 h. du soir, N. O. faible.

Etat de ciel, nuageux.

Etat de la mer, belle

Baromètre des corps : matin, + 0,58, soir, +0,3.

Pluviomètre, à 9 heures du matin zéro.

∴

Nouvelles militaires

M. Simonin, capitaine du génie, breveté, stagiaire à l'état-major du Gouvernement de la Corse, est arrivé par le paquebot de Marseille.

∴

Prédication du Carême

A Saint Jean, la station quadragésimale sera prêchée par le R. P. Tatouat, religieux du Sacré-Cœur de Toulouse.

∴

Ecole d'infanterie

MM. Alessandri et Nicoli, sous-officiers d'infanterie coloniale, sont admis à prendre part aux épreuves orales pour l'admission à Saint-Maixent en 1901.

∴

Obsèques

C'est au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis que le convoi funèbre de Mme Marguerite Bernardini, née Taddei, s'est dirigé vers l'église du Port Neuf. Le deuil était conduit par M. le capitaine Gattomani et M. le professeur Agostini.

Mme Bernardini était âgée de 86 ans.

Nous adressons à MM. Ottomani, Agostini, Taddei, toutes nos condoléances.

∴

Retour de Chine

L'aviso *Notre Dame du Salut* a ramené à Marseille un convoi de malades et convalescents de Chine. Parmi ces derniers se trouve un neveu des demoiselles Moynier, M. Charles Moynier, zouave, qui a été reçu par sa mère, défaillante d'émotion. Charles Moynier porte un large bandeau noir sur les yeux ; il a été blessé par l'explosion d'une fougasse à Chang-Hai Kouen. L'œil droit est perdu, on conserve l'espoir de sauver le gauche, bien qu'il soit gravement endommagé.

∴

Arrestation

Samedi, dans la soirée, l'agent Bertrand a mis en état d'arrestation le nommé Bochi Alphonse, sujet italien, âgé de 34 ans, inculpé d'avoir, dans la journée, soustrait une somme de 7 francs, au préjudice de son compatriote Sellas Raimondo, auquel il manque les deux mains et qui vit de la charité publique.

Dans le trajet du nouveau port à l'hôtel de ville Bochi a cherché à se dessaisir d'un stylet qu'il avait dans sa poche. Cet individu a été déjà condamné plusieurs fois.

Après interrogatoire il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

∴

Tentative de vol

D'après la déclaration de Bochi dans la nuit de dimanche, on aurait tenté de pénétrer dans son magasin en forçant la porte qui donne dans la rue Saint-Jean.

Cette porte a résisté aux efforts des malfaiteurs, qui, dérangés probablement pendant leur opération, ont pris la fuite.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Dentiste

Mme Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colombani), où elle recevra du 1er au 9 février.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a tresser au bureau du journal.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Exiger sur la boîte, l'enveloppe et le pain le mot Congo.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Grimaldi Barthélemy, sergent au 173e de Ligne, à Sartene, de instrumentiste, et Alfonsi Joséphine, modiste, de Cervione.

Adami François, employé de Cervione, et Neuz Marie-Amélie-Rose, de Canale de Nouvelle-Calédonie).

NAISSANCES.

Gandolfi Thérèse — Gasperini César-Baptiste. — Falconeri Jeanne. — Zeregia Joseph. — Vezzani Marie-Lucie — Sanguinetti Marie-Dévote. — Delorani Jean.

DÉCÈS.

Bargoni Sauveur-Joseph, 13 mois, de Bastia.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

Compagnie Française des CIGARETTES ESPIC, Société par Actions, au Capital de 1.000.000 de francs, 3, Rue Caumartin, PARIS.

Le Président-Directeur Général : Dr ESPIC.

Le Président d'Honneur : Professeur PEYROT, Membre de l'Académie de Médecine.

Les CIGARETTES ESPIC sont en vente dans les pharmacies et chez les principaux débitants de tabac.

Il est mis dans les Diplômes d'Honneur et Brevets de Médailles décernés aux CIGARETTES ESPIC, que les Médailles d'or n'ont été décernées qu'aux Produits Pharmaceutiques.

Prière de bien vouloir exiger, pour éviter toute substitution, que les CIGARETTES ESPIC soient livrées dans leur BOITE ORIGINALE.

BOURSE DE PARIS

	2 février	4 fév.
Rente 3 p. 0/0 anciens	101.75	101.97
— 3 p. 0/0 amortis.	100.35	100.45
— 4 p. 0/0	103.60	103.65

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles judiciaires

M. Philippe Tocelli est nommé juge de paix dans la Seine Inférieure, à Fauville.

Médaille Militaire

Le soldat Santucci a été inscrit d'office sur le tableau de concours pour la médaille militaire ; s'est distingué en Chine, au combat de Si-Tchouan.

Le docteur Emily

M. le docteur Emily, médecin de 1re classe de la marine, vient de publier un long rapport contenant des renseignements très intéressants sur les précautions prises pour éviter les maladies, pendant l'expédition de la mission Marchand, dont il faisait partie.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le chef d'escadron Lacombe, commandant la 1re compagnie de la 15e légion ter de gendarmerie, à Bastia, est désigné pour Macon, dans l'intérêt du service.

Chasse présidentielle

Le président de la République a offert, dimanche, la dernière chasse de la saison, à Marly.

M. Loubet était accompagné du commandant Lamy.

NOUVELLES MARITIMES

M. l'enseigne de vaisseau Breymann, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer comme second à bord d'un torpilleur de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Rossignol, promu lieutenant de vaisseau.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris

Dans la 1re circonscription du XIe arrondissement les électeurs avaient à élire un député, en remplacement de M. Baudin, ministre des travaux publics, élu dans l'Ain.

Inscrits, 12.569.

Les voix se sont ainsi réparties :
Max Régis, nationaliste, 2.718 ;
Allemane, socialiste, 2.108 ;
Legrain, radical, 1.579 ;
Faberot, socialiste dissident, 1.292.

Il y a ballottage.

M. Baudin, radical-socialiste, avait été élu en 1898, par 5.710 voix, contre M. Faberot, député sortant, socialiste, qui en avait obtenu 3.142.

Gard

Les électeurs de la 1re circonscription de Nîmes avaient à élire au second tour de scrutin un député, en remplacement de M. Delon-Soubeyran, radical socialiste, décédé.

Inscrits, 23.988.

M. Fournier, socialiste, a été élu par 8.792 voix, contre le comte de Bernis, conservateur, qui en a obtenu 6.712.

Au 1er tour de scrutin les voix s'étaient ainsi réparties :
MM. de Bernis, 5 205 ;
Fournier, 4.956 ;
Mourier, radical ministériel, 4.429.

M. Mourier s'était désisté en faveur de M. Fournier.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Somme

Le collège sénatorial de la Somme avait à pourvoir au nouveau siège qui lui a été attribué par suite du décès de M. Dumon, sénateur inamovible.

Inscrits, 1.346.

Les candidats étaient au nombre de 7 :

MM. François, député républicain de Péronne ;
Ernest Cauvin, député républicain d'Amiens ;
Charles Salot, député républicain de Doullens ;
Bouvais-Dumont, conseiller d'arrondissement, républicain ;
Riquier, agrégé, professeur au lycée Louis le Grand, maire de Vaux-en-Ammiennes, républicain ;
Roozé, conseiller général, maire de Doullens, républicain ;
Raquet, professeur d'agriculture en retraite, républicain indépendant.

Les deux premiers tours de scrutin n'ont donné aucun résultat.

Au 3e tour, M. Raquet a été élu par 758 voix contre M. Roozé, qui en a obtenu 509.

En janvier 1899, M. Maquennehen, républicain, fut élu en remplacement de M. Dauphin, décédé, par 714 voix, contre 505 à M. Le Croustellier, républicain libéral.

Lot

Le collège sénatorial de ce département avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Delpont, décédé.

Inscrits, 689.

M. Costes, maire de Cahors, radical, candidat de la concentration républicaine, a été élu par 450 voix, contre 185 à M. Segay, nationaliste.

M. Delport, radical, avait été élu le 25 mars 1900, en remplacement de M. Talon, décédé, par 417 voix, contre 221 à M. Belhie, républicain modéré.

Le Ministre du commerce
AU SALON DE L'AUTOMOBILE

M. Millerand, ministre du commerce, a visité ce matin, à 10 heures et demie, le salon de l'automobile, du cycle et des sports.

Il a été reçu par M. Rives, commissaire général, entouré de tous les membres du comité d'organisation.

LE TOMBEAU
la Reine d'Angleterre
à Frogmore

Ce matin, le cercueil de la reine Victoria a été transporté du château de Windsor à Frogmore, en présence du roi et des membres de la famille royale.

La cérémonie de l'inhumation a eu lieu dans la plus grande intimité.

On sait que le corps de la reine Victoria a été inhumé, suivant le désir de la souveraine, dans le mausolée de Frogmore, près de Windsor, à trente kilomètres de Londres, et où repose déjà le dépouille mortelle du prince Albert son époux.

LA REMISE DU GRAND CORDON
de la Légion d'honneur
au roi d'Italie

La remise des insignes du grand cordon de la Légion d'honneur a eu lieu ce matin, en forme solennelle.

Deux voitures de gala de la Cour ont conduit, du palais Farnèse au Quirinal, M. Barrère, ayant qualité d'ambassadeur extraordinaire, et le colonel Sylvestre, officier de la maison militaire du Président de la République.

Le roi Victor Emmanuel III les a reçus dans la salle du trône, entouré des hauts dignitaires de sa Cour en grand uniforme.

En même temps que les insignes de cette haute dignité, M. Barrère a remis une lettre autographe de M. Loubet à Sa Majesté.

AU PARLEMENT ITALIEN

La conduite du cabinet

La Chambre a commencé aujourd'hui la discussion de la longue série de motions, interpellations et questions sur la conduite du Ministère.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'invasion du Cap par les Boers

Les Boers qui ont envahi le Cap forment trois groupes importants ; ils sont soutenus par la plupart des colons.

Le général De Wet, à la tête d'un détachement de 3,000 hommes environ, a traversé Thabancha.

DÉFAITE DES ANGLAIS
à Modderfontein

Une dépêche de lord Kitchener annonce qu'un détachement d'environ mille Boers a attaqué le poste anglais de Modderfontein.

Malgré l'arrivée de la colonne de secours, les Boers se sont emparés de ce poste.

De Wet à Dewetsdorp

Une autre dépêche de lord Kitchener signale la présence du général De Wett à Dewetsdorp.

Marche des Boers

On télégraphie de Pretoria :

Par suite des fièvres, les Boers ont quitté la brousse et se sont dirigés vers le Natal.

Le grand mouvement de lord Kitchener

Lord Kitchener prépare un grand mouvement qui doit débarrasser toute la région des Boers.

Les troupes anglaises formeraient sept colonnes et opéreraient simultanément un mouvement décisif.

Les approvisionnements, sont prêts, ainsi que les munitions.

Ces colonnes seront toujours reliées entre elles, de manière à ne pas pouvoir être attaquées séparément.

L'armée boer dans le territoire portugais

Délivrance des prisonniers

Un télégramme de Lourenço-Marquez annonce que 2,000 Boers environ viennent de pénétrer dans le territoire portugais, afin de délivrer leurs compatriotes qui sont prisonniers dans cette ville.

Événements de Chine

Départ des troupes

Une dépêche de Berlin annonce qu'il n'est nullement question pour le moment d'évacuer la Chine ; mais le maréchal de Waldersée a, dans un conseil de guerre, exprimé cette opinion que dès que le gouvernement chinois aura accepté les conditions de la paix, il suffira de maintenir un effectif d'environ 10.000 hommes pour la garde des légations et de points stratégiques importants.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 20.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, M. Fallières fait l'éloge funèbre de M. Barbedette, qui faisait partie de la Chambre haute depuis 1885

Décorations supplémentaires

Adoption du projet de loi relatif à la concession de décorations supplémentaires destinées aux membres de la mission Foureau-Lamy et d'autres missions qui ont opéré dans le centre africain.

Récompense nationale

Adoption du projet de loi relatif à la concession d'une récompense nationale aux membres de la mission dirigée dans l'Afrique Centrale par MM. Fourreau et Lamy.

Le Port de Propriano

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux travaux d'amélioration du port de Propriano et à l'installation de péages locaux.

M. de Casabianca demande l'urgence.

L'urgence est déclarée.

Le projet de loi est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère de l'Intérieur

Tous les chapitres de ce budget sont successivement adoptés.

Service des Cultes

Tous les chapitres du budget des cultes sont également adoptés sans discussion.

Ministère de la guerre

La discussion s'ouvre ensuite sur le budget du ministère de la guerre.

Le président donne la parole au premier orateur inscrit.

Le comte de Blois

monte à la tribune.

Le sénateur conservateur du Maine-et-Loire dit que l'armée est journellement insultée, et qu'il serait temps d'en finir. Il ajoute aussi que plusieurs officiers généraux, d'une grande valeur, ont été frappés injustement ou sans motifs sérieux. Ces mesures ont complètement désorganisé notre état-major général qui ne vaut plus ce qu'il valait il y a cinq ou six ans.

Le comte de Blois demande enfin au général André comment il comprend l'union du peuple avec l'armée.

Le ministre de la guerre

commence par justifier les mesures qu'il a prises depuis son entrée au ministère.

Il soutient ensuite que les officiers, sortant de tous les rangs de la société, ne doivent pas se prévaloir d'orgueil au sujet de leur caste ou naissance.

Le général André espère que l'unité de l'armée sera enfin réalisée, quand notre armée sera la représentation vraie de toutes les classes du pays. Il espère également qu'il ne tardera pas à faire disparaître la défiance et la haine qui ont divisé récemment le corps des officiers.

M. de Lamarzelle

succède à la tribune au ministre de la guerre.

Le sénateur conservateur du Morbihan refute tous les arguments soutenus par le général André, qu'il accuse d'avoir été un des principaux désorganisateurs de l'armée.

Ordre du jour de confiance

En présence des attaques très vives dirigées par la droite contre le ministre de la guerre, un membre de la gauche dépose l'ordre du jour suivant :

« Le sénat, approuvant les déclarations du ministre de la guerre, passe à l'ordre du jour. »

Le président met aux voix cet ordre du jour qui est adopté par 166 voix contre 30.

La discussion générale continue.

M. Treilla demande que l'on fasse souvent des distributions de vin aux hommes.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Exercices de tir

1re délibération sur le projet de loi relatif à l'exécution des exercices de tir par les troupes de toutes armes.

Les accidents du travail

Discussion de la proposition de loi de M. Rivals ayant pour but de modifier l'article 22 de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Les accidents du travail

1re délibération sur la proposition de loi de M. Julien Goujon tendant à améliorer la loi sur les accidents du travail et à augmenter les délais d'appel et de prescription des articles 17 et 18 de la dite loi.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cunéo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

L'article 11

La discussion s'ouvre sur l'article 2, dont la nouvelle rédaction est ainsi conçue :

« Art. 2. — Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet. »

Amendement Groussier

M. Groussier développe son amendement portant que les associations pourront se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable, mais qu'elles ne jouiront de la capacité juridique, que si elles se sont conformées à l'article 4 de la loi en discussion.

Cet amendement est combattu par le rapporteur, le président du conseil et M. Doumergue.

M. Ribot appuie les observations de M. Groussier.

M. Fournière présente une addition à cet amendement, portant que les associations religieuses sont exceptées.

L'amendement avec l'addition de M. Fournière est adopté par 292 voix contre 237.

Autres amendements

L'amendement déposé par M. Cuneo d'Ornano sur la personnalité juridique est ajourné.

Plusieurs autres amendements sont rejetés ou retirés.

Le Vote

L'article 2 est adopté.

Séance demain.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TOX. VES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme toniques. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes nature

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000 000
Capital souscrit	11.485.625
Réserves fin 1899	18.828.026
Primes encaissées en 1899	17.908.527

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-HUGO, LYON

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Étranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brétat-Fleury à Montigny-Lencoun (S. et M.)

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, très Toge, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

Aimable façon
de Jouir de l'Existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei ! digne de la tiare.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tous autre produit similaire.

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de	12 litres,	65 60
Chartreuse jaune	— 24 1/2,	70 90
Chartreuse verte	— 12 litres,	66 75
Chartreuse verte	— 24 1/2,	92 00

Avec remise de 15 0/0.

AVIS
M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot 1.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
NOUVEAU ALBUM TIRAGE
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 LIVR.-Bon gratis
7, rue Cadet PARIS
La Famille

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
F. BARÉ & Fils, 19, Quai de la Mégisserie, Paris
Le 60 la Boîte de Cigares ou le Panier.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 480 pp. 5,00 ; *franco*, 5,60

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs doit fumer ce cigare qu'on ne peut fumer.

26e ANNÉE — MERCREDI 6 FÉVRIER 1901 — N° 32

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE NATIONALE DU : Saint Léger Gaysorone
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 1 Paris, Culm. 11 h. 44 m.
Dernier quartier le 11e Nouv. 18
Fête du jour : Saint Bertould, abbé.

5 FÉVRIER

Installation
DE M.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC
Discours
DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT COLLIN

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Après les paroles émues et vibrantes de M. l'Avocat Général, je viens, au nom de la Cour, vous souhaiter la bienvenue et vous donner l'assurance que vous trouverez auprès de nous tous un accueil aussi bienveillant que sympathique.

Vous arrivez dans un pays renommé par son hospitalité et par sa courtoisie ; et depuis cinq ans que vous dirigiez avec tant de distinction le parquet si important de Marseille, vous avez pu apprécier le caractère loyal, fier et indépendant des habitants de notre île, dont les intérêts se lient si intimement à ceux de la plus grande cité de la France méridionale.

De notre côté, nous ne restons pas étrangers à ce qui se passe dans cette ville dont nous ne demandons qu'à nous rapprocher encore davantage, grâce à la plus grande rapidité ardemment désirée des navires qui relieront d'une manière plus fréquente notre île au continent. — Nous entendions les bruits qui circulaient à Marseille et sur le prochain départ de votre prédécesseur et sur votre nomination à Bastia que l'on nous disait imminente.

Vous n'étiez plus dès lors un inconnu pour nous, et l'écho nous parvenait de la haute valeur et de la fermeté de votre administration toujours prudente au milieu de graves difficultés, en même temps qu'incessamment active et vigilante.

Vous étiez préparé à ces fonctions délicates par les années passées depuis 1872 aux parquets de Lombez, votre pays natal, de Marmande, de Cahors, de Lectoure, de Carcassonne, et aussi par les neuf années pendant lesquelles vous avez occupé avec une grande distinction tant à l'audience civile qu'à celle de la cour d'Assises le poste d'avocat général à Montpellier.

Une telle initiation vous a rendu plus facile l'accomplissement de la tâche à laquelle vous étiez préposé. Devenu chef du parquet, en 1895, dans un arrondissement de 500,000 habitants environ, vous avez, par un labeur de tous les instants, par la droiture et la loyauté de votre caractère, par l'aménité de votre accueil, par la fermeté et aussi par la bienveillance de votre administration, vous avez, dis-je, rapidement fait apprécier par tous les grandes qualités qui vous distinguent. Aussi, vous ne tardiez pas à être nommé chevalier de la Légion d'honneur et vos chefs hiérarchiques vous désignaient bientôt à l'attention du Gouvernement pour les hautes fonctions de procureur général. Un décret du 22 novembre dernier vous nommait en cette qualité à la Cour d'Appel de Bastia.

Vous trouverez, Monsieur le Procureur Général, dans notre contrée des mœurs et des habitudes qui, si elles sont parfois différentes de celles du continent, ne tarderont pas à vous paraître intéressantes et je dirai volontiers, attrayantes. — Une pensée dominante dirige l'esprit et la conduite de tous ; fréquemment vous l'entendrez formuler ainsi : « Nous ne demandons que la justice. »

C'est ce sentiment de la justice à rendre à chacun qui vous apparaîtra bien vite comme devant obtenir satisfaction. Il est donc essentiel pour nous tous, magistrats de tous ordres, chacun dans la sphère de ses attributions, — de faire une application impartiale de la loi, et d'agir dans l'accomplissement de nos devoirs, de telle manière que nous inspirions la confiance et la persuasion que nous rendons véritablement la justice, sans acception des personnes, des rangs, des opinions.

En agissant ainsi, nous accomplissons la haute mission qui nous est confiée ; la justice doit être impersonnelle et égale pour tous ; nous devons appliquer les lois sans passion. Par là nous faisons respecter et aimer davantage la République, à laquelle nous devons tout notre dévouement.

Je sais, Monsieur le Procureur Général, que telles sont aussi vos idées, que telle sera votre préoccupation constante dans l'exercice de vos hautes fonctions. Et dans la partie de la tâche qui nous est commune, vous me trouverez toujours disposé dans cet ordre d'idées à marcher d'accord avec vous, dans l'intérêt de la bonne administration.

Votre prédécesseur s'est efforcé, Monsieur le Procureur Général, pendant les deux années et demie qu'il a passées à Bastia, de donner l'assurance de cette distribution égale pour tous de la justice. En même temps qu'il dirigeait l'action publique avec fermeté, il s'appliquait aussi à l'exercer avec humanité.

Lui aussi, avant d'être placé à la tête du parquet général de Bastia, avait dirigé l'action publique dans des tribunaux importants, ceux d'Alger et de Toulouse, — et son administration laborieuse et active avait été remarquée dans des circonstances aussi délicates que difficiles.

M. Gensoul n'a pas tardé à faire remarquer à Bastia ses qualités de grande affabilité, de labeur continu, d'attention scrupuleuse dans l'accomplissement de ses hautes fonctions, — de fermeté dans la poursuite des crimes, trop souvent réitérés, d'assassinat et de meurtre. Il s'est attaché plus particulièrement à diminuer le banditisme, en faisant rechercher avec une persévérance toujours égale les criminels qui se déroulaient à l'action du ministère public en se réfugiant dans les maquis, d'où certains d'entr'eux ont jeté pendant longtemps la terreur dans les contrées environnantes.

Il s'était appliqué fermement à cette partie importante de ses fonctions, et à plusieurs reprises il a porté avec une grande autorité la parole à la Cour d'Assises, où l'on admirait ses brillantes qualités d'orateur.

Dans les détails de son administration de chaque jour, M. Gensoul savait rechercher avec méthode et assurance les réformes ou les améliorations dans le service de la répression des délits ruraux ou dans celui de la police urbaine. En agissant ainsi son activité, toujours en éveil, trouvait un emploi d'autant plus utile que les faits sur lesquels son attention était appelée se renouvelaient chaque jour.

Son passage à la tête du parquet général laissera donc des traces multiples dans les diverses branches de l'administration de la justice qui relèvent de l'action publique, et vous les retrouverez aussi nombreuses que profondes.

M. le Procureur Général Gensoul ajoutait à ses qualités une bienveillance, une affabilité qui ne se lassait jamais ; à tous il avait faire un accueil qui adoucissait jusqu'aux refus qu'il était obligé d'opposer à des demandes injustifiées ; il savait aussi appliquer avec humanité les mesures, quelquefois pénibles, que son devoir lui imposait.

Aussi, lorsque sa nomination de procureur général à Chambéry est venue l'enlever à la Cour de Bastia, — la nombreuse escorte des diverses autorités de la ville et aussi celle de ses amis, qui s'est jointe, au moment de son départ, avec tant d'empressement à nous, ses collègues, qui venions avec émotion lui exprimer une dernière fois nos regrets, — a témoigné hautement combien M. Gensoul s'était acquis de sympathie et de respect.

Il avait, pendant son séjour en Corse, su apprécier les beautés de la nature si pittoresque de notre île et il se plaisait à se reposer de ses labeurs dans ce magnifique pays de Vizzavona ; il y est retourné plusieurs fois et y prolongeait son séjour chaque année pendant ses deux mois de vacances. Il y puisait un air pur et vivifiant, et au retour il ne se lassait pas de raconter le charme de ces belles montagnes et de ces splendides forêts qu'il regrettera certainement, bien qu'il soit maintenant en face de ce majestueux Mont-Blanc, recouvert de neiges éternelles.

Bien qu'éloigné de notre île, il se rappellera avec émotion ses anciens collègues de la Cour de Bastia qui lui adressent l'expression de leurs regrets affectueux ; il se souviendra surtout de ses deux excellents collaborateurs qui le secondaient avec tant de zèle, de dévouement et de distinction dans l'administration du parquet général.

Vous les trouverez, Monsieur le Procureur Général, aussi dévoués, aussi zélés dans la collaboration intelligente qu'ils vous donneront chaque jour. Et vous pouvez être assuré que la Cour vous donnera dans son indépendance son concours entier pour la juste en même temps qu'humaine application de la loi.

En terminant je puis ajouter que la présence de toutes les autorités qui sont venues vous témoigner leur sympathie courtoise, et rehausser l'éclat de cette solennité judiciaire, vous est un sûr garant de l'aide empressée que vous trouverez de leur part pour vous faciliter la mission qui vous est donnée par le Gouvernement de la République.

Au nom de la Cour, Monsieur le Procureur Général, je vous redis encore : Soyez le bienvenu.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. **Mattei**, commis des postes et télégraphes en Algérie, est nommé commis principal.

— M. Pulicani, conservateur des hypothèques de 4e classe à Sainte-Menehould, est élevé à la 3e classe, et désigné pour Vitry-le-François.

— M. Bonavita, commis des douanes à Monaco, est nommé commis principal sur place.

— M. Orsati, commissaire spécial à Caen, est appelé aux mêmes fonctions à Nice.

Simple question

Le 29 octobre 1886 les lecteurs du *Petit Bastiais* purent lire en 3e page l'avis suivant :

« Le Maire de la ville de Bastia informe ses administrés que, en exécution d'un arrêté de M le Sous-Préfet en date du 20 octobre courant, il sera procédé à une première enquête d'utilité publique sur le projet d'acquisition, par voie d'expropriation, des terrains destinés à l'emplacement de la caserne d'artillerie au lieu dit Ficajola. »

Aucune observation sérieuse ne s'étant produite au cours de cette enquête, le commissaire enquêteur déclara qu'il y avait lieu de donner une suite favorable au projet d'acquisition en question.

Les conclusions du commissaire-enquêteur sont approuvées par le Conseil municipal de Bastia le 15 novembre 1886, et la délibération prise par le Conseil municipal est adressée au Sous-Préfet pour être soumise à l'approbation préfectorale.

Et depuis cette époque quatorze années se sont écoulées, et le silence persiste comme au premier jour. De tous ces projets élaborés si péniblement, il ne reste plus rien que des monceaux de paperasses.

Pendant cinq années, de 1881 à 1886, des correspondances volumineuses ont été échangées entre le Maire de la ville de Bastia et le service du Génie pour la construction d'un parc et d'une caserne d'artillerie. Après bien des tiraillements de part et d'autre, l'accord semble fait en 1886 ; seuls les propriétaires de terrains à acquérir font de l'opposition ; l'enquête d'utilité publique ordonnée le 26 octobre 1886 lève ce dernier obstacle.

Dès lors, il semble que cette caserne d'artillerie absolument nécessaire à la prospérité de notre ville

122e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXVII
LA FIN DE L'ORAGE

Toussaint Gilles, Gautherot et Lavergdan s'étaient relevés tous trois, mais aucun d'eux ne paraissait tenté de réclamer sa revanche. Le boucher essuyait avec un mouchoir de cotonnade son museau saignant, et semblait compter du bout de sa langue ce qu'il lui restait de dents ; l'épicier, pâle comme le suif de ses chandelles, se tâtait le cou d'une main tremblante, afin de s'assurer que les crocs du terrible Sultan n'avaient pas pénétré plus avant que la cravate ; le capitaine enfin se mordait la moustache, au point de l'entamer, sans oser manifester autrement sa fureur.

Après avoir promené tout autour de lui un regard ferme et tranquille qui ne rencontra pas une seule physionomie disposée à le braver, M. de Vaudrey se dirigea lentement vers le château, suivi de Rabusson qui avait ramassé sa massue et semblait fort décidé à s'en servir au besoin, et du terrible Sultan, dont les yeux injectés de sang parcouraient les groupes empressés de s'ouvrir pour lui faire place, comme s'il y eût cherché un second épicier à étrangler.

A la porte de la grille, le baron rencontra Froidevaux, qui avait gardé pendant cette scène la neutralité la plus scrupuleuse.

— Monsieur l'avocat, lui dit-il en reprenant un sourire qu'avaient provoqué sans doute les souvenirs de la veille, tout à l'heure je vous ai vu de loin haranguant ces tapageurs pour les décider à se retirer ; je vous remercie de cette démarche au nom de mon neveu et au mien.

En dépit de sa jalousie, Georges Froidevaux n'avait pu s'empêcher d'admirer la façon expéditive dont le gentilhomme campagnard venait de mettre à la raison les chefs de l'émeute.

— Votre intervention, monsieur le baron, répondit-il, a été tout autrement efficace que la mienne ; c'est le cas de retourner le vers de Cicéron et de dire : « Cedat armis toga. »

— Il est nécessaire que nous ayons une conversation sérieuse, reprit M. de Vaudrey en changeant de ton ; mais en ce moment il faut que je parle à mon neveu. Ce sera pour demain, si vous le trouvez bon.

— Je suis entièrement à vos ordres, répliqua Georges passablement intrigué.

Le baron prit congé du jeune avocat par un geste à la fois bienveillant et moqueur, et s'adressant à l'ex garde-chasse :

— Tu vas rester ici avec Sultan, lui dit-il.

— Oui, mon colonel, répondit Rabusson en prenant le dogue par sa laisse.

— Tu ne quitteras pas la porte de la grille avant que je t'aie relevé de faction.

— Suffit, mon colonel.

— Ces coquins ont brisé la serrure, mais toi et Sultan vous valez toutes les serrures du monde.

— Soyez tranquille, mon colonel, personne n'entrera.

— Si quelqu'un essaie de forcer le passage...

— Il fera connaissance avec mon gourdin et avec les dents de Sultan ; sans compter que j'ai dans mes poches deux petits aboyeurs que pas un de ces farauds n'osera regarder en face.

— Pas de pistolets ! dit le baron d'un ton sérieux : si l'on veut pénétrer dans la cour malgré toi, quelques coups de bâton bien appliqués, c'est le seul traitement que méritent de pareils drôles.

— C'est entendu, mon colonel, et vous pouvez partir du pied gauche en toute confiance, comme disent les fantassins.

M. de Vaudrey jeta un regard en arrière et reconnut qu'il n'y avait aucune probabilité qu'une nouvelle attaque fût tentée contre le château ; à part le tronc mutilé de l'arbre de la liberté, qui continuait à brûler comme un flambeau gigantesque, le feu commençait à s'éteindre, et les émeutiers, visiblement découragés, se retiraient dans différentes directions ; quelques-uns même avaient déjà évacué la place.

Rabusson s'approcha du brasier, y ramassa un charbon qu'il plaça sur le fourneau de sa pipe, sans plus se presser que si la peau de ses doigts eût été de fer, et, s'appuyant contre la grille, il commença sa faction, le front tourné vers l'ennemi et le redoutable Sultan couché à ses pieds.

M. de Vaudrey, de son côté, traversa la cour d'un pas leut et d'un air pensif ; au moment où il mettait le pied sur le perron, la porte du vestibule s'ouvrit, et le marquis de Châteaugiron descendit rapidement l'escalier.

Séparés depuis deux ans par une *dépce* mésintelligences qui éclatent parfois au sein des familles les mieux unies, l'oncle et le neveu se contemplèrent un instant d'un air contraint et irrésolu, puis, également entraînés par un mouvement irrésistible, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

XXXVIII
LE PORTEFEUILLE

Après être restés deux ans sans se voir, le baron de Vaudrey et le marquis de Châteaugiron éprouvaient, à un degré presque égal, le besoin de se parler sans témoins et d'avoir une explication décisive au sujet des griefs plus ou moins sérieux qui pendant si longtemps les avaient désunis.

Le château était entièrement évacué, et le désordre avait atteint cette période décroissante pendant laquelle la plus sage conduite à tenir est de laisser les perturbateurs se disperser d'eux-mêmes. Heraclius, d'ailleurs, venait de prendre des mesures énergiques pour repousser au besoin toute nouvelle agression ; par ses ordres la plus grande partie de ses domestiques, un peu rassurés et armés jusqu'aux dents, avaient établi un poste militaire dans le vestibule, véritable clef de la position, d'où il était facile de tenir en échec les émeutiers, dans le cas où ils auraient tenté une seconde attaque.

(A suivre).

doive surgir du sol comme sous la baguette d'une fée. Hélas ! trois fois hélas ! tous ces beaux projets doivent dormir dans quelques cartons poudreux.

Il serait temps pourtant, au moment où, paraît-il, nous sommes menacés de nous voir enlever notre artillerie, il serait temps, disons-nous, de reconner la poussière de ces cartons et d'en exhumer ces vieux projets qui ne manqueraient pas d'actualité par les temps présents.

Aussi, sans craindre d'être taxé d'indiscrétion, croyons-nous pouvoir demander, dans l'intérêt du public bastiais, où en est la question de notre caserne d'artillerie.

Un Curieux

NOUVELLES MILITAIRES

M. Giuntini, capitaine au 18e régiment de dragons, est affecté au 1er régiment de spahis.

— M. de Boerio, capitaine commandant au 1er régiment de spahis, est affecté au 4e régiment de chasseurs.

— M. Chevrel, capitaine hors cadres, du bureau de Bordeaux, passe au bureau de recrutement de Marmande.

— M. Malaspina Charles-Napoléon-Pierre, médecin aide major de 2e classe au 31e régiment d'infanterie, est promu au grade d'aide-major de 1re classe.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CALVI. — Jeudi a été célébré en l'église Sainte-Marie le mariage de Mlle Louise Rocca-Castellani avec M. Lucien Tédenat du Vent. La mariée, dont la beauté faite de grâce et de délicatesse apparaissait plus charmante sous le voile nuptial, a été conduite à l'autel par son père, M. Rocca-Castellani, le sympathique directeur de la peinière. Suivaient en un brillant cortège :

Mlle Blanche Rocca-Castellani et M. Grec ;
Mlle B. Rocca-Castellani et M. Bregante ;
Mlle C. Rocca-Castellani et M. Cangioni ;
Mlle Pianacci et M. le docteur Massoni ;
Mlle Fabiani et M. Bartoli, avocat ;
Mlle Bartoli et M. Antoine Fabiani ;
Mme Rocca-Castellani et M. Lucien Tédenat du Vent.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Grec, sous-préfet, et Puccinelli, maire ; ceux du marié MM. Ambrogi, juge d'instruction, et Cangioni, avocat.

A l'issue de la cérémonie religieuse les époux ont reçu à la sacristie les félicitations des nombreux invités. Puis, un déjeuner de 40 couverts a été servi dans les salons de l'hôtel Pianacci. Au champagne, M. Grec a porté, en termes émus, la santé des jeunes époux, et M. Ambrogi a évoqué dignement la mémoire du président de Castelli dont la marine est l'arrière petite-fille.

Le soir un grand bal réunissait l'élite de la société calvaise et fin-roussienne. On a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les danses ont été interrompues par un souper des plus fins. Cette fête a été terminée brillamment par un cotillon improvisé conduit par Mlle Blanche Rocca Castellani servie par M. Bartoli.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

♣

POGGIO D'OLETTA. — Le mort vient de frapper encore une fois, dans ses plus chères affections, l'honorable famille de Quilichini, originaire de Poggio de Tallano et établie à Poggio d'Oletta depuis un demi siècle environ. Après une longue et douloureuse agonie, Mlle Joséphine de Quilichini a succombé à l'âge de 32 ans, à une de ces maladies impitoyables, qui ne lâchent jamais leurs victimes avant de les avoir complètement achevées.

Tous ceux qui l'ont connue, de près ou de loin, rendront hommage aux brillantes qualités de son cœur et de son esprit. Douée d'une intelligence rare, d'une exquise sensibilité, d'un cœur foncièrement bon et vertueux tempéré par la modestie et toutes les discournements et de tous les sacrifices, quand il s'agissait de faire le bien ; imbue de principes religieux solides, auxquels elle con ormait sa conduite en toute circonstance, elle était un modèle vivant de gaieté française, d'énergie corse et de vertu évangélique.

Ses obsèques ont eu lieu avec une imposante solennité.

Sur la place de l'église, Mlle Marie Leccia, compagne de la défunte, lui a dit le dernier adieu au nom de la Congrégation des Filles de Marie, en termes aussi éloquents qu'émus.

Le cortège s'est ensuite dirigé lentement vers le champ du funèbre repos, où la dépouille mortelle de Mlle de Quilichini a été déposée.

A Ciccistà

Cummedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VI.

I PRECEDENTI e BASTIANU

Pedru-Paulu, (carendu prisenzeau inontru a Bastianu)
Felicissimu di rivedevi !
Bastianu (guardendu Mariuccia)
Tutti !
Pedru-Paulu
Certamente.
Bastianu (c. s. piana)
Un mi pare.
Pedru-Paulu
Un ci crideti ?
Bastianu (suridendu)
Credu a chi mi la dice.
Pedru-Paulu (ridendu)
Allora cantemmulla tutti.
(a Mariuccia)
Tu p'a primma.
Mariuccia (a Pedru-Paulu)
Cosa piegu a boi, un deve piegu anc'a mè ?
Bastianu (piana)
Rispôsta in furchetta !
Pedru-Paulu
Un parlu d'a mia sposa, chi forma cun me una sola persona.
Serena (suridendu)
Minca sempre !... Ma in questu, sì.
Pedru-Paulu
In tutu.
Serena (ridendu)
E per ciò che quant'e' ti parla di fammi una robe,...
Pedru-Paulu (ridendu)
eo mi faccia una flacchina... Un si' cuntenta ?.. Inquantu più a Michele, ellu stimma tantu u so ammicu Vastianu, chi saria falli inghiulia a interugaçia...
Michele
E una prôva di stimma li la do subitu preghendulu di serveni per testimoniu .. *Mi marite ..*
Bastianu (surpresu)
Ti maritì !
Michele
Sigura ! e appuntu eo l'annunziava a sti signori, quandu tu entrasti.
Mariuccia (piana a Serena)
State a bede u colpu di scena !
Serena (piana a Mariuccia)
Zitta !
Bastianu (interditu)
Si ţò napê u nomme d'a sposa ?
Michele
E cumme !.. Ella *un'è ricca, nè* nobile, ma di famiglia onesta ; e s'eo un fussi statu cusì poveru, è un pezzu chi mi l'averia pigliata.
Bastianu
Si cambiò dunque a to furtuna ?
Pedru-Paulu
Un la sapeta ? E môrta a cia. *Mort tua, vita mea.*
Michele (ridendu)
Un mi pariate latinu, perchè dau cul-lugiu in più m'imbrugliai cun ella ; e credu, anzi, ch'un simmu mai stati tantu d'accôrdu insemme.
Bastianu (impaziente)
E a sposa, a cunnoscu eo ?
Michele
Ci crede ! Bene più di me. Ecc' u so ritrettu ; bechj neri e capelli viondi... Un la reconnosci già ?
Mariuccia (piana a Serena)
Un c'è più dubbiu : sò eo.
Bastianu (c. s.)
Or dicci u so nomme !
Michele
Un nomme côrsu : Annadea.
Mariuccia (piana)
Sò môrta.
Bastianu (a Michele)
Quale ?
Michele
A to cugina.
Bastianu (a Mariuccia)
Ma cos'aveta, Madammigella, chi cambiate di culore ?
Mariuccia (imbrôllia)
A mi sbliti mureania.
Bastianu (ironicu)
Fôrse l'emuzione.
Mariuccia (rinsettendusi, virumentu)
Certu, ch'eo un sò indiferente à furtuna d'a mió cara Annadea, una compagna di scôla...
Bastianu (c. s.)
Un bi freguenta vate tantu !
Mariuccia
No, ch'ella amma a sultadine...
Michele
È bera.
Mariuccia
Ma a mió amicizia cumme a ella, speru, è rimasta l'istessa.
Michele (suridendu)
Oh, quand'ella sera a mió moglie, e che bo' averete presta u vôstru vellu maritu, turnerete a cumpagna di primma !... E ava chi riempii versu l'amicu u mió duvere, permettimi di anda a riempiemo un altru presso a mió futura sposa.
Serena
È trôppu justa.
Bastianu (a Michele)
Eo t'accumpagnu.
Pedru-Paulu (a Bastianu)
Ci lasciate cusì presta ?
Serena (a Bastianu)
È prôpiu una visita di cerimonia a vôstra !
Bastianu (guardendu Mariuccia)
Un c'è nulla di più cuntrariu à micraria che a conversazione.
Serena (ridendu)
Tutt'all'oppostu : a pena in capu si gunisce parlendu...
Pedru-Paulu (ridendu)
e manghiendu, quella d'a dôone soprattuttu.
Mariuccia (stramurtu)
A mea e già passata.
Bastianu
Puteria turnà... Ci rivideremmu più terdi
Pedru-Paulu
Quandu ?
Bastianu (imbarazzatu)
Prestu.
Pedru-Paulu
Tenti ! Dummane è a festa di Serena, e b'imbita tutt'e dui a cullazione ..
Bastianu (c. s.)
Dummane un pôsu...
Serena (surridendu)
Ricusarete di piglià parte à mió festa ? Site trôppu galente.
Michele
L'amicu Vastianu, ch'è u specchiu d'orni gherbatezza, un ricusarà l'imbitu di cusì brava Signora.
Bastianu (c. s.)
Ma...
Pedru-Paulu
Chi tanti ma ! un ci farete st'affrontu.
Bastianu
Polchè insistite tantu, accettu.
Serena
Bi aspettemmu a dece ore tutt'e dui.
Michele
E detta.
Bastianu (andendusine)
A bidècci !
(escenu Michele e Bastianu).

Association
DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

MM. les Membres de l'Association des Anciens élèves du Lycée de Bastia sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu jeudi, 7 courant, à 1 heure de relevée, au Lycée, dans la Salle de réunion des professeurs.

Institut de Vaccine animale
DU Dr CHAUMIER A TOURS

le plus important de France et même de l'Europe entière, fournisseur officiel des hôpitaux et de plusieurs départements, a livré pendant l'année 1900, 145.300 tubes de vaccine.

Son vaccin a été reconnu comme le seul toujours efficace par les docteurs les plus célèbres et par toutes les sommités du monde entier.

Dépôt à la pharmacie Mozziconacci, lauréat 1er prix de l'Ecole de pharmacie et de la Société d'Hygiène de l'*Enfance (Paris)*.

Place de l'Hôtel de Ville, Bastia.

Bulletin financier

Paris, le 1er Février 1901.

Bien que les cours se soient un peu raffermis en clôture, le marché reste faible, surtout sur les valeurs de traction, notamment la Thomson, la Nouvelle et la Traction qui a perdu le centre de 100 francs.

Nos Rentes sont stationnaires ; l'Extérieure n'est avancée à 72.45. Nos Grandes Sociétés se retrouvent à leurs limites de la veille.

Les valeurs industrielles, l'action Nouvelle et la Rive Gauche ont à 610 et l'Obligation de cette même Compagnie est introuvable à 505.

Les concessions des mines de la Société Franco-Hongroise de Charbonnages s'étendent sur plus de 30 000 hectares et vont être reliées aux gares de chemin de fer par des embranchements particuliers, déjà en partie exécutés. La distance du reste est courte puisqu'elle varie de six kilomètres à un demi-kilomètre.

Nous apprenons qu'il vient de se former à Paris un syndicat qui a racheté tous les titres de « la Société Générale pour l'exploitation des brevets Portebière de Lyon ». Il va sans dire qu'il ne perdra rien à une baisse importante sur ces titres, car en dehors de ce que la Société augmente tous les jours ses commandes, elle vient de traiter la vente de ses brevets à Espagne et Amérique.

Chemins français stationnaires.

Vols et autres

Dans les premiers jours de janvier, une plainte était adressée au commissaire central contre un *individu qui s'était présenté* à la banque Gregorj et avait obtenu l'escompte d'une valeur de 500 francs, souscrite par MM. Ange Valery et Romani, d'Erbalunga ; on venait de s'apercevoir que ces deux signatures étaient fausses.

D'après les indications fournies par les employés de la banque, la police commença ses recherches ; une semaine après elle mettait en état d'arrestation le nommé F., déjà plusieurs fois condamné pour *faits d'escroquerie, qui logeait en* garni chez M. Peres, au nouveau-port, 3, rue Fraissinet. F. se trouvait là avec sa maîtresse, veuve d'un honorable officier retraité décédé le mois dernier et qu'elle avait quitté, quelques semaines avant sa mort.

Pendant que la police recherchait F., d'autres plaintes parvenaient au commissariat central ; d'après les signalements fournis il ressortait clairement que les escroqueries et tentatives d'escroquerie étaient commises par le même individu, et que c'était bien celui que l'on recherchait pour le faux billet Valery.

Au bureau de police, F. fut fouillé ; on trouva sur lui la somme de 402 francs, on billets de banque et argent. Pressé de questions il a fini par entrer dans la voie des aveux ; il s'est reconnu l'auteur du faux Valery, de fausses lettres de M. le Coré avec lesquelles il s'était présenté à Mme la Supérieure du Bon-Pasteur, à Mme la Supérieure des Sœurs de Saint-Joseph, qui lui avait remis 5 francs. Il reconnut également qu'il s'était rendu chez MM. Orenga avec une fausse lettre signée Filippetti, pour se faire délivrer un complet, et à la bijouterie Boeri, où, toujours par le même moyen, il s'était procuré une montre d'une valeur de 25 francs, qu'il avait revendue immédiatement à un charretier pour 10 francs. Il s'était fait livrer, avec d'autres fausses lettres, une montre de 25 francs, chez M. Vedrin ; une table de nuit chez M. Puccinelli de Monteverde, et avait cédé ces objets à vil prix à un Italien ; enfin, il avait tenté d'escompter une valeur de 400 francs à la banque Fantauzzi.

Après ces aveux, F. dénonça comme sa complice sa maîtresse ; celle-ci l'avait pour ainsi dire poussé à commettre certaines escroqueries, l'avait aidé et profité de l'argent qu'il en avait retiré.

Devant M. le Juge d'instruction il renouvela les mêmes déclarations.

La femme M., appelée à son tour, a opposé les dénégations les plus formelles ; elle a déclaré qu'elle avait fourni pendant longtemps de l'argent à F. ; c'était elle qui avait pourvu à toutes les dépenses faites pendant leur voyage à Marseille en vendant sa montre et ses bijoux ; *elle affirma* qu'elle ignorait complètement la provenance de l'argent qu'il s'était procuré ensuite. Elle mettait au défi F. de soutenir en sa présence ce qu'il avait avancé.

M. le Juge d'instruction procéda alors à une confrontation, et F. fut obligé de se rétracter : il déclara qu'il avait accusé sa maîtresse, parce qu'il était affligé de se trouver seul en prison et pour avoir encore l'occasion de la voir et de lui parler, mais qu'elle était innocente.

En présence de ces nouvelles déclarations la femme M. a été relaxée et F. a été écroué à la prison.

♣

Le nommé Bocchi, arrêté hier, sous la prévention de vol d'une somme de 7 francs au préjudice du nommé Seddas, a comparu devant M. le juge d'instruction. Il a reconnu qu'il avait fait le lit de Seddas, mais a déclaré qu'il n'avait même pas vu les 7 francs.

Bocchi a été maintenu provisoirement en état d'arrestation.

♣

L'autre jour, en annonçant l'arrestation de Rasori, nous avons dit qu'il avait déclaré que les paquets de papier à cigarettes trouvés sur lui, lui avaient été donnés par un camarade. A la suite de cette déclaration un mandat avait été lancé contre le nommé Lucchini, marchand de journaux, âgé de 27 ans, d'Aullène, qui a déjà un casier judiciaire assez chargé.

Lucchini n'a pu nier qu'il avait remis du papier à cigarettes à Rasori, mais n'a pas voulu en indiquer la provenance.

Un autre fait a décidé M. le Juge d'instruction à le faire écrouer. Rasori avait déclaré qu'un soir, ce même Lucchini lui avait fait le récit d'un vol opéré la veille dans un cabaret du vieux port, qui ne lui avait rapporté que cinq francs, bien qu'il eut réussi à se casser le cou en escaladant une fenêtre à deux mètres du sol. Lucchini a nié le fait.

Rasori a également révélé qu'un jour Lucchini lui avait proposé de gratter le vendeur de journaux Meschi, le soir, lorsqu'il avait terminé *sa vente, et de lui enlever* tout l'argent en sa possession. Rasori refusa.

Lucchini soutient qu'il n'a jamais fait de pareilles propositions. Rasori persiste dans sa déclaration. Tous les deux ont été ramenés en prison.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le nom et le nom Victor Vaissier.

Vaccination

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir ses concitoyens que samedi prochain, de 2 à 4 heures du soir, M. le docteur Nicolai tiendra gratuitement une séance de vaccination dans la salle du Conseil municipal à la Mairie.

Bastia, le 5 Février 1901.

Le Maire, A. GAUDIN.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 5 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7-5 midi, + 13-5 6 heures du soir, + 10. Maxima, + 13-5. minima, + 7-5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 751 mm. midi, 750 mm. 6 heures du soir, 751 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. O. faible.
4 h. du soir, N. O. modéré.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,60, soir, + 0,34
Pluie-mètre, 2 heures du matin : nnn.

♣

Avis

MM. les actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois sont convoqués aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire qui auront lieu le même jour, 26 courant, respectivement à 2 et 3 heures de relevée, au siège social, dans les bureaux des Magasins généraux de Bastia.

♣

A vendre

Un chic Bar, situé sur la route de Cardo. Très bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Mauvaises digestions

Si vous avez des digestions pénibles, lourdeurs, somnolence, congestions après les *repas, prenez les* Pilules Suisses et vous serez soulagé. 1 fr. 50.

♣

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Aux amateurs de chevaux

A vendre un cheval hongre, sang vif, robe clair café ; habitué au galop, au trot, pour selle ou attelage. Taille supérieure à 1 m. 40. Agé de 4 à 5 ans.

Pour tous renseignements s'adresser à *M. Casella, Niomo.*

Lisez tous
L'Auto-Velo
Grand journal de sport quotidien, 5 cent.
Le mieux renseigné
Le plus intéressant.

LA VENUE DE LOIN

Une lettre du plus grand intérêt nous fut adressée dernièrement par M. Charles Quierton, de Moulleron-le-Captif, par la Roche-sur-Yon (Vendée) nous la mettons sous les yeux des lecteurs, convaincus que plus d'un profitera de l'enseignement qu'on doit en tirer

« Ma sœur, écrit M. Quierton, a été si satisfaite du précieux remède les Pilules Pink, que je tranquillise ici toute sa connaissance. A la suite d'un rhumatisme musculaire qui l'avait mise en danger, elle était restée d'une faiblesse extrême. Les nuits étaient sans sommeil et son teint blême. Ricordiamocene, palpitations du cœur, douleurs dans les reins et les côtés, maux de tête, tout venait indiquer le mal qui l'avait ravit. Seule dans une ferme avec son mari et ses quatre enfants, elle ne pouvait prendre le moindre repos. Mais terrassée par l'anémie, elle dut s'aliter. *On lui fit prendre les vins les plus toniques*, les médicaments les plus réputés, rien n'y fit. Nous suivions avec anxiété les progrès du mal, attendant d'un moment à l'autre la fin de ses souffrances.

« A ce moment une de ses amies lui conseilla d'employer les Pilules Pink qu'elle même avait expérimentées avec succès. Elle consentit à les essayer et suivit le traitement indiqué. Le résultat fut surprenant, car, dès la première boîte, l'appétit revenait. Peu à peu les forces reparurent et après trois boîtes elle commença à se lever. Enfin en continuant le traitement bienfaisant, elle put se remettre au travail sans fatigue, ses belles couleurs redonnèrent à notre sœur un véritable air de santé qui depuis sa guérison n'a pas varié un instant. »

Une guérison semblable quand elle est extrême, est *tellement remarquable*, qu'on ne devra pas hésiter un instant d'employer les Pilules Pink, non seulement dans les cas les plus graves d'anémie mais aussi de chlorose, d'affection d'estomac et d'intestins, de suites de maladies aiguës, de bronchite et en général toutes les fois que le sang aura été appauvri ou vicié, les

Pilules Pink

en étant le meilleur reconstituant. Ces Pilules sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal : Gablin et Cie, 3, cité Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat poste.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B. SERRA, rue St-François, 2

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau Port, Bastia.

BOURSE DE PARIS

4 février — 5 fév.

Rente 3 % 0/0 ancien	101.97	102.00
— 3 % 0/0 nouveau	100.45	100.25
— 4 % 0/0	102.65	102.70

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LES ECOLES LIBRES

Le Petit Sou annonce que le gouvernement a prescrit aux fonctionnaires qui envoient leurs enfants dans les écoles libres de les retirer, sous peine d'être mis à la retraite ou congédiés.

Cette circulaire viserait principalement les gendarmes.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères annonce que les ministres des puissances, à Pékin, seront aujourd'hui une conférence avec les plénipotentiaires Chinois au sujet de l'exécution des conditions de la Note collective.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire intéressant la cour de Cassation et la cour d'appel de Paris.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. CONSTANS

M. Constans, ambassadeur de France, a quitté hier Constantinople.

Son voyage en France sera de courte durée. Il rejoindra son poste, vers la fin du mois, avec Mme Constans.

Tiragesfinanciers

Communales 1891

L'obligation 500 415 gagne 100.000 francs.

L'obligation 397 005 gagne 10.000 francs.

Communales 1899

L'obligation 424 950 gagne 150.000 francs.

Ville de Paris 1875

L'obligation 4.403 gagne 100.000 francs.

L'obligation 281.662 gagne 50 000 francs.

Communales 1880

L'obligation 242.856 gagne 100.000 francs.

L'obligation 706 721 gagne 25.000 francs.

Communales 1879

L'obligation 477.900 gagne 100 000 francs.

L'obligation 271.724 gagne 25.000 francs.

L'Escadre italienne en France

Il paraît officiellement décidé que l'escadre italienne se rendra à Toulon, lors du voyage du président de la *République à Nice*.

Cette visite aura lieu dans les premiers jours du mois d'avril.

EN ANGLETERRE

Départ de Guillaume II

On télégraphie de Londres :

Le roi Edouard et l'empereur d'Allemagne sont arrivés aujourd'hui à Londres. Ils ont été l'objet des plus chaleureuses acclamations.

Les deux souverains se sont rendus à la gare de Charing-Cross, où le roi Edouard a pris congé de Guillaume, après l'avoir embrassé.

L'empereur d'Allemagne est arrivé, à 6 heures du soir, au Port Victoria, où il s'est embarqué à bord de son yacht, *Le Hohenzollern*, pour rentrer à Berlin.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'activité des Boers

Les quelques télégrammes, bien que très incomplets, publiés ces derniers jours par le War Office, permettent cependant d'affirmer que la situation des Boers se fortifie de jour en jour, et que les *difficultés* auxquelles est aux prises lord Kitchener ne font que s'accroître.

Il semble en effet que le vaste plan, organisé par le généralissime, ait échoué, car on sait que la colonne principale, celle du général Smith Derrien est rentrée à Pretoria, harcelée par les Boers qui l'ont accompagnée à coups de fusils jusqu'aux portes de la capitale.

Destruction par les Boers des voies ferrées

Le *Standard* annonce que le président Kruger a reçu une dépêche de Lourenço-Marquès l'informant *que les Boers auraient détruit la* ligne ferrée de Komatipoort à Delagoa-Bay.

Evénements de Chine

Les Négociations

Les plénipotentiaires chinois doivent avoir aujourd'hui une conférence avec les ministres étrangers, pour présenter les propositions, sous la forme d'un édit impérial, concernant les châtiments.

D'après cet édit, le prince Tuan serait exilé dans le Turkestan chinois ; le prince Tchuang recevrait l'ordre de se suicider ; Yuh Sien serait décapité ; le duc Lan et Ying-*Nien seraient exilés à la frontière* ; Tchao-Tchu-Tchia serait privé de ses droits ; Toung Fuh-Siang serait rétrogradé ; Kang-Yi et Li-Peng-Hang, déjà morts, seraient privés d'honneurs posthumes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 20

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère de la guerre

Suite de la discussion sur le budget du ministère de la guerre.

M. Labbé applaudit aux mesures prises par le ministre de la guerre contre l'alcoolisme.

Le ministre de la guerre expose ses vues en ce qui concerne l'administration militaire au sujet de l'hygiène des troupes.

On passe à la discussion des chapitres.

Les chapitres 1 à 12 sont adoptés.

Sur le chapitre relatif aux écoles militaires, M. Delpech demande la suppression du Prytanée militaire de La Flèche qui donne peu de résultats. Il ajoute que les écoles de sous-officiers donnent également des résultats contestables.

Le sénateur de l'Ariège blâme en outre les tendances cléricales de certains élèves de l'Ecole de Saint-Cyr.

Le ministre répond qu'il reconnaît *que certaines réformes sont* nécessaires, mais la suppression des Ecoles ne pourra être envisagée si les modifications apportées seront reconnues inefficaces.

Les chapitres 13 à 15 sont adoptés.

Amendement Désandrieis

Le Sénat est appelé ensuite à discuter l'amendement déposé par M. Desandrieis, concernant une distribution frauduleuse de vin aux soldats.

Par 171 voix contre 89 cet amendement est rejeté.

Tous les autres chapitres du budget de la guerre sont adoptés sans discussion.

L'ensemble du budget du ministère de la guerre est également adopté.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. de l'Estourbillon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

L'article 3.

La discussion s'ouvre sur l'article 3, qui est ainsi conçu :

« Art. 3. Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après payement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire. »

Amendement Renault-Morlière

M. Renault-Morlière présente un amendement permettant aux membres des associations de se retirer quand ils le voudront, sans préjudice de l'exécution des engagements pris par l'association vis-à-vis des tiers.

M. Renault-Morlière développe son amendement qui n'est pas adopté.

L'article 3 est voté.

L'article 4.

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 4, qui est ainsi conçu :

« Art. 4. Toute convention d'association devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

» La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction.

» Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration.

» Les associations seront tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

» Ces modifications et changements ne sont opposables, aux tiers, qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

» Les modifications et changements seront en outre consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande. »

Amendement Lemire

M. l'abbé Lemire présente un amendement portant que la publicité des statuts ait lieu à la mairie et non à la sous-préfecture.

M. l'abbé Lemire développe son amendement, qui est mis aux voix et repoussé par 372 voix contre 157.

Amendement Cuneo d'Ornano

M. Cuneo d'Ornano dépose un amendement demandant que la déclaration soit faite au parquet.

L'amendement est repoussé.

♣

L'article 4 est adopté, avec cette modification, acceptée par le gouvernement et la commission, disant que la récépissé de la déclaration sera toujours délivré.

Amendement Groussier

L'article 5.

Sur les observations du rapporteur, la Chambre décide que l'amendement de M. Groussier, voté hier, deviendra l'article 2 ; en conséquence l'article 4 que l'on vient de discuter devient l'article 5.

L'article 6.

On passe à l'article 6, qui est ainsi conçu :

« Art. 6. Les directeurs ou administrateurs de l'association pourront la représenter soit dans les actes prévus par les statuts, soit en justice. »

M. Cuneo d'Ornano demande la personnalité civile pour les associations déclarées conformément à l'article 4.

Le député de la Charente critique le gouvernement et la commission qui n'accordent pas aux associations la liberté dont elles jouissent à l'étranger.

L'amendement de M. Cuneo d'Ornano est rejeté.

Le président met ensuite aux voix le premier paragraphe de l'article 6.

Le paragraphe est adopté avec l'addition suivante : « Les associations peuvent acquérir à titre onéreux. »

Les autres paragraphes sont successivement adoptés.

L'ensemble de l'article 6 est ensuite mis aux voix et adopté.

Séance jeudi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Damiani Paul-Hyacinthe, cultivateur, de Bastia, et Vincenzetti Marie, ménagère, de San-Giuliano.

NAISSANCES.

Vincenzetti Dario. — Alexandrini Adolphe.

DÉCÈS.

Casablanca Grâce-Marie, 8 ans, de Bastia. Mariani Lucien, 1 an, de Saint-Laurent. Buiri di Tommasi, 75 ans, de Taverani.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Mme DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture
dirigé par MM. GILLO frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de trois premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.
Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'ornement et d'agrément, etc.
Vignes pépinières, racines de cépages greffées sur Riparia Montrala et sur Riparia glabre de Montpellier ; mises en vente aussi d'un grand vin blanc de choix racinés Variétés Rupestris Mission, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de bar choix et à des prix modérés.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
N. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de livrer à la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, qui est sa seule marque de fabrique.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction 226, Boulevard Voltaire, Paris.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR HUGO, LYON

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Ce que fume un bon Citoyen
Ce que fument tous les Gens bien est le Cigare Mattei

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : Bastia, 9, tld du Palais
Dépôts en France et à l'Étranger
chez tous les débitants d'eaux minerales et les principaux Pharmaciens.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréhat-Fienty à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gauche, et non à côté comme certains charlatans à sublimate — ne disent chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour le fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

Aimable façon
de jouir de l'existence —
Tout au sortir du bain, prenez l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka vérit-ble,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de 12 litres,	65 60	
Chartreuse jaune	— 24 1/2,	70,90
Chartreuse verte	— 12 litres,	86,75
Chartreuse verte	— 24 1/2,	92 00

Avec remise de 15 0/0.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000 f
100.000
50.000 20.000
15 FEVRIER 1901

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
et d'une fraîcheur extrême, rendue inaltérable seul et nouveau Type.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyssenterie, le Choléra-Morbus, dissipe les MAUX de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Librairie du PETIT BASTIAIS
PATIENCE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; franco, 5,66

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
COPIÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la véritable Marque

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs très fumer ce cigare
Ne pas fumer.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Anglaises à 80 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

26e ANNÉE — JEUDI 7 FEVRIER 1901 — N° 39

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théophile, abbé.
SOLEIL : Garde nationale
Lever, 6 h. 44 m. — Coucher, 5 h. 59 m.
LUNE : Dernier quartier, le 14. — Nouv., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean de Matha.

6 FÉVRIER

VERDI

Le Maître n'est plus. Le barde inspiré dont les chants remuèrent les foules, le cerveau puissant qui créa tant de chefs-d'œuvre a cessé de penser. Quoique âgé de quatre-vingt-sept ans révolus, Verdi, grâce à une constitution exceptionnellement robuste, paraissait devoir vivre longtemps encore, et certes, en apprenant cette fin soudaine, le directeur de l'Opéra de Paris a pu s'écrier : « C'est un grand malheur ! Verdi était taillé pour vivre cent ans ! » Sans doute, le monde artistique n'avait plus beaucoup à attendre du fécond musicien de qui la muse inépuisable avait, pendant un demi siècle, semé dans l'univers entier les innombrables mélodies que trente opéras avaient fait éclore. Le génie du Maître avait, avec *Falstaff*, son dernier ouvrage (1893), entièrement accompli cette évolution progressive dont les premiers mouvements se dessinent dans *Rigoletto* que son glorieux auteur tenait pour son chef-d'œuvre. Mais ceux qui pensent considèrent cette brusque disparition avec tristesse et amertume, car aux dons du génie le Maître joignait la noblesse des sentiments, les qualités du cœur. Assemblage des plus rares à cette époque surtout où, selon la saisissante expression d'un orateur éminent, « le monde est refroidi par l'égoïsme, labouré par la misère. » Cet exemple vivant de droiture, de modestie, de bonté, réconfortait la pensée de ceux que l'expérience de la vie a désillusionnés, meurtris, désenchantés. Ah ! il n'est que trop vrai ! à mesure que l'avenir s'obscurcit de ténèbres de plus en plus épaisses ; que les luttes qui déchirent l'humanité se font, en dépit de progrès uniquement matériels, aussi âpres, aussi dures qu'aux jours les plus sombres des siècles disparus, les hommes de la trempe de Verdi, à l'équilibre parfait, au corps de fer vivifié par un vigoureux esprit, et à qui le découragement est inconnu, de tels hommes sont nécessaires pour montrer à la jeunesse désorientée par tant de doctrines contraires ou minée par la neurasthénie, le chemin à prendre, l'idéal à poursuivre, le but à atteindre. Et c'est ainsi que s'expliquent l'angoisse de l'Italie tout entière à la nouvelle imprévue de la maladie de son illustre enfant ; la sollicitude du monde civilisé, ému en songeant à la disparition éventuelle de l'un de ses représentants les plus dignes. On comprend dès lors les funérailles extraordinaires que Milan vient de faire au grand vieillard et qui réunissaient, dans un hommage unanime, toutes les classes de la société...

Glorieux musicien, ardent patriote, Verdi dont, sous la domination étrangère, le nom servit de drapeau, et les chants, de *Marseillaise* à ses compatriotes, Verdi, terrassé subitement, est mort comme il avait vécu, en sage, entouré seulement de quelques intimes que l'annonce de sa maladie avait groupés à son chevet. D'une austérité, d'une simplicité qui jamais ne se démentirent, il a voulu des obsèques sans pompe, sans apparat d'aucune sorte. Mais une foule immense, recueillie, a suivi sa dépouille mortelle dans le plus profond silence et sans que la moindre voix, par respect pour les dernières volontés du défunt, se soit élevée dans le but de retracer cette belle existence. Le fils de l'humble aubergiste de Roncole, chargé d'ans et de gloire, resté, malgré les dangereuses épreuves d'un bonheur interrompu, le *Vir bonus* cher aux anciens, compte désormais parmi les figures les plus pures et les plus sereines de l'Art. Avec lui disparaît la troisième personne de la trinité qui symbolise la musique dramatique au XIXe siècle : Rossini, Meyerbeer, Verdi. Saluons sa mémoire, car Verdi fut et demeurera par le génie, la noblesse de l'âme et la dignité du caractère, l'honneur de son pays et de l'humanité.

AUGUSTIN LAZAROTTI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Anziani, commissaire de police de 3e classe à Foix, est nommé commissaire de 2e classe à Verdun.

— M. Comte Paul, adjudant au 4e régiment de tirailleurs algériens, décoré de la médaille militaire, a été nommé commis des douanes à Bizerte.

— M. Loca, rédacteur à la caisse d'épargne postale de Constantine, est promu à une classe supérieure, et son traitement porté de 2.800 à 3.100 francs.

— M. Cristiani, ancien sous officier, est nommé commis de culture de 8e classe à la direction de Périgueux.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. le marquis de Chambrun et de M. le comte Pozzo di Borgo à l'article 1er du projet de loi sur le Contrat d'association.

Cet article est ainsi conçu :

« L'exercice du droit d'association n'a pour limites que les droits et la liberté d'autrui et la sécurité publique. »

Nombre de votants	547
Majorité absolue	250
Pour l'adoption	245
Contre	302

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Malaspina.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima, Giacobbi.

Scrutin sur l'amendement de M. Renault-Morlière au même article.

L'amendement est ainsi conçu :

« Toute association, quel que soit le nombre des membres qui la composent, peut se constituer librement, sans autorisation préalable, suivant les formes et dans les conditions déterminées par le Titre 1er.

» Elle est réglée, sauf les dérogations qui résultent de la présente loi, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »

Nombre de votants	527
Majorité absolue	264
Pour l'adoption	227
Contre	300

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

M. l'Abbé Letteron

On lit dans le *Figaro* :

Professeur de seconde au lycée de Bastia, qui est un des établissements les plus estimés de la province. Entré en 1875 dans l'Université où il continue la tradition de ces prêtres libéraux à l'esprit large et tolérant qui font respecter leur foi en respectant les convictions d'autrui. D'abord professeur au lycée de Sens, puis à celui de Châteauroux, M. l'abbé Letteron occupe actuellement la chaire de seconde classique au lycée de Bastia, et il jouit de l'estime et des sympathies générales.

Esprit très cultivé, littérateur distingué, il s'est pris de passion pour l'admirable pays qu'est la Corse, et il a traduit ce sentiment dans d'importants travaux historiques et archéologiques qui lui ont valu le titre, très flatteur, de correspondant du ministère de l'instruction publique, ajouté à celui — qu'il remplit avec tant de compétence et d'autorité — de président de la Société des sciences historiques et des lettres de la Corse.

La décoration de M. l'abbé Letteron est très certainement une des plus justifiées du mouvement, et elle a été accueillie avec une unanime satisfaction en Corse, où les fonctionnaires continentaux, malgré le charme merveilleux de l'île, ne se considèrent jamais que comme étant de passage, et où l'on est très heureux d'en voir un de la valeur de M. l'abbé Letteron, qui s'est fait en quelque sorte naturaliser Corse, et qui ne laisse échapper aucune occasion de montrer à quel point il aime et il admire ce beau pays.

NOUVELLES MARITIMES

M. Maroselli François-Marie, commis de 4e classe des directions de travaux de la marine, a été promu à l'emploi de commis de 3e classe.

— M. le commis aux vivres Luiggi est nommé syndic des gens de mer à Marseille.

— M. le lieutenant de vaisseau de réserve Santelli Sauveur est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de capitaine de frégate.

— M. Foulana Antoine-Marius, magasinier principal de 2e classe, est promu à l'emploi de magasinier principal de 1re classe.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Février à 3 heures

1. Marche Lorraine,	Gunne.
2. Suzanne (ouvert),	Carlo.
3. Le Désert,	F. David.
4. Mireille (fant.)	Gounod.
5. Le Rossignol,	Paliiberty.

Le Chef de Musique, MOULINET.

Les Greffiers de Paix

Les greffiers de justice de paix et des tribunaux de simple police ont organisé dans toute la France un vaste pétitionnement pour demander aux pouvoirs publics l'amélioration de leur situation.

Nous avons déjà signalé plusieurs de ces pétitions qui émanent de notre région. Le mouvement s'accentue maintenant et devient général. Chaque jour de nouvelles pétitions sont déposées au Luxembourg et au Palais Bourbon. Dans la dernière séance, on en a enregistré huit au Sénat et trois à la Chambre.

Toutes ces pétitions, rédigées dans des termes identiques, sont renvoyées à la commission de la réforme judiciaire de chaque assemblée et feront l'objet d'un rapport d'ensemble qui aboutira sans doute à la présentation d'un projet donnant satisfaction, au moins en partie, aux légitimes réclamations formulées par ces modestes et dévoués agents ministériels.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

TALASANI. — M. Romanetti, ancien suppléant, est nommé instituteur adjoint à Talasani, en remplacement de M. Chiavarelli, décédé.

VEZZANI. — On sait que M. Gauthier de Clagny, député de Seine et Oise, a

1:3 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVIII

LE PORTEFEUILLE

Tranquille de ce côté, le marquis conduisit M. de Vaudrey dans son cabinet.

— Mon cher oncle, lui dit-il alors en lui serrant de nouveau la main avec une respectueuse effusion, permettez-moi de vous remercier encore ; vous ne sauriez croire à quel point votre démarche me pénètre de reconnaissance. Il y a si longtemps que je désire de redevenir pour vous ce que l'étais autrefois ! et ma femme ! combien elle va être heureuse de vous voir !

Le baron, dont la physionomie était redevenue sérieuse, prit un fauteuil et fit signe à son neveu de s'asseoir.

— Ecoute, lui dit-il : tout à l'heure, du haut de ma terrasse, j'ai aperçu ce qui se passait ici ; l'insolence de ces drôles qui semblaient vouloir mettre le siège devant ton château a ému dans mes veines le vieux sang de Châteaugiron, et je suis venu...

— Seul ? interrompit Héraclius ; je vous reconnais bien là.

— Je n'avais qu'un mot à dire, et Châteaugiron-le-Vieil descendait en masse pour mettre à la raison tes bourgeois, mais je n'ai pas voulu donner un nouvel aliment à l'antipathie qui existe déjà entre les deux villages ; j'ai donc défendu à mes paysans de bouger ; d'ailleurs je n'avais pas besoin d'eux.

— Il me semblait avoir vu tout à l'heure, à la porte de la grille, votre garde-chasse.

— Oh ! Rabusson a ses privilèges ; je ne me serais pas avisé de lui dé endre de me suivre, car il est certain qu'il ne m'aurait pas obéi.

— C'est un garçon dévoué.

— Un cœur d'or et un bras de fer Ce pauvre Rabusson ! laisser son colonel marcher seul à l'ennemi : il se serait plutôt jeté du haut de nos rochers, la tête en bas... Je suis donc venu, et en te voyant, par un premier mouvement dont je n'ai pas été le maître, je t'ai tendu la main...

— Vous en repentez-vous ? demanda le marquis avec une sorte d'anxiété.

— Je ne dis pas cela. Le premier mouvement est toujours le meilleur, et je n'ai nul regret d'avoir suivi le mien ; mais ne crois pas cependant que dès à présent tous mes griefs soient oubliés. Pour que notre réconciliation soit complète et sans arrière pensée, il faut m'expliquer ta conduite et te justifier, si c'est possible.

Châteaugiron sourit faiblement, comme s'il se fût attendu à ces paroles.

— Me justifier ! dit-il ; je suis donc accusé ?

— Oui.

— Par qui ?

— Par tes actes.

— Je suis prêt à vous les soumettre tous, et quelque sévérité que semble m'annoncer en ce moment votre physionomie, je ne veux pas d'autre juge que vous.

M. de Vaudrey garda un instant le silence et parut hésiter à poursuivre l'explication qu'il venait de provoquer.

— Parlez, mon oncle, reprit Héraclius d'une voix ferme ; vous me dites que je suis accusé ; j'ai lieu, moi, de me croire calomnié.

— Calomnié ?

— Oui, mon oncle ; et comme la calomnie est venue jusqu'à vous, comme c'est à vous surtout qu'elle s'est adressée, comme depuis trop longtemps elle a réussi à nous désunir, il est temps enfin de la mettre en présence de la vérité. Ainsi donc veuillez me répondre. Que me reprochez-vous ?

— Trois choses, répondit gravement le vieux gentilhomme : une séduction, une mésalliance. Je ne nommerai pas la troisième, car elle n'est pas accomplie, et l'on encore espérer qu'elle ne le sera jamais.

— Si vous le permettez, nous épuiserons d'abord le premier grief, dit Châteaugiron avec une inflexion de voix pleine d'ironie. Ainsi donc, je suis un séducteur ! Voilà qui me relève un peu à mes propres yeux, car jusqu'à présent le croyais avoir joué, dans le roman auquel vous venez de faire allusion, un rôle beaucoup moins flatteur pour mon amour-propre.

— Je parle sérieusement, et ce persiflage est déplacé.

— Si je persifle, c'est à mes dépens ; lorsque vous me traitez de séducteur, ne puis-je reposseer cette accusation en déclarant humblement que je ne me reconnais du droit qu'en titre de dupe ?

— Je te répète que ce ton de sarcasme est de mauvais goût, quoiqu'il puisse être fort à la mode parmi les imitateurs de Lovelace.

Châteaugiron sourit, mais dans ce sourire il y avait au moins autant d'amertume que de moquerie.

— Cette fois, dit-il, je ne contesterai pas la justesse de l'épithète ; il est certain que, sous un rapport du moins, je resemble tout à fait au héros de Richardson.

— Sous un rapport ?

— Sous deux ; mademoiselle de La Gennetière, ou plutôt madame Grandperrin ne se nomme-t-elle pas Clarisse ?

Le baron fronça les sourcils et arrêta sur son neveu un regard sévère.

— J'ai été jeune comme un autre, lui dit-il, plus que beaucoup d'autres même ; j'ai eu des maîtresses, j'ai fait des folies ; en un mot, je n'ai pas le droit de me poser en professeur de morale ; mais du moins je n'ai à me reprocher le malheur de personne ; voilà pourquoi je ne suis pas en ce moment à la hauteur de ton ironie ; voilà pourquoi la légèreté dérisoire avec laquelle tu viens de prononcer le nom d'une femme que tu as perdue me semble cruelle et indigne d'un homme d'honneur.

— Ainsi madame Grandperrin m'accuse de l'avoir perdue et d'être la cause de son malheur ?

— Oserais-tu nier que cela soit vrai ?

— Oui, mon oncle, je l'oserai, et si vous me permettez de rectifier des faits étrangement altérés,...

(A suivre).

déposé une demande d'interpellation sur la dissolution du conseil municipal de Vezzani.

La Chambre a ordonné l'inscription de cette interpellation à la suite de celles déjà déposées. Elle a donc pris le numéro 30.

Comme la Chambre n'a réservé qu'un jour par semaine à la discussion des interpellations, le vendredi, et qu'il arrive qu'une seule séance ne suffit pas, parfois, à une seule interpellation, il pourrait arriver que M. Gauthier de Clagny ne fut appelé à intervenir qu'après les vacances de Pâques, soit en juin.

∴

AJACCIO. — M. Pinaet, directeur d'école communale à Paris, est nommé inspecteur de l'enseignement primaire de 2e classe à Ajaccio.

∴

TOLLA. — M. Farinacci, mécanicien principal de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, a fait don à l'école de garçons de Tolla de plusieurs cartes montées sur toile : la France, la Corse, le canton de Bastelica.

∴

PORTOVECCHIO. — Le brigadier de gendarmerie Bérard est nommé maréchal des logis à Portovecchio.

∴

SERRIERA. — Le Conseil d'Etat a rendu son arrêt sur la requête de MM. Colonna, Battini, Simbaldi et consorts, contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse en date du 13 juin 1900, qui a prononcé l'annulation des opérations électorales qui ont eu lieu à Serriera, le 6 mai 1900, pour la formation du conseil municipal.

Le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi.

En conséquence les élections municipales du second tour de scrutin sont annulées.

Constatons en passant que pendant près de deux ans, la commune de Serriera s'est trouvée administrée par un conseil municipal illégalement élu.

Obsèques de M. Raphaël Astima

Les obsèques de M. Raphaël Astima, maire de Cervione, ont été célébrées mercredi avec un éclat extraordinaire. Une foule de plus de trois mille personnes accourue de tous les cantons environnants assistait à ces imposantes funérailles, qui laisseront dans l'esprit de tous un ineffaçable souvenir.

Toute à sa douleur la famille n'avait pu s'occuper des détails et saisit remise de ce soin à des amis dévoués, qui ont largement justifié la confiance qu'elle avait placée en eux. Il convient de féliciter surtout M. Colonna, conducteur des Ponts et Chaussées, qui s'est spécialement occupé de l'installation de la chapelle ardente et du catafalque.

A onze heures le cercueil a été retiré de la chapelle ardente, installée dans le cabinet de travail du regretté défunt où, pendant les deux jours qu'il avait été exposé, tous sans aucune exception étaient venus s'incliner et prier.

Le cortège a défilé dans l'ordre suivant :

Les enfants des écoles, les confréries, le clergé, le drap des amis, le drap du conseil municipal, suivi des membres de ce conseil, du maire et d'une délégation du conseil de Valle de Campoloro, le cercueil recouvert d'un magnifique drap en satin blanc, frangé d'argent, et sur lequel était déposée l'écharpe de maire, les porteurs de couronnes, au nombre de sept, offertes par le conseil municipal, les amis de Cervione, Mme et M. de Gaspari, MM. les fils de Suzzoni, M. Colonna, M. Marchi, l'école St-Alexandre.

M. Philippe Astima conduisait le deuil, assisté de ses frères et beau-frère. Derrière eux marchait une foule de parents et amis. MM. Philippe et Raphaël de Suzzoni, Grassi, de Gaspari, Angeloni et Camille de Suzzoni, Jacques Gregori, le président Mariotti, Musso, Pierangeli, Moratti, Ortoli, Magliori, Tomasi, de Petricoui, Marsili, Stretti, etc.

C'est à travers les moindres rues de Cervione, que le cortège eut dû défiler, si on avait voulu répondre au désir de la population. Malheureusement, en raison du poids énorme du cercueil et de la difficulté de le transporter on a dû se borner à traverser les rues principales de l'intérieur de la ville.

Vers onze heures et demie le cortège pénétrait dans l'église trop étroite pour contenir même une faible partie des assistants. Le cercueil a été déposé sous le catafalque, dont les dimensions, la forme et l'ornementation sobre et sévère ont fait l'admiration générale. Il représentait un tronc de cône surmonté d'une colonne brisée reposant sur un cylindre octogonal. La partie basse, formée par des portières, permettait d'apercevoir le cercueil de tous côtés.

Pendant la messe célébrée par M. l'archiprêtre Sisco, assisté d'un nombreux clergé, Mlle Sodini, qui joint à une voix des plus agréables, un réel talent de musicienne, a chanté, accompagnée sur l'orgue par Sœur Mathilde, Directrice de l'Ecole St-Alexandre, le Crucifix de Faure, les Pie Jesu de Loiselet et l'O salutaris de Delfosse.

A la sortie de l'église plusieurs discours ont été prononcés. Celui de M. le Sous Préfet Chaleil a ému tous les cœurs. En un langage élevé, il s'est fait l'interprète de la douleur générale causée par cette fin prématurée, a dit le brillant avenir qui attendait le défunt et lui a adressé enfin en son nom personnel un suprême adieu.

Tour à tour, MM. le capitaine Pasqualini au nom du conseil municipal, le Dr Campana et l'adjudant Poli ont parlé des brillantes qualités du défunt et exprimé les vifs regrets qu'il laissait parmi ses collègues et amis.

Le cortège a pris ensuite le chemin du tombeau de famille, où le corps va provisoirement reposer. Cette fin de la cérémonie a été particulièrement émouvante. Les infortunés parents ne pouvaient s'arracher à cette tombe, où venaient d'être déposés les restes de celui en qui ils mettaient toutes leurs espérances, et c'est d'un pas chancelant qu'ils ont repris le chemin de la maison, privée maintenant à tout jamais de l'être chéri qui en était la joie et l'orgueil.

Puissent les innombrables marques de sympathie recueillies dans ces jours de deuil par la famille Astima apporter un adoucissement à sa douleur !

Recrutement

des officiers d'Administration du cadre auxiliaire du service de l'Intendance Militaire.

Les candidats au grade d'officier d'Administration du cadre auxiliaire du service de l'Intendance Militaire doivent adresser leur demande, avant le 1er Mars, à l'Intendant Militaire, Directeur de l'Intendance de la 15e région, à Marseille, par l'intermédiaire du général commandant la subdivision de leur résidence en ce qui concerne les sous-officiers et les actuellement engagés conditionnels d'un an, et par l'intermédiaire de leur chef de corps ou du Directeur du service d'affectation pour les sous-lieutenants et les officiers d'Administration de 3e classe du service de santé, appartenant à la réserve ou à l'armée territoriale.

Les demandes doivent mentionner le service auquel le candidat se destine (Bureaux de l'Intendance, subsistances, habillement et campement,) et être accompagnées :

1. D'un extrait de l'acte de naissance sur papier libre ;

2. D'une copie certifiée de l'état des services ;

3. Pour les sous-officiers ne provenant pas des sections, d'un certificat de l'autorité civile constatant qu'ils exercent l'une des professions exigées. Ce dernier certificat est également exigé des sous-lieutenants et officiers d'Administration du service de santé.

Les candidats pourront, d'ailleurs, demander des renseignements complémentaires au Sous-Intendant Militaire de leur département.

Les sous-officiers provenant des sections de commis et ouvriers d'Administration subiront les épreuves au moment des périodes d'instruction, les autres candidats seront convoqués au mois d'Août pour subir les examens.

Revue Hebdomadaire

Par a, le 2 Février 1901.

Encore une semaine peu satisfaisante dit-on à mauvaise tenue des valeurs de tractions et sa marque remplit d'affaires. Les Fonds d'Etat désannoncé ont été partiellement bien tenus : le 3 0/0 n'est en hausse à 102,15, le 3 1/2 à 102,55, ex-coup. ; L'Extérieur est en hausse à 72 17. Nos Sociétés de Crédit sont fermes mais sans changements appréciables sur leurs cours de précédente huitaine.

Parmi les valeurs industrielles la Raffinerie Say se traite à 1.475 ; les Obligations 5 0/0 remise de 5 fr. sont fermes à 505 ; l'action Perle Nations a vaut 485 70 ; la Compagnie Générale du Chemin nouvelle a 418. On note de bonnes demandes sur les Obligations de la Compagnie Générale Transatlantique.

Les Sociétés de Crédit à l'Epargne paraissent se prêter des à prévoir la répartition des primes appelées à la répartition de 1er Janvier, en s'adressant au siège social à Lyon ou chez le représentant de la société dans les villes importantes.

Quatorze des concessions de la Société Belge Hongroise de Charbonnages sont complètement exploitation et les travaux sont maintenus l'exécution pour l'ouverture de nouveaux puits.

Hier à la Bourse de Lyon, les actions de 400 fr. de la Société Générale pour l'Exploitation des Forces Motrices du Lyonnais ont été 455 fr. Les titres vont être bientôt introduits sur le marché de Paris. Les négociations pour la vente de ses brevets espagnols et américains viennent d'aboutir.

Les Obligations de la Société Générale des Chemins d'Intérêt Agricoles et de Colonisation sont fermes et les titres ne négocient à 470 fr. Les Obligations de la Gerbe sont à 465 et les actions ont été traitées à 85 fr. (un quart versé) ont été recherchées par quelques demandes.

La Cie du Canal maritime de Paris ayant pu obtenir de la Compagnie du Canal de Suez une prolongation de la concession pour une période de vingt années, il est question que dans quelques jours ces actions se négocient au prix de 100 fr. 25.

Les produits nets du Port Saïd en 1900, peuvent être évalués à 1.300.000 frs ; sur lesquels les Obligations ont droit à 600.000 francs, soit environ le double de la valeur du Port Saïd. Le remboursement des Obligations se fera par tirages annuels de 25 numéros au capital de 500 frs pour les 50 années restantes à courir, soit 25.000 francs. Ces Obligations faisaient un intérêt annuel de 375.000 frs et pour les 50 années restantes 101.274 frs 85. Cette compensation fait ressortir l'importance des garanties données au point de vue du revenu que du capital des Obligations dégagées aux prix de 470 frs par la Banque de Paris et des Pays-Bas et à Paris.

Nos Chemins de Fer sont restés calmes.

Association
DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE

MM. les Membres de l'Association des Anciens élèves du Lycée de Bastia sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 1 heure de relevée, au Lycée, dans la Salle de réunion des professeurs.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

PEDRU-PAULU, SERENA e MARIUCCIA

Pedru-Paulu (furiosu a Mariuccia)

E duie ! Ae tre, faremmu una crioce.

Mariuccia

Con'aghiu fattu ?

Pedru-Paulu

Una d'e to sôite... Sei quante pena s'è avutu a calmà i sospetti di Vastianu ; e quand'ellu torna separi quellu di primma, tu l'indispettisci di nôvu cu e to civetterie ; Hai dunque juratu di mettici à disperazione ?

Mariuccia

Un serà manco permessu d'avè a pena in capu !

Pedru-Paulu

Sì, una martellata in tupezzu, chì ti dèssi tu stessa !

Serena

Allò, basta, ch'ellu un n'è scemma, e capisce à primma !

Pedru-Paulu

Pare di no, poichè ci torna... Sangue d'un Turcu ! un ci sarìa da perdene u cristianesimu !. Li s'abbicina un bellu maritu, ed ella li vôlta e spalle per core darcetu a un altru chi s'alluntana facendoli un palmu di nasu !.. Se un n'è scimmiria questa, ditemi cos'è, ch'eu un so cumme chiamalla.

Serena

È nocentria

Pedru-Paulu (ridendo con rabia)

Imbucchemmula, a tinta, ch'un n'ha fattu ancu i so denti, quelli d'u giudiziu, s'intende !

Serena

Ma vanta !

Pedru-Paulu

Sì, basta ! Ma mi ne lava e mane : struglialavella insemme .. Eo tornu au *Caffè d'u Bassacce* ..

Serena (sfiorata)

A to ruina.

Pedru-Paulu

Quand'un s'ha pace in casa, si corca fôra, si caffa, si circuli, e ancu all'inferno.

(race Pedru-Paulu cun rabia)

Correspondance

Bastia, le 29 janvier 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Bastia Journal dans son numéro du 25 janvier, publiait une lettre émanant d'un pêcheur d'éponges, et relatant la fraude faite par des balancelles italiennes aperçues dans les parages de Macinaggio.

Vous serez bien aimable de me donner l'hospitalité de votre estimable journal pour dire un mot de ces balancelles.

Lundi matin, j'eus l'idée d'aller voir les deux torpilleurs arrivés dimanche soir et qui se sont embossés à leur poste habituel ; tout en contemplant ces engins de guerre comme si je n'en avais jamais vu et qui me rappelaient les quelques mois que j'ai passé sur les torpilleurs, je rencontrai un de mes anciens camarades de service.

Après une bonne poignée de main, il me raconta que les torpilleurs avaient reçu l'ordre d'appareiller pour poursuivre les balancelles italiennes, qui dévastent la côte, et en termes marins il me dit : Nous avons couru la poste pour ces bourricots. Il paraît que la traversée de Bonifacio à Bastia a été un peu mouvementée et grâce à l'habile manœuvre des commandants ils sont arrivés à bon point. Comme nous étions face vers le fond du port, il aperçut les chalutiers, et me dit : Tiens des remorqueurs !

— Non, lui dis-je, ce sont des bâteaux *français* qui font la pêche au boeuf qui sont immobilisés et qui ne peuvent plus pêcher.

Mon interlocuteur de me demander :

— Parce qu'ils sont *français*, ils ne pêcheront plus du tout ?

— Je ne pense pas, ai-je répondu car un arrêté ministériel dit qu'ils seront autorisés lors de l'arrivée d'un garde-pêche. Mon camarade de me dire : Qu'on l'envoie le plus vite possible, ainsi les torpilleurs seront un peu plus tranquilles, car lorsqu'on compte de se reposer il faut appareiller pour faire la chasse aux contrebandiers.

Avant de le quitter je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il est bien regrettable de voir comment certaines choses se passent en France.

Agréez, etc.

MANGIAVACA.

Véritable Savon
des Pinceaux du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

L'année météorologique à Bastia

L'année 1900 a eu 82 jours de pluie qui ont donné 081mm d'eau. La moyenne est de 78 jours, et de 7,90mm.

L'année 1899 n'avait eu que 54 jours de pluie et 408mm d'eau, c'est-à-dire que la quantité de pluie tombée en 1899 n'a été que la moitié de celle de 1900.

La température moyenne de l'année a été de 19°,9, supérieure de 0°,9 à celle de l'année 1899

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

74 jours S. O (sci'occo).
70 jours N.-E. (greca le).
29 jours S.-O. (libeccio).
22 jours N.-O. (maestrale).
25 jours S. (mezzogiorno).
5 jours N. (tramontana).
9 jours E. (levante).
10 jours de O. (ponente).
112 jours de calme.

365 jours.

Moyennes de l'année :

Température minima, 15°9.
Température maxima, 21°0
Hauteur barométrique, 759mm8
Intensité du vent, (les extrêmes étant 0 et 6), 1,2.
Etat du ciel, 0,46 couvert.

Quantité de pluie moyenne par jour de l'année, 2mm,7.

Ce qui intéresse l'agriculture c'est la manière dont la pluie s'est répartie par saisons. A ce point de vue la répartition s'est faite de la manière suivante pour l'année 1900

Hiver	33mm	moyenne	18mm
Printemps.	23mm	moyenne	14mm
Eté.	16mm	moyenne	9mm.
Automne .	245mm	moyenne	312mm
Totaux . .	185mm		730mm.

On voit d'après ces tableaux que pendant l'hiver la quantité de pluie a été bien supérieure à la moyenne, tandis que pour l'automne cette quantité a été inférieure à la normale.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Plumel veuve Giusti, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 17 août 1900, 461 fr.

Marcaggi Antoinette veuve Marcaggi, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 3 août 1900, 458 francs.

Boulet veuve de Santi, le mari chef de bataillon, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 23 août 1900, 1.333 francs.

Linza Marie veuve Felce, le mari officier d'administration de 2e classe, décédé en possession de droits à une pension de retraite. Pension avec jouissance du 24 juillet 1900, 833 francs.

Alessandri Jean, soldat 9 mois 23 jours de services, amputation d'un membre. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 750 francs.

Ceccaldi Lucie, veuve Leoni, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 juillet 1900, 550 francs.

Bonifacj Dominique-Maria garde républicain, 16 ans 7 mois 6 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mars 1899, 408 francs.

Siciliano Antoine, médecin principal de la marine, n'ayant pas deux ans de grade, 45 ans 6 mois 10 jours de services. Pension avec jouis. du 20 août 1900, 3.300 fr.

Vaccination

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir ses concitoyens que samedi prochain, de 2 à 4 heures du soir, M. le docteur Nicolai tiendra gratuitement une séance de vaccination dans la salle du Conseil municipal à la Mairie.

Bastia, le 5 février 1901.

Le Maire, A. GAUDIN.

LOTERIE DU BON-PASTEUR

4e liste des lots offerts.

126. 2 Volumes « Avis spirituels ».
127. Trois mètres dentelle au crochet.
128. Coffret bois de Chine.
129. Empiècement chemise faveur blanc.
130. Jabots de pantalon enfant.
131. Boîte à bijoux, papier bristol.
132. Bénitier Ange en biscuit.
133. Pantoufles drap noir brodées.
134. Flacon essence de violettes.
135. Petite corbeille velours et coco perlé.
136. Volume « Cecilia », M. Daué.
137. Porte-lettres drap beige, cordon bleu.
138. Pelote satin blanc.
139. Nécessaire d'écolier.
140. Eventail dentelle, peinture fine.
141. Trois mètres dentelle au crochet.
142. Empiècement de chemise au crochet.
143. Sous-mains japonais, Mme Vittini.
144. Reliquaire, vue de Fourvière.
145. Six couteaux à dessert.
146. Miroir triple face.
147. Panier baguier, anses et reliefs dorés.
148. Mouchoir festonné soie violette.
149. Blague satin gris brochée.
150. Sautoir argent.
151. Baril bandouillière.
152. Porte-photographie.
153. Vide-poche, Mme Lucchesi.
154. Essuie plume, grappe de raisin.
155. Coussin satin, broderie application.
156. Rouleau de serviette argent.
157. Pelote satin rouge brodé.
158. Blague brodée.
159. Bracelet filigrané pour enfant.
160. Bague vieil argent ciselée.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8° mid,] 10°. 6 heures du soir, + 8°. Maxima, + 10°1. minima, + 7°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 755 mm. 6 heures du soir, 757 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. O. modéré. 4 h. du soir, N. O. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,56, soir, + 0,35

Pluie tombée, à 9 heures du matin: nulle.

∴

Soirée dansante

Nous apprenons qu'une soirée dansante aura donnée le 18 février prochain, à l'Hôtel du Gouvernement de la Corse.

M. le Général Gouverneur et Madame Michel ont déjà lancé de nombreuses invitations.

∴

Aux obsèques de la Reine

On sait la flatteuse sympathie que S. M. la reine Victoria témoignait à M. Paoli, commissaire spécial du réseau de Paris-Lyon, dont elle avait apprécié depuis longtemps, durant ses séjours en France, la rare distinction, le tact et le dévouement.

En 1897, Sa Majesté, désirant donner à notre compatriote un témoignage de sa haute estime et de son amitié, l'avait spécialement invité aux fêtes de son jubilé.

La famille royale d'Angleterre, dont tous les membres partagent les sentiments affectueux que la reine Victoria avait pour le distingué fonctionnaire, a invité M. Paoli à assister, dans la chapelle Saint-Georges, à Windsor, aux funérailles de la souveraine, l'admettant ainsi, seul Français, par une faveur pleine de délicatesse, à la dernière étape de la grandiose cérémonie, l'étape intime.

S. A. R la princesse de Battenberg, après l'office, a reçu M Paoli au château de Windsor et lui a exprimé, au nom de tous les membres de la famille d'Angleterre, ses remerciements pour les soins attentifs dont il avait toujours entouré la Reine pendant ses séjours sur le Littoral.

∴

Neuvaine

Samedi prochain, à 2 heures et demie, commencera une neuvaine, en l'honneur de saint Roch, dans la chapelle des frères mineurs du commissariat de Terre Sainte, à Capsonello, afin d'attirer la divine protection sur la ville de Bastia, et sera clôturée le dimanche 17, par une messe solennelle et le baisement de la relique du Saint.

∴

Commissariat spécial

M. Gianboni Jean-Félix, commissaire spécial adjoint sur la ligne P.-L.-M., est nommé commissaire spécial à Bastia, en remplacement de M. Dumas, nommé commissaire central.

∴

Aux amateurs de chevaux

A vendre un cheval hongre, sang vif, robe clair-café ; habitué au gallop, au trot, pour selle ou attelage. Taille supérieure à 1 m. 40. Agé de 4 à 5 ans.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Casella, Miomo.

∴

Bibliographie

Vient de paraître : Les Coquilles marines des Côtes de Corse, par Arnould Locard et Eugène Caziot, grand in-8°, prix, 8 francs, franco 8,60.

∴

A vendre

Un cnic Bar, situé sur la route de Cardo. Très bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Mala es des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Castello Henri, marin, et Biagini Zitta, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Puccetti Palmire Françoise-Marie. — Savery Joséphine.

∴

Avis

MM. les actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois sont convoqués aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire qui auront lieu le même jour, 26 courant, respectivement à 2 et 3 heures de relevée, au siège social, dans les bureaux des Magasins généraux de Bastia.

BOURSE DE PARIS

5 février — 6 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.00 —	101,97
— 3 p. 0/0 amort.	100.25 —	100.20
— 3 1/2 0/0. . . .	102.80 —	102.80

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LE JOURNAL SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. Casalta, sous-lieutenant de réserve à la disposition de l'armée coloniale, passe au régiment d'infanterie de Corse.

La Défense de la Corse

M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, a déposé un amendement tendant à diminuer le montant des crédits demandés pour l'outillage des ports des 3 millions destinés aux travaux de Portovecchio.

La politique de Gambetta

M. Poirrier, le nouveau président de l'Union républicaine sénatoriale a déclaré dans son discours qu'il fera tous ses efforts pour faire prévaloir, dans les autres groupes du Sénat, la tradition politique de Gambetta, politique aujourd'hui fidèlement suivie par son ancien et éminent collaborateur M. Waldeck-Rousseau.

Du Niger au Tchad

On va s'occuper de reviser la délimitation des possessions françaises et anglaises entre le Niger et le Tchad français, afin de pouvoir établir des communications entre les deux régions.

LA MISSION FRANÇAISE

La mission extraordinaire, chargée de représenter la France aux obsèques de la reine Victoria, est rentrée ce matin à Paris.

Le chef de la mission, le vice-amiral Fleuriot, a été reçu, dans l'après-midi, par le Président de la République, à qui il a rendu compte de son voyage.

La Situation à Cuba

Des télégrammes de Cuba, arrivés à New-York, déclarent que la situation est devenue très grave pour les Américains.

EN ANGLETERRE

Derniers échos des obsèques

La presse anglaise se montre très satisfaite de la présence des souverains étrangers aux funérailles et du tribut d'éloges payés à la Reine, par toute la presse européenne.

Ces témoignages de sympathies ont causé une profonde impression sur la population de l'Angleterre.

UNE
Proclamation d'Edouard VII

Le roi d'Angleterre a adressé une proclamation aux sujets des colonies et dépendances de la couronne.

Le roi déclare qu'il s'efforcera constamment de suivre le grand exemple que lui a légué sa mère, et qu'il aura une confiance absolue dans le dévouement et la sympathie du peuple et de ses différentes assemblées représentatives.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Mauvaises nouvelles pour l'Angleterre

Les journaux de Londres annoncent qu'un conseil de cabinet a eu lieu au Foreing-Office, et que cette réunion a été motivée par l'arrivée de mauvaises nouvelles de l'Afrique du Sud.

Echec du général French

Les colonnes qui opèrent au Sud de la ligne de Pretoria à Delagoa-Bay, sous les ordres du général French, ont subi un échec assez important.

Les Boers se sont emparés même des ambulances anglaises.

L'arbitrage

Les dépêches de Londres disent qu'il est question d'arbitrage entre l'Angleterre et le Transvaal.

Le président Kruger

On télégraphie d'Utrecht :

Le président Kruger a subi aujourd'hui une opération à l'œil droit.

Cette opération a parfaitement réussi.

L'état de siège au Cap

On télégraphie du Cap au *Times* que l'état de siège va être proclamé dans la ville du Cap.

Les pertes anglaises

Les pertes anglaises dans l'Afrique du Sud se sont élevées pendant le mois de janvier à 31 officiers et 800 sous-officiers ou soldats, morts sur le champ de bataille de blessures ou de maladies, ou tués accidentellement.

Ces chiffres, ajoutés aux précédents, donnent un total de 12.989 morts depuis le commencement de la campagne.

Triste journée pour les Anglais

Les journaux anglais enregistrent avec émotion les renseignements suivants communiqués par le War Office.

Les pertes anglaises, dans la journée d'hier, sont de 100 morts, dont 73 de maladie ; il y a eu 109 blessés, dont 47 dangereusement malades, 8 manquants.

Attaque prochaine de Lourenço-Marquez

On annonce que les Boers menacent Lourenço-Marquez.

Le gouvernement portugais aurait demandé des secours aux troupes anglaises, qui sont bien embarrassées pour en fournir. Cependant l'Angleterre ne peut laisser sans défense la colonie portugaise qui l'a si bien secondée dès le commencement des hostilités.

∴

Cette nouvelle a produit une grande émotion à Londres, bien qu'elle ne soit pas confirmée par les communications du War Office.

Occupation de Vanryn-doorp

Les troupes anglaises sont entrées dimanche à Vanryn-doorp, abandonné par les Boers, qui avaient laissé une quantité de bétail et de marchandises.

Levée de troupes

Le War Office a fait publier l'ordre portant une levée de soldats dans chaque corps de volontaires.

La victoire des Boers à Modderfontein

Les dépêches de Pretoria disent que la garnison de Modderfontein, faite prisonnière hier par les Boers, était composée de 7 officiers, 220 hommes, et un canon.

Les Boers étaient au nombre de 1.400 ; ils ont effectué leur attaque à la faveur de la nuit et sous une pluie torrentielle.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 10

M. Leyret, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère de la marine

M. Cabart-Danneville constate qu'il règne trop d'instabilité dans l'administration centrale et à l'école supérieure de la marine.

Il réclame le rétablissement du grade de capitaine de corvette dont il a été si souvent question, ainsi que l'augmentation du cadre des officiers mécaniciens.

Il conclut en disant qu'il faut faire le maximum d'efforts pour avoir une marine plus forte et plus nombreuse possible.

M. Chamaillard donne des explications sur la suppression des cérémonies du Vendredi Saint dans la marine.

Le ministre de la marine répond qu'il n'a rien trouvé dans les règlements antérieurs autorisant ces cérémonies. Néanmoins, il a donné des ordres pour que la liberté de conscience fut respectée.

La discussion générale est close ; on passe à l'examen des chapitres.

Les chapitres 1 à 24 sont adoptés sans modifications.

Le chapitre 25, constructions navales, donne lieu à une très longue discussion.

Le général Mercier propose une réduction, dont le montant serait reporté au chapitre 26, bâtiments de servitude.

Le général Mercier ajoute que jusqu'à présent, rien n'a jamais été préparé en vue d'une action commune entre l'armée de terre et la marine.

L'orateur dit enfin qu'il importe de doter les services de la guerre du matériel nécessaire pour transporter rapidement les troupes.

M. de Lanessan demande le rejet de l'amendement du général Mercier qui finit par se retirer.

Tous les autres chapitres du budget de la marine sont finalement adoptés.

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du budget de la marine, qui est adopté.

Ministère de l'Instruction publique

Le Sénat passe à la discussion du budget du ministère de l'Instruction publique.

M. Denoix a le premier la parole.

L'orateur critique profondément l'enseignement primaire ; il soutient qu'il existe une crise dans l'Université.

Le ministre de l'instruction publique proteste contre les paroles du précédent orateur.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Vente
Par suite de saisie exécution

Le dimanche 10 février courant, à neuf heures du matin, sur la place publique et de marché à Bastia, place de l'Hôtel de Ville, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel de transport composé de quatre mules, d'un jument, de deux charrettes de transport, d'un cabriolet à une chaise, de quatre tambereaux et des harnais.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
ORTOLI.

---

25 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XIII

DE MADAME DE L'ESTORADE A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

(Suite)

Maintenant je suis presque heureuse, et peut-être ne le serais-je pas entièrement si je ne pouvais le dire à une âme aimée, car le moyen de le lui dire à lui ? Mon bonheur le froisserait, il a fallu le lui cacher. Il a, ma chère, une délicatesse de femme, comme tous les hommes qui ont beaucoup souffert. Pendant trois mois nous nommes restés comme nous étions avant le mariage. J'étudiai, comme tu penses, une foule de petites questions personnelles, auxquelles l'amour tient beaucoup plus qu'on ne le croit. Malgré ma froideur, cette âme enhardie s'est déployée ; j'ai vu ce visage changer d'expression et se ressembler. L'élégance que j'introduisais dans la maison a jeté des reflets sur sa personne. Insensiblement je me suis habituée à lui, j'en ai fait un autre moi même. A force de le voir, j'ai découvert la correspondance de son âme et de sa physionomie. La bête que nous nommons un mari, selon toi expression, a disparu. J'ai vu, par ce que sais quelle douce soirée, un amant dont les paroles m'allaient à l'âme, et sur le bras duquel je m'appuyais avec un plaisir indicible. Enfin, pour être vraie avec toi, comme je le serais avec Dieu, qu'on ne peut pas tromper, piquée peut-être par l'admirable religion avec laquelle il tenait son serment, la curiosité s'est levée dans mon cœur. Très-honteuse de moi-même, je me résistais. Hélas ! quand on ne résiste plus que par dignité, l'esprit a bientôt trouvé des transactions. La fête a donc été secrète comme entre deux amants, et secrète elle doit rester entre nous.

Lorsque tu te marieras, tu approuveras ma discrétion. Sache cependant que rien n'a manqué de ce que veut l'amour le plus délicat, ni de cet imprévu qui est, en quelque sorte, l'honneur de ce moment-là ; les grâces mystérieuses que nos imaginations lui demandent, l'entraînement qui excuse, le consentement arraché, les voluptés idéales longtemps entrevues et qui nous subjuguent l'âme avant que nous laissions aller à la réalité, toutes les séductions y étaient avec leurs formes enchanteresses.

Je t'avoue que, malgré ces belles choses, j'ai de nouveau stipulé mon libre arbitre, et je ne veux pas t'en dire toutes les raisons. Tu seras certes la seule ainsi en qui je verserai cette demi-confidence. Même en appartenant à son mari, adorée on sait, je crois que nous perdrions beaucoup à ne pas cacher nos sentiments et le jugement que nous portons sur le mariage. La seule joie que j'ai eue et qui a été céleste, vient de la certitude d'avoir rendu la vie à ce pauvre être avant de la donner à des enfants. Louis a repris sa jeunesse, sa force, sa gaieté. Ce n'est plus le même homme. J'ai, comme une fée, effacé jusqu'au souvenir des malheurs. J'ai métamorphosé Louis, il est devenu charmant. Sûr de me plaire, il déploie son esprit et révèle des qualités nouvelles. Etre le principe constant du bonheur d'un homme quand cet homme le sait, est-ce de la reconnaissance à l'amour, ah ! chère, cette certitude développe dans l'âme une force qui dépasse celle de l'amour le plus entier. Cette force impétueuse et durable, une et variée, enfante enfin la famille, cette belle œuvre des femmes, et que je conçois maintenant dans toute sa beauté féconde. Le vieux père n'est plus avare, il donne aveuglement tout ce que je désire. Les domestiques sont joyeux ; il semble que la félicité de Louis ait rayonné dans cet intérieur, où je règne par l'amour. Le vieillard n'est mis en harmonie avec toutes les améliorations, il n'a pas voulu faire tache dans mon luxe ; il a pris, pour me plaire, le costume, et avec le costume les manières du temps présent.

Nous avons des chevaux anglais, un coupé, une calèche et un tilbury. Nos domestiques ont une tenue simple, mais élégante. Aussi passons-nous pour des prodigues. J'emploie mon intelligence (je ne ris pas) à tenir ma maison avec économie, à y donner le plus de jouissances pour la moindre somme possible. J'ai déjà démontré à Louis la nécessité de faire des chemins, afin de conquérir la réputation d'un homme occupé du bien de son pays. Je l'oblige à compléter son instruction. J'espère le voir bientôt membre du conseil général de son département par l'influence de ma famille et de celle de ma mère. Je lui ai déclaré tout net que j'étais ambitieuse, que je ne trouvais pas mauvais que son père continuât à soigner ses biens, à réaliser des économies, parce que je le voulais tout entier à la politique ; si nous avions des enfants, je les voulais voir tous heureux et bien placés dans l'Etat ; sous peine de perdre mon estime et mon affection, il devait devenir député du département aux prochaines élections ; ma famille aiderait sa candidature, et nous aurions alors le plaisir de passer tous les hivers à Paris. Ah ! mon ange, à l'ardeur avec laquelle il m'a obéi, j'ai vu combien j'étais aimée. Enfin, hier, il m'a écrit cette lettre de Marseille, où il est allé pour quelques heures.

« Quand tu m'as permis de t'aimer, ma douce Renée, j'ai cru au bonheur ; mais au cœur brûlé je n'en vois plus la fin. Le passé n'est plus qu'un vague souvenir, une ombre nécessaire à faire ressortir l'éclat de ma félicité. Quand je suis près de toi, l'amour me transporte au point que je suis hors d'état de t'exprimer l'étendue de mon affection ; je ne puis que t'admirer, t'adorer. La parole ne me retient que loin de toi. Tu es parfaitement belle, et d'une beauté si grave, si majestueuse, que le temps l'altérera difficilement ; et, quoique

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 19, RUE VICTOR-HUGO, LYON

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Ne se fume pas ce bon Cigare, Car le tuyau tellement il est bon.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE

Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(carte blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Rd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minerales et les principaux Pharmaciens.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyez mandat poste à Bréhat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

...VIER
...OLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR
L'EAU PRÉCIEUSE
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUERISONS
Pharmacie DEPENNIER, à ROUEN
Se trouve dans les CONFISERIES, refuser toute imitation
En vente à Bastia, chez MM. TOLLINET, à Ajaccio, pharmacie CUTTOLI-CORTI

...ERS A PLANCHER
...ES RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Demandez
pour tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *10 centimes le paquet*
Fabriquées avec du tabac pur Havane
et régie

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Ventarini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de bâtir la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTARINI, imprimé sur chaque morceau.

BASTIA, PHARMACIE LUCIANI

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy,
Affections de la Moëlle épinière, Convulsions,
Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue
cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison toujours, lorsque le traitement indiqué
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
d'une efficacité plus prononcée.

ASTHME
CATARRHE, OPPRESSION
CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1 f. 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Librairie du PETIT BASTIAIS
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; *franco*, 5,60

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Exposition Parisienne à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Chez tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Pour bien fumer doit fumer ce cigare
Celui qui ne le fume pas le paie.

26e ANNÉE — VENDREDI 8 FÉVRIER 1901 — N° 34

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : [illegible] Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de Matha.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 44 m. — Coucher, 4 h. 53 m.
LUNE Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Apolline.

7 FÉVRIER

QUELQUES DESIDERATA de l'Agriculture en Corse

III.

LA MAL'ARIA

Les causes que nous venons d'énumérer ne sont pas les seules qui arrêtent l'essor de l'agriculture en Corse, malgré la vaste étendue de terrains cultivables.

L'abandon par les cultivateurs, pendant une partie de l'année, des meilleurs terrains de la zone maritime du versant oriental, en est une des causes principales.

C'est en effet dans ces bonnes terres, bordant la mer et comprises entre Bastia et Bonifacio, c'est dans les vallées où sont venues se déposer les riches alluvions des montagnes, que la mal'aria exerce son action pernicieuse, si souvent mortelle pour qui ose la braver. C'est cette mal'aria qui empêche la charrue de fouiller dans leur sein, source intarissable de richesses, et qui fait classer l'Ile, au point de vue agricole, dans la catégorie des départements les plus pauvres.

Cette zone basse, foyer d'insalubrité en été, n'offre aucun danger en hiver. Mais quelle entreprise pourrait-on exécuter dans une région aussi malsaine, où les travaux seraient contraints de subir un arrêt de cinq à six mois, à moins d'exposer la vie des ouvriers à une mort fatale? Comment surmonter cette cause de stérilité de la plus belle partie du territoire agricole de l'île?

Le desséchement des marais et des étangs et l'assainissement des terres incultes par l'agriculture, les cultures arbustives notamment, telles sont les deux solutions, conteuses nous en convenons, mais indispensables à la transformation de ces terrains, au développement du commerce et de l'industrie, et à l'augmentation de la population agricole de l'île.

Le desséchement des marais et des étangs intéresse tout spécialement les ingénieurs du remarquable corps des Ponts et Chaussées que compte l'administration en Corse, ingénieurs qui ont achevé depuis longtemps les projets des travaux à exécuter et n'attendent qu'un ordre pour y procéder.

Mais — il y a malheureusement un mais — il faut 6 à 8 millions pour faire disparaître la mal'aria qui infecte les plaines de Corse, et il s'agit de la Corse. C'est pourquoi, sans doute pour se moquer d'une population dont les enfants ont maintes fois rougi de leur sang généreux les champs de bataille où ils ont combattu pour leur Mère-Patrie, celle-ci a fini par lui accorder la somme dérisoire de mille francs, à titre d'indication, dans la discussion d'un certain budget. Mais passons...

L'assainissement des terres incultes par les cultures arbustives arrêtera davantage notre attention, la question en vaut d'ailleurs la peine. Si l'on remonte en effet à une cinquantaine d'années environ, Chiavari et Castelnuccio, actuellement centres agricoles importants, n'étaient que de vastes maquis aussi insalubres que l'est aujourd'hui la plaine orientale ; le Gouvernement, ému par les réclamations de la population, y fit créer en 1856 des établissements pénitentiaires agricoles. Les détenus y souffraient horriblement au début ; ils étaient obligés, pour se préserver des atteintes du mal, de se retirer pendant l'été à Coti et à Latecapso. Peu à peu cependant, quand on eut dominé les eaux des torrents et des rivières, capté les sources, défriché les maquis et consacré la majeure partie de ces terrains à la culture de la vigne et quelques parcelles à la plantation de mûriers, amandiers, peupliers et eucalyptus, la mal'aria recula et n'exerça plus son influence pernicieuse sur ceux qui habitaient ces établissements pendant la saison des chaleurs.

L'arboriculture avait triomphé dans cette lutte. C'était donc par une végétation énergique, qui seule convenait dans ces terrains argilo-siliceux, imperméables, recailleux et tourmentés, que la mal'aria avait cédé.

Ce double exemple d'assainissement sur la côte occidentale ne trouve t il pas aujourd'hui son application dans la plaine orientale, quoique cependant la tâche soit plus difficile, à cause de l'éloignement des refuges sur la montagne et du voisinage des marais pestilentiels. Et encore ne pourrait-on pas atténuer ce grave inconvénient par un système économique de mobilisation du travail agricole, de telle façon que les ouvriers des champs fussent dans la plaine après le lever, et dans les endroits sains avant le coucher du soleil ?

Si l'on se résout à défricher, à assainir, il ne faudra pas se contenter de faire ces opérations sur une partie de la zone maritime orientale ; il faudra entreprendre ce travail de régénération sur toute son étendue, remplacer partout les maquis par des arbres à rendement, par la vigne surtout, qui a la propriété d'absorber en grande proportion l'humidité, caractéristique de ces terrains, et le mauvais air provenant d'autres endroits non assainis, et cela mieux que ne le feraient les céréales. Il n'est pas à dire, par là, que toutes les terres de la zone maritime du versant oriental devront être plantées en arbres, loin de là ; mais on pourra y cultiver vignes, arbres, prairies et céréales, tout en donnant plus d'extension aux deux premiers de ces facteurs.

On aurait dû, à notre humble avis, traiter ainsi le domaine agricole de Casabianda, fondé en 1862, si l'on avait voulu le voir aussi prospère que les établissements pénitentiaires de Chiavari et Castelluccio.

Une fois les cultures faites et les travaux d'assainissement terminés, il ne faudrait pas que les propriétaires, intéressés à ne plus être incommodés par la mal'aria, les abandonnassent à une végétation spontanée, qu'ils ne prissent aucun soin des canaux d'irrigation ou des travaux de drainage ; autrement, cette zone redeviendrait vite un foyer d'insalubrité. Les récoltes doivent succéder aux récoltes, la terre ne doit jamais rester au repos. Les principes utiles à la vie des plantes cultivées, enlevés par les récoltes, devront, bien entendu, être restitués sous forme d'engrais appropriés aux besoins des cultures et de la nature du sol ; alors ces vastes vallées, ces plaines aujourd'hui désertes et infructueuses, avec quelques capitaux intelligemment apportés, se couvriront d'une végétation rémunératrice, produite par la main de l'homme, et rendront la vie à cette misérable région.

Concurremment aux cultures arbustives et autres, il faudrait aussi dessécher les marais et les étangs les plus nuisibles (1) à la santé des habitants (Marais de Casabianda : del Sale et Ziglione, Portovecchio : Capo di Padule. — Etangs : Palo, Urbino, Diana, Biguglia), car si la mise en culture des terrains défrichés contribue à rendre à ces 150 000 hectares leur fertilité naturelle et leur prospérité d'autrefois, le desséchement des marais et des étangs contribuera à augmenter de son côté, d'une façon notable, la superficie des terrains cultivables, sans préjudice de la rémunération piscicole que quelques étangs (Biguglia, Diana et Urbino) pourraient donner, et du contingent précieux qu'ils pourraient apporter à l'alimentation humaine. Ces derniers étangs ne seraient même pas à dessécher, et seraient utilisables en les endiguant, de façon à préserver les terrains avoisinants. De même certaines rivières, telles que le Fiumorbo, le Travo, l'Alesani, Bravona, engendrent par leurs divagations, des foyers pestilentiels ; il conviendrait de les endiguer aussi.

Cette question de l'assainissement de la plaine orientale, qui a fait dire au célèbre économiste Blanqui, en 1838, qu'« c'était une question de vie ou de mort pour la Corse, qui, réduite à ses seules forces, ne pourrait accomplir une tâche aussi rude, » aurait dû être tranchés depuis longtemps, et tout autre travail public aurait dû céder le pas à l'exécution de cette œuvre salutaire. Espérons que sera prochainement et favorablement résolue cette question capitale pour l'île !

J.-B. CASTELLI.

(1) D'après le plan terrier de la Corse, la superficie d'eaux stagnantes de la plaine orientale s'élèverait à 6,120 hectares ainsi partagés : étang de Biguglia, 1,150 hectares ; étang de Diana, 570 hectares ; étang d'Urbino, 750 hectares ; étang de Palo, 70 hectares. Les 3,128 hectares restant comprendraient les marais de Baldovina, Erbarossa, Gradugine et Tanghicioso, dans le Fium'Orbo ; ceux de Peri et Taiani du côté du Travo, et les marais de Capo-di-Padule à Porto Vecchio.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Alessandri, candidat des douanes à Paris, est nommé surnuméraire à Paris.

— M. Galli Antoine-Michel-Napoléon a été nommé expéditionnaire de 7e classe à la recette des asiles d'aliénés de la Seine.

— M. Bianchini, ancien sous officier, est nommé commis de culture de 8e classe à la direction de Périgueux.

— M. Valentini est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Paris.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. l'abbé Lemire à l'article 1er du projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement est ainsi conçu :

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances, leur activité ou leurs ressources dans un but autre que de partager des bénéfices.

» Elle n'est régie, quant à sa validité et à sa formation, que par les principes de droit, communs à toutes les obligations, et par les règles spéciales ci-dessous. »

Nombre de votants	413
Majorité absolue	207
Pour l'adoption	68
Contre	345

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Scrutin sur l'article 1er du projet du gouvernement, avec la modification résultant de l'adoption de l'amendement de M. Charles Ferry, et ainsi conçu :

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

TUMEUR

12e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE L'ESNARD

XXXVIII

LE PORTEFEUILLE

— Les faits, les voici, interrompit brusquement M. de Vaudrey ; une jeune fille vivait innocente et heureuse, tu l'as séduite, puis tu l'as abandonnée ; histoire vulgaire, sans doute, mais les torts des autres n'excusent pas les tiens. Manquait-il dans le pays de femmes sur qui tu pusses exercer tes talents de séduction ? Ne pouvais tu respecter celle-là qui aurait dû être sacrée pour toi, car elle était la fille de mon meilleur ami, et tu ne l'ignorais pas ? Mais non, rien ne t'a arrêté, ni le nom honorable d'une famille alliée à la nôtre, ni la certitude de m'affliger, ni le deuil de son père qu'elle portait encore, ni la pensée des larmes auxquelles tu vouais sa vie : tu l'as donc séduite, sans l'aimer peut être.

— Sans l'aimer ! s'écria Héraclius avec un accent si profond qu'il porta une conviction instantanée dans l'esprit de M. de Vaudrey.

— Eh bien ! reprit ce dernier, puisque tu l'aimais, pourquoi l'abandonner ?

— Pourquoi ? n'exigez pas que je vous le dise.

— Qu'ai-je besoin de tes aveux ? Pour l'avoir traîtie comme pour l'avoir séduite, le sais que tu ne manques pas d'excuses. N'était-elle pas belle ? n'était elle pas pauvre ?

— C'est donc à un vil motif d'intérêt que vous attribuez le parti que j'ai dû prendre.

— Quelle autre raison aurait pu te le dicter.

— Je vous le répète, mon oncle, ne m'interrogez pas sur ce point.

— Je n'ai pas besoin de l'interroger pour être dans ton cœur. Si mademoiselle de La Genestière avait été riche, certes, tu ne l'aurais pas trouvée indigne de devenir ta femme ; mais elle n'avait pas de fortune...

— Eût-elle eu tous les trésors du monde, interrompit énergiquement Héraclius, jamais je ne l'aurais épousée.

— Eh quoi, reprit M. de Vaudrey avec un sourire de dédain, es-tu donc de ces hommes rigides qui écrasent une femme sous le poids de la faute qu'ils ont fait commettre.

Si j'avais cru devoir une réparation, soyez sûr que rien ne m'eût empêché de l'offrir ; mais si je ne suis pas de ces hommes rigides dont vous venez de parler je ne suis pas non plus de ces hommes de bonnaires qui acceptent la responsabilité des péchés d'autrui.

— Que veux-tu dire ?

— Ecoutez-moi, mon oncle, répondit le marquis d'un ton sérieux et assuré, il est des circonstances délicates où le premier devoir d'un honnête homme est de se taire, dût il voir interpréter contre lui son silence ; depuis deux ans, j'ai conformé ma conduite à ce principe, je me suis tu ; aujourd'hui même, quoique ma réserve ait déjà donné lieu à bien des imputations fausses et injurieuses, je me tairais encore si j'avais à répondre à tout autre qu'à vous ; mais si je m'inquiète peu de l'opinion du vulgaire, il ne saurait en être ainsi de la vôtre. Votre estime m'est trop précieuse pour que je puisse consentir à y renoncer, et ne la perdrais-je pas à jamais, si cet entretien vous laissait le moindre doute sur le droit que j'ai ou d'agir comme je l'ai fait ? Ma délicatesse, mon désintéressement, ma loyauté, mon honneur, enfin, sont révoqués en doute par vous, sur la foi d'une accusation qu'il m'est pénible d'avoir à combattre, mais que je ne puis plus laisser sans réponse. Je parlerai donc, puisqu'on m'y force.

— Parle ; je ne demande qu'à te voir atténuer tes torts.

— Ce ne sera pas une atténuation, mais je l'espère, une justification.

— C'est impossible ; mais explique-toi.

— Je vois que madame Grandperrin vous a fait des aveux.

— Superflus, car j'avais déjà deviné ; mais enfin l'amitié qui me liait à son père et que j'ai lui porte depuis son enfance a gagné sa confiance, et dans un de ces moments où le cœur qui souffre a besoin de s'épancher, elle m'a tout dit.

— Non, elle ne vous a pas tout dit.

— Quand je dis tout, reprit le gentilhomme campagnard avec un sourire involontaire, je ne prétends pas affirmer qu'il n'y ait pas eu par-ci par-là quelque petite réticence ; sans cela elle ne serait pas femme.

— Vous ne comprenez pas, mon oncle,

— Alors, explique-toi.

— Madame Grandperrin n'a pas pu tout vous dire, car elle-même ne sait pas tout.

— Comment, elle ne sait pas tout !

— Non, car si elle avait su ce que ses accusations imprudentes vont me porter à vous révéler, elle n'aurait eu garde de vous choisir pour confident.

— Pourquoi un autre plutôt que moi ?

— Si vous, si un autre. Elle aurait souffert en silence et pleuré en silence, à supposer toutefois qu'elle ait eu effet souffert et pleuré.

— Héraclius, dit le baron avec un accent d'impatience, est-ce en recommençant ces froids sarcasmes que tu prétends te justifier ? Si tu veux que je t'écoute, plaide ta cause, il est temps.

— Je m'explique donc malgré moi, et seulement parce que vous l'exigez. Ce fut, il y a quatre ans, pendant votre voyage d'Orient, que je vis mademoiselle de La Genestière pour la première fois. La maladie de langueur dont mon père devait mourir m'avait rappelé depuis quelque temps à Châteaugiron ; nous y vivions d'une manière aussi triste que solitaire.

(A suivre).

ces. Elle est régie quant à sa validité par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »

Nombre de votants. . .	429
Majorité absolue. . . .	215
Pour l'adoption. . .	341
Contre.	80

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Lantieri Joseph-André-Antoine-Padoue, élève de l'école de service de santé militaire, reçu docteur en médecine, a été nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe.

— M. Cordoliani, adjudant au 111e régiment d'infanterie, est nommé portier consigne de 3e classe du génie, en Algérie.

— M. Tomi, sergent au 61e de ligne, est nommé surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie.

— Le sergent Troiani, du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, est nommé au grade de chevalier de 1re classe du Nichan-Iftikar.

DISCOURS

prononcé par M. Pietri, greffier, sur la tombe de M. P. Santelli, juge de paix de Nonza

Mesdames, Messieurs,

Le deuil qui nous frappe m'opprime le cœur d'une douloureuse et bien légitime émotion. Dieu et la nature ont brisé les liens d'une chère existence, que des voix plus éloquentes auraient pu mieux que moi crayonner avec la puissance de l'art et le ciseau magique d'un talent que guiderait la plus touchante inspiration.

Je ne puis cependant me soustraire aux appels d'une voix intérieure qui m'amène, en présence de ce cercueil, à triompher de toutes les résistances.

Je resterai infiniment au-dessous de ma tâche, mais en versant ici même le calice de mes pleurs j'aurai eu la rassurante satisfaction d'avoir donné le meilleur de mon âme à l'intègre magistrat qui n'est plus!

Admis au banquet de la vie sous l'auréole protectrice d'une généalogie absolument immaculée, il avait à répondre à la devise : « Noblesse oblige. » Son âge d'or s'écoule sans bruit, tel un ruisseau, qui, sans murmure, donne, à travers deux rayons de soleil, le transparent de ses eaux.

Sa précoce intelligence enfante les plus solides espérances. Il se familiarise avec les classiques de tous les âges et ses études sont couronnées par les plus éclatants succès.

Appelé à faire choix d'un état, il voit s'ouvrir devant lui un vaste horizon. Humoriste par l'éducation et le tempérament, il veut à son tour devenir apôtre.

Une Faculté de Médecine, devenue célèbre par des génies qu'on profane ne saurait nommer, l'accueille avec bonheur. Tout dans ce nouveau monde lui devient aisément familier, et quand il lui sera permis de prêter le traditionnel serment professionnel, sous le grand regard pénétrant du Buste d'Hippocrate, il s'inspirera des difficultés de son mandat, et il lui restera fidèle jusqu'au dernier versant de sa carrière. Le pauvre, en sa chaumière, sourit en le voyant paraître, et plus d'un le connut dans ses heures d'amertume, toujours bon, toujours compatissant.

De pareils dévouements provoquent l'enthousiasme populaire, et ses concitoyens garderont sûrement la mémoire de son passage aux affaires, au sein de cette municipalité dont il fut assez longtemps le chef.

Le Gouvernement de la République qui sait, à son heure, payer largement ses dettes si grandes qu'elles soient, lui confia, dans des temps difficiles, le soin de distribuer la justice dans des cantons rudement secoués par les forces coalisées d'une double réaction contre laquelle son intégrité pouvait seule victorieusement lutter.

A l'œuvre ne connaît-on pas l'artisan? Aussi ne m'inspirant que des devoirs qui se rattachent à de si délicates fonctions, il ne cédera jamais à de vulgaires intrigues, et il savourera avec délice cette joie consolante d'une carrière toujours bien remplie.

Ceux qui, comme moi, ont pu être éclairés de ses lumières, vivre de ses conseils et jouir des bienfaits de son cœur, ne m'accuseront certes pas d'avoir donné au magistrat une trop flatteuse envergure.

Citoyen, docteur ou juge, il fut digne de notre vénération, de notre amour et il le sera de notre souvenir.

Sur d'autres rives la foi conduit aujourd'hui votre âme, mais par vos deux enfants votre nom aura toujours ici-bas sa vitalité tout entière.

Que rien ne trouble votre sommeil! Dormez en paix !!!

Nominations dans le Clergé

Ont été nommés vicaires :

à Speloncato, M. l'abbé Pasquali Nicolas.

à Portovecchio, M. l'abbé Comiti Don Nicolas.

à Sainte-Marie Siché, M. l'abbé Biancani Antoine-François.

à Calcatoggio, M. l'abbé Marchi François.

à Zicavo, M. l'abbé Cesari Jérôme-David.

à Coggia, M. l'abbé Albertini Joseph.

à Saint-André de Bozio, M. l'abbé Antonetti Ange-Louis.

à Pila Canale, M. l'abbé Pisanelli Louis-Antoine.

à Corte, M. l'abbé Orsini Paul-Baptiste.

à Tarrano, M. l'abbé Bonifac Pierre-Joseph.

— Sont nommés desservants :

à Verdese, M. l'abbé Casabianca F.-M., desservant de Croce.

à Pianello, M. l'abbé Risterucci François, desservant de Carticasi.

à Carticasi, M. l'abbé Cesarini Ange-Mathieu, vicaire à Tarrano.

à Poggio di Lozzi, M. l'abbé Ceccaldi Mathieu, desservant de Sainte Lucie de Moriani.

à Sainte-Lucie de Moriani, M. l'abbé Ceccoli Jean-François, desservant d'Orneto.

à Parata, M. l'abbé Battesti Ange François, desservant d'Erone.

Bulletin financier

Paris, le 4 Février 1901.

A l'exception de nos Rentes qui se sont avancées, le 3 0/0 à 101,20 et le 3 1/2 à 102,95, le marché, affecté par une nouvelle baisse des valeurs de traction, est généralement faible. L'Extérieure est ferme à 78,87.

Les Établissements de Crédit sont animés. Crédit Lyonnais à 995. Comptoir National d'Escompte 581, Société Générale 615, Crédit Foncier 665.

Les valeurs industrielles, la Compagnie Générale des Omnibus est à 449; l'action Paris Nationale vaut 495,50; on note de bonnes demandes en actions des Mines de Noyelle-Lievin à 498,50. La baisse se poursuit sur le Thomson et la Traction, restant sur les prix de nos dernières bourses à l'Epargne de n'y rien changer de nos cours.

A la Bourse de Lyon, les actions « Société Générale pour l'exploitation des Brevets Parchemin de Lyon » se sont avancées à 485 fr.

Les Obligations « Ville de Santander, dont la série la plus nombreuse est intéressante devient intéressante pour les capitalistes cherchant des placements à revenu élevé bien garanti. Elle donnent 5,25 0/0 sur ce cours que l'on peut encore obtenir (fr. 470 de la Banque Privée, 18, rue Grange-Batelière, à Paris.

Nos bureaux de Fer sont stationnaires.

Bibliographie

Nous sommes heureux de publier la lettre magistrale que Monseigneur l'Archevêque d'Alger vient d'écrire à M. le chanoine Combabessa, à l'occasion de son ouvrage : « Jésus mieux connu ».

Alger, 13 Janvier 1901.

Monsieur l'Abbé,

Dans l'oraison que l'Eglise met ce matin sur nos lèvres, nous demandons à Dieu de nous accorder la grâce « d'être réformé, intérieurement par Celui qui s'est rendu extérieurement semblable à nous. »

J'y ai ajouté une prière pour l'auteur de JÉSUS MIEUX CONNU, car je venais de terminer la lecture de votre nouvel ouvrage.

Comment, avec les occupations multiples et les obligations absorbantes du ministère paroissial, vous est-il possible de disposer d'un moment de liberté? Comment trouvez-vous le temps de retourner à vos chères études et d'écrire, avec une admirable persévérance et d'une plume toujours prête, des livres qui, selon un éloge fort mérité, « réunissent à une grande vérité chrétienne les charmes de la saine poésie »? Telle est la question que se poseront ceux qui n'ont pas l'honneur de vous connaître.

Plus heureux qu'eux, j'ai deviné depuis longtemps le mobile et le soutien de votre incessant labeur : vous savez que l'étude rend toute joie plus sensible et toute douleur moins amère, et vous savez encore qu'en étudiant Dieu, en parlant de Lui, en Le regardant avec les yeux de l'esprit et du cœur, on se repose des soucis de la vie, on s'élève, on se rend libre, et que :

Toute autre liberté n'est qu'un long esclavage
Qui cache ou qui dore ses fers. [rage

Par la profondeur et la clarté de la doctrine, par la précision remarquable de l'expression, par la piété enfin dont elles sont embaumées, vos nouvelles pages ne m'ont pas moins charmé que leurs aînées. JESUS MIEUX CONNU!

Le su et en lui-même est vaste comme un monde. Il vous aurait fallu, dites-vous, la sublime intelligence des séraphins pour le traiter comme il faut. Mais une bouche humaine, cher Monsieur l'abbé, ne peut parler qu'en langue humaine, même de Dieu. Je ne crois pas dire trop en affirmant que vous l'avez fait dignement et que, dans un cadre admirable, votre travail renferme toute une foule de hautes pensées où percent, à chaque instant, le dévouement et le sacrifice. Il est traversé, du commencement à la fin, par un souffle d'amour si enthousiaste pour Jésus, qu'on ne peut s'empêcher de vous envier et de répéter avec Corneille :

Qu'heureux est le mortel que la Vérité [même
Conduit de sa main propre au chemin qui
Sans voile et sans emblème [lui plaît;
Et telle enfin qu'elle est.

Cette vérité, c'est aux enfants, la « portion la plus gracieuse et la plus intéressante du troupeau paroissial », que vous l'enseignez; c'est aux jeunes que vous montrez Jésus sous ses traits tout à la fois humains et divins. Et vous avez raison, car rien n'est beau comme une âme d'enfant, rien ne ravit et n'élève comme le spectacle des merveilles que le Seigneur y a produit. Mais ceux-là même qui ont doublé le cap au delà duquel l'enfance a disparu, goûteront ce volume et y trouveront de très instructives et de très précieuses indications; et si quelque heureuse occasion le fait tomber dans les mains de ceux qui n'ont plus le bonheur de croire, peut-être désireront ils la foi, sentant que :

.... ceux qui se sont passés d'elle
Ici bas ont tout ignoré.

Ce succès, Monsieur l'Abbé, sera le résultat, dans une certaine mesure, de la méthode par vous adoptée, car elle répond pleinement au genre de l'ouvrage. Après une Préface qui contient déjà tout le livre en germe, vous fixez, en différents chapitres, les différents rayonnements de la figure du Christ et de son incessante action sur les âmes. A côté des preuves fondamentales qu'il importe de ne jamais sacrifier, vous multipliez les observations, les traits, les remarques pratiques dont on peut tirer beaucoup de profit. Votre enseignement se présente dans un style si limpide, avec tant de clarté, que le lecteur en suit avec un vrai plaisir les développements successifs, à travers des considérations qui s'enchaînent et se complètent. Si l'érudition dont vous faites preuve est puisée aux meilleures sources, et si vous empruntez beaucoup à la Sainte Ecriture, vous n'avez pas moins exploré le monde des belles-lettres et vous savez que :

Le vers est un regard qui pleure et qui [sourit,
Fleur ayant un parfum, corps ayant un [esprit.

Je voudrais m'arrêter un peu à tout et je ne le puis. Qu'il me soit permis du moins de signaler rapidement les parties que j'ai plus particulièrement appréciées.

Le chapitre troisième : « Jésus est votre Sauveur, » contient des explications remarquables par la valeur du fond et la beauté de la forme. Dans les pages 36 et suivantes, consacrées au Crucifix, vous semblez suivre à genoux les traces du Maître. « Jésus inspirateur, Jésus consolateur, Jésus modèle, Jésus juge, Jésus visite » ,... aucun de ces titres ne prépare de déceptions. Chacun de vos chapitres est, en effet, une méditation véritable, attachante, ému, contenant une analyse de sentiments très fins, terminée par des résolutions pratiques et par un bouquet spirituel d'un délicieux parfum.

Pour en parler sûrement, monsieur l'Abbé, j'ai voulu faire quelques-unes de ces méditations, car « méditer c'est mieux que lire », et j'en ai conclu que votre étude sur JÉSUS MIEUX CONNU renferme des conseils excellents, profonds et justes. La morale s'en dégage sans effort, morale suave quoiqu'elle enseigne le sacrifice et pousse à la réforme immédiate. Ce point est capital, car

Un jour, un jour viendra qu'il faudra rendre [compte
Non de ce qu'on a lu, mais de ce qu'on a fait.

Parce que vous l'avez compris, vous nous portez à l'imitation de Jésus, vous nous montrez les nombreuses actions de Jésus comme des modèles à suivre, vous nous aidez à devenir, comme le voulait saint Paul, « d'autres Christs », et voilà pourquoi je vous félicite et je vous loue.

Vous qui rapportez tout à ce Verbe immolé, [ble,
Voyez tout en Lui seul, en Lui seul aimez [tout.

Votre œuvre, fruit d'abondantes lectures et de longues réflexions, est l'œuvre d'un apôtre et d'un contemplatif qui, se prêchant soi-même avant de prêcher les autres, a su se dire :

Tiens sur toi l'œil ouvert et toi-même
Avant d'éclairer tes amis. [L'éclaire,

Tel est l'expression que j'ai gardée. Aussi est-ce de tout cœur que je recommande, à mon tour et pour mon humble part, cette œuvre vivante et pleine de charme à la jeunesse, aux prêtres, à toute âme fervente désireuse de l'être davantage.

Pour vous, Monsieur l'Abbé, je vous souhaite, au commencement de ce siècle, tout ce qui vous tient le plus à cœur : le progrès dans la vertu de ces enfants que vous chérissez « avec une tendresse maternelle » et dont vous vous occupez avec un zèle si parfait. Je vous souhaite aussi de croître dans la connaissance et dans l'amour de ce Jésus déjà si aimé et si bien connu de vous. Je vous remercie, enfin, du plaisir et du gain que j'ai trouvés dans la lecture de votre livre, et je vous prie d'agréer la cordiale assurance de mon meilleur souvenir.

✝ F. HENRI,
Archevêque d'Alger.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois
Exiger le *titre* et le nom *Victor Vaissier*.

A Ciccistà

Cummedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VIII.

SERENA e MARIUCCIA

Serena

U to vabu ha centu sacchi di ragione.
Mariuccia
Ed eo centu e unu.
Serena
Cumme, o spacciatò?
Mariuccia
Stu Vastianu, un lu pòsu ingolle : è un tempione, e mi pare anca prunicosu.
Serena
T'è antipatica forse?
Mariuccia
No! enzi, qualchi bòlta m'è simpaticu...
Serena
E tandu?
Mariuccia

Ma confessu ch'eo sperava maritammi cun Michele; e e so primme parôlle mi confirmavanu ind'a mò speranza, quandu a un trettu, senza preparazione, ellu prununziò su nummacciu di Annadea, una gattiva cumpagna che, ancu in pensione, fu sempre a miò rivale, rubendumi i favori d'a maestru, l'amicizia d'e miò pà care ..

Serena (ayarientida)

Mi pare di sì che tu perdi e staffe d'u cerbellu! Fruttu d'e so gattive letture, rumanzacci chi facenu più dannu a stu mondu, ch'e frebbe maligne... Sai cos'è? o tu sposi a Bastianu, o ti ne resterai c'u to succhiu, ch'un ci n'è tanti in Bastia, di quelli chi s'appicigianu ae spientate.

Mariuccia

Un sò minca una puvaretta so!

Serena

Peghiu: e povare si guadagnanu u pane travagliandu, e tu, cu i to dece mila franchi di dòta, ti eredi in diritu di vivetta alla Carlona e in lussu, manghienda pullastri e bombò... Poche parôlle: decidi prestu, o ti cappiu anch'eo ... A bidecci!

(esce Serena)

SCENA IX.

MARIUCCIA, *sola*

Sti vecchj so senza pietà! Bôlenu che noi pensimu e sentimu a binti' anni cumme delli a settanta! Un n'hannu in bocca che i dinè!... Bellezza, spiritu, eleganza, amore, scimmizie!... E cos'è a so pretesa ragione? In fondu, null'altru che egoismu... Ricanoscu, però, chi fu un sognu u meo... Ma l'accurrizzai tantu, chi m'è duru rinunnacci di colpu... Mishela, cu i so sguardi e parôlle, mi l'avia fiscatu in côre; e ava mi lu strappa ellu stessu cusì rozzamente!... S'eo putissi vendicammi!... Ma sera pròpriu vera ch'ellu sposa Annadea?... E se fussi una fiata pe sempre u miò amore?...

(incontre ètà cust pensees, entra Cecco).

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Alessandri Jean-Thomas, adjudant d'infanterie de marine, 23 ans 1 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 14 octobre 1900, 940 francs.

Gargani veuve Bertolotti, le mari premier commis aux vivres, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 6 septembre 1900, 695 francs.

Pieri Marie-Louise veuve Natali le mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 27 mai 1900, 375 francs.

Colombani Jean-Sylvestre, surveillant militaire au palais de l'Elysée, services militaires, 25 ans 1 mois 9 jours; services civils, 17 ans 6 mois. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 350 fr.

Mattei Jean-Etienne, rédacteur au ministère de l'instruction publique, services militaires, 12 ans 3 mois 10 jours, services civils, 23 ans 9 mois 21 jours. Pension avec jouis. du 1er août 1900, 1.614 francs.

Santi Jean-Thomas, surveillant portier à la colonne de Juillet, services militaires, 25 ans 3 mois 15 jours; services civils, 15 ans 11 mois. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 366 francs.

Santini Joseph, brigadier des forêts de 1re classe, 37 ans 6 mois de serv. Pension avec jouis. du 1er novembre 1900, 932 fr.

Luciani Ours-Paul, brigadier des douanes de 1re classe, 26 ans 3 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 1 012 francs.

Castellani Dominique, préposé visiteur des douanes, 27 ans 8 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 825 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 février

Baromètre. — 7 heures du matin, + 6. midi, : 6 7 6 heures du soir, + 6 2. Maxima, + 9 8. minima, + 5 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir, 759 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. O. modéré. 4 h. du soir, S. O. id.

Etat du ciel, neigeux.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,58, soir, + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

Médaille militaire

Le soldat Sinatucci, du régiment d'infanterie de marche, a été inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, colonies et expéditions lointaines; s'est distingué au combat de Siè Tchouan, le 26 octobre 1900.

Pièces fausses

Il circule en ce moment de fausses pièces de 10 francs aux effigies de Napoléon III et de la République.

Ces pièces, très bien réussies, quant à la forme, sont en nickel doré, mais ne pèsent que moitié poids et ont un aspect rougeâtre.

Rectification

Nous avons dit avant-hier que le nommé F. avait été arrêté chez l'employé d'octroi Peres; Peres ne loge personne en garni, et c'est à côté de chez lui que F. s'était installé avec sa maîtresse.

La neige

La neige a commencé à tomber la nuit dernière et a continué pendant une partie de la journée. Pour la première fois de cet hiver elle a blanchi les crêtes du Pigno et les environs de Ville et Cardo. La température a sensiblement baissé.

L'escadre en Corse

L'escadre d'évolutions de la Méditerranée arrivera à Ajaccio à la fin de la semaine et séjournera quarante-huit heures, puis ralliera Villefranche.

Nécrologie

C'est avec un vif sentiment de douleur que nous apprenons la mort de M. Poletti, maire de Longhignano, qu'il administra pendant cinquante ans en ferme et loyal républicain.

Les obsèques ont été célébrées le 26 courant au milieu d'une foule immense, pieuse et recueillie, accourue de tous les villages environnants. Le deuil était conduit par Mgr Casanelli d'Istria, chanoine de la cathédrale d'Ajaccio, par MM. Graziani père et ses enfants; Folicelli, Colonna de Montemaggiore, Lanzi, d'Ajaccio, Giudicelli frères, Colombani, Simonetti-Malaspina, etc., etc.

Issu d'une ancienne famille noble arrivée en Corse au XIe siècle, M. Poletti préféra la noblesse du cœur et des actes à celle du titre.

Nous présentons à la veuve et à ses deux filles toutes nos douloureuses et sympathiques condoléances.

∴

L'affaire de Chiatra

Le nommé Masset Dominique, blessé ces jours derniers à Chiatra, par un coup de pistolet, et transporté à l'hôpital civil, a été interrogé par M. le Juge d'instruction, en vertu d'une commission rogatoire de son collègue de Corte.

Masset a déclaré que Strapponi ne voulait pas tirer sur lui; que voyant le charretier Strapponi qui se disputait avec Giabiconi, et un autre charretier mettre la main dans la poche, il comprit qu'un malheur allait arriver. Il se précipita alors sur Strapponi, pour l'empêcher de mettre son dessein à exécution, et c'est à ce moment qu'il reçût un projectile qui lui a traversé la cuisse droite. Strapponi n'a jamais eu l'intention de lui faire du mal; le coup est parti, sans le consentement de sa volonté.

Strapponi qui a été arrêté par la gendarmerie, est écroué à la prison de Corte.

∴

Dentiste

M. Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colombani), où elle recevra du 1er au 9 février.

∴

A vendre

Un chic Bar, situé sur la route de Cardo. Très bonnes conditions. S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B SAGALA, rue St-François, 2.

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIF
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche en sus, de préférence, d'eau de seltz, il en frafaîchit sou- [illegible]

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

C'EST COMME TENTER la PROVIDENCE

Curieuses Expériences
Faites avec des Remèdes inconnus et sans valeur.

Fillette BRINGUIER

La question que nous ne pouvons nous empêcher d'émettre, est celle-ci : « Pourquoi fait-on avec les remèdes tant de si curieuses expériences? » Bien des personnes se mettent en tête que certain remède obscur et inconnu les soulagera et elles commencent aussitôt à l'expérimenter, ce qui est presque tenter la Providence.

Vous n'avez pas besoin de remèdes inconnus et non encore mis à l'épreuve. Vous avez besoin de remèdes qui passent pour quelque chose, qui soient quelque chose, de remèdes d'une qualité d'une réputation connues. Il est vrai, on ne l'admet, que tout remède qui réussit amène des imitateurs à bon marché, celles-ci s'efforçant de vivre de la réputation du véritable remède et tâchant fort à dérober quelque chose, quelque même elles ne sont pas dangereuses.

Voici maintenant un cas où de nombreux remèdes avaient été essayés et n'avaient que plus ou bien le malade.

Tarascon-sur-Ariège (Ariège), le 24 Mai 1898.

Messieurs, Depuis l'âge de trois mois, notre bébé, actuellement âgé de onze mois, n'avait plus d'appétit, pleurait nuit et jour, et malgré nos soins constants et tous les remèdes employés, ne faisait que s'affaiblir de plus en plus; nous ne savions réellement plus que faire, lorsque l'Emulsion Scott nous fut recommandée.

Notre petite fille accepta votre préparation avec plaisir, et, après quelques jours de traitement, nous eûmes la joie de la voir renaître à la santé, ses joues sont roses et fraîches, elle est gaie et forte pour son âge; enfin, elle est méconnaissable, tant elle est belle et bien portante.

Encore une fois merci, Messieurs, pour votre précieux remède, et recevez l'expression de notre plus sincère reconnaissance. Marie Bringuier.

Combien il était inutile, dans les cas précédent, d'essayer des remèdes inférieurs. Il est mieux vaut ne rien prendre que d'absorber de tels remèdes qui, bien souvent, font plus de mal que de bien. Et quelle différence quand fut essayée l'Emulsion Scott! Le remède opère immédiatement son travail régénérateur; l'enfant fut bientôt fort et repris ses belles couleurs. Il est donc bien mieux d'acheter, dès le début, le véritable Emulsion Scott, vous serez toujours satisfaits du résultat obtenu.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delauche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Cavelli François Jean-Baptiste-Joseph, commerçant, de Bastia, et Casanelli Nicolline, de Mariner (Sardaigne).

NAISSANCES.

Laurenti Ange-François. — Dalmé Antoine.

DÉCÈS.

Venturini Marie, veuve, 80 ans, de Scolca.

A. GEORGES
Docteur Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

BOURSE DE PARIS

6 février — 7 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	101,97 — 102,10
— 3 p. 0/0 amorti.	100,20 — 100,10
— 3 1/2 0/0. . . .	101,80 — 102 95

Dépêches Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourses des Lycées et Collèges

Les candidats dont les noms suivent ont été nommés élèves de l'Etat dans les lycées et collèges ci-après :

Chognard, 3 quarts de demi pensionnat, lycée de Bastia.

Grisoli, demi bourse, collège de Corte.

Mattei Jean, quart de bourse, Ajaccio.

Pianelli Michel, id.

Sanguinetti, 3 quarts de bourse, Toulon.

Santarelli Pierre, 3 quarts de bourse, Ajaccio.

Stephanopoli Constantin, bourse demi pensionnat, Ajaccio.

Cruciani Jules, demi bourse, Ajaccio.

Locarni Félix, bourse d'externat, Ajaccio.

Marinacce Dominique, 3 quarts de bourse, Bastia.

Pietri Joseph, bourse demi pensionnat, Ajaccio.

Stefani Jacques, demi bourse, Ajaccio.

EXEQUATUR

L'exequatur est accordé à M. le comte Boyer de La Tour du Moulin en qualité de consul général de Perse, à Bastia.

EN ITALIE

LA MISSION FRANÇAISE

au Quirinal

Le roi d'Italie a donné hier soir un grand dîner, en l'honneur de M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, et du colonel Silvestre, de la maison militaire du Président de la République.

A ce dîner assistaient également le marquis Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères; le comte Gianotti, préfet du palais; le général Ponzio-Vaglia, premier aide de camp du roi; etc.

Après le dîner, le roi s'est entretenu longuement avec le colonel Silvestre.

Crise ministérielle en Italie

Le ministère a donné sa démission, qui a été acceptée par le roi.

Le Roi n'a jusqu'à présent aucune indication pour former un nouveau cabinet; les chefs de groupe s'étant tous coalisés.

EN HOLLANDE

Le Mariage de la Reine

La Haye est en fête aujourd'hui; toute la ville est pavoisée; les musiques jouent sur toutes les places. Des bandes joyeuses traversent en chantant les rues qui sont parsemées de roses blanches et de lilas blancs.

Toutes ces réjouissances ont lieu à l'occasion de la célébration du mariage de la reine Wilhelmine avec le duc Henri de Mecklembourg.

Réservoirs de pétrole en feu

de Bakou

Un télégramme de Saint-Pétersbourg annonce que le journal *Russia* affirme que 500 personnes ont péri dans l'incendie des réservoirs de pétrole de Bakou.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Envoi de nouveaux renforts

Le War Office publie une note annonçant que le gouvernement a décidé d'envoyer à lord Kitchener un renfort de 30 000 hommes montés.

La résistance des Boers

Le docteur Leyds a déclaré à un correspondant du *Daily Chronicle* que les Boers ne se soumettraient jamais et qu'il sera impossible de les subjuguer.

Réoccupation de Petrusburg

Après une résistance assez sérieuse, les Anglais ont réoccupé Petrusburg.

Destruction de nouvelles Mines

Les Boers ont détruit les pompes et les baraques de la mine de Driefontein et causé des dégâts considérables à la mine de Heidelberg.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 10.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère de l'Instruction publique

M. Combes parle sur le pourcentage et développe des considérations en faveur de l'institution de ce système qui répond aux desiderata des instituteurs.

L'orateur insiste ensuite sur la nécessité du baccalauréat moderne.

Le ministre de l'instruction publique examine de son côté la direction à donner à l'enseignement moderne, qui a besoin de subir certaines modifications.

M. Delpech fait ressortir que les éléments hostiles à la République existent dans l'Université.

Le sénateur de l'Ariège proteste vivement contre les prières qui sont dites dans certaines classes; il ajoute que les idées réactionnaires existent même dans l'enseignement supérieur.

En terminant M. Delpech fait un pathétique appel à la vigilance du ministre.

La discussion générale est close.

Le Sénat passe ensuite à la discussion des articles.

Tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association; 2. la proposition de loi de M. Caneo d'Ornano; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

La discussion s'ouvre sur l'article 7 qui est ainsi conçu :

L'article 7.

« Art. 7. En cas de nullité prévue par l'article 2, la dissolution de l'association sera prononcée par le tribunal civil, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public.

» En cas d'infraction aux dispositions de l'article 5, la dissolution pourra être également prononcée, à la requête de tout intéressé ou du ministère public. »

Amendement Vidal

M. Vidal Saint Urbain dépose un amendement portant que les délits prévus par la présente loi seront jugés par la cour d'assises.

M. Vidal développe son amendement, qui est combattu par le rapporteur.

L'amendement est repoussé.

L'article 7 est adopté.

L'article 8

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 8, qui est ainsi conçu :

« Art. 8. Seront punis d'une amende de 16 à 200 fr. et, en cas de récidive, d'une amende double, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

» Seront punis d'une amende de 50 à 500 frs les fondateurs, directeurs ou administrateurs d'une association formée en violation des dispositions de l'article 2.

» Seront punis d'une amende de 500 à 5 000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an, les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après le jugement de dissolution.

» Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute, en consentant l'usage d'un local dont ils disposent.

» Dans le même cas, les immeubles affectés à son usage seront présumés appartenir aux membres de l'association. »

De nombreux amendements sont présentés sur cet article. Tous sont repoussés.

Une discussion très vive se produit entre M. Lerolle et l'abbé Lemire au sujet des incidents survenus hier au sein de la commission; chargée d'examiner les nombreux amendements déposés.

L'abbé Lemire est applaudi par la gauche.

Les deux premiers paragraphes de l'article 8 sont adoptés.

Après une longue discussion les autres paragraphes sont également adoptés.

Le président met ensuite aux voix l'ensemble de l'article 8.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. . .	541
Majorité absolue. . . .	271
Pour l'adoption. . .	317
Contre.	224

L'article 8 est adopté.

Séance demain.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GILLOT frères, récompensés pépiniéristes à Dijon, Lyon et de leurs créations prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes, d'ornement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de nos greffes sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Vérités Rupestris Monticola, Riparia grand glorie et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE.
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR HUGO, LYON

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Qui ne fume pas ce bon Cigare
Qui le fume tellement il est bon

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, Marseille
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Cirage de Courses. — Téléphone.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : Bastia, 9, Rd du Palais
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minerales et les principaux Pharmaciens.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brûlat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour le fabrication de fausses articulations.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Chartreuse jaune la caisse de 12 litres, 65 fr
Chartreuse jaune — 24 1/2, 70 fr
Chartreuse verte — 12 litres, 86 fr
Chartreuse verte — 24 1/2, 92 fr
Avec remise de 15 0/0.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000 f
100.000
50.000 20.000
15 FÉVRIER 1901

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
MURE, BAZACHE, Seule et Vrai Dépôt de la Cure à Paris 104 Rue Réaumur (Passage).

Malades ! 800 000
F. S. Blin, 17, rue d'Hauteville, Paris.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne Roederer à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le Roederer, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Librairie du Petit Bastiais
DE REBUS CORSICIS
Traduction française
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; franco, 5,50

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
Copié par toutes les Célébrités Médicales du monde entier

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à la consommation
Pour les fumeurs dont fumer ce cigare c'est ne pas fumer.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 80 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 15 centimes.

26e ANNÉE — SAMEDI 9 FÉVRIER 1901 — N° 35

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, DIRECTEUR
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers
ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Apolonie.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 54 m.
Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Scholastique.

8 FÉVRIER

Installation
DE M.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC

Discours
DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

C'est avec plaisir et avec confiance que je prends rang dans votre Compagnie. Aux diverses étapes d'une carrière déjà longue, je me suis rencontré avec plusieurs de vos compatriotes. Tous ont été mes amis. J'aimais leur intelligence vive, leur esprit souple et pénétrant, l'énergie de leur caractère et la fierté de leur âme. J'aimais surtout la fidélité de leur cœur; et, par une association d'idées toute naturelle, mes sympathies allaient vers la terre qui produisait de tels hommes

L'aspect riant de votre cité, l'accueil aimable et si empressé que je trouve en arrivant parmi vous, fortifient encore ce sentiment, et je comprends que mon affection pour votre beau pays ne fera que croître, à mesure que je le connaîtrai mieux.

Aussi, ma pensée se reporte-t-elle, à cette heure, respectueuse et reconnaissante, vers le Chef de l'Etat et vers le Ministre qui a bien voulu me proposer à son choix. Qu'ils daignent agréer, l'un et l'autre, l'hommage de ma profonde gratitude et l'assurance d'un dévouement qui ne se démentira jamais.

Ne croyez pas, cependant, que je sois tout entier à la joie. Les impressions les plus diverses agitent, en ce moment, mon âme. Je songe aux responsabilités de ma tâche, et je me demande, avec inquiétude, si j'aurai la force de remplir les grands devoirs qu'elle m'impose

Ce n'est pas, non plus, sans tristesse que je me suis séparé de tant d'êtres qui me sont chers. Je les salue d'ici avec émotion, car de l'autre côté de la mer, avec eux, reste une grande part de mon cœur.

Comment ne pas regretter aussi cette grande et belle cité où je viens de remplir, pendant près de six années, des fonctions qui ne sont pas sans péril. Marseille n'est pas seulement une ville superbe par ses monuments, admirable par les splendeurs de son ciel et les lignes de son horizon. L'activité qui y règne et qui frappe tous ceux qui la traversent n'est qu'un de ses privilèges. Elle a le génie du commerce, mais elle se réclame également de sa noble et antique origine. « Fille de Phocée, émule d'Athènes et sœur de Rome, » elle cultive et honore tout ce qui élève et grandit les âmes. Si les esprits y sont prompts, les cœurs y sont généreux ; et, pour la comprendre et pour l'aimer comme elle le mérite, il faut la voir lorsqu'un frisson patriotique traverse son ardente population, soit qu'elle acclame, à leur retour, les héros qui ont soutenu au loin l'honneur du nom Français, soit qu'elle acclame, comme elle le fabsait il y a quelques jours à peine, le Chef de l'Etat venant saluer à leur départ, les soldats du droit et de la civilisation.

Dans ce milieu, comme dans tous les autres, le mal se mêle au bien, et le Parquet n'y demeure pas inactif. La présence d'un nombre considérable d'étrangers, la facilité avec laquelle les hommes dangereux se dissimulent et se perdent dans le mouvement d'une population cosmopolite et flottante, tout concourt à y rendre l'exercice de la police judiciaire particulièrement difficile. Les crimes y sont nombreux. On y rencontre fréquemment des affaires délicates ou graves et dont l'intérêt parfois dépasse nos frontières. L'attention d'un chef de parquet doit y être sans cesse en éveil ; et, si j'ai réussi à porter sans fléchir un aussi lourd fardeau, je le dois surtout au concours intelligent et dévoué des collaborateurs que j'ai eu la bonne fortune d'y trouver. Magistrats d'élite, hommes de cœur et de talent, ils m'ont soutenu, autant de leur affection que de leurs travaux. Aussi je reste grandement leur obligé, et, en me séparant d'eux pour obéir aux exigences de ma carrière, je leur donne la cordiale assurance de ma constante amitié.

J'emporte également le plus affectueux souvenir des magistrats du siège. Ils forment une grande et belle Compagnie, justement entourée de la confiance publique. A leur tête, marche un homme de mérite, pour lequel, sans doute, Marseille ne sera qu'une étape vers de plus hautes destinées. Quelques mois de collaboration m'ont permis d'apprécier la sûreté de ses relations et le charme de son commerce. Mais ils ne peuvent me faire oublier le si distingué magistrat, l'homme si aimable et si aimé auquel il succède, et qui, pendant quarante années, avait, à tous les degrés de la hiérarchie, fait rayonner sur le tribunal de Marseille l'auréole de ses vertus professionnelles. M. le Président honoraire de Rossi ne peut être loué comme il convient, dans le cadre étroit de ce discours. Qu'il me permette, seulement, de lui demander dans son souvenir, une place égale à celle que je lui garde dans mon cœur.

Je manquerais à un devoir qu'il m'est doux de remplir, si je ne rappelais aussi tout ce que je dois à mes anciens chefs de la Cour d'Aix. C'est en eux qu'aux heures difficiles, j'ai trouvé mon plus ferme appui, et leur bienveillance ne m'a pas plus fait défaut que leur autorité. L'un d'eux vient d'être emporté dans la force de l'âge Je l'ai pleuré comme un ami. L'autre, dont le ressort d'Aix garde l'ineffaçable empreinte, goûte à la Cour de Cassation la juste récompense de ses éminents services. Qu'il veuille bien recevoir l'hommage de mon respectueux attachement. Tous deux ont eu des successeurs dignes d'eux et, si court que soit le temps que j'ai passé sous leurs ordres, il a suffi à faire naître en moi des sentiments de reconnaissance et d'affection que l'éloignement ne saurait affaiblir.

Pardonnez-moi, Messieurs, ce retour vers un passé qui m'est cher. Maintenant je suis tout à vous.

La tradition veut qu'en prenant possession de leur siège les Procureurs Généraux se fassent connaître eux-mêmes à leurs nouveaux Collègues et formulent un programme.

Parler de soi est toujours difficile et j'ai grande envie de me récuser. Il est vrai qu'après les beaux discours que vous venez d'entendre, je n'aurais pas grand mérite à m'en remettre aux autres du soin de me présenter à vous. Je dois donc céder à l'usage, ne serait-ce que pour protester contre les éloges qui viennent de m'être décernés.

Non, je ne mérite pas le bien que, dans un sentiment de bienveillance et de courtoisie, dont je suis très touché, M. le Premier Président et M. l'Avocat Général vous ont dit de moi. Je ne suis qu'un très modeste magistrat qui vous arrive après une laborieuse carrière, parcourue pas à pas, sans éclat à coup sûr, mais aussi sans erreurs. Fils et père de magistrat, j'ai par dessus tout l'amour de cette magistrature dans laquelle je suis né, pour laquelle j'ai été formé, et qui se confond, pour ainsi dire, avec ma vie tout entière. J'y suis entré le jour où mon père en sortait. Une de mes grandes joies a été de trouver le nom de mon fils dans le décret qui m'appelait au milieu de vous.

Successivement substitut, procureur de la République, avocat général, chef du parquet de Marseille, je n'honore d'avoir laissé sur ma route le souvenir d'un homme de devoir. — Mais c'est tout.

Après cela faut-il vous dire ce que je serai ici ? — J'y serai ce que j'ai été partout : un magistrat et rien qu'un magistrat.

Mon programme n'est pas compliqué. Il consiste dans la simple application de la loi, avec une inflexible impartialité. Et par là, je n'entends pas seulement cette impartialité vulgaire qui ne pactise avec personne. — Ce serait trop facile. — Mais ce sentiment profond de la justice qui veut que le magistrat élève son âme au-dessus de lui-même et domine ses propres passions, pour rendre à chacun ce qui lui est dû.

C'est là, Messieurs, ce qui constitue notre probité professionnelle. C'est là ce qui forme la garantie suprême du justiciable dont les biens, la vie et l'honneur sont parfois entre nos mains. Et j'ajoute que la puissance dont dispose la magistrature ne se justifie qu'à ce prix.

Nos devoirs sont, d'ailleurs, admirablement résumés dans la formule du serment que nous prêtons de nous conduire en tout comme de dignes et loyaux magistrats. Restons-y fidèles et nous n'aurons à redouter ni le témoignage des autres ni celui de nos consciences. Faisons-en la règle de notre conduite privée aussi bien que celle de notre vie publique. Elle s'applique à tout, même à nos devoirs politiques. Serait-il, en effet, loyal et digne le magistrat qui tournerait contre le Gouvernement de la République les pouvoirs qu'il en a reçus ? Appelé à juger en son nom, il doit se sentir en complète communion d'idées avec lui, se solidariser avec ses actes et s'inspirer de son esprit. Agir autrement serait de la félonie; et, si sa conscience y répugne, la plus élémentaire loyauté lui commande de se séparer d'un Gouvernement auquel il refuse son concours moral.

Ce n'est pas, Messieurs, que je veuille mêler la politique à la justice. Dieu me garde de pareilles théories ! Le magistrat doit rester, au contraire, soigneusement à l'écart des luttes des partis. Son rôle n'est pas de combattre, mais de juger. Incarnation vivante de la loi qui ne connaît aucune distinction, il doit tenir égales au-dessus des passions les symboliques balances de la justice. C'est notre manière à nous de servir la République et de la faire aimer en montrant que mieux qu'aucun autre régime elle garantit à tous les citoyens le libre exercice de leurs droits.

Le rôle du ministère public consiste surtout dans l'accomplissement d'une mission tutélaire. Appliquer les lois répressives, c'est garantir tantôt les personnes ou les biens, tantôt la paix publique contre les entreprises coupables. A ce point de vue, la vigilance et l'énergie de nos substituts ne devra jamais être en défaut. Aucun fait délictueux ou criminel ne demeurera impuni ; aucune plainte légitime ne sera méconnue. Ils entendront haut et forme le glaive de la justice, surtout lorsqu'ils seront en présence de ces attentats qui désolent la Corse. Mais je leur demande aussi de se souvenir que la fermeté n'exclut ni la bienveillance ni la modération et que leur œuvre doit rester humaine.

Il serait superflu de leur rappeler qu'ils doivent pousser jusqu'au scrupule le respect des droits de la défense et des garanties que les lois accordent aux inculpés. Le contraire serait criminel. J'appelle seulement toute leur attention sur la transformation qui s'opère dans la législation et qui tend à maintenir l'harmonie entre les mœurs de notre époque et nos lois répressives.

(La fin à demain).

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Groussier au projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Les associations de personnes, autres que les associations collectives, pourront se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 4 »

Nombre de votants	529
Majorité absolue	265
Pour l'adoption	292
Contre	237

La Chambre a adopté

1/5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVIII

LE PORTEFEUILLE

Mon père, à qui la révolution de juillet avait enlevé la pairie qu'il comptait me transmettre, ne pouvait prendre son parti de ce revers : moi-même, arrêté dans ma carrière, car, auditeur au Conseil d'Etat, j'avais à votre exemple donné ma démission, je ne me voyais pas sans regrets réduit à la perspective de végéter indéfiniment dans un petit coin du Charolais, tandis que jusque-là, le sort semblait m'avoir appelé à prendre ma part des plaisirs de Paris, et à jouer un rôle sur la scène politique. En songeant au frac de pair de France, je prenais en haine la veste de gentilhomme campagnard.

— Et tu avais tort, interrompit M. de Vaudrey, c'est un costume fort commode au physique et fort salubre au moral : depuis que je l'ai franchement adopté, je ne regrette plus mon uniforme, et si mon frère avait eu le bon esprit d'en faire autant, si au lieu de se consumer en regrets stériles, il s'était mis à jouer philosophiquement au pair agriculteur comme je joue moi-même au soldat laboureur, il aurait vu la santé revenir avec le calme de l'esprit, et peut-être en ce moment vivrait il encore !

— Mon père n'avait ni votre résignation ni votre énergie, et, le dois l'avouer, ces deux vertus me manquaient également ; je menais donc une vie fort monotone, sans autre distraction que la chasse, car la maladie de mon père et surtout l'espèce de misanthropie qui avait altéré la bonté naturelle de son caractère, nous privaient des ressources, fort médiocres d'ailleurs, qu'aurait pu nous offrir la société de quelques-unes des familles du voisinage. Ce fut dans ces circonstances que mademoiselle de La Genestière et sa tante, après avoir habité Paris pendant quelques années, vinrent s'établir dans leur maison de campagne à un quart de lieue d'ici.

— Plût à Dieu qu'elle n'y fût jamais venue !

— Oui, certes, plût à Dieu !

— Continue.

— Dans les plus brillants salons de Paris, parmi les femmes les plus élégantes et les plus belles, j'aurais remarqué mademoiselle de La Genestière, car vous savez s'il est possible qu'elle passe inaperçue : mais combien cette impression ne devait-elle pas être plus profonde au milieu de cette solitude de la Tremblaie où je la rencontrai pour la première fois ! à la vue de l'enchanteresse dont le charmant visage semblait voilé par une mystérieuse mélancolie, l'ennui qui m'accablait moi-même, se dissipa soudain, l'air me parut plus vif, l'horizon plus large, la solitude...

— Bref, tu devins amoureux, interrompit M. de Vaudrey, pour couper court à l'énumération poétiquement prolixe qu'inspirait à son noveu la puissance des souvenirs.

— Oui, amoureux, répondit avec chaleur Héraclius ; ardemment, sérieusement, éperdument amoureux. Voilà pourquoi tout à l'heure, on m'entendant accuser d'avoir combiné à froid, à la manière de Lovelace, une lâche et perverse séduction, je n'ai pu réprimer un sourire. Il y a eu séduction, oui, sans doute, mais c'est par moi qu'elle a commencé.

— Soit ; tu l'aimais, je te crois ; alors, pourquoi ne pas l'épouser ?

C'était mon désir le plus vif, mais mon père n'eût jamais consenti à le satisfaire. Un riche mariage lui paraissait la seule chose qui put m'indemniser de la pairie perdue ; son pro et dans les derniers moments de sa vie, sa pensée de tous les instants était de me faire épouser mademoiselle de Morange.

— C'est-à dire deux cent mille livres de rente ; je comprends que la pauvre Clarisse avait peu de chances de lutter contre une héritière de ce mérite. Mais enfin, il y a trois ans que mon frère est mort, et il n'y en a que deux que tu as quitté Châtougiron ; pendant une année tout entière, tu es donc resté maître absolu de tes actions ; tu devais d'épouser Clarisse était alors si bien arrêté, qu'à mon retour tu m'en fis part, et je donnai à ce pro et l'approbation la plus complète ; car il m'eut été doux de saluer du titre de nièce la fille de mon vieil ami La Genestière. Quelle cause soudaine et jusqu'à ce jour inexpliquée, a pu te décider à violer tes promesses, et à abandonner une femme de cette éducation et de cette naissance, avec une brusquerie brutale et cruelle qu'un clerc d'avoué eut rougi d'employer pour rompre une liaison éphémère avec la dernière des grisettes.

— Un clerc d'avoué ? répéta le marquis dont les lèvres se contractèrent sardoniquement ; le hasard a d'étranges à-propos !

— Quel à-propos ?

— Sans vous en douter, vous venez de répondre à votre question.

— Je ne te comprends pas.

— Vous m'avez demandé la cause d'une rupture si brusque et, selon vous, si cruelle ; eh bien ! je dois l'avouer, à ma profonde humiliation, cette cause n'est autre chose qu'un clerc d'avoué.

A ces mots, prononcés avec une affectation de persiflage sous laquelle perçait le ressentiment, Héraclius se leva, et alla ouvrir un meuble de Boule pour en tirer de la cheminée ; après avoir déplacé un des tiroirs, il pressa un ressort secret, et tira d'un double fond un porte-feuille qu'il contempla un instant en silence.

Par un mouvement où se retrouvait la prudence de l'ancien militaire, habitué par état à prévoir les surprises et à s'en garantir, M. de Vaudrey se leva à son tour, et alla pousser les verrous aux portes du cabinet.

— Ce sont ses lettres ? dit il ensuite à demi-voix en se rapprochant de son neveu.

— Ses lettres, une boucle de ses cheveux, son portrait, tout ce que j'ai d'elle !

— Quoi ! tu n'as rien brûlé ?

— J'aurais dû le faire sans doute.

(A suivre).

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Antima, Giacobbi, Malaspina.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mattei, commissaire spécial à Menton, a été élevé sur place à une classe supérieure et son traitement porté à 3,000 francs.

— M. Giacobbi, commis de culture de 5e classe à la direction de Périgueux, est élevé à la 4e classe sur place.

— M. Leca Pierre, bachelier de l'enseignement secondaire, répétiteur au collège de Menton, est appelé aux mêmes fonctions au lycée de Nice.

— M. Parigi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Paris.

Les Conférences populaires

Les populations de l'Algérie

Installés en 1830 à Alger, nous avons depuis, de proche en proche, étendu notre autorité sur un territoire de 6 à plus vaste que celui de la France elle-même. A l'heure actuelle, l'Algérie, indépendamment de sa valeur propre, ne nous apparaît guère, à nous, Français, que comme la porte de ce monde noir dont une partie considérable nous est dévolue ; car, contrairement à une opinion jadis très répandue, elle n'est pas encore et elle ne sera peut-être jamais ce que, dans notre esprit de prosélytisme et notre passion de l'unité, nous avons appelé le prolongement de la France. Un rapide coup d'œil sera sur les populations de ce pays, populations parmi lesquelles celle de la Corse a d'assez nombreux représentants, nous permettra de nous rendre compte de la situation, à ce point de vue.

∴

Deux éléments bien distincts et d'importance fort inégale composent la population de l'Algérie. Ce sont : 1° les indigènes ; 2° les européens. Parlons des indigènes et, d'abord, des Arabes. Ils ne forment qu'un sixième de la population musulmane ; mais ils ont fait adopter leur langue et leur religion aux autres 5/6es ; ils en sont le levain, sinon le ciment. L'Arabe offre un mélange remarquable d'élégance et de vigueur. Grand, mince, élancé, le visage ovale au teint bronzé, les traits réguliers, le nez aquilin, l'œil vif, les dents très blanches, il drape sa majesté dans son burnous. Bon marcheur et meilleur cavalier, se nourrissant avec sobriété de lait, de miel, de dattes, et très rarement de viande, il vit en nomade, sous la toute, l'été, dans le Tell, en automne, dans le Sahara.

La foi en un dogme simple, assez épuré malgré son appropriation aux faiblesses de l'humaine nature, foi vivace, impossible à entamer, est le lien entre ces nomades. Le marabout exerce sur eux une grande influence, et le père a une grande autorité dans la famille. La condition de la femme, par exemple, n'y est guère bonne. Mais cela n'est pas, autant qu'on pourrait le croire, la conséquence de la polygamie. Celle-ci n'existe, et encore, exceptionnellement, que chez les riches, et elle résulte, moins du caprice du maître que du nombre obligatoire, en quelque sorte, de ses servantes. Les Arabes sont, d'ordinaire, très braves ; cela ne les empêche pas d'être souples de plier devant la force. Ils sont, de plus, menteurs et âpres au gain, au point de ne plus faire de distinction entre le bien d'autrui et le leur.

Englobés dans la dénomination d'indigènes, les Arabes sont en réalité les descendants des soldats-missionnaires de Mahomet. Les véritables indigènes de l'Afrique du Nord ce sont les Berbères, qui occupent la Kabylie, l'Aurès, le Mzab, Bruns tête carrée, formes massives, ils se nourrissent surtout de conserves, de légumes et de fruits. Ils habitent des maisons de pierre, d'ailleurs mal tenues. Energiques, intelligents, patients, amis du travail, on leurs femmes, plus libres les secondent, et moins fanatiques que les Arabes, ils sont plus assimilables qu'eux.

Glissons sur les Maures habitants des villes, paisibles boutiquiers, résidu de toutes les races, et tendant à disparaître ; sur les Coulouglis, métis turco-maures, courageux, mais se formant plus un groupe à part ; enfin sur les Nègres, venus du Soudan, grands enfants gais, travailleurs dociles. Insistons sur les Juifs, ou Israélites. Venus, les uns, d'Espagne, les autres, du Levant, ils ont été fort durement traités sous la domination turque.

En 1870, un décret du gouvernement de Tours, dit décret Crémieux, leur a donné en masse la naturalisation. Cette mesure, encore que déjà préparée par le cabinet Emile Ollivier, et par suite, nullement improvisée, comme on se le figure, a peut-être été un peu hâtive tout de même, car elle a conféré la nationalité française à des gens n'ayant encore ni nos idées, ni nos mœurs, ni notre langue. Mais cette assimilation est en train de se faire, et le décret Crémieux l'a sans doute activée. Si des juifs algériens ont pratiqué ou pratiquent encore l'usure, d'autres, en plus grand nombre, ne font que le commerce ; et à ceux qui y réussissent, il ne serait vraiment pas juste de le reprocher. Il est encore vrai que ces Français de date récente n'ont pas toujours bien usé de leurs droits électoraux. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour les leur enlever. Intelligents et actifs, les juifs d'Algérie (environ 50,000) sont un élément de progrès de notre grande colonie. L'agitation antisémitique est donc regrettable en soi. Elle est de plus d'un mauvais exemple pour les environ 4 millions de musulmans et d'étrangers au milieu desquels nos 400,000 Français et assimilés sont, en quelque manière, submergés.

Les Européens établis en Algérie sont, d'après le recensement de 1896 ; Français (non compris la troupe) et naturalisés trop facilement peut-être, 331,000, étrangers, 212,000. Les Espagnols sont très nombreux dans la province d'Oran, la ville de ce nom n'étant qu'à huit heures de Carthagène ; et les Italiens l'emportent dans celle de Constantine, la plus peuplée. La natalité est sensiblement plus élevée en Algérie qu'en France et dans les familles musulmanes plus que dans les autres. Le chiffre total de la population, qui doit dépasser à l'heure actuelle 4,500 mille, a bonifié, dans la dernière période décennale, d'une augmentation de 600,000 unités.

On voit, d'après ce qui précède, quelle bigarrure présente un pays où se rencontrent tant de langues et tant de races, tant de religions et tant de nationalités différentes. Un pays aussi particulièrement des institutions particulières. On ne doit point l'administrer dans l'intérêt des seuls colons, comme on l'a trop fait jusqu'ici. Le refoulement des indigènes étant chose injuste et impossible, il faut établir avec eux un modus vivendi acceptable pour tous ; l'humanité et la civilisation y gagneront. Les décrets de 1881, dits décrets de rattachement, en vertu desquels on réglait toutes les affaires algériennes à Paris, d'après les habitudes administratives de la Métropole, ont fait leur temps.

Les pouvoirs du gouverneur de l'Algérie ont été récemment étendus. Des représentants musulmans et autres sont entrés au conseil supérieur et ont leur mot à dire sur les finances de la colonie. Pour la première fois depuis que l'Algérie est française elle aura cette année son budget à part. Espérons que la vie en commun dans un pays qui exerce un puissant attrait sur tous ceux qui l'ont entrevu fondra à la longue comme on un creuset les éléments hétérogènes que nous avons analysés. Un peuple algérien en résultera, non identique au nôtre, sans doute, mais où se retrouvera cependant notre empreinte assez fortement marquée pour que le génie de la France y soit reconnaissable et que notre établissement ne redoute la comparaison avec aucun de ceux que l'Angleterre a fondés ou va fonder en Afrique.

∴

Trop longuement et encore plus imparfaitement résumée, car un compte-rendu est par exemple impuissant à noter tel détail pittoresque, à reproduire l'accent sérieux et convaincu que le maître donne à ce qu'il enseigne avec sérieux et conviction, telle a été la belle conférence que M. Gautte, professeur d'histoire au lycée, a faite dimanche à nos auditeurs et dont ceux-ci l'ont récompensé par bours unanimes applaudissements.

∴

Dimanche prochain M. Nicaggioli, juge suppléant au Tribunal civil de Bastia, entretiendra le public des Conférences populaires de la *Femme ancot*.

C. V.

Bulletin financier

Par T. le 5 février 1901.

Les tendances du marché sont assez satisfaisantes et leur cours se raffermissent un peu. Nos Rentes se retrouvent à leurs prix de veille. L'Extérieure finit à 71,87. Les Fonds de Crédit se traitent dans leurs cours précédents.

La Banque de Paris est à 1,474 ; l'action Suez de la Rive Gauche se négocie à 600 ; celle de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Ecosse ne sont l'objet d'un bon courant de demandes.

L'International Zinc Company déclare pour le mois de décembre 1900 un dividende de 1 fr. 50, soumis sur le dividende annuel, payable à la caisse des Mines, 45, rue Richelieu à Paris.

Par suite des cours toute exceptionnelles de l'extraction qui se feront sur par la mais par simples galeries inverses, ne nécessitant aucuns travaux d'ouvrir et aucun épuisement d'eau, la société Berges-Longrais de Charbonnages exploite à des prix extrêmement bas. Le tantième est un lui revient en effet qu'à 12 francs net la tonne.

Librairie Française coloniale.

Vaccination

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, conservateur de la vaccine du département de la Corse, après s'être entendu avec M. le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir la population de Bastia qu'il fera tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir, des séances publiques de vaccination dans une des salles du théâtre municipal.

Ces vaccinations seront pratiquées avec des pulpes glycérinées antiseptiques qui est le meilleur mode de vaccination recommandé aujourd'hui.

M. le docteur Grimaldi invite instamment les mères de famille à faire vacciner leur enfants et même revacciner, car la revaccination est aussi nécessaire que la vaccination à partir de huit ans, afin de pouvoir les préserver des atteintes de la petite vérole par ces nouveaux procédés qui sont sûrs et exempts de tout danger.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Agréé sur la Bol e, l'enveloppe et la pâte, le mot *Congo*

Le Colonel Santelli

Le colonel Santelli, mort il y a quelques semaines, était un type.

Voici une anecdote qui remonte aux dernières grandes manœuvres auxquelles il prit part quelques mois avant sa mise à la retraite.

En raison même de cette retraite prochaine, le général directeur avait, dans son thème de manœuvre, attribué le mauvais rôle à Santelli (qui devait figurer l'ennemi), réservant le « rôle de vainqueur » à une brigade commandée par un jeune colonel.

Mortifié sans doute, Santelli résolut de jouer un bon tour à son collègue ; il n'en fut occuper la hauteur qui lui avait été désignée, avec ses troupes, et fit dormir son artillerie.

Ceci fait, et pendant que la brigade se déployait pour l'enserrer, Santelli donna l'ordre à ses hommes de faire demi-tour.

Quand le colonel arriva au point indiqué, il ne trouva personne... La troupe de Santelli bivouaquait tranquillement dans un petit pays, à 15 kilomètres de là.

Et le combat finit, faute de combattants !

GAZETTE DEPARTEMENTALE

VIVARIO. — On annonce le mariage de la fille du maire de Vivario, Mlle Berthe Filippi, avec M. Filippi, commis des postes et télégraphes à Ajaccio.

∴

AJACCIO. — Aux courses de Vignetta, un malheur a failli jeter la consternation à l'hyppodrome. Une fillette a risqué d'être écrasée par le train. C'est grâce au dévouement d'un employé de la Compagnie Fraissinet, Baptiste Lusinchi, que ce malheur a été évité.

Lusinchi s'est précipité sur la fillette qui allait être écrasée et l'a ramenée hors de la voie.

Nous félicitons M. Lusinchi de cet acte de dévouement.

∴

AJACCIO. — La saison théâtrale a été clôturée hier par une représentation de gala au bénéfice du baryton.

Le directeur avait eu l'intention de conduire sa troupe à Bastia pour y donner une trentaine de représentations, mais il n'a pu s'entendre avec la municipalité.

∴

CORTE. — M. Guelfucci, commis des postes et télégraphes à Corte, est nommé à Paris.

∴

OCCHIATANA. — Le conseil d'Etat a rendu son arrêt sur le pourvoi présenté par M. Bartoli contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse qui avait rejeté sa protestation contre les opérations électorales qui ont eu lieu à Occhiatana, le 6 mai 1900, pour le renouvellement du conseil municipal.

Le pourvoi de M. Antoni a été rejeté.

∴

CAMPI. — Le 31 Janvier dernier à Bravone, M. le sous-préfet, de Corte, en tournée de tirage au sort, a été l'objet d'une éclatante et enthousiaste manifestations de sympathies.

MM. Don Ignazi, ter juge suppléant du canton de Pietra, et Filippi Angé, de Tox, représentant le maire de cette commune, lui ont souhaité la bienvenue.

Dans une éloquente et majestueuse allocution improvisée, M. le Sous-Préfet a remercié l'assistance du bon accueil, et exhorté les Corses, en général, à oublier les vieux préjugés et à s'unir franchement à la République largement ouverte à tous les partis, bonne et généreuse pour tous.

La foule, électrisée, couvre ces dernières et dignes paroles d'acclamations prolongées jusqu'après le départ de M. le Sous-Préfet, pour Alistro.

L'accueil le plus complet n'a cessé de régner : républicains et autres citoyens de toute nuance, tous ont fraternisé ensemble et trinqué aux cris unanimes de : « Vive Monsieur le Sous-Pré et ! Vive la France ! Vive la République ! — J. M. P.

∴

CORTE. — Dans la nuit de dimanche des malfaiteurs se sont introduits dans le hangar appartenant à M. Salvarelli, négociant en cuirs, situé sur l'avenue de la gare, et ont emporté environ 200 peaux de chevreaux.

Les malfaiteurs étaient armés d'une pince avec laquelle ils ont pu forcer la serrure de la porte d'entrée.

Plainte a été portée, et M. le commissaire Dupré a procédé à une enquête.

Comment maigrir ?

Chaque jour, de nos bras le tours, envahie par un excès d'un bonpoint, nous demandent quels sont les moyens à employer pour combattre sans danger, cette infirmité si pénible qui empoisonne d'abord, puis qui menace ensuite si gravement leur vie par ses complications inévitables albuminurie, diabète, embolie du cœur, apoplexie, etc. Voici notre réponse :

Avant toutes choses, nous leur dirons : n'entrez vous des régimes alimentaires spéciaux qui, inutilement, entraînent l'organisme et perdent l'estomac. Mais, surtout gardez vous comme de la peste, de tous remèdes internes bien plus dangereux encore. Ils ne diminuent des résultats, toujours éphémères, d'autres, qu'en ruinant à tout jamais la santé. On maigrit quelquefois au début, mais on se ruine toujours.

A ce jour, il n'y a qu'un moyen efficace, rationnel et scientifique pour maigrir rapidement sans absorber de médicaments dangereux, c'est le traitement externe par « l'Eau dépuratrice » du naturaliste Stowa. C'est le seul, d'ailleurs, qui ait reçu l'approbation de la « Société de médecine de France. »

Cette découverte, qui a révolutionné la thérapeutique de l'obésité, est basée sur la loi physique de l'Osmose, et a pour aliment principal une algue de l'Océan Pacifique, l'Helminthocorton.

L' « Eau dépuratrice Stowa » s'emploie soit en lotion, soit par évaporation. Aucune drogue à absorber ni de régime spécial à suivre. La simplicité du traitement n'a d'égale que son efficacité.

Pour recevoir l'exposé scientifique de la méthode Stowa et son mode d'emploi, il suffit d'adresser sa carte avec spécialité à son adresse de Paris, 9, rue Montesquieu, ou de lui écrire, il l'envoie gratuitement.

L'auteur du THOMASSET.

LOTERIE DU BON-PASTEUR

Se liste des lots offerts.

161. Baguier ombrelle.
162. Guimpe et mouchoir brodés.
163. Cadre pour photographie, broderie.
164. Bracelet filigrane pour enfant.
165. Corbeille vide-poche, peluche bleue.
166. Blague velours grenat.
167. Pelote satin violet.
168. Boîte fondants.
169. Mouchoir batiste, écusson brodé.
170. Petite corbeille.
171. Boîte bonbons anglais.
172. Mouchoir festonné.
173. Guimpe et col batiste, brodés.
174. Boîte dattes.
175. Boîte marrons glacés.
176. Deux veilleuses suspension.
177. Boîte de fruits d'Espagne.
178. Porte-montre soie grise.
179. Statuette Sacré-Cœur.
180 Petit panier bonbons.
181. Flacon menthe américaine.
182. Boîte pralines.
183. Flacon essence de violettes.
184. Mouchoir festonné soie.
185. Boîte dragées.
186. Sachet réticule, amours peints.
187. Petit sous porcelaine.
188. Pelote et livret porte-aiguilles.
189. Ecran chinois point.
190. Livret porte aiguilles et coco.
191. Corbeille vide-poche paille verte.
192. Pelote et sonlet porte-aiguille.
193. Petit écrin broderie artistique.
194. Corbeille à ouvrage paille jaune.
195. Coco et livret porte-aiguilles.
196. Ecran algérien

Une partie des lots sont exposés aux vitrines de MM. Gnaitella, négociants, sur la Traverse, où l'on peut se procurer des billets 1 franc le billet.

Les détenteurs de billets sont priés d'en régler le montant à Mme la Supérieure du Bon-Pasteur, s'ils ne l'ont pas encore fait. Après le tirage, le montant des billets non rentrés leur sera réclamé.

Le tirage aura lieu dimanche, 10 février, à 1 heure et demie dans la salle du tribunal de commerce

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 3 5 mid., 7 5. 6 heures du soir, + 6. Maxima, + 7 5. minima, + 3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm., mid, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm *Vent.* — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, S. O. modéré.

Etat du ciel, nuageux.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0 50, soir + 0 40

Pluviomètre, à 9 heures du matin 7 mm.

∴

Cyrano à Bastia

La troupe des tournées Moncharmont sera à Ajaccio le 10 mars et donnera une représentation de *Cyrano de Bergerac* ; le lendemain lundi, elle donnera le chef-d'œuvre de Rostand à Bastia.

L'administration a dû augmenter le prix des places en raison des dépenses considérables que comportent les frais de transport de Nice en Corse et retour.

∴

Les Assises

Tramoni et Andreani, qui doivent être jugés aux prochaines assises, sont arrivés à la prison de Bastia ; le transfert de la prison de Sartène au port de Propriano, où ils se sont embarqués pour Ajaccio, a nécessité des mesures exceptionnelles. L'escorte de ces deux criminels comprenait 30 gendarmes.

∴

Train en retard

La neige est tombée en abondance pendant toute la journée d'hier, surtout entre Vivario et Bocognano.

Le train d'Ajaccio n'a pu dépasser Bocognano, et celui qui était parti de Bastia, ce matin, a dû s'arrêter à Vivario par suite de l'abondance des neiges, qui avaient atteint une hauteur de 35 centimètres environ, et est retourné à Bastia dans la soirée.

Grâce aux mesures prises par la direction, les travaux de déblaiement ont pu être terminés à 5 heures du soir, et la circulation a été ainsi rétablie.

∴

Le col Fasquinelli

Rasori et Locchini sont toujours en prison sous la prévention de vol commis chez M. Pasquinelli.

On se rappelle que d'après Rasori, Locchini aurait soustrait à « La femme à barbe » le papier à cigarettes qu'on avait trouvé sur lui. Cette femme, entendue à l'instruction, a formellement déclaré qu'elle n'avait jamais eu en sa possession de papier à cigarettes.

De son côté Locchini a toujours démenti l'assertion de Rasori.

L'instruction se poursuit.

∴

A vendre

Un chic Bar, situé sur la route de Cardo. Très bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

∴

L'Affaire de Luri

Le 22 janvier, à la suite d'une altercation, le nommé Bottici, cordonnier, sujet italien, porta deux coups de tranchet à un de ses compatriotes, le charretier Guasfali Joseph, avec lequel il venait de terminer une partie aux cartes.

Ce dernier a rapporté une blessure à la hanche droite et une autre au bras gauche de 13 centimètres de longueur. Ces blessures, quoique graves, ne sont pas mortelles.

Bottici a prétendu que Guastali s'était blessé lui-même ; mais ce dernier soutient qu'il a été frappé volontairement, et que c'est en voulant se préserver qu'il a reçu un coup de tranchet au bras ; le second coup lui a été donné lorsque son agresseur était parvenu à le terrasser.

∴

Dentiste

Mme Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colombani), où elle recevra du 1er au 9 février

∴

Au port

Le yacht à vapeur français *Fiorentina*, capitaine Ody, armateur Comte Vitali, est arrivé, à 7 heures du matin, venant de Porto-Ferraio.

— Le vapeur français *Ville de Sousse*, capitaine Navarelli, est arrivé à 2 heures de l'après midi, venant de Marseille.

∴

Bibliographie

Vient de paraître : Les Coquilles marines des Côtes de Corse, par Arnould Locard et Eugène Caziot, grand in-8°, prix, 8 francs, franco 8,60.

∴

Mala'es des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Lisez tous

L'Auto-Velo

Grand journal de sport quotidien, 5 cent.

Le mieux renseigné

Le plus intéressant.

Paquebot pour Marseille

Le steamer *Ville de Sousse*, de la Cie Franco Tunisienne, est arrivé hier 8 courant de Marseille avec un chargement de céréales et marchandises diverses.

Ce steamer, à bord duquel existe tout le confortable possible, repartira pour Marseille lundi 11 courant.

Pour fret et passages s'adresser chez M. Orsini Eugène, 2, Route du Cap, Bastia.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

BOURSE DE PARIS

	7 février	8 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.10	102.90
— 3 p. 0/0 amorti.	100.10	100.15
— 4 p. 0/0.	102.35	102.90

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

ORGANISATION MARITIME DE LA CORSE

L'Ile de Corse formera, à l'avenir, un sous-arrondissement maritime.

L'ESCADRE EN CORSE

de Cannes :

L'escadre d'évolutions de la Méditerranée, sous le commandement de l'amiral de Maigret, a quitté le mouillage du golfe Juan et a fait route sur les côtes de Corse, où elle doit exécuter des manœuvres.

En quittant Ajaccio l'escadre rallera Villefranche.

NOUVELLES MARITIMES

M. l'enseigne de vaisseau Laffont est désigné pour embarquer sur l'un des torpilleurs de la défense mobile de la Corse, le 22 février, en remplacement de M. l'enseigne de vaisseau Lucciani, qui a terminé sa période d'embarquement.

UN REFERENDUM

M. Cuneo d'Ornano a déposé un amendement au projet de loi sur le contrat d'association, portant qu'avant sa promulgation la loi sera soumise au peuple par voie de *Référendum*.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le président du conseil, indisposé, n'a pu y assister.

Organisation maritime de la Corse

Le ministre de la marine a fait signer un décret réorganisant le service maritime de l'île de Corse, qui formera à l'avenir un sous-arrondissement.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck Rousseau est obligé de garder le lit. Son indisposition n'offre aucun caractère de gravité, mais les médecins ont conseillé un repos absolu pour quelques jours.

Les Néerlandais à Paris

A l'occasion du mariage de S. M. la Reine, les Néerlandais, résidant à Paris, se sont réunis, hier soir, à un grand dîner sous la présidence du ministre des Pays Bas à Paris.

Avant le dîner, il y avait eu une grande réception à l'hôtel de la Légation.

Toute la colonie néerlandaise y assistait.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les Prisonniers Boers

Lord Kitchener a déclaré qu'il n'avait jamais donné d'instructions, portant que l'on ne devait plus faire de prisonniers.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 10.

M. Barbey, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Budget des Beaux-Arts

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Budget du Commerce

Tous les chapitres du ministère du commerce sont adoptés.

Ministère des Colonies

Le Sénat examine enfin le budget du ministère des Colonies.

Tous les chapitres de ce budget sont également adoptés.

Séance lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Clergé et les Elections

Discussion de l'interpellation de M. Zevaes sur l'ingérence du clergé dans les luttes électorales.

Par suite de l'absence du président du conseil, la discussion de cette interpellation est ajournée.

La Situation en Tunisie

Discussion de l'interpellation de M. Berthelot sur la situation faite à la Tunisie par le désaccord permanent entre la population française et le résident général.

M. Berthelot fait un exposé de la situation de la Tunisie au point de vue administratif. Il critique particulièrement l'organisation financière et économique de ce pays de protectorat qui n'est pas prospère, et qui cependant devrait l'être beaucoup, car la nature n'a pas été avare pour lui.

Malheureusement, les Français qui veulent s'y livrer à des opérations commerciales, industrielles ou agricoles, ont à lutter contre l'attitude, pour ainsi dire hostile, de ceux qui sont appelés au contraire à les encourager et à les aider.

L'orateur termine en insistant sur la nécessité de porter un prompt remède aux abus qui existent en Tunisie, sinon on compromettra l'avenir de ce beau pays.

M. Rezet dit que le protectorat tunisien a donné d'excellents résultats, que l'enseignement y fait de grands progrès, et qu'en présence de l'importante immigration italienne, il faut apprendre les français aux indigènes, afin que la langue française domine.

Il conclut en demandant le rétablissement des écoles supprimées et le développement de l'enseignement.

M. Bienvenu Martin constate avec plaisir le développement de l'agriculture en Tunisie, il demande que des mesures soient prises pour permettre aux colons de trouver le crédit qui leur est indispensable.

M. Thomson déclare qu'il est partisan de l'assimilation douanière, et fait ressortir tous les bienfaits que l'on en retirerait.

M. Delcassé monte à la tribune pour répondre aux précédents orateurs.

Le ministre des affaires étrangères commence par déclarer, qu'il ne voit pas bien la nécessité de l'assimilation douanière.

M. Delcassé fait ensuite un pompeux éloge de M. Millet, ancien résident à Tunis, qui a fait tous ses efforts pour la prospérité de la Tunisie. Il fait un tableau très long et très clair des progrès accomplis en Tunisie depuis ces dernières années.

Le ministre des affaires étrangères prie enfin la Chambre de repousser l'enquête demandée par M. Berthelot.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

Séance lundi.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velocе*, Nouveau Port, Bastia.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Pierre Laure-Charlotte Livron.

DÉCÈS.

Clothini Alphonse-Antoine, 44 ans, de Bastia.

Ballesio Marie, veuve, 70 ans, de Lumio.

Leonetti Restitude, veuve, 80 ans, de Casamaccioli.

Cassandri Joseph, veuf 65 ans, de Oletta.

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent Giuliani, M. Augustin Giuliani, M. Jérôme Marie Giuliani, M. Antoine Giuliani, Mme Veuve Jean Franceschi, née Giuliani, et leurs enfants, M. et Mme Joseph-Vincent Franceschi, née Giuliani, et leurs enfants, M. et Mme Joseph Franceschi, M. et Mme Marie Franceschi, M. et Mme Vincent Giuliani, née Giuliani et leurs enfants, M. et Mme Dominique Franceschi et leurs enfants,

Les familles Luce, Santelli, Orsini, Antonetti, Sansonetti, Simon-Pietri et Lorenzi,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Catherine Giuliani

née Franceschi

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Minerbio, le 2 février courant, à l'âge de 65 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Voulez-vous FAIRE FORTUNE

Pour opérer avec succès au comptant et à terme, suivez indications prudentes et précises données par ler courrier chaque matin par *Bulletin de Bourse quotidien* adressé gratuitement 1 mois à l'essai sur demande faite à l'Administration du *Conseil Financier*, 42, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs-pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux grands prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, pruniers, d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes du rays certifiés sur Raisselas Mouttouls et sur la vigne glorie de Montpellier ; mise en vente avec d'un grand stock de plants racinés Vitis de Rupestris Martinii, Riparia grand gloire et gloire de Montpellier, le tout de 1re choix et d'origine contrôlée.

26 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XIII

DE MADAME DE L'ESTORADE A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

(*Suite*)

» L'harmonie et la dignité des lignes de ton visage, où ton âme sublime se révèle, » je ne sais quoi de pur sous la mâle couleur du teint. L'éclat de tes yeux noirs et la coupe hardie de ton front disent combien tes vertus sont élevées, combien ton commerce est solide et ton cœur fait aux orages de la vie s'il en survenait. La noblesse est ton caractère distinctif ; je n'ai pas la prétention de te l'apprendre ; mais je t'écris ce mot pour te faire bien ressentir que je sais tout le prix du trésor que je possède. Le peu que tu m'accorderas sera toujours le bonheur pour moi, dans longtemps comme à présent ; car je sens tout ce qu'il y a de grandeur dans notre promesse de garder l'un et l'autre toute notre liberté. Nous ne devrons jamais aucun témoignage de tendresse qu'à notre vouloir. Nous serons libres malgré des chaînes étroites.

» Je serai d'autant plus fier de te reconquérir ainsi que je sais maintenant le prix que tu attaches à cette conquête. Tu ne pourras jamais parler ou respirer, agir, penser, sans que j'admire toujours davantage la grâce de ton corps et celle de ton âme. Il y a en toi je ne sais quoi de divin, de sensé, d'enchanteur, qui met d'accord la réflexion, l'honneur, le plaisir et l'espérance, qui donne enfin à l'amour une étendue plus spacieuse que celle de la vie. Oh ! mon ange, puisse le génie de l'amour me rester fidèle et l'avenir être plein de cette volupté à l'aide de laquelle tu as embelli tout autour de moi ! Quand serais-tu mère, pour que je te voie applaudir à l'énergie de ta vie, pour que je l'entende, de cette voix si suave et avec ces idées si fines, si neuves et si curieusement bien rendues, bénir l'amour qui a rafraîchi mon âme, retrempé mes facultés, qui fait mon orgueil, et où j'ai puisé, comme dans une magique fontaine, une vie nouvelle ? Oui, je serai tout ce que tu veux que je sois ; je deviendrai l'un des hommes utiles de mon pays, et je ferai rejaillir sur toi cette gloire dont le principe sera ta satisfaction. »

Ma chère, voilà comment je le forme. Ce style est de vieille date, dans un an ce sera mieux. Louis en est aux premiers transports, je l'attends à cette égale et continue sensation de bonheur qui doit donner un heureux mariage quand, sûrs l'un de l'autre et se connaissant bien, une femme et un homme ont trouvé le secret de varier l'infini, de mettre l'enchantement dans le fond même de la vie. Ce beau secret des véritables épouses, je l'entrevois et veux le posséder. Tu vois qu'il se croit ainsi le fat, comme s'il n'était pas mon mari. Je n'en suis cependant encore qu'à cet attachement matériel qui nous donne la force de supporter bien des choses. Cependant Louis est aimable, il est d'une grande égalité de caractère, il fait simplement les actions dont se vanteraient la plupart des hommes. Enfin, si je ne l'aime point, je me sens très capable de le chérir.

Voilà donc mes cheveux noirs, mes yeux noirs dont les cils se déplient, selon toi comme des jalousies, mon air impérial et ma personne élevée à l'état de pouvoir souverain. Nous verrons dans dix ans d'ici, ma chère, si nous ne sommes pas toutes deux bien sérieuses, bien heureuses dans ce Paris, d'où je te ramènerai quelquefois dans ma belle oasis de Provence.

O Louise, ne compromets pas notre bel avenir à toutes deux ! Ne fais pas les folies dont tu me menaces. J'épouse un vieux jeune homme, épouse quelque vieillard de la Chambre des pairs. Tu es là dans le vrai.

XIV

LE DUC DE SORIA

AU BARON DE MACUMER

Madrid.

Mon cher frère, vous ne m'avez pas fait duc de Soria pour que je n'agisse pas en duc de Soria. Si je vous savais errant et sans les douceurs que la fortune donne partout, vous me rendriez mon bonheur insupportable. Ni Marie ni moi, nous ne nous marierons jusqu'à ce que nous ayons appris que vous avez accepté les sommes remises pour vous à Urraca. Ces deux millions proviennent de vos propres économies et de celles de Marie Nous avons pris tous deux, agenouillés devant le même autel, et avec quelle ferveur ! ah ! Dieu le sait ! pour ton bonheur O mon frère ! nos souhaits doivent être exaucés. L'amour que tu cherchais, et qui serait la consolation de ton exil, il descendra du ciel. Marie a lu la lettre en pleurant, et tu as toute son admiration. Quant à moi j'ai accepté pour notre maison et non pour moi. Le roi a rempli ton attente. Ah ! tu luis si désintéressement joué son pauvre allié, comme on jette leur proie aux tigres, que, pour te venger, je voudrais lui faire savoir combien tu l'as écrasé par ta grandeur. La seule chose que j'aie prise pour moi, cher frère aimé, c'est mon bonheur, c'est Marie. Aussi serai-je toujours devant toi ce qu'est une créature devant le Créateur Il y aura dans ma vie et dans celle de Marie un jour aussi beau que celui de notre heureux mariage, ce sera celui où nous saurons que ton cœur est compris, qu'une femme t'aime comme tu dois et veux être aimé. N'oublie pas que, si tu n'es par nous, nous vivons aussi par toi. Tu peux nous écrire en toute confiance sous le couvert du nonce, en envoyant tes lettres par Rome. L'ambassadeur de France à Rome se chargera sans doute de les remettre à la secrétairerie d'Etat, à monsignore Bambosi, que notre légat a dû prévenir. Tout autre voie serait mauvaise. Adieu, cher dépouillé, cher exilé. Sois fier au moins du bonheur que tu nous as fait, si tu ne peux en être heureux. Dieu sans doute écoutera nos prières pleines de toi.

FERNAND.

(*A suivre*).

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare,

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au **Quinquina**
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

* Pas de bon Vin de Cap-Corse autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANI)
3e SÉRIE

E Tribulazione d'u Scrò Filippu Commedidia in 3 atti, 50 centimes	
Un Maritu per l'altru Commedidia in 3 atti. 50 c.	A Signora Pistchicochiula Commedidia in 3 atti, 50 c.
U Proprietariullu Commedidia in 1 atti. 50 c.	A Civittola Commedidia in 5 atti. 1 fr.

Aimable façon
de jouir de l'existence
Tout au sortir du bon, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

Demandez
dans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de 12 litres,		65 60
Chartreuse jaune	— 24 1/2,	70.80
Chartreuse verte	— 12 litres,	86.75
Chartreuse verte	— 24 1/2,	92 50

Avec remise de 15 0/0.

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas de bon Cigare
de la même manière qu'un autre.

L'ELIXIR DENTIFRICE
THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT
PARFUMÉ ANTISEPTIQUE

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée à l'HOTEL DE LA MEDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

26e ANNÉE — DIMANCHE 10 FÉVRIER 1901 — N° 36

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fêtes d'aujourd'hui : *Scholastique.*
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 53 m. — Coucher, 5 h. 54 m.
Lune, Dernier quartier, le 17. — Nouv., le 18
Pour la Corse : Sur le.

9 FÉVRIER

Installation
DE M.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC

Discours
DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC

(Suite et fin)

Il y a quelques mois, M le Garde des sceaux rappelait que « le respect toujours grandissant des droits de la défense et de la liberté individuelle, un sens plus affiné et plus sûr de la justice, l'idée que la répression doit être équitable, indulgente et poursuivre surtout l'amendement du coupable », avaient inspiré aux Chambres républicaines des lois généreuses et bienfaisantes auxquelles les magistrats devaient s'associer.

Je ne doute pas que ces sentiments n'aient été compris. Les Parquets du Ressort se pénétreront « du souffle généreux qui anime ces lois » et s'associeront de tout leur pouvoir « à l'effort moralisateur et humanitaire du législateur. »

Je leur demande aussi d'être accueillants pour tous. Nombreux sont les malheureux qui vont frapper à leur porte. Qu'ils les reçoivent avec bonté, qu'ils les écoutent et les éclairent et que leur patience ne se lasse que devant la mauvaise foi.

J'en ai dit assez pour marquer le caractère que je désire imprimer à mon administration. Mes actes n'auront, d'ailleurs, rien de contraire à ceux de mon prédécesseur, et je m'efforcerai de prendre sans secousses les rênes qu'il a si bien tenues. Puissé-je le faire sans trop ajouter aux regrets qu'il laisse après lui !

Je n'ai eu avec M. le Procureur Général Gensoul que de très courtes entrevues. Elles m'ont permis d'apprécier son exquise urbanité, l'élévation de son esprit et la rare distinction qui se dégage de sa personne. Il m'a conquis et charmé.

Je sais, du reste, par le témoignage de ceux qui le connaissent, en quelle haute estime le tenaient les diverses Compagnies auprès desquelles il a eu à remplir ses fonctions. Il a laissé partout le souvenir d'un magistrat supérieurà sa tâche, n'ayant d'autre souci que de rester le serviteur dévoué, courageux et résolu de la loi, consacrant à ses fonctions les ressources d'une intelligence élevée et donnant aux intérêts placés sous sa garde la garantie du savoir et de la conscience. Aussi, n'est ce pas sans une vive et tremblante émotion que je monte au siège dont il vient de descendre.

Mon trouble s'augmente encore lorsque je songe à la longue et brillante suite des magistrats dont je recueille aujourd'hui l'héritage. Pour savoir qui ils sont et ce qu'ils valent, il n'y a qu'à regarder à la tête des principales cours du Continent et jusqu'au sommet de la Cour Suprême.

Certes, je n'aspire pas à égaler de si parfaits modèles. Je serais heureux, seulement, si dans l'exercice de mes nouvelles fonctions, je pouvais mériter, comme eux, l'estime des gens de bien, la vôtre surtout, et quitter plus tard ce siège en y laissant, à mon tour, le grand enseignement du devoir.

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,

Je me réjouis de trouver à la tête de la Cour un magistrat de votre caractère et de votre valeur. Il vous déplairait, assurément, de m'entendre répéter les choses flatteuses qui, de tous côtés, m'ont été apportées sur votre compte. Votre modestie en serait froissée, et je n'apprendrais rien qu'ils ne sachent aux magistrats qui vous entourent de leur dévouement et de leur respect.

Je ferai souvent appel à votre expérience et à votre sagesse. Je vous demanderai de m'éclairer de vos lumières, de me soutenir de vos conseils; et bientôt une entente cordiale et féconde présidera pour le plus grand bien de tous, je l'espère, aux travaux qui nous sont communs.

Parmi eux, il n'en est pas de plus importants que ceux qui touchent aux intérêts du personnel. Ayant les mêmes principes, nous nous entendrons sur ce point comme sur tous les autres.

Les magistrats sont des justiciables d'un ordre spécial, et, comme tous ceux qui relèvent de nos appréciations, ils ont droit à toute notre justice. Je sais quelle est votre sollicitude pour eux. Croyez bien que je serai heureux de m'associer à vous pour signaler leurs mérites et pour faire valoir leurs titres.

MONSIEUR L'AVOCAT GÉNÉRAL,

Des voix autorisées m'ont appris tout ce que je puis attendre de votre collaboration. Je connais l'étendue de votre dévouement, la sûreté de votre caractère, l'autorité de votre parole. Ce beau pays dans lequel vous êtes né, n'a, paraît-il, aucun secret pour vous. Permettez-moi de vous dire que je compte absolument sur votre concours et de vous donner l'assurance que vous pouvez compter sur moi.

MESSIEURS LES AVOCATS,

Berryer disait: « Entre celui qui accuse et celui qui justifie les droits sont égaux, et, je le sens, la dignité est égale. » Nous prendrons, si vous le voulez bien, ces paroles comme règle de nos rapports. Avocats et magistrats ne sommes-nous pas d'ailleurs, de la même famille ? Avec des rôles différents, nous concourons à la même œuvre de justice et de vérité. Les juges vident le débat, mais c'est vous qui soutenez la lutte; et la décision qui est le résultat de l'effort des uns et de la conscience des autres se ressent naturellement de la façon dont vous avez combattu. Vous êtes, selon l'expression d'un magistrat, « comme les roues d'acier qui font mouvoir les aiguilles d'or. »

Je considérerai comme un des devoirs les plus agréables de ma charge, de faciliter, autant qu'il dépendra de moi, l'accomplissement de votre noble et belle mission.

MESSIEURS LES AVOUÉS,

Vous faites également partie de la grande famille judiciaire. Vous me trouverez toujours disposé à vous soutenir et à vous aider, avec la bienveillance que méritent l'honorabilité de votre ministère et la délicatesse avec laquelle vous savez l'exercer.

Je remercie les hautes autorités et les représentants des diverses administrations publiques qui m'ont fait le grand honneur d'assister à mon installation. Je leur donne, dès maintenant, l'assurance de mon plus dévoué concours, pour la défense des intérêts qui leur sont confiés au nom de la France et de la République.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Battistini, bachelier de l'enseignement classique, répétiteur stagiaire au collège de Barcelonnette, est nommé répétiteur audit collège

— M. Casanova, commissaire spécial adjoint à Marseille, est nommé commissaire de police de 2e classe en Tunisie.

— M. Casanova, surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Paris, passe sur la ligne de Lyon.

— M. Paoli, commis de culture de 5e classe à la direction de Tonneins est élevé à la 4e classe sur place

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 Février à 3 heures

1.	L'Indépendant,	Waize.
2.	Mireille (Fant.)	Gounod.
3.	Rondo de Nuit,	Verneuil.
4.	Le Petit Duc,	Lecocq.
5.	Le Rossignol,	Paliberty

Le Chef de Musique, MOULINE.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Renault-Morlière à l'article 3 du projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Tout membre d'une association peut s'en retirer en tout temps, nonobstant toute clause contraire, après payement des cotisations échues et de l'année courante et sans préjudice de l'exécution des engagements pris par l'association avec des tiers. »

Nombre de votants	530
Majorité absolue	266
Pour l'adoption	254
Contre	276

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Scrutin sur l'amendement de M. l'abbé Lemire à l'article 5.

Cet amendement est ainsi conçu :

« La déclaration préalable sera faite à la mairie de la localité où l'association aura son siège social, et, à Paris, à la préfecture de la Seine.

» Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration. Communication des statuts devra être donnée dans la huitaine par le maire ou par le préfet de la Seine au procureur de la République. Celui-ci devra, dans le délai de trois mois à partir de la communication, déférer, s'il y a lieu, aux tribunaux de l'association, un précédent de ces statuts constatant leur régularité. Faute de réponse du parquet au bout de ce délai de trois mois, les irrégularités qui pourraient vicier l'existence de l'association seront couvertes. »

Nombre de votants	530
Majorité absolue	264
Pour l'adoption	174
Contre	352

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

Conférences populaires

Pour répondre au désir manifesté par de nombreuses personnes, le comité a décidé que les conférences se feraient dorénavant le soir à 8 heures 1/2. Mais pour donner aussi satisfaction aux personnes qui sont occupées le samedi soir, elles auront lieu non plus ce jour là, mais le jeudi. La prochaine conférence aura donc lieu jeudi prochain 14 février, à 8 heures 1/2 du soir, toujours dans la salle du péristyle du théâtre. Elle sera faite par M. Nivaggioli, avocat, sur le sujet suivant :

« La femme avocat. »

Nouvelles maritimes

M. le mécanicien principal Borelli est désigné pour embarquer sur le *D'Entrecasteaux*.

— M. le capitaine Giordani, du 3e régiment d'infanterie de marine, a été désigné pour servir au 1er régiment de tirailleurs sénégalais.

— M. Marcelli François-Marie, commis de 4e classe des directions des travaux de la marine, a été promu à l'emploi de commis de 3e classe.

— M. Audreani Antoine Ulysse, sergent au 111e régiment d'infanterie, a été nommé magasinier de 4e classe du corps des comptables.

Le Rôle de la Corse
DANS UNE GUERRE NAVALE

Par suite de sa situation entre nos côtes de Provence et nos possessions du Nord Africain, entre l'Italie et l'Espagne l'île de Corse a une importance stratégique capitale dans le bassin occidental de

1:6 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVIII

LE PORTEFEUILLE

— Oui : conserver ces gages d'une ancienne liaison, maintenant que tu es marié, c'est offenser deux femmes à la fois.

— Et parmi ces deux femmes, il en est une que je ne puis offenser sans ingratitude, car elle m'aime, celle-là et ne m'a pas trompé ; j'ai donc eu tort ; mais que voulez-vous? poursuivit Châteaugiron avec un accent de triste moquerie, en dépit de son cœur de bronze et de sa noire scélératesse, Lovelace n'a pas encore eu la force de se résigner à ce sacrifice.

— Il faudra pourtant qu'il s'y résigne aujourd'hui même, reprit le baron d'un ton ferme ; tu vas me remettre ce portefeuille.

— Madame Grandperrin vous a donc chargé de le réclamer ? répondit Héraclius en fixant sur son oncle un regard perçant.

— Oui.

— Et voilà sans doute l'unique cause de votre visite ?

— Une des causes, mais non l'unique.

Le marquis baissa la tête d'un air rêveur.

— Je crois comprendre, dit-il au bout d'un instant avec la plus mordante ironie; madame Grandperrin a acquis depuis son mariage la prudence qui lui manquait autrefois, et l'idée que je possède son portrait et une trentaine de lettres de sa main lui cause une de ces inquiétudes auxquel les femmes exporientées ne s'exposent plus.

— Ta conduite passée ne lui a-t-elle pas donné le droit de tout craindre ?

— Et que peut-elle craindre ? s'écria impétueusement Châteaugiron ; que je ne sois un lâche et un misérable ? que je n'abuse, par je ne sais quelle ignoble vengeance, d'un dépôt confié jadis à mon amour et à mon honneur ? Est-ce là ce qu'elle craint ?

— Elle sait que tu ne l'aimes plus, et sa confiance...

— Eh bien ! s'il est vrai que mon amour a été brisé, brisé par elle, entendez-vous, mon honneur reste du moins, et il me semble que ce devrait être assez pour la rassurer.

— C'est ce que je lui ai dit.

— Et elle ne vous a pas cru ?

— Quelle est la femme trahie qui ne devienne défiante ?

— Elle ne vous a pas cru quand vous lui avez parlé de mon honneur ? Au fait, pourquoi m'en étonner ? vous croirais-je, si vous me parliez de sa vertu ?...

— Héraclius !...

— Voilà donc ton dernier mot, passion si poétique et si pure à ta naissance ? poursuivit Châteaugiron avec un rire plein d'amertume ; voilà le terme tristement vulgaire où devaient aboutir tant de rêves, tant d'espérances, tant de serments ! la défiance, la haine, le mépris ! car je juge de ses sentiments pour moi par ceux qu'elle même m'inspire, et pour lire dans son cœur je n'ai besoin que d'interroger le mien. Autrefois nous appelions cela de la sympathie ; aujourd'hui, quel nom donner à cette mutuelle aversion ? Sans doute l'amour est une belle fleur, et son parfum est doux, mais si on l'arrache, quelles racines hideuses !

— J'ai eu quelques amours arrachées dans ma vie, dit M. de Vaudrey d'un ton de bonhomie, mais je n'ai jamais trouvé ces hideuses racines dont tu parles. Bien loin de prendre en haine une femme parce que je n'étais plus son amant, je m'arrangeais toujours de manière à rester son ami.

— C'est que vous ne l'aviez jamais aimée.

— Comment ! parce que je ne la détestais pas, c'est que je ne l'avais jamais aimée ? tu te moques de moi ! Mais il ne s'agit pas de réfuter tes paradoxes. Cette correspondance et ce portrait ne doivent pas rester plus longtemps entre tes mains et tu vas me les remettre.

Châteaugiron ouvrit le portefeuille où il prit une lettre qui se trouvait séparée des autres, et après l'avoir refermé il le présenta sans mot dire à son oncle.

— Pourquoi gardes tu cette lettre, lui demanda celui-ci, est-ce qu'elle n'est pas de Clarisse !

— Oh ! si, c'est bien elle qui l'a écrite, répondit Héraclius d'une voix sourde.

— Alors, donne-la-moi : la restitution doit être complète, je l'ai promis.

— Cette lettre ne fait pas partie de la correspondance que vous êtes chargé de réclamer.

— Cependant tu dis qu'elle est de Clarisse ?

— Oui ; mais ce n'est pas à moi qu'elle était adressée.

— Raison de plus alors pour la lui rendre.

— Ce serait une vengeance trop cruelle.

— Une vengeance ?

— Vous en jugerez tout à l'heure.

Le baron regarda le portefeuille que son neveu venait de lui remettre.

— Tu me jures, dit-il, que toutes les lettres qu'elle t'a écrites sont là ?

— Toutes sans exception, je vous en donne ma parole !

— Bien.

M. de Vaudrey prit sur un bureau un carré de papier dont il fit une enveloppe, et, après y avoir enfermé le portefeuille, il alluma une bougie.

— Ton cachet ! dit il alors au marquis.

— Je reconnais là votre délicatesse chevaleresque, mais la précaution est tout à fait inutile, et je ne saurais m'y associer sans vous faire injure.

— Il ne s'agit pas ici de plus ou du moins de confiance que tu peux avoir en ma discrétion.

— Craignez-vous donc que cette confiance ne soit pas partagée par la personne à qui vous devez remettre ce portefeuille ?

— Toutes les femmes sont curieuses, et elles ont peine à se persuader que nous soyons nous-mêmes complètement exempts de ce petit défaut. Si Clarisse pouvait supposer que j'ai lu ces lettres, elle ne me verrait plus sans rougir, et voilà ce que je veux lui épargner, car je l'aime.

Méditerranée, et mérite à ce titre, de fixer sérieusement l'attention.

Dans une guerre maritime, non seulement l'île de Corse devra couvrir nos côtes de Provence surveiller le littoral méditerranéen neutraliser l'action de la Sardaigne mais encore en raison du pro et qu'il semble logique de prêter à l'escadre française servir à cette escadre de base d'opération et de lieu de refuge.

Le rôle de la Corse dans la guerre de demain — que ce soit contre la triple alliance ou contre l'Angleterre — en supposant dans ce dernier cas que l'Italie se rangerait du côté de l'ennemi — le rôle de la Corse sera essentiellement maritime

Or, c'est là ce que l'on ne semble guère avoir compris. *L'île est aujourd'hui* considérée comme une place forte et l'organisation dont elle est dotée ne la prépare aucunement au rôle qu'elle peut et doit jouer : rôle offensif et non passif. On a uniquement songé à rendre sa conquête de vive force impossible Une telle hypothèse doit être rejetée La nature tourmentée particulièrement favorable à la défensive la pénurie de voies de communications, le patriotisme des habitants et l'effectif sérieux des troupes de défense, sont autant de raisons qui rendent peu probable une tentative de conquête pied à pied dans l'île Une telle opération exigerait, d'ailleurs, bien près de 45. 000 hommes dont le ravitaillement par mer — la Corse pouvant à peine suffire même en temps normal, à la subsistance de sa population civile, — serait des plus délicats et des plus aléatoires.

Rejetant toute hypothèse de conquête de l'île il ne s'en suit pas que nous rejetions l'hypothèse de débarquements partiels dans le but, de la part de l'ennemi, de s'assurer la possession de certains points utiles pour ses flottes durant les hostilités utiles pour traiter une fois la guerre terminée.

Sauf dans la région de Bonifacio, la Corse, nous le croyons est en mesure d'avoir raison de débarquements partiels.

La place de Bonifacio construite autrefois pour surveiller la Sardaigne se trouve aujourd hui la sentinelle avancée de l'île pour surveiller la Maddalena Située seulement à 14 milles du grand arsenal italien, elle peut en neutraliser l'action ; elle a donc pour nous une valeur considérable qui n a pas échappé aux Italiens. C'est ou peut le dire, le seul point de la Corse dont l'attaque soit certaine et dont la chute se trait nécessairement suivie par nos forces navales. Fortement organisée sur le front de la mer, sa faiblesse réside entièrement du côté de la terre faiblesse qui le met à la merci d'un débarquement venant de Santa Manza Les Italiens ne l'ignorent pas ; il existe à la Maddalena un matériel de débarquement et la garnison de ce camp italien est renforcée de bersagliers dont l'aptitude à la guerre de montagne comme l'a fort justement dit M Cabart Danneville semble indiquer nettement la destination eventuelle En raison de l'importance particulière de cette place qui commande les Bouches, nous pouvons être certains qu'elle sera attaquée par l'ennemi dès les premiers jours, si ce n'est pendant la période de tension politique. L'Italie a tout intérêt à s'en emparer pour devenir maîtresse incontestée du détroit, en vue des opérations ultérieures de sa flotte. Il importe donc de mettre Bonifacio à l'abri d'un coup de main, d'en faire non plus une sentinelle surveillant la Maddalena, mais une menace perpétuelle pour ce grand arsenal et, en quelque sorte, un Gibraltar français.

La défense d'Ajaccio, avec les batteries existantes, celles prévues, quelques torpilles et des estacades, est suffisamment assurée D'ailleurs en admettant la réussite d'un débarquement sur ce point et la ville prise. l'ennemi, confiné dans la vallée de la Gravone, serait en situation très périlleuse, si non perdue, s'il voulait s'engager sur la route de Vizzavona pour menacer le centre de l île.

Bastia, malheureusement, est dans une telle position que la nature de la côte ne permet pas à cette ville de se soustraire au bombardement. Bastia, toutefois à 100 milles à peine de la Spezzia, à une vingtaine de milles de l'île d'Elbe, est le centre tout désigné d'un fort groupe de sous marins

Avec une garnison suffisante à Bonifacio pour repousser toute tentative de débarquement, pourvue d'approvisionnements en vivres et en charbon, dotée d'une puissante défense mobile scindée en deux, l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident, et appuyée chacune par un garde-côtes cuirassé, l'île pourra servir utilement de centre de ravitaillement à l escadre. Cela est néanmoins insuffisant ; notre flotte doit y trouver un lieu de refuge et une base d'opérations offensives.

A cet effet il doit être créé en Corse, non pas un port militaire de premier ordre muni de toutes les ressources que, par exemple, possède Toulon, mais un vaste camp retranché maritime offrant toute sécurité à nos bâtiments, et doté d'ateliers indispensables pour réparer leurs avaries.

Ajaccio a une très grande et très belle rade où des escadres même nombreuses pourraient se mouvoir aisément. Mais on ne peut songer à fermer cette rade et à construire une digue par des fonds de 70 mètres. Les bâtiments qui s'y ravitailleront seront donc obligés de se tenir constamment sur la défensive. Une création nouvelle s'impose, et c est sur la côte orientale que l'on doit chercher. C'est là qu'il faut constituer, pour notre flotte une position d'attente, position d'où elle puisse surveiller les communications entre la Spezzia et la Maddalena, et agir vigoureusement contre les côtes italiennes.

Portovecchio semble indiqué. L'importance militaire de ce superbe golfe a porter de l'Italie et des Bouches est incontestable au défense est facile. Aujourd'hui les bâtiments de fort tonnage mouillent seulement dans le goulet extérieur, au deçà de la pointe Arena ; mais au-delà existe un bassin très étendu dont l'approfondissement ne présente aucune difficulté. Ce bassin, éloigné de la haute mer, entouré de montagnes élevées, offre une sécurité absolue par tous les temps et peut abriter, hors de l'atteinte et de la vue de l'ennemi, une flotte entière.

Quelles dépenses occasionnerait la création d'un port militaire à Portovecchio ? Le commandant Z.... et M. H Montechaut dans leur essai de « Stratégie navale » estiment ainsi ces dépenses : « Les jetées de ce port coûteraient 500.000 francs ; le creusement 3 millions ; quais, appontements, magasins, batteries, drainage pour rendre cette partie de l'île salubre : 6.500 000 francs ; soit dix millions pour tout l'ensemble. » L'achèvement des autres défenses de la Corse et du réseau ferré stratégique demanderaient environ dix millions Au total, par conséquent, la défense complète de la Corse reviendrait à vingt millions, pas même le prix d'un cuirassé !

Est-il un amiral, qui, investi du commandement de nos forces navales dans la Méditerranée, ne préférerait avoir en Corse un excellent camp retranché, un port de refuge absolument sûr sous tous les rapports, que posséder un cuirassé de plus dans son artillerie navale.

Il est réellement pénible de mettre en parallèle le parti que nos voisins d'au-delà des Alpes ont su tirer de la Sardaigne, en créant à la Maddalena, une station navale de premier ordre, base de leur opération sur la mer ; il nous semble que la France peut bien faire pour la Corse ce que l'Italie a fait pour l'île voisine.

P. DE LA ROUVERAIE.

(Phare du Littoral).

Bulletin financier

Paris, le 6 Février 1901.

Les tendances favorables manifestées au début de la séance n'ont pas pu se maintenir et les cours s'alourdissent en clôture. Le 3 0/0 finit à 101 40 le 3 1/2 à 102. 50. L'Extérieure fléchit à 71. 85.

Les Sociétés de Crédit sont fermes. Crédit Lyonnais 1.495, Comptoir National d'Escompte 577, ex coupon ; Société Générale 648, Crédit Foncier 865.

En valeurs industrielles, les Obligations Messageries Françaises de Madagascar sont à 479, après le détachement de leur coupon de 12.50 ; l'action Porte Nationale vaut 495, 50 ; les Charbonnages de Mikhaïlovka se traitent à 440 frs. En raison des demandes qui lui sont déjà parvenues, la Banque Continentale de Paris ne disposer plus que d'un très petit nombre d'actions Mormillon Linarès au prix de 408 50.

A la Bourse de Lyon, les actions ont été Gacon-Le pour l'exploitation des Travaux Portchère de Lyon » obtenant à 475 frs.

L a Obligations de la société Franco-Belge de la ville et du Port de rastender vont être introduites prochainement sur le marché, *sous les auspices de la Banque Fabre*, 18 rue Grange-Batelière à Paris. Elles ne pourront plus être les obtenir à 475 frs, prix auquel les délivre encore cet te maison. Ubeni. » Français saluons.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Trois torpilleurs d'escadre, *Cyclone, Fibustier, Forban*, et deux torpilleurs de haute mer, *Espingolette* et *Hallebarde*, ont mouillé dans le golfe d'Ajaccio dans la matinée d'hier, et le soir ont pris part avec les *torpilleurs de la défense* mobile de la Corse aux manœuvres qui ont eu lieu la nuit entre le Capo di Ferro et le Cap de Senetose.

Ce matin l'escadre et les torpilleurs sont rentrés dans le golfe.

∴

MURACCIOLE. — Une cérémonie touchante a eu lieu vendredi, dans l'église de Muracciole, à la mémoire du regretté chanoine Muselli, archiprêtre de la cathédrale d'Ajaccio.

Il y a un an, en effet, ce prêtre, éminent par les vertus et le savoir, rendait sa belle âme à Dieu, et allait recevoir au ciel la récompense promise aux élus. Une foule recueillie remplissait l'église.

M. l'abbé Grifloni, officier d'Académie, curé de Rivintosa, officiait, assisté de MM. *Marietti, curé de Saint-Pierre*, Muracciole, curé de Lugo, Pieri, curé de Nocera, et Peretti, vicaire administrateur de Vivario.

Ces dignes prêtres ont tenu à prouver à leur confrère M. Muselli, le sympathique et si distingué curé de Muracciole, qu'ils lui ont voué une amitié profonde, et que le souvenir du vénéré défunt, son cousin bien-aimé, sera toujours présent à leur mémoire.

Cette cérémonie, dans sa simplicité, fait honneur au clergé corse, prouvant ainsi qu'il n'oublie jamais ceux qui, par le vrai mérite, ont illustré ses rangs.

P. C.

∴

OMESSA. — M Giamarchi, candidat aux élections du conseil général qui ont eu lieu le 8 octobre 1899 dans le canton d'Omessa, avait adressé au conseil d'Etat une requête contre la proclamation de M. le docteur Battesti.

La requête de M. Giamarchi a été rejetée.

∴

MARIGNANA. — M. *Tato Versini et* MM Philipp et Gendre, de la Société des mines de Marignana, ont mis à la disposition de l'instituteur de cette commune la somme nécessaire pour l'achat de lampes et de pétrole afin d'assurer le fonctionnement des cours d'adultes.

∴

CORTE — Un groupe de jeunes gens ont décidé d'organiser des fêtes populaires à l'occasion du Carnaval. Il est question d'un bal et d'une cavalcade avec chars et musique pour le Mardi-Gras.

De nombreuses adhésions sont déjà parvenues à la Commission qui espère pouvoir réaliser un programme très divertissant

∴

AJACCIO. — Le contre-torpilleur *Lévrier*, attaché à la défense mobile de la Corse comme chef de groupe, est arrivé à Ajaccio, et a pris son poste au mouillage des Cannes.

Pour les sauveteurs de la Russie

Vaincre, toujours prod'gue en généreux d'une, Aux héros de Carro vient d'offrir *cinq cents francs* ;

Et demain le ruban, sourd ne récompense, Brillera sur le sein de ces vrais fils de France.

Un pas ager de la Russie au créateur du Congo.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA X.

MARIUCCIA *e* CECCA

Cecca

Intesi e bidi ogni cosa.

Mariuccia (trasaltando)

M'hai fattu peura .. Duv'eri ?

Cecca

Daretu a pôria, e stava sentacchia guerdendu p'o chiavaghiu....

Mariuccia

Allora credi che Michele sposi Annadea ?

Cecca

Dommine ! E un pezzu chi berbicchinegghianu insemme !

Mariuccia (curidendu tristamente)

Mi resterà sempre Vastianu ch'un si pô môve.

Cecca

E se bulassi anch'ellu luntanu ?

Mariuccia (c. s.)

Obihô ! à un puilaccone: sô tròppu chiughe e so ale.

Cecca

Li sô *crieciute*, e cumme ! Pare un falcone.

Mariuccia (seria)

Sai qualcosa ?

Cecca

Gnor sì, qualcosetta .. Ma un n'ardiscu dilla.

Mariuccia (con stizza)

Parla, un fà a preziosa cun quelli chi ti cunnoscenu a fondu !

Cecca

Ogna prinmma ch'eo li faccia una cunfessione.

Mariuccia

Quale ?

Cecca

Eo m'era impignata per u sciô Bastianu.

Mariuccia (rubiosa)

Ah !.. E tù pagava n'è ?

Cecca

Qualchi rigalettu di quandu in quandu... Ma s'eo l'accettava, è perchè cridia, « credu sempre, che stu matrimoniu fussi à furtuna d'u miô patrunuccciu : maritu cumme u sciô Bastianu, un si ne tròva in Bastia, e mancu altrò, chè u mondu è dapertuttu l'istessu.

Mariuccia (curidendu)

Una fenice !... Ebbè, u pigliegnmu.

Cecca (ridendu)

Se si lascia pigliâ avale ch'è à macchia.

Mariuccia (c. s.)

Ma turnô una primma vôlta, e turnerà una segonda.

Cecca

Temmu di no.

Mariuccia

Percosa ?

Cecca

Li scese tròppu inghiô a ferita.

Mariuccia

E l'altra vôlta ?

Cecca

Una semplice sgranfignatura.. Mi disse, in fatti, subitu dôpu : « Pigliai una mosca per un elefante... In ogni casu, Michele un mi dà più sugghiezzione, poichè mi jurô d'un n'aveeci mai spezzatu sonnu....

Mariuccia

L'assassinu !

Cecca

Ma avale acciô l'ha offesu tantu, che dellu andendusine, mi fece una croce !

Mariuccia

Una croce !

Cecca

Gnor sì. Un si ne mette una sopra mòrti ? Era cumme dimmi .. — È mòrtu u miô amore.

Mariuccia (suridendu)

U faremmu risuscità.

Cecca

Ognuria cuse Cristu in tera... Ma, in somma di le somme, li cumbiene, sì o no, u sciô Bastiana ?

Mariuccia (suridendu)

Mi pare squasi di sì.... Piegu tantu a babu e a mamma.

Cecca (ridendu)

Oh, se sciô l'attasta, piegerà anch'u a Signuria !

Mariuccia

Un n'è fèrse quella ch'eo mi sugnava. Ma, in mancanza...

Cecca (ridendu)

di torduli, si manghianu i merli, e anch'u zeri futtoni...

Mariuccia

Cumme parli scurretta !

Cecca

Cosa sciô vôle ! parlu cumme m'insignô mamma, ch'era pisciata.... Ma se mancu ne i termini, credu un sbagliammi ne u fondu, e li ripetu : Sciô u si lasci scappà su mariuccciu, ch'à una cosa rara.

Mariuccia

Ed eo ti ripetu ch'hu pigliermmu.

Au lieu de répliquer, le marquis apposa son cachet sur l'enveloppe.

— Maintenant, dit M. de Vaudrey en mettant le portefeuille dans sa poche, parlons de cette lettre que tu gardes ; si je ne me trompe, elle a eu une influence sérieuse sur ta conduite.

— En la lisant pour la première fois, j'ai été sur le point de me brûler la cervelle ; mais aujourd'hui je la bénis, car elle m'a préservé d'un malheur qui eût été irreparable.

— Quel malheur ?

— D'être le mari de cette femme.

— Héraclius, ce langage....

— Ecoutez ce qu'il me reste à vous apprendre, et quand vous saurez tout, soyez juge entre elle et moi.

XXXIX

EXPLICATIONS

— Mon père était mort depuis plusieurs mois, poursuivit le marquis de Châteaugiron ; je me trouvais, ainsi que vous l'avez dit, le maître absolu de mes actions, et j'étais d'autant plus décidé à épouser mademoiselle de La Gennetière, qu'à votre retour vous aviez complètement approuvé ce projet de mariage. Un de ces incidents vulgaires, pour ne pas dire ignobles, qui usent parfois un si grand rôle dans le drame domestique, une femme de chambre renvoyée, changea ma résolution, mon avenir, ma vie. Un jour je reçus sous enveloppe la lettre que voici : un grossier commentaire, destiné à m'expliquer ce que j'y pourrais trouver d'obscur, l'accompagnait. C'était un procédé infâme, une lâche et abjecte vengeance de servante congédiée ; mais vous le savez, mon oncle, une pierre, pour être souillée de boue ne vous blesse pas moins ; je vis donc frappé au cœur, et pendant quelque temps le désir de la vengeance me détendit seul contre la pensée du suicide.

— Que contenait cette lettre ? demanda M. de Vaudrey, en se mordant les lèvres involontairement.

— De tendres protestations, des paroles d'amour semblables à celles qui m'avaient enivré si souvent ; mais cette fois ce n'était pas à moi qu'elles étaient adressées.

— Trahi ?

— Dans le passé, sinon dans le présent, et quel est le cœur sincèrement amoureux qui ne soit pas jaloux du passé ?

— Ainsi Clarisse....

— Avait été la maîtresse d'un autre, en dépit de ses serments de n'avoir jamais aimé que moi.

— Es-tu sûr de ce que tu dis là ?

— J'aurais donné la moitié de ma vie pour pouvoir douter ; mais comment repousser une preuve écrite de sa main ?

— Et cet autre, tu le connais ?

— De nom seulement ; un nom ignoble, un obscur d'avoué ; enfin le rival le plus odieux et le plus ridicule dont puisse rougir un honnête homme.

— Oh ! les femmes ! murmura M. de Vaudrey en hochant la tête d'un air de désappointement ; ni Euripide, ni Aristote, ni Shakespeare, ni Molière n'ont épuisé ce qu'il y aurait à dire sur ce chapitre. — Ce drôle habite-t-il Châteaugiron ? poursuivit-il avec un brusque changement d intonation.

— Non. Ce roman, dont je n'ai été que le continuateur indigne, remonte à l'époque où mademoiselle de La Gennetière habitait Paris avec sa tante. Maintenant, mon oncle, veuillez vous mettre à ma place. Instruit comme je l'étais, devais-je me croire sérieusement engagé vis-à-vis d'une femme dont les moindres actions avaient eu pour but de me faire croire que j'étais son premier et son unique amour, d'une femme dont la conduite à mon égard pouvait se résumer par ce seul mot : Mensonge ?

— Tu parles d'elle en termes bien sévères, mais je dois avouer qu'à ta place je me serais cru l hre.

— Ai je eu tort alors de rompre et de partir ?

— Je ne puis dire que tu aies eu tort. Lanoue, dans « la Coquette corrigée », indique la conduite à tenir en pareil cas : Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot ; L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

— *C'est ce que j'ai fait ; je me suis* éloigné sans mot dire. Si j'avais écouté les premiers conseils de mon ressentiment, je lui aurais laissé pour adieu cette lettre, mais une idée d'honneur, un reste d'amour peut-être, m'a fait reculer devant cette vengeance.

Et tu dois t'en féliciter aujourd'hui, car c'est une triste et bien indigne vengeance que celle qui consiste à appeler la rougeur de la honte sur le front de la femme qu'on a aimée.

— C'est pourtant mon silence qui a donné lieu aux interprétations injurieuses dont ma conduite est devenue l'objet ; pendant près de deux ans, j'ai passé à vos yeux pour un séducteur sans âme et sans pitié, et vous avez regardé mademoiselle de La Gennetière comme une innocente victime lâchement sacrifiée à de vils calculs...

— Ne parlons plus de cela, interrompit M. de Vaudrey ; j'accepte la justification, peu doit t'importer le reste.

— Le reste, répéta Heraclius d'un air sardonique, regarde maintenant M. Grandperrin ; s'il est content de son sort, et nul doute qu'il ne le soit, car sa femme est bien séduisante, personne, moi tout le premier, n'a le plus petit mot à dire.

— Pauvre Grandperrin ! dit le baron avec un accent de compassion auquel un imperceptible sourire semblait donner un démenti, à cinquante ans passés, il a entrepris un rude labeur : une femme jeune, belle, spirituelle, passionnée ; pauvre Grandperrin ! mais comme tu viens de le dire, c'est son affaire.

La bougie qu'avait allumée M. de Vaudrey pour cacheter le portefeuille brûlait encore sur le bureau ; le marquis en approcha la lettre qu'il n'avait conservée jusqu'alors que pour se justifier près de son oncle.

— Un instant, dit le gentilhomme campagnard en lui saisissant le bras : cette lettre doit être brûlée, en effet, mais auparavant je désire savoir le nom de l'individu à qui elle était adressée.

— Pourquoi cela ? demanda Châteaugiron d'un air surpris.

(A suivre).

Cecca (ridendu)

Ma s'agellu insalvatichitu, avà cumme s'acchiappa ?

Mariuccia (ridendu)

A una dônna un c'h nulla d'impussibile ; e nui simmu duie.

Cecca

Ebbè, sì ! bôglu tentalla ... Ma, à terza vôlta, faccia anch'eo una croce : d'u jôcu di *Cicciotà*, n'aghiu abbastanza.

Mariuccia (ridendu)

È ferma a miô decisione : chi si presentipuru un principe, eo mi tengu u miô Vastianuccnu.

Cecca

A videremmu à prôva.

Mariuccia

È detta.

(scende u tendone).

FINE DELL'ATTU II.

LOTERIE DU BON-PASTEUR

Ce liste des lots offerts.

197. Petit écran broderie artistique.
198. Pot à biscuits.
199. Moulin à vent.
200. Statuette de Saint-Joseph.
201. Corbeille vide-poche satin rouge.
202. Mouchoir feston soie rouge
203. Chemise de table.
204. Deux porte-fleurs porcelaine.
205. Descente de lit, Mme Louis Orenga.
206. Mouchoir feston soie bleue.
207. Pelote garnie de perles.
208. Porte-bouquet, cristal de Bohême.
209. Dessous de plateau.
210. Mouchoir feston soie rose.
211. *Petite cruche* Rébecca avec chapelet.
212. Ménagère soie noire.
213. Bain cristal de Bohême.
214. Mouchoir feston soie violette.
215. Pantoufles au canevas.
216. Mouchoir feston soie rouge.
217. Amphore cristal de Bohême.
218. Mouchoir festonné soie bleue.
219. Chemise de table.
220. Porte-montre velours vert.
221. Mouchoir rose.
222. Dessous de plateau
223. 2 Bles Vin au Quinquina, M. Mattei.
224. Bouteille Cédratine et Vin du Cap, id.
225. Bles Amaro-Mattei et Vin du Cap, id
226 Pantoufles au canevas.
227. Ble Crème d'abricot, M. Mattei.
228. Porte-lettres soie rouge.
229. 12 couteaux de table, M. Badani.
230. Porte-lettres soie blanche.

∴

Le tirage de la Loterie aura lieu aujourd'hui dimanche, à 1 heure et demie, au Palais de Justice, dans la salle du Tribunal de commerce.

On peut encore se procurer des billets à la porte de cette salle, ce matin, de 10 à 11 heures, et dans l'après-midi de midi et demi à 1 heure et demie.

Immédiatement après le tirage, les porteurs de billets gagnants pourront retirer leurs lots.

La liste complète des numéros gagnants ne pouvant être publiée que mardi, les gagnants qui n'auront pas retiré leurs lots aujourd'hui devront les réclamer chez M. Gusitella, négociant, sur la Traverse, mardi et jours suivants, dans l'après-midi.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Mattei Jacques-André, préposé des douanes, 29 ans 2 mois 9 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 825 francs.

Muzi François, préposé des douanes, 25 ans 6 mois 25 jours de services. Pension avec jouis. du 1er août 1900, 781 fr.

Orsini Jean-Philippe, sous-brigadier des douanes, 32 ans 11 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 900 francs.

Perfetti François-Laurent, préposé visiteur des douanes, 26 ans 4 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 780 francs.

Quilichini Joseph-Antoine-Nicodème, sergent d'infanterie de marine, 22 ans 6 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 15 septembre 1900, 720 fr.

Peri Hilaire, receveur de l'enregistrement de 1re classe, 42 ans 4 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 3.000 francs.

Rinieri Jean-Baptiste, répartiteur des contributions directes en Algérie, 32 ans 10 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 1.800 fr.

Arnaud veuve Mattei, le mari préposé des douanes, 21 ans 6 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1899, 428 francs.

RÉCIT D'UN AGENT D'ASSURANCES

Je reçois ce matin, en ma qualité de reporter, d'entendre les explications de M. Charles Dufour, agent d'assurances, rue de l'Hospice, à Bourgneuf (Creuse). Voici le récit textuel de M. Dufour.

« Depuis longtemps je souffrais affreusement de névralgies et de maux de tête. Mon appétit et mon sommeil avaient disparu et j'étais devenu tellement faible que je ne pouvais plus me livrer à mes occupations. A ce moment, je fus appelé à faire 28 lieues, car j'ai 38 ans. Un officier de mon régiment me voyant souffrir m'intéressa à mon état et m'engagea alors vivement à suivre le traitement des Pilules Pink. Il me savait employées lui-même et en avait obtenu les meilleurs résultats. Encouragé par cet exemple, j'en pris d'abord une boîte, puis deux qui produisirent sur moi un excellent effet. Je continuai méthodiquement pendant quelque temps encore jusqu'au jour où complètement guéri, je supprimai les Pilules. J'ai repris mes occupations et je ne ressens plus aucune fatigue. En présence de cette guérison ajoute M. Dufour en terminant, deux personnes atteintes de la même maladie se sont empressées de se procurer des Pilules Pink qui, j'en suis sûr, leur donneront un résultat identique. »

M. Ch. Dufour d'après une photographie.

Je me suis fait promettre par M. Dufour d'être tenu au courant des résultats du traitement de ces deux personnes que je me propose de visiter bientôt, persuadé que leur guérison est certaine, l'efficacité des Pilules Pink ne pouvant plus être mise en doute. L'anéantissement des nerfs entraîne à sa suite des dérangements de toutes sortes dans l'organisme. Le sang vicie chez les débiles et les abat et provoque des affections diverses telles que maux de tête, bourdonnements dans les oreilles, maux d'estomac. La névralgie peut frapper toutes les parties du corps. Un affaiblissement général est fréquemment la conséquence de cette maladie désignée sous le nom de névralgie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt Principal : Geblin et Cie, rue Trévise, Par s. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante le 5 boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 4 ; midi, + 4°. 6 heures du soir, + 5 5. Maxima, + 7°. minima, + 3 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, S. O. modéré.

Etat du ciel, nuageux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0 50, soir, + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin 7 mm.

∴

Promotion

M. Mattei Louis, élève-chancelier attaché à la division des fonds au ministère des affaires étrangères, vient d'être nommé chancelier à Constantinople.

C'est avec un vif plaisir que nous avons accueilli cette nouvelle, et nous adressons en cette circonstance au jeune diplomate nos sincères félicitations, en lui souhaitant une brillante carrière.

M. Louis Mattei est le cousin germain de M. L.-N. Mattei, le sympathique conseiller général du canton de Rogliano.

∴

Les Allumettes en Cire

A partir d'aujourd'hui, les consommateurs d'allumettes en cire auront l'agréable surprise de les acheter à des prix plus réduits. C'est une gracieuseté de l'Etat, qui veut écouler plus rapidement le stock énorme, encore en réserve. La boîte d'allumettes en cire de 10 centimes se vendra donc 7 centimes et demi ou, plus simplement, à trois sous les deux, et la boîte de 15 centimes (à tirer ou à tabatière) ne vaudra plus que dix centimes.

Un avis placé bien en évidence dans tous les débits de tabacs de notre ville, avisera, du reste, le public de ces changements de prix si appréciables.

∴

Procession de Saint-Roch

MM. les membres de l'officialité de Saint-Roch regrettent vivement de ne pouvoir faire aujourd'hui la procession annoncée.

Un avis ultérieur les connaître le jour, l'heure et l'itinéraire que devra suivre la procession.

∴

Au port

Le yacht à vapeur français *Fiorentina* capitaine Ozy, propriétaire M. le comte Vitali, est parti à 3 heures de l'après-midi pour Cannes.

— Le brick goélette français *Providence*, capitaine Giuliani, est arrivé, dans la matinée, chargé de matériaux divers, venant de Marseille.

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre, ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les *jours de 2 à 3 heures. Le* docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Changement d'adresse

Mme Georges, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Rossi Pascal. — Tommasi Pierre-Georges. — Padovani Antoinette. — Ciavaldini Marie-Antoinette.

DÉCÈS.

Vidi Vienna, 3 ans, de Bastia,
Cioni Marie-Félicité Nathalie, 40 jours, de Bastia,
Avrani Louis, 1 an, de Bastia.
Santucci Dominique, marié, 77 ans, de Pietra Santa (Italie).

Paquebot pour Marseille

Le steamer *Ville de Sousse*, de la Cie Franco Tunisienne, est arrivé hier 8 courant de Marseille avec un chargement de céréales et marchandises diverses.

Ce steamer, à bord duquel existe tout le confortable possible, repartira pour Marseille lundi 11 courant.

Pour fret et passages s'adresser chez M. Orsini Eugène, 2, Route du Cap, Bastia.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIF A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il est fraîcheur sans égal.

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agence M. J. B SERRA, rue St-François, 2

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que s'en fait de ses Savons si soigné tout ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

BOURSE DE PARIS

8 février 9 fév.

Rente 3 0/0 ancien	102.20	102.10
— 3 0/0 amort.	100.15	100.15
4 0/0	104.90	104 75

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Mérite Agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM.

Peretti, conseiller de préfecture à Ajaccio ;

L'abbé Mancini, propriétaire à Mezzavia ;

Borelli, ancien maire d'Albitreccia ;

Giorgi, ancien maire de Serra-di-Ferro ;

Antoine Mariani, propriétaire à Frasseto ;

Vincent Lingénieur, de Bastia ;

Filippi, agriculteur à Brando ;

Antoine Lantieri, propriétaire à Canturi ;

François Mattei, de Bastia ;

Charles Fabrizi, agriculteur à Occhiatana ;

Thomas Mancini, propriétaire à Occhiatana ;

Guelfucci, ancien directeur des Postes à Corte ;

Orsatti, juge de paix à Tallano.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général de brigade Vieillemenot, disponible, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

Le président du conseil est atteint de la grippe et continue à garder la chambre.

L'Election du XIe

M. Faberot, candidat dans le IIe arrondissement, s'est désisté en faveur de M. Allemane, afin de faire échec à la candidature Max Régis.

M. Legrain, candidat radical, n'a pas encore fait connaître l'attitude qu'il prendra au second tour de scrutin.

EN ITALIE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La crise ministérielle continue.

Le roi est très embarrassé, car la chute du ministère Saracco a été provoquée pour des raisons diamétralement opposées.

Le roi a eu aujourd'hui un long entretien avec M. Villa, président de la Chambre des députés.

Dans les cercles politiques on annonce ce soir que M. Villa a été chargé d'une manière officielle de la constitution du nouveau Cabinet.

M. Villa a été commissaire général à l'Exposition de Paris.

Le roi Milan

Le roi Milan, actuellement à Vienne, est atteint d'une grave inflammation pulmonaire.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Dans la colonie du Cap

Aucune nouvelle importante de la colonie du Cap.

Il se prépare pour la semaine prochaine un grand mouvement d'ensemble.

Train-poste attaqué par les Boers

Le train poste parti de Durban a été attaqué par les Boers entre Greylingstad et Praaksaagte.

Six employés civils ont été blessés ; les bagages et les sacs de dépêches ont été capturés.

La peste à Capetown

Deux cas de peste ont été officiellement constatés à Capetown.

La peste continue à faire des ravages au Cap.

Départ de renforts

Le premier départ des 30,000 hommes de renforts a eu lieu aujourd'hui.

Ces troupes ont été embarquées à bord de l'*Aurania*.

On se rappelle que c'est en raison de l'activité déployée récemment dans différents districts par les Boers, que le gouvernement a décidé d'envoyer à lord Kitchener 30,000 hommes montés de renforts.

L'Angleterre et la Guerre

Le *Manchester Guardian* dit que la guerre au Transvaal est une humiliation nationale pour l'Angleterre.

Un appel au général Botha

Le correspondant du *Standard* à Volkrust dit que plusieurs membres de la de la Volkraad et le fils ainé du général Joubert ont adressé au général Botha un appel pour l'inviter à faire sa soumission.

Événements de Chine

Les Négociations

Dans la réunion qui a eu lieu le 6 février, les deux principales questions n'ont pu être tranchées d'une manière définitive.

Les plénipotentiaires chinois montrent beaucoup d'opposition en ce qui concerne le châtiment des coupables et la question de l'indemnité.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu la semaine prochaine ; on espère que ces deux principales questions seront définitivement tranchées.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Marroggi-Vanni, née Pastizzi et ses enfants,

Les familles Bastiani, Lucsi et Orsini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Julie-Anne Vecchi

décédée à l'âge de deux ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, dimanche, 10 du courant, à 10 heures du matin précises.

On se réunira rue Neuve Maison Grec 15.

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent Giuliani, M. Augustin Giuliani, M. Ange Marie Giuliani, M. Antoine Giuliani, Mme Veuve Jean Franceschi, née Giuliani, et leurs enfants, M. et Mme Joseph-Vincent Franceschi, née Giuliani, et leurs enfants, M. et Mme Joseph Franceschi, M. et Mme Vincent Giuliani, née Olivieri, et leurs enfants, M. et Mme Dominique Franceschi et leurs enfants,

Les familles Luce, Santelli, Orsini, Antonetti, Simon-Pietri et Laurenzi,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Catherine Giuliani

née Franceschi

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Mherbito, le

OCCUPATION chez soi indépendante, sérieuse et agréable, facile, à Dames, Filles et Mres voulant occuper leurs loisirs. Rapport 60 à 100 frs. par mois suivant production. Ecr : Entreprise Nelle « Au Sacré Cœur, » 113, rue Caulaincourt, Paris.

A louer

Grands magasins, Place St-Nicolas.

Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Soufre de Gilette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre natif au sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPUGO.

La Hultaine
Financière
et la *Petite Grammaire* des opérations de Bourse sont envoyées gratuitement pendant six mois. Adresser demande : 21, Faubourg Montmaire, Paris.

☞ **Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr, à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent to rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

*Ne prenez pas l'*AMARO *qui peut vous contenter. Le produit excellent qui réjouit le cœur, il faut le boire et choisir un bon à la fois, car une mauvaise a tous les maux.*

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, Librairie P. Ollendorff, 50, Chaussée-d'Antin, Paris.
10,000 Gravures et 400 Cartes inédites
PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX
VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages avec 312 gravures et 16 cartes

Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante, a reçu de toutes parts un si brillant accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la mieux documentée de toutes les *Histoires de France* qui existent, en même temps que la plus vivante tant par sa forme pittoresque que par sa richesse et son intérêt illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment un atlas unique en son genre.

Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre : on offre une période historique entière y est traitée; ainsi le volume peut être acheté séparément.

Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y trouvera la preuve de son passé, non seulement dans les événements extérieurs, mais dans ses mœurs, son état d'âme variable; à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une œuvre très remarquablement, telle pour la première fois, de la vie intime de notre nation, étalée par siècle; aussi leur récit n'en trouve-t-il grandement animé et éclairé.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME

Livre I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (an 45 avant J. C. à an 27).
Livre II. — *La Gaule sous Auguste* (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
Livre III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (an 14 à an 68).
Livre IV. — *La Gaule, de Vespasien à Héliogabale* (an 69 à an 218).
Livre V. — *Les Empereurs guerriers du IIIe siècle.* — *Dioclétien et la Tétrarchie* (an 218 à an 324).
Livre VI. — *La Gaule chrétienne.* — *Constantin et ses fils.* — *L'Empereur Julien.* — *L'Agonie de l'Empire romain.* — *L'entrée en scène du Monde barbare* (an 300 à an 395).

L'œuvre se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui auront leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiendront des avantages particuliers, tant comme réduction du prix de volume que comme prime ou livres qui leur sont alloués supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume :
LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)
POUR SUITRE : Le quatrième volume : **LES CAROLOVINGIENS** (An 752 à an 987)
Ces quatre volumes formeront la première série.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
Les derniers billets vont en vente, ceux qui en ont déjà demandé les séparés d'autres leurs parents, billets ne sont gagner plusieurs lots). Dès que 4/5 ont été vendus, le tirage aura lieu. A GROS LOTS
250.000 f
100.000 f
50,000 f 20,000
Lots de 10,000 fr., 5,000 fr., 2 de 1,000 fr., 26 de 500 fr., 1116 de 100 fr.
soit 1253 lots pour 651,400 fr. tous payables en argent
Si on veut TOUT GAGNER IL FAUT LE
15 FEVRIER 1901
Le tirage UN SEUL jour dans toute la France, avec les grosses primes de tirage, permettra à chacun, même à ceux qui n'habitent pas Paris, de suivre le tirage. Les billets sont en vente chez tous les banquiers, dans les bureaux de tabac et chez les principaux commerçants. Ecrire à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 21, r. Caumartin, Paris, en joignant à la lettre 0 fr. 25 pour recevoir immédiatement la liste officielle des lots et la liste complète des billets gagnants.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
(*Le seul Alcool de Menthe véritable*)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se laisser tromper avec tout autre produit similaire.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Demandez dans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie
Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de 12 verres,		65 fr.
Chartreuse jaune	—	34 1/2 70.90
Chartreuse verte	—	42 litres, 86.75
Chartreuse verte	—	24 1/2, 91 90

A l'exportation de 45 0/0.

Le Larousse Illustré

Un côté particulièrement original de l'illustration du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, ce sont les ingénieux rapprochements synthétiques qui présentent dans la même page tout l'ensemble d'un sujet et permettent tant de comparaisons et de rapprochements suggestifs : c'est ainsi que nous pouvons, dans le fascicule de cette semaine, s'arrêter à une très jolie planche de dessins d'un choix aussi artistique que judicieux, rabaissant d'un seul coup d'œil tout l'art gothique dans ses manifestations les plus caractéristiques, vitraux, statues, meubles, architecture sacrée ou profane, etc. A noter l'excellente étude qui accompagne cette curieuse planche et qui voisine dans ce beau fascicule avec des articles fort intéressants sur les Gonncourt, Gongora, Gordon, Gratchekov, Got, sur les mots Gomme-Gutte, etc. Une fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

Lectures pour Tous

Il n'est pas une famille à laquelle mais les LECTURES POUR TOUS ne soit impitoyablement attentives. Les grandes découvertes, les merveilles de l'art, les plus récents voyages et explorations, toutes les questions d'actualité, tous les sujets d'un intérêt général sont reproduits dans les LECTURES POUR TOUS. Une illustration merveilleuse et pittoresque des romans d'aventures, des contes et des nouvelles achèvent de faire de cette revue de choix la lecture favorite et d'une puissance sans rivale.

Voir le sommaire du 15 de février : La fête de la Sorbonne ; Saint Vincent de Paul et les Misères de son Temps ; Comment on soigne les enfants débiles ; de la Couvrage à la Science professionnelle ; Sur mon chez ses Auteurs-poètes ; Un peintre anglais ou la Femme et de Milton ; la Vie et l'œuvre du grand restaurateur Reynolds ; Fauteuil de Troupe, chanson populaire ; Un géant du travail ; Napoléon au milieu de ses écrivains ; Ce que peut coûter un verre d'eau ; Les témoins muets, nouvelle ; Service de la Reine, roman.
Abonnements : Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le No, 50 centimes.

2 fr PAR AN **MONITEUR des RENTIERS**
(17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)
Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Information, Publications des Tirages, Vérification gratuite des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.
Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et documentés, ces organe financier très soigné et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs guides de l'épargnant.
Envoi d'extrait du 1er Spécimen, de l'Album tous les 10 Bureaux de Paris et 83, Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux médicale. Résultats inespérés. Succès toujours croissants.
Exigez bien les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Bons Parfumeurs et Coiffeurs et chez Dupont, 76, Chaussée-d'Antin, Paris.
ENTREPÔT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1888 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
FOURNIT DOCUMENTS au MONDE ENTIER
SUR TOUS SUJETS & PUBLICATIONS
Le COURRIER de la PRESSE fonctionne depuis 13 ans

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTA *et les ports du Nord*

Le vapeur anglais 3ERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons **2** *fr.* **50** *et* **4** *fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs*
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces.
F. Vilbert, Concessionnaire, 17, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops » Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Égyptiennes à 20 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
« Que tous les Dieux
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Pour bien fumer doit fumer ce cigare.

26e ANNÉE — LUNDI 11 et MARDI 12 FÉVRIER 1901 — № 37

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE DU JOUR : Ste Cécile
Lever, 6 h. 38 m. — Coucher, 5 h. 54 m.
Lune : Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Ste Eulalie

11 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Depuis la maladie et la mort de la reine Victoria, on lui a, dans tous les journaux du monde entier, consacré d'innombrables et d'interminables articles. Qui se douterait qu'il a été question d'elle à l'Académie de médecine de Paris ? On s'occupait dans la docte assemblée de l'anesthésie méduliaire, en d'autres termes d'une méthode qui permettrait de subir les opérations chirurgicales les plus graves, sans que le patient éprouve la moindre douleur. A ce propos, un membre de l'Académie a fait remarquer à ses voisins que cette discussion revêtait à l'heure même de la mort de la reine d'Angleterre un caractère particulier d'actualité. Il a rappelé que la reine Victoria a été anesthésiée au cours de son premier accouchement. C'était l'époque des premières études de la méthode de l'éthérisation et de la chloroformisation. Cette décision à la prescription du Créateur qui, en la chassant du Paradis, dit à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur, » aurait même, dit on, attiré, à cette époque, à la souveraine, sinon l'inimitié, du moins, des remontrances sévères de la part de quelques sectes puritaines et piétistes du Royaume-Uni.

Une jolie appréciation artistique du maître illustre qui vient de mourir, de Verdi. Ces chanteurs allemands, disait-il, ont des voix superbes, plus métalliques peut-être que celles des Italiens, mais le chant est pour eux une gymnastique du larynx et un exercice physique de tout le corps, et non pas le reflet poétique de l'âme.

Croquis de reporters autour du château d'Osborne. Une série d'accidents a donné naissance à de graves inconvénients dont ont souffert tous les journalistes assemblés à Cowes. Ce fut d'abord l'indiscrétion commise par le représentant d'une importante agence anglaise en publiant une entrevue imaginaire avec les médecins de la reine ; sa faute entraîna son rappel exigé par le roi lui même. Puis ce fut une scène grotesque dès qu'on connut la mort de la souveraine ; une nuée de reporters, plus entreprenants que réservés, dégringolant l'avenue, les uns au galop de leurs chevaux, les autres pédalant comme des possédés et hurlant, à tue-tête, la triste nouvelle pour la faire passer de vedette en vedette jusqu'au télégraphe. Leur conduite fut l'objet d'une censure sévère. Les autorités commençaient à oublier ces procédés, lorsque la *Daily Mail* vint jeter l'émoi parmi l'entourage de la Cour. Cette feuille a, en effet, relaté, sous le titre *Incident pathétique*, l'arrivée de l'empereur d'Allemagne dans la chambre de sa grand'mère. D'après cette narration, la souveraine, divaguant, crut qu'elle s'adressait à son gendre, feu l'empereur Frédéric, père de l'empereur Guillaume II. Celui-ci aurait réussi à se faire reconnaître et mentir ainsi la reconnaissance muette de la reine Victoria. Sir Arthur Bigge, secrétaire de la reine, prie tous les journalistes présents de démentir ce récit, mais la *Daily Mail* le maintint comme exact.

On se plaint généralement en France de la profusion des diplômes, et de la quantité de rafés qui en sont la conséquence. La France se mandarinise, clame-t-on de toutes parts ; c'est une marée montante de bacheliers qui meurent de faim, et qui auraient pu mieux employer leur temps, dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture. Eh bien, il s'est trouvé un homme qui, contrairement à cette opinion presque unanime, pense qu'il n'y a pas assez de diplômés. M. Arnal (de l'Hérault), puisqu'il faut l'appeler par son nom, a adressé à la Chambre une pétition dans laquelle il demande qu'on vote une loi qui obligerait tous les journalistes à être au moins bacheliers ès-lettres. M. Arnal se flatte peut-être que, par ce moyen, on diminuera le nombre de farceurs qui exercent le sacerdoce de la presse. Illusions ses illusions.

Voici, d'après M. Pennat, comment les populations chinoises seraient informées de l'état réel du Céleste Empire. Toutes les provinces, depuis Nanking jusqu'au Thibet, sont envahies par un déluge d'images coloriées, représentant, sur fond pourpre, les flottes européennes culbutées. Russes, Français, Allemands, Italiens, Américains, Japonais, fuyant, abandonnant leurs armes sur le champ du combat, on les voit rattrapés par la cavalerie tartare et prisonniers, s'inclinant le nez dans la poussière, devant le grand général vainqueur, assis sur un fauteuil couleur pervenche. Ces feuilles si bien informées racontent à leur public que tous les ennemis de la dynastie, tous les diables étrangers ont été chassés pareils à de vils animaux. Mais comme cette affirmation semblerait difficile à admettre pour quelques uns, sachant que nos troupes n'ont pas quitté Pékin, les auteurs, par une merveille d'ingéniosité, expliquent que ces troupes ne sont autres que des Chinois habillés à l'européenne.

Le plus célèbre jockey du monde. Il est Anglais, naturellement, il s'appelle John Osborne. Il est né en 1833, et a commencé à courir en 1846, et il monte tous les jours à cheval, aussi robuste et le jarret aussi dispos qu'en sa pleine maturité.

TIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 12 Février à 3 heures

1. Valentin, Oscis.
2. Cavalerie Légère, Suppé.
3. Les Mycenis, Dreyer.
4. Rachemanda, Massenet.
5. Le Basque Bolero, Bru.

Le Chef de Musique, MOULINIÉ.

LES FORTIFICATIONS DE LA CORSE

D'après le projet de loi déposé par le ministre de la guerre, relatif au classement des ouvrages de fortification de la défense du littoral de la France, les places de la Corse seront classées de la manière suivante :

1re classe
Ouvrages et batteries de côte d'Ajaccio, moins les fronts de terre.
Ouvrages et batteries de Bonifacio.
Poste de torpilleurs de Bastia.

2e classe
Fronts de terre de la place d'Ajaccio.
Citadelle de Corte.

3e classe
Places de Bastia, Saint-Florent, Calvi.

Bourses des Lycées

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés titulaires de bourses nationales de mérite dans les lycées et collèges ci-après désignés :

Aliotti François, né en 1882, le père instituteur, décédé, 25 ans de services, 3 enfants, bourse entière, Marseille.

Anziani Jean, né en 1886, le père commissaire spécial de police, 24 ans de services, 5 enfants, bourse d'externat, Foix.

Chognard Jean, né en 1883, le père contrôleur des contributions directes, 30 ans de services, 4 enfants, trois quarts de bourse de demi pensionnat, Bastia.

Colonna Dominique, né en 1884, le père commis des douanes, 15 ans de services, 5 enfants, bourse de demi pensionnat, Marseille.

Costa Jean, né en 1885, le père employé au ministère de la marine, 20 ans de services, 1 enfant, bourse d'externat, Condorcet.

Damiani Pierre, né en 1881, le père cultivateur, 3 enfants, trois quarts de bourse, Marseille.

Grisoli Ernest, né en 1885, le père juge de paix, 8 enfants, demi bourse, Corte.

Marietti Charles, né en 1882, le père sous-officier retraité, 15 ans de services, demi bourse, Bar-le-Duc.

Mattei Jean, né en 1882, le père cultivateur, décédé, 2 enfants, quart de bourse, Ajaccio.

Pianelli Michel, né en 1887, le père adjudant retraité, 15 ans de services, 2 enfants, quart de bourse, Ajaccio.

Sanguinetti Félix, né en 1885, le père directeur de la pépinière départementale de la Corse, décédé, 3 enfants, trois quarts de bourse, Toulon.

Santarelli Pierre, né en 1887, le père gendarme retraité, 25 ans de services, 3 enfants, trois quarts de bourse, Ajaccio.

Stephanopoli Constantin, né en 1883, le père entrepreneur, 4 enfants, bourse de demi pensionnat, Ajaccio.

Tomarelli Jules, né en 1890, le père cultivateur, 5 enfants, bourse d'externat surveillé, Chambéry.

Geraldini Marie, née en 1887, le père instituteur, décédé, 18 ans de services, 2 enfants, bourse entière d'internat, Saint-Quentin.

Villa Judith, née en 1900, le père commis des postes, décédé, 20 ans de services, demi bourse d'internat, Aix.

***

Bourses nationales d'essai :

Bernardi Étienne, né en 1887, le père receveur buraliste, 15 ans de services, 4 enfants, trois quarts de bourse, Poutoise.

Cruciani Jules, né en 1890, le père négociant, décédé, 2 enfants, demi bourse, Ajaccio.

Locarni Félix, né en 1888, le père commis d'inspection académique, 27 ans de services, 4 enfants, bourse d'externat, Ajaccio.

Marinacce Dominique, né en 1887, le père surveillant à Cayenne, 23 ans de services, 6 enfants, trois quarts de bourse, Bastia.

Panerazi Louis, né en 1883, le père directeur de prison, 21 ans de services, 2 enfants, demi bourse, Louis le Grand.

Pietri Joseph, né en 1887, le père agent des messageries, 6 enfants, bourse de demi pensionnat, Ajaccio.

Stefani Jacques, né en 1886, le père greffier de justice de paix, 20 ans de services, 4 enfants, demi bourse, Ajaccio.

Marchi Georgette, née en 1891, la mère institutrice, 3 enfants, demi bourse, Marseille.

Les Récoltes en terre

Le bureau de la Statistique agricole publie le tableau de l'évaluation des récoltes en terre pour les ensemencements d'automne, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les renseignements qui concernent la Corse.

Blé. — La surface emblavée de l'automne 1899 est représentée par 85, par rapport à celle de 1898 représentée par 100 ; celle de l'automne 1900 est encore un peu inférieure à celle de 1899 ; l'état des cultures est assez bon.

Seigle. — La surface emblavée de l'automne 1900 est égale à celle des deux années précédentes ; l'état des cultures est bon.

127— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXIX
EXPLICATIONS

— Voici pourquoi. Que Clarisse ait eu avant son mariage un amant, qu'elle en ait eu deux, c'est, comme nous le disions tout à l'heure, l'affaire de ce pauvre Grandperrin, et cela ne diminue pas d'un iota l'affection que j'ai toujours eue pour elle. Que diantre ! on est trop sévère pour ces pauvres femmes qui ont le malheur d'avoir le cœur sensible ! Pour ce qui me regarde, toutes les fois que leurs fautes viendront d'un caractère ardent et non d'une âme dépravée, je ne balancerai pas à prononcer un verdict d'acquittement ou du moins à leur accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. J'aime donc Clarisse aujourd'hui tout autant que je l'aimais hier ; et j'éprouverais un véritable chagrin si, à propos du passé, la paix de son ménage se trouvait un jour détruite et sa réputation compromise.

— Que pouvez-vous craindre maintenant ! Toutes les traces de notre liaison, les seules traces, je vous le jure encore ne sont-elles pas dans ce portefeuille ! et une fois qu'elle l'aura jeté au feu...

— Eh ! je ne parle pas de toi ; tu es un homme d'honneur, je n'en ai jamais douté, mais tout le monde n'a pas la délicatesse. Je parle de l'autre.

— De l'autre ! répéta Héraclius sans pouvoir dissimuler une légère grimace.

— Oui, du premier.

— A supposer toutefois qu'il soit lui-même le premier, ajouta l'ancien amant de Clarisse avec le sourire amer du désenchantement.

— Peu importe son numéro d'ordre, répliqua l'indulgent quinquagénaire : ce que je crains, c'est que notre homme ne soit un coquin capable de troubler le repos de Clarisse si le hasard venait à les rapprocher : c'est pourquoi je voudrais le connaître afin de pouvoir intervenir au besoin entre elle et lui.

— Comme médiateur ! demanda le marquis tout ore sardonique.

— Comme correcteur, s'il osait se permettre la moindre impertinence. Cette lettre n'est-elle pas une adresse ?

— Elle en a une, en effet, répondit Héraclius en présentant à son oncle une enveloppe, au dos de laquelle celui-ci aperçut d'abord un petit cachet armorié.

— Ce sont bien les besants et le dextrochère de La Genestière, dit le baron après avoir examiné cet écusson ; imprudente ! cacheter de ses armes une lettre de cette espèce ! mais je ne vois pas le timbre de la poste.

— J'ai toujours supposé que l'humble femme de chambre qui m'a fait parvenir cette lettre l'avait dérobée avant qu'elle eût été mise à la poste, afin de s'en faire dans l'occasion une arme de vengeance contre sa maîtresse.

— Voyons l'adresse, reprit M. de Vaudrey en retournant l'enveloppe : « Monsieur Adrien Pichot... » Le nom en effet n'est pas des plus nobles ; 18, rue Caumartin... Attends donc..., 18, rue Caumartin... ne m'a-t-on pas dit que ce monsieur était clerc d'huissier ou clerc d'avoué ?

— Clerc d'avoué.

— Ce doit être ça ; au numéro 18, rue Caumartin, demeurait il y a quelques années et demeure probablement encore un avoué nommé Huguenin qui a instrumenté pour ton père et pour moi, à l'époque de notre procès avec le duc de Chérizac ; c'est sans doute dans son étude que travaillait ce Pichot, et c'est là qu'il faisait adresser ses lettres, à moins qu'il ne demeurât lui-même dans la maison, ce qui est encore possible.

— Ce qui est vrai.

— D'où sais-tu cela ?

— L'idée qui vous est venue n'était venue de même il y a deux ans, et, en arrivant à Paris, mes premières démarches avaient eu pour but de trouver ce Pichot.

— Vraiment, quelle était ton intention en le cherchant ?

— Dans les premiers moments, j'aurais été assez fou pour le forcer à se battre avec moi, aussi je dû pour cela le souffleter au milieu de son étude.

— Puisque tu avoues que c'eût été de la folie, je ne te ferai pas de sermon sur ce point. L'as tu trouvé ?

— Non. Depuis plus de deux ans il avait quitté l'étude de Me Huguenin, et personne parmi ses confrères ne put me dire ce qu'il était devenu.

— Mais enfin, les renseignements que tu as dû prendre...

— Détestables. Joueur, fanfaron, débauché, enfin un vrai drôle ; et même plus qu'un drôle, s'il faut en croire les bruits que ses anciens camarades faisaient charitablement courir sur son compte.

— Quels bruits ?

— On m'a assuré qu'il avait été renvoyé ignominieusement de l'étude de Me Huguenin, et que peu s'en était fallu que la justice n'intervînt dans l'affaire. On parlait d'un abus de confiance de plus grave, d'argent qu'il aurait reçu d'un certain Duffailly pour lui livrer des pièces déposées dans l'étude, et dont la soustraction devait faire gagner à ce Duffailly un procès important ; en un mot, une aventure qui eût conduit notre Pichot tout droit devant la police correctionnelle, si son patron, pour employer l'expression consacrée, ne l'eût envoyé se faire pendre ailleurs. Voilà l'homme qui a possédé avant moi le cœur de mademoiselle de La Genestière, et vous ne comprenez pas que je la laisse maintenant aux mains d'un tel misérable !

— Ton amour-propre a dû être froissé, je le conçois ; quoique après tout tu aies tort en principe.

— Tort en principe ?

— Sans doute ; en pareille matière ce n'est pas le prédécesseur qui est humilié, c'est le successeur. Que dirais-tu donc si, comme cela m'est arrivé une fois, tu t'étais vu supplanté par un agréable pharmacien ? Mais laissons cela.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

L'ESCADRE EN CORSE

LES MANŒUVRES DE SAMEDI
L'ESCADRE ATTAQUÉE
PAR LES TORPILLEURS

Six torpilleurs de la défense mobile, augmentés des contre-torpilleurs *Lévrier*, *Espingole* et *Hallebarde*, ont fait, cette nuit, un exercice de recherche et d'attaque.

L'escadre, composée de six cuirassés et de trois croiseurs, marchait les feux masqués. L'attaque devait se produire entre 3 et 5 heures du matin. Le temps était mauvais. Un violent orage, accompagné de pluie, de grêle et d'éclairs, rendait la manœuvre difficile. Malgré la mer houleuse, les torpilleurs ont bien tenu la mer.

L'escadre a été découverte à 5 heures moins un quart, au large d'Ajaccio. Les torpilleurs l'ont attaquée aussitôt. Quatre cuirassés, dit-on, auraient été torpillés.

Aussitôt après le combat, l'escadre reprit le large. Le *Cassard*, après avoir effectué des tirs est rentré à Ajaccio pour préparer le mouillage de l'escadre. Les torpilleurs ont remorqué des buts pour le tir de l'escadre, avec les canons de 65 millimètres. Les contre-torpilleurs *Espingole* et *Hallebarde* ont fait l'école de pilotage sur les côtes d'Ajaccio à Bonifacio.

L'escadre a mouillé le soir, à Ajaccio. Lundi elle enverra ses canonniers au polygone, pour faire des exercices de tir.

LOTERIE DU BON-PASTEUR

Numéros gagnants

822. Lampe statue.
1213. Paire vases à fleurs.
1938. Vol. *Soldats de France*.
1137. Baguier en biscuit relief.
1695. Jardinière mauresque.
1545. Tapis de table à jeu.
265. Deux porte-bouquets.
543. Deux plats décoratifs.
1745. Cache pot.
674. Flacon quinquina.
1782. Statue Imm. Conception.
531. Crème de cédrats.
1908. Bouteille Cacao Thouva.
1353. Chemise de dame brodée.
2000. Bonnet grec velours brodé.
1183. Essuie-plumes branche d'oranger.
1107. Pelote soie garnie velours rouge.
1808. Boutoir métal argenté.
343. Paire pantoufles de poupée perlée.
1918. Porte-cartes cristal doré fleuri.
1527. Tire lire coquille majolique.
1705. Boîte de pâte de fruits d'Egypte.
1178. Encrier cristal bleu.
722. Commode bois de noyer.
1972. Deux vases à fleurs.
1810. Coussin soie gros-perle.
805. Empiècement de chemise au crochet.
1451. Paire abats de pantalons au crochet.
189. Deux mouchoirs de poche.
1610. Six mètres dentelle au crochet.
1950. Porte-cartes de visite brodé.
1583. Petite corbeille et coco garnis perles.
1440. Tapis de guéridon drap brodé.
1901. Etendard porte-musique brodé.
203. Etendard, id.
1212. Petit salon pour bébé.
2021. Porte-ourson bleu marine brodé.
1729. Porte-ourson vert tendre brodé.
12. Sachet à mouchoirs.
1138. Tais d'oreiller au crochet.
1368. Verre d'eau.
1709. Lampe, colonne onyx.
147. Petite jardinière.
1740. Boîte à épingles, l'Hirondelle.
1924. Calepin, satin rose.
1552. Sachet parfumé, satin rose, brodé.
1822. Eventail miroir.
23. Six couteaux de table.
678. Boîte à musique.
51. Jardinière cuivre.
1697. Braire bronze doré.
1468. Bébé incassable.
1046. Coupon chevisse.
1484. Coupon étoffe fantaisie, vert olive.
1103. Panier figues algériennes.
449. Encrier, bois d'olivier.
1547. Vol. *Voyage à dos de baleine*.
839. Cadre.
908. Lapin, (jouet).
402. Cadre, Jésus.
92. Boîte parfumerie.
1779. Blague jardinière.
1509. Tour Eiffel lucarne.
1208. Boîte poudre saxon.
630. Grand col enfant au crochet.
725. Porte bouquet, fleur de lys.
1780. Boîte à dentelle satin rose.
1391. Deux dessous de lampes.
2014. Paire pantoufle dans étui algérien.
1208. Boîte bonbons fins, faveur rose.
1403. Empiècement chemise au crochet.
1548. Chaise tapisserie fond noir.
1449. Sac flacons d'essence satin bleu.
1948. Christ chemin de croix bois des îles.
1442. Porte-de chinois œuf argenté.
1972. Boîte bonbons fins satin bleu.
434. Rat de cave doré artistique.
239. Coussin soie noire.
1069. Croix albâtre, relief Esprit-Saint.
577. Chaise tapisserie Louis XV.
1404. Jupon laine blanc et bleu.
72. 2 Volumes « Avis spirituels ».
1686. Trois mètres dentelle au crochet.
700. Coffret bois de Chine.
29. Empiècement chemise faveur blanc.
1267. Jabots de pantalon enfant.
1055. Boîte à bijoux, papier bristol.
1150. Bénitier Ange en biscuit.
1053. Pantoufles drap noir brodées.
2083. Flacon essence de violettes.
1157. Petite corbeille velours et coco perlé.
984. Volume « Cecilia ».
1681. Porte-lettres drap beige, cordon bleu.
1709. Pelote satin blanc.
1908. Nécessaire d'écolier.
1505. Eventail dentelle, peinture fine.
1803. Trois mètres dentelle au crochet.
1752. Empiècement de chemise au crochet.
1890. Sous-mains japonais.
603. Reliquaire, vue de Fourvière.
1946. Six couteaux à dessert.
1350. Miroir triple face.
1882. Panier baguier, anse et reliefs dorés
2001. Mouchoir festonné soie violette.
1468. Blague satin gris brochée.
1317. Sautoir argent.
721. Baril bandouillière.
1756. Porte-photographies.
993. Vide-poche.
1451. Essuie plume, grappe de raisin.
1037. Coussin satin, broderie application.
1580. Rouleau de serviette argent.
1886. Pelote satin rouge brodé.
1058. Blague brodée.
295. Bracelet filigrané pour enfant.
991. Bague vieil argent ciselée.
96. Vaporisateur cristal jaune.
1877. Statuette, Vierge, vieil argent.
1529. Corbeille ouvrage soie.
1965. Ecritoire en bois.
1560. Eventail plumes paon.
1884. Statuette Vierge en plâtre blanc.
1558. Jardinière porcelaine.
1876. Fleurs artificielles.
949. Glace à trois faces.
1880. Trois petits mouchoirs batiste.
633. Flacon alcool de menthe.
66. Flacon Coca.
514. Porte-lettres drap.
2004. Chemise dentelle du Puy.
1246. Ménagère lainage ruban bleu.
1950. Corbeille ouvrage velours vert.
1042. Panier ouvrage valise blanc et bleu.
63. Boîte bijou, cœur satin rouge.
730. Porte-lettres étendard drap.
180. Pochette à ouvrage soie.
1302. Couverture au crochet.
867. Ecran algérien dahlia.
1035. Canapé pelote velours pékin.
1511. Pelote soie bleue brodée, perles.
1249. Grand col enfant crochet faveur.
567. Boîte cigares Elvira.
576. Jardinière cuivre verdi.
1366. Volume, *Histoires de l'ancien temps*.
808. Baguier albâtre, feuilles de vigne.
411. Deux cendriers métal ciselé.
100. Boîte cigares Judith.
1617. Bougeoir métal vieil argent.
1896. Blague à tabac, bois sculpté.
1206. Boîte papier Nauvsan.
1111. Glace à main chimères, bois découpé.
1253. Porte-montre albâtre.
1955. Panier coquillages vide poche.
1396. Coussin satin grenat brodé.
186. Deux cornets porte-bouquets.
1951. Porte-réveil majolique.
209. Théière chinoise.
1153. Cafetière « l'Excellente ».
1793. Baguier en marbre.
1577. Boîte à surprise, faveur rose.
8. Baguier ombrelle.
1893. Guimpe et mouchoir brodés.
1230. Cadre pour photographie, broderie.
1818. Bracelet filigrané pour enfant.
1944. Corbeille vide-poche, peluche bleue.
441. Blague velours grenat.
1077. Pelote satin violet.
1068. Boîte fondants.
212. Mouchoir batiste, écusson brodé.
404. Petite corbeille.
1637. Boîte bonbons anglais.
1384. Mouchoir festonné.
879. Guimpe et col batiste, brodés.
649. Boîte dattes.
1347. Boîte marrons glacés.
1598. Deux veilleuses suspension.
1957. Boîte de fruits d'Espagne.
1340. Porte-montre soie grise.
1256. Statuette Sacré-Cœur.
1374. Petit panier bouhons.
1873. Flacon menthe américaine.
2039. Boîte pralines.
1741. Flacon essence de violettes.
1927. Mouchoir festonné soie.
370. Boîte dragées.
801. Sachet réticule, amours peints.
1841. Petit sceau porcelaine.
657. Pelote et livret porte-aiguilles.
1434. Ecran chinois peint.
1287. Livret porte aiguilles et coco.
1725. Corbeille vide-poche paille verte.
1670. Pelote et sachet porte-aiguille.
1569. Petit écrin broderie artistique.
1905. Corbeille à ouvrage paille jaune.
1520. Coco et livret porte-aiguilles.
210. Ecran algérien
1802. Petit écran broderie artistique.
767. Pot à biscuits.
880. Moulin à vent.
1801. Statuette de Saint-Joseph.
937. Corbeille vide-poche satin rouge.
2063. Mouchoir feston soie rouge.
665. Chemin de table.
1653. Deux porte-fleurs porcelaine.
920. Descente de lit.
871. Mouchoir feston soie bleue.
956. Pelote garnie de perles.
89 Porte-bouquet, cristal de Bohême.
1207. Dessous de plateau.
31. Mouchoir feston soie rose.
492. Volume, « Le Marin Français ».
1431. Ménagère soie noire.
1452. Buire cristal de Bohême.
129 Mouchoir feston soie violette.
873 Pantoufles au canevas.
1385. Mouchoir feston soie rouge.
1290. Amphore cristal de Bohême.
1755. Mouchoir festonné soie bleue.
2100. Chemin de table.
1056. Porte-montre velours vert.
1821. Mouchoir rose.
1567. Dessous de plateau.
309. 2 Bles Vin au Quinquina
1339. Bouteille Cédratine et Vin du Cap.
9. Bles Amaro-Mattei et Vin du Cap.
1943 Pantoufles au canevas.
334 Ble Crème d'abricot.
1796. Porte-lettres soie rouge.
1717. 12 couteaux de table.
1253. Porte-lettres soie blanche.
35. Deux glands œufs d'autruche.

Les porteurs de numéros gagnants peuvent retirer leurs lots chez MM. Gualtella, négociants, au ourd'hui mardi et jours suivants, dans l'après-midi.

Les lots non réclamés dans le délai de deux mois resteront acquis à l'Orphelinat.

Bulletin financier

Paris, le 7 Février 1901

Encouragé par l'abaissement de l'escompte à la Banque d'Angleterre, notre marché fait preuve de meilleures dispositions et les cours se raffermissent sensiblement. Le 3 0/0 s'avance à 101 25, le 3 1/2 vaut 101.90. L'Extérieure s'améliore à 74 95.

Les Etablissements de crédit sont en bonnes tendances. Crédit Lyonnais à 1.140, Comptoir National d'Escompte 575, Société Générale 615, Crédit Foncier 665.

Parmi les valeurs industrielles, la Raffinerie Say se tient à 1.475, la Compagnie Générale de Charbonnage est à 418 ; on note des demandes suivies ou actions Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence.

Les actions Secteur de la Rive Gauche de Paris se traitent à 640. On pense qu'une importante progression des cours sera la conséquence des brillants résultats obtenus en 1900 ; d'autre part l'exploitation normale se développe rapidement : l'augmentation annuelle est de 45.000 à 50.000 lampes.

Le Gouvernement Bulgare a remboursé au pair 1.100 Obligations de la Société Belge-Hongroise de Charbonnages, représentant une somme de fr. 1.050.000.

Nos Chemins de fer sont fermes.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

ATTO III.

(In casa d'u sciò Bastianu : un salottino elegante, ma un po' disordinato).

SCENA I.

BASTIANU *(solu, spassighiendu cun vrbia)*

Un ci si pensi più !.. Un bòglu diventà a favula di Vastia... Per Cristinadoria ! Una spuzzetta mi ferà perde u cerbella !... Prève d'a so indiferenza, eozi, d'u so dispressu, ne ricevii tròppu, prève chiare e lampante, che tutt'e chiacchiare di sa ruffiana di Cecca un puterana distrughie mai... Si vede, si tocca cun manu l'interessu di sta serbaccia a persuademi dill'amore d'a padrona per me: spera di cuntinua a guadagnacci sopra...» Ma è finita a ffera : cinquini, o Cà, mi ne sbucchiarà abbastanza, e da me un ti nerriterà più che calci e sambuloni, in paga di tutt'e to vagie !... Streghe maladette ! Continuate puru a stà a chiocchiè insemme, almanacchendu e vòstre cummedie ! Eo un n'intendu più pagnume e spese, e mi dispiego solu che, essendu voi dònne, l'educazione un mi permetti di fabbi sentè altrimenti che cun parrille tutt'u mió dispreżzu.

(entra Cecca).

Véritable Savon des Princes du Congo

Exposition Universelle de Paris 1900, classe Produits Hygiéniques : hors concours.

Petite Gazette

Stations Météorologiques du 11 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5° 8. 10-2. 6 heures du soir, + 7°. Maxima, + 10 4, minima + 4 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. 6, 763 mm. 6 heures du soir. 762 mm Vent. — 9 h. du matin, S., faible.

4 h. du soir, id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0 31, soir + 0 35

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

∴

Exequatur

L'exequatur a été accordé à M. le comte Boyer de la Tour du Moulin, consul général de Perse à Bastia.

∴

En Cochinchine

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis de Matra, commis de 1re classe en Cochinchine, a été promu au grade d'administrateur de 5e classe à Baclieu.

M. de Matra voit ainsi s'ouvrir devant lui une brillante carrière ; ses études spéciales sur la langue annamite et les caractères chinois lui permettent d'aspirer aux plus hauts situations. D'ailleurs, dans les divers postes qu'il a occupés, il a su faire apprécier et ses connaissances multiples et de réelles qualités administratives.

Nous félicitons sincèrement notre jeune compatriote de ce brillant avancement.

∴

Douanes

Une trentaine de préposés des douanes ont pris part hier aux examens pour le grade de sous-brigadier.

Aujourd'hui aura lieu celui des sous-brigadiers, pour le grade de brigadier. Les candidats sont au nombre de 12 à 14.

La commission est composée de MM. Pellegrin, sous-inspecteur divisionnaire, le capitaine Pittion et les lieutenants Gribelin et Floret.

∴

La ligue Corse

Le comité de la Ligue Corse s'est réuni le 6 février courant au siège social, 17, rue du Pont-Neuf, pour y traiter la question des services maritimes de l'Ile.

Une délégation composée de MM. le général Alessandri, président, docteur Maestrati, conseiller général, Franceschi, Marsili, de Moro Giafferi et docteur Giacometti, vice-présidents, se rendra accompagnée des députés et sénateurs de la Corse auprès du ministre du commerce pour le prier de hâter la discussion de ces services.

∴

Distinctions honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au premier maître de manœuvre Berni Joseph-Marie, patron du remorqueur le *Travailleur*, qui s'est particulièrement distingué au cours des opérations dangereuses à Faraman, pour le sauvetage du paquebot *Russie*.

∴

Fillette renversée

Un Italien, au service d'un fabricant de bouchons, conduisait un cabriolet à une allure précipitée, lorsqu'arrivé dans la rue Saint-Joseph, il heurta une fillette de quatre ans et la projeta sur la chaussée. La fillette n'a pas eu grand mal, mais une enquête a été ouverte.

∴

Escorte de détenus

Le Ministre de la guerre a soumis à l'approbation du Président de la République un rapport aux termes duquel les militaires de la gendarmerie chargés d'escorter des militaires ou marins prévenus, prisonniers ou détenus, de Marseille en Corse ou en Algérie, et vice versâ, et ceux exécutant ce même service par mer, entre deux ports du littoral de la Corse ou de l'Algérie de la Tunisie, ont droit :

1. Pendant la traversée, outre les vivres du bord, à la moitié de l'indemnité ;

2. Pour les séjours forcés à terre, même après la remise des prisonniers, à l'indemnité entière.

∴

Le livre le plus précieux

On cite certains livres anciens vendus 30 et 40.000 francs. Combien plus précieux le catalogue illustré de 220 pages envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, qui donne la nomenclature de toutes les maladies et le prix réduit des médicaments à leur opposer.

∴

Au port

Le vapeur anglais *Beryl*, capitaine Campbell, est arrivé à 7 heures du matin, venant de Gênes, à l'effet de prendre un chargement de cédrats et d'acide gallique pour Londres.

— Le cutter italien *Invidiato*, capitaine Raffaelli, est arrivé dans l'après midi, chargé de fûts vides, venant de Livourne.

— La tartane italienne *Nivbe*, capitaine Benedetti, est arrivée dans l'après-dîner, chargée de houille, venant de Livourne.

— Le vapeur français *Ville-de-Sousse*, capitaine Navaroli, est parti à 2 heures de l'après-midi pour Marseille.

∴

Objet trouvé

Le jeune Raffaelli André a trouvé un trousseau de 8 clés sur le boulevard Paoli et l'a déposé au commissariat central.

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre, ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Malades des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Changement d'adresse

Mme Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Rinaldi Marie-Madeleine-Letizia. — Franchini Sauveur.

DÉCÈS.

Castagnoli Marie, 4 ans, de Bastia.
Savelli Antoine, journalier, célibataire, 61 ans, de Castifao.
Alessandrini Adolphe, 10 jours, de Bastia.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIF A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA ET DE QUINQUINA

Se prend par comme tonique. Étendu d'eau fraîche s.v. de préférence, d'eau de seltz, il se rafraîchit sans édulcorer.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B. SIGALA, rue St-François, 2.

A. GEORGES
Docteur Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

BOURSE DE PARIS

	9 février	11 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.10	102.20
— 3 p. 0/0 amorti.	100.25	100.45
— 3 1/2 0/0.	102.75	102.80

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

ORGANISATION MARITIME de la Corse

Le Journal Officiel de dimanche publie le décret érigeant la Corse en sous-arrondissement maritime et portant organisation du service maritime dans l'île.

Ce décret porte que la Corse forme un sous-arrondissement maritime, dépendant du 5e arrondissement maritime, dont le chef-lieu est Ajaccio.

Le sous-arrondissement maritime de la Corse est placé sous le commandement d'un officier supérieur de la marine qui relève du vice-amiral commandant le 5e arrondissement.

Le service de la marine en Corse continue à être centralisé par un officier du commissariat.

PALMES ACADÉMIQUES

M. Colombani, adjudant en retraite à Belgodere, a été nommé officier d'Académie.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Morbihan

Le collège sénatorial de ce département était appelé à élire un sénateur, en remplacement de M. Fresneau, conservateur, décédé.

Inscrits, 967.

Le comte Geffroy de Goulaine, maire de de Brandériou, conservateur, a été élu par 703 voix contre 257 à M. le Ronzic, radical.

Au renouvellement de 1898, M. Fresneau avait été réélu par 658 voix contre 292 à M. Broni, républicain radical.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général de brigade Germer-Durand, adjoint au gouverneur de Verdun, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Loiret

Les électeurs de la 2e circonscription d'Orléans avaient à élire un député, en remplacement de M. Viger, élu sénateur.

Inscrits, 24.381.

M. Louis Darblay, conseiller général, républicain, a été élu par 9.737 voix, contre 8.822 voix à M. Rocher-Pothéau, conseiller d'arrondissement radical.

M. Viger avait été réélu en 1898, par 14.015 voix, sans concurrent.

Vienne

2e tour de scrutin, dans l'arrondissement de Montmorillon, pour le remplacement de M. Demarçay, modéré, élu sénateur.

Inscrits, 20,155.

M. Corderoy, républicain a été élu par 8,513 voix contre 7,489 à M. Millet, républicain libéral.

Au premier tour, les voix s'étaient ainsi reparties : MM. Millet, 6,584 ; Corderoy, 4,561 ; Tranchant, républicain socialiste, 4,515.

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

Le président du conseil étant toujours souffrant, et les médecins lui ayant défendu de quitter la chambre, la discussion sur les associations sera probablement interrompue pendant quelques jours.

DUEL DE PRESSE

A la suite d'une violente polémique de presse une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. Gérault-Richard, rédacteur en chef de la *Petite République*, et M. Poissier, de l'*Intransigeant*.

M. Poissier a reçu deux légères blessures.

Les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

LA CRISE ITALIENNE

Après avoir reçu plusieurs hommes politiques, le roi a décidé M. Zanardelli à accepter la mission de former le cabinet.

La presse en général est favorable à M. Zanardelli, et on croit que sa combinaison pourra être acceptée.

La mort du Roi Milan

Certaines dépêches parvenues à Paris annoncent que le roi Milan serait mort dans l'après-midi.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation portant le n° 242.698, est sortie remboursable à 100.000.

Celle portant le n° 14.435, est sortie remboursable à 10.000 francs.

L'ESCADRE ITALIENNE à Toulon

Le gouvernement italien vient d'informer le gouvernement français que l'escadre italienne se rendrait à Toulon le 7 avril.

Les Morts du Jour

M. de Heredia

On annonce la mort de M. de Heredia, ancien ministre des travaux publics.

M. Severiano de Heredia naquit à l'île de Cuba, le 8 novembre 1836, d'une famille de riches propriétaires de sucre.

Elevé en France, il se fit naturaliser Français en 1871.

Membre du conseil municipal de Paris en 1873, il fut élu, en 1881, député de la 1re circonscription du XVIIe arrondissement et réélu en 1885.

M. de Heredia fit partie, comme ministre des travaux publics, du cabinet Rouvier en 1887.

Aux élections de 1889, M. de Heredia fut battu par le candidat boulangiste, M. Le Senne.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Occupation d'Ermelo

Lord Kitchener télégraphie de Pretoria que le général Botha, à la tête de 7.000 hommes, a été contraint de battre en retraite et que les troupes anglaises ont occupé Ermelo.

Le commando Botha, qui s'était porté à l'attaque du camp de Smith-Donen, a livré un long combat, qui s'est terminé par un échec. Deux colonels boers, Spruit et Randmeyer, ont été tués.

Du côté des Boers, 20 morts et 42 blessés ; du côté des Anglais, 24 morts et 53 blessés.

Le général de Wet n'ayant pu gagner Béthulie, a pris une direction inconnue jusqu'à présent.

Les mouvements exécutés dans l'Est par les troupes anglaises ont été menés avec une grande promptitude ; les Boers se sont trouvés surpris sur tous les points par ces mouvements et n'ont pu en atténuer les conséquences.

SUCCÈS DE DE WET

Un combat important a eu lieu à Tabaksberg, à mi-chemin de Smadeel et de Bloemfontein.

La colonne du général Crowea surpris les Boers, qui commençaient à reculer et auraient éprouvé une véritable défaite, si des renforts n'étaient pas arrivés.

Les Boers se sont emparés alors de prendre l'offensive et la colonne anglaise n'est parvenue qu'à grand'peine à battre en retraite, après avoir subi de grosses pertes.

Le général De Wet commandait personnellement la colonne attaquée.

La résistance des Boers

Les Boers ont attaqué les avant-postes du général Smith-Donen, à Bothawell.

L'attaque a été très énergique, mais la résistance aussi ; les Anglais ont éprouvé des pertes sérieuses, mais ont fini par repousser les Boers.

Les Boers ont été également repoussés près de Heljesberg, où ils avaient attaqué des patrouilles anglaises.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 10.

M. Francoz, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Budget des Postes

La discussion s'ouvre sur le budget du ministère des postes et télégraphes.

M. Gautier se plaint des actes politiques de M. Mougeot, qui possède dans le département de la Haute-Saône un journal dont les abonnés sont recrutés par les instituteurs.

Il demande que le sous-secrétariat des postes soit transformé en direction générale.

On passe ensuite à la discussion des chapitres.

Tous les chapitres sont adoptés.

Caisse d'Epargne postale

Tous les chapitres de la caisse d'épargne postale sont votés.

Ministère des affaire étrangères

M. d'Aunay constate avec plaisir la collaboration de la France avec la Russie en Chine, puis passe en revue la situation politique de toutes les grandes puissances.

M. Garreau demande ensuite au ministre des affaires étrangères où en est la question des droits de la France sur Terre-Neuve.

M. Delcassé répond au sénateur d'Ille-et-Vilaine que les droits de la France sont incontestés.

En ce qui concerne le retrait des troupes de Chine, le ministre des affaires étrangères déclare qu'il est partisan que le retrait s'opère petit à petit.

La discussion générale est close.

Le président met aux voix la discussion des chapitres qui sont votés successivement.

L'ensemble du budget est mis aux voix et adopté.

Ministère de l'agriculture

Tous les articles du budget du ministère de l'agriculture sont également votés.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Sarcenet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption de projets de loi autorisant la ville de Chambéry à percevoir diverses taxes en remplacement des droits d'octrois partiellement supprimés sur les boissons hygiéniques, et la perception de taxes sur l'alcool aux octrois de Pontivy et de Tulle.

Le Code militaire

1re délibération sur le projet de loi modifiant l'article 200 du code de justice militaire.

M. Guyot-Dessaigne, rapporteur, expose l'objet de la modification.

La Chambre décide qu'elle passera à une seconde délibération.

Les Travaux forcés

1re délibération sur le projet de loi de M. Ursleur, modifiant l'article 6 de la loi du 30 mai 1854 sur l'exécution de la peine des travaux forcés.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

La Chambre décide que cette discussion sera ajournée jusqu'au rétablissement du président du conseil.

Les conseils de prud'hommes

La discussion appelle ensuite la 1re délibération sur : 1° la proposition de loi de M. Charles Dutreix, tendant à modifier la législation des conseils de prud'hommes ; 2° la proposition de loi de MM. de Beauregard et Lannes de Montebello sur la réforme des conseils de prud'hommes.

M. Charles Ferry, rapporteur, donne lecture de son rapport.

M. de Beauregard critique l'extension de la compétence des conseils de prud'hommes.

Le président met ensuite aux voix le passage à la discussion des articles.

Par 399 voix contre 141, la Chambre vote l'urgence.

La discussion commence sur l'article premier.

Amendement Groussier

M. Groussier dépose un amendement dans lequel il demande que les employés des industries de l'Etat soient justiciables des conseils de prud'hommes.

Le gouvernement déclare qu'il accepte cet amendement pour les ouvriers et employés de l'Etat, et non pour les fonctionnaires.

L'amendement Groussier est adopté, sauf en ce qui concerne la partie limitant la compétence des prud'hommes pour juger en dernier ressort à 2,000 francs.

Amendement Lagasse

Le député du Lot-et-Garonne dépose un amendement portant que le personnel du théâtre soit justiciable des prud'hommes.

L'ensemble de l'article 1er est adopté.

Les articles 2, 3 et 4 sont également adoptés.

Séance demain.

AVIS DE MESSE et Remerciements

Les familles Croce, Finidori et Penea remercient de tout cœur les personnes qui leur ont témoigné leur douloureuse sympathie ainsi que les amis qui ont suivi le cortège de leur chère regrettée fille et sœur.

En même temps elles prévinnent leurs parents, amis et connaissances que toutes les messes qui seront dites demain mercredi 13 à la paroisse Ste-Marie seront pour le repos de Mlle

Antoinette Croce

cette belle âme qui s'est donnée à Dieu.

La famille assistera à la messe de 10 heures.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

Dirigé par MM. GIRO Frères, cultivateurs pépiniéristes à Rivarte, Lauret-le-Bas (Gard), primés à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Arbustes, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes, d'agrément et d'agrément, etc.

Vignes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Rupestris Monticola, Riparia grand glorie et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouve d'satisfaire toutes les commandes qui lui parviennent, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses falsifications que l'on fait depuis Savone et engage ceux qui voudront en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

ANNALES CHRONIQUES
ORDRE DE CITEAUX
GRANDE-TRAPPE, Soligny (Orne)
ABBAYE, mère de N. D. Bonne-Espérance (Ardennes) 1er
CHARTREUSE, mère de N. D. Bonne-Espérance (Ardennes) 2e
CHARTREUSE, mère de N. D. Bonne-Espérance, Le Reposoir (Haute-Savoie) 3e
CHARTREUSE, mère de N. D. Bonne-Espérance, Le Reposoir (Haute-Savoie) 4e
BASTIA, PHARMACIE LUCIANI

VALS DÉLICIEUSES
1er 3e 6e 8e
Eminemment Digestives
Source des 3 Sources, Vals-les-Bains (Ardèche)

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE

Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne Rœderer à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Demandez
dans tous les débits de tabac
les cigarettes *Amelia*
à *10* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane
et règie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de 12 litres,	65 60
Chartreuse jaune	— 24 1/2,	70.90
Chartreuse verte	— 12 litres,	86.75
Chartreuse verte	— 24 1/2,	92 00

Avec remise de 15 0/0.

Offres & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Source du Chaix
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Rue Paoli, 27.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son nom indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1836 A. GALLOIS, Rédacteur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fiesty à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

La Hutaine
Financière
et la *Petite Grammaire* des opérations de Bourse sont envoyées gratuitement pendant six mois. Adresser demande : 21, Faubourg Montmartre, Paris.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est indispensable pendant l'hiver.

LA PIPE
qui tient le Record
Quadruple tirage déposé

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 3 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque PH. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SURRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

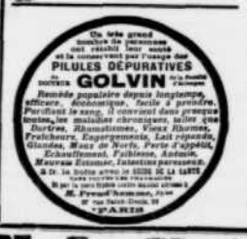

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques
Librairie P. OLLENDORFF
50, Chaussée d'Antin, Paris

10,000 Gravures
Et 400 Cartes inédites

PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX

VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages
avec 315 gravures et 16 cartes.

Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : **La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante**, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la plus documentée de toutes les *Histoires de France* qui existent, en même temps que la plus vivante tant par sa belle présentation littéraire que par sa riche et copieuse illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment un atlas unique en son genre.

Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre ; un seul non période historique entière y est traitée, ainsi le volume peut être acheté séparément.

Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y revoit le passé de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans son existence d'une variété, à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une véritable reconstitution, faite pour la première fois, de la vie intime de notre nation, ainsi par siècle, aussi leur récit s'en trouve-t-il grandement animé et éclairé.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME

LIVRE I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (an 49 avant J. C. à an 29).
LIVRE II. — *La Gaule sous Auguste* (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
LIVRE III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (an 14 à an 68).
LIVRE IV. — *La Gaule, de Vespasien à Hélioga-bale* (an 69 à an 222).
LIVRE V. — *Les Empereurs gaulois du IIIe siècle. — Dioclétien et la Tétrarchie* (an 259 à an 337).
LIVRE VI. — *La Gaule chrétienne. — Constantin et ses fils. — L'Empereur Julien. — L'Agonie de l'Empire romain. — L'entrée en scène du Monde barbare* (an 800 à an 500).

L'œuvre se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui exercent leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tant comme réduction du prix de chaque volume que comme primes en livres qui leur sont allouées supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume :
LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS
(An 395 à An 752)
POUR SUIVRE : Le quatrième volume : **LES CAROLVINGIENS** (An 752 à an 987)
Ces quatre volumes formeront la première série.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDES ET OFFRES
Rue Louis Le Grand
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs doux fumeurs de cigare

26e ANNÉE — MERCREDI 13 FÉVRIER 1901 — N° 38

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Raymond.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 38 m. — Coucher, 4 h. 54 m.
LUNE : Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Raymond.

12 FÉVRIER

A la Chambre Musicale

Le concert de lundi a été de tout point agréable. L'éloge des artistes ou amateurs qui y ont pris part n'est plus à faire. Aussi est-ce moins pour parler de leur mérite que nous leur consacrons ces quelques lignes, que pour vanter, sans mesure, le courage déployé par eux, en remplissant la mission très ingrate de faire l'éducation, de former le goût de la grande majorité du public en matière de musique.

Il est tout à fait amusant de constater qu'à toutes les époques, les plus grands maîtres se sont heurtés à ce qui, en dehors de tout autre motif, n'était que de l'ignorance. Il Rochefort ne nous apprenait-il pas, il y a quelques jours à peine, que la *Traviata*, de Verdi, — pour laquelle, déclarait-il, il donnerait tout Wagner — tomba presque à plat la première fois qu'elle fut représentée à Paris ? Il ne la comprit pas lui-même, et il prête à Jouvin, un des plus fins critiques d'alors, l'étonnante boutade que voici : « Je ne comprends ; as qu'un maître tel que Verdi ait pu commettre pareille erreur ! »

Un aurait le droit de répliquer à Rochefort, qu'il avait alors un goût déplorable, le goût « traviato », s'il ne convenait gentiment lui-même que l'éducation était à faire. Elle était si bien à faire que le *Tannhauser*, de Wagner, ne fut joué que cinq fois à l'Opéra, que *Les Vêpres Siciliennes*, *Don Carlos*, de Verdi, eurent peu de succès ; *Faust*, de Gounod, ne fut joué qu'au Théâtre Lyrique, grâce au courage de Carvalho. C'est en passant par Londres que ce chef-d'œuvre vint au Grand Opéra de Paris ! Peu de personnes en comprirent d'abord les beautés ; j'ai entendu un musicien de l'époque déclarer qu'il préférait la musique de *Thaïs*, qui émerveillait aujourd'hui un peu jugement !

Le goût veut donc être formé. Et c'est à la Chambre musicale que l'éducation reste à faire, à la condition que les auditeurs y mettent un peu de bonne volonté. Il est rare que vous aimiez les huîtres la première fois qu'on vous en offre, mais ça vient tout de même.

Le public de Bastia n'a pas trop à rougir de son ignorance, puisque, à Paris même, comme on l'a vu, il n'y avait guère de raffinés ; que l'Allemagne entière a méconnu pendant trente ans Wagner ; que l'Italie a oublié pendant presque des siècles ses plus illustres maîtres, Paisiello, Cimarosa, Pergolèse, et surtout le colossal Palestrina.

Or donc, il s'agit de prêter une oreille complaisante à la grande musique, ne fût-ce que pour récompenser les artistes et les amateurs qui veulent nous la faire entendre. Ils y courent quelque risque, en somme, celui de nous ennuyer sans profit ; mais c'est pour l'art seul qu'ils s'y exposent. Et quand il s'agit d'un dieu, il est bon de supposer que ses adorateurs ne sont pas dépourvus d'esprit, ce qui doit nous engager à faire comme eux, c'est-à dire à l'adorer et à le comprendre.

Tout dernièrement, les journaux de Marseille apprenaient à leurs lecteurs une nouvelle peu commune : Mlle X... à l'occasion de je ne sais quelle fête, devait tenir les grandes orgues. Soyez sûrs qu'on n'a dû entendre ce jour-là que de la musique très sérieuse, peu comprise assurément de la plupart des fidèles. S'il y avait donc étonnement de voir une jeune personne s'asseoir au grand orgue, il y avait aussi et surtout grand courage à provoquer les propos non flatteurs de tous les ignorants composant la foule. Ce courage, Mlle Berthe Agostini l'a eu aussi, en exécutant à diverses reprises, à Saint-Jean, de la très belle musique classique et religieuse, surtout des fugues de J. Séb. Bach, le tour resté à peu près incompris. Elle l'a eu à la Chambre musicale, en y faisant entendre, à l'orgue, des fragments de *La Résurrection du Christ*, de l'abbé Perosi. Il y aura donc profit pour tout le monde à soutenir la Chambre musicale, et à ne pas marchander les encouragements à tous ceux qui en embellissent les réunions, avec, pour tout profit, l'intention de faire apprécier et aimer le beau.

X...

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Leandri a été agréé comme professeur d'italien à l'Institut commercial de Paris.

— M. Morellini, ancien militaire, est nommé gardien ordinaire à la prison de Rochefort.

— M. Mambrini, commis des douanes à Corbière, est élevé à une classe supérieure supérieure.

— Mme Leoni, receveuse des postes et télégraphes à Ury, passe à Chaumes.

Nouvelles Coloniales

M. Raffi, rédacteur des postes et télégraphes en Cochinchine, a été promu à une classe supérieure, et son traitement porté de 3 600 à 4.000 francs.

— M. le capitaine Calendini, du 4e régiment d'infanterie de marine, a été mis à la disposition du général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, pour servir au Tonkin.

— M. le chef de bataillon Montera, du régiment de tirailleurs sénégalais, a été affecté au 2e régiment d'infanterie de marine.

— M. Carlotti Antoine-Louis, administrateur stagiaire en Cochinchine, est nommé administrateur de 5e classe.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Cuneo d'Ornano à l'article 5 du projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Dans le second paragraphe de l'article, au lieu de : « .... la déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social.... »

« Mettre : « La déclaration en sera faite au parquet du tribunal de l'arrondissement, qui en délivrera récépissé. »

Nombre de votants . . .	506
Majorité absolue. . . .	254
Pour l'adoption. . .	150
Contre.	356

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

∴

Scrutin sur l'amendement de M. Cuneo d'Ornano à l'article 6.

L'amendement est ainsi conçu :

« Toute association peut acquérir la personnalité civile en se conformant aux conditions établies par la présente loi. »

Nombre de votants . .	408
Majorité absolue . . .	230
Pour l'adoption. . .	92
Contre.	406

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

La Navigation aérienne

Le Supplément illustré de janvier de la *France coloniale* nous apporte le compte-rendu in-extenso de l'intéressante conférence faite à Paris, au sujet de la navigation aérienne, au moyen de l'appareil ingénieux de leur invention, par M. Antoine-Padoue Filippi et Charles Macler, dans la salle de la Société de géographie, faubourg Saint-Germain.

M. Antoine-Padoue Filippi, qui habite Bizerte, est originaire de Saint-André de Tallano. En collaboration avec M. Macler, il aurait résolu le grand problème de « la conquête de l'air, par le plus lourd que l'air. »

Il reste maintenant aux inventeurs à trouver les concours nécessaires pour présenter au public leur esquif aérien. Nous espérons qu'ils y parviendront, et, en attendant, nous les félicitons de leurs efforts et des résultats obtenus.

Courses de Vignolla

Résultats de la deuxième journée

Course plate au galop, 8 chevaux engagés. Distance 1 500 mètres.

Premier prix, *Pierrette* à M. F. Cuneo d'Ornano.

Deuxième prix, *Bijou* à M. Pittiloni.

Admis n'a pas pris part à la course.
Pari mutuel :
Pierrette gagnant rapporte 21 francs.
Pierrette placé 8 francs 50.
Bijou placé 10 francs.
Eclair placé 25 francs.

Deuxième course au trot attelé (Handicap). Distance 4.000 environ. 5 chevaux engagés.

Premier prix *Dora*, au Dr Guérin.
Deuxième prix ex-aequo, Cora à M. Marchetti, *Ascension* à M. Ratyé.
Pari mutuel :
Dora gagnant rapporte 21 francs.
Dora placé 9 francs.
Cora placé 5 francs 50.
Ascension placé 8 francs.

Troisième course plate au galop pour chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse, 6 chevaux engagés. Distance 1.800 mètres.

Premier prix, *Rapide* à M. Antoni.
Deuxième prix, *Ingénue* à M. Porri.
Troisième prix, *Stellino* à M. Quilichini.
Pari mutuel :
Rapide gagnant rapporte 12 francs 50.
Rapide placé 8 francs 50.
Ingénue placé 9 francs 50.
Quatrième course (steeple chase) 4 chevaux engagés. Distance 3.800 mètres.
Premier prix, *Brise* à M. Porri.
Deuxième prix, *Allah* à M. Maurice.
Troisième prix, *Pierrot* à M. Folacci.
Pari mutuel :
Brise gagnant rapporte 18 francs.
Brise placé 7 francs.
Allah placé 6 francs.

(*Sports*).

Fête Médicale

Samedi dernier, les médecins de notre ville, réunis à l'Hôtel Lingénieux, fêtaient en un grand banquet confraternel la nomination de M. le docteur Ramaroni au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Pas une seule abstention ; le corps médical bastiais avait voulu apporter au nouveau décoré un témoignage de sympathie, applaudir hautement à la distinction dont il venait d'être l'objet, et prendre part, enfin, à la fête générale. Rien n'avait été négligé pour la rendre aussi brillante que possible ; salle artistement décorée de verdure et de fleurs, menu des mieux choisis et des plus délicatement exécutés ; tout enfin a valu aux organisateurs le succès le plus complet.

27 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XV

LOUISE DE CHAULIEU
A MADAME DE L'ESTORADE

Mars.

Ah ! mon ange, le mariage rend philosophe !... Ta chère figure devrait être jaune alors que tu m'écrivais ces terribles pensées sur la vie humaine et sur nos devoirs. Crois-tu donc que tu me couvertirai au mariage par ce programme de travaux souterains ? Hélas ! voilà donc où tout ait parvenir nos trop savantes rêveries ? Nous sommes sorties de Blois parées de toute notre innocence et armées des pointes aiguës de la réflexion ; les dards de cette expérience purement morale des choses se sont tournés contre toi ! Si ce ne te connaissais pas pour la plus pure et la plus angélique créature du monde, je te dirais que tes calculs sentent la dépravation. Comment, ma chère, dans l'intérêt de ta vie à la campagne, tu mets tes plaisirs en coupes réglées, tu traites l'amour comme tu traitères les bois.

Oh ! j'aime mieux périr dans la violence des tourbillons de mon cœur, que de vivre dans la sécheresse de ta sage arithmétique. Tu étais comme moi la jeune fille la plus instruite, parce que nous avions beaucoup réfléchi sur peu de choses ; mais, mon enfant, la philosophie sans l'amour, ou sous un faux amour, est la plus horrible des hypocrisies conjugales. Je ne sais pas si de temps en temps, le plus grand imbécile de la terre n'apercevrait pas le hibou de la sagesse tapi dans ton tas de roses, découverte peu récréative qui peut faire enfuir la passion la mieux allumée. Tu te fais le destin, au lieu d'être son jouet. Nous tournons toutes les deux bien singulièrement : beaucoup de philosophie et peu d'amour voilà ton régime ; beaucoup d'amour et peu de philosophie, voilà le mien.

La fable de Jean-Jacques, que je croyais un professeur, n'est qu'un étudiant auprès de toi. Verte de ma femme ! as-tu toisé la vie ? Hélas ! je me moque de toi, pendant ce temps, je serai immolé tes innocentes en un jour, et tu t'es faite avare avant le temps. Ton Louis sera sans doute heureux. S'il l'aime, et je n'en doute pas, il ne s'apercevra jamais que tu te conduis dans l'intérêt de ta famille comme les courtisanes se conduisent dans l'intérêt de leur fortune ; et certes elles rendent les hommes heureux, à en croire les folles dissipations dont elles sont l'objet. Un mari clairvoyant resterait sans doute assis comme pour toi ; mais ne finirait-il point par se dispenser de reconnaissance pour une femme qui fait de la fausseté une sorte de corset moral aussi nécessaire à sa vie que l'autre l'est au corps ?

Mais chère l'amour est à mes yeux le principe de toutes les vertus rapportées à une image de la divinité ! L'amour, comme tous les principes, ne se calcule pas, il est l'infini de notre âme N'as-tu pas voulu te justifier à toi-même l'affreuse position d'une fille mariée à un homme qu'elle ne peut qu'estimer ? Le devoir, voilà ta règle et ta mesure ; mais agir par nécessité, n'est ce pas la morale d'une société d'athées ? Agir par amour et par sentiment, n'est-ce pas la loi secrète des femmes ? Tu t'es faite homme, et ton Louis va se trouver la femme ! O chère, ta lettre m'a plongée en des méditations infinies. J'ai vu que le couvent ne remplace amais une mère pour des filles Je t'en supplie, mon noble ange aux yeux noirs, si pure et si fière, si grave et si élégante, pense à ces premiers cris que ta lettre m'arrache ! Je me suis consolée en songeant qu'au moment où je me lamentais, l'amour renversait sans doute les échafaudages de la raison. Je ferai peut être pis sans raisonner, sans calculer ; la passion est un élément qui doit avoir une logique aussi cruelle que la tienne.

Lundi.

Hier au soir, en me couchant, je me suis mise à ma fenêtre pour contempler le ciel, qui était d'une sublime pureté. Les étoiles ressemblaient à des clous d'argent qui retenaient un voile bleu. Par le silence de la nuit, j'ai pu entendre une respiration, et, par le demi-jour que jetaient les étoiles, j'ai vu mon Espagnol, perché comme un écureuil dans les branches d'un des arbres de la contre-allée des boulevards, admirant sans doute mes fenêtres. Cette découverte a eu pour premier effet de me faire rentrer dans ma chambre, les pieds, comme brisés ; mais au fond de cette sensation de peur, je sentais une joie délicieuse. J'étais abattue et heureuse. Pas un de ces spirituels Français qui veulent m'épouser n'a eu l'esprit de venir passer les nuits sur un orme, au risque d'être emmené par la garde Mon Espagnol est là sans doute depuis quelque temps. Ah ! il ne me donne plus de leçons, il veut en recevoir, il en aura S'il savait tout ce que je me suis dit sur sa laideur apparente ! Moi, aussi, Renée, j'ai philosophé. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose d'horrible à aimer un homme beau. N'est ce pas avouer que les sens sont les trois quarts de l'amour, qui doit être divin ? Rendue de ma première peur, je tendais le cou derrière la vitre pour le revoir, et bien m'en a pris ! Au moyen d'une canne creuse, il m'a soufflé par la fenêtre une lettre artistement roulée autour d'un gros grain de plomb. Mon Dieu ! va t il croire que j'ai laissé ma fenêtre ouverte exprès ? me suis-je dit ; la fermer brusquement ce serait une confession de peur, je sentais une joie délicieuse. J'étais abattue et heureuse. Pas un de ces spirituels Français qui veulent m'épouser n'a eu l'esprit de venir passer les nuits sur un orme, au risque d'être emmené par la garde Mon Espagnol est là sans doute depuis quelque temps. Ah ! il ne me donne

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

Voici le menu :

Potage à la Boildieu
Bouchées à la Pétersque
Escalopes de Bar Crème d'Ecrevisses
Filet de Bœuf à la Godard
Aspic de foie gras au Xérès
Perdreaux truffés
Fonds d'Artichauts au velouté
Charlotte russe
Desserts
Morsiglia blanc. — Vieux Sartène
Beaune. — Moët.

Pendant tout le temps du dîner, la plus parfaite cordialité et la plus franche gaieté n'ont cessé de régner parmi les convives.

Une telle entente, si elle est toute à la louange du docteur Ramaroni, si elle montre qu'il a su parmi ses confrères s'attirer non seulement l'estime auquel ses talents médicaux ont droit, mais encore la sympathie générale, témoigne aussi hautement des sentiments de solidarité qui existent dans le corps médical, et fait l'éloge de tous ses membres.

C'est M. le docteur Agostini qui a ouvert la série des toasts, en ces termes :

Mon cher Confrère, cher Président,

Au risque de blesser votre modestie j'ai formé le dessein de faire ce soir votre éloge, et en saluant au nom du syndicat médical tout entier, le nouveau chevalier de la Légion d'Honneur, de vous dire combien nous applaudissons tous à la distinction dont vous êtes l'objet.

C'est en 1876 si je ne m'abuse qu'après de sérieuses études à la faculté de médecine de Paris, vous quittiez la capitale, pour vous fixer à Bastia, votre ville natale et exercer la médecine parmi vos concitoyens. Vos débuts y furent brillants, et d'emblée vous sutes conquérir l'estime de vos confrères et celle de vos clients.

Et depuis lors, pendant un quart de siècle, grâce à votre activité, à votre infatigable vaillance, à votre savoir, à votre habileté classique, vous n'avez cessé de jouer les premiers rôles. Vous avez su vous créer une clientèle choisie, vous faire une réputation chirurgicale et obstétricale indiscutable ; vous avez su forcer l'estime et vous placer à la tête du service chirurgical de l'Hospice et du service médical de notre premier établissement scolaire. Vous avez su, et c'est ce que j'admire le plus chez vous, ne point rester étranger, malgré les soucis d'une clientèle absorbante, au mouvement scientifique contemporain, et suivre avec intérêt l'évolution médicale extraordinaire qui s'est faite, dans ces dernières 25 années, de sorte qu'on n'a jamais pu dire que vous fussiez au-dessous de votre tâche.

L'installation de votre service d'hôpital, l'introduction dans ce service, des pratiques antiseptiques et aseptiques, votre outillage bactériologique témoignent hautement de vos tendances, de votre savoir, de votre réelle valeur scientifique. Vous avez su enfin faire mentir le proverbe qui veut que nul ne soit prophète en son pays, et vous avez prouvé, par votre labeur et vos efforts incessants, qu'on peut être un humble médecin de province et être à la hauteur de sa mission, qu'on peut être de Bastia et de son siècle.

Mon cher confrère, nul mieux que vous ne mérite le ruban rouge, et nous sommes tous ici heureux et fiers de voir l'un des nôtres porter cet insigne de l'honneur. Aussi est-ce dans un élan de sympathie bien spontanée que le syndicat médical groupé autour de son vice-président s'est réuni pour fêter et saluer le nouveau légionaire. Aujourd'hui, chirurgien en chef de l'hospice civil, médecin du lycée, officier d'Académie, chevalier de la légion d'honneur, accoucheur distingué, clinicien habile universellement estimé, il semblerait que vous n'ayez plus rien à souhaiter, et plus de but à poursuivre. Il vous reste néanmoins un beau rôle à jouer, celui de présider notre syndicat, avec l'autorité nouvelle, le prestige nouveau que vous confèrent votre nouveau grade ; une belle mission à remplir : celle de diriger, d'orienter, d'organiser notre association médicale ; celle de veiller avec un soin jaloux aux intérêts matériels et moraux de notre corporation ; celle de maintenir, de fortifier et de développer chez nous tous, le sentiment de la dignité professionnelle.

Si je fais un pressant appel à votre dévouement, à votre esprit d'initiative, à votre énergie, et un peu à ce qu'on a appelé votre esprit combatif, c'est que nous traversons une crise difficile, et que nul temps n'eut plus que celui-ci besoin, de ces associations de préservation et de défense professionnelle, comme notre syndicat

Je bois au nouveau chevalier de la légion d'honneur, au président du syndicat médical Bastiais, à l'union et à la solidarité des membres du corps médical, aux juristes distingués qui président aux destinées légales de notre syndicat.

M. Decori, bâtonnier de l'ordre des avocats, conseil du Syndicat des médecins, se lève à son tour pour donner lecture d'une lettre de son confrère M. de Carbuccia, avocat-conseil du Syndicat, qu'un engagement antérieur empêche, à son grand regret, d'assister au banquet.

Cette lettre est ainsi conçue :

Mon cher Ami,

Ce m'est un grand regret de ne pouvoir être des vôtres ce jour ; mais prévenu trop tard, je n'ai pu me dégager d'une invitation que j'avais acceptée.

Veux-tu te charger de faire agréer mes excuses à mes amis du Syndicat, et en même temps dire à notre cher président Ramaroni que, de très grand cœur, avec tous les amis, avec la ville entière qui depuis si longtemps le voit à l'œuvre, j'ai applaudi à la haute et flatteuse distinction dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement de la République.

Comme conseil du Syndicat, comme son camarade d'enfance, j'aurais été très heureux de lui exprimer les sentiments que m'a fait éprouver sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur, et je te demande, mon cher Ami, de vouloir bien me remplacer dans cette mission qui te sera très douce, j'en suis sûr.

Affectueusement à toi.

PIERRE DE CARBUCCIA.

M. Decori se borne à ajouter quelques mots à la lettre de son confrère.

Il appartenait à mon ami de Carbuccia, dit-il, d'avoir l'honneur de prendre ce soir la parole, et nous y aurions tous cer tainement gagné. Plaignons-le doublement : d'être privé du plaisir d'assister à notre banquet et de celui d'exprimer publiquement au nouveau chevalier de la Légion d'honneur, les sentiments d'affectueuse estime que lui inspire la vieille et solide amitié qui l'unit à M. le docteur Ramaroni.

En termes émus, M. Decori joint ses félicitations à celles de tous ses concitoyens, sans distinction de parti ou de caste, à l'adresse du sympathique praticien qui voit couronner, par une distinction justement méritée, toute une vie de labeur et de désintéressement.

En terminant, il porte respectueusement la santé de Madame Ramaroni, de cette femme d'élite et de cœur dont le nom doit trouver naturellement sa place dans cette fête de famille.

Levant ensuite son verre au nouveau chevalier de la Légion d'honneur, M. Decori boit à la prospérité du Syndicat des médecins, de cette association qui, sous la vigoureuse impulsion de son distingué président, a pu, comme le phénix antique, renaître de ses cendres, et qui puisant, dans cette résurrection, une vigueur nouvelle, ne demande qu'à vivre et à se développer.

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti a porté ensuite le toast suivant :

Comme chirurgien adjoint de l'hospice et connaissant M. le docteur Ramaroni depuis plusieurs années, il est de mon devoir de déclarer au milieu de nous tous que j'ai éprouvé une satisfaction réelle et intime lorsque j'ai appris que le gouvernement de la République avait confère à notre ami M. le docteur Ramaroni la croix de la Légion d'honneur.

Nous devons en remercier M. le ministre de l'instruction publique, qui en décernant à M. le docteur Ramaroni cette marque d'honneur, d'estime et de distinction, a su récompenser les nombreux services qu'il avait rendus soit au Lycée, soit à l'Hospice civil, où pendant longtemps M. le docteur Ramaroni, permettez-moi de le dire et n'en déplaise à sa modestie, s'était distingué dans beaucoup de cas parfois difficiles et dans des situations souvent pénibles pour le médecin.

Je vois avec plaisir que nous nous en réjouissons tous dans ce banquet, et maintenant, Messieurs, en m'inclinant devant le mérite, permettez-moi de lever mon verre au gouvernement de la République, à l'union, à la fraternité, et à la prospérité de notre syndicat médical.

M. le docteur Ramaroni, très ému, a remercié en ces termes ses confrères :

Mes chers Amis,

Je suis vraiment touché de tout le bien que vous venez d'entendre dire de moi le camerade MM. Agostini et Grimaldi de Sansonetti de leurs mots si aimables.

A la voix d'un des disciples d'Esculape que nous sommes, a bien voulu se joindre celle d'un des représentants de notre barreau, porte-parole de nos aimables avocats-conseils, non certes des moins autorisés.

Est-ce dans les liens d'une parenté encore inconnue ou bien incertaine de la Concorde, fille de Thémis, avec Hippocrate, que je dois rechercher le secret de cette union !

Est-ce les aphorismes du Dieu de la médecine ou les préceptes de l'école de Salerne qui vous ont inspirés pour cette réunion d'amis ?

Tout autre sentiment, tout autre idéal en est le mobile ; une autre pensée plane au-dessus de tout, et règne parmi nous en souveraine maîtresse.

Une image de femme, sous la forme d'une déesse, portant au front ces mots : l'Eté, l'Hiver, montrant du doigt gravée dans son cœur mis à nu cette devise : « de près comme de loin, » vous est apparue et vous a séduits. Cette déesse, c'est l'amitié qui vous conseille et nous unit ; l'amitié qui pour se prodiguer, sait braver les rigueurs des saisons et abréger les distances ; l'amitié qui réjouit, réconforte et console. Vous avez répondu aux sentiments qu'elle inspire, que dans un même élan confraternel nous sommes tous réunis dans une manifestation commune pour fêter la distinction dont un de vos amis vient d'être l'objet.

En m'exprimant ainsi je me trompe ; comme on l'a bien dit, c'est le corps médical de notre ville, auquel j'appartiens, qui se trouve honoré et vient manifester sa joie.

Et c'est pour cela, mes chers amis que je considère cet insigne de l'honneur que je suis fier de porter non seulement comme un gage de la bienveillance du gouvernement de la République pour le « Médecin, » mais aussi comme un emblème qui m'est confié pour la gloire de notre corps médical. Aux mots Honneur et Patrie qui se trouvent inscrits sur cette décoration, nous pouvons tous répondre par Dévouement et Amour du prochain qui sont et demeurent la caractéristique de notre profession.

De ce précieux dépôt j'en accepte les charges avec la conscience et la satisfaction du devoir accompli. Mon passé répondant de l'avenir, je m'engage et promets de le maintenir respectable et respecté.

Comme moi, vous y verrez un signe d'honorabilité, de concorde et de bonne confraternité basées sur l'estime et l'affection.

Et maintenant je lève mon verre en buvant au maintien des sentiments que je vous exprime et dont vous êtes tous animés.

Ces manifestations éclatantes de sympathie tout autant que la décoration qu'il vient de recevoir, doivent récompenser M. Ramaroni de ses nombreuses années passées au service de la science et au soulagement des malheureux.

Z.

Bulletin financier

Paris, le 5 Février 1901.

Le mouvement de reprise que nous avons signalé hier s'accentue aujourd'hui. Le 3 0/0 s'avance à 102.30, le 3 1/2 reste à 102.95. L'Extérieure progresse à 72.47.

Nos grandes sociétés sont bien tenues : le Crédit Lyonnais à 1,110, la Société Générale à 645, le Crédit Foncier à 665 ; le Comptoir National d'Escompte s'avance à 570.

En valeurs industrielles, les obligations Messageries Françaises de Madagascar sont à 419 ; l'action Paris Nationale vaut 495.50 ; les Chartr nouveaux ex-dividendes se traitent à 440 francs. La Raffinerie Say fait 1,475.

En attendant leur prochaine introduction sur le marché, les act ons Marseille-Limites sont cotisées à 980.50 par la Banque Constantine de Paris. D'après des prévisions modérées, les bénéfices seront de 20 à 25 0/0 dès les premiers exercices.

A la Bourse de Lyon, les actions Société Générale pour l'Exploitation des Brevets Porchère de Lyon sont fermes à 478 fr.

Au prix de 675 francs auquel on peut encore l'obtenir à la Banque Fabre, 48 rue Grange-Carrière à Paris, l'Obligation Ville de Santander constitue un placement au taux exceptionnel de 5.20 0/0 ; on revient sur aujourd'hui des plus rares pour un titre aussi bien garanti.

Chemins Français calmes.

Le Mois météorologique à Bastia

JANVIER 1901.

Le mois de janvier a eu 6 jours de pluie qui ont donné 24mm d'eau. La moyenne est de 8 jours, et de 68mm. Cette moyenne résulte des observations qui ont été faites pendant les 18 dernières années.

L'année dernière la quantité de pluie pour ce mois s'était élevée à 130mm.

La température moyenne du mois a été de 9°5, inférieure de 4°,7 à celle du mois de décembre.

L'année dernière la température moyenne de janvier s'était élevée à 12°.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

1 jour S.-E. (sci'occo).
9 jours N.-E. (grecale).
3 jours S.-O. (libeccio).
1 jour N.-O. (maestrale).
3 jours E. (levante)
4 jours de O. (ponente).
10 jours de calme.

31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 5°8.
Température maxima, 13°2.
Hauteur barométrique, 764mm1.
Intensité du vent, 1,3.
Etat du ciel, 0,39 couvert.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom *Victor Vaissier*.

Vaccinations gratuites

Les médecins de Bastia dont on lira les noms plus loin se sont mis gracieusement à la disposition de la municipalité pour pratiquer des vaccinations gratuites dans les différents quartiers de la ville.

Ces vaccinations seront faites d'après le tableau suivant :

Lundi. — de 2 à 3 heures, au théâtre, par M. le docteur Agostini Jean-Baptiste.

Mardi. — de 10 à 11 heures, à l'hôpital civil, par M. le docteur Giorgi.

Mercredi. — de 2 à 4 heures au parloir de la Santé du vieux Port par M. le docteur Carlotti, et de 10 à 11 heures à l'hôpital civil par M. le docteur Valentini.

Jeudi. — de 10 à 11 heures, à l'ancien hôpital de la Haute Ville, par M. le docteur Martini.

Vendredi. — de 10 à 11 à l'hôpital civil par M. le docteur Franchetti, et de 3 à 4 heures à l'Hôtel de Ville par M. le docteur Battesti.

Samedi. — de 2 à 4 heures à l'Hôtel de Ville, par M. le docteur Nicolai.

Dimanche. — de 9 à 10 heures, au bureau de l'octroi du Nouveau Port, par M. le docteur Thiers.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 8 midi, 1 7 7.6 heures du soir, + 0. Maximum, + 8. minima, + 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 758 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible, 5 h. du soir, id. assez fort.

Etat du ciel, brumeux.
Etat de la mer, belle
Hauteur des eaux : matin, + 0,40, soir, + 0,48
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

Au Palais

M. Totti, nommé huissier près la Cour d'appel de Bastia, en remplacement de M. Tartarini, décédé, a prêté serment à l'audience d'hier.

Nouvelles judiciaires

M. Corbara conseiller à la Cour d'appel de Montpellier, a été désigné pour présider la session d'assises du 1er trimestre de l'Hérault.

Nos représentants

Les journaux de Nice annoncent que M. Marius Giacobbi, député de la Corse, vient de s'installer dans cette ville, à l'hôtel de l'Univers.

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner demain :

Jeudi. — De 10 à 11 heures, à l'ancien hôpital de la Haute-Ville, par M. le docteur Martini.

Le 2 à 4, au théâtre, par M. le docteur Grimaldi.

Allumettes en cire

Lorsque le stock des boîte de 7 centimes et demi et 10 centimes sera définitivement épuisé, l'Etat, pour les remplacer, mettra en vente des boîtes contenant 50 allumettes en cire (ordinaires) à 10 centimes, et des boîtes au même prix renfermant 40 allumettes, genre anglais, c'est-à-dire d'une grosseur un peu au-dessus de la moyenne et d'une flamme plus durable.

Quant aux boîtes d'allumettes dites « cinq minutes », elles se débiteront, dès aujourd'hui, aux prix de 20 centimes au lieu de 25. Une réduction sensible est aussi apportée dans le prix de la boîte de 500. Elle ne se débitera plus qu'aux prix de 1 franc au lieu de 1 fr. 20.

Comme on le comprend, l'Etat en procédant à tous ces changements de valeur d'objets aussi usuels que les allumettes, ne fait qu'agir en bon commerçant. Vendre plus en vendant moins cher, telle est, à lui aussi, sa devise.

Une fille de Verdi

Le *Lokalanzeiger* publie un télégramme de Rio de Janeiro, annonçant qu'une dame Maria, exerçant dans cette ville un commerce de charbons, et se disant fille de Verdi, va attaquer le testament de l'illustre compositeur. Madame Maria raconte qu'elle est fille de Verdi et de la Malibran. Elle affirme qu'en 1898, elle fut reçue, à Milan, par le maître, qui la traita comme sa fille.

D'où le procès. Attendons les résultats.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de décembre, il a été effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 881 de Bastia, 439 d'Ajaccio, 78 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.398.

Il a été transporté : de Bastia, 1.510 tonnes, d'Ajaccio, 898, de Calvi ou Ile-Rousse, 109 ; total, 2.517.

Objet perdu

Il a été perdu lundi, de l'avenue Carnot à Miomelli, un stylographe.

Prière de le rapporter au bureau du Journal, contre récompense.

Au port

Le brick-goélette français *Saint-Antoine de Padoue*, capitaine Carattini, est arrivé à 10 heures du matin, chargé de pétrole, venant de Marseille.

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Changement d'adresse

Mme George, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orengo) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Reginensi Xavier, marin, et Vinciguerra Antoinette, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES. — NÉANT.

DÉCÈS.

Mangiavacca Jean-Jacques-Toussaint-Eugène-Dominique-Isidor-Horace, 20 mois de Bastia.

Casatici Flore, veuve, 83 ans, de Poggio d'Oletta.

Rongiconi François-Joseph, 10 mois, de Bastia.

Barthelot Jules-Alphonse, gendarme en retraite, décoré de la médaille militaire, marié, 53 ans, des Granges.

Bibliographie

« Connais toi toi-même » inscrivait au fronton de ses temples la Grèce antique ; n'était faire de la psychologie et de la morale, les seules sciences essentielles. Une telle devise ne peut plus depuis longtemps déjà servir d'épigraphe à notre vie moderne : c'est pas aujourd'hui que connaître son âme, connaître son corps, ce corps humain, aux besoins et aux émotions si compliquées, est une tâche plus ardue, partant souvent plus intéressante. Connaître le monde extérieur dans lequel nous vivons est surtout la science essentielle, mais aussi combien diverse, riche, difficile.

Désormais, il peut en être ainsi. La librairie Garnier frères met en vente un volume qui sera le Vade-Mecum de tout savant : c'est le Dictionnaire Général des sciences théoriques et appliquées de Privat Deschanel et Focillon, déjà connu et apprécié dans le monde scientifique, mais qui, remanié complètement par MM. Jules Gay et Louis Mangin, d'auteurs-associées et professeurs de l'Université, joint à l'excellence de son ancienne réputation tout l'attrait d'un livre nouveau.

Les découvertes accomplies ces dernières années dans toutes les branches des sciences ont obligé les auteurs à chercher complètement un grand nombre d'articles, à retoucher et à compléter, seulement pour la mettre au point, ceux qui étaient signés de noms connus. D'autres enfin entièrement nouveaux ont été ajoutés.

En chimie, l'ancienne notation a été remplacée par la notation atomique, seule usitée aujourd'hui. Les sciences naturelles médicales et agricoles, si bouleversées depuis vingt ans, la géologie, la paléontologie, l'ethnographie y sont traitées de la manière la plus claire, complète, récente. De courtes notices biographiques sur les savants et des indications bibliographiques exactes et très étendues, apprennent enfin au lecteur à connaître les origines et les étapes des sciences dont il admire les progrès.

Pour être une somme, comme le dictionnaires sont d'une lecture aride, ennuyeuse !

Le Dictionnaire de MM. J. Gay et L. Mangin n'encourra certes pas ce reproche. La première livraison qui vient de paraître et qui est gratuite nous en est un sûr garant. Imprimée sur papier de luxe en beaux caractères, elle est ornée de très nombreuses gravures qui ajoutent leur séduction à celle du texte.

L'ouvrage tout entier sera complet en 300 livraisons environ à 10 centimes, paraissant deux fois par semaine.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés officiers d'Académie,

MM. Carlotti, employé aux chemins de fer de la Compagnie de l'Ouest, à Paris.

Franceschini, chef de section à la Compagnie parisienne du gaz.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Affaires courantes

En l'absence de M. le président du conseil, toujours indisposé, on s'est borné à expédier les affaires courantes.

Les affaires de Chine

M. de Lanessan, ministre de la marine, a donné communication d'une dépêche du général Voyron lui annonçant que la ligne ferrée de Pékin à Pao-Ting-Fou a été inaugurée le 10 de ce mois.

L'Escadre italienne à Toulon

Le président de la République sera accompagné dans son voyage à Nice et à Toulon par le président du conseil, les ministres de la marine et des affaires étrangères, et l'amiral Bienaimé, chef d'état-major général du ministère de la marine.

Un grand bal sera offert aux officiers de la marine italienne à la préfecture maritime.

On a reçu avis que deux navires de guerre de la marine russe se rendront à Toulon, pour saluer le président de la République pendant les fêtes.

Il est même probable que l'Espagne enverra un de ses plus beaux navires.

La Peste

L'épidémie de peste bubonique qui sévit au Cap pourrait se répandre jusqu'à Durban et à Port-Elisabeth.

Le port de Marseille, qui est en relations suivies avec ces deux villes, a reçu des instructions pour prendre les mesures les plus sévères concernant les transports qui arriveront de l'Afrique du Sud.

Manifestations en Espagne

de Madrid :

Des manifestations tumultueuses ont eu lieu, principalement à Madrid, Valence, Grenade.

Le mouvement anti-clérical se répercute à Barcelone et Valladolid.

Il y a eu de nombreux blessés, là où les troupes ont dû intervenir. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Pi Y-Margall, le chef du parti des républicains fédéraux, a déclaré que le mouvement actuel en Espagne était le prélude d'une révolution.

EN ANGLETERRE

Le grand-duc Michel de Russie a quitté Londres aujourd'hui.

Le roi de Portugal est parti dans la matinée.

La grande voiture de gala qui servira au roi Edouard VII pour aller ouvrir le Parlement, jeudi prochain, et qui n'a pas servi depuis 1861, est sortie aujourd'hui de chez le fabricant de voitures, chargé de l'approprier pour cette cérémonie.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Attaque des trains

Les Boers, au nombre de 2 500, ont fait dérailler plusieurs trains sur la ligne du Natal ; ils ont rendu la circulation impraticable

La marche des Boers

L'armée Boer, sérieusement poursuivie par les Anglais, s'est dirigée en trois colonnes dans la direction de Van Nyeka-Viel, où elle a trouvé de l'eau et du fourrage en abondance.

La Peste au Cap

Le gouvernement du Cap a décidé de notifier aux puissances que le port du Cap était infesté par la peste.

Le gouvernement a pris de sérieuses précautions contre la propagation de la peste bubonique.

Les autorités des docks ont pris des mesures pour la destruction des rats.

Les municipalités du Cap et des environs continuent à donner des primes pour les rats morts.

Pas de Paix

M. Chamberlain a fait connaître à sir Milner que le gouvernement anglais n'avait pas l'intention de changer sa politique dans l'Afrique du Sud.

Trois généraux anglais à la poursuite de De Wet

Le général De Wet a réussi hier à traverser le fleuve Orange, au nord de Norvals-poort, et s'est dirigé sur Pitlipstowo.

Les trois généraux anglais Knox, Plummer et Hamilton qui marchaient, à la tête de leurs troupes, à la poursuite de De Wet, n'ont pu parvenir à l'atteindre.

Une attaque des Boers contre la police montée

de Durban :

Les Boers ont attaqué un détachement de police montée et l'ont dispersé. Les Anglais ont eu 1 mort et 3 disparus.

Les opérations de lord Kitchener

Le Daily Mail annonce que six colonnes anglaises opèrent à l'Est de Pretoria, et qu'elles sont parvenus à acculer les Boers contre la frontière du Zouasland.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 40.

M. Bourgual, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère des Travaux publics

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère des travaux publics.

Les chapitres 1 à 32 sont successivement adoptés.

Une longue discussion s'engage sur l'article 33.

Le ministre des travaux publics promet de combler, dans le plus bref délai, toutes les lacunes regrettables qui existent encore dans toutes les voies de communications.

Les chapitres 33 et suivants sont également votés.

L'ensemble du budget du ministère des travaux publics est adopté.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Taxes à Paris

1re délibération sur le projet de loi autorisant la ville de Paris à établir une taxe directe sur la valeur locative des locaux commerciaux et industriels.

Le projet est adopté par 351 voix contre 171.

Les conseils de prud'hommes

Suite de la 1re délibération sur : 1° la proposition de loi de M. Charles Dutreix, tendant à modifier la législation des conseils de prud'hommes ; 2° la proposition de loi de MM. de Beauregard et Lannes de Montebello sur la réforme des conseils de prud'hommes.

La discussion s'ouvre sur l'article 5, qui est adopté.

Les articles 6 à 22 sont votés successivement.

Quelques uns de ces articles sont légèrement modifiés.

Tous les amendements proposés sont rejetés.

Séance jeudi.

BOURSE DE PARIS

	11 février — 42 tér.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.20 — 102.25
— 3 p. 0/0 nouv.	100.45 — 100.60
— 4 p. 0/0	102.80 — 102.12

A. GEORGES

Docteur Lauréat des Facultés

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

AVIS DE DECES

Les familles Danesi et Ange Passalacqua prient leurs parents et amis, de vouloir bien assister à la messe qui sera dite à l'église Sainte Marie, pour le repos de l'âme de

Mme Vve Joséphine Danesi

le jeudi 14 courant à 9 heures du matin.

AVIS DE MESSE et Remerciements

Les familles Cruce, Filidori et Pessa remercient de tout cœur les personnes qui leur ont témoigné leur douloureuse sympathie ainsi que les amis qui ont suivi le cortège de leur chère regrettée fille et sœur.

En même temps elles prient tous leurs parents, amis et connaissances que toutes les messes qui seront dites en sa mémoire le mercredi 13 à la paroisse Ste-Marie seront pour le repos de l'âme de

Antoinette Cruce

cette belle âme qui s'est donnée à Dieu.

La famille assistera à la messe de 10 heures.

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Pont Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti. Nouveau port, Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. Vesturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouve d'exécuter toutes les commandes qui lui parviennent, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et exige tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera pas comme L. Vesturini, imprimé sur chaque savonnette.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

128— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIX

EXPLICATIONS

— Je prends note du Pichot, qui, d'après ce que tu viens de m'apprendre, peut être un drôle dangereux, et si jamais il tentait de se rapprocher de Clarisse, c'est moi qui me chargerais de l'écondaire. En attendant, brûle cette lettre.

Le marquis obéit en silence.

— Maintenant, reprit M. de Vaudrey d'un ton sérieux, tout doit être fini entre elle et toi, la haine aussi bien que l'amour. Lorsque tu la reverras, car il est impossible qu'ici vous ne vous rencontriez pas, traite-la avec respect, tu le dois ; son mari, selon l'usage, ne se doute de rien ; respecte aussi son ignorance.

— Soyez tranquille, je connais les égards dus à un époux aveugle, et ce n'est certes pas moi qui ouvrirai les yeux à celui-ci. Et, pendant que nous sommes sur le chapitre des égards, qui dois je encore respecter ?

— Ta femme, avant tout. Il serait possible que dans l'innocente confiance de son âme et en dépit de vos petites discussions d'intérêt, ce pauvre Grandperrin te fît des avances : n'y réponds pas. Il meurt, dit-on, d'envie de venir au château ; refuse-toi sans impolitesse à une liaison qui pourrait avoir des suites déplorables. On croit une passion bien éteinte ; tout à coup un souffle la rallume, et l'on est tout étonné de se brûler à sa flamme. Je t'en préviens, Clarisse est plus belle, plus séduisante que jamais, et quoique tu sois marié...

— Rassurez-vous, mon oncle ; le danger que vous semblez craindre n'existe pas pour moi. Je suis amoureux de ma femme.

— Tu es amoureux de ta femme, c'est fort bien ; mais Clarisse, elle, n'est pas, que je sache, immodérément éprise de son mari, et n'est son repos surtout que j'ai en vue en te recommandant la plus grande réserve.

— Soyez sûr que je me conformerai scrupuleusement à vos désirs ; je suis si heureux d'avoir recouvré votre amitié que, pour la conserver, je ne reculerais devant aucun sacrifice, et ceci n'est pas même un sacrifice.

— Je compte sur ta promesse, et voilà un premier point terminé ; passons au second.

— Vous voulez parler de ma mésalliance ? dit Géraclius en appuyant assez ironiquement sur ce dernier mot.

— Tu ne prétends pas sans doute avoir épousé une Montmorency ou une Rohan ?

— Non assurément ; mais enfin, sans appartenir à la haute noblesse, la famille de ma femme...

— N'appartient même pas à la petite. Ce n'est pas un crime, je le sais.

— Je vous assure, mon oncle, qu'on vous a induit en erreur.

— En quoi ?

— Les Bonvalot sont une ancienne famille d'armateurs, et vous savez qu'autrefois le commerce maritime...

— Ne dérogeait pas ? à d'autres !

— Mais enfin les ordonnances de nos rois...

— Tu plaisantes, je crois, avec tes armateurs et tes ordonnances : comme si je n'avais pas connu le père de ta femme, Laurent Bonvalot, de son vivant fort honnête marchand de vin à Bordeaux.

— M. de Bonvalot vendait son vin, c'est fort possible, dit le marquis, sans pouvoir s'empêcher de rougir ; mais ce vous fera observer que vous vendez aussi le vôtre.

— Il y a une petite différence, répondit M. de Vaudrey avec un flegme railleur, c'est que c'est bien mon vin que je vends, tandis que M. Bonvalot, en dépit de la particule, dont il te plaît de l'affubler, vendait, si je ne me trompe, le vin des autres, enfin la chose est faite, n'en parlons plus.

— Mon mariage vous a donc vivement contrarié ?

— Je ne te cache pas que, sans être fort infatué de notre noblesse, j'aurais préféré, et de beaucoup, que tu épousasses une fille de qualité, sa dot dût elle être un peu moins ronde.

— Comment ! supposez-vous donc qu'un vil motif d'intérêt ait dicté mon choix ?

— Quelle raison, si ce n'est l'appât d'une belle fortune, aurait pu te décider à te *bourgeoiser* ?

— Je vous l'ai dit, répondit Héraclius en s'efforçant de cacher son dépit. J'aimais ma femme.

— Au sortir d'une grande passion, retomber aussitôt dans une autre ! Quel Amilcar !

— Ne comparez pas deux choses qui se ressemblent si peu. La passion dévorante que m'inspirait mademoiselle de La Genestière n'a rien qui approche de le tendresse, de respect, de l'adoration que j'ai vouée à ma femme. Sa fortune ! eh mon oncle, quel mot avez-vous prononcé là ?

— Allons, ne te fâche pas ; mon intention n'était pas de te faire de la peine.

— Quand vous la connaîtrez, vous me rendrez justice ; vous verrez si sa fortune a pu entrer pour quelque chose dans mon désir de l'épouser.

— Je ne demande pas mieux que d'avoir tort, et en attendant que tu me prouves que je me suis trompé, je retracte le mot qui t'a blessé. Va donc pour un mariage d'inclination ; en même, pourvu qu'il n'y a plus à revenir là-dessus, pour un mariage roturier. Tes descendants, si tu en as fils, n'auront plus, il est vrai, si à Malte ni à Saint-Georges, mais après tout, par l'égalité qui court, ce n'est pas là un malheur dont il soit impossible de se consoler. Si ta femme justifie par ses qualités l'attachement que tu paraîs avoir pour elle, je te promets qu'elle n'aura pas à se plaindre de moi.

— Elle sait sans doute que nous êtes ici, dit Châteaugiron dont le secret dépit se trouva subitement dissipé par les dernières paroles de son oncle, je suis sûr qu'elle vous attend avec impatience ; ne voulez-vous pas que je vous conduise près d'elle ?

(*A suivre*).

Etude de Me PERALDI, avoué

1, rue de la Miséricorde, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Le samedi, neuf mars mil neuf cent un, à midi, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, au Palais de justice, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation se trouve ci-après, situés sur le territoire des communes de Santo-Pietro-di-Tenda et de Farinole.

DÉSIGNATION DES BIENS

Commune de Santo-Pietro-di-Tenda.

1. Terre vaine, pâture et olivet, aux lieux dits *Grottone* et *Ogliastrella*, de la contenance de 65 hectares, 93 ares, 70 centiares environ, imposée au rôle de la contribution foncière de la commune de Santo-Pietro sur le revenu de quatre-vingts francs, cinquante centimes ; elle tient du Nord aux hoirs de feu Achille Murati, du Sud à divers propriétaires de Santo-Pietro-di-Tenda, de l'Est à M. Denis Piazza, de l'Ouest à M. Cesari Alphonse (les héritiers) et figure sur la matrice cadastrale de la commune de Santo-Pietro, sous les numéros 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, de la section B, dite de Saleccia.

Dans cette propriété se trouvent trois bâtiments ruraux ou pailliers dont un avec aisance.

Commune de Farinole.

2. Olivet au lieu dénommé *Padule*, de la contenance de 38 ares, 7 centiares environ, figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 104, 105 et 106 de la section A, tenant d'un côté aux héritiers de Gentile Louis, de l'autre aux héritiers de Gentile Dominique.

3. Chênes verts au lieu dénommé *Dicoppo*, de la contenance de 6 hectares environ, tenant d'un côté à de Gentile François-Marie et frères, de l'autre à Antonetti François-Marie et frères et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 90, 95, 96 et 97 de la section D. Dans cette propriété se trouve un bâtiment rural.

4. Vigne au lieu dénommé *Marcianda*, de la contenance de 38 ares, 79 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Donati Pacifique, aux héritiers de Modesti Jean, de feu Ange et de l'autre à la matrice sous les numéros 167, 168, 169, 170 et 171 de la section D. Dans cette propriété se trouve un bâtiment rural.

5. Chênes-verts au lieu dénommé *Sellola*, de la contenance de 1 hectare, 19 ares, 54 centiares, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Joseph Marie et frères, de l'autre aux héritiers de Donati Pacifique, figurant sur la matrice cadastrale, sous les numéros 367 1/2 et 471 de la section D.

6. Chênes-verts au lieu dénommé *Viscinosa*, de la contenance de 1 hectare, 28 ares, 45 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Dominique et frères, de l'autre à Massimi Ange-Marie et frères et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 379, section D.

7. Terre au lieu dénommé *Tanghiccia*, de la contenance de 32 ares, 45 centiares environ, tenant d'un côté à ruisseau de Bradalaccia, de l'autre aux héritiers de Cesari Antoine-Joseph et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 462, section D.

8. Olivet et chênes-verts au lieu dit *Pastinacce*, de 1 hectare, 57 ares, 16 centiares environ, tenant d'un côté au ruisseau de Fiumicello, de l'autre aux héritiers de Massimi Dominique et sœurs et figurant sur la matrice cadastrale de la commune sous les numéros 544, 545 et 546, section D.

9. Terre au lieu dénommé *Rosa Marina*, de la contenance de 7 hectares, 91 centiares environ, tenant d'un côté à ruisseau de Fiumicello, de l'autre aux héritiers de veuve Dionisi Claire et figurant sur la matrice cadastrale de la commune, sous le numéro 555, de la section D.

10. Magasin situé à la marine de Farinole, au lieu dit *Marina*, bâti sur un sol de vingt-un centiares environ, tenant d'un côté à Canioni Jacques-Ambroise, de l'autre à la marine et figurant sur la matrice cadastrale de la commune, sous le numéro 318, de la section A.

11. Terre au lieu dénommé *Usciolo*, de la contenance de 97 ares, 14 centiares environ, tenant d'un côté au chemin de la marine, de l'autre à Genille Antoine-Dominique et figurant sur la matrice cadastrale au nom de la dame veuve Palazzi Marie-Joséphine sous les numéros 113 et 114 de la section A.

12. Châtaigneraie au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 5 ares, 96 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Ange-Marie et frères, de l'autre aux héritiers de Poggi Joseph-Antoine et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 529, section B.

13. Moulin sis au lieu dit *Ciucciaja*, avec canal en maçonnerie soutenu par trois piliers formant deux arcades, bâti sur un sol de 86 centiares environ, tenant d'un côté au ruisseau de Ghiuda-rile, de l'autre à la veuve Letizia Chiarelli et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 484 1/3, 485 1/3 de la section C. Ce moulin, dont un tiers seulement appartient au saisi, ne fonctionne plus, la toiture s'étant en partie effondrée.

14. Terre au lieu dénommé *Fontanella*, de la contenance de 98 centiares environ, tenant d'un côté à Casanova Ange-Marie et frères, de l'autre à Poggi Pierre et figurant à la matrice sous le numéro 538, de la section C.

15. Olivet au lieu dénommé *Portone*, de la contenance de 11 ares, 90 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Jules-Ours-François, de l'autre aux héritiers de la veuve Lamberti Taddée et aux héritiers de la veuve Lamberti Clément, figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 577, de la section C.

16. Terre plantée et olivet au lieu dénommé *Grotta*, de la contenance de 55 ares, 18 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Charles-Augustin, de l'autre au chemin public et figurant sur la matrice cadastrale sous les numéros 717, 718, 719, 720 et 721, de la section C. Dans cette propriété se trouvent deux bâtiments ruraux.

17. Terre et olivet au lieu dénommé *Palmentile*, de la contenance de 25 ares, 15 centiares environ, tenant d'un côté au chemin de la marine, de l'autre aux héritiers de Massimi Charles-Augustin et figurant sur la matrice cadastrale de la commune sous les numéros 722, 723 et 724, de la section C.

18. Olivet au lieu dit *Caltajo*, de la contenance de 48 centiares, tenant d'un côté aux héritiers de Antonetti François-Marie et frères, de l'autre au chemin public et figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 777, de la section C.

19. Terre au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 10 ares, 43 centiares environ, tenant d'un côté au chemin public, de l'autre aux héritiers de Pozzo-di-Borgo François-Marie et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 749, de la section C.

20. Olivet et terre au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 14 ares, 68 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Jules-Ours-François, de l'autre à Palazzi Ange-Toussaint, (les héritiers), et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 759, 760 et 761 de la section C.

21. Maison située au lieu dit *Castello*, bâtie sur un sol de 2 ares, 15 centiares environ, élevée sur cave formant un étage avec mansardes et percée de 16 ouvertures. Cette maison qui est occupée par le saisi a sa porte d'entrée au couchant et couverte en tuiles du pays, tient d'un côté à une bâtisse en ruine appartenant aux héritiers Modesti, de l'autre aux héritiers d'Antonetti François-Marie. Elle figure sur la matrice cadastrale sous les numéros 737, 738, de la section C.

LOTISSEMENT
ET MISES A PRIX

Les immeubles susénoncés sont mis en vente en huit lots décrits de la manière suivante :

Premier Lot.

Ce lot se compose du numéro 1 de la désignation des biens.

Mise à prix, cinquante francs, ci. 50 fr. 00

Deuxième Lot.

Ce lot se compose du numéro 2 de la désignation des biens.

Mise à prix, dix francs, ci . . . 10 fr. 00

Troisième Lot.

Ce lot se compose du numéro 3 de la désignation des biens.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . 20 fr. 00

Quatrième Lot.

Ce lot se compose des numéros 4, 5 6 et 7 de la désignation des biens.

Mise à prix, cinquante francs, ci. 50 fr. 00

Cinquième Lot.

Ce lot se compose des numéros 10 et 11 de la désignation des biens.

Mise à prix, dix francs, ci . . . 10 fr. 00

Sixième Lot.

Ce lot se compose des numéros 12, 19 et 20 de la désignation des biens.

Mise à prix, dix francs, ci . . . 10 fr. 00

Septième Lot.

Ce lot se compose des numéros 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de la désignation des biens.

Mise à prix, dix francs, ci . . . 10 fr. 00

Huitième Lot.

Ce lot se compose du numéro 21 de la désignation des biens.

Mise à prix, cent francs, ci . . . 100 fr. 00

Cette vente est poursuivie à la requête du sieur Cesari Jean-Baptiste, propriétaire, demeurant et domicilié à Farinole, pour lequel domicile est élu à Bastia, en l'étude de Me Peraldi, avoué près le Tribunal Civil de 1re instance, qui est constitué et qui continuera d'occuper pour lui.

Contre le sieur de Gentile Barthélemy-Louis-Nicolas ou encore Barthélemy-Louis-Napoléon, propriétaire, demeurant et domicilié à Farinole.

Les dits biens saisis par procès-verbal de Giosi, huissier à Bastia, en date des 17, 18 et 19 septembre 1900, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 octobre suivant, f° 50, n° 35.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, le 11 février 1901.

L'Avoué poursuivant,
XAVIER PERALDI.

Dûment enregistré.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

Demandez
pans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de	12 litres,	45 60
Chartreuse jaune —	24 1/2,	70.00
Chartreuse verte —	12 litres,	36.75
Chartreuse verte —	24 1/2,	52.00

Avec remise de 15 0/0.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est rare.

Almablefaçon
de jouir de l'existence
Tout en sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un mok « véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

☞ Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI.

PHARMACIE
Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80e page).
TÉLÉPHONE — CLICHY 31-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

26e ANNÉE — JEUDI 14 FÉVRIER 1901 — N° 51

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

SOLEIL : (heure nationale)
Lever à 7 h. 1/4. — Coucher, à 5 h. 54 m.
LUNE : Dernier quartier le 16 — Nouv., le 18
Premier quartier le 24 — Pleine le 3 mars.

13 FÉVRIER

Les Associations

Le débat sur les associations a continué, jeudi, à la Chambre, qui a malheureusement paru décidée à écarter toutes les tentatives d'amender la loi dans un sens libéral.

L'amendement de M. Vidal de Saint-Urbain tendait à déférer à la cour d'assises des délits prévus par la présente loi, délits dont le projet du gouvernement et de la commission attribue la connaissance aux tribunaux correctionnels. En outre, la cour d'assises eût été seule compétente, au lieu du tribunal civil, pour prononcer la dissolution d'une association.

M. Vidal de Saint-Urbain a défendu son amendement par de fortes raisons. Il a insisté très justement sur la connexité de la liberté de la presse et de la liberté d'association, sur le caractère également politique des délits prévus par les lois qui régissent la presse et par celles qui gouvernent les associations. Mais la majorité de la Chambre ne veut pas laisser aux congréganistes les immunités concédées aux délinquants politiques ; elle tient à les traiter en criminels de droit commun, et elle a même refusé de leur épargner les rigueurs de la détention préventive. Encore bien moins a-t-elle consenti à leur accorder le jury. M. Vidal de Saint-Urbain a eu beau rappeler que le jury, pour les délits de cette espèce, avait été un dogme libéral, et adjurer les républicains de la Chambre de rester fidèles à l'une des grandes traditions du parti républicain, la majorité n'a rien voulu entendre.

Une discussion longue et confuse s'est ensuite engagée sur le troisième paragraphe de l'article 8 (ancien article 7). Ce troisième paragraphe est ainsi conçu : « Seront punies de la même peine (d'une amende de 16 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an) toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute en consentant l'usage d'un local dont ils disposent » Ainsi, le propriétaire ou locataire principal d'un local, s'il loue, sous-loue ou prête ledit local aux membres d'une association dissoute, est assimilé aux fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après dissolution, et frappé des mêmes peines, qui peuvent aller jusqu'à 5.000 francs d'amende et un an de prison.

Ce troisième paragraphe est vraiment draconien. M. Julien Goujon a fait observer qu'il l'est plus même que l'article correspondant de la loi votée en 1872 contre l'Internationale par l'Assemblée de Versailles. Dieu sait pourtant si l'Internationale était impopulaire en 1872 ! Pourtant l'Assemblée réactionnaire et monarchiste légitéra contre elle avec plus de modération et de libéralisme que la majorité de la Chambre n'en montre actuellement contre les congrégations.

D'autre part, ce troisième paragraphe n'est pas clair. Les mots « favoriser la réunion » sont le comble du vague. Qu'entendez-vous par « réunion » ? Vous ne dites même pas si c'est une réunion habituelle et périodique, ayant pour but la reconstitution de l'association dissoute, ou si vous voulez frapper même une réunion fortuite ou momentanée et tracsitoire. Les membres d'une association dissoute n'auront-ils plus le droit de dîner ensemble une fois par hasard ? Le restaurateur qui leur aurait loué un de ses salons, comme à une bande de Labadens quelconques, sera-t-il passible de 5.000 francs d'amende et d'un an d'emprisonnement ? Plusieurs amendements de MM. Alicot, Julien Goujon, Beauregard avaient pour objet de dissiper ces équivoques, de mettre à l'abri les personnes qui auraient pu donner asile à quelques membres d'une association dissoute sans connaître leur qualité ou en croyant leur offrir simplement l'hospitalité, les empêcher de coucher à la belle étoile, sans vouloir leur fournir les moyens de commettre le délit de reconstitution illégale et clandestine de l'association.

Tous ces amendements ont été repoussés. Du moment qu'il s'agit d'atteindre les congrégations, les députés de la majorité ne tiennent pas à la clarté et ne demandent pas mieux que de frapper comme des aveugles, en même temps que comme des sourds. Il paraît entendu que les congréganistes ne sont ni des citoyens, ni des êtres humains, mais des espèces de parias, que l'on peut dépouiller de tous les droits et retrancher de la civilisation. On se demande, dès lors, à quoi bon une loi : pour arriver à ce résultat, l'arbitraire aurait suffi.

(*Le Temps*).

Conférences populaires

La prochaine conférence aura lieu aujourd'hui jeudi 14 février à 8 heures et demie très précises du soir, dans la salle du péristyle du théâtre. Elle sera faite par M. Nivaggioli, avocat, sur le sujet suivant : « La femme avocat. »

La Corse

sous-arrondissement maritime

Un décret vient de constituer la Corse en sous-arrondissement maritime. Cette mesure était nécessaire en raison des travaux importants qui ont été décidés sur différents points de l'île, principalement à Ajaccio, Bonifacio et Portovecchio.

Le rattachement étroit de la Corse à la Préfecture Maritime de Toulon n'était pas sans inconvénient. Pour des travaux récents effectués à Ajaccio, la Préfecture Maritime avait prescrit l'envoi de France de matériaux qu'on trouve à foison dans l'île, d'où des dépenses inutiles.

L'avantage du décret qui vient d'être signé est l'attribution au commandant de la marine en Corse, d'une certaine autonomie administrative. Tout en se conformant aux instructions qui lui sont données par le préfet maritime dont il relève directement pour les questions militaires, il a des moyens d'action fort larges au point de vue administratif, analogues à ceux du préfet maritime et des chefs de service du port-chef-lieu, et, de plus, il est entouré d'un Conseil d'administration dans lequel entre l'ingénieur en chef du département de la Corse, agissant comme directeur des travaux hydrauliques de la marine.

Lorsqu'en 1886 l'amiral Aube avait voulu faire de la Corse une base d'opération de la flotte, il avait également constitué la Corse en sous-arrondissement. L'organisation dura peu. L'année suivante l'île était rattachée à la préfecture maritime du 5e arrondissement.

En 1886, le commandement de la marine était attribué à un contre-amiral. Le nouveau décret remet ce commandement à un officier supérieur.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Bougère à l'article 8 du projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement tend à substituer au mot « la réunion, » les mots « l'habitation en commun. »

Nombre de votants . . .	459
Majorité absolue. . . .	230
Pour l'adoption. . .	55
Contre.	404

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur l'amendement de M. Julien Goujon à l'article 8 du projet de loi relatif au Contrat d'association.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Seront punies de la même peine, comme complices, toutes les personnes qui auront volontairement favorisé la réunion des membres de l'association dissoute, ... en consentant habituellement l'usage d'un local dont ils disposent »

Nombre de votants . .	538
Majorité absolue . . .	270
Pour l'adoption. .	228
Contre.	310

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 Février à 3 heures

1. Mar ha de Drapeaux.	Sellenick.
2. Marche.	Verdi.
3. Nuit d'Amour.	Carle.
4. Héroïdes.	Rosenost.
5. Polka Villageoise.	Sellenick.

Le Chef de Musique, MOULINES.

L'Organisation maritime DE LA CORSE

RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Un décret du 13 juillet 1886 avait constitué la Corse en sous-arrondissement maritime, en raison des travaux de défense à l'étude et entrepris à cette époque.

A l'achèvement de ces travaux, cet état de choses fut modifié par le décret du 8 juillet 1887 qui rattacha le service administratif de l'île au 5e arrondissement maritime.

Depuis, les études sur la défense de la Corse ont été poursuivies, d'autres projets élaborés, et de nombreux et importants travaux vont être entrepris par suite de l'extension à donner aux défenses de l'île.

Dans ces conditions, j'estime qu'il y aurait intérêt à revenir au régime du décret précité du 13 juillet 1886 en rétablissant le sous arrondissement maritime de la Corse dont les services administratifs seraient centralisés par un officier du commissariat sous les ordres du commandant de la marine.

Tel est l'objet du projet de décret ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Veuillez agréer, etc.

LE LANNIER.

Le Président de la République française,

Vu l'ordonnance du 14 juin 1844 ;

Vu l'article 95 du règlement financier du 14 janvier 1869 ;

Vu le décret du 15 février 1862, portant fixation des limites des arrondissements, sous-arrondissements et quartiers du littoral ;

Vu le décret du 13 juillet 1886, portant réorganisation du service maritime de la Corse ;

Vu le décret du 8 juillet 1887, portant réorganisation du service maritime de la Corse ;

1/29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIX

EXPLICATIONS

— Tout à l'heure. Achevons ta confession pendant que nous sommes seuls afin que nous ne soyons plus obligés d'y revenir, et que je puisse te donner une absolution complète. Je t'ai parlé d'un troisième grief ?

— Ma candidature sans doute ? dit le marquis en s'efforçant de sourire.

— La chose est donc vraie ? reprit M. de Vaudrey, dont la figure se rembrunit.

— Oui, mon oncle.

— Tu cherches à te faire élire au conseil général ?

— J'en conviens.

— Et si le député de Charolles meurt d'ici à peu de temps, comme c'est probable, tu te mettras sur les rangs pour le remplacer ?

— C'est en effet mon intention.

— Ainsi dans l'un et l'autre cas, tu es décidé à prêter serment au gouvernement,

— Il le faut bien.

— Il le faut ! répéta brusquement le baron : qui t'y force ?

D'abord un sentiment que je ne rougis pas d'avouer devant vous : l'ambition.

— Et le devoir ? tu ne m'en parles pas.

— Je ne dois rien à la branche aînée.

— Mais ton père lui devait la pairie; l'as-tu donc oublié ? En 1830, tu avais des idées plus justes, et je dois te le dire, plus dignes du nom que tu portes Tu envoyas ta démission alors sans hésitation ni regrets. Et voilà maintenant que tu reviens sur tes pas pour donner à ton passé un éclatant démenti ! Où est la dignité d'une pareille conduite ? où est sa contenance, où est sa raison, où est son excuse ?

— Vous devez comprendre, mon oncle, que j'aurais bien des choses à vous répondre, car je n'ai pas pris un pareil parti sans y avoir réfléchi mûrement ; mais, à part mes convictions personnelles, à part l'ambition que je puis avoir, un engagement d'honneur me force de marcher jusqu'au bout dans le chemin où je suis entré depuis quelque temps.

— Un engagement d'honneur ! et envers qui, meurtrier ?

— Envers ma belle-mère, répondit le marquis avec une légère hésitation.

— Envers... ta belle-mère ! répéta M. de Vaudrey d'un air surpris ; tu plaisantes sans doute ?

— En aucune manière.

— Que diantre ta belle-mère a-t-elle à faire là-dedans !

— Je vais vous expliquer cela, répondit Châteaugiron qui s'efforçait de vaincre l'embarras dont il n'avait pu se défendre ; madame de Bouvalot, quoique d'un âge assez mûr, a conservé tous les goûts de la jeunesse ; elle aime les plaisirs, les fêtes, les grandeurs...

— Les grandeurs ! la veuve d'un marchand de vin ! dit le gentilhomme campagnard en haussant les épaules.

— Enfin elle est restée tout à fait femme du monde, poursuivit Héraclius sans paraître avoir entendu cette remarque sarcastique ; plusieurs de ses amies, non moins jeunes de caractère, et admises aux Tuileries depuis la révolution de Juillet, lui ont monté la tête à propos des fêtes du château, en sorte qu'elle ne rêve plus que présentation et bals de cour.

— Eh bien ! laisse-la rêver.

— Par malheur, elle n'est pas femme à se contenter d'un rêve, il lui faut la réalité. Aussi n'a-t-elle consenti à mon mariage qu'après m'avoir imposé, comme condition essentielle et « sine qua non », l'engagement de faire tous mes efforts pour reconquérir la pairie dont m'a privé la révolution. Pour cela, il faut que je me rapproche du gouvernement et que je commence par lui prêter serment, car qui veut la fin...

— Et tu as accepté la condition ?

— J'étais amoureux.

— Avec un pareil mot les scrupuleux de ton espèce croient avoir répondu à tout ! Je serais curieux de savoir si cette belle clause a été insérée dans ton contrat.

— Non sans doute, mais je n'en suis pas moins engagé, car madame de Bouvalot a exigé ma parole d'honneur.

— Et parole de gentilhomme vaut acte. Je comprends la manœuvre de ton agréable belle-mère : elle espère qu'une fois pair de France on en passe de le devenir, tu iras avec ta femme aux Tuileries dont ton nom seul d'ailleurs suffirait pour ouvrir les portes, et qu'elle-même passera pardessus le marché.

— Tel est, en effet, je crois, le calcul de madame de Bouvalot.

— Et ta femme, reprit le baron, connaît-elle ce projet ?

— Sans doute.

— L'approuve-t-elle ?

— En aucune manière. Mathilde aime la retraite autant que sa mère adore le monde, et ce matin encore elle me disait que son plus cher désir serait de passer sa vie à Châteaugiron.

— Voilà qui me dispose à l'aimer. Allons même-moi près d'elle.

— Mon oncle, dit Héraclius avec une sorte d'embarras, il faut que je vous prévienne aussi ma belle-mère.

— Prévenir...

— Je voudrais vous prier... Vos plaisanteries parfois emportent la pièce... Madame de Bouvalot, je dois en convenir, n'est pas exempte de ridicules ... Mais, par égard pour ma femme...

— Bien ! bien ! interrompit le baron ; madame de Bouvalot n'a pour un tour que je ne lui pardonne pas, et, sur mon âme, elle me le paiera.

Forcé de se contenter de cette réponse peu rassurante, Châteaugiron ouvrit la porte du cabinet, et après avoir traversé plusieurs pièces, il introduisit son oncle dans un petit salon où il comptait trouver la marquise.

(*A suivre*).

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
LA FUMIGATION PRODUIT, EXPIRE OU INSPIRE LA VAPEUR DES MÉDICAMENTS D'UNE FAÇON EFFICACE DANS LES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
Dépôt à la BUVETTE DU MONT-DORE RUE D'ANJOU

Sur le rapport du ministre de la marine,
Le comité consultatif de la marine entendu,

Décrète :

Art. 1er. — La Corse forme un sous-arrondissement maritime dépendant du 5e arrondissement maritime et dont le chef-lieu est Ajaccio.

Art. 2 — Le sous-arrondissement de la Corse est placé sous l'autorité d'un officier supérieur de la marine dans les conditions prévues à l'article 119 (titre VIII) de l'ordonnance du 14 juin 1844.

Cet officier supérieur prend le titre de commandant de la marine et relève directement du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 5e arrondissement, pour toutes les questions militaires ; il exerce les attributions administratives dévolues au préfet maritime et aux chefs de service du port chef-lieu d'arrondissement en se conformant aux instructions qui lui sont données par le préfet maritime.

Art. 3. — Le service administratif de la marine en Corse continue à être centralisé, sous les ordres du commandant de la marine, par un officier du commissariat de la marine.

Art. 4. — Un conseil d'administration établi au chef-lieu de ce sous-arrondissement exerce les mêmes attributions que celles qui sont dévolues au conseil d'administration du port du chef lieu d'arrondissement.

Ce Conseil est ainsi composé :

Le commandant de la marine, président ;
Le capitaine de frégate commandant la défense mobile de la Corse ;
L'officier du commissariat chef de service administratif, ordonnateur secondaire ;
L'ingénieur en chef du département de la Corse, agissant comme directeur des travaux hydrauliques de la marine pour les marchés à l'entreprise et pour tous les projets de travaux et autres concernant son service ;
Un employé du personnel du commissariat, remplissant les fonctions de secrétaire.

Art. 5. — Sont et demeurent abrogées les dispositions contraires à celles du présent decret.

Art. 6. — Le ministre de la marine est charge de l'execution du présent decret, qui est exécutoire à partir du 1er mars 1901.

Fait à Paris, le 8 février 1901.

EMILE LOUBET.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

BASTIANU e CECCA

Bastianu (pensosu)
Cosa cerchi qui ?
Cecca
Scio è bellu di gattivu amore stammane !
Passù a tempu chi Cecca era accellita cume un anghiulu in tera !
Bastianu
Cusì un l'avissi mai fatta, dimmonia infernale, chi mi saria risparmiatu parecchj disturbi ! Boi altre dònne site un'orca di malizia, e nostre nimiche di sangue ; e quandu ci abbreneciate, è spessu pe affucarci.
Cecca
Ah, sì ! è una vella malizia a nostra ! Quella di succombe sempre ai vostri capricci... Scio guardi a Signora Mariuccia : cosa guadagnà cun Signuria ? Impruperi e disprezzi !
Bastianu
Assai peghiu meritava a so azzinuccia.
Cecca
È dunque un gran delittu u so amore ?
Bastianu (maligna)
Per me ?
Cecca
E per quale ? Un n'ebbe mai altru, a puverella ?
Bastianu
Falla crede ai nòrdi... Se un mi putia vede !
Cecca
Pròva d'u so amore, si guardanu in faccia l'indifferenti.
Bastianu
Ma un si guardanu p'o tuperza l'innammurati.
Cecca
E perchè no ?... S'elli s'accurghissinu d'a nostra debulezza, ne abuserebbenu, schioccendoci c'a so pretensione, e forse n'u so disprezzu. L'indifferenza nostra è spessu un'astuzia per trattene l'amatori.
Bastianu
Eo un sò fattu cusì : se una dònna, lidendumi, si ne fughia a levante, eo curu a punnite più prestu che della.
Cecca
Allora scio un n'è cumme l'altri... Ma mi permetti un paragonu. Scio è cacciadore ?
Bastianu (ridendu)
Per mè disgrazia, sì... Ma cosa c'entra ?
Cecca
Mi lasci finì... E agelli ne manghia Signuria ?
Bastianu
No !... Hai compia u to interugatòriu ?
Cecca
Un n'ancu... Eppuru, quandu l'agelli volanu, scio li s'attuppa darretu ?
Bastianu
A rimcu di struppiammi.
Cecca (ridendu)
Ebbè, cusì faze voi altri òmmi cu e dònne : finchè sò agelli di voccu, li curite appressu a troncacollu ; ma se pò li stanu ind'o pientu, un muvereste un ditu pe acchiappalle.
Bastianu
Lascemmu i paragoni più o menu aguzzati, e benimmu a noi : quandu Mariuccia avia a speranza di Michele, tutt'e so grazie erana per ella, e u povaru Vastianu un n'ottenia manco a limòsina d'un sorrisu...
Cecca
Cumme ! Cun tutt'u so talentu e struzzione scrì un s'è accortu ch'era una finta per accresce l'amore di Signuria ?
Bastianu
Dòli di' a rabia, n'è ?
Cecca (ridendu)
Eh, sì ! rabia, amore, jelusia, banu sempre insemmu ! A dice ancu a canzona, che senza jelusia...
Amore
Languisce e mòre,
Bastianu (ridendu)
Mi pare di sì, che tu tòglia purtammi sempre di fola in canzona !... Ma un seraghju più cusì gnoccu per credeti : m'hai canzunatu abbastanza !
Cecca
Ebbè, femmu una pròva.
Bastianu
Quale ?
Cecca
Scio finga di vulessi marità e'un' altra ; e, se a Signora Mariuccia un spasima di jelusia, ch'eo un mi chiammi più Cecca, ma ceca !
Bastianu
Zitellate ! Dì vòstri gherbi n'aghia una ticchina.
Cecca
Si vede che scio un tenia à mìò padrona.
Bastianu (virannente)
Cosa dici ? Tu sai meglia d'ogni altru ch'eo un bivia che per ella : e, se l'ingrata un m'avissi cusì feritu c'u so disprezzu,...
Cecca (interrumpendulu virannente)
Disprezzu ! No, un pòssu sente sì'erusie !... Se a Signurina mi disse tante vòlte, ancu stammane : — O Ce'u mìò più gran dulore un n'è d'avè persu quellu che solu putia rendemi felice, ma di possà che Rose ellu mi stimma menu.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 9 Février 1901.

La fin de la semaine a été meilleure que le commencement. Les cours se sont en effet sensiblement raffermis dans les deux dernières séances et l'état général du marché est assez satisfaisant. Nos Rentes ont été particulièrement bien tenues : le 3 0/0 s'est avancé à 102.30, le 3 1/2 à 103. L'Extérieure finit à 72 47.

Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Lyonnais vaut 1.410, la Société Générale 645. Le Crédit Foncier et le Comptoir National d'Escompte ont progressé à 670 et à 579.

Parmi les valeurs industrielles, la Raffinerie Say reste à 1.475 ; l'action Paris National se fraite à 105.50 ; les Charbonnages de Monceaux sont à 440 francs ; les Obligations Messageries Fluviales de Madagascar ont regagné une bonne partie de leur coupon détaché et font 470.

A la Bourse de Lyon, les actions Société Générale pour l'Exploitation des travels Perrière de Lyon Buisson en nouvelle vaut à 478 fr.

Avant de s'intéresser par une souscription de plus d'un million aux affaires de la Société Belge-Hongroise de Charbonnages, le Gouvernement Hongrois avait désiré, à l'effet de lui faire un rapport sur les Mines de cette Société, le Docteur Koch, professeur de géologie à l'Université de cette-Pesth.

Les polices de capitalisation, dites du tarif 2, émises par le « Crédit » (Epargne » offrent la double avantage d'un paiement sérieux et d'une prime très importante au remboursement.

Les actions Marseille-Linarès sont l'objet d'un bon courant de demandes à 468.50. Rappelons que ces titres vont être introduits incessamment sur le marché.

Dans le compartiment des valeurs d'Assurances, les Obligations de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles sont recherchées à 479 frs, par suite du développement de cette Société. Les Obligations de la Gouvernementale enregistrent ensuite des achats à 465 frs.

Les Obligations de la Société Franco-Belge de la Ville et du Port de Santander, dont la cote à la Bourse est imminente, sont d'autant plus intéressantes pour les capitalistes cherchant des placements à revenus fixes bien garantis qu'ils en donnent 5.15 0/0 sur ce cours que l'on peut encore obtenir (fra ce 475) de la rue Feydeau, 18 ou Grange-Batelière, à Paris.

Nos Chemins de Fer sont restés calmes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SERRA. — Une des familles les plus considérées du canton vient d'être cruellement éprouvée par la mort de son chef, M. le notaire Comiti.

Le concours était extraordinairement nombreux, le jour des obsèques, et c'est au milieu d'un profond recueillement que M. Comiti, instituteur à Serra de Scopamene, a prononcé l'éloge du défunt, en retraçant la vie d'honneur et de travail du très regretté notaire.

Nous nous empressons de publier ce discours qui résume une existence si bien remplie.

Voici ce discours :

Mesdames Messieurs

C'est avec une bien vive émotion que je prends la parole en cette douloureuse circonstance pour remplir un pieux devoir envers celui que nous pleurons aujourd'hui et dont la perte est cruellement sentie par tout le monde, car le notaire Comiti Jules-François était universellement connu dans le canton et hautement apprécié par les rares qualités du cœur et l'élévation des sentiments.

Dans sa vie privée, comme pendant sa longue carrière le notaire Comiti a toujours donné l'exemple de toutes les vertus. Cœur honnête, simple et droit, il n'a cherché ses plus douces jouissances que dans la satisfaction du devoir accompli. C'est par un travail assidu et une conduite irréprochable qu'il a su gagner l'estime publique et conquérir la haute position sociale qu'il a occupée dans le canton. Car la vie n'a pas toujours été facile pour lui. Resté encore enfant à la tête d'une famille d'orphelins, il a, dès son jeune âge, connu les difficultés de l'existence, mais son courage n'a jamais failli. Se consacrant tout entier à ses devoirs de chef de famille il n'a reculé devant aucune peine, il n'a épargné aucun sacrifice. Profitant des heureuses dispositions de son jeune frère, il lui donna une instruction solide et le fit entrer dans les ordres ; puis se mit lui même à l'étude du notariat à l'âge de plus de quarante ans.

Ses efforts furent couronnés de succès. Son frère, nommé curé à Sotta, se trouvait dans une brillante situation, et lui-même, notaire à Serra, put s'occuper activement de l'éducation de ses enfants qu'il éleva dans les principes de religion, de travail, d'honneur et d'équité qui avaient toujours été les siens. La prospérité et la considération entraient dans la famille et il pouvait être fier à juste titre, de ce résultat, car il était dû à son courage et à sa persévérance.

Mais hélas ! le bonheur n'est pas de ce monde.

Un coup aussi imprévu que terrible devait le frapper dans ses plus chères affections ; son frère bien-aimé, qu'il chérissait tendrement, fut enlevé à la fleur de l'âge en même temps qu'une de ses filles adorée. L'épreuve fut dure et cruelle, et un caractère bien moins trempé eut certainement fléchi sous le poids du malheur.

Mais le notaire était de ces hommes que les revers de fortune n'abattent pas facilement. Se résignant à la volonté de Dieu, il ne vit que les nouveaux devoirs qui lui incombaient, et se consacrant encore avec plus d'ardeur à l'éducation de ses enfants, il eut la satisfaction de voir la récompense qu'il avait si justement méritée :

Tous ses enfants, honorablement placés et marchant sur ses traces ; l'aîné, instituteur dans son canton ; le cadet, receveur d'enregistrement en Tunisie ; le plus jeune prenant sa place de notaire à Serra, tous continuant l'œuvre si dignement commencée par leur père...

Il n'avait plus qu'à jouir en paix du fruit de ses labeurs dans une vieillesse qui paraissait devoir être longue et heureuse, entouré de tous les siens, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient ; car on savait apprécier la droiture de son caractère, la noblesse de ses sentiments, la libéralité de ses opinions.

Dans sa longue carrière de notaire, comme dans les fonctions de juge suppléant et de ministre public qu'il a exercées pendant de longues années et qu'il n'a abandonnées que lorsque ses forces le trahissaient, on a toujours admiré en lui l'amour de la justice et du bien public, ses larges idées de tolérance pour tous ceux que la misère entraîne ou que la passion aveugle, sa bonté compatissante pour tous ceux qui souffrent.

Et c'est lorsqu'il était encore plein de force et de santé, quoique âgé de soixante-quatorze ans, que la cruelle maladie qui devait l'emporter s'est déclarée ; ses enfants n'ont rien négligé pour enrayer le mal : il a fait deux voyages à Marseille, consulté les meilleurs médecins, essayé de tous les remèdes ; mais tout a été inutile, l'heure fatale avait sonné.

Et après de longs mois de dures souffrances, il a quitté cette vallée de larmes, laissant une famille éplorée, de nombreux parents et amis dans la douleur, mais leur donnant encore dans cette dernière et cruelle épreuve l'exemple du plus ferme courage, de la résignation la plus grande.

Que les regrets unanimes de toute la population accourue de tous les points du canton pour lui rendre les derniers devoirs puissent du moins apporter quelque consolation à la douleur de sa femme et de ses enfants ; que la pensée que leur cher mort est unanimement regretté, parce qu'il a été un homme de bien et d'action, qu'il a rempli honorablement sa mission ici-bas, apporte un peu de baume consolateur dans leur poignante douleur.

Et vous, cher ami, allez recevoir dans la cité céleste la récompense due à vos vertus ; priez pour votre famille que vous avez toujours si tendrement chérie, pour vos nombreux parents et amis qui vous adressent un suprême et dernier adieu.

Titre obligé

Le nom *Victor Vaissier*, sur une savonnette,
Est le meilleur garant que sa pâte est parfaite,
Quel éloge aussi rare à notre époque, hélas,
Le composant, et que tous ne s'en font abords.

Un chimiste au Créateur du Congo

Palmes Académiques

M. Dalac Jean, commissaire adjoint des établissements français de l'Inde à l'Exposition, a été nommé officier de l'instruction publique.

∴

Ont été nommés officiers d'académie,
MM.

Antomarchi Pascal, typographe à Marseille. Collaboration importante à l'exposition du ministère du commerce, groupe de l'économie sociale.

Carlotti François-Marie, employé aux chemins de fer de l'Ouest à Paris. Collaboration de l'Association des employés et ouvriers des chemins de fer français. Grand prix, classe 106.

Colombani, employé à la direction des beaux-arts, attaché au service du secrétariat des beaux-arts, à l'Exposition.

Colombani Pierre, adjudant en retraite à Belgodere. Statistique des entrées à l'Exposition.

Demartini Nicolas, caissier comptable à la Compagnie parisienne du gaz à Paris. Hors concours.

Franceschini Paul-Jean, chef de section à la compagnie parisienne du gaz, chargé du service de la distribution du gaz dans l'enceinte de l'Exposition.

Ranieri Marius, directeur des publications artistiques des libraires-imprimeries réunies à Paris, médaille d'or.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 Février 1761. — Paoli, que nous avons vu quitter Campoloro afin de diriger les opérations contre San Pellegrino, se rend à Penta et ordonne à l'artillerie de cerner la Tour.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 13 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 2 degrés, 1 5 6 heures du soir, + 2 4. Minima, + 5 1. minima, + 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. 6 heures du soir, 764 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré. 4 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,34, soir, + 0,45

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 1 mm.

∴

Ligue de l'Enseignement

A la suite des concours organisés en 1900 par la Ligue Française de l'Enseignement, une lettre de félicitations a été adressée à M. Luiggi, instituteur à Monticello, pour l'intéressant mémoire qu'il a transmis à la Ligue, sur l'enseignement antialcoolique.

∴

Carnet mondain

La princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve, a repris ses belles réceptions hebdomadaires du jeudi auxquelles assistent toujours avec le plus vif plaisir les personnalités de la société parisienne, du monde des arts, des lettres et de la politique de toutes nuances.

Le salon de la princesse Jeanne Bonaparte, où se rencontrent des personnages appartenant aux partis les plus divers, est le dernier « salon où l'on cause » ; on n'y fait jamais de musique ; on n'y joue pas la comédie ; on y cause comme dans les salons d'autrefois, et les conversations, toujours aimables, prennent parfois un ton piquant des plus intéressants.

∴

Jugement d'absence

Par jugement en date du 11 janvier 1901, le tribunal de première instance de Gray a déclaré l'absence de Cristoni Pierre-Baptiste, né à Mazzola le 15 février 1849, fils de Cristoni Stella-Marie, marié à Delail Joséphine ; ayant eu son dernier domicile à Beaumotte-les-Pins, disparu depuis 1877.

∴

Conférence sur la Corse

M. Henri Bolard fera le 21 du mois courant, à l'Hôtel des Sociétés savantes à Paris, une conférence sur la Corse.

Des projections à la lumière électrique seront faites par la maison Molteni.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner demain :

Vendredi. — de 10 à 11, à l'hôpital civil par M. le docteur Franchetti, et de 3 à 4 heures à l'Hôtel de Ville par M. le docteur Battesti.

∴

Les Quarante Heures

Les cérémonies dites des Quarante-Heures commenceront à Saint-Jean, demain vendredi.

Vendredi, à 6 heures, grand'messe et exposition du Très-Saint Sacrement ; à 7 heures, complies, sermon, salut.

Samedi, à 6 heures, exposition du Très-Saint Sacrement et messe ; à 7 heures, complies, sermon, salut.

Dimanche à 6 heures, exposition du Très-Saint Sacrement ; à 11 heures grand'messe ; à 3 heures et demie, sermon, salut.

∴

Les vols de Bastia

On n'est pas près d'en connaître le dernier mot. Toute l'après-midi de M. le juge d'instruction a été absorbée par les confrontations entre Rasori, Lucchini et Mme Jeanne Casenave, plus connue sous le nom de Femme à barbe.

Rasori a renouvelé ses précédentes déclarations : Lucchini lui a dit que le papier à cigarettes avait été soustrait chez la femme Casenave ; il a ajouté qu'en prison Lucchini s'était reconnu l'auteur de divers vols commis en compagnie d'autres individus.

Mme Casenave a déclaré qu'elle n'avait jamais eu de papier à cigarettes ; en conséquence on ne pouvait pas lui en avoir volé.

Lucchini a formellement démenti tous les dires de Rasori au sujet du papier à cigarettes et des aveux qu'il aurait faits à la maison d'arrêt.

En présence de ces flagrantes contradictions, M. le juge d'instruction va être obligé d'entendre de nouveaux témoins, afin de savoir quel est, de Rasori ou de Lucchini, celui qui en impose à la justice.

∴

Au port

Le yacht à vapeur anglais *Greta* capitaine John Pherson, est arrivé dans la soirée venant de Nicer

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Changement d'adresse

Mme George, coutiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er du 9 de chaque mois.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.
Cristoni Jean Baptiste, 3 ans, de Sari di Portovecchio,

UNE MÈRE RECONNAISSANTE
dit comment son Enfant recouvra la santé.

ANGÈLE CORBONNOIS

Une mère, heureuse d'avoir vu son petit enfant malade rendu à la santé, écrit au public une lettre ouverte dans l'espoir qu'elle pourra ainsi apporter le bonheur à bien des familles. Elle dit dans sa lettre comment, en lisant dans un journal un avis semblable à celui, elle fut amenée à faire suivre à son enfant le traitement qui y était indiqué. D'ailleurs, voici la lettre :

Chancy (Ain), 17 janvier 1900.

Messieurs, C'est en mère reconnaissante que je vous adresse la lettre suivante qui vous dépeindra mieux que j'aurais voulu pouvoir le faire les angoisses par lesquelles j'ai passé et toute la reconnaissance que je vous dois.

Dans le courant de cet hiver, ma fillette, âgée de 22 mois, en pleine période de dentition, fut atteinte de la coqueluche, et malgré tous les soins, cette affection dégénéra en bronchite. Toutes les ressources avaient été employées pour ramener notre chère petite malade à la santé. Hélas ! rien n'y faisait. Elle continuait à tousser nuit et jour sans relâche, ne voulait absolument aucun aliment, et cette situation nous inquiétait d'autant plus que la dentition, très douloureuse, provoquait de fréquentes convulsions.

En désespoir de cause et d'après les conseils des journaux, nous essayâmes votre Emulsion Scott. Que n'avons-nous pas commencé plus tôt, que de soucis nous nous serions épargnés.

Dès les premiers jours de l'emploi de l'Emulsion Scott on fillette commença mieux et devint mieux ; quelques jours après l'appétit revint. La dentition qui, jusqu'alors, avait été très pénible, devint très facile ; ma fillette vient encore d'avoir ses dernières presque sans s'en apercevoir.

Je vous remercie sincèrement pour les résultats que nous a procurés votre merveilleuse Emulsion Scott, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma profonde reconnaissance. Corbonnois, rue de l'Abreuvoir.

Les personnes qui lisent ceci, ayant certainement souci de la santé de leur famille, feront mieux qu'y jeter un regard distrait : elles se rappelleront l'Emulsion Scott et ses bienfaisantes propriétés. Elle réunit en un mélange si parfait l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux, de soude et la glycérine qu'aucun remède ne mente ne peut arriver à l'égaler. C'est pour cette raison que les médecins la préfèrent à toutes les autres préparations similaires et que, reconnaissant ses qualités incontestables, depuis plus d'un quart de siècle, ils la recommandent non seulement pour les maladies des enfants, mais aussi pour la consomption, la scrofule, toux chroniques et pour toutes tendances à l'affaiblissement du système nerveux. Les principaux hôpitaux font journellement des épreuves comparatives qui, invariablement, tournent en faveur de l'Emulsion Scott, prouvant que celle-ci, mieux que tout autre, permet d'absorber facilement l'huile de foie de morue et surtout d'en utiliser avec profit tous les principes curatifs et reconstituants. Essayez-en donc et vous verrez ce que peut accomplir cette bonne Emulsion Scott ; mais ayez bien soin d'exiger la véritable. Chaque demi-once authentique porte sur enveloppe la marque de fabrique ci-contre.

Lisez tous
L'Auto-Velo
Grand journal de sport quotidien, 5 cent.
Le mieux renseigné
Le plus intéressant.

BOURSE DE PARIS

12 février — 43 16.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.25	102.35
— 3 p. 0/0 amort.	100.60	100.52
[illegible]	102.12	2 80

Dépêches de Minuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie

M. le capitaine Pigault, commandant la 7e batterie du 38e régiment d'artillerie, détachée à Bastia, est désigné pour commander la 2e batterie du 11e bataillon à pied, à Alger.

M. le capitaine Ferreyra, adjoint à la direction d'artillerie de Constantine, est désigné pour commander la 7e batterie du 38e rég., détachée à Bastia.

— M. Jacquet, officier d'administration de 2e classe, comptable à la direction d'artillerie, à Bastia, est désigné pour le 2e bureau de la 3e direction, au ministère de la guerre.

— M. Berthomier, adjudant au 2e bataillon d'artillerie à pied, stagiaire à la direction de Maubeuge, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe, et classé à la direction de Bastia.

Conseil de Revision

Les opérations des conseils de révision commenceront dans toute la France le 18 mars et devront être terminées le 1er juin.

L'Impératrice Eugénie à Paris

On télégraphie de Londres que l'Impératrice Eugénie est partie pour Paris. Après quelques jours de repos dans la capitale, l'Impératrice se rendra à la villa Cyrnos, où elle passera plusieurs semaines.

Elle est accompagnée de M. Franceschini-Pietri.

LE MARIAGE
DE M. PAUL DESCHANEL

Le mariage civil de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, avec Mlle Germaine Brice, fille de M. René Brice, député d'Ille-et-Vilaine, a eu lieu, aujourd'hui, à la mairie du sixième arrondissement.

Les témoins étaient, pour M. Deschanel, M. Loubet, président de la République et M. Legouvé, doyen de l'Académie française, et pour Mlle Brice, M. Méziéres, sénateur de Meurthe-et-Moselle, membre de l'Académie française, et M. Henri Germain, membre de l'Institut.

La grande salle des fêtes de la mairie de Saint-Sulpice était ornée de tentures et de plantes vertes, qui étaient disposées de toutes parts.

C'est M. Herbet, maire du sixième arrondissement, qui a rempli les fonctions d'officier de l'état civil, et qui a adressé une remarquable allocution aux nouveaux époux.

En assurant le président de la République de son profond respect, il a félicité Mlle Brice d'être entourée de témoins aussi illustres ; puis il a rappelé succinctement la brillante carrière de l'époux.

COMPLOT
contre le roi d'Italie

de Rome :

On a reçu avis de Patterson, qu'un anarchiste, Calcagno, aurait été chargé d'assassiner le roi Victor-Emmanuel, et se serait embarqué pour l'Europe.

La police surveille très activement tous les ports italiens et la frontière. Autour du roi on a redoublé de vigilance.

De son côté, la police de Washington surveille très activement les individus suspects.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 92 121 gagne 5.000 francs.

Les obligations suivantes gagnent chacune 1.000 francs : 105.755, 108.020, 155.224, 241.869, 48.905, 106 940, 235 256, 117.029, 18.976, 117.311.

LA MORT DU ROI MILAN

On télégraphie de Vienne que conformément au désir exprimé par le roi Milan, ses funérailles auront lieu en Serbie avec la plus grande pompe.

LES GRÈVES

Les ouvriers des mines d'Anzin ont décidé le principe de la grève générale.

A Montceau-les-Mines, des musiciens, coiffés de casquettes à bande rouge, parcourent le rues en jouant *l'Internationale*.

EN RUSSIE
Complot contre le Tsar

On télégraphie de Moscou que le fils d'un agent de police avait été désigné pour tuer le Tsar.

Au dernier moment, il recula devant ce crime et se suicida pour échapper à la colère de ses complices.

La police recherche activement tous les auteurs de ce complot.

Voyage royal

de Sydney :

On fait de grands préparatifs pour la réception du duc et de la duchesse d'York, qui vont se rendre en Australie, pour se conformer au désir exprimé par la reine Victoria, qui tenait à témoigner sa gratitude pour l'aide donnée au cours de la guerre du Transvaal.

Les Morts du Jour

M. Le Senne

On annonce la mort de M. Charles Le Senne, ancien député boulangiste de la Seine.

EN ESPAGNE
Situation inquiétante

Les dernières nouvelles sont peu rassurantes. La situation inquiète de plus en plus la Cour. Les religieux quittent en masse Madrid et d'autres villes, où leur sécurité n'est plus assurée.

Les feuilles ministérielles engagent les autorités à réprimer énergiquement par la force cette insurrection naissante.

M. Sagasta a déclaré que si le ministère actuel reste au pouvoir la révolution est certaine.

A Valence, M. Blasco Hanez, député et directeur du journal républicain *El Pueblo*, s'est mis de nouveau à la tête des manifestants qui étaient près de 4.000.

Ils ont attaqué le couvent et le séminaire à coups de pierres. Le préfet a été insulté. On a déclaré l'état de siège.

A Madrid, les étudiants de l'Université fraternisent avec ceux de l'école de médecine. Plusieurs d'entr'eux ont été arrêtés. Les manifestations contre les couvents n'ont été repoussées qu'avec peine par la troupe et la police.

Des manifestations se sont également produites devant les bureaux des journaux ministériels. Les rédacteurs ont dû se barricader.

On a essayé de pénétrer dans le magasin d'un armurier. La police est arrivée à temps pour empêcher le pillage.

A Grenade, la situation est plus grave. La plupart des religieux ont abandonné la ville.

A Barcelone, Santander et Villanueva les couvents des jésuites et les maisons des carlistes sont attaqués à coup de pierres par les manifestants.

Événements de Chine

Les Négociations

Dans la conférence d'hier, les ministres se sont occupés de la question relative à la constitution de la commission militaire pour la défense des quartiers des légations.

Les plénipotentiaires chinois affirment que l'Impératrice reconnait la nécessité des réformes modernes.

LA GUERRE
AU TRANSVAAL

Résistance de De Wet

Le correspondant de la *Gazette de Francfort* au Cap télégraphie que le général De Wet a déclaré que les Anglais ne le prendront jamais vivant, et que sa mort ne changera rien à la situation, car il a désigné son successeur qui sera à la hauteur des circonstances.

La saison des fièvres

Une dépêche de Lourenço-Marquez annonce que la saison des fièvres se présente comme excessivement mauvaise. Le nombre des malades est considérable. De nombreux décès se produisent parmi les réfugiés boers.

Les deux frères De Wet

On a publié à Pretoria une lettre de Piet De Wet à son frère Christian, dans laquelle il l'engage à se soumettre.

Après avoir affirmé que non seulement l'Angleterre n'a retiré aucune troupe du Sud Africain, mais qu'au contraire, elle prépare de nouveaux renforts, afin d'assurer l'écrasement complet des deux Républiques, Piet De Wet termine par les considérations suivantes :

« Que peut-on faire de mieux pour les Républiques ? Continuer la lutte en courant le risque d'une ruine totale, en tant que nation, ou se soumettre ? Pouvons-nous penser un moment représenter possession d'un pays avec des milliers d'individus ayant besoin du secours d'un gouvernement qui n'a pas un liard à leur offrir, et, en outre, une dette de 5 à 6 millions. Quant à l'aide de l'Europe, croyez-vous qu'un pays soit assez fou pour sacrifier des milliers d'hommes et dépenser des millions pour nous rendre notre pays, en nous faisant par dessus le marché cadeau du capital nécessaire pour le gouverner ? »

La destruction des Mines

Dans une conversation avec des journalistes, le docteur Leyds a dit qu'il ne pouvait pas s'opposer à la destruction des mines du Transvaal, parce que le président Kruger était favorable à ce mode de procéder.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 10.

M. Bamborgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Ministère des Finances

On passe à la discussion des chapitres du budget du ministère des finances.

Le 27 premiers chapitres sont adoptés.

Sur le chapitre 28, M. Boulanger croit qu'il serait nécessaire d'enrayer l'accroissement du chiffre des pensions civiles et militaires.

Le ministre des finances répond que cette augmentation résulte de lois qu'il est impossible de modifier sans léser de nombreux intérêts.

Les chapitre 28 et suivants sont adoptés.

Budget des Monnaies

Le budget des Monnaies et Médailles a été adopté.

Légion d'honneur

Toutes les chapitres du budget de la Légion d'honneur sont mis aux voix et adoptés.

Loi de finances

Les chapitres 1 à 30, parmi lesquels se trouvent compris ceux concernant le régime des successions, sont adoptés.

Séance demain.

AVIS DE DECES

Les familles Danesi et Ange Pasalacqua prient leurs parents et amis, de vouloir bien assister à la messe qui sera dite à l'église Sainte Marie, pour le repos de l'âme de

Mme Vve Joséphine Danesi

aujourd'hui, jeudi, 14 courant à 9 heures du matin.

La Petite Grammaire

des opérations de Bourse est envoyée gratis sur demande faite à M. MILLIARD, 22, faubourg Montmartre, Paris.

DOMAINE GIULIANI
Revinco (Biguglia)

Racinés Rupestris monticola, à 20 francs le mille.

Riparia Gloire Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes natures
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000 000
Capital souscrit	11 485.625
Réserves fin 1899	18 828.026
Primes encaissées en 1899	17.968.837

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
ON PAY

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D' OREZZA
SOURCE PIANE
(arte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

SEULE
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement pour connaissance qu'il est un même temps la plus riche en littérature saine et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

VALS DÉLICIEUSES
Reminéralisant — Digestives

TUMEUR
LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & GARNIS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, et préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie
19, RUE VIEILLE-MONNAIE — LYON

LA HUITAINE
Financière
(7e année) est envoyée gratuitement à l'essai pendant 6 mois, avec la Petite Grammaire des opérations de Bourse 21, Faubourg Montmartre, Paris.

Occupation chez soi
agréable, sérieuse, indépendte, facile à Dames, Filles ou Messieurs voulant utiliser leurs loisirs, rapport 60 à 100 fr. par mois, selon production. Ecrire : Entreprise Nouvelle « Au Sacré Cœur » 113, rue Caulaincourt, Paris.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hect. excellent to rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fiemy à Montigny-Lencoup (S. et M.)

FUMEURS
il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

BEAUX-ARTS
M. Novellini a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a été lié tous les perfectionnements de la palette moderne ainsi que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc. .
Il s'est également mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus conforme aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui dérivent aujourd'hui une des formes les plus séduisantes et les plus estimées de la peinture d'amateurs.
Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Novellini, rue Docteur Versini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

ARTICLES SPECIAUX pour USAGE INTIME

GO ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1876, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Paris 1878, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

CRÈME VELOUTINE pour Ch. FAY

26e ANNÉE — DIVENDRE 15 FEVRIER 1901 — N° 40

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
AUJOURD'HUI : Saint Aignan.
Soleil, lever 6 h. 30 m. — Coucher 5 h. 01 m.
Lune, Nouv., le 18
Fêtes à souhaiter : Julienne.

14 FÉVRIER

EN EXIL

Mercredi, 6 février.

Le train file par un de ces matins où la campagne désolée gémit sous un ciel livide. Voyage mortellement ennuyeux. Les montagnes qui passent sont nues ; les branches des arbres ont l'air de bras décharnés et tordus ; au loin, Corte montre ses toits blancs, et sur les hauteurs environnantes une couche épaisse de neige a des effets royeux de dentelle. . Les trépidations sourdes de la locomotive m'empêchent d'oublier la tristesse du paysage par une lecture intéressante. Une vague somnolence m'envahit peu à peu, je tâche en vain d'admirer un pan. — oh ! un seul — de ce ciel bleu que le poète a pourtant chanté. Rien ! les nuages courent, compacts et noirs, et cette luxuriante forêt de Vizzavona, ensoleillée de sourires, pleine de chansons au mois d'août, a aujourd'hui l'aspect terrifiant d'une tombe... Le train file, file toujours, et vers trois heures j'aperçois la ville qui, dit-on, se montre douce et bonne pour les étrangers. Ajaccio ! Peu de monde dans les rues ; les maisons, sont assez basses pour la plupart ; je patauge dans des flaques d'eau, tandis que des chèvres, se promenant sur le boulevard, avec sérénité, frottent leur toison sale contre mon mac ferlane ; les jeunes filles sortent de classe, seules ; je darde sur elles des regards curieux, — ne lisez pas amoureux, — et continue à fumer une cigarette.

A l'extrémité du cours Napoléon, se trouve la petite place du Diamant qui a l'avantage de ne présenter aucun caillou assassin ; l'Empereur et ses quatre frères me tournent le dos, dédaigneusement, et regardent la golfe ; je fais comme eux... Puis je me dirige vers la place des Palmiers. Un homme, cheveux au vent, passe en tonitruant : « Beignets tout chands, beignets tout chauds ! »

Enfin, je rentre à l'hôtel, et dans le morne silence de ma chambre, je lis le *Rouet d'Omphale*, ce livre délicat où s'est épanchée l'âme mélancolique de Richard Cantinelli ; alors, oubliant mon ennui, je goûte la finesse de ces vers :

Un soir veiné de mauve et d'orangé fané
Se meurt dans le miroir profond de nos [pranelles.

Et je cherche les prunelles de l'Aimée... Hélas !...

Jeudi, 7.

La pluie tombe ; que faire ??? le golfe m'attire, mais la boue, grand Dieu, mais la boue ? Je demande le *Gil Blas* au propriétaire d'un kiosque ; il me répond qu'il n'y en a plus. Bon ! j'ai toutes les veines. Je m'adresse à un libraire : « Il n'y en a plus, » m'est-il répété. C'est une entente alors ? Pour calmer ma surexcitation, légitime certainement, je me résous à aller siroter un apéritif au café Solferino. Là, j'apprends, non pas la défaite des Autrichiens, mais... une victoire des Boers. A mes côtés, un milord aussi long qu'une asperge et une milady de la forme d'un potiron dégustent un whisky .. La nuit arrive, la neige l'accompagne, et les rêves bêtes engourdis comme moi ne se donnent même pas la peine d'éclairer les rares passants. Oh ! ce n'est pas la brune charmeuse aux regards infinis dont parle Richard Cantinelli ; ce n'est pas la nuit aux mains d'ombre, nids de caresses ineffables, et qui monte comme un lys noir au fond du ciel bleuri ! Non. C'est une nuit de Bretagne, rude et larmoyante, triste, tel un sanglot...

Vendredi, 8.

Comment passer ma journée ? ou temps abominable s'oppose aux flaneries, et tout en plaignant ma solitude, je songe à l'héroïne de Catulle Mendès qui, la-se des plaisirs de Paris, part pour le pays des ivresses voluptueuses, des éternelles amours et des fidélités inviolées. Quel est ce bienheureux coin de terre ? Ce n'est sûrement pas ici que je rencontrerai...

Samedi, 9.

Je visite la grotte où Napoléon, enfant, aliait rêver. Des oliviers l'ombragent ; à droite, la crête sévère des mor tagnes ; à gauche, l'escadre qui évolue ; quelques oiseaux gazouillent timi lement ; et devant ces rochers que l'Empereur a connus, je reste muet, comme cloué au sol par une force invisible..... Et la Maison, cette Maison qui a excité la verve bouffonne d'Emile Bergerat ? Je m'adresse à une bonne femme qui me la montre. Le concierge se met à ma disposition avec une grâce touchante. D'une main fiévreuse je feuillette le registre sur lequel sont couchés tant de noms illustres ; je vois la signature de Jean Lorrain ; l'écriture est irrégulière, pointue, genre allemand. Mais il faut se dépêcher ; malgré le soleil qui a secoué son apathie, malgré ses rayons incandescents qui chauffent ma frimousse gelée, malgré ton golfe immense, ô Ajaccio, je pars sans regrets, sans larmes amères, ayant connu durant trois longs jours la souffrance de l'exilé qui pleure la patrie perdue...

FLEUR DE BITUME.

Congé aux Instituteurs

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, vient d'arrêter que, durant la présente année scolaire, un congé supplémentaire d'une à deux semaines au maximum pourra être accordé aux instituteurs et institutrices qui auront fait un cours d'adultes ou des conférences populaires ou contribué activement au fonctionnement des œuvres complémentaires à l'école.

Ce congé supplémentaire précédera immédiatement les grandes vacances ou s'ajoutera par fractions aux divers congés attribués pendant le cours de l'année scolaire. Il sera accordé par le préfet, en conseil départemental, sur la proposition de l'inspecteur d'Académie.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Vidal de Saint-Urbain au projet de loi relatif au Contrat d'association.
Cet amendement est ainsi conçu :
« Les délits prévus par la présente loi sont déférés à la cour d'assises.
» Dans les cas prévus par le § 1er de l'art. 6, et par le § 1er du l'art 12, la cour d'assises sera seule compétente pour prononcer la dissolution de l'association. Le jury sera interrogé sur la question de savoir si l'association est illicite, et en cas de réponse affirmative, la cour pourra prononcer la dissolution.
» L'inculpé, s'il est domicilié, ne pourra pas être arrêté préventivement. »

Nombre de votants	524
Majorité absolue	263
Pour l'adoption	191
Contre	333

La Chambre n'a pas adopté.
Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.
Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

UNIVERSALITÉ

M. L.-N. Mattei

Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Conseiller général de la Corse
Industriel, Agriculteur, Commerçant

Nous empruntons au *Livre d'Or de 1900* la biographie suivante de notre grand industriel bastiais, M. L. N. Mattei.

Sous ce titre d'*Universalité* on me permettra de classer un homme public et privé qui, par la pluralité des cordes qu'il a su mettre à son arc, ne se range nulle part et se trouve partout.

M. L.-N. Mattei est une de ces natures tenaces qui jouissent du précieux privilège d'être universelles, embrassant simultanément plusieurs branches, dans les arts, les sciences, l'industrie et le commerce, et trouvent le moyen d'y réussir sans qu'on puisse expliquer la chose autrement que par le résultat d'une volonté ferme, alliée à un esprit souple.

Né à Ersa, d'une modeste famille, il se trouve à 51 ans l'un des hommes les plus en vue et les mieux estimés de cette grande île corse qui, chaque année, se révèle plus riche.

Libéré du service militaire, M. Mattei a pris la direction de la maison paternelle et se mit sans autre secours que son énergie à fonder la « Grande Distillerie bastiaise, » aujourd'hui si réputée. Fort de la richesse du sol, devant une belle végétation, en face l'abondance des produits naturels, il comprit qu'en respectant la nature, il n'avait qu'à espérer d'un public, d'une humanité qui ne demande que pouvoir donner à l'estomac quelque satisfaction sans exploiter l'empoisonnement.

Aussi, ses vermouths conquirent-ils une vogue rapide, principalement à l'étranger et dans les deux Amériques, où on ne sait lequel préférer, du vermouth Mattei ou de ce quinquina qu'il fait avec le vin généreux du cap Corse.

Des cédrats, si beaux et abondants dans l'île, il en tire la *Cédratine*, exquise liqueur d'un parfum délicat.

La distillation des marcs de raisin de sa vigne de Pineto lui donne des eaux-de-vie corses très goûteuses.

Etre distillateur, propriétaire de vignobles et vivre heureux, n'était pas assez pour M. Mattei, son activité avait besoin d'être employée, il fallut qu'il lui abondonna l'agriculture et le defrichement.

En outre de ses importantes plantations dans la partie orientale de l'île, il a défriché près de 300 hectares de terrain de cette ingrate plaine de Biguglia, réceptacle de miasmes et foyer de malaria, transformée aujourd'hui en terrain fertile et habitable, par la plantation de centaines de peupliers.

Tout réussit à l'intelligent agriculteur. Il cultive du tabac et en fait d'excellents cigares qui, sous le nom de *Cigares Mattei*, charment les loisirs des touristes et des populations de la côte sans compter qu'au continent chacun les recherche et les apprécie.

Mais son triomphe est, paraît-il, la fabrication et la vente des cédrats confits, si bien que, pour répondre à la demande, il a dû créer une usine spéciale à Nice.

Ce que j'avais appris de mon Espagnol me donnait la fièvre. J'étais sûre qu'il était là, prêt à me jeter une nouvelle lettre. Aussi n'ai-je rien brûlé : j'ai lu. Voici donc la première lettre d'amour que j'ai reçue, madame (la ruisonnesse : chacune la nôtre.

« Louise, je ne vous aime pas à cause de votre sublime beauté ; je ne vous aime pas à cause de votre esprit si étendu, de la noblesse de vos sentiments, de la grâce infinie que vous donnez à toutes choses, ni à cause de votre fierté, de votre royal dédain pour ce qui n'est pas de votre sphère, et qui chez vous n'exclut point la bonté, car vous avez fait fléchir toutes ces grandeurs altières pour un pauvre exilé ; parce que, par un geste, par un regard, vous avez consolé un homme d'être si fort au dessous de vous, qu'il n'avait droit qu'à votre pitié, mais à une pitié généreuse.

(*A suivre*).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE pour Ch. FAY

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XV

LOUISE DE CHAULIEU
A MADAME DE L'ESTORADE

Griffith dormait comme une vieille fille. En m'entendant, le Maure a dégringolé avec la vitesse d'une ombre. Il a dû mourir de peur aussi bien que moi, car je ne l'ai pas entendu s'en aller, il est resté sans doute au pied de l'orme. Après un bon quart d'heure, pendant lequel je me noyais dans le bleu du ciel et nageais dans l'océan de la curiosité, j'ai fermé ma fenêtre et je me suis mise au lit pour dérouler le fin papier avec la sollicitude de ceux qui travaillent à Naples les volumes antiques. Mes doigts touchaient du feu. Quel horrible pouvoir cet homme exerce sur moi ! me dis-je. Aussitôt j'ai présenté le papier à la lumière pour le brûler sans le lire... une pensée a retenu ma main. Que m'a-t-il écrit-il pour m'écrire en secret ? Eh bien, ma chère j'ai brûlé la lettre en songeant que, si toutes les filles de la terre l'eussent dévorée, moi, Armande Louise-Marie de Chaulieu, je devais ne la point lire

Le lendemain, aux Italiens, il était à son poste ; mais, tout premier ministre constitutionnel qu'il a été, e ne crois pas que mes attitudes lui aient révélé la moindre agitation de mon âme ; je suis demeurée absolument comme si je n'avais rien vu ni reçu la veille. J'étais contente de moi, mais il était bien triste. Pauvre homme ! il est si naturel en Espagne que l'amour entre par la fenêtre ! Il est venu pendant l'entr'acte se promener dans les corridors.

Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne me l'a dit en m'apprenant de lui une action qui est sublime. Etant duc de Soria, il devait épouser une des plus riches héritières de l'Espagne, la jeune princesse Marie Héródia, dont la fortune eût adouci pour lui les malheurs de l'exil ; mais il paraît que, trompant les vœux de leurs pères qui les avaient fiancés dès leur enfance, Marie aimait le cadet de Soria, et mon Felipe a renoncé à la princesse Marie en se laissant dépouiller par le roi d'Espagne.

— Il a dû faire cette grande chose très simplement, si-je dit au jeune homme.

— Vous le connaissez donc ? m'a-t-il répondu naïvement.

Ma mère a souri.

— Que va-t il devenir ? car il est condamné à mort, ai-je dit.

— S'il est mort en Espagne, il a le droit de vivre en Sardaigne.

— Ah ! il y a aussi des tombes en Espagne ? dis-je pour avoir l'air de prendre cela en plaisanterie.

— Il y a de tout en Espagne, même des Espagnols du vieux temps, m'a répondu ma mère.

— Le roi de Sardaigne a, non sans peine, accordé au baron de Macumer un passeport, a repris le jeune diplomate : mais enfin il est devenu sujet sarde, il possède des fiefs magnifiques en Sardaigne, avec droit de haute et basse justice. Il a un palais à Sassari. Si Ferdinand VII mourait, Macumer entrerait vraisemblablement dans la diplomatie, et la cour de Turin en ferait un ambassadeur. Quoique jeune, il...

— Ah ! il est jeune !

— Oui, mademoiselle, quoique jeune il est un des hommes les plus distingués de l'Espagne.

Je longeais la salle en écoutant le secrétaire, et semblais lui prêter une médiocre attention ; mais, entre nous, j'étais au désespoir d'avoir brûlé la lettre. Comment s'exprime un pareil homme quand il aime ? et il m'aime. Etre aimée, adorée en secret, avoir dans cette salle où s'assemblent toutes les supériorités de Paris un homme à soi, sans que personne le sache ! Oh ! Renée, j'ai compris alors la vie parisienne, et ses bals et ses fêtes. Tout a pris sa couleur véritable à mes yeux. On a besoin des autres quand on aime, ne fût-ce que pour les sacrifier à celui qu'on aime. J'ai senti dans mon être un être heureux. Toutes mes vanités, mon amour propre, mon orgueil, étaient caressés. Dieu sait quel regard j'ai été sur le monde !

Ah ! petite commère ! m'a dit à l'oreille la duchesse en souriant. Oui ma très rusée mère a deviné quelque secrète joie dans mon attitude, et j'ai baissé pavillon devant cette savante femme. Ces trois mots m'ont plus appris la science du monde que je n'en avais surpris depuis un an, car nous sommes en mars. Hélas ! nous n'avons plus d'Italiens dans un mois. Que devenir sans cette adorable musique, quand on a le cœur plein d'amour ?

Ma chère, au retour, avec une résolution digne d'une Chaulieu j'ai ouvert ma fenêtre pour admirer une averse. Oh ! si les hommes connaissaient la puissance de séduction qu'exercent sur nous les actions héroïques, ils seraient bien grands ; les plus lâches deviendraient des héros. Ce

industrie prospère dont il a doté la contrée, et qui prend du jour au jour une extension considérable. Aux Pays-Bas, en Danemark, on se bâte les doigts de la délicieuse écorce dont l'arôme semble concentrer tous les parfums de ce pays privilégié.

Ce n'est pas tout. En 1867, M. Mattei créait à Toga, près Bastia, une usine de teinturerie de coton, aujourd'hui des plus prospères, et fournissant à discrétion ces légers tissus dont les fraîches couleurs encadrent si bien la jeune mate des filles de Corse.

Autre industrie, autre branche d'activité. On sait qu'en Corse les forêts de chênes-liège ne le cèdent en rien à celles si renommées de Syrie et d'Algérie.

M. Mattei s'occupe, sur une vaste échelle, de la récolte et de l'exportation des lièges et, dans ce but, a passé, pour les principales forêts, d'importantes adjudications.

Ce n'est pas tout encore.

Tout ce qui peut produire, tout ce qui peut offrir un aliment à l'activité humaine et une source de bien être pour le pays, a été étudié, abordé, mis en œuvre par M. Mattei, qui justifie ainsi ce titre d'homme universel que je lui décernais au début de cette notice.

Ses carrières d'Ersa lui fournissent des marbres teintés, très cotés dans le bâtiment, tandis que d'importantes quantités de minerais divers sont extraits de sa mine de Lozari-Belgodère.

Ces industries diverses, non seulement emploient plus de 600 ouvriers, mais ont absolument transformé l'état économique de la Corse en la dotant d'un important mouvement commercial.

Distillateur, agriculteur, manufacturier, confiseur, M. Mattei est tout cela, et trouve encore le temps d'être un homme utile au point de vue politique. Sincère et ferme républicain, on l'a trouvé toujours sur la brèche, défendant avec une ardente conviction les principes démocratiques, ne ménageant pas ses bons conseils et son appui lorsqu'il s'agit de ses concitoyens.

Depuis 18 ans, en effet, il est conseiller municipal de Bastia, et fut élu en tête de la liste républicaine.

Les républicains de Rogliano depuis des années l'envoyent avec une forte majorité au conseil général où il a l'honneur d'être aujourd'hui président de la Commission départementale.

De hautes récompenses ont signalé le résultat de ses efforts aux expositions universelles de Nice 1884 Anvers 1885, Liverpool 1886, Bastia 1887, Paris 1889, au Concours régional de 1892 et enfin à la grande universelle de 1900.

En 1889, lors de son voyage à la grande île, le regretté président Carnot tint à remettre lui même la croix de chevalier du Mérite agricole au vaillant industriel : en 1894, officier du même ordre, il a progressé depuis.

M. Mattei qui a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1895, vient d'être promu commandeur du Mérite agricole le 17 octobre dernier, après avoir obtenu du Gouvernement le grand prix de l'Exposition Universelle de 1900.

Paris a voulu aussi souligner un tel mérite, il a accordé au grand industriel une médaille d'or.

Je termine en félicitant M. Mattei et qu'on me permette d'ajouter que la Corse lui réserve une de ses plus belles pages dans l'émancipation de son commerce et de son industrie.

G D'OUSSOUVILLE.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

15 Février 1757. — Naissance à Ajaccio du général sénateur Fiorella.

Bulletin financier

De samedi 11 février 1901.

Les bonnes dispositions du marché observées ces derniers jours se sont encore accentuées aujourd'hui et la plupart des valeurs finissent en hausse sensible. Le 3 0/0 progresse à 101 37, le 3 0/0 reste à 101 90. L'Extérieur reste à 74 70.

Nos Sociétés de crédit sont fermes. Crédit Lyonnais à 1 111, Comptoir National d'Escompte 570, Société Générale 615, Crédit Foncier 666.

Les valeurs industrielles sont bien tenues. Le Boléro de Suez vaut environ 4,785 ; les actions Suez et Electrique de la Rive Gauche de Paris sont à 410 et les Obligations à 395. On cote de 5 en 5 francs en actions de la Compagnie du Nord et de la Nouvelle d'Encadrement.

Les actions de la Société Générale pour l'Exploitation des Brevets Lacombe de Lyon sont recherchées en hausse de Lyon à 8 francs.

Le souscription du Gouvernement Hongrois est d'autant plus significative que la Société belge-Hongroise de Chemins peut compter sur le remboursement ou au moins sur le service d'intérêts par des fournitures de chevaux, dont la livraison est d'ailleurs déjà commencée.

La Banque de Charbonnages de Mikhaïlowka vient d'être créée au capital de 4 millions de francs.

Chemins Français fermes.

«Cyrano» à Bastia

C'est une véritable bonne fortune pour nous que d'annoncer à nos lecteurs une prochaine représentation sur notre théâtre municipal de *Cyrano de Bergerac*. Bien qu'il n'ait jamais été représenté en Corse, le célèbre chef d'œuvre de Rostand n'est pas un inconnu, car tous nous avons lu ce merveilleux poème épique.

Le succès de *Cyrano* est unique dans les annales du théâtre ; il a été consacré par plus de 600 représentations à Paris et par l'accueil triomphal que la France et l'Europe entière ont fait à la vaillante troupe de M. Moncharmont qui a obtenu de l'auteur le privilège de faire applaudir *Cyrano*.

Pour demeurer à la hauteur de sa tâche M. Mo charmont a réuni une troupe de trente artistes d'élite. Le rôle écrasant de Cyrano est confié à M. Teste ; nul mieux que le sympathique pensionnaire de l'Odéon ne réunissait les qualités de force et de talent pour interpréter ce personnage.

La troupe voyage avec un matériel de 200 costumes entièrement nouveaux. Les armes, les cartonnages, les décors sont identiques à ceux de la Porte Saint-Martin. Jamais pareille entreprise n'a été tentée dans d'aussi luxueuses conditions.

L'ouvrage composé de cinq actes sera joué sans en supprimer un mot ni un rôle.

Nous ferons connaître ultérieurement la date de cet événement artistique.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Mérite Agricole

Ont été nommés chevaliers de l'Ordre du Mérite agricole :

MM.

Lingénieur Vincent, propriétaire, à Bastia : amélioration de vignobles, laureat de l'Exposition universelle de 1900, 20 ans de pratique.

Borelli Antoine-Martin, agriculteur, à Albitreccia : améliorations foncières et culturales, 30 ans de pratique agricole.

Colombani Antoine François, dit Paccione, propriétaire, à Pietra-Moneta, hameau de Palasca ; dessèchement de marais, 40 ans de pratique agricole.

Fabrizi Charles, agriculteur, Occhiatana.

Filippi Philippe Marie, agriculteur, à Brando, reconstitution de vignobles, 20 ans de pratique agricole.

Giorgi François-Xavier, agriculteur, à Serra di Ferro : création de prairies, travaux d'assainissement, mise en valeur de terrains marécageux, 30 ans de pratique agricole.

Gueffucci Jean-Baptiste, propriétaire, à Corte, importants travaux de drainage et d'assainissement : introduction dans la région de l'emploi des instruments agricoles perfectionnés et des engrais chimiques.

Lantieri Antoine-Simon, propriétaire et négociant, à Centuri : services rendus à l'agriculture dans sa région, 30 ans de pratique agricole.

Mancini Marc-Thomas, propriétaire, à Occhiatana, améliorations culturales, 30 ans de pratique agricole.

L'abbé Mancini Nicolas, propriétaire-viticulteur à Mezzavia : a rendu d'importants services à l'agriculture de l'île, 20 ans de pratique.

Mariani Antoine, agriculteur à Frasseto : a introduit dans sa région les meilleures semences et espèces d'arbres fruitiers, 60 ans de pratique agricole.

Mattei François, gérant de propriétés à Bastia, a puissamment contribué au développement d'un domaine de 500 hectares dont les produits ont été primés à différentes expositions, 18 ans de pratique agricole.

Orsatti Antoine-Padoue, agriculteur, juge de paix à Sainte-Lucie de Tallano : amélioration de vignobles, services rendus à l'agriculture de l'île, plus de 40 ans de pratique agricole.

Peretti Jean-Dominique, conseiller de préfecture de la Corse, services rendus à l'agriculture de l'île, 16 ans de services.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

BASTIANU e CECCA

(Salze)

Bastianu (incredulu)

Ti l'ha prupriu detta ?

Cecca (mettendusi e mane all'fiancu)

Ch'eo un bega altru lumme ! Ma fammu sa prova.

Bastianu (interdettu)

È inutile... Un bâglin esponemi au ridicule...

Cecca

Se li dicu che scià un teno, che scià un n'ha mai tenutu à mità povara padrona !

Bastianu (cirumvenu)

Oh, questu pò !

Cecca

Guor sì, scià a sagrifica a un'ombra d'onore... E, in fin di conti, quale serà più ridiculu ? L'amante abandunatu chi pienghie e si dispera ? o quellu chi rende disprezzu per disprezzu, cunsulendusi c'un altru amore ?

Bastianu (mezzu dorsu)

Ma duve aghiu a truvà una giovana chi cunsenti a sa cummedia ? perchè capisci vè ch'ir un n'intendu ingannallà...

Cecca

Qual è chi parla d'ingannu ? Un n'è manco necessariu che sta giovana esisti...

Bastianu (surpresu)

Per esempiu !

Cecca

Basta chi ci credi a Signora Mariuccia... Ma, per questu, emmu vinognu dall'aiutu d'u seiò Michele e d'a moglie.

Bastianu

Spiegati, e una vôlta almenu ind'a to vita parla schietta e sincera.

Cecca

Eccu : elli fregnentanu in casa d'i miò padroni ; e cusì, bellamente, di sta matrimoniu pènu à cramne una parella c'a Signurina... Sciò un pensi, questa mi dummanderà subitu altri ragiugli, et eo mehercheraghiu u chiodu. Seiò pò immaginassi tandu u colpu di scena ; seramu pienti e suspiri da mòve anca e pedre a cumpassione.

Bastianu

Ma u vabu...

Cecca

U valu enfermerà a nutizia, chi l'averà intesa au *Caffè d'a Ramonazza*, duve eo m'incherga di falla sunà da Gurpinu, una trumbetta chi si feria sente anca ai sordi... Ghià ! è un ômmu pulitico !..

Bastianu (impaziente)

E pòi ?

Cecca

E pòi Signuria compierà l'ôpera... Per dinciina ! Ogna chi facciina tutti qualcosa... E eu'eo li dia un cunsiglia — un si ne offendi. — Sciò un si mostri cusì malinconicu e abbattutu .. E dònne ammanu l'ômmi arditi e un pocu sgaiuffi : è per questu chi corenu tantu duretu ai pantaloni rossi.

Bastianu (docilen)

Ebbè, cunsentu à cummedia... Ma, se un riesce....

Cecca (ridendu)

I frischj seranu per me.... E, se riesce ?

Bastianu

Appronta puru a vôrsa, ch'e' ti l'empiu di cinquini !

(desdulà un cinquina)

Pigliane una, intantu, per capara.

Cecca (imburrendu u cinquina)

L'accetta per amore di Signuria, e anc'un pocu d'a miò padruncciu, chi mi crepa u côre di vedela cusì mischina... Ma fiuminu i discorsi, chi mi pare un'ora mille d'incaminnà l'affaretta.. Signuria vaga dau seiò Michele....

Bastianu

Subitu...

Cecca

Ed eo seraghiu.... un po' dapertutu.

Bastianu (ridendu)

Cumme u diavulu,.... to parente...

Cecca (ridendu)

o u Signore.... A bidecci !

(esce Cecca).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VALLECALLE. — Un brillant mariage a été célébré le 4 du courant dans la commune de Vallecalle. M. Jean-André Valesi, l'un des plus importants propriétaires de Vescovato, agriculteur bien connu, a épousé Mlle Jérômine Limarola, appartenant à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles du Nebbio.

La jeune mariée, toute ravissante de grâce et de simplicité, dans sa robe blanche, a été conduite à l'autel par son père, M. Limarola, maire de Vallecalle.

Les témoins de l'époux étaient : MM. Orlanducci docteur en médecine de la Faculté de Paris, son beau-frère, et Albertini Ange-Baptiste, officier d'administration de 1re classe à Bastia, son cousin.

Ceux de l'épouse : MM Graziani Numa Pompilius, notaire bien connu à Calvi officier d'Académie son oncle germain ; et Mattei Dominique juge suppléant, ancien maire de Borgo son cousin.

Assistaient à ce mariage de nombreux parents des époux appartenant, pour la plupart aux familles les plus anciennes et les plus marquantes des cantons du Nebbio de la Marana et de la Casinca.

Le défilé de la mairie à l'église, par une journée printanière dans ces vallées ensoleillées (Valle-Calle) et toutes parfumées, a été très pittoresque. Tout un essaim de charmantes demoiselles, dont la plupart proches parentes de l'épouse, faisaient partie du cortège.

Après la cérémonie religieuse un succulent repas a été servi aux invités. Madame Limarola la toute gracieuse et jeune femme du maire a fait les honneurs de ses salons avec une aisance parfaite.

Au dessert, au moment où la joie était dans tous les cœurs le notaire Graziani a prononcé une touchante allocution qui a été vivement applaudie par tous les assistants.

Nous adressons aux jeunes mariés nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

∴

AJACCIO. — On lit dans l'*Union Républicaine* :

Depuis quelques jours nos rues étaient devenues impraticables à partir de 11 heures du soir.

On parlait d'un bandit mystérieux qui surgissait la nuit devant les passants attardés et braquant sur eux les canons d'un fusil prêt à partir leur réclamait la bourse ou la vie.

La légende s'en était mêlée et ce mystérieux personnage avait fini par prendre aux yeux du public apeuré, les allures d'un Fra Diavolo plus redoutable encore et plus dangereux que le héros de l'opéra comique d'Audran.

A la vérité, les faits doivent être ramenés à de plus modestes proportions.

Ce malheureux mendiant — car ce n'est qu'un mendiant, imitant le mendiant de Gil Blas, quêtait l'escopette au poing — se contentait le soir d'implorer la pitié des passants et peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir la mauvaise habitude de tendre les cannes de son fusil au lieu de sa casquette.

Ce pauvre truand, natif de Moca Croce, fou ou alcoolique, inconscient à coup sûr, a été arrêté hier matin par l'agent Ricci, sur la place du Diamant, tandis qu'il flanait bêtement au soleil.

Sans autre forme de procès, Ricci l'a appréhendé au collet et déposé délicatement au violon municipal où il a tout avoué et indiqué où se trouvait son attirail de guerre composé de l'escopette traditionnelle, d'une cartouchière et d'une gourde de vin.

Ainsi se termine la légende de Fra-Diavolo de Moca-Croce...

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Anfriani André, adjudant d'infanterie de marine, 33 ans 4 mois 6 jours de services. Pension avec jouissance du 11 septembre 1900, 1.128 francs.

Teaza Félix-Antoine, ouvrier de la marine, 12 ans 8 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 13 novembre 1900, 608 francs.

Mari Henri-Victor, premier maître fourrier, 29 ans 8 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 7 décembre 1900, 1.464 francs.

Natalini Charles-Joseph, quartier maître coq, 31 ans 8 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 7 décembre 1900, 924 francs.

Pietri Bastienne veuve Sebastiani, le mari receveur des postes et télégraphes, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouis. du 9 octobre 1899, 186 francs.

Ucciani Marie-Dominique, veuve Gazzi le mari commis principal des postes et télégraphes, 34 ans 17 jours de services. Pension avec jouis. du 9 mai 1900, 900 francs.

Arrigo Nathalie veuve Vincentelli, le mari capitaine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 15 juin 1900, 1.100 francs.

Bonaccorsi François-Louis, chef de bataillon, 41 ans 4 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 10 septembre 1900, 3.575 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 1 5 méd. ; 3 6 entre midi et soir, + 2. Maxima, + 5 1. Minima, + 0 7

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 764. 5 heures du soir, 764 mm

Vent — 9 h. du matin, S. 1 litre.

3 h. du soir, 11.

Etat du ciel, nébuleux.

Etat de la mer, belle.

Rosées des eaux : matin, + 0 32 soir, +0,35

Pluie mètre, 9 heures du matin 0 mm.

∴

Condoléances

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Mme Collin, née Lorans, mère de M. le Premier Président de la Cour d'appel de Bastia.

Mme Collin est décédée subitement à Péronne, à l'âge de 87 ans.

Nous prions M. le Premier Président et Mme Collin d'agréer l'expression de nos respectueux compliments de condoléance.

∴

Le Temps

Depuis deux jours, la température s'est sensiblement abaissée. Jusqu'à 8 heures du matin, le thermomètre s'est tenu à 2 degrés, puis la neige est survenue, abondante, et a couvert d'une nappe blanche les rues et les places. Le vent n'a pas tardé à la balayer, il n'en est resté trace que sur les collines qui entourent la ville.

∴

Bataille de Confetti

Nos jeunes gens organisent une bataille de confetti qui commencera dimanche, et se continuera le lendemain et le mardi gras, sur la place Saint-Nicolas et sur les boulevards. Là se borneront toutes les folies carnavalesques à Bastia en l'an premier du vingtième siècle.

∴

Abandon d'enfant

On a apporté à l'hospice de Bastia, il y a quelques semaines, un nouveau-né, du sexe féminin, qui avait été déposé à Vallecalle, sur le seuil de la porte d'un habitant du village, et que celui-ci s'est empressé de transporter à Bastia.

Cet enfant aurait été abandonné par une femme de Rutali, Benoîte G. Elle a déclaré qu'un jour, se trouvant à la garde de son troupeau, elle avait été violentée par un individu armé, et qu'elle était restée enceinte de ses œuvres. Craignant la colère de ses parents, elle avait caché à tous sa situation, et après sa délivrance, elle avait fait déposer le nouveau-né, à Vallecalle, en ayant soin de faire frapper à la porte de la maison, pour que l'enfant put être recouvré immédiatement.

Le magistrat instructeur a ouvert une enquête.

∴

Nouvelles maritimes

On lit dans le *Phare du Littoral* :

Nous apprenons que M. le capitaine Mari, qui a commandé pendant plus de vingt ans les paquebots de la Compagnie Fraissinet, notamment le *Bocognano* et la *Ville de Bastia*, faisant le service entre la Corse et le continent, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

M. le capitaine Mari, qui jouit de l'estime et de la sympathie générales, est un homme de haute probité, d'une amabilité et d'une courtoisie remarquables et un capitaine de réelle valeur. Il sera regretté par toute la colonie corse de notre ville et de tous ceux qui l'ont connu au cours de sa longue carrière, comme il doit certainement l'être par la Compagnie Fraissinet qui le tenait pour un de ses meilleurs officiers.

∴

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré à la pharmacie Gentil, boulevard Paoli. L'agent Loccantoni, qui se trouvait de service dans le quartier, est accouru l'un des premiers, et avec l'aide du personnel de la pharmacie et des voisins, tout danger a été conjuré.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner demain :

Samedi. — de 2 à 4 heures à l'Hôtel de Ville, par M. le docteur Nicolai.

De 9 à 11, à l'ancien hospice, par M. le docteur Salicetti.

∴

Contre les douleurs

Pontault-Combault (Seine-et-Marne), le 12 mai 1900. J'emploie votre Baume Victor depuis nombre d'années contre les maux de tête, les maux de reins et les maux de dents. Il me soulage toujours. VENDEN Arthur (Sig. lég.)

A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

∴

Au port

La yacht à vapeur anglais *Gretta*, capitaine John Pherson, propriétaire, Sir William Agnew Bent, est parti dans l'après-midi allant à la mer.

∴

Objet trouvé

Il a été déposé au bureau de police par le nommé Davico Alexandre une pèlerine de dame trouvée dans la soirée sur le boulevard Paoli.

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Changement d'adresse

Mme Georgo, doutoste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er du 9 de chaque mois.

Hommage

AU

QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
« Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
« Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
« Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
« En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit aussitôt : QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs [le soleil!

ÉTAT CIVIL

MAIRIE. — Mars.

NAISSANCES.

Mancuti Anne-Marie Françoise. — Vertus Marie Angélique.

DÉCÈS.

Peretti Marie Félicité, veuve, 80 ans, de Vallecalle.

Guidi Marie, 7 ans, de Bastia.

Ferri Napoléon-Toussaint, veuf, 80 ans, de San Martino de Fontanelle (Italie).

Raffini Marie-Hélène, veuve, 87 ans, de Tarrano.

Dominici Laurent, veuf, 82 ans, d'Italie.

L'Etude

de M. Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n 20, vestibule de l'ancienne poste.

BOURSE DE PARIS

	13 février	14 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.35 —	102.35
— 3 p. 0/0 amorti.	100 52 —	100.45
— 4 p. 0/0.	102.80 —	102 90

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

La mort subite du président du conseil avait couru aujourd'hui à la Bourse, au moment de la fermeture.

Ce bruit était entièrement inexact.

L'état de M. Waldeck-Rousseau s'améliore de jour en jour, mais il exige toujours des soins ; aussi est-il probable que le président du conseil gardera la chambre pendant toute la semaine.

EN ITALIE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Comme il fallait s'y attendre, la crise ministérielle continue.

M. Zanardelli a eu, dans l'après-midi, un long entretien avec le roi, auquel il a fait part des grandes difficultés qu'il rencontre pour la formation du Cabinet.

Le roi a prié M. Zanardelli de continuer ses démarches.

EN ANGLETERRE

Ouverture du Parlement

L'ouverture du Parlement a eu lieu aujourd'hui, en grand apparat.

Le Roi en personne a ouvert la séance.

La cérémonie a été fort imposante et nouvelle pour beaucoup de gens, car, depuis 1886, le Parlement avait été ouvert par des délégués nommés par la Reine, qui redoutait la fatigue des cérémonies.

Le roi s'est rendu au Parlement dans la grande voiture de gala qui n'avait pas servi depuis 1861, et qui mesure 30 pieds de longueur.

Cette voiture était traînée par huit chevaux hanoveriens couleur crème et suivie de six autres voitures, emmenant le personnel de la maison royale, qui étaient traînées chacune par six chevaux richement caparaçonnés et conduits par des laquais galonnés d'or.

Outre l'escorte de horse-guards, la voiture royale était entourée de yeomen de la garde en brillants uniformes écarlate et or.

Le cortège royal est entré par le portail de la porte Victoria, dont l'escalier de marbre noir était tendu de rouge.

Au moment où le Roi et la Reine ont mis pied à terre, une salve de 21 coups de canon a été tirée dans le parc de Saint-James, les gardes de police-yard ont rendu les honneurs et la musique des gardes a joué l'hymne national.

Le roi s'est retiré dans le vestibule pour revêtir un manteau de velours rouge cramoisi, doublé d'hermine et bordé de galon d'or, et se coiffer d'un chaperon de velours et d'hermine.

Le cortège s'est rendu ensuite à la Chambre des lords dans l'ordre suivant :

« Les hérauts et les poursuivants d'armes, les grands officiers de l'Etat, le duc-maréchal maître des cérémonies, le lord chancelier, l'huissier de la verge noire du Parlement, le lord président du conseil, le lord du sceau privé, le lord intendant, le lord chambellan, les officiers de la maison royale, le contrôleur et le trésorier du roi, le proposé à la bourse privée, les écuyers, les pages, les huissiers, l'huissier à la baguette d'or et d'autres fonctionnaires.

Devant le roi trois pairs du Royaume portant les emblèmes de la royauté, à savoir : la couronne, l'épée d'Etat et le chaperon de maintenance.

L'entrée des souverains à la Chambre des lords a provoqué un enthousiasme indescriptible.

Les lords étaient revêtus d'écarlate et d'hermine.

Les dames qui occupaient les galeries étaient vêtues comme pour les réceptions de gala de la cour ; les dames du corps diplomatique et d'autres dames de haut rang assistaient à cette cérémonie.

Le roi a prononcé un long discours.

Après avoir fait un pompeux éloge de la reine Victoria, sa mère, il a parlé de la guerre sud-africaine.

Il a déclaré que la guerre n'était pas encore complètement terminée, mais que toutes les mesures venaient d'être prises pour avoir bientôt raison des rebelles.

Le roi a prononcé un long discours.

Après avoir fait un pompeux éloge de la reine Victoria, sa mère, il a parlé de la guerre sud-africaine.

Il a déclaré que la guerre n'était pas encore complètement terminée, mais que toutes les mesures venaient d'être prises pour avoir bientôt raison des rebelles.

Le roi a ajouté que le Parlement sera obligé de voter de nouveaux subsides pour subvenir aux frais de la guerre sud africaine et pour augmenter le nombre des listes civiles.

EN ESPAGNE

L'AGITATION ANTI-CLÉRICALE

Les manifestations contre les jésuites continuent ; la situation même s'aggrave.

L'état de siège a été proclamé aujourd hui à Madrid ; tous les pouvoirs se trouvent ainsi réunis entre les mains de l'autorité militaire.

On dit que le général Weyler, capitaine général de Madrid, était opposé à la proclamation de l'état de siège.

Plus d'une centaine d'arrestations ont été opérées la nuit dernière.

Les points stratégiques sont occupés militairement.

∴

A Valence, le séminaire et plusieurs couvents de jésuites ont été lapidés.

La gendarmerie a dû charger les manifestants qui, en nombre considérable, parcouraient les rues de la ville en criant : « Vive la liberté ! A bas les jésuites ! »

De l'intérieur d'un couvent est parti un coup de fusil, suivi de plusieurs détonations.

L'excitation des manifestants augmenta, lorsqu'ils s'aperçurent qu'on des leurs avait été tué, et que plusieurs étaient blessés.

∴

A cause de l'état de siège qui a été proclamé dans les principales villes, les nouvelles de l'Espagne, parvenues aujourd'hui à Paris, sont peu nombreuses.

LE MARIAGE de la princesse des Asturies

Le mariage de la princesse des Asturies avec le comte de Caserte a été célébré aujourd'hui, à Madrid, avec un grand déploiement de forces militaires.

A l'occasion de ce mariage, toutes les places de guerre et maritimes de l'Espagne ont tiré une triple salve, et l'ordinaire des troupes a été amélioré.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Marche des Boers sur Pretoria

Un commando boer s'est avancé jusqu'à 15 milles seulement de Pretoria et a cherché à entrer en rapport avec les Boers, qui sont prisonniers dans la ville ainsi qu'avec quelques habitants.

Une surveillance très rigoureuse a été exercée par les Anglais et toutes les tentatives des Boers ont avorté jusqu'à ce jour.

Mouvement contre Botha

Sept colonnes anglaises ont pris part au mouvement combiné, dans la direction de l'Est, contre les troupes du général Botha.

Le général French a le haut commandement de cette importante opération, qui devrait être décisive dans l'esprit des Anglais.

Toutes les routes allant vers le Sud sont gardées fortement.

Les Anglais se croient sûrs du succès. Botha s'en tirera-t-il ?

Patrouille anglaise attaquée

Un détachement de 60 Boers a attaqué une patrouille de police montée, près du camp de Mulder ; quelques prisonniers ont été faits, des armes et des chevaux sont restés au pouvoir des Boers.

Marche de De Wet sur Philipstown

Un commando boer, sous les ordres du général Christian De Wet, a traversé hier le fleuve Orange se dirigeant sur Philistown.

Vers Lydenburg

Les Boers s'étaient avancés jusqu'à proximité de Lydenburg et avaient attaqué les postes. Ils ont été repoussés avec des pertes relativement sérieuses.

Capture d'un convoi anglais

Un commando boer a capturé, à 30 kilomètres au sud de Willowmoore, un convoi, qui était escorté par une quarantaine d'hommes de la Yeomanry.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 40.

M. Teisserenc, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

A l'ouverture de la séance le Sénat prononce la validation de l'élection de M. Costes, comme sénateur du Lot, et celle de M. Raguet, comme sénateur de la Somme.

Projets de loi d'intérêt local

Le Sénat vote ensuite différents projets de loi d'intérêt local.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Loi de finances

Le Sénat continue ensuite l'examen de la Loi de finances.

Les chapitres 59 et suivants sont votés successivement.

L'ensemble de la Loi de finances est adopté.

LE VOTE

Par 200 voix contre 1, le Sénat adopte enfin l'ensemble du budget.

La prochaine séance est fixée au jeudi 21 février.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rojon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les conseils de Prud'hommes

Suite de la 1re délibération sur : 1° la proposition de loi de M. Charles Dutreix, tendant à modifier la législation des conseils de prud'hommes ; 2° la proposition de loi de MM. de Beauregard et Lannes de Montebello sur la réforme des conseils de prud'hommes.

La discussion reprend sur l'article 23.

Après une longue discussion les articles 23 et suivants sont adoptés, avec de légères modifications.

L'ensemble du projet de loi est voté à l'unanimité.

LE BUDGET

Le ministre des finances dépose sur le bureau de la Chambre, le Budget de 1901, qui vient d'être voté par le Sénat.

Séance demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Collin, Premier Président de la Cour d'appel de Bastia, et Madame Collin, née Lorans ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Collin

Née MARIE-ANGE LORANS

leur mère et belle-mère, décédée à Péronne le 13 Février 1901, à l'âge de 87 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

AVIS DE MESSE

Demain samedi 16 courant, messe de Requiem à 9 heures, dans la chapelle du Sacré-Cœur (Boulevard de Cardo) pour le repos de l'âme de

Mlle Pauline Pignioni

Les Dames de la Congrégation sont priées d'y assister.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale pour le Visage

CH. FAY

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabra de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, timbré sur chaque morceau.

DOMAINE GIULIANI

Bevinco (Biguglia)

Racinés Rupestris monticola, à 10 francs le mille.

Riparia Gloire Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

SAVON LAIT VIOLETTES Naturelles
de la SOCIÉTÉ SYNDICALE, 15, rue de Rivoli, Paris — Ne vend aucun savon sous les mêmes dénominations

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est suave.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

TUMEUR [illegible] Traité de Tumeurs & Cancers à Dr ALLIOT [illegible]

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtre
Ch. CLÉMENT

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS **CUSENIER**
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
D.O.M. D.O.M.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

BEAUX-ARTS

M. Noseilli a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a été mis tous les perfectionnements de la peinture moderne alant que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc. .

Il s'est également mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus conforme aux prochaines armées. On pourra fréquenter chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui deviennent aujourd'hui une des formes les plus importantes et les plus goûtées de la peinture d'amateurs.

Les cours de dessin et de peinture dirigé par M. Noseilli, rue Docteur Versini, n° 1, et ouvert depuis le 1er octobre.

LES Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,

C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.

M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.

Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.

Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.

1, rue Miot, 1.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est rare.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — Le excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
Dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Pour les fumeurs très fumeurs ce cigare
Ne peut fumer.

28e ANNÉE — SAMEDI 16 FÉVRIER 1901 — N° 41

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

[illegible]
SOLEIL : (Heure officielle)
Lever, 6 h. 54 m. Coucher, 5 h. 01 m.
Lune : Premier quartier, le 16. — Pleine., le 18
[illegible]

15 FÉVRIER

Les Nouvelles Découvertes SUR LES FIÈVRES PALUDÉENNES

LE RAPPORT DU DOCTEUR EMILY

VII

Paris, le 10 février 1901.

Les témoignages s'accumulent pour établir qu'il est des moyens de se garantir des fièvres. Bientôt ces moyens seront mis en œuvre dans tous les pays de paludisme. N'en sera-t-il pas de même en Corse ?

Parmi les autorités déjà si nombreuses que l'on peut invoquer, il en est une dont nul ne contestera l'importance. Il s'agit d'un médecin qui vient d'associer son nom à l'une des entreprises les plus glorieuses du siècle, et qui a dû exercer son art au milieu des circonstances les plus difficiles et en même temps les plus concluantes au point de vue qui nous occupe.

Et ce qui mérite surtout notre attention, c'est que ce médecin est un des nôtres ; c'est un Corse, le docteur Emily, médecin de la mission Marchand. Si le capitaine, devenu bientôt le colonel Marchand, commandeur de la Légion d'honneur, est arrivé à la gloire, une part de cette gloire revient à coup sûr au médecin qui a rendu son expédition possible en maintenant la santé de deux cents hommes voyageant pendant trois années à travers les contrées les plus malsaines du monde entier.

Le rapport du docteur Emily, publié par l'Imprimerie nationale, forme une brochure de 74 pages. Je l'ai lue avec d'autant plus d'intérêt que tout en étant parsemée de faits médicaux qui ne sont pas de ma compétence, elle renferme des détails curieux sur l'un des voyages les plus extraordinaires qui aient jamais été accomplis. Les hommes de science y trouveront des observations à propos de différentes maladies connues ou inconnues. Je ne veux détacher que quelques passages relatifs aux fièvres paludéennes.

« Je suis de ceux, dit le docteur Emily, qui pensent que le problème de la transmission du milieu marais au milieu humain du germe paludique, a cessé d'être une énigme indéchiffrable et qu'il est parfaitement élucidé par les grands travaux de Laveran, de Grassi et Feletti, de Danilewski, et surtout par les dernières et magnifiques recherches de Manson et de son élève Ross. Ce passage se fait en deux façons :

» 1° Par piqûre : les moustiques adultes femelles (les mâles n'ayant pas de suçoirs ne piquent pas) expulsent les filaments germes de l'hématozoaire avec leur salive dans les capillaires de l'homme au moment de la piqûre.

» 2° Par ingestion : les œufs et les larves des moustiques sont ingérés en même temps que l'eau potable et l'hématozoaire passe du tube digestif dans le sang, car il est dans le milieu extérieur un parasite habituel du moustique.

» La prophylaxie du paludisme consisterait donc : 1° à se préserver des piqûres du moustique au moyen de moustiquaires ; 2° à ne boire que de l'eau soigneusement filtrée ou stérilisée (Le Dantec). Si nous avons pu tant bien que mal réaliser le premier de ces procédés durant notre sommeil, il n'en est pas moins vrai qu'il ne s'est pas passé d'e jour, durant notre long voyage, où chacun de nous n'ait été piqué plusieurs fois. Je me rappelle encore avec terreur notre passage dans le marais de Souch et ces soirées de Fachoda, où nous étions obligés de prendre notre repas du soir dans l'obscurité pour conserver en partie la liberté de nos mains. Quant au second, j'ai déjà dit que nous n'avions pas de filtres à la mission, et que nous ne pouvions pas astreindre nos domestiques à nous fournir de l'eau bouillie. Nous avons donc bu, à peu près constamment, durant trois ans, de l'eau infestée de larves et d'œufs de moustiques. Pour combattre cette intoxication de tous les jours, de tous les instants, j'ai employé la quinine. Peu partisan du procédé qui consiste à absorber tous les jours une dose assez faible de cet alcaloïde, j'ai toujours conseillé à mes camarades de prendre 50 à 60 centigrammes de sel quinique toutes les fois que les conditions habituelles de notre vie étaient chargées, que nous avions un travail plus dur à accomplir, un endroit plus malsain à traverser. De même, je soignais tout malaise général par une administration préalable de ce sel à une dose inférieure à 50 centigrammes. »

L'expédition était arrivée à Fachoda et là se trouvait auprès des troupes anglaises, composées surtout d'Egyptiens. Ceux-ci étaient très éprouvés par les fièvres paludéennes. Leur médecin semble ne pas avoir employé la quinine préventivement. Il avait foi surtout dans les moustiquaires, mais il n'en avait pas à sa disposition.

« Alors, dit le docteur Emily, que je n'avais presque pas d'accidents de ce genre à signaler chez mes hommes, mon confrère anglais se plaignait avec moi du nombre considérable de fièvreux qui venaient chaque jour à sa visite. Malgré les évacuations qui, tous les quinze jours, par chaque courrier, prenaient la route de Khartoum et de l'Egypte, de nombreux décès se produisaient chez lui. Imbu des idées de Manson et de Ross, il était persuadé de la mauvaise influence du moustique sur la santé des hommes et réclamait à cor et à cris des moustiquaires pour tout son bataillon.

» Le *Faidherbe* nous avait apporté entre autres choses 50 litres de vin de Banyuls et 50 litres de vin de Madère. Je m'empressai de « gâter » ces bonnes choses, comme disaient mes camarades, en les transformant en vin de quinquina, à l'aide d'alcoolé, restant de ma provision faite à Libreville. Durant la plus grande partie de notre séjour sur les bords du Nil, je pus ainsi fournir à tous les Européens de la mission environ 100 grammes par jour de ce tonique.

» Sans m'illusionner outre mesure sur les vertus de cette préparation, je connais trop par expérience personnelle l'action du quinquina sur les formes chroniques du paludisme pour ne pas attribuer à cette médication une influence heureuse sur l'état de santé de tout le personnel de la mission durant ce rude hivernage. »

Il ne faudrait pas croire, d'après ce dernier mot employé dans le rapport du docteur Emily, que c'est à la saison d'hiver, telle que nous l'entendons, qu'a été due l'immunité. C'est la désignation d'une époque de l'année pendant laquelle la chaleur n'est guère moins forte ni l'insolation moins grande que dans les autres saisons.

« Mais c'est sans doute, reprend le docteur Emily, à la quinine qu'il faut que je rapporte surtout l'endurance remarquable dont mes camarades et moi avons fait preuve durant notre long voyage à travers l'Afrique et surtout durant la période qui s'est écoulée entre notre départ de fort Desaix et l'évacuation de Fachoda, *car le grand ennemi contre lequel nous avions tous les jours à combattre fut incontestablement le paludisme.* »

Le rapport du docteur Emily consacre de la façon la plus éclatante ce principe déjà expérimenté avec un plein succès : on peut se garantir des fièvres paludéennes, soit par des moustiquaires, soit par l'usage préventif de la quinine, l'une et l'autre chose selon les conditions au milieu desquelles on se trouve. A quoi il faut ajouter la prescription très simple de ne boire d'autre eau que celle qui a été au préalable stérilisée, c'est-à-dire, pour parler le langage vulgaire, bouillie.

Le docteur Emily, en participant au grand service qui a été rendu à la France et à la civilisation par l'expédition Marchand, aura en même temps, par voie indirecte, été utile à son pays natal, à la Corse. En effet, l'une des conclusions qui se tirent de son rapport est celle-ci : S'il a été possible aux deux cents hommes de la colonne Marchand de voyager pendant trois ans à travers l'Afrique, dans les régions les plus malsaines du globe et les plus infectées de paludisme, et cela sans en être empêchés par les fièvres paludéennes, malgré les fatigues extraordinaires d'une pareille marche, n'est-il pas possible de passer une, deux ou plusieurs saisons dans la plaine d'Aleria ou dans les autres localités malsaines de la Corse ? La question amène la réponse.

Je ne suis pas médecin, mais je revendiques la part de bon sens et de logique qui est le lot de chacun.

L. LIMPERANI.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de l'article 7, devenu article 8, du projet de loi sur le Contrat d'association ; cet article est ainsi conçu :

» Seront punis d'une amende de 16 à 200 francs et, en cas de récidive, d'une amende double, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

» Seront punis d'une amende de 16 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an, les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après le jugement de dissolution.

» Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute en consentant l'usage d'un local dont ils disposent. »

Nombre de votants . . 530
Majorité absolue . . . 266
Pour l'adoption. . 316
Contre. 214

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo a voté contre.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Istria, inspecteur d'académie de 3e classe à Toulouse, est promu à la 2e classe.

— M. Bartoli, commis des douanes à Bône, est élevé à une classe supérieure sur place.

— M. Papponi, adjudant à l'école nationale d'arts et métiers de Châlons, passe à l'école d'Aix.

— M. Forconi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

M. A. Benedetti

Secrétaire Général de la Lozère

Nous lisons dans le *Moniteur de la Lozère* :

Les opérations du tirage au sort ont eu lieu à Langogne le 23 janvier.

A 2 heures, M. Benedetti, secrétaire général, est arrivé. M. Trompel, conseiller d'arrondissement, et plusieurs autres personnes l'attendaient à la gare. Sa première visite a été pour les écoles publiques. Il est entré dans toutes les classes, distribuant des encouragements aux maîtres et aux élèves. Ces derniers ayant bénéficié d'un peu de rouge, sont arrivés radieux chez leurs parents, louant sans réserves la méthode où ne peut plus pratique suivie par M. le Secrétaire général dans ses « inspections ».

M. Benedetti s'est ensuite rendu à la mairie.

A l'issue de cette séance, les fonctionnaires de Langogne sont venus saluer le représentant du Gouvernement de la République.

1.10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XL

LES PRÉSENTATIONS

Madame de Châteaugiron n'était pas seule dans le salon où son mari venait d'introduire M. de Vaudrey.

Languissamment étendue sur une causeuse et tenant d'une main un flacon de sels qu'elle appliquait fréquemment sous son nez comme si elle eût voulu prévenir un nouvel évanouissement madame de Bonvalot prêtait une oreille indulgente aux propos que lui débitait son fidèle sigisbée.

Langerac, fort décidé à tirer de son égrotignare le meilleur parti possible, s'était entouré le visage d'une cravate nouée en mentonnière, et dont la soie noire faisait valoir la nuance dorée de ses cheveux blonds. Grâce à cette adroite mise en scène, la sensible douairière ne pouvait tirer les yeux sur lui sans se dire, dans l'attendrissement de son cœur : « C'est pour moi qu'il a reçu cette blessure ! » Remis d'ailleurs des émotions assez peu viriles qu'il avait éprouvées quelques instants auparavant, le vicomte faisait le bon compagnon comme Panurge après la tempête, et s'égayait fort agréablement aux dépens de l'émeute et des différents acteurs qui venaient d'y jouer un rôle. La terrible moustache du capitaine Toussaint Gilles, la casquette de loutre du vice-président Laverdun, la déroute du tambour des pompiers, et par-dessus tout l'héroïque perruque du vieux juge de paix, lui fournissaient le texte d'intarissables plaisanteries auxquelles madame de Bonvalot, en dépit de sa dolente attitude, s'associait de temps en temps par un langoureux sourire.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, M. Bohlier, plus vert, plus vivace, plus pétulant que jamais, tenait étroitement bloqué le maire Amoudru. D'une main le jeune vieillard avait saisi l'honnête administrateur par un des boutons de son habit, de manière à lui rendre la fuite impossible ; de l'autre il gesticulait avec feu, en accompagnant cette pantomime véhémente d'une mercuriale dont nous nous contenterons de donner un échantillon.

— Votre conduite, Amoudru, est sans excuse, disait le juge de paix d'une voix basse et courroucée ; en temps de trouble, la place d'un maire est sur la place publique et non dans sa cave.

Mais, monsieur Bobillier, répondait Amoudru d'un air contrit, puisque je vous dis que j'étais allé faire au tour du côté du pré Gibaud pour voir où en sont les travaux de la carrière ; en apercevant les flammes qui s'élevaient plus haut que les tourelles du château, je suis revenu à toutes jambes, mais quand je suis arrivé tout était fini.

— C'est un conte. Vous êtes à la mairie. En sortant de la messe, je vous ai parfaitement aperçu à l'une des fenêtres, et le désordre a commencé presque aussitôt. Vous êtes sans excuse, vous dis-je, et dans mon procès-verbal, je me croirai obligé de signaler hautement votre coupable et pusillanime inertie. Quant au formage de la terre du marquis, n'y pensez plus, ou du moins ne comptez pas sur moi pour vous donner un coup d'épaule.

Tandis que le juge de paix indigné vitupérait ainsi l'administrateur sans énergie qui l'écoutait l'oreille basse, le curé Dommartin, assis près de madame de Châteaugiron, lui débitait une homélie de condoléance.

Averti, au moment où il venait de se mettre à table, du désordre qui regnait devant le château, l'ecclésiastique au prêtable avait achevé son repas ; précaution d'hygiène en cette occasion d'autant plus légitime que la grand'messe, allongée par un sermon d'apparat, avait duré jusqu'à midi, ce sorte qu'à cette heure le digne prêtre était encore à jeun.

Soit qu'à l'instar du prélat du « Lutrin » il éprouvât, en s'asseyant à une table passablement servie, ce saint respect qui rend la mastication plus lente, soit qu'il fît médiocrement tenté de commettre son sacré caractère au milieu d'une populace déchaînée, habituée au calcul enfin, M. Dommartin fit durer son dîner tout juste autant que dura l'émeute ; mais dès que les perturbateurs se furent dispersés dans différentes directions, et que les chants patriotiques ne retentirent plus que dans le lointain il sortit de sa cure comme l'arc-en-ciel se dessine sur les nuées après un orage et se dirigea vers le château, en ruminant dans son cerveau une allocution appropriée à la circonstance.

Après avoir exprimé à la marquise la pénible émotion, la profonde affliction, l'amère mortification que lui causaient les scènes scandaleuses qui venaient d'avoir lieu, le curé s'apostrophant lui-même par une figure oratoire familière aux prédicateurs, se demanda qu'elles pouvaient être les causes d'une si abominable saturnale ; et l'on doit lui rendre cette justice que la réponse suivit de près l'interrogation. Qui avait pu porter une partie des habitants de Châteaugiron à de pareils excès sinon cette philosophie ou plutôt ce philosophisme du dix-huitième siècle qui a perverti la France, sapé par la base les croyances les plus respectables, détruit toute idée de morale et fait pénétrer l'irreligion jusque dans les chaumières ? L'occasion était belle de rejeter à la tête de Rousseau et de Voltaire les pierres lancées par les émeutiers contre les vitres du château, aussi l'éloquent curé n'eut il garde d'y manquer ; mais nous devons avouer qu'il eut soin de garder quelques-uns de ses pavés les plus lourds pour l'Université, ce foyer de corruption, cette école de pestilence, cette pépinière d'athées !

Par politesse madame de Châteaugiron semblait prêter une oreille attentive aux paroles du jeune prêtre, mais en réalité, elle était doublement distraite ; d'abord par la petite Pauline qu'elle tenait sur ses genoux et qu'elle embrassait à chaque instant avec une vivacité toute maternelle, ensuite par l'émotion dont elle ne pouvait se défendre en pensant qu'elle allait voir bientôt M. de Vaudrey, cet oncle qu'elle désirait connaître depuis si longtemps, et dont on lui avait annoncé l'arrivée.

(*A suivre*).

M. le Secrétaire général leur a adressé quelques excellentes paroles pleines d'à propos.

Le Cercle républicain ayant décidé d'offrir un punch d'honneur à M. Benedetti, une réunion générale du Cercle a eu lieu, à cet effet, à 9 heures du soir. M. Benedetti s'y est rendu, accompagné de M. le capitaine de gendarmerie.

M. Tropel, président, leur a souhaité la bienvenue et a salué en eux le Gouvernement républicain et l'Armée nationale qu'ils représentaient.

M. le Secrétaire général a répondu, et dans une belle improvisation, il a tenu pendant plus d'une heure les auditeurs captivés sous le charme de son agréable parole.

Après s'être félicité de se trouver en Londre, pays qui par son aspect et les mœurs de ses habitants, lui rappelle si bien le pittoresque pays de Corse, où il est né, et qu'il affectionne vivement M. Benedetti fait l'éloge de l'admirable ministère qui préside actuellement aux destinées de la France et de la République, sous la direction habile et ferme de M. Waldeck-Rousseau.

Arrivant à la question de l'armée — toute de circonstance un jour de tirage au sort — il a dit en substance :

Un parti récemment formé et qui a la ridicule prétention de détenir le monopole du patriotisme, a formulé contre la République la plus odieuse des calomnies : il n'a pas craint de dire qu'elle n'aimait pas l'armée parce qu'elle en avait peur !

Comment pourrions-nous ne pas aimer l'armée ? N'est-elle pas l'essence même de la Nation ? N'est elle pas formée de ce que nous avons de plus cher au monde, nos enfants et nos frères ? Nous en avons tous été, nous en sommes encore, nous en serons jusqu'à la dernière limite de nos forces ! Accuser la République de ne pas aimer l'armée, c'est accuser une mère de ne pas aimer son enfant, le produit de sa chair et de son sang ? et prétendre que la République en a peur, c'est outrager l'armée, car c'est lui prêter des sentiments contraires à ses traditions et à son indiscutable loyauté.

L'armée demeure la « *Grande Muette* » prête à tous les sacrifices, à tous les héroïsmes pour la défense de la Patrie ; toujours étrangère à nos querelles intestines. Elle ne parle pas parce qu'elle n'a pas le droit de parler ; mais si elle pouvait faire entendre sa voix puissante, ce serait, j'en suis sûr, pour affirmer qu'elle est républicaine, parce qu'elle est Française !

Le discours de M. Benedetti a été couvert d'applaudissements.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III.

BARTIANU (*solu*)

Si'accidente di serba m'ha postu u frascin addosu !.. Era cust tranquillu primma !.. Tranquillu, no, insensibile a tutu, sguasi mortu a stu mondu d'ingami !... E ava tornu a bive, a sôffre, turmintatu da mille dubbii e angosce, un martiriu d'inferno !.. Sera tera sù ch'ella dicat ? O un'alzata d'ingegnu di sa dunnaccia pe sbucerbiammi qualchimarengu ?.. Provemmu sempre ... Cosa ci perdu ?.. Un po' di quiete ?... Nulla in confrontu d'a furtuna chi mi tuccherebbe, se della aviasi ragione ... Si, bôglia tentalla, e segue u cunsiglin di Ceccu, che sopr'a stu capitulu è più forte di me .. Al diavulu e malincunia, chi m'infacchiscenu mima e cörpu !... Femmu anca noi cumme l'altri : curimmu all'assalta c'a pippa in bocca e u vicchiere in manu !.. Bidera Mariuccia s'eo sù un biambù !

(*sona a campanella, e bene un servu*)

Purtatemi a mia pippona, un bicchiere e una vuttiglia di vino, d'u vecchiu, sapete !

(*esce u servu*)

Un mi piegu tantu u vinu... Ma è necessariu ch'eo mi scalli i feri. Credu chi sia l'eccasu ch mi rende cust timidu e floscin.

(*torna u servu cu pippa, u vuttiglia e u vicchiere, poundolli sopr'a tavula*)

Bastiano, suo servu)

Andate !

(*esce u servu*)

Ia me è squasi tutta da rifassi : primma, u ventiu, troppu longu e scuru p'a mia età... Pöi, u caratiare, saturnu, un bonu, e sempre propensu à trintezza... Pertinci Banco ! Bôglia gode d'a vita anch'eo, una cummedia, emoi, una farza fure u personagiu più seriu è Stentarello... Tà ! ch'è qui nell'ariundu un cotiso grisciu a gusdrelli, una specie di cammeciöla ch'è mi fesi per anda all'acqua d'Ovezza, e ch'eo un n'ardia purtà per un n'avè l'aria d'un artiochina... Mottimmancilu subitu.

(*apre l'armeddu, si leva a fiacchina, e si mette u vestoni*)

Banissimu ! e chi un n'è cuntentu cambii. In quantu au cappellu, c'è qui u miò calabrese,

(*si la mette in capu*)

u, posta cusi inchiacciatu sopr'all'arecchia dritta, darà förse nell'occhiu a sa scimmia di Mariuccia.

(*guardandusi au specchiu*)

Un mi riconusceu più manch'eo... E cusì ermati, pertimma in guera !

(*mentre stà per esce, scute sunà*)

Quale serà ? Ceccu förse chi torna ? Ci averia gusstu.

(*entra u servu, e li consette una cherta*)

Bastiano (*dopu ave letta, pianu*)

Michele ! u farmaglia sopra i maccaroni !

(*forte au servu*)

Faiela entrà. . Ma, primmu, portate via buttiglia e bicchiere !

(*esce u servu c'u vuttiglia e u cicchiere*)

Ava chi sò au puntu, mi torna a miò poura... Alò, bigliaccesciu ! mostratiömmu, ch'è tempu !

(*entra Michele cun Pivarina vestita da dimaj.*

La Marine en Corse

Vous verrez qu'on finira par revenir purement et simplement au programme de l'amiral Aube. Sans doute, l'abandon des cuirassés et de la guerre d'escadres sera le morceau le plus dur à avaler ; mais si les mastodontes ont réussi à se maintenir à côté du torpilleur ordinaire, ils seront bien obligés de disparaître devant le torpilleur devenu submersible. Un peu plus tôt, un peu plus tard, la métallurgie et nos ouvrages de routine devront en faire le deuil.

Pour aujourd'hui, il ne s'agit que de la partie du programme de 1886 relative à la Corse. On y était déjà revenu, timidement, dans ces dernières années. On fait aujourd'hui un grand pas de plus.

Le ministre de la marine vient, en effet, de soumettre à la signature du Président de la République un décret érigeant la Corse en sous-arrondissement maritime et y organisant le service de la marine. En même temps, on annonce les travaux de Porto-Vecchio et l'on renforce la défense mobile.

Un bon point au célèbre Qui de-Drot.

(*Echo de Paris*)

INSTANTANÉ

René Sangi

(FLEUR DE BITUME)

Cheveux blonds, yeux bleus toujours rêveurs, un léger sourire sur les lèvres, René Sangi joint à la beauté physique d'exquises qualités qui le rendent très sympathique. Ne compte que des amis dévoués à cause de son affabilité constante et de son dévouement à toute épreuve.

Ancien prix d'honneur au lycée de Bastia, son goût irrésistible pour les lettres l'a poussé à composer des articles d'une forme impeccable, d'une rare finesse de style ; occupera certainement, plus tard, un rang distingué dans cette presse qu'il aime tant : la Fleur de Bastia sera devenue une Fleur de Paris.

Signe particulier : Adore Hugo, la cigarette et le gilet blanc.

E.

Bulletin financier

Paris, le 12 Février 1901.

Le marché est à peu près nul et même tout à fait inanimé par la faiblesse notamment de l'Extérieure. Par contre nos Rentes restent bien tenues : le 3 0/0 à 102.35, le 3 1/2 à 101 fr. L'Extérieure recule à 94.30.

Nos Etablissements de crédit sont calmes. Crédit Lyonnais 1.844, Comptoir National d'Escompte 878, Société Générale 913, Crédit Foncier 870.

En valeurs industrielles, les Obligations Transatlantiques Françaises de Madagascar sont fermes à 470 ; l'action Ferry Nationale est à 495.50 ; la Compagnie Générale de Chaleurs nouvelle est à

On note des demandes suivies en actions Marseille-Libération à 488 fr 50. Ces titres vont être introduits prochainement sur le marché.

Les Obligations de la Société Franco-Belge de la ville et du Port de Marseille, émises à 475 francs par la Banque Fabre, 18 Rue Grignan-Bellevue à Paris, sont gagées d'une part sur les 1.700.000 mètres de terrain dont la Société est propriétaire, et en second lieu sur les revenus de l'art de Santander évalués à 1.350.000 francs.

Chemins Français obligataires.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6.50 10 f. les 100 k.
Rates du Var, 2) à 32 fr. id.
Tomates d'Egypte, 20 à 50 fr. id.
— d'Algérie, 30 à 60 fr. id.
Haricots verts, 100 à 300 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 45 à 100 fr. id.
Poires, 10 à 50 fr. id.
Pommes, 12 à 40 fr. id.
Artichauts du Var, 0.75 à 2 fr. la d.
— d'Algérie, 0.75 à 2.50 id.
— de Corse, 0.75 à 1.25 id.
Oranges d'Algérie, 5 à 25 fr. le 1000
— d'Espagne, 25 à 40 fr. id.
Mandarines d'Algérie, 10 à 40 fr. id.
Citrons de la Corse, 10 à 15 fr. id.
Grives et merles de Corse, 25 à 35 fr. le 100.

Quais de Marseille

Charbon corse, 10.50 à 11 les 100k.
— du Var, 11.50 à 13.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37.50 ; acié, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; acié nouveau, 38.50

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Exiger sur la boîte, l'enveloppe et le pain, le mot *Congo*

Le comte J. A. de Susini

On nous écrit de Montgomery, Ala :

Dans une chambre au rez-de-chaussée située dans un pauvre quartier de New-York, Amérique du Nord, est mort un Corse — un descendant d'une des plus nobles familles de Corse — la famille de Susini.

Cet infortuné Corse, comte Joseph-Antoine de Susini, est mort à New-York, le 21 janvier 1901, loin de sa famille, de ses amis, de sa patrie, cette chère et noble île de Corse.

La fortune, après l'avoir fait devenir un millionnaire, l'a subitement quitté et l'a laissé dans la plus grande misère.

Hélas ! peut-être c'était son destin.

Il avait fait une grande fortune dans la culture du tabac à Cuba, avant que cette île fut devenue américaine. La révolution espagnole et la guerre hispano-américaine l'ont ruiné ; tout ce qu'il avait a été perdu ou confisqué et avec le peu d'argent qu'il lui était resté, il s'est rendu à New-York, où il a vécu misérablement, jusqu'à sa mort.

Ses obsèques qui ont eu lieu le 22 janvier ont été pauvrement conduites. Aucun ami ni compatriote n'a été présent pour lui dire le dernier adieu.

Il avait droit de porter sur sa poitrine, 38 médailles, croix, etc., etc., qui lui ont été données par différentes nations.

Voilà, en peu de mots, la fin d'un membre d'une grande famille Corse — une famille dont le nom honore l'Histoire de l'île.

F.-A. FERRANDINI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 Février 1757. — L'expédition corse de Capraja quitte Macinaggio.

Les Génois prévenus de cette expédition avaient dû à mis cette île en état de défense.

L'idée de la conquête de Capraja venait de Paul Mattei, de Centuri, capitaine au service de la France, qui ayant abordé un jour dans l'île, en avait dressé le plan d'attaque.

L'expédition eut pour chefs Ristori et Achille Murati.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Calendini Rose veuve Mori, le mari préposé des douanes, 33 ans 3 mois de services. Pension avec jouissance du 21 janvier 1900, 420 francs.

Sarti Charles-Victor, quartier maître armurier, 11 ans 6 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 7 novembre 1900, 820 francs.

Poli Marie veuve Orsoni, le mari ouvrier de la marine, décédé des suites d'une blessure reçue en service commandé. Pension avec jouis. du 4 février 1900, 375 fr.

Cipriani Pierre-Jean, premier maître vétéran, 27 ans 18 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1900, 1.163 francs.

Vaschetti Antoine, maître vétéran, 29 ans 5 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 8 octobre 1900, 1.189 fr.

Bonnefond veuve Zerbini, le mari capitaine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 22 août 1900, 1.100 francs.

Gradassi Don Georges, maréchal des logis de gendarmerie, 3 ans 10 mois 21 jours de services. Blessures ou infirmités. Pension avec jouissance du 1er novembre 1900, 800 francs.

Renucci Marie-Louise veuve Colonna, le mari chef d'escadron, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 17 juillet 1900, 1.333 francs.

Vaccination

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de prévenir MM. les Médecins qui ont bien voulu se charger de tenir gratuitement des séances de vaccination, qu'il peut mettre à leur disposition deux cents autres tubes de vaccin qu'il vient de recevoir du ministère de l'intérieur.

Bastia, le 15 février 1901.

Le Maire, A. GAUDIN.

CONSEIL DU JOUR

NETTOYAGE A L'ESSENCE

L'essence à brûler nettoie à merveille les cols graisseux, les traces de graisse et de bougie sur les étoffes. Il suffit de frotter les taches avec une laine jusqu'à ce que l'étoffe sèche : laisser ensuite à l'air pour enlever l'odeur. On lave les gants blancs et de couleur dans l'essence, puis on les met tout humides dans ses mains, et on les essuie avec un linge propre, laine ou coton, jusqu'à ce qu'ils soient secs ; on les laisse ensuite à l'air. Il faut une grande précaution pour ces sortes de nettoyages ; les faire le jour et loin du feu ou d'une lampe, et ne pas approcher ses mains quand elles sont humides, car l'essence s'enflamme à une grande distance. Mais, avec des précautions, ces nettoyages sont très économiques : bijoux, habits d'hommes, rubans, fleurs, cotonnades, dentelles noires, passementeries de jais reprennent l'aspect du neuf.

Le pétrole, lui, fait briller les marbres lavés et essuyés, les bicyclettes, les bois vernis, etc.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 0 midi, ; 3 4 heures du soir, + 3. Maxima, + 3 4. minima, + 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 — m. midi, 765 mm. 5 heures du soir, 765 mm Vent. — 9 h. du matin, calme.

3 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, neige.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30, etr + 0.43 (Différence, à 9 heures du matin séant)

Hauteur de la neige prise au bord de la mer : 152 millimètres.

Thèse de doctorat

M. François Pitti-Ferrandi vient de soutenir sa thèse de doctorat devant la faculté de médecine de Paris avec un réel succès.

Le jeune docteur a eu la patriotique pensée de choisir une question utile pour notre pays et de la plus grande actualité : Le Paludisme en Corse. Ce sujet a été savamment traité et lui a valu la mention très bien.

Nous sommes particulièrement heureux d'adresser à M. François Pitti-Ferrandi nos félicitations les plus sincères et les plus affectueuses.

Bianchina

La ville s'est réveillée sous un manteau d'hermine. Toute la nuit la neige est tombée abondamment, et au matin, sur les trottoirs, la couche blanche avait une hauteur de 8 à 14 centimètres ; sur les toits et sur les places il y en avait près de vingt-cinq centimètres.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie, et nos plus gentilles demoiselles ne se sont guère privées du plaisir de taquiner les passants.

Les boules pleuvaient dans les rues il y en avait pour tout le monde.

Mais la jeunesse est parfois sans pitié, et certains enfants mêlaient des pierres à la neige ; d'autres s'acharnaient impitoyablement sur des malheureux que leur âge ou leurs infirmités empêchaient de se garer.

Les costumes locales autorisent jusqu'à un certain point ces petites batailles, mais il ne faut pas qu'elles dégénèrent en actes répréhensibles et qui pourraient même conduire leurs auteurs devant M. le Juge de paix.

∴

Conférences militaires

La conférence hebdomadaire de la réunion des officiers de réserve et de territoriale du service d'état major de Paris a eu lieu mercredi, à cinq heures et demie, au Cercle militaire, sous la présidence de M. le lieutenant colonel Frocard.

M. le lieutenant Campana, du 11e régiment actif d'artillerie, a parlé, devant un auditoire très nombreux, de l'organisation de l'artillerie.

Dans cette première conférence, qui sera suivie d'une seconde le 20 février, le conférencier a exposé l'évolution technique et tactique de l'artillerie depuis la Révolution jusqu'à nos jours et a montré par quelle série de transformations la matériel de campagne français en était arrivé au calibre de 75 m/m.

Cette causerie a vivement intéressé les officiers présents.

∴

Courrier en retard

Le paquebot de Marseille étant arrivé en retard, les dépêches du continent n'ont pu être distribuées qu'après deux heures.

∴

Artillerie

M. Jacquet, officier d'administration de 2e classe, comptable à la direction d'artillerie de Bastia, a été classé au ministère de la Guerre, 2e bureau de la 3e direction, artillerie et équipages militaires.

— M. Berthomier Louis-Ernest, adjudant au 2e bataillon d'artillerie à pied, stagiaire à la direction de Maubeuge, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe, et classé à la direction de Bastia.

∴

Le corbillard

Nous recevons une longue réclamation sur le service du transport des morts au cimetière, qui laisserait, paraît-il, beaucoup à désirer.

Pour le moment nous ne voulons relever qu'un reproche à l'adresse de l'adjudicataire de ce service. Il paraît qu'à diverses reprises, lorsque le convoi, après être sorti de l'église Saint-Jean, est arrivé sur le cours Sébastiani, le corbillard ne se trouvait pas à sa place et que le cercueil a dû être déposé par terre pendant assez longtemps.

Il nous aura suffi, croyons-nous, de relever cette situation fâcheuse, pour qu'elle ne se renouvelle plus.

∴

L'Avenir du Prolétariat

Situation de la Société au 1er janvier 1901 : Inscriptions 43.885. — Capital réalisé 2.363.942 fr. 89.

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre dimanche prochain à 9 heures du matin à l'Hôtel-de-Ville. Payement des cotisations. Admission de nouveaux membres.

Le Président, P. PAOLI.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner demain :

Dimanche. — de 9 à 10 heures, au bureau de l'octroi du Nouveau Port, par M. le docteur Thiers.

∴

Changement d'adresse

Mme George, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er du 9 de chaque mois.

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

BONHEUR EN COUPON

M. Blot, instituteur à Morbond (Haute-Loir), veut bien nous autoriser à faire connaître sa conviction au sujet d'un médicament connu par son action puissante contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maladies qui affectent les nerfs, l'estomac et les intestins. Sa femme en fut entièrement, par l'emploi des Pilules Pink, une guérison constatée et il nous a fait part à plusieurs reprises de sa satisfaction d'avoir pu partager avec sa femme un bonheur qu'il n'eût osé pas se compter.

« Il m'est très agréable écrit-il, de rendre hommage à l'efficacité des Pilules Pink dont un usage régulier pendant une durée prolongée a produit sur ma santé un effet salutaire. La maison générale dont je souffrais et l'agitation nerveuse qui en était la conséquence ont entièrement disparu sous l'influence bienfaisante des Pilules Pink et des soins hygiéniques que j'ai dû leur accompagner leur emploi.

Ma femme en a éprouvé également un très grand soulagement. L'appétit et le sommeil sont redevenus excellents et elle a retrouvé avec eux la force et la vigueur. Elle rend comme moi hommage à l'efficacité incontestable de ces excellentes Pilules. Enfin mon instituteur adjoint en use également depuis quelque temps à sa satisfaction et continue le traitement avec une confiance bien justifiée par notre exemple. »

Il est impossible d'avoir des preuves plus évidentes de l'act on régénératrice des

Pilules Pink

sont pour enrichir le sang et le fortifier, et pour tonifier les nerfs. Elles seront très efficaces pour rétablir les santés étrangères par les maladies si fréquentes en hiver, telles que bronchites et pneumonies, dont les suites sont si dangereuses.

Ces Pilules sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal : Giablin et Cie, rue Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

OCCASION

Billard à vendre

S'adresser au bureau du journal.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIF A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Le grand vin comme tonique. Etendu d'eau fraîche en été, de préférence, d'eau de seltz, il se prend sans sucre.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agent : M. J. B. SEBALA, rue St-François, 2.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

BOURSE DE PARIS

14 février — 15 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.35 —	102.40
— 3 p. 0/0 amortis.	100.45 —	100.45
3 1/2 0/0	102.90 —	102.90

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Tirages financiers

Lots de Panama

L'obligation 1.291,504 est remboursable à 250.000 francs.

L'obligation 1.607,193 est remboursable à 100,000 francs.

Les obligations 1,018,037 et 1,971,154 sont remboursables à 10.000 francs.

Les obligations 629.164 et 1,902.638 sont remboursables chacune à 5,000 francs.

LOTERIE

des Enfants Tuberculeux

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le deuxième et dernier tirage de la Loterie des Enfants Tuberculeux.

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par le n° 1.481.814 ;

Celui de 100.000 francs par le n° 423.589 ;

Le lot de 50.000 francs a été gagné par le n° 3.454.842 ;

Celui de 20 000 francs par le n° 5.484.306 ;

Celui de 10.000 francs par le n° 1.740.883.

Les numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

3.015.357,	6.780.251,	5.114.861,
4.051.880,	5.151.758,	2.570.966,
5.563.071,	2.952.373,	2.715.778,
4.977.071,	3.483.668,	5.894.261,
2.219.715,		

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Waldeck-Rousseau, toujours indisposé, s'était fait excuser.

La fièvre aphteuse

Le ministre de l'agriculture a annoncé qu'il demanderait aux Chambres des crédits pour créer un service spécial d'études et d'expériences pour combattre la fièvre aphteuse.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Espion Italien

La *Libre Parole* publie une dépêche de Saint-Raphaël du Var portant qu'on a trouvé dans la chambre occupée par un Italien qui avait travaillé à l'a senal de Toulon, une feuille de dessins relatifs aux projets de construction d'un cuirassé.

Ce document porterait la signature du directeur des constructions navales et l'approbation du ministre.

EN ESPAGNE

L'AGITATION ANTI-CLÉRICALE

De nouveaux troubles sont signalés à Alicante et à Grenade. Dans cette dernière ville on a tenté de mettre le feu à un couvent, la police est arrivée à temps ; les principaux meneurs ont été arrêtés.

Les personnes convaincues d'avoir répandu des nouvelles de nature à troubler la tranquilité publique seront déférées devant la cour martiale.

Une censures très sévère est exercée sur les journaux et sur les pièces représentées sur les divers théâtres.

L'attitude des troupes a un peu déconcerté les manifestants qui s'attendaient à trouver de ce côté une certaine irrésolution.

EN ITALIE

Le nouveau ministère

La crise ministérielle en Italie a pris fin.

Le nouveau ministère est définitivement constitué sous la présidence de M. Zanardelli, sans portefeuille, avec M. Giolitti à l'intérieur.

EN ANGLETERRE

Chambre des Communes

A la Chambre des Communes, M. Bannermann demande que l'on en arrive à une transaction avec les Boers, de manière à mettre un terme à une guerre désastreuse pour l'Angleterre.

L'orateur dit qu'il faut faire aux Boers des propositions qui sauvent leur dignité, et en tenant compte de leurs droits.

A la Chambre des Lords

Lord Salisbury, amené à faire une déclaration sur la question sud-africaine, a dit sans hésitation que l'Angleterre tenait maintenant preuve de faiblesse en n'allant pas jusqu'au bout.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Une messagère de la Paix !

Un télégramme du Cap prétend que Mme Louis Botha s'est rendue auprès de son mari pour l'engager à cesser les hostilités et à se rendre, en lui assurant toutes sortes de faveurs de la part des Anglais.

Marche des Anglais contre le général de Wet

de Pretoria :

Les troupes anglaises ont eu un engagement avec celles du général de Wet au nord de Philipstown.

Le général de Wet a traversé le fleuve Orange à Sandrift, se dirigeant vers l'Ouest.

Les Boers avaient attaqué hier Philipstown : ils ont été repoussés.

Evénements de Chine

Reprise des hostilités

Complications sérieuses

On télégraphie de Tien-Tsin au *Standard* que la situation se complique à Pékin.

Le feld-maréchal de Waldersée a envoyé un ultimatum à la cour impériale.

On croit que les Chinois ont voulu se jouer jusqu'à présent des puissances, et qu'ils ont profité du temps qu'on leur a accordé, pour faire des préparatifs importants, en vue de la reprise des hostilités.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fièvre jaune

M. Ferrand adresse une question au ministre des colonies, au sujet de la fièvre jaune au Sénégal.

L'orateur prétend que les malades ne reçoivent pas tous les soins nécessaires.

Le ministre répond que toutes les mesures ont été prises pour avertir les intéressés de la marche de l'épidémie. Le gouvernement a fait tout ce que lui commandait son devoir. L'incident est clos.

La Situation en Tunisie

Suite de l'interpellation de M. Berthelot sur la situation faite à la Tunisie par le désaccord permanent entre la population française et le résident général.

M. Morinaud

s'étend sur les progrès de la colonisation française en Tunisie ; il reconnait que de grands progrès économiques ont été réalisés, mais il constate, avec regret, que la Tunisie compte seulement une population de 20.000 Français contre 100.000 Italiens.

Il importe donc de favoriser la colonisation française, afin de ne pas créer une province italienne en pays musulman.

M. d'Estournelles

dit que M. Berthelot a poursuivi une œuvre de dénigrement systématique en attaquant le protectorat, qui fait une œuvre utile.

M. Berthelot

réplique et affirme que la Tunisie est une charge pour la métropole et que les colons y sont victimes de l'arbitraire.

Le ministre des affaires étrangères

répond que les faits rapportés par M. Berthelot sont inexacts ou exagérés.

L'Ordre du jour

M. d'Estournelles dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, et comptant sur lui pour apporter dans le régime du protectorat les améliorations nécessaires au développement du pays et de la colonisation française, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La prochaine séance est fixée à jeudi 21 février.

AVIS DE MESSE

Samedi, 16 courant, messe de Requiem à 9 heures, dans la chapelle du Sacré-Cœur (Boulevard de Cardo) pour le repos de l'âme de

Mlle Pauline Pignoni

Les Dames de la Congrégation sont priées d'y assister.

L'Etude

de M. Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n. 20, vestibule de l'ancienne poste.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

DOMAINE GIULIANI

Reviuco (Biguglia)

Racinés Rupestris monticola, à 20 francs le mille.

Riparia Gloire Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XV

LOUISE DE CHAULIEU
A MADAME DE L'ESTORADE

« Vous êtes la seule femme au monde qui aura tempéré pour moi les rigueurs de ses yeux ; et comme vous avez laissé tomber sur moi ce bienfaisant regard, alors que j'étais un grain dans la poussière, ce que je n'avais jamais obtenu quand j'avais tout ce qu'un sujet peut avoir de puissance, je tiens à vous faire savoir, Louise, que vous m'êtes devenue chère, que je vous aime pour vous même et sans aucune arrière-pensée, en dépassant de beaucoup les conditions mises par vous à un amour parfait. Apprenez donc idole placée par moi au plus haut des cieux, qu'il est dans le monde un renton de la race sarrasine dont la vie vous appartient, à qui vous pouvez tout demander comme à un esclave et qui s'honorera d'exécuter vos ordres. Je me suis donné à vous sans retour et pour le seul plaisir de me donner, pour un seul de vos regards pour cette main tendue un matin à votre maître d'espagnol. Vous avez un serviteur, Louise, et pas autre chose. Non, je n'ose penser que je puisse être jamais aimé ; mais peut-être serai-je souffert, et seulement à cause de mon dévouement. Depuis cette matinée où vous m'avez souri en noble fille qui devinait la misère de mon cœur solitaire et trahi, je vous ai introduite ; vous êtes la souveraine absolue de ma vie, la reine de mes pensées, la divinité de mon cœur la lumière qui brille chez moi, la fleur de mes fleurs, le baume de l'air que je respire, la richesse de mon sang le doux repos dans lequel je sommeille. Une seule pensée troublait ce bonheur : vous ignoriez avoir à vous un dévouement sans bornes, un bras fidèle, un esclave aveugle, un agent muet, un trésor, car je ne suis plus que le dépositaire de tout ce que je possède ; enfin, vous ne vous saviez pas un cœur à qui vous pouvez tout confier, le cœur d'une vieille aïeule à qui vous pouvez tout demander, un père de qui vous pouvez réclamer toute protection, un ami, un frère ; tous ces sentiments vous font défiant autour de vous, je le sais. J'ai surpris le secret de votre isolement ! Ma hardiesse est venue de mon désir de vous réveiler l'étendue de vos possessions. Acceptez tout, Louise, vous m'aurez donné la seule vie qu'il y ait pour moi dans le monde, celle de me dévouer. En me passant le collier de la servitude, vous ne vous exposez à rien ; je ne demanderai jamais autre chose que le plaisir de me savoir à vous. Ne me dites même pas que vous ne m'aimerez jamais : cela doit être, je le sais ; je dois aimer de loin, sans espoir et pour moi-même. Je voudrais bien savoir si vous m'acceptez pour serviteur, et je me suis creusé la tête afin de trouver une preuve qui vous atteste qu'il n'y aura de votre part aucune atteinte à votre dignité en me l'apprenant, car voici bien des jours que je suis à vous, à votre insu. Donc, vous me le diriez en ayant à la main un soir, aux Italiens, un bouquet composé d'un camélia blanc et d'un camélia rouge. l'image de tout le sang d'un homme aux ordres d'une candeur adorée. Tout sera dit alors : à toute heure, dans dix ans comme demain, quoi que vous vouliez qu'il soit possible à l'homme de faire, ce sera fait dès que vous le demanderez à votre heureux serviteur.

» Felipe HENAREZ ».

P. S. — Ma chère, avoue que les grands seigneurs savent aimer ! Quel bond de lion africain ! quelle ardeur contenue ! quelle foi ! quelle sincérité ! quelle grandeur d'âme dans l'abaissement ! Je me suis sentie petite et me suis demandé tout abasourdie : Que faire ?... Le propre d'un grand homme est de dérouter les calculs ordinaires. Il est sublime et attendrissant naïf et gigantesque. Par une seule lettre, il est au delà des cent lettres de Lovelace et de Saint Preux. Oh ! voilà l'amour vrai, sans chicanes : il est ou n'est pas ; mais quand il est il doit se produire dans son immensité. Ma voilà destituée de toutes les coquetteries. Refuser ou accepter ! je suis entre ces deux termes sans un prétexte pour abriter mon irrésolution. Toute discussion est supprimée. Ce n'est plus Paris, c'est l'Espagne ou l'Orient ; enfin, c'est l'Abencerage qui parle, qui s'agenouille devant l'Ève catholique en lui apportant son offrande, son cheval et sa tête. Accepterai-je ce restant de Maure ? Refuser souvent cette lettre hispano sarrasine, ma Renée, et vous y verrez que l'amour emporte toutes les stipulations judaïques de votre philosophie. Tiens, Renée, j'ai la lettre sur le cœur, tu m'as embourgeoisé la vie. Ai-je besoin de finasser ? Ne suis-je pas éternellement mal-

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

Le Larousse Illustré

La publication du Nouveau LAROUSSE ILLUSTRÉ avance toujours avec une remarquable régularité : la livraison de cette semaine nous amène jusqu'au mot Grain, en passant par toute une série d'articles fort intéressants sur Jean Goujon, Gounod, Gourgaud, Mme de Gouvray, Gouvet, le, Goya, Mme de Graffigny, sur les mots Gouleur, Gourme, Goût, Goutte, Gouvernail, Gouvernement, Grâce, etc. Quelques lignes encore, et nous allons saluer la fin de la lettre G, qui marquera l'achèvement du quatrième volume de cette grandiose encyclopédie dictionnaire exceptionnel que [illegible] sera nécessaire à tous les intérieurs.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
« La Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
« Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
« Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
« Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
« En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil !

P. C. Blz, 17, rue d'Hauteville, Paris.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

GRAND HOTEL DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE

Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon Cigare,
Ce le hume tellement il est [illegible]

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

26e ANNÉE — DIMANCHE 17 FÉVRIER 1901 — N° 42

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. | 6 mois, 10 fr. | 3 mois, 5 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » | 12 » | 6 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de Jésus-Christ. — Quinquagésime. — Soleil : (heure nationale) Lever, à 7 h. 30 m. matin. Coucher, à 5 h. 30 m. soir. Durée du jour : 10 h. Longueur du jour, le 11 février, 9 h. 48 m., le 18 février, 10 h. 6 m.

16 FÉVRIER

LA NEIGE

Dans les pays du Nord, la neige est un linceul, emblème lugubre ; dans les pays du midi, c'est un manteau d'hermine, emblème du pouvoir suprême. Là-bas, elle se détache de sombres nuées noires, denses, épaisses comme une éternelle nuit ; ici elle vient, dentelle légère, de nuages ouatés, derrière lesquels on devine le gai rayon du soleil. Là-bas, ses flocons pendent comme des larmes aux branches noircies des arbres dépouillés, ici ses flocons se déposent, en délicieuses arabesques, sur les feuilles toujours vertes, et forment au fruit d'or de l'oranger, à l'intense verdure du maquis un magnifique cadre d'argent. Là bas, c'est un silence complet sur les plaines désolées, sur les monts blanchis comme des vieillards ; ici le merle continue sa chanson, le moineau, ce gamin ailé, secoue ses plumes et picore la neige, le rouge-gorge prend ses ébats près des maisons hospitalières, et le coq invite, par un chant éclatant, tout son sérail à venir admirer la parure d'épousée dont s'est revêtue la campagne.

Là-bas, les fenêtres, les portes se ferment ; seul un mince filet de fumée qui s'élève du toit, annonce que des êtres vivants grelottent près de l'âtre. Ici les fenêtres, les balcons sont peuplés de gens heureux d'assister à l'arrivée de la jolie reine de l'hiver ; dans les rues, les enfants courent, se pressent, se heurtent, et la bataille commence avec des projectiles inoffensifs, plus beaux que tous les *confetti* de Nice ou de Paris. Les personnes d'âge sont elles-mêmes gagnées par l'automation des jeunes gens ; c'est une joie générale, une sorte d'allégresse. Et l'on se presse de jouir du spectacle, et peut être n'est-il si agréable que parce que l'on sait qu'il sera court, et que bientôt les flèches d'or de l'Hœbus auront fondu ce blanc tapis qui se déroule devant nos yeux ravis !

Mais la neige qui tombe doit nous rappeler aussi que la Sainte Charité est plus obligatoire que jamais. Elle doit nous rappeler que l'hiver est dur aux pauvres gens, que le froid est douloureux et qu'il rend la faim plus insupportable. Elle doit nous rappeler qu'il existe des chaumières sans feu, des tables sans aliments, des lits sans couvertures, qu'il est des êtres chétifs ou malades dont les misérables corps sont à peine protégés, et des familles où le pain est rationné, quand il ne manque pas. Et si nous voulons jouir sans remords des beautés de l'hiver, commençons par mettre à l'abri de ses atteintes ceux de nos frères qui, moins heureux que nous, pâtissent, endurent de trop fortes privations ! Que chacun donne en proportion de ses ressources, les riches beaucoup, les autres moins ! Ces oboles réunies fourniront de quoi soulager bien des maux ; elles permettront aux nécessiteux d'attendre, sans trop de douleurs, qu'avril mette des bourgeons aux arbres, que mai fleurisse, que la moisson agite, à la brise d'été, ses flots d'or, et que le soleil fasse passer les souvenirs des frimas et lui disparus !

Certes, c'est folie que d'imaginer que nous soyons tous appelés à avoir la même somme de félicités, en admettant, ce qui n'est pas vrai, que le bonheur soit le compagnon obligé de la richesse. Mais il est une chose que nous, disciples du Christ, nous devons combattre de toutes nos forces, c'est la misère de nos semblables. Il faut réunir tous nos efforts pour qu'aucun membre de la grande famille humaine ne souffre des étreintes du froid, des angoisses de la faim. Il y a là un devoir impérieux à remplir ; tout être vivant a droit à un toit qui l'abrite, à un vêtement qui le couvre, au pain qui nourrit. Et si le travail, pour une cause quelconque, ne peut lui procurer ces trois choses indispensables, nous, ses frères en Dieu, nous devons les lui fournir !

Vous allez, lecteurs, m'accuser de verbiage, à propos de quelques flocons de neige aussi vite disparus que tombés ! Laissez moi croire plutôt que mes réflexions ont été les vôtres, que j'exprime imparfaitement ce que vous avez ressenti comme moi, et que les pauvres auront à bénir cette tombée de neige qui m'a amené à aligner quelques phrases de rhétoricien ! Marquons, s'il est possible, la première année du nouveau siècle par des témoignages, par des preuves sensibles de réelle philanthropie. La charité, cette vieille vertu chrétienne, a déjà accompli des miracles, au cours du défunt dix-neuvième siècle ; mais le champ qu'elle a à parcourir est immense, et sa marche ne doit souffrir aucune suspension. Le vingtième siècle aura-t-il l'honneur de détruire le paupérisme, du moins dans les pays civilisés ? La tâche est si grande qu'il est permis de douter qu'elle soit achevée, même dans un espace de cent ans ; du moins que nos arrière-neveux ne puissent pas nous reprocher de n'avoir pas apporté notre pierre à l'édifice !

K.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur la motion de M. Leydet dans la discussion générale du budget du ministère de la guerre, ainsi conçue :

« Le Sénat approuve les déclarations de M. le Ministre de la guerre. »

Nombre de votants	197
Majorité absolue	99
Pour l'adoption	162
Contre	35

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse n'ont pas pris part au vote.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ottavi, commis sédentaire de 6e classe des contributions indirectes à Argentière, est élevé sur place à la 5e classe.

— M. Giacomoni, capitaine des douanes à La Ciotat, est élevé à une classe supérieure et son traitement porte à 3 500 francs.

— M. Gabrielli, commissaire de police de 2e classe à Toulon, est appelé aux mêmes fonctions à Aix.

M. Mariani est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 Février à 3 heures

1. Marche de Drapeaux, Schwick
2. Macbeth, Verdi.
3. Nuit d'amore, Cavallini.
4. Ma solide, Waxenet.
5. Pecks Vill g oise, Seilenick.

Le Chef de Musique, MOULINIER.

FOUSSIÈRES D'AJACCIO

FLEURS D'EXIL

Tous les jours, en revenant du Casone, par les allées en lacet du Salario, la forêt d'oliviers dont le revêtement argenté domine la ville, je les rencontrais invariablement échouées sur un banc, prenant silencieusement l'air du large et le soleil, les deux frêles Parisiennes, la mère et la fille, venues là, dans cet Ajaccio d'exil, pour la santé de l'une ou de l'autre, et s'ennuyant, oh combien ! dans ce monumental hôtel pour Anglais et Allemands.

Elles étaient débarquées ici, joyeuses, avec un entrain affairé de jolies femmes arrivant à Cannes ou à Nice, toutes ravies des cactus en fleurs du panorama de la baie, du jardin et du luxe de l'hôtel, heureuses du climat et de la douceur attiédie des ciels ; mais elles en avaient découvert vite, dans le morne et pesant ennui de ce cosmopolite hôtel.

En pure perte, les robes du bon faiseur, arborées à chaque repas ! En pure perte, les batistes brodées de la fille et les manteaux de soirée de la mère, et la dorure des cheveux oxygénés de celle-ci, et les bandeaux aile de corbeau de celle-là ; pas un homme en smoking à table ; et tous ces braves Allemands, en costume de chez Viste, tous ces rogues Anglais, en chemise de flanelle, n'avaient cure de ces deux poupées françaises, qui n'avaient ni appétit ni souliers plats ; car si les deux nouvelles venues découvraient, sous l'écume de dentelles des jupes, les plus fines chaussures et les plus capiteux bas de soie, elles ne faisaient guère honneur au menu de l'hôtel.

Réfugiées, comme nous, à une petite table, elles chipotaient tout du bout de la fourchette, disputant sans entrain quelque bouchée de viande au brouet roux des sauces, réduites à se battre sur les mandarines du dessert, sans avoir comme nous la ressource d'aller prendre un repas sur deux dans quelque hôtel de voyageurs de la ville ou quelque bar de matelots du port ; et j'avais fini par les prendre en pitié, ces deux Parisiennes d'exil, qui ne parlaient à personne, et qui, malades, et très atteintes peut-être, une fois retirées dans leur chambre, devaient tromper leur fringale avec des cédrats confits et des crottes de chocolat.

Elles avaient bien toute quelques promenades en voiture, mais, elles aussi, avaient dû renoncer à toute excursion, cruellement avertie par le froid ; impossible de s'aventurer en montagne sans sentir le manteau de glace tomber sur ses matinées !... Elles en étaient donc réduites au Casone, à la lente et classique promenade au soleil à la grotte de Napoléon, la caverne, presque de Lourdes, où Bonaparte, adolescent, allait s'isoler, à l'entrée du maquis, et rêver à sa destinée ; cette grotte où, pensif et mélancolique, attentif aux voix de la solitude, comme une autre Bernadette, il eut peut-être la vision de son avenir, cette grotte où, en tout cas, il s'éprit et se passionna, en véritable insulaire, pour ce beau pays de Corse, dont le souvenir hanta toute sa vie et dont le regret le poursuivra en exil, quand, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, il écrira : « La Corse avait mille charmes ; j'en détaillais les grands traits, la coupe hardie de sa structure physique.... Tout y était meilleur : il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même, elle n'est suffi pour la deviner les yeux fermés ; je ne l'ai retrouvée nulle part. »

Mais, nous autres continentaux, les *pinzochi*, les polutus, comme nous appellent les Corses, nous sans une légère nuance de mépris, l'odeur aromatique de l'île parfumée ne nous suffit pas ; l'ombre de Napoléon, si elle nous fait rêver, nous attriste, car l'Empire c'était hier, et l'hier du commencement du siècle à côté d'aujourd'hui !

Donc, après leur promenade quotidienne au Casone, la mère et la fille gagnaient, à petits pas, les allées du Salario, et une fois parvenues pas bien haut, à mi côte, s'asseyaient sur un banc, et là, tristement, s'absorbaient en silence devant le golfe ensoleillé et l'horizon des montagnes du golfe..... décor italien d'un grand lac entouré de glaciers !

Fleurs d'exil oubliées devant un paysage nostalgique.

Si j'avais osé les aborder, leur parler, certes je les aurais engagées à me suivre un peu plus loin, dans le verger d'oliviers, mon oncle, dont vous m'avez entendu parler bien des fois.

Le baron s'inclina profondément, mais auparavant il avait enveloppé d'un regard perçant et lumineux la silhouette du retour ; robes plâtrées de fard, fausses nattes, dents postiches, toilette extravagante, ridicules de toutes sortes, rien n'échappa à cet examen impitoyable.

Madame de Bouvalot répondit par une inclination de tête, assez parcimonieusement mesurée, au salut, fort respectueux en apparence, du gentilhomme campagnard ; puis, les lèvres entr'ouvertes par ce qu'elle appelait son sourire de diplomate, elle articula d'une voix traînante et en appuyant sur chaque mot pour en faire ressortir toute la valeur, la petite leçon que voici :

— En effet, marquis, depuis dix-huit mois que vous avez appris ma fille et que M. le baron nous fait désirer sa visite, vous avez eu le temps d'apprécier à bien des reprises tous les mérites qui le distinguent.

(A suivre).

TUMEUR

131e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XL

LES PRÉSENTATIONS

A la vue du gentilhomme campagnard qu'Héraclius avait fait passer devant, après avoir ouvert la porte, un mouvement général eut lieu dans le salon. M. Bobillier lâcha le bouton d'Amoudru et se rapprocha de la cheminée, tandis que le maire, si vertement sermonné, se réfugiait dans l'embrasure d'une autre fenêtre, comme s'il eût espéré d'y être à l'abri d'une nouvelle mercuriale. La douairière et le vicomte interrompirent leur échange de mignardises pour fixer sur le nouvel arrivant un regard curieux. Le curé se leva d'un air empressé, mais pourtant moins promptement que la marquise, qui, sans attendre que son mari lui eût présenté leur oncle, alla droit à celui-ci, la rougeur aux joues, le sourire sur les lèvres et la joie dans les yeux.

— Enfin ! dit-elle en lui tendant la main par un geste dont la gracieuse vivacité laissait deviner un véritable respect.

Le mouvement de la marquise avait été si spontané, si franc, si cordial ; elle-même, sa petite fille sur le bras et son beau visage coloré par une douce émotion, offrait une si charmante image de la jeune maternité, qu'en dépit de ses préventions, M. de Vaudroy ne put se défendre d'une agréable surprise qui se traduisit expressément sur sa mâle physionomie. Pendant un instant il considéra cette nièce à laquelle jusqu'alors il n'avait pas pardonné d'entacher de son origine bourgeoise l'arbre généalogique des Châteaugiron, avec une attention de plus en plus approbatrice, et termina son examen en portant galamment à ses lèvres la main blanche et satinée qu'il avait gardée dans la sienne.

— Est-ce là un baiser d'oncle ? dit vivement Mathilde, qui en même temps retira sa main et avança son frais visage.

— Ma barbe ne vous fait donc pas peur ? lui demanda le baron en souriant.

— Héraclius n'a-t-il pas aussi de la barbe ?

— Oui, mais la sienne n'est ni rude ni grise ; il est vrai que les oncles ont le droit d'être vieux.

— Ils ont aussi le droit d'embrasser leurs nièces, mais il paraît qu'ils ne tiennent pas tous à l'exercer.

M. de Vaudroy prit entre ses deux mains le front de la marquise et y imprima un baiser sonore.

— Pauline, maintenant, reprit madame de Châteaugiron en lui présentant sa fille.

— Elle s'appelle donc Pauline ?

— Paul n'est-il pas un de vos noms ? répondit Mathilde avec un sourire plein de finesse ; oh ! il faut en prendre votre parti ; vous êtes bien son véritable parrain.

De plus en plus subjugué par l'innocente coquetterie qu'inspirait à la marquise le désir de gagner l'affection d'un homme qu'elle vénérait avant de le connaître, le baron embrassa sa petite-nièce ; mais celle-ci ne reçut pas cette marque d'affection aussi convenablement que sa mère l'eût désiré ; en sentant sa figure effleurée par la barbe formidable qu'elle contemplait depuis un instant avec un étonnement mêlé de frayeur, Pauline se mit à pousser des cris aussi aigus que ceux par lesquels elle avait répondu la veille au terrible glapissement des cantatrices de Châteaugiron.

— Ta femme est une petite matoise qui répète parfaitement sa leçon, dit tout bas le baron à son neveu, tandis que Mathilde s'efforçait d'apaiser sa fille.

— Sa leçon, mon oncle ?

— Oui ; tu lui as appris comment elle devait s'y prendre pour approcher l'oncle de Châteaugiron-le-Vieil, et je dois convenir qu'elle a une manière de manœuvrer son monde tout à fait engageante.

— La trouver vous jolie ?

— Je serais bien difficile ; elle est plus que jolie, elle est charmante.

— Elle est bonne surtout, et je suis sûr que vous l'aimerez.

— Parbleu ! je l'aime déjà, l'explosive qu'elle est. Mais tu oubliais de me présenter à ta belle-mère.

Le marquis, un peu inquiet de l'accent ironique avec lequel avait été prononcé ce dernier mot, prit son oncle par la main et le conduisit vers madame de Bouvalot, qui, en voyant se diriger vers elle, fit le simulacre de se mettre sur ses séant ; mais elle retomba aussitôt en arrière comme si un pareil effort eût été au-dessus de ses forces. En réalité la douairière était loin d'être aussi abattue qu'elle voulait le paraître ; mais gardant rancune au baron, à propos de son refus d'assister au mariage d'Héraclius, elle trouva inutile de déranger pour lui l'attitude étudiée qu'elle avait prise sur la causeuse, et qui lui semblait d'une aisance et d'un laisser-aller particulier-ment aristocratiques.

— Madame, lui dit Châteaugiron, permettez-moi de vous présenter M. de Vaudroy, mon oncle, dont vous m'avez entendu parler bien des fois.

Le baron s'inclina profondément, mais auparavant il avait enveloppé d'un regard perçant et lumineux la coquette sur le retour ; robes plâtrées de fard, fausses nattes, dents postiches, toilette extravagante, ridicules de toutes sortes, rien n'échappa à cet examen impitoyable.

Madame de Bouvalot répondit par une inclination de tête, assez parcimonieusement mesurée, au salut, fort respectueux en apparence, du gentilhomme campagnard ; puis, les lèvres entr'ouvertes par ce qu'elle appelait son sourire de diplomate, elle articula d'une voix traînante et en appuyant sur chaque mot pour en faire ressortir toute la valeur, la petite leçon que voici :

— En effet, marquis, depuis dix-huit mois que vous avez appris ma fille et que M. le baron nous fait désirer sa visite, vous avez eu le temps d'apprécier à bien des reprises tous les mérites qui le distinguent.

(A suivre).

TUMEUR

viers séculaires dont les feuilles luisantes frémissent dans la brise au dessus des massifs trop soignés de l'hôtel : là, dans un chaos d'murmes roches grises, parmi les lentisques et les fleurs d'arbousiers, chante entre les troncs contournés et rugueux tout un coin de Sicile... avec l'azur du golfe apparu dans les feuilles toutes criblées de lumière et pareilles à des mitrailles, ah ! si mitrailles médailles d'argent, c'est un décor de Théocrite, toute une page d'idylle évoquée :

Viens, une flûte invisible
Soupire au fond des vergers.
La chanson la plus paisible,
Est la chanson des bergers !

Mais comment persuader à ces inconnues de me suivre à travers les broussailles et les pierres du maquis ! J'y ai pourtant passé les meilleures heures de mon séjour en Corse, couché à l'ombre grise d'un olivier géant, dans la chaleur des herbes et l'odeur allégée des térébinthes ; mais ces deux Parisiennes étaient aussi trop délicatement chaussées, je leur eusse au moins fait massacrer la cinq ou six louis de bottines !

Et pourtant, parmi les roches grimaçantes du Salario, dans l'ombre argentée de ce vrai bois sacré, Ajaccio n'était plus l'exil ; j'y lisais, il est vrai, et avec délices, l'*Amoureuse*, de Mathilde Séran, et du Léon Daudet les *Deux étrangères*, deux œuvres chaudes, vibrantes et passionnées, toutes frémissantes du soleil du Midi dans des cadres d'Italie et de Provence. Mais quel charme familier et quelle grâce antique avait aussi ce verger d'oliviers !

De vieilles aïeules, l'air de *streggha* recroquevillées sous leur falda tta noire, y ramassaient des olives tombées, tandis que, à mes pieds, la ville bourdonnait tout à coup d'une immense rumeur, les cris joyeux de la sortie des écoles, et que les neiges du Monte d'Oro, soudain allumées dans un merveilleux jeu de lumière, m'annonçaient avec le crépuscule qu'il était l'heure de rentrer.

BAPTISTE DE LA TESTONNE.

(*Le Journal*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

17 Février 1668. — Loi réglant les conditions nécessaires pour être nommé sous-greffier à la cour civile et criminelle corse.

Nouvelles Coloniales

M. Bianchi, capitaine en premier à la direction d'artillerie de Cochinchine, est classé au 1er régiment d'artillerie coloniale à Lorient, et désigné pour commander la 3e batterie.

— M. Tommasini a été nommé membre suppléant du conseil privé de la Nouvelle-Calédonie.

— Une gratification de 660 piastres à titre d'ancienneté de services a été allouée à M. Vincilossi, inspecteur de 1re classe de la garde indigène au Tonkin.

— M. Fratini, conducteur de 3e classe des travaux publics en Indo-Chine, est promu à la 2e classe.

BOULES DE NEIGE

Ce qui s'est passé ces deux jours, après cette pluie de neige, que, depuis bien des années, on n'avait vu recouvrir d'une couche si épaisse nos maisons et nos rues, nous a suggéré quelques réflexions. Nous nous estimerions heureux si pour l'avenir, elles pouvaient porter quelques fruits.

Tout d'abord, nous nous sommes demandé pourquoi cette neige n'a été ramassée dans nos rues que dans la soirée plutôt que de bon matin. Est-ce pour ne pas exposer les braves cantonniers à prendre froid ? Nous ne le pensons pas ; il est probable que c'est parce que l'on était en peine de trouver des ouvriers qui n'auraient pas demandé mieux de gagner leur journée, si on avait voulu les chercher.

Et puis, songez donc ! les hommes, les femmes, grands et petits, n'ont pas cessé de lancer des *tolle* sur les passants, des fenêtres, des magasins et surtout de l'escalier du lycée, de la place du théâtre qui domine la rue de l'Opéra, et au Vieux Port. Il ne parle pas du Nouveau ; il paraît-il, un ouvrier a été tellement accablé de boules de neige, qu'arrivé chez lui, exténué, il a vomi du sang. Ailleurs, sur la Traverse, deux femmes ont été défigurées.

Pendant ce temps-là, nos braves agents, ce sont de braves gens, se chauffaient peut-être autour du poêle municipal.

Leur présence dans les endroits que nous venons de citer plus haut était plus que nécessaire, mais pas l'ombre d'un képi. Nous avons bien remarqué deux gendarmes en service de vaguemestre, qui prenaient quelques noms de gamins, ceux-là au moins faisaient le leur.

Des étrangers, arrivés par le dernier du matin, se demandaient s'ils étaient bien en France. Et en effet, voir un tel spectacle, être assaillis eux-mêmes, n'était pas pour leur laisser une agréable impression sur notre toujours bonne ville de Bastia.

Il est à espérer que de sitôt la neige ne tombera en si grande abondance ; mais si le cas se renouvelait, nous avons tout lieu de croire que les administrations n'hésiteront pas à prendre et faire exécuter sans retard les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des passants et éviter ainsi des malheurs. — S.

Bulletin financier

Paris, le 13 Février 1901.

L'état général du marché est satisfaisant. Le 3 0/0 s'avance à 102.40, le 3 1/2 reste à 102 frs. L'extérieure remonte à 71.35.

Nos Etablissements de crédit sont fermes. Le Crédit Lyonnais s'établit à 1.695, le Comptoir National d'Escompte à 578 ; la Société Générale vaut 615, le Crédit Foncier 668.

Parmi les valeurs industrielles, la Raffinerie Say se tient à 1 165 ; les actions Secteur de la Rive Gauche de Paris sont à 610 et les Obligations à 505 ; on note de bonnes demandes en vue de la Compagnie Continentale d'Incandescences, 8 Place de l'Opéra à Paris.

A la Bourse de Lyon, les actions et obligations de Gérance pour l'Exploitation des diverses forces de Lyon sont bien tenues à 495 francs.

Du rapport de M. le Docteur Koch, professeur de Géologie à Budap st, désigné spécialement par le Gouvernement Hongrois, à l'effet de lui faire un rapport sur les mines de la Société Belge-Hongroise de Charbonnages, il résulte que la richesse houillère est de 120 millions de tonnes par un seul gisement.

(Homme Français bien connu.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

BASTIANU, MICHELE
e PIVARINU *vestiti da diiunat*

Michele (a Bastianu)

Ch'eo ti presenti qui a mio cugino, venuta fresca d'o paese a godesi u nostru chernevale !

Bastianu (a Pivarinu)

Mi dispiegu, Madammigella, che u nostru chernevale sumeigli à quaresima : nè teatri, nè balli.

Michele (ridendo)

Cusì un poca dapertutto, l'umanità s'immuffisce : colpa a politica, chi divide ; e i divertimenti cascenu d'a cuscördia... Ma Vastia offre sempre più distrazione che i nostri paesi, salva i colpi di schiöppu, con accompagnamentu di vuceratì.

Bastianu (ridendo)

Emmu noi i colpi di lingua, e chi sparì ! cannunate !... e anca i culpetti sordi, più pericolosi assai e frequenti.

Pivarinu (sorridendo)

Ci n'è anca a paesi e dill'anni e dill'altri in abundanza.

Michele (ridendo)

Menu che n'è sta perchè, a paesi, si colpi stroppiana spessu i tiratori.

Bastianu (a Pivarinu)

È a primma vôta che Madammigella vene in Bastia ?

Pivarinu

Ci sò stata in pensione.

Bastianu

Allora site cumme in casa vostra ! Da quanta ci mancate ?

Pivarinu

Da un annu.

Bastianu

Un ci osservate nisun cambiamentu ?

Pivarinu

Mi parenu l'abitanti un po' menu allegri.

Bastianu (sorridendo)

Effettu d'u prugressu, ch'ingenera malinconcia.

Pivarinu (sorridendo)

M'insignerenu ne a scôla, che u veru prugressu è quellu chi rende l'ommi più felici e contenti.

Bastianu (ridendo)

È bera. Ma u chiammanu cusì... Primma si cantava, e avà si urla ; ne a miò citellina, manghiavanu pesci, cherne e merli, e bilanu vinu anca i sirenciani, e in ôghie si pasceva d'urba l'oseiè cumme l'animali ; ma pôrtanu a flacchina, hanu saldôti, e beienu vocchi e amari. Ebbiva u prugressu !

Pivarinu

Curiosu davveru ! Eppuru, a ciâ s'ingrenda e imbellisce, e u cisiu, u mare e a campagna fi suridenu sempre da ogni parte !

Bastianu

E i nôstri fruiti si facenu più belli e abundanti ; ma ne godenu i Pravenzali e a noi un restanu che pochi gallonchj.

Pivarinu

Ne profitterà a cummercia ?

Bastianu

Sì, pochi acasparatori, chi mettenu u guncio à goia ai prupietarii indebitati, affammendu a povara jente !

Michele (ridendo)

Bravi ! Predicate prôpriu vô... ne u denaru ; o, sentendu, un s'encenderà nisunu.... Bi scurdate, però, chi simmu in chernevale, cioè in tempu di cammedie e minca di quaresimali.

(a Bastianu)

Tu, d'accôrdu cun Cecca, prepari una farsa, e noi simmu pronti a segundalti.

Bastianu

Ah ! ti ne parlà sa vôna lana di serba ?

Michele

Poca fa, cummuniehenduci un planu, ch'eo trôvu bellissimu. Qui a miò parente fera a so perte in cammedia, e ti risponda chi ne sarai cuntentone.

Bastianu (a Pivarinu)

Cunsenterestu, Mafammigella ?

Pivarinu

Con tutt'u côre, furtunatissima di juvà a un galentômmu, castighendu una civetta !

Michele (ridendo)

Sì, colpu doppiu, colpu da cacciadore !

Bastianu (a Pivarinu)

Oh, quantu vi ne sò gratu !

Michele (v. s.)

L'applausi veneranu dôpu a scena... Eo vo di stu passu a presentà Madammigella à Signora Mariuccia, e parleremmu d'u to prôssimu matrimoniu... Ma, primma di tutta, occore che tu sappia che sta dammigella è un Mussiù...

Bastianu (interdettu)

Cumme, cumme ?

Michele

Sì, un bellu giuvanôttu che, se un n'ha ancu verba e mustanci, è già pienu di risoluzione.

L'Hiver hors de France

Remontant ses troupes, il va sortait de France pays n'est fermé, disait-il ; le Congo [ce : Y fait d'hiver en été je ci charmant renouvelé, Et quatre fois par an son printemps reconnaissance.

Mathilde Serao au Savonnier Victor Vaissier.

Cour d'Assises

Rôle des affaires d'assises devant être jugées pendant la session du 1er trimestre 1901 qui s'ouvrira le jeudi 21 février.

Jeudi, 21 février. — Filippi Simon-Francois, cultivateur, demeurant à Talasani, tentative d'assassinat. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseurs, Me Decori et Moretti.

Vendredi, 22. — Taddei Philippe, cordonnier, demeurant à Campile, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Caraffa.

Samedi, 23. — Raffini Marie-Hortense-Françoise, Raffini Xavier de Linguizzetta, tentative d'assassinat et complicité. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me de Caraffa.

Lundi, 25. — Medori Barthélemy, boucher, demeurant à Bastia, meurtre. Min. pub. M. Angeli, avocat gén. Déf. Me de Caraffa.

Mardi, 26. — Angelini Jacques cultivateur, demeurant à Poggio Mezzana, coups et blessures volontaires sur son père légitime. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me de Caraffa.

Mardi, 26, et mercredi, 27 — Serpaggi Pierre dit Padovani, Marchi Pierre-Joseph, Serpaggi Toussaint dit Padovani, Gaudry Rigobert, Fornaciari Pierre, Zonza Jean Dominique, Martini Lucien, Salini Jean-Baptiste, Peraldi Marie Dominique, tous demeurant à Ajaccio, voie qualifiée, complicité et vol par recel. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Moretti Ghilini, Ceccaldi, du barreau d'Ajaccio, Decori et Erba.

Jeudi, 28. — Gatti Augustin, cultivateur, demeurant à Lavatoggio, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Caraffa.

Vendredi, 1er mars. — Memmi Jean, berger, demeurant à Corscia, tentative de meurtre. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Ersa.

Samedi 2 — Natalucci Blanche-Marie épouse Morelli, ménagère, demeurant à Sartene, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf. Me Decori.

Lundi 4. — Bevilacqua Pancrace, cultivateur, demeurant à Crocicchia, meurtre et tentative de meurtre. Min pub., M. Angeli avocat gén. Déf. Me Ersa.

Mardi 5. — Andreani Paul, cultivateur, demeurant à Sartene, assassinat. Min. pub ; M. Cénac, procureur général. Déf., Me Nivaggioli.

Mercredi 6 et jeudi 7. — Poggi Barbe, née Orsini, Guidi Hélène, Guidi Ange Louis, demeurants à Bastia, vols qualifiés, complicité et vol par recel. Min. pub ; M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Joseph de Montera Ersa, Decori, Manor.

Vendredi, 8. — Farina Marie-Madeleine, journalière, Versini Jean-Dominique, marin, demeurants à Marseille, vol par recel. Min pub., M. Aubert, subst. du proc. gen. Déf., Me Decori.

Samedi, 9. — Leandri Ange François, cultivateur, demeurant à Granace, meurtre Min pub., M. Angeli, avocat gén. Déf Me Decori.

Lundi, 10. — Tramoni Jérôme, garçon boucher, demeurant à Sartene, assassinat, tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub., M. Cénac, procureur général, Déf., Me Nivaggioli.

Petite Gazette

VI STATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 16 février

Ajaccio. — **7 heures du matin,** + 0. midi, + 6. **3 heures du soir,** + 4. **Minima,** + 2. **5. minima,** + 0.

Bonifacio. — **7 heures du matin,** 765 mm. **midi,** 765 mm. **6 heures du soir,** 762 mm **Vent.** — **9 h. du matin, calme.**

4 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, nébuleux.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30, **soir,** + 0,40

(Pression **matin, à 9 heures du matin:** néant.)

Consulat général d'Italie

En l'absence de M. le Commandeur Colucci, parti ce matin pour Rome, en congé, la gérance du consulat général d'Italie en Corse a été confiée comme d'habitude à M. le Chevalier Antoine Pierangeli, vice-consul d'Espagne et de Grèce à Bastia.

Eglise du Port-Neuf

Dimanche 17 février, Exposition solennelle du T. S. Sacrement de 9 heures du matin à 4 heures 30 du soir ; à 10 heures grand'messe ; à 4 heures vêpres, salut.

La quête sera faite à la grand'Messe par Mlles Piazza Alessandrini et Mattei Marquez.

Transi de froid

Le nommé Pasqualini Horace, vieillard complant près de quatre-vingt-dix ans, a été trouvé presque mort dans e vestibule de la maison portant le numéro 2 de la rue Saint François.

Ce vieillard, par les soins de gens très charitables, a été immédiatement transporté à l'hôpital civil où il a été admis d'urgence.

A Saint-Jean

Mardi, 19, exercices des Quarante-Heures pour la congrégation de Saint-Louis. Le matin, à 7 heures, grand messe, suivie de l'Exposition du T. S. Sacrement. Le soir, à 4 heures et demie, complices, sermon, procession, salut.

Concours d'escrime

Le sergent Forti, du 10ie d'infanterie, a remporté le prix unique d'escrime à l'épée, au concours des sous-officiers élèves de l'école normale de gymnastique et d'escrime.

Ce prix consiste en une médaille d'argent, petit module, offerte par le ministre de la guerre.

Changement d'adresse

Mme George, doutoste, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, n. 1, (en face le magasin Orengo) et qu'il sera ouvert du 1er du 9 de chaque mois.

Décès

L'excellent adjoint spécial de Cardo, M. Lorenzi, a eu la douleur de perdre son père, décédé presque subitement, à l'âge de 84 ans. Les obsèques ont eu lieu hier. Les seigneurs ont empêché ses nombreux amis de Bastia d'y assister.

Nous adressons à M. Lorenzi et à sa famille nos condoléances.

Train en panne

Par suite des neiges, la circulation des trains est interrompue entre Vizzavona et Vivario. Sur certains points il y a plus de deux mètres de neige.

Samedi les trains de Bastia n'ont pu arriver que jusqu'à Vivario et ceux d'Ajaccio se sont arrêtés à Bocognano.

Malgré toute l'activité déployée pour le déblaiement, la voie n'a pas été rétablie.

Les travaux continueront toute la nuit. On espère pouvoir circuler demain.

Selon toutes probabilités, nous n'aurons pas aujourd'hui les correspondances du continent.

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner demain :

Lundi. — de 2 à 3 heures, au théâtre, par M. le docteur Agostini Jean Baptiste.

De 9 à 11, à l'hôpital civil, par M. le docteur Ramaroni.

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Pezzicoli Antoine-François, portefaix de Santo Pietro di Tenda, et Mattei Anne-Marie, ménagère, d'Oletti.

Carbuccia Sauveur, comptable, et Benoît Marie-Louise-Cristine, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Scamponeri François-Albert.

DÉCÈS.

Tarallo André, 7 ans, de Bastia.

Lucciani Charles, marié, agent, de Castellare di Casinca.

Vallet Michel, veuf, 75 ans, de Dijon (Côte d'Or).

Montesano N. fi, 4a mois, de Bastia.

Avis financier

MM. les actionnaires de la Compagnie d'assurances l'*Espérance* sont informés qu'ils peuvent toucher dès maintenant et sans frais le coupon n° 8 chez M. Aug. Roth, 28, Boulevard Paoli, à Bastia. Le coupon n° 9 sera payable à partir du 15 août prochain.

UN HOMME D'HONNEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible dese guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le deuxième et dernier tirage de la Loterie des Enfants Tuberculeux.

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par le n° 1 481.814 ;

Celui de 100 000 francs par le n° 423 589 ;

Le lot de 50.000 francs a été gagné par le n° 3.454 842 ;

Celui de 20 000 francs par le n° 5.484 366 ;

Celui de 10 000 francs par le n° 1.740 883.

Les numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

3 015.357,	6.780.251,	5.114 861,
4 651.880,	5 151 758,	2 570.906,
5 563.071,	2.052 373,	2.715 778,
4.977 071,	3 483 668.	5 894.204,
2.219.715,		

BOURSE DE PARIS

	15 février	16 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.10	102.05
— 3 p. 0/0 amort.	100.15	100.20
— 4 p. 0/0	102.90	102 85

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le Gagnant du Gros Lot

Le gros lot de la loterie des Enfants tuberculeux est échu à un peintre en bâtiments de Bordeaux, Albert Ferros, âgé de 23 ans.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général Bonnal est nommé au commandement de l'Ecole supérieure de guerre.

Le chef de bataillon Sarrail, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, est nommé commandant de l'école de Saint-Maixent.

M. Doumer à Marseille

M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui s'est embarqué hier à Saïgon, arrivera à Marseille le 11 mars.

LE MARIAGE de M. Paul Deschanel

Le mariage religieux de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés et membre de l'académie française, avec Mlle Germaine Brice, a été célébré aujourd'hui, à midi précis, en l'église Saint Germain des Près.

A partir de dix heures du matin l'entrée de l'église avait été interdite au public.

La fiancée a été conduite à l'autel par son père, M. René Brice, député et président du conseil général d'Ille et Vilaine.

Les époux, leurs pères et mères et les témoins ont pris place dans le sanctuaire, près du maître-autel, ce qui ne se fait jamais en temps ordinaire.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé de La Gaibourgère, curé de Saint-Germain des Près, qui a prononcé une remarquable allocution.

Après avoir adressé un compliment au président de la République, M. l'abbé de La Gaibourgère a fait un éloge des plus flatteurs des époux et a parlé en termes élevés sur le rôle de la France à travers les âges.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Emile Loubet, président de la République, et Legouvé, doyen de l'Académie ; pour la mariée : MM. Mézières, de l'Académie française, et Henri Germain, de l'Institut.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Cochery, Juliette Dubufe, Blanchard et Bourdon ; les garçons d'honneur, MM. Sadi-Carnot, capitaine au 130e régiment, fils de l'ancien Président de la République ; Léris-Gambetta, attaché au cabinet du Président de la Chambre des députés ; Pierre Sardou, fils de l'éminent auteur dramatique, et Pierre Gounod, petit fils de l'auteur de *Faust*.

La maîtrise, sous la direction de M. Minart, maître de chapelle de la paroisse, avait été renforcée de choristes de l'Opéra-comique et un orchestre composé d'artistes de l'Opéra et du concert Lamoureux ; en tout, 80 exécutants.

A l'entrée des époux et pendant la messe, les morceaux suivants ont été exécutés : *Marche solennelle* par M. Stoltz ; *Marche religieuse* d'Adam ; *Deus Abrahom*, solo par M. Marechal de l'Opéra-comique ; *Nocturne en mi bémol* de Chopin ; *O Salutaris* de Samuel Rousseau, solo par Faure ; *Méditation* sur le *prélude* de Bach.

Après la messe, les mariés se sont avancés devant l'entrée du chœur, et chacun des invités a passé devant eux selon l'ordre réglé par le protocole. Le défilé a duré plus de trois heures.

Sitôt la messe terminée, le président de la République s'est retiré.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il n'y a eu aucune réception chez les parents des mariés.

A l'occasion de son mariage, M. Paul Deschanel a reçu de nombreux témoignages de sympathie de France et de l'Etranger.

LES GRÈVES

Graves incidents

On télégraphie de Châlon sur-Saône :

Les métallurgistes, fondeurs et tuiliers ont proclamé la grève générale.

Ce matin, à 9 heures, 800 grévistes, drapeau rouge déployé, sont entrés en ville. Les troupes du 56e d'infanterie leur ont barré le passage, baïonnette au canon.

Le commissaire a fait les trois sommations légales ; les grévistes n'en ayant tenu aucun compte, les soldats ont marché sur eux, leur ont enlevé le drapeau rouge et l'ont mis en pièces. Les gendarmes à cheval, sabre au clair, ont chargé les grévistes, ont pénétré dans leurs rangs et les ont culbutés. Plusieurs manifestants ont été blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Des renforts de troupes et les brigades de gendarmerie des environs sont attendus à Châlon, afin d'assurer l'ordre.

Les grévistes sont très surexcités.

Les derniers renseignements parvenus de Châlon-sur-Saône disent qu'il n'y a eu aucun blessé.

Une cinquantaine de grévistes ont été arrêtés.

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

Le *Gaulois* dit que, malgré l'amélioration qui continue, le président du conseil ne pourra reprendre la direction des affaires qu'à la fin de la semaine prochaine.

EN ESPAGNE

L'AGITATION ANTI-CLÉRICALE

Les dernières nouvelles reçues de Madrid sont très rassurantes : la tranquillité est presque partout rétablie. D'ailleurs les manifestations n'ont plus de raison d'être. Il paraît certain maintenant que le but de cette agitation était d'empêcher le mariage de la princesse des Asturies.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

A la poursuite du général De Wet

Une dépêche de lord Kitchener annonce que les troupes du général De Wet ont traversé la voie ferrée au garage de Baartman, au nord de Aar, le 15 de ce mois, et qu'elles étaient serrées de près par deux colonnes anglaises.

Un train blindé a attaqué les Boers.

Les Anglais ont capturé vingt prolonges renfermant des munitions, un canon, une mitrailleuse Maxim et une centaine de chevaux ; ils ont fait une vingtaine de prisonniers.

Les Anglais continuent à poursuivre les Boers.

Une ville prisonnière

Les Anglais sont arrivés à Grasfontein ; ils ont fait prisonniers tous les habitants, parce qu'ils avaient prêté assistance aux Boers.

Combat acharné

Un engagement des plus sérieux a eu lieu entre 200 cavaliers anglais et un détachement boer, à vingt milles à l'ouest de Colesberg. Les Anglais perdaient du terrain et allaient être faits prisonniers, lorsqu'arrivèrent des renforts, qui parvinrent à les dégager et à ramener leur courage.

Les Boers ne reçurent pas, malgré l'arrivée de ces troupes fraîches qui les attaquèrent avec violence. Le combat a continué jusqu'à la nuit.

Les Anglais purent ainsi se retirer en bon ordre.

Autre combat

Une colonne d'environ 1 500 Boers a rencontré entre Colesberg et Philipstown la colonne Plummer avec une forte artillerie de campagne. Les Boers n'hésitèrent pas à attaquer les Anglais, mais écrasés par le nombre, ils furent repoussés avec des pertes sérieuses.

Convoi anglais capturé

Une patrouille de Boers a attaqué un convoi dans les environs de Craddock, et s'est emparée de 70 chevaux environ.

L'Etude

de M. Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n 20, vestibule de l'ancienne poste.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

DOMAINE GIULIANI
Bevinco (Bigugliа)

Racinés Rapestris monticoli, à 20 francs le mille.

Riparia Gloire Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Ventarini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les non brevetés imitations que l'on lit de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTARINI, inscrit sur une chaque morceau.

ACCOUCHEUSE
de 1re classe

Madame RYAR, née SEGONDI, accoucheuse de 1re classe du nouveau régime, Diplôme supérieur de la Faculté de Médecine de Paris.

Accouchements. — Consultations. Vaccination, 9, Place Saint-Nicolas, Bastia.

OCCASION

Billard à vendre

S'adresser au bureau du journal.

Compagnie
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Le 28 février 1901, à 9 heures du matin, à la gare de Bastia, il sera procédé à la vente aux enchères du matériel de secours réformé ci-après désigné : Boîtes à amputations garnies, boîtes de secours vides, attelles métalliques pour fractures, trousses garnies, bistouris, lancettes, pinces, etc., etc.

Des objets de pansement neufs tels que : bandes, sois à ligatures, gaze simple, etc., etc., seront également mis en vente.

Tout ce matériel est en très bon état et n'a été réformé qu'en vertu d'une circulaire ministérielle qui l'a supprimé.

Les boîtes peuvent être utilisées pour n'importe quel usage.

A. GEORGES
Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GILLIO Frères, si heureux précurseurs à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes de cuve greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Viticole Rupestris Monticola, Riparia grand glorie et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

ASTHME ET CATARRHE

GUÉRIS PAR LA CIGARETTE ESPIC

30 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XVI

DE LA MÊME A LA MÊME

Mars.

Je suis habillée en blanc : j'ai des camélias blancs dans les cheveux et un camélia blanc à la main, ma mère en a de rouges ; je lui en prendrai un si je veux. Il y a en moi je ne sais quelle envie de lui vendre son camélia rouge par un peu d'hésitation et de ne me décider que sur le terrain. Je suis bien belle ! Griffith m'a priée de me laisser contempler un moment. La solennité de cette soirée et le drame de ce consentement secret m'ont donné des couleurs ; j'ai à chaque jour un camélia rouge épanoui sur un camélia blanc !

Tous m'ont admirée, un seul savait m'adorer. Il a baissé la tête en me voyant un camélia blanc à la main, et je l'ai vu devenir blanc comme la fleur quand j'en ai eu pris un rouge à ma mère. Venir avec les deux fleurs pouvait être un effet du hasard : mais cette action était une réponse. J'ai donc étendu mon aveu ! On donnait « Roméo et Juliette », et comme tu ne sais pas ce qu'est le duo des deux amants tu ne peux comprendre le bonheur de deux néophytes d'amour écoutant cette divine expression de la tendresse.

Je me suis couchée en attendant des pas sur le terrain sonore de la contre-allée. Oh ! maintenant, mon ange, j'ai le feu dans le cœur, dans la tête. Que fait-il ? que pense t il ? A-t il une pensée, une seule qui me soit étrangère ? Est-il l'esclave toujours prêt qu'il m'a dit être ? Comment m'en assurer ? A-t il dans l'âme le plus léger soupçon que mon acceptation emporte un blâme, un retour quelconque, un remercîment ? Je suis livrée à toutes les angoisses minutieuses des femmes de Cyrus et de l'Astrée, aux subtilités des Cours d'amour. Sait il qu'en amour les plus menues actions des femmes sont la terminaison d'un monde de réflexions, de combats intérieurs, de victoires perdues ! A quoi pense-t-il en ce moment ? Comment lui ordonner de m'écrire le soir le détail de sa journée ? Il est mon esclave, je dois l'occuper, et je vais l'écraser de travail.

Dimanche matin.

Je n'ai dormi que très-peu, le matin. Il est midi. Je viens de faire écrire la lettre suivante par Griffith.

A Monsieur le baron de Macumer,

Mademoiselle de Chaulieu me charge, monsieur le baron, de vous redemander la copie d'une lettre que lui a écrite une de ses amies, qui est de sa main et que vous avez emportée.

Agréez, etc.

Griffith.

Ma chère, Griffith est sortie, elle est allée rue Hillerin-Bertin, elle a fait remettre ce poulet à mon esclave qui m'a rendu sous enveloppe mon programme mouillé de larmes. Il a obéi. Oh ! ma chère, il devait y tenir ! Un autre aurait refusé en écrivant une lettre pleine de flatteries ; mais le Sarrasin a été ce qu'il avait promis d'être : il a obéi. Je suis touchée aux larmes.

XVII

DE LA MÊME A LA MÊME

2 avril.

Hier, le temps était superbe, je me suis mise en fille aimée et qui veut plaire. A Une heure.

ma prière, mon père m'a donné le plus joli attelage qu'il soit possible de voir à Paris : deux chevaux gris pommelé et une calèche de la dernière élégance. J'essayais mon équipage. J'étais comme une fleur sous une ombrelle doublée de soie blanche. En montant l'avenue des Champs Elysées, j'ai vu venir à moi mon Abencérage sur un cheval de la plus admirable beauté ; les hommes, qui maintenant sont presque tous de parfaits mannequins, s'arrêtaient pour le voir, pour l'examiner. Il m'a salués, et je lui ai fait un signe amical d'encouragement ; il a modéré le pas de son cheval, et j'ai pu lui dire :

— Vous ne trouverez pas mauvais, monsieur le baron, que je vous ai redemandé ma lettre, elle vous était inutile.... Vous avez déjà dépassé ce programme, ai-je ajouté à voix basse. Vous avez un cheval qui vous fait bien remarquer, lui ai-je dit.

— Mon intendant de Sardaigne me l'a envoyé par orgueil, car ce cheval de race arabe est né dans mes makis.

Ce matin, ma chère, Henarez était sur un cheval anglais alezan, encore très-beau, mais qui n'excitait plus l'attention ; le peu de critique moqueuse de mes paroles avait suffi. Il m'a saluée, et je lui ai répondu par une légère inclinaison de tête. Le duc d'Angoulême a fait acheter le cheval de Macumer. Mon esclave a compris qu'il sortait de la simplicité voulue en attirant sur lui l'attention des badauds. Un homme doit être remarqué pour lui-même, et non pas pour son cheval ou pour des choses. Avoir un trop beau cheval me semble aussi ridicule que d'avoir un gros diamant à sa chemise. J'ai été ravie de le prendre en faute, et peut-être y avait il dans son fait un peu d'amour-propre, permis à un pauvre proscrit. Cet enfantillage me plaît. O ma vieille raisonneuse ! Jouta-t-il de mes amours autant que je me suis attristée de la sombre philosophie ? Chère Philippe II en aupon, te promènes tu bien dans ma calèche ? Voici-t-u ce regard de velours, humble et plein, fier de son servage que me lance en passant cet homme vraiment grand qui porte ma livrée, et qui a toujours à sa boutonnière un camélia rouge, tandis que l'on si toujours un blanc à la main ? Quelle clarté jette l'amour ! Combien je comprends Paris ! Maintenant tout m'y semble spirituel. Oui, l'amour y est plus joli, plus grand, plus charmant que partout ailleurs. Décidément, j'ai reconnu que jamais je ne pourrais tourmenter, injurier un sot ni avoir le moindre empire sur lui.

(*A suivre*).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, **A. LEROUX**, Agent Général.

2 Fr PAR AN — **MONITEUR DES RENTIERS**
(57e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (57e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publication des Tirages, Vérifications gratuites des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimenté et docte, ce organe financier très sérieux et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Envoi Gratuit du 2me Spécimen. — 8, Place des Victoires, PARIS

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
17e MEDAILLE D'OR (hors concours)
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, BOULETS, CARRELAGES, DALLAGES & TUILERIE
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Les débiteurs sont MATTEI, VILLAGRASSE

CHAMPAGNE
Louis ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant de vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus.

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée sur Patron découpé dans les 3e, 2e et 1er N.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 7, rue de Richelieu, PARIS

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,

C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.

M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.

Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.

Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.

1, rue Miot, 1.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame : Si coeurs, demandez-le aux Dames

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dyssenterie, la Chlorérine, dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 10 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brûlat-Ferry à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie *l'Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Reponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Eau pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Eau du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Cholera, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil !

Malades ! 800 000

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Le Mêler des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PRÊTS aux signatures, à longs term s. *Bien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Soufre de Gilette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre natif ou sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPINO.

ANCIEN CABINET PANDORE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

OCCUPATION chez soi indépendante, sérieuse et agréable, facile, à Dames, Filles et Mrs voulant occuper leurs loisirs. Rapport 60 à 100 frs. par mois suivant production. Ecr : Entreprise Noël « Au Sacré Cœur, » 113, rue Caulaincourt, Paris.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, très Togo, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée. |
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX CRUS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? *NE CRAIGNEZ RIEN !*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturelle. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Rapport sur les Savons les Poudres Royal Windsor. Ne trouve chez les Coiffeurs Parfumeurs ou Savonniers et demander Brochure.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Librairie du PETIT BASTIAIS
PATRIE CORSE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. **5,00** ; *franco,* **5,60**

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Se boit tout seul comme
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Il est bon fumeur dont fumer ce cigare
Il ne peut pas fumer.

26e ANNÉE — LUNDI 18 et MARDI 19 FÉVRIER 1901 — N° 43

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

18 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Le commandeur des croyants, le sultan de Constantinople Abd-el-Hamid, a bien ri dans sa moustache. A l'occasion du jubilé de son avènement, toutes les puissances européennes ont rivalisé de congratulations. On ne parle plus des massacres de chrétiens, et autres fredaines commises par le représentant de Mahomet. Depuis que l'Europe est sous le coup d'une conflagration, chaque puissance fait risette au seigneur de Constantinople dont l'armée ne serait pas, à un moment donné, une quantité négligeable. En Angleterre, les journaux ne se sont pas privés de rappeler le langage comminatoire de lord Salisbury au banquet du lord maire de 1895, pour l'opposer à la chaleur de ses félicitations à Abdul-Hamid en 1900 et à l'envoi en mission spéciale du commandant en chef de la flotte de la Méditerranée.

Encore les congrès. Celui-ci s'occupe des moyens propres à diminuer la mortalité chez les enfants, ce qui est fort louable ; mais quelle espèce de mot pour indiquer l'objet de ses travaux ! Les messieurs qui composent ce congrès déclarent qu'ils s'occupent de *puériculture*, faisant ainsi pendant à d'autres savants, lesquels s'adonnent à l'étude de la pisciculture, de l'horticulture et autres études en ure. Cela vous procure un petit air scientifique qui vous distingue des routiniers qui en sont encore aux anciens vocables. Il faut passer sur ces petites manies qui n'enlèvent rien à l'utilité des recherches auxquelles se livrent ces hommes dévoués et instruits. Ces recherches démontrent que la mortalité des enfants atteint des proportions inouïe antes, et que, comme on l'a dit, en sauvant les enfants, on crée des régiments nouveaux pour la France.

Voulez-vous savoir à combien s'élèvent les droits d'enregistrement du jugement rendu le mois dernier par la première chambre du tribunal civil dans le gros procès des époux Boni de Castellane contre les frères Wertheimer ?

A la somme de « quatre vingt-quinze mille francs. »

On parle toujours beaucoup des débuts de Mlle Chauvin au barreau.

Elle n'est pas la première femme qui, en France, aborde une carrière libérale.

Se souvient-on seulement, de nos jours, qu'une femme, en 1875, Mme la docteresse Madeleine Brès, obtint le diplôme l'autorisant à l'exercice de la médecine en France ?

Seule alors, elle est depuis quelques années, puisqu'à présent on compte près de quatre-vingts femmes médecins exerçant à Paris, sans compter la province.

Il s'en trouve un peu partout en Europe, et pas de 6,000 en Amérique !

Li-Hung-Chang lui-même aurait, paraît-il, nommé comme médecin de son palais, depuis plusieurs années déjà, Mlle la docteresse Eng, fille d'un mandarin chinois, laquelle aurait reçu le diplôme dans une Université de Philadelphie.

Une souris comme on en voit peu. Chaque année, au « Mouse Fancier's Club », à Londres, s'ouvre un concours de rongeurs. Les propriétaires des plus jolies bêtes reçoivent des médailles ou des primes en argent.

Jusqu'ici, la souris hollandaise à longs poils détenait le record. L'an dernier, elle avait été vendue sept livres sterling.

Le nouveau concours a été exceptionnellement nombreux. Plus de quatre cent cinquante variétés de petits rongeurs y étaient représentées. Le grand prix a été remporté par une souris au pelage noir et roux, et elle a été achetée six cents francs par M. Whiteson, de Manchester.

Une souris de six cents francs ! Que vont dire les chats ?

TIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 Février à 3 heures

1. La Gloire la Victoire,	Ganne.
2. Stradella, (ouv.)	Flotow.
3. Les Hyde parkiens,	Gung'l.
4. Patrie (fant.)	Pabdl-be.
5. Grenadin,	Carle.

Le Chef de Musique, BOUL NE.

BANQUET UNIVERSITAIRE

Dimanche, à midi, les fonctionnaires du Lycée s'étaient donné rendez-vous dans les salons de Mme Cardella, pour fêter en un banquet, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. le chanoine Letteron, professeur de seconde, et de M. le docteur Ramaroni ; elle a été empreinte de la plus franche cordialité. Le menu, dont nous donnons ci-après la composition et qui a été artistiquement préparé, a été servi sur une table jonchée de fleurs.

Hors d'œuvres variés
Jambon glacé
Doute de mer sauce verte
Filet de bœuf Richelieu
Timbale de Macaroni Rossini
Salade russe
Dinde rôtie
Bombe glacée à la vanille
Desserts
Vins rouge et blanc du Cap
Champagne

Au champagne, la série des toasts commence.

M. Poletti, prend le premier la parole et prononce le discours suivant :

Cher Collègue,

Le 31 juillet 1880, un professeur continental, disposé, le croira-t-on ? à se fixer parmi nous, prononçait, à la distribution des prix, le discours d'usage. Et comme il exposait, d'une façon à la fois nette et forte, une idée généreuse et juste, à la réalisation de laquelle on le sentait prêt à se dévouer, il eut, avec l'applaudissement toujours un peu confiant des écoliers, l'adhésion réfléchie des grandes personnes. C'est ce jour-là, cher M. Letteron, que la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse fut fondée (quant au Musée, dont vous proposiez aussi la création, force vous a été de l'attendre patiemment plus de trois lustres). Ce que cette Société vous a dû, alors et depuis, aucun de nous, en gros ne l'ignore. Aussi bien, le Conseil général l'a dit, partant au nom de la Corse entière ; et, bien avant lui, vos collaborateurs le proc'amaient à l'envi :

Tu duca, tu signore e tu maestro !

Mais en quoi consiste au juste cette œuvre, combien elle a été opportune et quels signalés services elle a déjà rendus à notre pays, vous trouverez naturel que quelqu'un l'explique aujourd'hui devant son principal artisan. Je l'essayerai donc puisqu'une grippe fort malencontreusement rebelle empêche notre bon doyen, M. Bonavita, auquel nous réservions ce soin, de s'en acquitter. Et je vous rendrai à sa place le bon témoignage que nous vous devons, et comme universitaires et comme Corses.

Trop petite décidément pour avoir une existence indépendante, la Corse, avec ce *spirito riflessivo* que Paoli lui reconnaissait, ne s'était point entièrement associée au rêve que celui-ci a si longtemps poursuivi et caressé. Encore moins s'y est-elle butée. Française elle est devenue et française elle entend rester. Mais, précisément pour cette raison, et sans doute aussi parce qu'une situation économique et morale troublée ne lui permettait point la vie pleine, les doctes loisirs, elle est devenue incurieuse de son passé. On dit : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! C'est, au contraire, parce que le nôtre ne l'était pas, qu'il était en train, pour parler comme vous, de « défaire » la sienne.

Au temps jadis, des prêtres et des moines corses, — des intellectuels, aux yeux des Génois, — avaient raconté les maux de la patrie et célébré ses héros. Ils avaient aussi, d'une main vraisemblablement colère, dressé l'acte d'accusation de ses oppresseurs. Or, leurs écrits, pour la plupart, gisaient dans la poussière, oubliés ou introuvables, ou indéchiffrables, ou même totalement inconnus. Les modernes étaient-ils beaucoup plus favorablement traités ? hélas ! non. Et les pièces originales, manuscrits, lettres, n'avaient pas, en Corse, du moins, un bien meilleur sort. Bref, matériaux et monuments, tout périssait, et les ruines elles-mêmes.

C'est à cette heure critique que vous êtes venu, mon cher Collègue. Et moi, qui dois rendre compte, tant bien que mal, de ce que vous avez fait, depuis 1880 jusqu'à ce jour, pour remédier à ce triste état de choses, je suis pénétré de respect quand je considère l'énormité de la tâche accomplie. Je ne vous louerai point outre mesure d'avoir su grouper autour de vous nos érudits bastiais, car l'âme qui vous anime les animait. Voilà, toutefois, vingt ans que vous les retenez ; et ceci, vous en conviendrez, est digne de remarque. Ensemble et avec l'aide d'utiles recrues que vous avez levées parmi l'élite intellectuelle du pays vous avez fourni une somme de travail vraiment peu commune. Résultat : des publications dont aucune n'est dépourvue d'intérêt et qui occupent déjà tout un rayon de bibliothèque, quarante grands et gros volumes en 22.560 pages ! De ces pages, une grande part vous doit-elle le jour, tantôt consciencieusement et élégamment traduites ou annotées, tantôt découvertes, ou recueillies et présentées, et d'abord, la plupart du temps, transcrites et reproduites par vos soins. En vérité, cher Monsieur Letteron, elles sont trop ! Ne pouvant dire assez sur elles, un amoncellement d'éloges n'en dirait pas assez. Je ne puis cependant pas ne pas indiquer ce qu'il y a d'essentiel, à mon sens, dans ce travail d'ensemble de plusieurs bénédictins. Vous avez réveillé pour nous d'entre les morts le vieux Pietro Cirneo et des continuateurs qui ne valaient guère mieux, à ce point de vue, ce vieux dire l'excellent Filippini et ceux que j'appellerai ses involontaires collaborateurs. Nous vous sommes aussi redevables du texte et de la traduction du curieux, lucisif et mordant Rostini, et du texte du très érudit et très complet abbé Rossi. Tous deux étaient inédits. Le capital ouvrage de Rossi est en outre une mine inépuisable de documents authentiques du plus réel intérêt.

Et ceci m'amène à dire que d'autres publications faites par vous comblent des lacunes très regrettables dans l'histoire générale du pays de 1594 à 1729 et depuis, pour les faits qui ont préparé, amené ou suivi l'annexion à la France. Elles ont été hautement appréciées par tous les éclai-

---

12e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XL

LES PRÉSENTATIONS

M. de Vaudrey se redressa prestement et regarda l'agressive douairière avec un étonnement comparable à celui que pourrait éprouver un renard assailli à coups de bec par une poule au moment où il se dispose à la croquer.

— Madame, dit-il ensuite en composant son visage, le reproche indirect, mais si aimable, que vous voulez bien m'adresser me comblerait de confusion si ma conduite n'avait pas une excuse.

— Une excuse ! Ah ! Monsieur ! répliqua madame de Bonvalot, qui de nouveau plaça ses lèvres et s'efforça de donner à son regard une expression imposante.

Oui, madame, une excuse, et j'espère que vous allez en reconnaître la légitimité. Veuillez considérer que le mariage de votre fille et de mon neveu a eu lieu à Paris, à quatre-vingts lieues d'ici ; que la présence d'un pauvre campagnard de mon espèce n'en eût en aucune manière retardé ou relevé la splendeur ; que de plus, mes petites affaires auraient pu souffrir de mon déplacement ; car c'est propriétaire de vignes, madame, c'est-à-dire marchand de vin à ma manière, comme feu M. Bonvalot, votre époux, l'était à la sienne ; et vous devez savoir par expérience que dans un commerce de cette nature l'absence du maître préjudicie toujours au débit de la marchandise.

Parmi les choses qui avaient le privilège d'irriter les nerfs de madame de Bonvalot et le nombre en était grand, une surtout lui était particulièrement désagréable, c'était toute allusion à la profession de son mari ; peut-être le déplaisir qu'elle éprouvait en ces occasions n'était-il pas exempt d'ingratitude, car à exporter en Angleterre et en Amérique les produits des vignobles de la côte bordelaise, le défunt avait honnêtement gagné plusieurs millions, dont la moitié, lors de la dissolution de la communauté, avait composé à sa veuve dû à même un douaire tout à fait rajeunissant. En entendant le baron appliquer à feu M. Bonvalot la qualification de marchand de vin dont il avait commencé par s'affubler tralteusement lui-même, la douairière, oubliant son rôle de femme languissante, s'assit brusquement, à demi suffoquée de dépit ; mais au moment où elle cherchait une réplique bien foudroyante, le regard du gentilhomme campagnard s'apparentit sur elle avec une si souveraine ironie, qu'elle en perdit la parole ainsi que la contenance, et n'imagina rien de mieux pour se tirer d'embarras que de retomber en pamoison.

— Mon Dieu, madame de Bonvalot se trouve mal ! s'écria avec un intérêt affecté le baron, qui n'était nullement dupe de ce manège ; tous ces sels ne sont bons qu'à agacer les nerfs ; quelques gouttes d'eau jetées au visage, voilà le seul remède efficace.

Tremblant pour son rouge si clairement menacé par la perfide insinuation de l'homme qu'elle regardait dès lors comme un ennemi mortel, madame de Bonvalot entr'ouvrit les yeux et déclara d'une voix éteinte qu'elle se trouvait mieux, et que par conséquent, le charitable secours qu'il était question de lui administrer devenait tout à fait inutile.

Pendant cette courte scène, la marquise avait adressé au vieux gentilhomme un regard éloquent qui contenait une muette prière, mais qu'il feignit de ne pas apercevoir ; presque aussi contrarié que sa femme, Châteaugiron essaya une diversion.

— Mon oncle, dit-il en touchant le bras du baron, nos présentations ne sont pas finies.

M. de Vaudrey se retourna.

— Le vicomte de Langerac, un de mes meilleurs amis, reprit Héraclius.

— Langerac comme moi, dit M. Bobilier entre ses dents, assez distinctement toutefois pour que le baron, près duquel il se trouvait, pût l'entendre.

Un peu surpris, M. de Vaudrey porta les yeux sur le jeune homme blond qui s'inclinait devant lui d'un air de politesse empressée, et au lieu de lui rendre son salut, il le contempla un instant si fixement que Langerac, choqué ou embarrassé de se voir l'objet d'une observation si tenace, interrompit brusquement ses révérences.

— Monsieur, lui dit le baron sans cesser de le regarder attentivement, il me semble que votre figure ne m'est pas inconnue, mais je cherche en vain à me rappeler où je vous ai vu.

— Comment pourriez-vous le reconnaître ? dit Héraclius ; grâce aux aimables procédés de messieurs les patriotes de Châteaugiron, le pauvre Langerac n'a plus une figure humaine.

— Vous êtes blessé, monsieur ? demanda le vieux gentilhomme.

— Une bagatelle, monsieur, répondit le vicomte d'un ton d'insouciance ; une pierre ; il est vrai qu'elle était d'une grosseur raisonnable.

— Mais un coup de pierre dans la mâchoire n'est pas une bagatelle ; vous avez peut être quelques dents brisées ?

— Heureusement non, dit Langerac en déployant politiquement son sourire de manière à montrer à la douairière, qui avait les yeux fixés sur lui, une double rangée de dents blanches et intactes.

— Permettez, monsieur, reprit le baron, le coup que vous avez reçu est peut-être plus grave que vous ne paraissez le croire. Je suis un vieux soldat, et je me connais en blessures. Permettez ?

Sans attendre qu'on lui eût accordé la permission qu'il demandait, M. de Vaudrey enleva lestement la cravate nouée autour du visage du vicomte.

— Allons, allons, je crois que vous n'en mourrez pas, dit il en souriant d'un air moqueur à la vue de l'égratignure presque imperceptible qui avait entamé une des joues de Langerac.

— Qu'a donc ce grand godelureau à m'exciter ainsi ? pensait le vicomte d'un air mo[illegible]

(*A suivre*).

vaise qui, sur le continent, se sont accomplis de la Révolution, notamment par MM. Chuquet et Aulard.

En ce qui concerne cette fin, je crois voir l'immense service que lui rendent vos travaux et ceux de vos confrères du *Reste*. Et c'est, tout simplement, la possibilité de substituer pour elle à la légende, fille de l'orgueil et de l'ignorance et mère des désastres, la vérité, parfois bien triste, mais toujours, ah ! toujours si utile à connaître. Grâce à vous surtout, le véritable historien que la Corse ne put manquer de trouver et de trouver, je l'espère avec vous, parmi ses enfants, cet historien sera en mesure d'écrire sur elle l'ouvrage définitif. Pièce nouveau rencontrée. Mais sur le piédestal de la statue que la sage postérité élèvera à ce resserreur de notre passé, si l'on veut faire pâtre antique, un médaillon reproduira les traits du collaborateur, modeste autant qu'indispensable, que vous aurez été pour lui.

Voilà, après cela, vous renouveler les félicitations que nous vous avons maintenant adressées le jour où le gouvernement de la République, devançant le jugement de la postérité insulaire, vous a décerné l'exceptionnelle récompense à l'occasion de laquelle nous sommes réunis ? Et tout-il qu'après avoir apprécié si imparfaitement l'œuvre, je me risque à dire un mot de l'homme ? Mais l'homme est mon collègue ; et dans cette Université où, comme le reconnaissait ces jours ci son plus éloquent adversaire, le comte de Mun, la variété des opinions professées est le gage de la sincérité et la marque de l'indépendance nous sommes. ce nous devrions être, et, pour ma part je me sens tellement solidaire de mes collègues, que si j'entreprenais de faire l'éloge de l'un d'eux, il me semble que je me donnerais l'air de faire un peu aussi le mien

Je termine donc, cher Collègue, et ce sera pour une citation de votre Pietro Ciruen : « Pietro vivait de manière qu'on ne pouvait lui reprocher ni oisiveté, ni paresse. Il se levait à l'aurore. Après avoir récité les heures canoniques, après avoir cru bien chastement et pieusement la messe, il entrait chez lui pour faire la classe à ses élèves. La leçon donnée il prenait son repas. Ses mets étaient simples, point de recherche ni de luxe : il mangeait ce qui on lui servait. Après le repas il reprenait la classe, puis récitait suivant l'usage les heures canoniques. Il consacrait alors à l'étude et à la composition le temps que lui laissaient ses fonctions et les devoirs de l'amitié ; la nuit même, il composait ou étudiait jusqu'à une heure très avancée... »

Ne dirait-on pas, cher Monsieur Letteron, que ce premier de vos auteurs était un voyant ? Il ne plait de croire, quant à moi, qu'en traçant avec une telle sûreté de touche, vers 1800, sous couleur de faire son portrait, le portrait de l'homme et du confrère auquel il allait tout devoir, il a voulu de son mieux acquitter d'avance sa dette, et la nôtre, par dessus le marché.

M. le provisseur Doux prend ensuite la parole. Il charme ses convives par une causerie aussi spirituelle qu'élégante, souvent entrecoupée d'applaudissements, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso. Nous en citerons cependant quelques passages.

« N'attendez pas de moi un discours académique dit-il en n'est pas le moment. » Il est heureux de présider une réunion qui peut-être ne se renouvellera pas deux fois dans la vie ; voir deux fonctionnaires de son établissement décorés le même jour.

« Permettez-moi avant de féliciter les heureux titulaires de cette distinction, de nous féliciter nous-mêmes parce qu'on pas de l'éclatant honneur qui leur échoit rejaillit sur le lycée.

» Permettez-moi de féliciter aussi ou de remercier MM. les Ministres de l'instruction publique et de l'intérieur qui ont eu le main particulièrement heureuse en décorant nos deux collègues. »

M. le Proviseur fait une distinction pour les croix. « Il y a des croix électorales, il y en a partout, même en Corse, mais celles que nous fêtons aujourd'hui sont dues au mérite et à la science. »

Il retrace ensuite la vie toute de labeur et d'abnégation de M. le chanoine Letteron, qui à lui tout seul a accompli le travail de plusieurs bénédictins. Il cite M. Chuquet qui en parlant du nouveau légionnaire l'appelle : « l'infatigable abbé Letteron, » et ailleurs : « l'homme qui sait le mieux l'histoire de la Corse. »

« Tout dire que la belle et magistrale étude de M. Chuquet sur la *Jeunesse de Napoléon*, n'aurait pas été possible sans le travail de défrichement, sans les recherches patientes sans la collaboration féconde et dévouée de M. l'abbé Letteron.

« Les services que M. l'abbé Letteron a rendus lui ont valu successivement les palmes académiques en 1882, la rosette de l'instruction publique en 1892, et finalement la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 27 janvier 1901. Entre temps il était nommé correspondant du ministère de l'instruction publique. »

Parlant ensuite de M. le docteur Ramaroni :

« Une voix plus autorisée que la mienne, celle de M. le docteur Agostini, a dans un récent banquet adressé à M. le docteur Ramaroni, au nom du corps médical, les éloges et les félicitations qui lui sont dûs, nous y joignons les nôtres. »

Il lui ensuite ses services rendus à l'Université, son exquise urbanité, sa courtoisie et surtout son désintéressement.

« Je leve mon verre, dit M. le Proviseur en terminant, au professeur dont je m'honore d'être le collègue, et au médecin dont je m'honore d'être l'ami. »

Des applaudissements frénétiques accueillent la fin de ce discours.

M. le chanoine Letteron, visiblement ému se lève à son tour et prononce le discours suivant :

Mes chers Collègues,

Ceux d'entre vous qui seront un jour décorés (vous voyez que sous le gouvernement de la République, les professeurs des lycées de province eux-mêmes peuvent avoir leur espoir), éprouveront avec un plaisir très réel, très sensible même dans les premiers jours, un sentiment plus grave, plus durable, celui-là, je veux dire une profonde gratitude pour ceux qui, sans chercher l'éclat des services, que peut-il y avoir d'éclatant dans notre profession ? auront jugé dignes d'une distinction particulière, comme cette fois par exemple, une application prolongée à des recherches historiques ou littéraires, des études plus remarquables par leur nombre ou leur durée que par leur importance. Votre gratitude sera encore accrue, si vous apprenez que de puissants amis ont pensé la bienveillance pour vous jusqu'à l'opiniâtreté, y allais dire jusqu'à l'entêtement. Or j'ai eu, je le déclare hautement, de pareils amis ; ils m'en voudraient de les désigner plus clairement, mais ils se reconnaîtront et dans cette ville et ailleurs, et ils voudront bien agréer le témoignage que je leur adresse d'ici, de ma plus vive reconnaissance.

J'ai une autre dette, Messieurs dette déjà bien vieille, qui n'a fait que s'accroître depuis bientôt vingt-trois ans, et qu'il m'est, croyez-le, infiniment doux de reconnaître en présence de vous tous. Dès le premier jour de mon arrivée à Bastia, vous m'avez accueilli avec une simplicité, une cordialité qui m'ont profondément touché. Je n'en ai d'ailleurs point été surpris : je retrouvais auprès de vous les témoignages de bonne confraternité que j'avais déjà trouvés à Sens et à Châteauroux. Dois-je vous dire qu'un accueil si bienveillant, fait à un prêtre, a étonné parfois, oh ! pas en Corse ! ceux qui ne connaissaient pas l'esprit libéral de l'Université ?

On m'a exprimé des inquiétudes, presque des condoléances, sur les relations pénibles que je devais avoir avec mes collègues, sur la froideur à peu près inévitable que vous devriez me témoigner, et quand je répondais à ces amis alarmés comme Horace à son fâcheux : *Non sic, si vis amicus sibi, Qui te ne e modo* : Vous ne connaissez pas la maison, nous n'y vivons pas de la façon que vous croyez ; — quand je leur expliquais que personne n'a l'esprit plus large, plus tolérant qu'un universitaire, que la robe de professeur et la soutane faisaient en vérité fort bon ménage, que mes rapports avec vous étaient non seulement polis, mais encore cordiaux et même affectueux de ne regardaient, ton ours comme le fâcheux d'Horace, d'un air surpris, semblant me dire, eux aussi : *Magnum os rus, sic credibile* : Vous nous dites-là quelque chose d'étrange, d'à peine croyable.

Eh bien ! je ne me trompais point, n'est-ce pas ? Le témoignage solennel de sincère confraternité que vous voulez bien me donner en ce jour, mes chers Collègues, vos éloges si précieux pour moi, M. le Proviseur, les vôtres, M. Poletti, éloges qui, pour être excessifs, n'en témoignent que davantage votre bienveillance et votre estime, viennent donner à mes assurances une éclatante confirmation. De longues protestations de reconnaissance vous déplairaient. Je n'irai tout à l'heure Horace ; pour que Virgile ne soit point jaloux. » Je lui emprunterai à son tour une citation, et je vous dirai simplement avec lui : *Quas dicere gratus, Quisve referre queat ?*

Et voyez comme les choses s'enchaînent : c'est précisément à votre accueil hospitalier, à vos témoignages d'amitié et d'estime que la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse doit sa naissance. Quand on s'attache aux habitants d'un pays, on s'attache vite à la terre même et à son histoire. Or, il n'était pas besoin de longues études pour s'apercevoir que l'histoire de cette île héroïque était particulièrement attirante, mais que ceux qui l'avaient écrite s'étaient contentés, sauf de rares exceptions de copier les vieux chroniqueurs sans faire des recherches nouvelles ; qu'il manquait à cette histoire une base solide, c'est-à-dire les documents authentiques, officiels, que renfermaient en si grand nombre les collections particulières et les archives publiques. Je songeai alors à fonder une société d'études dont le rôle serait de compléter, de refaire même dans certaines parties, l'histoire de la Corse Je soumis cette idée à mes chefs hiérarchiques. M. Ubertis, proviseur du lycée de Bastia, et M. Granet, vice recteur de la Corse ; l'ont de leurs encouragements et de la promesse de leur appui, je fis un appel décisif à mes collègues, qui apportèrent à l'œuvre nouvelle le concours le plus empressé ; ils firent appel à leur tour au concours de leurs amis et en quelques semaines la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse était fondée.

Vous m'excuserez, Messieurs, mais il faut ici que je décharge ma reconnaissance ; il faut que j'adresse mes remerciements les plus sincères et les plus vifs à ceux qui ont enrichi notre Société d'études de leurs travaux personnels, à ceux qui ont apporté leur pierre, petite ou grosse, à la construction de l'édifice commun. J'en nommerai quelques uns, mais en suivant l'ordre alphabétique, autrement j'aurais l'air de vouloir assigner des rangs ; or s'il y a eu des degrés dans l'importance des travaux, il n'y en a point eu dans la bonne volonté, dans le zèle pour le succès de l'œuvre.

Merci donc aux Bonavita, au regretté magistrat Cagnani, aux Campi, aux Campocasso, au regretté conseiller le Carulla et à ses fils, au regretté professeur de Castelli, aux Cervoni, au regretté Monseigneur de la Foata, aux deux frères Luciani, aux de Morati, au regretté docteur Perelli.

Merci à ceux qui nous ont communiqué avec tant d'empressement les manuscrits de leurs riches collections aux de Gaffori, aux Garini, aux Graziani, à la famille Gregori, à laquelle j'accorderai une mention spéciale, si je ne m'étais défendu tout à l'heure de vouloir établir des rangs, aux Francceschi Gaidone, aux Vincentelli, et à bien d'autres.

Ces effusions, Messieurs, vous paraîtront sans doute un peu longues Je sais bien qu'elles n'apprendront rien de nouveau à ceux d'entre vous qui sont au lycée depuis vingt ans ; mais elles présenteront peut-être quelque intérêt à ceux qui sont arrivés plus récemment parmi nous Il est bon que nos nouveaux collègues sachent, eux aussi, quelle part leurs anciens ont eu à la fondation de notre société d'études, quels liens étroits unissent sur ce terrain les membres de l'Université et les Corses amis de leur histoire nationale.

Vous voyez donc, mes chers Collègues, que j'ai bien des raisons, raisons de justice, raisons de reconnaissance raisons d'estime et d'affection réciproques, pour vous inviter à lever nos verres au gouvernement de la République, à l'Université, au lycée de Bastia, à la prospérité de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse.

M. le docteur Ramaroni prend ensuite la parole.

Il remercie tout d'abord les orateurs qu'il vient d'entendre des paroles élogieuses dont il a été l'objet. Il reporte ses souvenirs bien loin ; il se voit encore élève de notre Lycée, il voit parmi ses convives, d'anciens professeurs qu'il n'oubliera jamais. Il n'oubliera pas non plus que la distinction qui vient de lui être décernée sera pour lui un stimulant, un encouragement à continuer dans la voie d'abnégation et de désintéressement qu'il a suivie jusqu'ici, et termine en levant son verre aux nombreux amis-lants qui ici ont fait le grand honneur de se convier à leur fête et enfin au gouvernement de la République.

Les bravos soulignent la fin de cette allocution.

M. Boyer, professeur de gymnastique, a dit ensuite un compliment en vers de sa composition et qui a été fort goûté.

A trois heures cette fête intime prenait fin Il faut espérer qu'elle ne sera pas la dernière : l'un des nouveaux légionnaires ayant dit qu'il y a même des croix pour les professeurs, nous formons nos meilleurs vœux pour que sa prédiction puisse se réaliser.

P. S.

Bulletin financier

Paris, le 14 Février 1901.

Les dispositions générales sont bonnes bien que les affaires aient été aujourd'hui peu importantes. Nos Rentes sont plus calmes : le 3 0/0 a 102 35 le 3 0/2 a 102 francs

En dépit des troubles en Espagne, l'Extérieure avance à 74 75.

Le groupe des Etablissements de Crédit est ferme ; le Crédit Lyonnais à 1 605, Comptoir National d'Escompte à 578, Société Générale à 6.., Crédit Foncier 668.

Les valeurs industrielles sont bien tenues Les Obligations Messageries Françaises de Madagascar se maintiennent à 475 ; les Chemins de fer Métropolitain font 111 fra ; l'action Paris National vaut 105 50 ; la Raffinerie Say est à 1 183

En raison de leur prochaine introduction sur le marché des actions Marseille-Limites sont l'objet d'un courant de demandes à la Banque Continentale de Paris à 490 fr 50.

En assemblée générale de la Société des Usines de Pompeya a voté un dividende de 40 00 et mis à nouveau à compte une somme égale à la répartition de 40 millions de son capital ; qu'indépendamment de cette augmentation, cette Société réalise les 8 millions de roubles d'obligations restant actuellement, mais non émises. Paris a décidé que la première émission aurait lieu dès que les circonstances le permettraient.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

448 672 1 950 471 2 865 198 5 764 656
530 750 2 227 196 3 463 689 6 248 873
563.486 2 384 542 3 790.451 6.571 713
595 291 2 421 588 4 006 151 6 889.710
1 068 854 2 651.116 4 246 621
1 925 098 2 664 296 4 262 899
1.936 177 2 827 668 4.476 795

Les 26 numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

290.147 2 033 180 4 025 440 5 995 923
492 191 2 491 9 3 4 126 777 5 867 297
521.627 2 414.835 4 828 012 6 076 354
558 830 2 782 542 5 041.974 6 088.066
598 174 3 295 612 5 160 690 6 839 976
795.932 3 853 517 5 440 979
1 194.223 4 017 174 5.163 421

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

BASTIANU, MICHELE e PIVARINU vestiti da dèmun

(Suite)

Bastianu

A questa un m'aspettava !... È cusì graziosu !

Michele

Torna da Parigi, duve studia u dirittu... e u sbrita sopratutta.

Bastianu (ridendu)

Avà mi spiega perchè e cusì perfetta cummediente !

Michele (ridendu)

In quantu a cummedienti, un ne difetta manco Vastia !

Bastianu (r. s.)

Un n'aghiu ch'on pensera...

Pivarinu

Quale ?

Bastianu (r. s., a Pivarinu)

È che boi, allevatu in Francia, un bi mostrite cun Mariuccia un po' tròppu galante.

Michele (r. s.)

Ghiciosu ? .. Serai un gattivu marita.

Pivarinu (ridendu)

Un beru marita cèreu !... Ma un n'abiate timore : eo sò ghià previstu.

Bastianu (r. s.)

Un n'ete peroi tempu !

Michele (r. s.)

Un sarebbe una ragione ! e velle dènne, sopratutta quelle dill'altri, accanzanu l'appidittu... Ma fèmmuci puru all'onestà di Pivarinu, ch'eo cunnoscu à prèva...

Bastianu

A dissi per ostia, e mi pare un'ora mille di principià a scena.

Michele

M'interumpiate cu e vòstre chicchiare... Eo vo dunque con Pivarinu in casa di Pedru-Pa... Ma perchè un ci veneres tu ancu tu ? Si' amicu di Pedru-Paulu e cugina nòstru : a to premenza un pò surprende nisunu.

Bastianu (imbarazzatu)

E un perzu ch'è un to in sa casa.

Michele

Ragione di più per turnacci !

Bastianu

A mi' andata cun boi puterebbe cunsiderassi squasi cumme un affruntu, o almenu una mancanza di riguardi.

Michele

Versu Mariuccia ? Un ne merita ella.

Bastianu

Ne meritanu i genitori.

Michele

Mi dissenu ell'è più bòtte che tu un ci avessi colpa nisuna, e che sariana felicissimi di vedeli turnà l'amicu di primma.

Bastianu

Proprio ?

Michele

Cumme ti la contu...

Bastianu

Ebbè ! andateci voi primma, eo vi raggiungu dopu... Ma d'u mio matrimoniu, un ne parlate in presenza mea...

(ridendu a Pivarinu)

Noi ci dicceremu cun l'occhj mille cose tennare : sarà cumme un preludiu à canzona finale.

Pivarinu (ridendu)

Lasciate fà a me : sò stattu joiosu, e cunnosci i mezzi di turmintà l'innamurati.

Michele (a Pivarinu)

Andemmu a preparà mina.

Bastianu (ridendu)

E quantu sarà pronta, e ch'eo seraghiu luntanu, li daretu fògu

Michele (ridendu a Bastianu)

Hai pocra d'u scappià ? Si' un beru sultatu d'u Papa.

Pivarinu

Rifettendaci vè, tròvu che u sciò Bastianu ha regiò : Cusì presentata, a cosa desta menu suspetta...

Bastianu

e dispettu... ne i genitori.

Michele (soalisiosu)

e ne a figliòla... Ah ! tu ne si' sempre inammuratu !

Bastianu

Fòrse... Ma, dimmi, un sarebbe meglia chi ci vensissi ancu a to moglie ?

Michele

Ben'intesu ! Ella è a capu di tuttu.

Bastianu

E approèva ?

Michele (ridendu)

Quantu sopra... A pighierumma in passendu... A bedeci presto !

Bastianu (stringhiendu a manu a tutt'e dui)

A bidecci !

(escono Michele e Pivarinu).

Sous les Patronages du Congrès, exposition Saxon des Princes du Congrès, hors concours Saxon des Princes du Congrès, parfum consacré

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ISOLACCIO-DI-FIUMORBO. — Samedi une foule émue et recueillie, venue de toutes les communes du canton et des communes avoisinantes, accompagnait à sa dernière demeure le regretté Achilli Félix, qui fut pendant de longues années juge suppléant à Penneli-di-Fiumorbo et maire d'Isolaccio. Le défunt appartenait à l'une des premières familles du canton. Il était le neveu du colonel Achilli mort si vaillamment en 1870.

Resté orphelin très jeune, il se mit à la tête du parti créé par son grand père et sut le diriger sans défaillance Vers la fin de l'empire, alors qu'il votait pour la première fois, son premier bulletin fut un non contre le plébiscite.

Depuis, il n'a cessé de lutter énergiquement à toutes les élections pour le triomphe des idées républicaines, payant toujours de sa personne, et n'hésitant pas à sacrifier ses propres intérêts et ceux de sa famille pour soutenir son parti.

Cet homme là fut un modeste ; plus il donna, moins il demanda. D'autres, moins fermes dans leurs convictions n'auraient pas hésité à renoncer à la lutte, sinon à se tourner contre leurs amis de la veille, devant les abandons et les deuils de justice comme eut à en subir Achilli.

Quant à lui, fermement attaché aux principes, il sut faire abstraction des personnalités politiques, et n'envisagea jamais que l'intérêt supérieur du parti démocratique. C'est qu'il était un républicain taillé à l'antique.

Et dans ce républicain il y avait un honnête homme, un homme franc, loyal d'un dévouement à toute épreuve pour ses amis, généreux envers tout le monde, toujours prêt à rendre service, même à ses adversaires.

Et dire que cet homme là, l'homme de paix, l'homme du calme par excellence, fut souvent représenté par les délations anonymes de ses ennemis politiques comme la terreur du canton. Et que de tracas ne lui causèrent pas ces lâches dénonciations.

Et pourtant, si des troubles électoraux, si des malheurs souvent irréparables furent évités pour la commune d'Isolaccio, à qui le doit-on, sinon à la sagesse d'Achilli qui, avec l'autorité d'un chef de parti aimé et écouté, imposait à ses partisans le calme et la modération, leur disant qu'il valait mieux subir quelques échecs électoraux que de voir verser la moindre goutte de sang pour sa cause ?

C'est qu'Achilli était avant tout un homme de cœur, un humanitaire, et voilà pourquoi la commune d'Isolaccio n'a jamais eu à déplorer l'effusion du sang à propos d'élections.

Nous ne rémémorons pas cela dans un esprit de récriminations rétrospectives contre ses adversaires, car aujourd'hui que la mort a fait son œuvre, les haines doivent se taire, mais tout simplement pour justifier la mémoire de cet homme trop souvent calomnié.

Du reste, nous ne faisons que répéter ici les propos qui étaient sur toutes les lèvres lors de l'enterrement, car cet homme là a été unanimement et profondément regretté. Les larmes et les sanglots de ces paysans de ces campagnards qui se pressaient en foule autour du cercueil, ne sont pas les meilleurs éloges ? C'est que ces simples, ces humbles sentaient qu'ils perdaient en lui le meilleur des amis, toujours prêt à leur venir en aide, à défendre leurs droits opprimés.

Puissent ces quelques lignes venant d'un ami, être un soulagement pour sa famille éplorée ! Puissent-elles surtout être un encouragement pour ses jeunes enfants à marcher dans la voie qui leur a été tracée ! Qu'ils suivent les traditions républicaines léguées par leurs ancêtres ! Qu'ils soient toujours pour le faible contre le fort. Et surtout qu'ils se rappellent que leur famille a toujours donné des défenseurs à la France et qu'à leur tour ils doivent l'aimer et la défendre.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 18 février 1901 à Bastia.

7 heures du matin. — Baromètre, 755 millimètres ; 5 heures du soir, + 3 5 ; 8 heures du soir, + 3 5 ; Minima, + 1 ; Maxima, + 5 ; Baromètre — 7 heures du matin, 756 millimètres ; midi, 755 mm. 8 heures du soir, 756 mm ; Vent. — 9 h. du matin. N. E. assez fort, 4 h. du soir, N. E. id. ; Etat du ciel, pluie. Etat de la mer, assez grosse. Hauteur des eaux : matin, + 0 52, soir + 0.26 Pleine lune, à 9 heures du matin 7.

Le Temps

Les machines chasse-neige ont fonctionné sur trois points différents, aussi dans la matinée de dimanche la circulation était rétablie. C'est surtout entre Tattone et Vivario que l'opération a été le plus pénible, parce que la neige avait près de deux mètres.

Les correspondances du continent parvenues par la voie d'Ajaccio nous sont arrivées dans la soirée de dimanche, il y avait environ cinquante sacs.

Dans la matinée de lundi, après un prélude de retentissants tonnerres et d'éclairs immenses, est survenue la pluie, puis une tourmente de grêle, et de nouveau la neige qui s'est entassée sur celle de vendredi, car sur plusieurs points de la ville elle avait été religieusement respectée par le balai municipal.

Mariage

Lundi matin a été célébré le mariage du sympathique comptable de la maison Carbuccia, M. Sauveur Carbuccia, avec Mlle Marie Benoit, fille du représentant de commerce si honorablement connu.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église Saint-Jean, par M. le vicaire Antonelli.

Les témoins de Mlle Benoit étaient MM. Salicati Jean-Paul et Giappiconi Ange-Jean ; ceux de M. Carbuccia, MM Carbuccia Jean-Baptiste et Ghiglermini François.

Et dans ce républicain il y avait un honnête homme, un homme franc, loyal d'un dévouement à toute épreuve pour ses amis, généreux envers tout le monde, toujours prêt à rendre service, même à ses adversaires.

Vol de fer

Vers 2 heures du matin, les agents de service sur le boulevard Saint-Angelo, rencontrèrent un individu qui portait un sac sur les épaules. Ils l'interrogèrent, et constatèrent que le sac contenait des morceaux de fer ; ils l'emmenèrent au poste de police.

Là, pressé de questions, il finit par avouer que ces fers avaient été soustraits par lui sur les chantiers de M. Greisson, entrepreneur des travaux du Nouveau Port, et qu'il se proposait de les vendre à un marchand de ferrailles.

L'individu a été mis à la disposition de M le Procureur de la République.

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques de Mme Lefebvre, qui remplissait depuis une trentaine d'années les fonctions d'appariteur de la Chambre de commerce avec un zèle et une activité vraiment remarquables. Elle était âgée de 76 ans.

A ses obsèques assistaient MM. le Président et les membres de la Chambre de commerce.

Nous prenons part à la douleur de la famille de cette excellente femme et lui présentons nos condoléances.

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner aujourd'hui :

Mardi. — de 10 à 11 heures, à l'hôpital civil, par M. le docteur Giorgi.

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre en entier ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

BOURSE DE PARIS

	15 février	18 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.05	102.22
— 3 p. 0/0 amorti.	100.20	100.30
— 3 1/2 0/0.	102.82	102 80

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris

Les électeurs de la 1re circonscription du 11e arrondissement avaient à procéder au second tour de scrutin pour le remplacement de M. Baudin, ministre des travaux publics, élu dans l'arrondissement de Belley.

M. Allemane, socialiste révisionniste a été élu par 4 255 voix, contre 3 347 données à M. Max Régis, nationaliste.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

Max Régis, 2 708.
Allemane, 2 408.
Legrain, radical ministériel, 1 579.
Faberot, socialiste révolutionnaire, ancien député de cet arrondissement, 1 292.

MM. Legrain et Faberot s'étaient désistés en faveur de M. Allemane.

LA DÉMISSION
de M. Waldeck-Rousseau

La *Presse* annonce que dans les cercles politiques on parle sérieusement de la démission de M. Waldeck-Rousseau, dont l'état de santé ne s'améliore pas, malgré les informations publiées par les journaux officieux.

D'autre part, dans son numéro d'aujourd'hui le *Figaro* affirme que l'amélioration du président du conseil est complète, et que jeudi il pourra se présenter à la Chambre.

Un navire échoué
de la Cie Fraissinet

Le navire *Planier*, de la compagnie Fraissinet, faisant le service entre Cette et Marseille, s'est échoué hier, sur la plage de Bandue, près de Faramae, non loin de l'endroit où a eu lieu la catastrophe de la *Russie*.

Il y avait 3 passagers et 14 hommes d'équipage. Equipage et passagers ont été sauvés par le canot de sauvetage.

Le navire est considéré comme perdu.

Après le Scrutin

Dans le 11e arrondissement, la proclamation du résultat du scrutin a provoqué de nombreuses manifestations qui se sont converties parfois en crises. Pendant que les partisans de M. Allemane fêtaient leur victoire, les nationalistes criaient à la corruption et voulaient empêcher les vivats des vainqueurs.

Mise en liberté
du Commandant Cuignet

Le commandant Cuignet a été mis en liberté aujourd'hui.

LES GRÉVISTES DE CHALON

Aucun incident nouveau à noter. Les grévistes sont calmes. Ils se sont rendus à la mairie ; une délégation a été reçue par le maire et a demandé la mise en liberté des grévistes arrêtés. Le maire leur a déclaré qu'il ne pouvait accéder à leur désir, et a ajouté que s'ils voulaient provoquer un sentiment de bienveillance à l'égard de leurs camarades, ils devaient se montrer respectueux des lois et éviter de troubler de nouveau l'ordre public, car le gouvernement était décidé à sévir rigoureusement contre les perturbateurs.

A Montceau-les-Mines

Les nouvelles reçues de Châlon ont provoqué à Montceau-les-Mines une certaine agitation.

Une nouvelle réunion a eu lieu et on a décidé de lancer un appel à la grève générale.

EN ESPAGNE

L'AGITATION ANTI-CLÉRICALE

Le général Weyler a ordonné l'arrestation de tous les rédacteurs du journal *El Progreso*.

On annonce que le ministère donnera sa démission dès que l'ordre sera rétabli partout.

Une dépêche de Madrid de la dernière heure annonce que le ministère donnera sa démission vendredi.

Evénements de Chine

Reprise prochaine des hostilités

Le feld maréchal Waldersée a décidé de faire une expédition qui aurait une durée de 80 jours. Les Français y participeront ; les Anglais n'ont pris aucune décision.

On croit que cette expédition a pour but unique d'obliger les ministres chinois à accepter rapidement les conditions des puissances.

On assure que les signatures apposées par les délégués chinois sur le protocole de paix ne sont pas dans la forme voulue.

LA GUERRE
AU TRANSVAAL

A la poursuite du général De Wet

Les dépêches du Caire contenant les détails sur l'engagement qui a eu lieu entre les troupes anglaises et celles commandées par le général De Wet, disent que les Anglais ont capturé neuf charriots traînés par des bœufs et deux voitures remplies de munitions.

Les dépêches ajoutent que jamais le général De Wet ne s'est trouvé dans une situation plus critique, situation qui est presque désespérée.

Le *Daily Mail*, en publant ces nouvelles, ajoute que la reddition de De Wet est attendue d'un moment à l'autre.

Une protestation en Australie

Les ministres de la Nouvelle Galles du Sud et de l'Australie occidentale ont refusé l'autorisation d'effectuer le recrutement d'hommes destinés aux corps de police pour le Sud Africain.

On croit que d'autres colonies refuseront la même autorisation.

Les Inondations

Le *Times* assure que ce sont les inondations qui ont principalement contrarié les opérations des troupes anglaises lancées à la poursuite de De Wet, mais que maintenant, elles ne s'arrêteront que lorsqu'il capitulera.

De Wet prisonnier

La *Presse* prétend qu'une personnalité importante anglaise, habitant Paris, a reçu aujourd'hui une dépêche de Londres annonçant que de Wet est prisonnier, qu'il a été pris avec son convoi et ses munitions à la jonction de Aar.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Corsetti Marie-Toussaint, sergent au 3e, et Luce-ini Faustine, repasseuse, tous deux de Pie'corte de Gaggio.

NAISSANCES.

Paris Pierre-Louis. — Petri'guani Angèle-Marie. — Rossi Dominique, id.

DÉCÈS.

Milanta Noël-Grégoire-François propriétaire, ancien avoué, marié, 74 ans, de Bastia.
Moretti Pancrace-Antoine, 9 mois, de Bastia.
Damiani Marie, mar de, 30 ans, de Bastia.
Maini Marie, mariée, 42 ans, de Ingni di Cascinca (Italie).
Delahr Adolphe-Joseph Se mannier, célibataire, 21 ans, de Nomain (Nord).
Lefevre Marie-Françoise, veuve, 76 ans, de Nursia.
Vincensini Marie-Françoise, veuve, 80 ans, de Ville de Pietrabugno.
Dlle Marie-Annonciade, veuve, 44 ans, de Bastia.

L'Etude

de M. Joseph Tatti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n. 20, vestibule de l'ancienne poste.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Argo Moretti, Président du Tribunal civil de Calvi, Mme Argo Varsotte, Mlle Emilie Moretti, M. Sébastien Moretti, et ses enfants, Mlle Julie Moretti, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Sébastien Moretti

leur fils, frère, petit-fils et neveu, décédé à Calvi, le 15 février, à l'âge de trois mois.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Noël Milanta, Mme Marthal, née Milanta, et M. H.-X. Marthal, Conducteur des Ponts et Chaussées, et ses enfants, M. Ernest Milanta, et Mme Ernest Milanta et leurs enfants, M. Pierre Milanta, avocat, et Mme Pierre Milanta, M. Edouard Milanta et Mme Edouard Milanta née Moretti, et leur fils, Mme Agostini, née Milanta et M. Agostini, capitaine au 100e de ligne, et leurs enfants, Mme Veuve Adelina Piazza, née Milanta, et ses enfants.

Les familles Milanta de Grenoble, Alerini, Lagasse, Cagnani, Salsac de Rigliano et Pietri,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de,

M. Noël-Gaëtan Milanta

Ancien avoué

leur époux, père, beau père grand-père, frère, beau frère et oncle, décédé à sa propriété de l'Annonciade, le 16 février 1901, à l'âge de 71 ans.

L'absoute sera donnée en l'église de Capanelle, le 19 février courant, à 8 heures de relevée.

La famille ne reçoit pas.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

OCCASION

Billard à vendre

S'adresser au bureau du journal.

DOMAINE GIULIANI

Reviuco (Bigugila)

Racinés Rapestris monticola, à 20 francs le mille.

Riparia Glorie Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GRIO Frères, horticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Cédratiers, plants d'agrément et d'ornement, etc.

Vignes pépinières, vignes de cuve greffées sur Racinette Manifesta et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

LES MALADIES CHRONIQUES
GUÉRIES SANS RADICALE
par les Dépuratifs Végétaux du Docteur Monk de la GRANDE-TRAPPE.
L'ARTHRITE, par le Vin de la Trappe (goutte, rhumatisme).
LES RHUMATISMES, par le Tonique de la Trappe.
LA CONSTIPATION, par les Pilules de la Trappe.
LES HUMEURS, par le Sirop de la Trappe.
Toutes les personnes qui désirent être renseignées sur la manière de se guérir elles-mêmes sans médecin, sont priées de demander la brochure explicative du docteur Monk, qui leur sera envoyée franco et sans aucune charge.
Dépôt à Bastia, Pharmacie LUCIANI

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & GARNIS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

CHEDEVILLE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE en 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE.
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, à Pont-de-Veyle (Ain)

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR?
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du Fer GAFFARD
PARIS

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Miradou.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS
M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placement de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffements, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, à fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Se trouve dans toutes les pharmacies
Je la recommande aux personnes qui désirent se guérir
M. Fernand Jeanne, 75 rue Saint-Denis, 75
PARIS

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : Bastia, 9, Bd du Palais
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Le 160 Rolle à Cigares ou le Papier.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est bon.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI
Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres.
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil !

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Malades ! 800 000
Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Parfaites à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour bien fumer doit fumer ce cigare

26e ANNÉE — MERCREDI 20 FÉVRIER 1901 — N° 44

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
19 FÉVRIER

Le Testament de Verdi

En voici quelques dispositions, dans leur touchante simplicité :

« J'ordonne que mes funérailles soient très modestes, et aient lieu à la pointe du jour, (*alle spuntar del giorno*), ou à l'*Ave Maria* du soir, sans chants, sans musique.

» Deux prêtres, deux cierges et une croix suffiront. Je ne veux pas qu'il soit fait part de ma mort dans les formes d'usage.

» Le lendemain de mon décès vous distribuerez mille francs aux pauvres de Sainte-Agathe.

» Je lègue pour la construction de l'hospice de la Porta Magenta 50 000 francs de rente inscrite en mon nom sur le livre de la dette publique ; plus 6 000 autres au porteur, plus 500 actions des Chemins de fer Méditerranéens, plus ma créance de 20 000 francs sur l'Etablissement Ricordi, plus tous les droits d'auteur me revenant, compris ceux provenant des derniers morceaux publiés, c'est-à-dire le *Stabat*, le *Laudi*, etc. »

L'illustre compositeur a voulu s'en aller dans le champ de l'éternel repos, simplement, comme il avait vécu.

Pas de musique ! telle est la dernière volonté du grand maître dont les accords harmonieux ont fait couler tant de larmes et battre tant de cœurs...

A quelques jours d'intervalle, s'éteignait, dans les somptuosités du palais d'Osborne, la vieille reine d'Angleterre, si vieille qu'on s'était habitué à ne pas la voir mourir et à la considérer comme un vénérable monument de l'orgueilleuse puissance anglaise.

La mort est venue la surprendre dans les apprêts de son voyage vers cette côte d'azur où elle se plaisait à promener son bonheur souriant de bourgeoise satisfaite.

A peine avait-elle rendu le dernier soupir, que l'impitoyable protocole s'est emparé de son corps qui devait, pourtant, aspirer à quelque tranquillité.

De longs jours durant, il a été l'objet d'interminables exhibitions ; sur son parcours, 32.000 soldats faisaient la haie, pendant qu'une foule immense s'entassait pour mieux voir, et que monarques, princes et nobles lords plastronnaient, — comme à une parade.

Très pratique, la bonne Reine laisse, paraît-il, une fortune de 1.000 millions, et dans son testament on ne trouvera, sans doute pas, le moindre souvenir pour les orphelins et les veuves qui expient en silence les crimes de Chamberlain !

Ah ! combien plus poignantes les obsèques de ce roi de la pensée, dont le dernier acte est une œuvre de charité et qui s'en va reposer dans le petit cimetière de Busseto, à côté de son père, l'hôtelier, et de sa mère, la fileuse, entre deux prêtres et deux cierges, à l'*Ave Maria* du soir !

Quel émouvant tableau que celui du Génie de la Musique marchant, ainsi, vers l'éternité, à cette heure mélancolique, où la nature, comme lasse, nous invite à la résignation !

Millet l'avait immortalisée cette sublime tristesse qui, à l'*Angelus*, tombe du ciel, avec je ne sais quoi d'inexprimable... Le 5 mai 1821, sur un rocher balayé par les vents asphyxiants de l'Equateur, dans une baraque en planches, victime de la cruauté anglaise, mourait le prodigieux enfant d'Ajaccio : il laissait, pour tout héritage, son nom : il a suffi à sa gloire.

Verdi, le fils de l'humble hôtelier de Busseto entre, à son tour, de plain pied, dans l'immortalité. De la riche et toute-puissante Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes, que survivra-t-il ?... Le souvenir attristant des deuils répandus et des iniquités commises.

Philippe Renucoli.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Lotia est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Rossi, adjudant à l'école nationale d'arts et métiers de Châlons, passe à l'école d'Aix.

— M. Maccabelli, commissaire adjoint de police à Menton, est élevé sur place à une classe supérieure.

— M. Poli Antoine-Gabriel, ex adjudant au 112e d'infanterie, a été nommé receveur des douanes de 2e classe à Estivar.

(1) Chivari comprend 360 personnes et Castelluccio en comprend 382

Le Pénitencier de Castelluccio

Nous détachons du rapport de M. Desmons, sur le budget du ministère de l'Agriculture, la partie qui concerne le pénitencier agricole de Castelluccio.

Il y a, en Corse, deux pénitenciers agricoles, — que nous avons eu l'honneur de visiter, il y a quelques années, — celui de Chiavari, arrondissement d'Ajaccio, — et celui de Castelluccio, arrondissement de Corte.

Ils sont admirablement situés l'un et l'autre, et à eux deux, ils renferment un nombre de détenus qui était de 907 en 1896, de 925 en 1897, de 907 en 1898, et qui est actuellement de 906.

La Commission du budget de la Chambre propose de supprimer l'un des deux, celui qui lui paraît le moins important, celui de Castelluccio (1).

Pour quelles raisons demande-t-on cette suppression ? Tout d'abord on est étonné de cette proposition — alors surtout que tout récemment, on vient de faire à cet établissement des dépenses considérables, ayant pour but d'ajouter des constructions neuves à celles existant déjà.

On ne saurait objecter que ces établissements périclitent, puisque — nous venons de le voir — le nombre de leurs pensionnaires va toujours croissant.

Et cependant, après avoir examiné sérieusement les raisons invoquées par M. le Rapporteur, par M. le Commissaire du Gouvernement, au moment de la discussion du budget, et par l'Administration des Finances, malgré le désir que nous pourrions avoir d'être agréable aux représentants de cet intéressant et pittoresque département, nous ne pouvons qu'approuver la proposition de la Chambre.

Quelles sont en effet ces raisons ?

Les deux pénitenciers agricoles de la Corse ne sont séparés que par 5 ou 6 kilomètres l'un de l'autre. On trouve que le personnel de régie pour ces deux établissements si rapprochés est trop considérable.

Le second argument invoqué est tiré de la nature de la population de ces deux établissements. Si le nombre des personnes qu'ils renferment s'accroit chaque année, ce n'est pas que la Corse voie augmenter chez elle le nombre des délits et des crimes. On pourrait faire la remarque opposée. Mais la population de ces deux prisons est, en très grande majorité, composée d'Arabes. En vertu d'une décision ministérielle, en date de 1880, dont la légalité, peut-être, serait susceptible de contestation, les Arabes, condamnés en Algérie à un emprisonnement supérieur à trois années, sont envoyés dans ces deux pénitenciers. Or, on trouve justement que cette mesure en vigueur met à la charge de l'Etat des frais de transport coûteux.

De plus, l'entretien de ces détenus revient plus cher que partout ailleurs. A Castelluccio, en effet, la journée revient à 0 fr. 57, à Chiavari à 0 fr. 62. Et on est d'accord pour attribuer cette élévation de dépenses à la nature même de la population. Tout le monde sait, en effet, que l'Arabe se plie difficilement au travail. Et l'on s'est demandé si les détenus Arabes ne seraient pas mieux utilisés en Algérie même où l'on pourrait les employer à des travaux de colonisation. D'ailleurs, on a fait justement remarquer que depuis 1898, l'Administration pénitentiaire de France a cessé d'avoir sous sa direction l'administration des établissements pénitentiaires d'Algérie.

Pour tous ces motifs d'ordre divers, la Commission des finances du Sénat, adoptant les conclusions de la Commission du budget de la Chambre, demande la suppression du pénitencier de Castelluccio, et comme sanction, propose à la Chambre la réduction à opérer sur trois mois de traitement du personnel, soit 11 400 francs.

Toutefois, pour donner satisfaction aux légitimes réclamations de la représentation de la Corse, elle invite le Gouvernement à ne procéder du sort des bâtiments de Castelluccio qui vont être désaffectés, si notre proposition est adoptée par le Sénat. Elle l'invite à les utiliser le plus promptement possible, en leur donnant telle destination qu'il croira le plus utile au département et à l'Etat.

A ce sujet, nous nous permettons d'inviter M. le Ministre à examiner s'il doit donner suite au projet qu'il a fait entrevoir à la tribune de la Chambre, et qui tendrait à faire du pénitencier agricole actuel de Castelluccio un dépôt ultérieur de relégables.

D'après le décret de 1885, qui attend encore son application portant règlement d'administration publique, pour l'exécution de la loi sur les relégables, des pénitenciers spéciaux doivent être créés, afin que les relégables, avant leur transportation, puissent être préparés à la vie coloniale.

Eh bien ! nous nous demandons si le pénitencier de Castelluccio où la production actuelle est presque exclusivement la vigne, s'adaptera bien réellement au but que l'on se propose d'atteindre. « C'est, dit le décret, en vue de préparer les relégables à la vie coloniale. » Or, tout le monde sait qu'il n'y a pas de vignes sous les tropiques, notamment en Guyane, où ils doivent tous être transportés.

Mais à défaut de cet usage, il sera facile à l'Administration de donner à ce magnifique pénitencier de Castelluccio une autre destination.

L'ASSOCIATION des Anciens Elèves du Lycée

Jeudi a eu lieu, dans une des salles du lycée, mise gracieusement à la disposition par M. le Proviseur, l'assemblée générale annuelle de s anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia, sous la présidence de M. le docteur Frison, médecin principal de l'armée.

M. le docteur Frison a ouvert la séance par le discours suivant.

Messieurs,

L'homme propose et les événements disposent,

Encouragés par le succès de la matinée

133 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par Charles de Bernard

XL

LES PRÉSENTATIONS

En enlevant l'espèce de mentonnière dont s'était affublé Langeron, le baron en effet avait eu pour but de lui découvrir le visage afin de le mieux examiner, bien plus que de s'assurer du plus ou moins de gravité de sa blessure.

— Il est sûr que j'ai vu cette figure-là quelque part, reprit-il en lui-même ; mais quand ? mais où ? Voilà ce qu'il m'est impossible de me rappeler. Cela me reviendra.

— Il prétend que mon visage ne lui est point inconnu, se dit de son côté le vicomte, et moi-même, plus je le regarde, plus il me semble que je ne le vois pas aujourd'hui pour la première fois.

Tout à coup Langeron rougit jusqu'aux oreilles ; il venait de se rappeler le lieu où il s'était en effet rencontré avec M. de Vaudrey quelques années auparavant.

XLI

RANCUNE

La conversation était devenue générale, et tout naturellement les scènes orageuses qui avaient eu lieu quelques instants auparavant en faisaient le sujet.

— Avez-vous eu bien peur ? demanda M. de Vaudrey à sa nièce.

— Une peur horrible dans le commencement, répondit en souriant la marquise ; mais on s'habitue à tout. Peu à peu je me suis aguerrie, et j'ai fini par pousser la bravoure jusqu'à venir regarder l'émeute qui d'abord m'avait mise en fuite.

C'était un assez laid spectacle, reprit le baron.

— Hideux, dit M. Bobilier.

— Ridicule avant tout, ajouta Châteaugiron.

Sauf les costumes qui m'ont paru beaucoup moins pittoresques, poursuivit la marquise, cela m'a rappelé la scène de la révolte dans « la Muette ».

— Il y avait en effet de la ressemblance, dit M. de Vaudrey : le mouvement, les cris, les flammes ; mais, par exemple, je ne crois pas que nos lazzaroni de Châteaugiron aient interrompu leur tapage pour invoquer saint Janvier.

— Ils ne prient pas même le bon Dieu, observa le curé Dommartin d'un ton aigre ; ce n'est pas pour prier saint Janvier.

— Quels sauvages ! quels cannibales ! dit madame de Bonvalot en joignant les mains ; si toutes ces émotions ne m'avaient pas brisée, si je croyais avoir la force de supporter le voyage, j'aurais déjà envoyé chercher des chevaux de poste.

— Eh quoi ! madame, fit le baron, songez-vous à nous quitter si promptement ?

Oui, monsieur, j'y songe, répondit sèchement la dame aînée ; l'accueil qu'on nous fait ici m'engage fort peu à y rester, et « n'ai qu'un regret, c'est d'y être venue.

— De la fenêtre où je m'étais placée, en ayant soin de rester cachée derrière les rideaux, dit madame de Châteaugiron sans paraître prendre au sérieux les paroles de sa mère, j'ai pu admirer, mon cher oncle, votre froideur toute intervention. Vous n'avez pas vu cela, Héraclius ?

— J'organisais mon armée sous le vestibule répondit le marquis en riant. Qu'a donc fait mon oncle ?

Madame de Châteaugiron raconta avec enjouement de quelle manière expéditive et péremptoire le baron avait mis à la raison les chefs de l'émeute.

— Vous m'attribuez à tort tout l'honneur de la bataille, dit gaiement M. de Vaudrey : il est juste de rendre à mon garde et à mon chien la part qui leur revient.

— Quelles qu'aient pu être les prouesses de mon oncle et de ses deux compagnons d'armes dit Héraclius du même ton de plaisanterie ce n'est aucun d'eux que je proclamerai le héros de la journée : c'est M. Bobilier.

— Ah ! monsieur le marquis ! s'écria le vieillard en s'inclinant d'un air modeste.

— A moins d'en avoir été témoin comme moi, il est impossible de se faire une idée de l'énergie, de la résolution, de l'intrépidité déployées par notre digne juge de paix dans une circonstance qui aurait pu devenir vraiment critique ; seul il a soutenu le premier choc de l'émeute sans autres armes que son écharpe, et je voudrais que vous l'eussiez entendu faire les trois sommations ! Jamais général ordonnant à ses soldats de monter à l'assaut n'a parlé d'une voix plus ferme et plus imposante.

— Ah ! monsieur le marquis, reprit le vieux magistrat avec un accent de regret, que n'avais-je derrière moi, au lieu de ce poltron de Toinot qui m'a honteusement abandonné, le moindre brigade de gendarmerie ! le cour du château n'aurait pas été souillée longtemps par la présence de ces coquins, et tout serait bien vite rentré dans l'ordre sans que ni vous ni M. le baron eussiez été obligés de vous déranger pour mettre le holà.

— Mon cher Bobilier, dit M. de Vaudrey, le regrette beaucoup de n'être pas arrivé plus tôt. Ce que le maréchal de Villars désirait le plus au monde, disait-il, c'était de voir le grand Condé l'épée à la main ; j'avoue que j'aurais éprouvé un plaisir tout particulier à vous voir revêtu de votre écharpe.

— Malheureusement, monsieur le baron, mon écharpe, quoiqu'elle ait presque autant de couleurs que l'arc-en-ciel, n'annonce pas comme lui le retour du beau temps ; c'est au contraire un symptôme d'orage, et Dieu veuille que je ne sois pas obligé de la ceindre de nouveau !

— Craignez-vous donc que cela se recommence ? demanda Châteaugiron.

(*A suivre*).

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC

que les élèves du Lycée avaient bien voulu donner au profit de notre Société, nous nous proposions de la renouveler l'année suivante. Des circonstances imprévues et tout à fait indépendantes de notre volonté nous ont forcés d'y renoncer. Nous serons peut-être plus heureux cette année.

Nos finances se sont naturellement ressenties de la privation de cet important appoint qui les avait sensiblement relevées l'année dernière. Nous nous sommes trouvés en butte à nos seules ressources, c'est-à-dire au produit des cotisations. Aussi, au lieu d'augmenter le nombre des bourses comme nous en avions l'intention, nous avons dû nous borner à maintenir le chiffre de l'année précédente qui était comme vous le savez de huit. Il nous en a coûté de ne pouvoir satisfaire aux 30 demandes qui nous ont été adressées, mais à l'impossible nul n'est tenu, et nous nous sommes contentés de renouveler la bourse à ceux qui en avaient déjà joui les années précédentes, mais avec cet avertissement que les boursiers dont le travail et les notes ne seraient pas satisfaisantes seraient désormais exclus de cette faveur. C'est en conformité de cette décision prise par le Comité que la bourse vient d'être retirée à deux élèves dont les notes laissaient réellement à désirer. Il serait injuste, on le comprend, de conserver la bourse à des élèves qui ne manifestent aucun goût pour l'étude, et d'en priver d'excellents élèves qui l'ont demandée et qui n'ont pas encore pu l'obtenir.

Le chiffre des sociétaires n'a ni augmenté ni diminué, les acquisitions peu nombreuses cette année ont compensé les pertes. A l'imitation des sociétés similaires du continent nous voudrions faciliter l'accès de notre Société aux élèves du lycée. Mais il faut pour cela modifier nos statuts. Depuis leur publication bien des occasions se sont présentées qui nous ont fait constater leur insuffisance ; ces statuts vont être complétés. Nous y apporterons toutes les modifications que le temps et l'expérience ont rendues nécessaires.

La mort ne nous a pas plus épargnés que les années précédentes. Mais on peut dire que cette année-ci est coupe ont été pour notre Société plus sensibles et plus cruels. Parmi les camarades qu'elle nous a enlevés, il en est deux qui par leur distinction ou leur notoriété nous ont paru mériter une mention spéciale.

Joseph Mariotti avait été un excellent élève du lycée de Bastia où il avait fait toutes ses classes. Après avoir rempli pendant 5 ans au lycée de Toulon les fonctions de maître répétiteur, il fut nommé professeur de 3e au lycée de Bastia. Il ne le quitta plus dès lors, et pendant 25 ans il s'est consacré sans trêve ni relâche, avec un dévouement et une conscience au dessus de tout éloge, aux petits enfants qui lui étaient confiés. Et cependant, dans cette sphère si humble, il fut un excellent professeur. C'est qu'il possédait à un degré peu commun l'art d'enseigner. Et n'est ce pas dans les classes inférieures que cet art est le plus nécessaire et le plus utile? Ouvrir les intelligences est plus difficile que les développer.

Avec ces qualités si précieuses, avec sa passion innée pour le travail et pour l'étude, Mariotti aurait certes pu aspirer plus haut, mais modeste et sans ambition, il sut se contenter d'humbles fonctions et y trouver le bonheur. Que lui manquait-il ? Il jouissait de l'estime de ses chefs, de l'affection des nombreuses générations d'élèves qui avaient passé sur les bancs de sa classe. Il résidait, avantage inappréciable dans sa ville natale, loin de laquelle il n'avait pu se résigner à vivre, au sein de sa famille, près d'une mère qui l'avait fait ce qu'il était et qu'il idolâtrait. Mais hélas ! il devait bientôt la perdre, cette mère adorée, et cette mort si cruelle devait presque immédiatement entraîner la sienne. Il n'avait que 50 ans.

Aux regrets qu'elle suscita parmi ses collègues, parmi ses élèves et dans la ville entière, il fut facile de voir combien Mariotti était estimé et aimé. Il laisse le souvenir d'un homme consciencieux, bon et honnête, affectueux pour ses élèves, compatissant pour les malheureux. Nous garderons, nous aussi précieusement ce souvenir.

Professeur à la Faculté de droit d'Aix, membre toujours révéré du Conseil général de la Corse, Sylvestre de Pitti-Ferrandi était un homme de grande valeur. un de ceux qui ont fait le plus d'honneur et rendu le plus de services à notre pays. Après avoir brillamment achevé ses classes au lycée de Bastia, il alla étudier le droit à la Faculté d'Aix et au bout de quelques années le possédait si bien qu'il fut jugé digne de l'apprendre aux autres. Nommé d'abord agrégé en 1875, puis 4 ans après professeur, il enseigna pendant 26 ans le droit criminel avec une science, un talent et une distinction auxquels ses collègues et ses chefs eux-mêmes se sont plu à rendre hommage. « Tous ceux qui ont suivi son cours, a dit M. le Doyen de la Faculté d'Aix à ses funérailles, se souviendront de l'autorité de son enseignement, de sa parole vibrante et convaincue, de la vigueur persuasive avec laquelle il captivait son auditoire. L'ensemble des qualités qui étaient le propre de son talent lui avait donné une place à part dans notre famille et nous étions fiers de l'avoir comme collègue. »

Voilà ce qu'a dit du professeur l'homme le plus compétent, et voici maintenant ce qu'il a dit de l'homme. « Je fus son ami dès la première heure, attiré vers lui par le charme d'un esprit expansif, par cette générosité de sentiments et cette bonté de cœur qui séduisaient tous ceux qui l'approchaient »

Ces paroles d'un homme des plus autorisés montrent en quelle haute estime notre compatriote était tenu à la Faculté d'Aix et quel rang élevé il occupait parmi ses collègues.

Sylvestre de Pitti-Ferrandi n'était pas seulement un excellent et un éloquent professeur, c'était aussi un homme de cœur et un cœur d'or, foncièrement bon, généreux et charitable, toujours prêt à rendre service. Ses compatriotes étaient toujours sûrs de trouver en lui un guide ou un appui. Ses élèves, qu'il appelait ses enfants, l'aimaient comme un père, tant il était affectueux et bon pour eux.

Enfant de la Corse très attaché à sa ville natale il ne pouvait rester étranger ni même indifférent aux affaires de son pays.

Il lui consacra une partie de son talent et de son dévouement ; au Conseil général, où il fut pendant de longues années le défenseur éloquent et énergique des intérêts de sa ville natale, il se faisait remarquer par ses lumineux rapports et sa vigoureuse dialectique.

Mais tous ces travaux avaient fini par altérer sa robuste constitution et par épuiser ses forces. Vaincu par la maladie mais chrétiennement résigné il est mort à Aix, le champ d'honneur de sa carrière, au milieu des regrets de ses collègues, de ses chefs et de ses élèves qui lui ont fait de riches funérailles. Mais c'est à Bastia, où sa bonté et son inépuisable charité, plus encore que son talent et son mérite, l'avaient rendu très populaire, c'est à Bastia que l'émotion a été profonde et universelle. Elle perd en lui un de ses meilleurs et de ses plus illustres enfants. Aussi sa mémoire lui sera éternellement chère.

M. Thiers, trésorier de l'Association, a présenté ensuite le compte-rendu financier.

Enfin, il a été procédé au renouvellement partiel du bureau. Tous les membres sortants ont été réélus par acclamation.

Avant de se séparer, les Membres présents ont échangé leurs vues sur la situation de l'Association et sur les moyens d'accroître ses ressources, de manière à pouvoir disposer d'un plus grand nombre de bourses. De nouveau, il a été décidé que les titulaires de bourses qui ne produiraient pas des notes satisfaisantes à la fin du trimestre ne pourraient plus jouir de cette faveur.

L'Assemblée a en outre décidé de modifier ses statuts afin de pouvoir verser à la Caisse des dépôts et consignations les fonds actuellement placés à la Caisse d'épargne.

Nouvelles Coloniales

M. Baldacci, commis de 2e classe des bâtiments civils en Indo-Chine, est élevé à la 1re classe.

— M. Nicolai, surveillant temporaire des chemins de fer en Indo-Chine, est nommé surveillant de la voie de 1re classe, au traitement de 4.000 francs.

— M. Bologna, comme principal des douanes, chef de service au Dahomey, a été élevé sur place à une classe supérieure.

— M. Tumacoli a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

Bulletin financier

Paris, le 15 Février 1898.

La liquidation s'effectuant facilement, le marché reste bien disposé et en général les cours sont en nouvelle avance. Le 3 0/0 vaut 102.30, le 3 1/2, 102 fcs.

Les Fonds étrangers sont fermes, surtout l'Extérieure qui fait à 72 fcs. Nos Etablissements de Crédit sont calmes aux environs de leurs cours précédents.

Parmi les valeurs industrielles, les actions Docteur de la Rive Gauche de Paris restent à 610 ; les Obligations à 465. Les Chemins de Midi s'échangent à 299 à 305. Les Chemins de Nord se traitent à 155 fcs ; les actions Compagnie Transatlantique Nouvelle et Transatlantique sont l'objet d'un bon courant de demandes.

Les Fonds de Lyon sont actifs. Société Générale pour l'Exploitation de navets l'Amérique de Lyon a vaut bien bonnes à 188 fcs.

Par suite de la hausse de ses prix de revient et des facilités en ont acquises de son exploitation, la Société Houille-Hydrogène de Charbonnages n'a pas à relouer des variations de cours du charbon.

Chemins Français fermes.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

18 Février 1738. — Le colonel Colonna, à la tête d'une nombreuse troupe, met le siège devant l'Ile-Rousse, afin de rendre au commerce de la Corse une place qui lui était nécessaire.

Le siège dura neuf jours, au bout desquels les Génois se rendirent à la discrétion des patriotes.

19 Février 1672. — Laurent Colonna, prince de Palliano, vice-roi d'Aragon, écrit une lettre par laquelle il reconnaît descendants de sa maison les Colonna de Corse, qui ont pour auteur le comte Hugues Colonna, « Conquistatore, di lo dominent, di quel regno, il quale avendone scacciati i Saraceni, lo liberò dalla loro tirannica oppressione, onde dopo l'acclamazione che ne ebbe come loro liberatore, vi lasciò il conte Bianco suo figlio, illustre in guerra, e di molte spoglie ornato. »

29 Février 1573. — Tarifs de Gênes sur les rétributions dues aux greffiers, notaires, procureurs, etc., de Corse.

Savon des Princes du Congo, exiger le titre
Savon des Princes du Congo, hors concours
Savon des Princes du Congo, parfum exquis

Nécrologie

M. Noël Milanta, ancien avoué près le tribunal civil, s'est éteint lundi, dans sa soixante-onzième année, après quelques jours de maladie.

Pendant près de trente ans, il avait rempli avec probité et honneur la charge d'avoué, et lorsque sentant le besoin de se reposer il s'était retiré, il avait cédé à son fils une des meilleures études de l'arrondissement.

Depuis il vivait tranquillement, dans une de ses propriétés, aux environs de la ville, et se délectait dans son verger et son parterre ; il n'a pas joui longtemps d'un repos honorablement gagné.

Ses obsèques ont eu lieu à la chapelle de Cavannelle, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les cordons étaient tenus par MM. Santelli, greffier du tribunal ; Bonelli, Peraldi et de Gentile, avoués.

Dans le cortège on remarquait la plupart des magistrats de la Cour, des Tribunaux civil et de commerce, du barreau, etc.

Nous adressons à Mme Milanta et à ses enfants l'expression de nos bien vifs regrets.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

BASTIANU, *solo*

A momenti turneraghiu a bedela, a parlalli !... Mi tremma u cöre cumme a un innammuratu di vint'anni !... Bergogna ! un ômmatone avè peura d'una nisciunghina civetta, chi truvò sempre gustu a turmintallu, a umiliallu ! Sò un bigliaccu... Un duveria eo più guardalla in faccia... Ma è più forte di me, e s'eo fussi superstitiosu, crederia chi m'ha inghiematu, perchè questu un mi cosa naturale : un pòssu fa, nè di' nulla ch'un si rapirì a su strigaccia... Eppuru, eo un sò tantu debule di cerbellu, e, quandu pigliu una risuluzione, ci sò formu... Ma qui cede a mia vulunta a una forza superiore, misteriosa : mi strughiu, cumme cera au figa, sola pensendu a ella... Figuremmuci in so presenza !... Saria meglio svitallu... E a mia prummessa a Michele e Pivarina ?... No, un bògliu passà per una girivegula... Un patenda fa altrimente, preparemmuci dunque a sa tragi-cummedia, circhendu d'un fanci tròppu gattiva figura !... A st'ora dev esse già principiata... Ah ! s'eo pudissi vedela da un tufoni, gode d'a surpresa, d'u dispettu fiese di Mariuccia all'annunziu d'u mió matrimoniu ! Ella un pruverà mancu a millesima parte d'u mió martiriu, perchè a sòla un sera che una ferita di vanità... E bona che questa è grande n'è dònna, e binca spessu l'amore... S'ella sòffre, tanta meglia : diventerà cun l'altri più umana in avenire... Andemmu, ch'è tempu !... Ma stu vestitu è stu cappellaccciu, pe una visita, un cuvenenu tròppu... Rimettimmuci a fiacchina e u stagnone : a fiemezza, ogn'a mustrallia ne i faiti e parólle, e mimma indu u vestitu, chi dev'esse decente sempre.

(*si leva a cappella e paglunccia e si vestia, rimettendosi a fiaba e a fiacchina*)

E avà pertimmu !

(*cova Vastiana, e si cumbia a scena*).

Soirée dansante

En leurs superbes salons de l'Hôtel du Gouvernement de la Corse, M. le Général Gouverneur et Madame Michel ont donné, lundi soir, une soirée dansante qui a réuni la plus grande partie de notre société bastiaise. Seules manquaient les personnes absentes, malades ou affligées d'un deuil.

En ce cadre merveilleux, où tout avait été combiné avec le plus grand art et de la manière la plus heureuse, les invités ont dansé de 10 heures du soir à 5 heures du matin, aux sons harmonieux d'un orchestre excellent.

A minuit le coup d'œil était ravissant; les dames rivalisaient d'élégance et de beauté. C'était, pour employer une expression bien vieille et toujours jeune cependant, c'était un vrai parterre de fleurs, de fleurs animées, joyeuses, étincelantes.

Madame Michel faisait, avec cette grâce et cette distinction que chacun connaît, les honneurs de son bal à ses invités. Elle était admirablement secondée dans sa tâche par M. le Général Gouverneur, toujours affable et aimable, et par ses deux charmantes jeunes filles, Mlles Elisabeth et Marie-Antoinette.

Le buffet était tout simplement exquis. Pour s'y restaurer, danseurs et grands parents y trouvaient les friandises à la fois les plus délicates et les plus substantielles.

Puis, cette brillante soirée possédait cette chose que rien ne peut préparer, ce je ne sais quoi capricieux qui ne s'acquiert pas d'avance, qui vient quand il lui plaît. Nous voulons parler de l'*entrain*, sans lequel les plus riches salons, les plus illuminés, les plus ornés, restent froids et ternes. Cet entrain a fait de la fête à été réellement *vivante*, que la satisfaction et le plaisir se lisaient sur tous les visages.

Aussi, sommes nous sûrs d'être l'interprète de tous, en adressant aux maîtres de la maison, en même temps que nos félicitations, nos bien vifs remerciements, pour avoir fourni à notre société si morose, l'occasion de jouir d'une des plus agréables distractions qui se puissent imaginer.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALESANI. — Le brigadier de gendarmerie Baqué est nommé maréchal des logis à Valle d'Alesani.

BRANDO. — Samedi matin a été célébré en l'église de Castello, le mariage de Mlle Lucrèce Franceschi, de l'une des meilleures familles du canton, avec M. le lieutenant Giacobbi, du 9me d'infanterie de Venaco.

Les témoins de la mariée étaient ses cousins, MM. Louis Ginseppi et Albert Pieraggi ; ceux du marié, ses cousins, M. le capitaine Mariani, du 163e, et M. le notaire Lucciardi, maire d'Antisanti.

M. le curé-doyen de Corsi a présidé la cérémonie religieuse et prononcé une allocution de circonstance des mieux senties.

L'assistance était nombreuse et élégante.

En sortant de l'église on a exquis déjeuner préparé par Mlle Joséphine Giudicelli, a réuni les parents et les invités. Le soir, les époux sont rentrés à Bastia, et le lendemain ils partaient pour Aleria.

Nous adressons à M. le lieutenant Giacobbi, jeune officier d'avenir, et à sa charmante compagne, nos meilleurs vœux de bonheur,

OMESSA. — Mme Acquaviva, institutrice à Omessa, est élevée sur place à une classe supérieure.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 février (*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 1 ; midi, + 6 3. 6 heures du soir, + 3 4. Maxima, + 7. minima, + 1 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. modéré, 4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, demi couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.50, soir, + 0,0 (Pluviomètre, à 9 heures du matin 2.

∴

Droits sur l'alcool

La cour de cassation a rendu son arrêt dans l'affaire entre l'administration de la douane et les négociants en spiritueux de notre ville, au sujet de l'application de la nouvelle loi de finances sur les alcools en Corse.

Le tribunal de Bastia avait fait droit aux conclusions des négociants. La cour de cassation a cassé ce jugement et renvoyé les parties devant un autre tribunal. Le jugement de Bastia a été rendu le 2 mars 1898.

∴

Les Corses à l'étranger

Un de nos compatriotes, M. G. Franceschi, vient de fonder à Mayaguez, un journal littéraire, commercial et industriel, *La France*, qui soutient là-bas, dans cette riche contrée de Porto Rico, les intérêts français. Il a réuni autour de lui quelques compatriotes, qui combattent le bon combat, sous cette devise : L'Union fait la force.

Les principaux articles de ce journal sont écrits en français, les autres en espagnol.

Nous félicitons M. Franceschi et ses amis d'avoir réalisé un but aussi patriotique et souhaitons longue vie à *La France*.

∴

Le vol de fers

L'individu arrêté hier pour vol de fers sur les chantiers du nouveau port, a été interrogé par M. le juge d'instruction. C'est un nommé Jean-Toussaint S., de l'Ile-Rousse, âgé de 53 ans, cordonnier. Il a déclaré qu'il privé de toutes ressources, ne pouvant se procurer ni travail ni nourriture, et traversant les chantiers du nouveau port, il a vu une barraque ouverte, il y est entré et s'est emparé de quelques outils en fer dans l'espoir de les vendre pour acheter du pain.

S. a été maintenu en état d'arrestation.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner aujourd'hui :

Mercredi. — de 2 à 4 heures au parloir de la Santé du vieux Port par M. le docteur Carlotti, et de 1 à 11 heures à l'hôpital civil par M. le docteur Valentini.

De 2 à 4, au théâtre, par M. le docteur Grimaldi.

∴

Interdiction de séjour

Les agents ont mis en état d'arrestation le nommé Valentini Fabien, âgé de 28 ans, de Vignale, pour infraction à une condamnation à cinq années d'interdiction de séjour.

Valentini a été condamné en 1897 par la Cour d'Appel de Bastia, à 4 ans de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour, pour coups et blessures. Après avoir purgé son emprisonnement à la maison centrale de Nimes, il aurait dû rester à Marseille, mais il est rentré à Bastia 8 de ce mois, afin de vendre le mobilier de sa mère décédée pendant son absence ; il avait l'intention de partir hier, mais il a été retenu pour se procurer un extrait de l'acte de décès de son père, réclamé par sa sœur qui habite Toulon.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Objet perdu

Il a été perdu hier soir une dragone en or ; prière de la rapporter au bureau du journal.

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre un mâle ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

LE PÈRE ET LA FILLE

Nous recevons de Courcelles-les-Lens (Pas-de-Calais), deux lettres, l'une de M. Charles Vanderotte, maçon, l'autre de sa fille Aglaée âgée de 18 ans. La légalisation de la signature a été faite par M. le Maire de la commune. Ces lettres constatent une fois de plus l'efficacité des Pilules Pink dans les cas d'anémie. Les guérisons sont soudaines lorsque les Pilules Pink sont employées aussi bien contre l'anémie que contre le chlorose la neurasthénie, les chlorantoses la sciatique et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme, maladies causées par un sang pauvre ou vicié. La rachitisme et la danse de Saint Guy chez les enfants ne résistent pas à l'action régénératrice de la Pilules Pink.

« Je suis heureux, écrit M. Vanderotte, de vous remercier de vos Pilules Pink. Ma fille, depuis le traitement des Pilules, va très bien ; elle travaille régulièrement et ne se plaint plus de rien. Si j'avais connu plus tôt ces Pilules j'aurais évité de grands frais de médicaments et plusieurs années de souffrances à mon enfant. »

Mlle Aglaée Vanderotte, d'après son photographie.

Mlle Aglaée Vanderotte, d'autre part, complète elle-même la lettre de son père :

« Depuis trois ans, souvent, je souffrais de grands maux de tête et de palpitations de cœur. J'avais mal dans les jambes et j'étais arrivée à un tel point de faiblesse que je ne pouvais plus continuer mon travail. Après avoir employé deux boîtes de Pilules Pink lorsque vous eûtes vu mes malaises, à bien voulu prendre des Pilules Pink à l'heure de la crédence et de la formation et vous pouvez vous convaincre que c'est là le vrai reconstituant du sang et le meilleur tonique des nerfs.

Ces Pilules sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal : Gablin et Cie, 42 Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Récompenses Universitaires

Les décorations universitaires de la promotion de Janvier ne paraîtront pas avant le 15 mars.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

MM. Waldeck-Rousseau et Caillaux étaient absents.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères a donné connaissance des télégrammes relatifs aux derniers événements et à la situation des négociations.

Dans l'Armée

Le ministre de la guerre a fait signer le décret nommant le colonel Guillain, commandant le 11e régiment de chasseurs, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le Gouverneur de l'Indo-Chine

L'*Echo de Paris* annonce que M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, remplacera M. Doumer au gouvernement général de l'Indo Chine.

Le ministère fait démentir la nouvelle relative au remplacement de M. Doumer par M. Mougeot.

LE PAPE *et la Loi* contre les Congrégations

La *Liberté* dit que le Saint-Père a fait savoir au président du conseil que si la loi sur les associations était votée, ce vote entraînerait la rupture des relations entre la France et le Vatican.

EN ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

M. Lloyd George critique violemment la continuation de la guerre dans le Sud Africain. Il lui semble qu'il y a eu assez de victimes et d'argent dépensé pour une politique néfaste.

M. Reid demande que des propositions honorables soient faites aux Boers. L'intérêt et l'honneur de l'Angleterre exigent que les hostilités cessent sans plus de retard.

M. Chamberlain répond que la politique du gouvernement n'a jamais varié, et qu'il n'a rien à ajouter à ses précédentes déclarations.

LA SANTÉ de M. Waldeck-Rousseau

Le président du Conseil a pu recevoir aujourd'hui certains membres du Cabinet et quelques amis personnels.

Les médecins croient qu'après-demain M. Waldeck-Rousseau pourra reprendre la direction des affaires, tout en se ménageant le plus possible.

M. Brodrick déclare que depuis le commencement de la guerre, il s'est produit parmi les troupes anglaises, 19.101 cas de fièvre typhoïde, qui ont déterminé 4 223 décès.

Evénements de Chine

La punition des coupables

On télégraphie de Pékin que le vice-roi Li-Hung-Chang et le prince Ching ont annoncé aux ministres européens que la Cour était décidée à infliger les peines demandées par les puissances contre les coupables.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

De Wet sauvé !

Rien n'est venu confirmer les informations relatives à la capture du général De Wet.

Le résumé exact des derniers événements fait connaître que De Wet a réussi à traverser le fleuve Orange, en bousculant la colonne Plummer qui avait plus particulièrement pour mission spéciale de lui barrer le passage ; il lui fit même 80 prisonniers. Paix.

Le général De Wet se dirigea ensuite vers l'Ouest pour rejoindre le commando Herzog. En route, il rencontra une nouvelle colonne, celle du général Crabbe, qui ne put parvenir à l'empêcher de passer.

Des informations particulières affirment qu'actuellement De Wet se trouve hors de la zone dangereuse pour lui.

Un télégramme de lord Kitchener porte que le général De Wet continue sa marche vers le Nord, et que très probablement il effectuera une conversion vers le Sud-Ouest.

Train anglais déraillé

Les Boers ont fait dérailler le train entre Veereniging et Johannesburg.

La situation des Boers

Les Boers occupent actuellement Vosburg, Strydenburg et Hopetown.

Achat de chevaux

Depuis le mois d'octobre 1899 jusqu'en janvier 1901, l'Angleterre a acheté 72.089 chevaux et 7.383 poneys.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Giusti, née Orenge, l'abbé Giusti curé de Sainte Marie de Lota, Mme Louis Cicoberi, née Giusti, M. Antoine Cicoberi, et leurs enfants, M. Pierre Giusti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Giusti

leur époux, père beau père, grand-père, frère, décédé à Mendriale, le 19 février, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Mendriale le 20 février.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme André Cambiaggi, et leurs enfants, M. et Mme Jean-Baptiste Anne, et leurs enfants, M. et Mme Dominique Sarti, et leurs enfants, M. et Mme Dominique Serventi, et leurs enfants, Mme Veuve Gabrielle Saletti Lucien, et ses enfants,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de,

Toussaint Carbuccia

Ancien marin pilote

leur oncle et grand-oncle, décédé à Bastia, à l'âge de 83 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le mercredi 19 février, à 4 heures précises.

On se réunira, rue Saint Charles, près la maison Romieu.

AVIS DE DÉCÈS

M. Gaétan Liparelli, capitaine au long cours ; M. Antoine Liparelli, capitaine au long cours, et Mme Marie Liparelli, née Matteï ; M. Georges Grimaldi, et Mme Georges Grimaldi, née Liparelli, de Paris.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Mme

Veuve François Liparelli

née Brigantè

leur mère et belle-mère décédée à l'âge de 84 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu jeudi 21 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire rue du Lycée, N° 32.

L'Etude

de M. Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n. 20, vestibule de l'ancienne poste.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

ACCOUCHEUSE

de 1re classe

Madame HAAB, née SEGONDI, accoucheuse de 1re classe du nouveau régime, Diplôme supérieur de la Faculté de Médecine de Paris.

Accouchements. — Consultations. Vaccination, 9, Place Saint-Nicolas, Bastia.

OCCASION

Billard à vendre

S'adresser au bureau du journal.

DOMAINE GIULIANI

Reviuco (Bigorilla)

Racinés Rupestris monticoli, à 20 francs le mille.

Riparia Gloire Montpellier, à 15 fr. le mille.

S'adresser à M. Achille Giuliani, Boulevard Saint-Angelo, 20.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale pour le Teint. Préserve et Embellit. Supérieure, Adhérente, Inoffensive. **CH. FAY**, Successeur de L. Dorin-Fay, Paris.

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XVII

DE LA MÊME A LA MÊME

Il n'y a que les hommes supérieurs qui nous comprennent bien et sur lesquels nous puissions agir. Oh ! pauvre amie, pardon, j'oubliais notre l'Estorade ; mais ne m'as-tu pas dit que tu allais en faire un génie ? Oh ! je devine pourquoi : tu l'élèves à la brochette pour être comprise un jour. Adieu, je suis un peu folle et ne veux pas continuer.

XVIII

DE MADAME DE L'ESTORADE A LOUISE DE CHAULIEU

Avril.

Chère ange, on ne doit-on plutôt dire cher démon, tu m'as affligée sans le vouloir, et, si nous n'étions pas la même âme, je dirais blessée ; mais ne se blesse-t-on pas aussi soi même ? Comme on voit bien que tu n'as pas encore arrêté ta pensée sur ce mot « indissoluble », appliqué au contrat qui lie une femme à un homme ! Je ne veux pas contredire les philosophes ni les législateurs ils sont bien de force à se contredire eux-mêmes ; mais, chère, en rendant le mariage irrévocable et lui imposant une formule égale pour tous et impitoyable, on a fait de chaque union une chose entièrement dissemblable, aussi dissemblable que le sont les individus entre eux ; chacune d'elles a ses lois intérieures différentes ; celles d'un mariage à la campagne, où deux êtres seront sans cesse en présence, ne sont pas celles d'un ménage à la ville, où plus de distractions amènent la vie ; et celles d'un ménage à Paris, où la vie passe comme un torrent, ne seront pas celles d'un mariage en province, où la vie est moins agitée. Si les conditions varient selon les lieux, elles varient bien davantage selon les caractères. La femme d'un homme de génie n'a qu'à se laisser conduire, et la femme d'un sot doit, sous peine des plus grands malheurs, prendre les rênes de la machine si elle ne veut plus intelligente que lui. Peut être, après tout, la réflexion et la raison arrivent-elles à ce qu'on appelle dépravation.

Pour nous, la dépravation n'est-ce pas le calcul dans les sentiments ? Une passion qui raisonne est dépravée ; elle n'est belle qu'involontaire et dans ces sublimes jets qui s'élancent tout égoïsme. Ah ! tôt ou tard, tu te diras, ma chère : Oui ! la fausseté est aussi nécessaire à la femme que son corset si par fausseté on entend le silence de celle qui a le courage de se taire, si par fausseté on entend le calcul nécessaire de l'avenir.

Toute femme mariée apprend à ses dépens les lois sociales qui sont incompatibles en beaucoup de points avec celles de la nature. On peut avoir en mariage une douzaine d'enfants, en se mariant à l'âge où nous sommes ; et si nous les avions, nous commettrions douze crimes, nous ferions douze malheurs. Ne livrerions-nous pas à la misère et au désespoir de charmants êtres ? tandis que deux enfants sont deux bonheurs, deux bienfaits doux créatures en harmonie avec les mœurs et les lois actuelles. La loi naturelle et le code sont ennemis, et nous sommes le terrain sur lequel ils luttent. Appellerais-tu dépravation la sagesse de l'épouse qui veille à ce que la famille ne se ruine pas par elle-même ! Un seul calcul on mille, tout est perdu dans le cœur. Ce calcul atroce, vous le verrez un jour, baronne de Macumer, quand vous serez la femme heureuse et fière de l'homme qui vous adore ; ou plutôt cet homme supérieur vous l'épargnera car il le fera lui même.

Tu vois, chère folle que nous avons étudié le code dans ses rapports avec l'amour conjugal. Tu souras que nous ne devons compte qu'à nous mêmes et à Dieu des moyens que nous employons pour perpétuer le bonheur au sein de nos maisons ; et mieux vaut le calcul qui y parvient que l'amour irréfléchi qui y met le deuil, les querelles ou la désunion.

J'ai cruellement étudié le rôle de l'épouse et de la mère de famille. Oui, chère ange nous avons de sublimes mensonges à faire pour être la noble créature que nous sommes en accomplissant nos devoirs. Tu me taxes de fausseté parce que je veux nous revoir au jour le jour à Louis la connaissance de moi même ; mais n'est-ce pas une trop intime connaissance qui cause les désunions ? Je veux l'occuper beaucoup pour beaucoup le distraire de moi, au nom de son propre bonheur ; et tel n'est pas le calcul de la passion. Si la tendresse est inépuisable, l'amour ne l'est point ; aussi est-ce une véritable entreprise pour une honnête femme que de le sagement distribuer sur toute la vie.

Au risque de te paraître exécrable, je te dirai que je persiste dans mes principes en me croyant très grande et très généreuse. La vertu, mignonne est un principe dont les manifestations diffèrent selon les milieux : la vertu de Provence, celle de Constantinople, celle de Londres et celle de Paris ont des effets parfaitement dissemblables sans cesser d'être la vertu.

Chaque vie humaine offre dans son tissu les combinaisons les plus irrégulières ; mais vues d'une certaine hauteur, toutes paraissent semblables. Si je voulais voir Louis malheureux et faire fleurir une séparation de corps je n'aurais qu'à me mettre à sa lucarne.

Je n'ai pas eu comme toi le bonheur de rencontrer un être supérieur, mais peut-être aurai-je le plaisir de le rendre supérieur, et te donne rendez vous dans cinq ans à Paris. Tu y seras prise toi même, et tu me diras que je me suis trompée, que M. de l'Estorade était nativement remarquable. Quant à ces belles amours à ces émotions que je n'éprouve que par toi ; quant à ces stations nocturnes sur le balcon, à la lueur des étoiles ; quant à ces adorations excessives, à ces divinisations de nous, j'ai vu qu'il y fallait renoncer.

(*A suivre*).

ERS A PLANCHER
FERS BOMBS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

THEOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

SEUL LE journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures (modes de Bains, Tout ce qui se fait, etc., par numéro est LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen sera gratuitement vous convaincra qu'il est à la même temps le plus riche en illustrations admirables et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus
« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
SOLUTION HYGIÉNIQUE
ELIXIR SOUVERAIN
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. 5,00 ; franco, 5,60

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est bon.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
La Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI
Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur.
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil !

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des contrefaçons
A.-P. PABOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Malades ! 800 000

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON L.-M. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 80 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Tout les fumeur doit fumer ce cigare
Dans tous les Etablissements

26e ANNÉE — JEUDI 21 FÉVRIER 1901 — N° 45

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

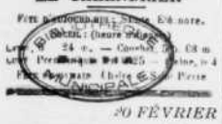

20 FÉVRIER

LES TRANSPORTS

Les enquêtes faites sur la décadence de notre marine marchande, sur la diminution progressive de notre commerce d'exportation, ont abouti à cette découverte, que si les Anglais nous distancent toujours, et si les Allemands nous dépassent, c'est que, chez nous, l'essor commercial est entravé par la cherté des transports. Il y a aussi les embarras créés à l'industrie par des grèves trop fréquentes, mais ces embarras ne nous sont pas particuliers ; les Anglais en souffrent depuis bien plus longtemps que nous, et les coalitions d'ouvriers prennent, chez eux, des proportions d'autant plus considérables que les sociétés ouvrières sont mieux organisées pour lutter contre les patrons. En Allemagne, en Belgique, on a vu les immenses ports d'Anvers et de Hambourg paralysés par des grèves subites et rombreuses. Comment se fait-il donc, que les difficultés étant les mêmes, dans ces pays, ils n'en progressent pas moins, tandis que nous piétinons sur place ou que nous reculons ? C'est que nos compagnies de chemins de fer sont enfermées dans des tarifs officiels d'où il leur est interdit de sortir, c'est que nos compagnies maritimes veulent gagner trop gros, et semblent persister à ne pas comprendre que plus elles abaisseront leur prix, plus elles auront de fret.

Le marin anglais veut être bien payé, et bien nourri ; la situation est la même pour le matin allemand ; on ne peut donc pas invoquer la supériorité du prix de main d'œuvre. Mais l'Allemand et l'Anglais se contentent de gains modestes ; les armateurs d'Allemagne et d'Angleterre, quand ils ne peuvent faire autrement, savent se borner à gagner le deux et même le un pour cent ; chez nous, au contraire, les armateurs pensent que c'est perdre son temps, que de l'employer à réaliser un gain aussi minime, que c'est courir de trop gros risques pour gagner si peu de choses. Il y a mieux, nos vapeurs voyagent, en maintenant des tarifs exagérés, et en transportant des quantités de marchandises qui représentent souvent la moitié, le tiers de leur tonnage. S'ils abaissaient le prix du fret, ils auraient des pleins chargements ; on aime mieux naviguer presque sur lest que de consentir une diminution de prix. Aussi les chargeurs se font-ils rares ou se restreignent-ils dans leurs opérations. C'est naturel ; la marchandise dont le coût augmente d'un tiers ou de moitié, par suite des frais de transport, ne trouve plus de débouchés, et on tâche de la débiter sur place. Il arrivera bien un jour où quelques industriels intelligents et hardis comprendront la situation, et chercheront, dans un bon marché raisonnable, le fret qui continue à manquer. Ce jour-là on verra les fabricants et producteurs reprendre courage, et par un contre-coup naturel, la marine à vapeur marchande se relever, sans le secours de primes.

Quant aux tarifs des chemins de fer, point n'est besoin de beaucoup insister, pour en faire ressortir l'absurdité. On aurait voulu, de parti pris, comprimer l'essor commercial et industriel, qu'on n'aurait pas pu imaginer une gêhenne mieux conditionée. Comment comprendre des transporteurs auxquels on ne laisse aucune liberté de modifier les prix, quand les circonstances commandent cette modification ? Comment veut-on que ces transporteurs ainsi renfermés dans des lisières puissent venir à bout de leurs concurrents ? N'est-ce pas, par exemple, dans notre pays de Corse, une chose bizarre, que de voir les rouliers continuer leur industrie, parallèlement à la voie ferrée ? Une pareille situation ne suffit-elle pas pour démontrer l'absurdité des tarifs ? Examinez un train arrêté dans une gare quelconque, vous remarquerez que les deux ou trois wagons de marchandises ne contiennent que quelques malles, rarement quelques colis ? C'est presque le vide ! Et, en effet, il n'en saurait être autrement, quand on songe au prix de transport qui est imposé au moindre convoi.

Voulez vous des exemples ? On reconstitue les vignobles à Corte ; le vin que l'on commence déjà à produire est excellent ; il rappelle cet ancien vin de Corte, qui était un vrai nectar. Aussi chacun serait-il heureux d'en mettre quelques hectolitres en bouteille ; mais si vous voulez user de la grande vitesse, afin d'éviter des détournements, des avaries, ou une détérioration du liquide, vous êtes obligé de reculer devant l'exagération des prix de transport. Et ainsi, perte pour le producteur, perte pour la compagnie. Le même fait se reproduit pour le transport de l'huile, pour les denrées alimentaires, pour les pommes de terre par exemple, dont la culture en montagne donnerait des résultats excellents. Mais l'administration est là qui maintient ses tarifs, les fameux tarifs, dit *homologués*, et la compagnie qui s'aviserait de les entreindre se verrait brutalement rappelée à l'ordre.

On dit quelquefois que nous sommes des routiniers ; c'est possible, mais nous pouvons souvent répondre, pour nous excuser, que ceux qui nous gouvernent et nous administrent nous donnent l'exemple d'une dévotion complète à sainte Routine.

P.

Conférences populaires

Le comité a décidé de suspendre les conférences jusqu'à ce que la température soit devenue moins rigoureuse. En conséquence la conférence que M. Nivaggioli devait faire aujourd'hui jeudi n'aura pas lieu.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Février à 3 heures

1. La Lisette de Béranger.
2. La bénédiction des Poignards, Weyrheer.
3. Chante Lointaine, Desserte.
4. Une Journée à Vienne, Suppé.
5. Ordre, Lutz.

Le Chef de Musique. VICTOR NEL.

COUR D'ASSISES

Le rôle des assises du 1er trimestre comprend 15 affaires, dans lesquelles sont impliqués 27 accusés dont 6 femmes.

Au point de vue des accusations ces affaires se divisent ainsi : 1 assassinats, 2 ; tentatives, 4 ; complicité, 1 ; meurtres, 4 ; tentatives, 3 ; coups sur son père légitime, 1 ; vol, recels, complicité, 3.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Filippi Simon-François, cultivateur, demeurant à Talasani, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me Decori et Moretti.

Le Renouvellement des Pouvoirs publics

Avec l'année 1901 va commencer une nouvelle période de renouvellement de tous les pouvoirs publics d'origine élective. Ces pouvoirs sont soumis à la réélection à des intervalles déterminés et après des périodes d'inégale durée. Il se trouve qu'en prenant l'année 1901 comme point de départ, les renouvellements vont se faire régulièrement à raison d'un par an, pendant une période de six années.

En juillet 1901 aura lieu le renouvellement par moitié des conseils généraux et d'arrondissement. 1,500 conseillers généraux et 2,000 conseillers d'arrondissement devront être nommés à cette époque.

Au mois de mai 1902 aura lieu le renouvellement intégral de la Chambre des députés, soit 582 membres à élire.

En janvier 1903 se fera le renouvellement triennal du Sénat ; il y aura environ cent sénateurs à nommer.

En mai 1904 aura lieu le renouvellement des conseils municipaux et des maires et adjoints de toutes les communes de France. De ce chef, il y aura à élire 400,000 conseillers municipaux, 36,000 maires et 40,000 adjoints.

Enfin, en décembre 1905, devra s'accomplir l'élection du président de la République.

M. Loubet a été élu, on le sait, pour sept ans, le 18 janvier 1899. Mais comme l'élection doit se faire un mois au moins avant l'expiration de la période septennale, c'est au milieu de décembre 1905 que le nouveau président devra être désigné, puisque les pouvoirs de M. Loubet expireront le 18 janvier 1906.

QUELQUES DESIDERATA sur l'Agriculture en Corse

IV.

DENRURES ET COMMUNICATIONS

D'autres obstacles, qui ne pourront disparaître qu'à la longue, s'opposent au progrès de l'agriculture insulaire ; ce sont : d'une part, le manque de demeures sur les propriétés ou à proximité, et, de l'autre, le défaut de voies de communication.

Quand on parcourt, en effet, les villages de la région montagneuse, on est aussitôt frappé par leur constitution, — ils sont presque tous placés sur des hauteurs, — et par l'agglomération dans ces villages de maisons inaccessibles aux charrettes, sans commodité pour le transport des produits, le logement du bétail et le dépôt du fumier.

Cette agglomération a eu pour cause, à d'autres époques, le besoin de la défense et de la sécurité ; aujourd'hui on ne peut pas invoquer de tels arguments, et cependant quoique la campagne offre une demeure sûre, on n'en continue pas moins à adosser son habitation à celle du voisin. C'est là une habitude préjudiciable aux intérêts agricoles du département ; car, en construisant au milieu de son champ, ou mieux à sa portée, l'agriculteur pourrait adopter pour son bétail la stabulation permanente, seul moyen de se procurer le fumier qui lui manque. Ce n'est qu'en agissant ainsi que le cultivateur insulaire augmenterait ses fourrages, étendrait le cercle si restreint de ses prairies, pratiquerait les assolements réguliers et raisonnés, et s'occuperait enfin avec succès de l'amélioration de son bétail.

Si l'on passe aux voies de communication, on constate qu'il reste encore passablement de chemins vicinaux à achever ou à établir, afin que le pays acquière un plus grand développement matériel et moral,

---

134 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XII

RANCUNE

— Qu'ils recommencent si bon leur semble, cette fois je serai en mesure de les recevoir. Mon premier soin en revenant à moi, car vous saurez, monsieur le baron, que de colère je me suis trouvé mal, ni plus ni moins qu'une femmelette (c'est fort ridicule, mais on n'a pas soixante et douze ans sans que les forces physiques s'en ressentent) ; mon premier mon premier soin donc a été d'écrire au procureur du roi de Chazolles, et de mettre en réquisition les gendarmes de Rancenay, qui seront probablement ici dans quelques heures. J'ai pris la liberté, monsieur le marquis, de faire monter à cheval un de vos domestiques, afin que mes lettres parviennent plus vite à leur destination. J'aurai donc aujourd'hui même une force militaire à mes ordres, et si ces coquins n'avisent encore de ramuer, cela me procurera le plaisir de les prendre en flagrant délit et de les faire arrêter sur-le-champ.

— J'espère qu'on ne sera pas obligé d'en venir à cette extrémité, dit madame de Châteaugiron.

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, madame la marquise, ils ne l'échapperont pas ; dès ce soir j'aurai mis au net le plus foudroyant procès-verbal que j'aie jamais eu l'occasion de rédiger dans tout le cours de ma carrière ; et si les maudats d'anarchiste ne font attendre, je suis décidé à donner ma démission.

— Votre démission, mon cher juge de paix ? dit Héraclius.

— Oui, monsieur le marquis, ma démission. Ceci est désormais pour moi une affaire d'honneur ; il faut que Toussaint Gilles et sa bande soient sévèrement châtiés comme ils méritent de l'être, ou que moi-même j'abdique mes fonctions de magistrat : pas de milieu.

— Vous croyez donc, dit M. de Vaudrey, que c'est le club Toussaint Gilles qui a concerté cette échauffourée ?

— Qui pourrait en douter ?

— Moi, répondit d'un ton bref le curé Dommartin.

— Vous, monsieur ? reprit le juge de paix en jetant au jeune prêtre un regard de travers.

— Oui, monsieur, moi-même.

— Je serais vraiment curieux, monsieur, de savoir sur quoi vous fondez votre opinion.

— Je n'ai pas d'explication à vous donner sur ce point, monsieur ; qu'il vous suffise de savoir que je ne suis pas de votre avis.

En ayant de s'allumer inopinément la querelle qui avait éclaté la veille entre le vieux magistrat et le jeune curé, le marquis jugea son intervention indispensable.

— Messieurs, dit-il, que les scènes ridicules qui viennent d'avoir lieu aient pour instigateur le citoyen Toussaint Gilles ou tout autre, peu importe ; le fait essentiel et incontestable, c'est que ma maison a été envahie par une bande au milieu de laquelle figuraient plusieurs repris de justice, ce qui suffit pour la caractériser ; c'est que mon domicile a été violé et ma propriété menacée ; c'est qu'on a enfoncé ma grille, brisé mes fenêtres, brûlé une construction élevée sur mon terrain ; c'est qu'enfin mon ami Langeroc et le tambour des pompiers ont été blessés par une grêle de pierres à laquelle M. Robilier n'a échappé lui-même que par miracle : voilà le fait. Maintenant, d'où le coup est-il parti et quels ont été les moteurs c'est ce que nous apprendra l'enquête ; car je suis de votre avis, mon cher Robilier, une enquête me semble nécessaire.

— Indispensable, monsieur le marquis : si l'on ne fait pas un exemple, ces coquins la se moqueront de nous et recommenceront à la première occasion. Non, point d'indulgence point de miséricorde pour ces lâches incendiaires ! ajouta d'un ton véhément le vieux magistrat qui avait surtout sur le cœur l'embrasement de son arc de triomphe et la destruction de l'étonnant tableau qui lui avait coûté tant de jours de travail.

— M. le marquis est dans son droit, et il a parfaitement raison de vouloir que la justice soit saisie de cette affaire, dit le curé avec un accent doucereux ; personne assurément ne désire plus que moi que les instigateurs de cette scène de désordre soient sévèrement punis.

— Les instigateurs de cette scène de désordre, reprit M. Robilier d'un ton exaspéré, sont, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Toussaint Gilles et ses amis. Un conciliabule a eu lieu hier soir à l'auberge du « Cheval-Patriote », et quel but pourrait-il avoir, si ce n'est de concerter la scène infâme d'aujourd'hui ?

— Ce conciliabule est-il bien authentique ? demanda le curé avec un sourire d'incrédulité.

— Parfaitement authentique, monsieur ; je n'ai pas l'habitude d'avancer des faits controuvés. — Amaudru, poursuivit le juge de paix en s'adressant au maire, qui se tenait révérencieusement assis sur le bord de sa chaise, le plus loin possible de la maîtresse de la maison, ne m'avez-vous pas dit qu'hier soir le garde champêtre, en faisant sa ronde, avait aperçu à travers les fentes des volets de l'auberge du « Cheval-Patriote », le club en grand complet, discutant avec la plus grande chaleur comme s'il se fût agi d'une affaire très-importante ?

— C'est vrai, monsieur le juge de paix, répondit d'une voix mal assurée Amaudru, qui retomba aussitôt dans son respectueux silence.

— Qu'est-ce que cela prouve ? dit le jeune prêtre assez dédaigneusement.

— Vous me demanderez peut-être aussi, riposta M. Robilier en ricanant, ce que prouve la présence de Toussaint Gilles et des autres chabistes au milieu du rassemblement ?

(*A suivre*).

aussi bien pour l'agriculture que pour la défense militaire et maritime ; on constate aussi avec peine que le réseau ferré qui doit relier la partie Sud, aussi stratégique qu'agricole, avec les autres arrondissements, n'est encore qu'à l'état de projet.

Pourtant, chemins vicinaux ou autres voies de communication sont, beaucoup plus qu'ailleurs, nécessaires en Corse, par la raison que l'on voit, dans certains villages, de nombreuses propriétés, d'une superficie souvent considérable, sans le moindre chemin tracé pour arriver à la commune, ce qui donne lieu à des procès sans nombre et à des difficultés d'exploitation insolites. Les propriétaires de pareils immeubles sont obligés, à certaines époques de l'année, de doubler et même de tripler le nombre des animaux de bât pour le transport de leurs produits, ce qui occasionne des dépenses assez fortes. Comme, d'un autre côté, il arrive que les chemins sont impraticables, cela paralyse les transactions et cause ainsi aux producteurs et consommateurs des pertes sérieuses par suite du non échange entre eux de produits de première nécessité. Ce sont ces privations réciproques qui contribuent à maintenir le mouvement agricole et commercial du pays dans l'état stationnaire qu'on lui connaît.

Relier donc ces villages, par des routes carrossables, aux principaux centres de consommation, serait faire œuvre humanitaire. Bien plus, des voies de communication et de transport devraient relier les terrains cultivés entre eux, et par cela même dégrever les produits des frais de transports si élevés que les principaux centres d'approvisionnement préfèrent tirer du dehors les objets de consommation qu'ils pourraient se procurer dans le pays, les conditions économiques étant modifiées.

Aussi, tant que les voies de communication ne seront pas complétées, que les chemins carrossables ne seront pas bien aménagés, non seulement l'agriculture et le commerce en souffriront, mais l'industrie elle-même s'en ressentira à un égal degré. Certes, les travaux de cette catégorie occasionneront des dépenses considérables que le département serait incapable de supporter à lui seul ; mais la collectivité et l'Etat pourraient les mener à bonne fin.

J. B. CASTELLI.

L'Escadre à Ajaccio

M. Emmanuel Arène, député d'Ajaccio, qui, à la demande du Comité des Fêtes de cette ville, était intervenu auprès du Ministre de la marine pour obtenir, si des considérations de service ne s'y opposaient par, la prolongation du séjour de l'escadre à Ajaccio, a reçu du ministère la réponse suivante :

« Paris, le 16 février 1901.

» Monsieur le Député,

» Le Ministre me charge de vous faire connaître que si l'escadre n'a pu, pour des raisons techniques, prolonger son séjour à Ajaccio, il est certain que sous peu ce port recevra la visite de plusieurs unités.

» Veuillez agréer, etc.

» Signé : LOUIS JUTTET. »

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 16 Février 1901.

Le marché a fait preuve cette semaine de meilleures dispositions. Les transactions sont été plus actives et le mouvement de reprise qui s'est opéré graduellement a eu pour effet de ramener toute les cours. Nos Fonds reprennent : c'est pas fait de sensibles progrès ; le 3 0/0 finit à 100.32 et le 3 0/0 à 102.95. Quant aux Fonds Etrangers, ils sont fermes, sont en l'heure, qui malgré les troubles d'Espagne s'élève à 74.07.

Nos Sociétés de Crédit ont une allure satisfaisante. Le Crédit Lyonnais se tient à 1.015, le Comptoir Général à 643. Le Crédit Foncier est à 1.608 ; le Comptoir National d'Escompte progresse à 589.

Les valeurs industrielles sont bien tenues. L'action Terre Noire est à 405.60 ; les Obligations Terre-noire Française de Madagascar s'échangent à 472 ; les actions Suez de la Rue ... sont de Paris sont à 640 et les Obligations à 509. On note de bonnes demandes en actions Compagnie Générale Maritime Transatlantique.

La Compagnie Générale de Charbonnages est traitée à 200. On signale l'entrée, dans le Conseil d'Administration, d'une personnalité très en vue de la haute banque française.

En Bourse de Lyon, les actions « Société Générale pour l'Exploitation des Brevets Perforeuse de Ly n a considérablement leur avance à 180 francs.

Les actions Marseille-Limite sont demandées à la Banque Continentale de Paris à 492.50.

Parmi les valeurs d'assurances, signalons l'Obligation de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles à 470 francs, la société à 800 francs et rapportant net 7 francs par an.

Bien qu'il n'y ait aucun malentendu, nous répétons que les parts de capitale fondateur du « Crédit et l'Epargne » émises à 75 francs et remboursables à 500 francs ne sont pas productives d'un intérêt annuel. En effet, par capitalisation, il faut attendre accumulations des intérêts et ne sont ces intérêts ainsi ajoutés au capital qui, avec les profits à venir, forment le capital réservé.

Les exploitations de la société Parge-Hongroise de Charbonnages sont situées dans une région très boisée et où la main d'œuvre est abondante et à bas prix. De ce chef, pas de grèves à redouter.

Nos Chemins de Fer sont fermes.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VI.

(In casa di Pedro-Paulu ; una stanza comune nell'atto I).

MARIUCCIA e CECCA

Mariuccia

Passibile !

Cecca

E un fattu : si marita ; e dicenu chi piglia una ricca e bella giuvanotta, e struita poi, che di più un si pò dì !

Mariuccia (con dispetto)

Qual'è ch'a dice ?

Cecca

U pòpulu e u cammunu.

Mariuccia (con rira forzata)

E babà un ne sà nulla ? Si vede ch'ellu un ghiè nimmu !

Cecca

Un ne parlerà pe un dispiegu a Signuria.

Mariuccia (rubiosa)

Mi maravigliu ! Sai vè che su mammalucu, eu u ricusai... U pigli chi bòle....

Cecca

Mammalucu, ellu era fòrse una vòlta, o almenu paria... Ma ognerobbe a bedalla avà comm'è *rigardi !* Sempre a cacciu, a cavallu, ne i circuli, n'è cunbersazione u cocu di tutti, ùmmi e dònne, giovani e becchi ! E chi spiritu ! Faria ridei spurtolli !...

Mariuccia (incredula)

E un cambiamentu vell'improvisu !

Cecca

Effettu dill'amore.

Mariuccia

Allora ella un mi tonne mai cara, perchè, a me liciru, era un taccu.

Cecca

L'effettu dill'amore sò diversi.

Mariuccia (incredula)

Nell'interessa persona ?

Cecca

Gnor sì ! Tutta dipende das dònne : certe destanu allegrezza, e cert'altre malinconia.

Mariuccia (con rira forzata)

Sò dunque trista eu ?

Cecca

Enzi, allegrissima, e appunta per questu sciò ingonera tristezza.

Mariuccia

Un la so manch'eu.

Cecca

Sciò saria stata felice eun ellu.

Mariuccia

Fòrse.

Cecca

E cusì brava !

Mariuccia (impaziente)

Un la dica anch'eo ? ... Ma è oramai inutile occupassine : Si marita d'un'altra.

Cecca

Un n'è ancu fatta.

Mariuccia (rubiosa)

Credi ch'eu vòglia impedilla ?

Cecca

Un dica quessa... Ma se mai ellu si ripresentassi in casa, ognerìa a ricevelu cun ghorbatezza.

Mariuccia

Cumme cummanda l'educazione.

Cecca (curidendu)

E fòrse u còre... Eh, sì ! sciò ha un bellu difondesine, Signuria l'ha sempre amatu...

Mariuccia

Stimatu.

Cecca (r. s.)

Alò, alò, qualcosa di più !... Eo scurghia l'amore sott'u fintu dispreżzu.

Mariuccia (sfizzata)

E dalli ch'u dispreżzu !

Cecca

Indifferenza tandu ?

Mariuccia

Mancu.

Cecca

Fridezza ?

Mariuccia

Nemmenu.

Cecca

E allora cosa ?

(entrano Pedro-Paulu e Serenu).

Une Relique

A l'Hôtel Scribe, — remise précieuse, conservé le Congo dans Kruger se servit ; Et cette savonnette à jamais glorieuse, Restera pour nos fils un talisman sans prix.

J. Malouët, au parfumeur Victor Vainier.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Depuis jeudi nous sommes couverts de neige ; samedi nous avons eu une véritable bourrasque, lundi la neige est tombée de nouveau à gros flocons ; en certains endroits elle avait une hauteur de 25 centimètres.

A partir de Santa Regina, le Golo est gelé ; on le traverse à pied d'une rive à l'autre.

Les fêtes organisées pour le Mardi-Gras ont été renvoyées au dimanche des Brandons, et si le temps continue à être mauvais on les renverra encore au 15 mars. Tout était prêt : Carnaval devait faire son entrée en ville précédé de plusieurs chars. Ce qui est renvoyé n'est pas perdu. Il y a eu cependant bataille de confetti, mais peu de dames ont osé se risquer dans les rues couvertes de boue et de neige A dimanche.

∴

TALLANO. — Le 14 du courant, Albert Nicolai, neveu de M. Panzani, directeur de l'Ecole Descartes, à Paris, s'est éteint dans les bras du Seigneur à l'âge de 26 ans, succombant à la cruelle maladie qui le minait depuis quelques mois et dont les ressources de la science n'ont pu avoir raison.

La perte de ce jeune homme sera vivement regrettée dans tout l'arrondissement de Sartène où sa famille compte tant de sincères et durables amitiés Intelligence d'élite, cœur noble et généreux, Albert Nicolai avait déjà répondu aux espérances de sa famille et aux justes exigences de son oncle, sous l'habile direction duquel il poursuivait, pour la mener à bonne fin, son éducation. Reçu successivement bachelier, licencié ès-lettres et licencié en droit devant les facultés de Paris il se destinait au barreau, où une place des plus marquantes lui était réservée.

Et cependant avec tous ces éléments de succès et de bonheur, son existence a été brisée.

Forme et inébranlable, stoïque dans toute l'acception du mot, il s'est éteint en prodiguant les dernières consolations à sa famille au lacmes avec le seul regret de ne pouvoir donner le dernier adieu à son oncle, à sa tante, M. et Mme Panzani, et à son pauvre frère, actuellement sous les drapeaux, que les rigueurs de la saison et l'éloignement ont empêché d'accourir à son chevet.

Après l'absoute donnée en l'église paroissiale de Sainte-Lucie, le convoi s'est dirigé vers Carbini, pays natal du regretté Nicolai, où devait avoir lieu l'inhumation, escorté par une foule aussi nombreuse que choisie qui avait tenu à honorer cette jeune mémoire et à témoigner aux familles Nicolai et Panzani les marques affectueuses de sa sympathie et de sa reconnaissance.

A la sortie du village, M. le chanoine Cersi, curé-doyen de Sainte-Lucie, et M. Filippi, étudiant en pharmacie, ont dans des discours aussi éloquents que pathétiques, retracé la vie si courte mais pourtant si bien remplie du jeune défunt.

Si les honneurs rendus à la dépouille mortelle d'Albert Nicolai pouvaient être une consolation pour sa famille, sa douleur en serait plus adoucie et ses regrets moins amers.

Nous prions les familles Nicolai et Panzani d'agréer, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos meilleurs sentiments de condoléance.

∴

SALICE. — Le conseil de préfecture de la Corse, par son arrêté du 10 juin 1900, avait rejeté la protestation présentée par M. Antoni contre les élections qui avaient eu lieu à Salice, le 6 mai 1900, pour le renouvellement du conseil municipal.

M. Antoni s'était pourvu en conseil d'Etat contre la décision du conseil de préfecture.

Le conseil d'Etat a rejeté la requête de M. Antoni.

∴

TALLANO. — M. le notaire Ortoli, conseiller d'arrondissement, a fait don à l'école de garçons de Sainte-Lucie de Tallano de divers tableaux en couleurs de M. Aureggio, vétérinaire principal de l'armée.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

21 Février 1743. — Le sénateur Dominique Spinola, commissaire génois en Corse, étant décédé, la République de Gênes pourvoit à son remplacement par la nomination de Pierre-Marie Giustiniani, « sujet très digne et très exper, pour convenir à la nation corse. »

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Bicoules dépuratifs* du Dr JOVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés officiellement. Plus d'une récompense de 24.000 fr. Joges, comptez ces titres grotesques authentiques, ces grandes autopsies de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 b. de 25 liv. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mal. et marins. Broch. de 80 p. avec 2 lith. gratis (1 tim.). Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 février à l'Observatoire. — 7 heures du matin, + 1.5 midi, 1 27. 6 heures du soir, + 2.5. Minima, + 3.. maxima, + 1.5

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin. E. modéré. 4 h. du soir, E. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer, houleuse

Hauteur des eaux : matin, + 0.52, soir, + 0.22

Pendant 24 heures, il y a eu 8 millimètres d'eau.

∴

Le Temps

Neige et pluie. La saison est vraiment des plus rigoureuses, la température tout à fait anormale pour les Bastiais. Hier il a plu presque toute la journée en ville, pendant qu'il neigeait aux environs.

∴

Le banquet des maires

C'est M. Gervex qui a été chargé de fixer à jamais sur la toile cet important événement culino-politique.

Ce tableau, destiné au Musée de Versailles, mesurera cinq mètres sur trois mètres cinquante. Au premier plan, à droite, se trouvent le président de la République, MM. Waldeck-Rousseau, Fallières et Deschanel, suivis des autres membres du gouvernement. A gauche, des gardes municipaux en grande tenue et au port d'armes, et, dans le fond, la perspective de l'immense salle du banquet, avec la foule des maires se tuant l'entrée du gouvernement.

Tel sera, dans ses grandes lignes, le tableau auquel M. Gervex travaille depuis deux mois, et qu'il ne compte pas, vu son importance, avoir terminé avant la fin de l'année.

∴

Décès

M. l'abbé Giusti, curé de Sainte-Marie de Lota, vient d'avoir la douleur de perdre son père, décédé après une assez longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu hier, à Mandriale.

M. l'abbé Giusti et sa famille ont reçu en cette triste circonstance, de nombreux témoignages d'estime et de sympathie.

La population tout entière de Sainte-Marie s'est associée au malheur qui a frappé si cruellement son digne pasteur.

Nous adressons à M. l'abbé Giusti et à sa famille toutes nos condoléances.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

La police surveillée

C'est à New-York que se prépare ce phénomène. Il s'agit d'un comité de quinze notables qui, sous le patronage de l'évêque Potter, organise une légion de six cents « vigilants, » qui auront pour mandat exprès de surveiller la police dans les différents quartiers de la ville. Les agents s'acquittent-ils de leur devoir ? Les règlements sont-ils observés ? Les cafés, les bars, les maisons de jeu sont-ils inspectés et fermés à l'heure prescrite ? Tels seront notamment les points sur lesquels s'exercera l'action de cette contre-police.

Pourvu que celle ci, à son tour, ne devienne pas aussi suspecte que celle là ?

∴

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre en-tout ou en séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Bibliographie

Vient de paraître : Les Coquilles marines des Côtes de Corse, par Arnould Locard et Eugène Caziot, grand in-8°, prix, 8 francs, franco 8,60.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
6, J.B. Simon, Agent-général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TOUS LES VINS APÉRITIF
A BASE DE VIN ROUGE NATUREL
ET DE QUINQUINA
Se prend par courses toniques. Etendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il est fraîcheur sans débilliter

Voulez-vous
FAIRE FORTUNE
Pour opérer avec succès au comptant et à terme, suivez indications prudentes et précises données par 1er courrier chaque matin par *Bulletin de Bourse quotidien* adressé gratuitement 1 mois à l'essai sur demande faite à l'Administration du *Conseil Financier*, 42, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

CRÈME VELOUTINE de CH. FAY
MYRIORÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

QUAND VOUS DOUTEZ,

roûtez toujours de l'expérience des autres

MARTHE BECKER

La santé et la force rendues aux enfants par l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue, même quand les parents pensent qu'il n'y a plus aucun espoir pour la vie de leurs bébés, voilà ce qui arrive à une des merveilles de notre époque. Si vous avez un enfant dont la santé semble être inquiétante et que vous désirez avoir quant au meilleur moyen de soigner le petit malade, nous vous suggérons de faire l'essai de cette admirable préparation, et de vous prouver à vous-même son effet actif.

Nous avons en abondance d'autres preuves comme la lettre suivante pour montrer comment l'Emulsion Scott rétablit promptement la santé.

Donnée (Indes), 30 juillet 1898.

Messieurs, Au mois d'avril 1897 ma petite fille fut atteinte de la fièvre scarlatine compliquée d'urgies. Elle était très affaiblie que son estomac ne pouvait plus digérer et le médecin a dit qu'elle faisait pour manger lui donnait aussi de très pénibles maux de.

Elle devint anémique au point que ses jambes ne pouvaient plus la soutenir, littéralement horrible qu'il ne restait qu'amas de comble ; nous la voyions dépérir de jour en jour.

En désespoir dernier, elle eut une recharge d'urgence ; j'essayai alors votre Emulsion Scott qu'elle accepta avec plaisir. Je fis prendre votre excellente préparation régulièrement à mon enfant, après l'absorption de quelques flacons, elle fut complètement guérie.

On peut dire que votre Emulsion Scott est le vrai sauveur de l'enfance ; aussi, je ne saurais trop vous exprimer ma gratitude, et je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. J. Baker.

On doit se rappeler que l'Emulsion Scott est composée suivant une formule non employée en aucun autre pays. L'Emulsion Scott combine l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et de soude et la glycérine sous une forme particulière spécialement appropriée aux besoins des malades en raison de son goût agréable et de la facilité avec laquelle on la digère. Georges'n reconnaissants de premier ordre, ne pensez, sous aucune forme autre que l'Emulsion Scott, à ne aussi efficace employée. Les médecins rendent toujours à l'Emulsion Scott cette justice d'être la meilleure préparation d'huile de foie de morue qu'on puisse prendre. On peut toujours distinguer la véritable par notre marque de fabrique qui est sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 en timbres à transmettre à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois Perret (Seine).

BOURSE DE PARIS

18 février — 19 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.22 —	102.30
— 3 p. 0/0 amorti.	100.30 —	100.25
— 4 p. 0/0.	102.80 —	102.80

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LE JOURNAL

M. Déroulède en France

Le *Rappel* prétend que M. Déroulède est rentré à Angoulême depuis le 31 décembre.

PROCÈS HENRI-REINACH

La veuve du colonel Henri intente un procès à M. Joseph Reinach devant le tribunal civil de la Seine.

Arrestation d'un Espion

L'*Echo de Paris* annonce que l'auteur du vol du plan du cuirassé a été arrêté au Loc, au moment où il se disposait à passer la frontière.

Occupation du Figuig

Le général Risbourg se prépare à effectuer l'occupation du Figuig, afin d'y installer un nouveau centre.

L'amel de Figuig ne ferait aucune résistance, préférant voir ce centre occupé par les Français que par les Marocains, qui y font souvent des incursions.

Le Voyage Présidentiel

D'après le *Figaro*, le président de la République aurait l'intention en rentrant de Nice et Toulon, de s'arrêter à Marseille et à Lyon.

Edouard VII en Allemagne

On prépare au château de Hombourg les appartements pour le roi d'Angleterre. Cette visite est officiellement annoncée, mais on assure que le roi ne se rendra pas à Berlin.

L'arrivée du roi dépend de l'état de santé de la mère de l'empereur.

LE BUDGET

La commission du budget s'est réunie pour terminer l'examen des modifications apportées par le Sénat au projet voté par la Chambre.

Après une longue discussion, elle a décidé de distraire de la loi de finances la disposition autorisant le rengagement des simples soldats, parce que le gouvernement a pris l'engagement d'en faire l'objet d'un projet de loi spécial qu'il soumettra incessamment au Parlement.

Manifestation contre les Anglais

de New-York :

Un meeting a été tenu hier soir, sous les auspices de la société « Les Enfants des Gaëls », Les noms du roi, de lord Salisbury et de M. Chamberlain ont été accueillis par des sifflotar

On s'est séparé aux cris de : « A bas les Anglais ! »

EN ESPAGNE

La censure a été considérablement adoucie pour les journaux ; la suspension, comme premier avertissement, a été supprimée.

La crise ministérielle

Dès que le ministère aura remis sa démission, M. Silvela sera chargé officiellement de former le nouveau cabinet.

Selon toutes probabilités, le ministre de la guerre conservera son portefeuille.

Victor-Emmanuel à Londres

Le *Daily Mail* annonce que le roi d'Italie se rendra en Angleterre dans le mois de mai.

Une escadre italienne se rendra à Portsmouth vers la même époque pour rendre la visite faite par l'escadre anglaise au golfe degli Aranci

A SAINT-PETERSBOURG

Le Tsar a reçu, au palais d'hiver, le général Pendezec, chef d'état-major général français, et le comte Louis de Montebello, lieutenant de dragons, son officier d'ordonnance.

LA POLITIQUE ITALIENNE

L'*Agenzia italiana* publie une note portant que le nouveau ministère continuera la politique extérieure de celui qui l'a précédé, et s'efforcera de conserver et d'améliorer les relations avec les nations amies, afin d'assurer le maintien de la paix et la défense de la civilisation.

Les Morts du Jour

Armand Silvestre

Une dépêche de Toulouse annonce la mort d'Armand Silvestre, l'auteur des « Aurores lointaines » et des « Portraits et souvenirs. »

Né à Paris en 1837, il fut admis en 1857 à l'Ecole polytechnique et en sortit en 1859 sans prendre de service.

Il entra au Ministère des finances en 1860 ; il fut décoré de la Légion d'honneur en 1880, et nommé inspecteur des Beaux-Arts en 1892.

M. Armand Silvestre débuta dans les lettres par des recueils de vers dont plusieurs ont paru remarquables par le sentiment poétique.

Mais au milieu de cette production périodiques et soutenue d'ouvrages politiques, M. Armand Silvestre se signalait par une fécondité encore plus grande dans le genre de fantaisie rabelaisienne familière à plusieurs journaux parisiens.

D'autre part, M. Armand Silvestre, abordant à plusieurs reprises le théâtre, a produit un certain nombre de pièces des genres les plus divers, depuis l'opérette-bouffe jusqu'aux mystères religieux.

Evénements de Chine

En Expédition

de Pékin :

Si le projet d'expédition du maréchal de Waldersée ne rencontre pas l'approbation des Anglais, c'est parce qu'il est question d'en confier le commandement au général Voyron dont le feld-maréchal apprécie beaucoup les capacités militaires.

Cette expédition aurait pour objectif Tao-Yuen-Fou ou même un point plus éloigné.

L'expédition sera contremandée, si le gouvernement chinois s'empresse de faire droit aux demandes des représentants européens.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Dans le Craddock

Des détachements boers ont fait des apparitions sur la frontière Nord de ce district, réquisitionné des chevaux, et recruté des volontaires. Ils seraient conduits par un Afrikander.

Les Afrikanders et De Wet

L'arrivée de De Wet dans la colonie du Cap a provoqué l'enthousiasme des Afrikanders. En pénétrant dans cette partie du Sud africain, De Wet a fait savoir à ses hommes que la colonie offrait des ressources beaucoup plus considérables que l'Etat d'Orange, dans lequel cependant ils sont parvenus à tenir pendant neuf mois.

Les Boers comptent sur un soulèvement général.

A la poursuite du général De Wet

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Aar de lord Kitchener qui se termine ainsi : « Poursuivons toujours De Wet et le serrons de près. »

Kitchener attaqué

Les Boers ont fait sauter près de Klipriver un train d'approvisionnements, qui précédait un autre train où se trouvait lord Kitchener et son état major.

Les trains blindés et la garde personnelle de lord Kitchener ont repoussé l'attaque des Boers.

Le conducteur du train d'approvisionnements a reçu des brûlures mortelles.

Déraillement d'un train anglais

Un détachement de 50 Boers a fait dérailler un train de charbon, près de Taarboch.

Succès des Boers

Un général et 2000 prisonniers

La *Patrie* publie une dépêche de Londres mentionnant le bruit que le général anglais Smith Dorien aurait été fait prisonnier avec 2.000 hommes par le général Botha.

Aucune dépêche officielle ne confirme l'information de ce journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

District Marie-Angèle. — Chevalli Sauveur.

Décès.

Liparelli Louise, veuve, 84 ans, de Bastia.
Marcaccini Joséphine, 3 ans, de Bastia.
Marty Albert, 50 jours, de Bastia.
Colonel Henri-Charles-Gadi, 61 jours, de Bastia.
Arrighi Joseph, célibataire, 48 ans, de San Giovanni de Fiorenzo (Italie).
Maître Angèle, mariée 73 ans, de San Martino di Lota.

AVIS DE DÉCÈS

M. Gaëtan Liparelli, capitaine au long-cours ; M. Antonin Liparelli, capitaine au long cours, et Mme Antonin Liparelli, née Mattei ; M. Georges Grimaldi, et Mme Georges Grimaldi, née Liparelli, de Paris.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Veuve François Liparelli

née Bregante

leur mère et belle-mère décédée à l'âge de 84 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu jeudi 21 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire rue du Lycée, N° 32.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Lenzi, née Renucci, M. François Lenzi, Mme Quarcioli, née Lenzi, et M. Martin Quarcioli, Mlle Marie Lenzi, Mlle Madeleine Lenzi, M. Renucci, Procureur de la République, et Mme Renucci, M. et Mme Georges Renucci, M. et Mme Pierre-Paul Renucci, Mme Jeanne-Marie Renucci, M. Laurent Renucci, M. Charles Renucci.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Leoni

Avoué, Ancien Régistrar

leur mari, père, frère et beau-frère, décédé à Belgodère, le 15 février 1901, à l'âge de 58 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La Petite Grammaire

des opérations de Bourse est envoyée gratis sur demande faite à M. MARMIER, 22, faubourg Montmartre, Paris.

TUMEUR

32 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XVII

DE LA MÊME A LA MÊME

Ton épanouissement dans la vie rayonne à ton gré ; le mien est circonscrit, il a l'enceinte de la Crampade, et tu me reproches les précautions que demande un fragile, un secret, un pauvre bonheur pour devenir durable, riche et mystérieux ! Je croyais avoir trouvé les grâces d'une maîtresse dans mon état de femme, et tu m'as presque fait rougir de moi même. Entre nous deux, qui a tort, qui a raison ? Peut-être avons-nous également tort et raison toutes deux, et peut-être la société nous vend elle fort cher nos dentelles, nos titres et nos enfants ! Moi j'ai mes camélias rouges, ils sont par mes lèvres, ou souriront qui flurissent pour ces deux êtres, le père et le fils, à qui je suis dévouée, à la fois esclave et maîtresse.

Mais, chère ! tes dernières lettres m'ont fait apercevoir tout ce que j'ai perdu ! Tu n'as appris l'étendue des sacrifices de la femme mariée. J'avais à peine jeté les yeux sur ces beaux steppes sauvages où tu bondis, et je ne te parlerai point de quelques larmes essuyées en te disant ; mais le regret n'est pas le remords, quoiqu'il en soit un peu germain. Tu m'as dit : Le mariage rend philosophe ! hélas ! non ; je l'ai bien senti quand je pleurais en te sachant emportée au torrent de l'amour. Mais mon père m'a fait lire un des plus profonds écrivains de nos contrées, un des héritiers de Bossuet un de ces grands politiques dont les pages engendrent la conviction. Pendant que tu lisais *Corinne* je lisais Bonald, et voilà tout le secret de ma philosophie ; la famille sainte et forte m'est apparue. De par Bonald, ton père avait raison dans ton discours. Adieu, ma chère imagination, mon amie, toi qui es ma folie !

XIX

LOUISE DE CHAULIEU
A MADAME DE L'ESTORADE

Eh bien, tu es un amour de femme, ma Renée ; et je suis maintenant d'accord que c'est être honnête que de tromper son amour par, entier, grand, secret, plein ? Madame de Mirbel fait mon portrait, je compte le lui donner, ma chère.

Ce qui me surprend chaque jour davantage est l'activité que l'amour donne à la vie. Quel intérêt prennent les heures, les actions les plus petites choses ! et quelle admirable confusion du passé de l'avenir dans le présent ! On vit aux trois temps du verbe. Est-ce encore ainsi quand on a été heureuse ? Oh ! réponds moi, dismoi ce qu'est le bonheur, s'il calme ou s'il irrite. Je suis d'une inquiétude mortelle, je ne sais plus comment me conduire ; il y a dans mon cœur une force qui m'entraîne vers lui malgré la raison et les convenances. Enfin, je comprends ta curiosité avec Louis, es-tu contente ? Le bonheur que Felipe a d'être à moi, son amour à distance et son obéissance m'impatientent autant que son profond respect m'irritait quand il n'était que mon maître d'espagnol. Je suis toutes de lui crier quand il passe :

— Imbécile, si tu m'aimes en tableau, que serait ce donc si tu me connaissais !

Oh ! Renée, tu brûles mes lettres, n'est-ce pas ? moi, je brûlerai les tiennes. Si d'autres yeux que les nôtres lisaient ces pensées qui sont versées de cœur à cœur, je dirais à Felipe d'aller les crever et de tuer un peu les gens pour plus de sûreté.

Lundi.

Ah ! Renée, comment sonder le cœur d'un homme ! Mon père doit me présenter ton monsieur Bonald et, puisqu'il est si savant, je le lui demanderai. Dieu est bien heureux de pouvoir lire au fond des cœurs. Sois-je toujours un ange pour cet homme ? Voilà toute la question.

Si amais, dans un geste dans un regard, dans l'accent d'une parole, j'apercevais une diminution de ce respect qu'il avait pour moi quand il était mon maître d'espagnol, je me sens la force de tout oublier ! Pourquoi ces grands mots, ces grandes résolutions ? te dirai-tu. Ah ! voilà, ma chère. Mon charmant père, qui se conduit avec moi comme un vieux cavalier servant avec une Italienne, faisait faire, je le t'ai dit mon portrait par madame de Mirbel. J'ai trouvé moyen d'avoir une copie assez bien exécutée pour pouvoir le donner au duc et envoyer l'original à Felipe. Cet envoi a eu lieu hier, accompagné de ces trois lignes.

« Don Felipe on reçoit à votre entier dévouement par une confiance aveugle : le temps dira si ce n'est pas accorder trop de grandeur à un homme. »

(*A suivre*).

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE en 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE. CHLOROSE. PHTHISIE.
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT CURIEUX
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; franco, 5,66

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est bon.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréhat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI
Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur.
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil !

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Vendrini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle installée de la perfection qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENDRINI, imprimé sur chaque morceau.

Occupation chez soi
agréable, sérieuse, indépendante, facile à Dames, Filles ou Messieurs voulant utiliser leurs loisirs, rapport 60 à 100 fr. par mois, selon production. Ecrire : Entreprise Nouvelle « Au Sacré Cœur » 113, rue Caulaincourt, Paris.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, à Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarette Egyptienne à 20 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — VENDREDI 22 FEVRIER 1901 — N° 48

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, PP AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
21 FÉVRIER

Les Services Maritimes Postaux

Observations
SUR LE RAPPORT DE M. RABIER

Nous savions que la Commission était animée des intentions les meilleures à notre égard et qu'elle apporterait dans l'accomplissement de sa tâche le désir le plus sincère de nous faire le plus de bien possible. Ceux qui liront le rapport de M. Rabier en demeureront convaincus. La situation du pays, si digne d'intérêt, dans laquelle nous nous débattons, impuissants et découragés, y est loyalement indiquée, et les considérations par lesquelles les propositions de la Commission sont motivées, sont inspirées par une réelle sollicitude de nos intérêts et de nos besoins, au point de vue de nos communications maritimes avec le continent. Quelle différence d'ailleurs plus manifeste de la bonne volonté de la Commission pouvions-nous attendre, que celle de sa proposition d'élever la subvention de 355,000 francs à 750,000 francs.

Cela dit, on se demandera comment il se fait que cette Commission, si bien disposée, ne soit pas parvenue, après 18 mois de travaux et d'efforts, à convertir en propositions législatives les résolutions qu'elle avait primitivement adoptées, dans son intention déclarée de nous accorder toutes les améliorations compatibles avec les ressources dont elle pourrait disposer. On en sera d'autant plus étonné, si on considère qu'elle pouvait le faire, sans qu'il en résultât ni pour l'Etat ni pour la Concession une charge de plus.

Livrée à elle-même, elle ne nous aurait refusé ni les vitesses, ni les tarifs que nous espérions obtenir. Elle n'aurait pas non plus scindé la concession en deux lots et le Quotidien en trois parties.

Le rapport de M. Rabier nous apprend que la Commission a entendu et consulté les intéressés et notamment les députés de Marseille.

Faut-il attribuer à ces interventions la cote mal taillée par laquelle elle vient de terminer ses travaux !

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les conclusions du rapport ne sauraient être acceptées, comme la déduction logique des considérations qui les précèdent.

En ce qui concerne spécialement le Quotidien, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de démontrer que la Commission a manqué le but qu'elle se proposait d'atteindre, en perdant de vue l'idée première dont M. Noblemaire s'est inspiré, en proposant ce service.

Que demandait, en effet, l'éminent Directeur du P.-L.-M. en 1892, dans la Note qu'il remettait au Ministre du Commerce, en sa qualité de membre de la Commission extra-parlementaire, chargée de préparer le renouvellement de notre traité postal ?

M. Noblemaire demandait de compléter le service existant par un courrier diurne, rapide et journalier, entre les deux ports les plus rapprochés.

Quel était le but ?

D'abord, permettre à la Corse de recevoir, tous les jours, le courrier parti le jour même du continent. Ensuite, faciliter et développer le mouvement des voyageurs étrangers, qui viennent en Corse, soit pour hiverner, soit pour visiter notre pays.

Quel progrès ! au point de vue postal. Quel bienfait ! au point de vue de la prospérité et de l'avenir.

Quand on pense qu'une ville comme Bastia, si importante sous tous les rapports, est privée, trois fois par semaine, de toute communication avec la Métropole, que l'arrondissement de Sartène ne reçoit le courrier de Paris que cinq jours après, quand il passe par la voie de Bastia, ce qui se produit trois fois par semaine, qui pourrait contester le progrès réalisé par un système de communications journalières et rapides, tel que le demandait M. Noblemaire.

Quand on pense à la facilité que les 200,000 hivernants de la Côte d'Azur auront à l'avenir de pouvoir traverser chaque jour la mer, en quelques heures, pour venir visiter un pays dont les beautés les attirent autant que la douceur du climat, qui ne comprendrait l'importance et l'extension qu'en recevra notre belle station hivernale d'Ajaccio, toujours si rayonnante de lumière et de soleil.

Tout ce que les opposants ont pu dire et écrire depuis cinq ans, nous l'affirmons en toute sincérité, ne nous a pas permis de nous rendre un compte bien exact des raisons pour lesquelles les villes de Bastia et d'Ajaccio se sont montrées si ouvertement hostiles à un projet dont elles devaient être les premières à retirer les plus grands avantages.

Mais voyons ce qu'est devenu ce beau projet, ce progrès idéal, sous l'influence des idées particularistes et des intérêts privés qui l'ont si vivement combattu.

Et d'abord, nos services maritimes postaux ne formeront plus un tout homogène, comprenant des lignes largement rémunératrices et des lignes onéreuses qui, se compensant dans leur ensemble, permettaient à l'Etat d'imposer les charges de celles-ci moyennant les bénéfices que le concessionnaire réaliserait dans l'exploitation de celles-là, et de diminuer ainsi, autant que possible, la subvention nécessaire pour le tout.

La Commission en a jugé autrement. Il y aura deux services, deux adjudications, et par conséquent deux subventions, dont l'ensemble s'élèvera à 750,000 francs, alors que la subvention, primitivement prévue pour l'adjudication globale, n'avait été évaluée qu'à 600,000 francs. Cela par la raison que nous venons d'indiquer, car la compensation des charges par les bénéfices disparaît en scindant les services en deux lots.

On se demandera pourquoi l'adjudication globale, si rationnelle, si favorable aux intérêts du Trésor, n'a pas été maintenue. Mais nous aurons trop souvent matière à nous poser semblables questions, en poursuivant l'examen des propositions contenues dans le rapport de M. Rabier, pour chercher à nous rendre compte des motifs pour lesquels la Commission, revenant sur les résolutions qu'elle avait déjà adoptées, a cru devoir modifier, ou pourrait dire changer de fond en comble, l'économie de son premier système.

Ainsi encore, l'adjudication devait être donnée à la plus grande vitesse, sur un minimum fixé à 14 nœuds pour les grandes lignes du service ordinaire, et à 16 nœuds pour le Quotidien, les tarifs de transport préalablement établis, conformément aux vœux et délibérations du Conseil général et de la Chambre de Commerce de Bastia.

Satisfaction pleine et entière avait donc été donnée, sous ce double rapport, aux desiderata du pays.

Par suite de quels motifs, de quelles considérations, la question reprise à nouveau, la Commission a-t-elle tout changé ?

Pourquoi l'adjudication, qui devait être donnée à la vitesse, aura-t-elle lieu maintenant au rabais des tarifs, non seulement pour le service ordinaire, mais aussi pour le Quotidien, ce qui se comprend encore moins ?

Du moment que les services étaient scindés en deux adjudications, n'était-ce pas une raison de plus de maintenir celle du Quotidien à la vitesse ?

Lorsque l'adjudication devait être donnée au concours de la vitesse le minimum avait été fixé à 14 nœuds pour le service ordinaire entre Marseille et les deux ports d'Ajaccio et de Bastia et à 16 nœuds pour le Quotidien. En changeant de système et l'adjudication ne devant plus donner lieu à une augmentation de vitesse, n'était-ce pas un motif de plus, si non d'élever le minimum primitif, mais tout au moins de le maintenir ? On le réduit au contraire de 14 à 13 nœuds pour le service ordinaire et on rend impossible l'augmentation de celui attribué au Quotidien, en faisant porter l'adjudication des deux services sur les tarifs.

Quant aux tarifs, la Commission avait pris, nous le répétons, une décision qui nous avait pleinement satisfaits. Pourquoi revenir sur cette question ?

Espère-t-on que les compagnies feront plus et mieux pour nous que les représentants autorisés de nos intérêts, en pareille matière, n'avaient demandé ?

Je crains fort que la Commission n'ait commis ici une erreur grave à notre préjudice.

Les compagnies répugnent beaucoup plus à diminuer le taux de leurs frets qu'à augmenter la vitesse de leurs navires. Les progrès de la science leur permettent de réaliser tous les jours des économies de toute nature et plus particulièrement dans la consommation du charbon. Tel bateau qui brûlait une tonne ou une tonne et demie par heure, n'en consomme plus que la moitié et développe la même vitesse, grâce aux perfectionnements apportés dans la construction des machines. Ce sont en somme des dépenses profitables et largement compensées par les économies qu'elles procurent à l'entreprise, tandis que rien ne paraîtra aux compagnies plus préjudiciable à leurs intérêts que l'abaissement des tarifs, résultant d'un marché à long terme. Non seulement il représentera pour elles une perte immédiate, mais il en résultera dans leurs recettes une diminution correspondante, qui se chiffrera à la longue par des sommes autrement importantes que celles qu'elles auraient employées à augmenter la marche de leurs navires.

En diminuant de 14 à 13 nœuds la vitesse des paquebots sur les lignes principales entre les ports les plus importants de la Corse et Marseille, pour chercher une amélioration dans les frais de transport, qui peut-être ne se réalisera pas, la Commission a oublié que ces lignes resteront, quoiqu'il arrive, les seules voies par lesquelles passera toujours la grande masse des voyageurs indigènes. Leur nombre ne doit pas être inférieur à 50,000. C'est une heure de plus de traversée qu'on leur impose, peut-être deux, car l'adjudication portant sur la vitesse aurait pu faire monter celle-ci à 15 nœuds.

Mais ce qui dépasse toute compréhension, n'est-ce pas de faire porter l'adjudication du Quotidien non sur la vitesse, mais sur le rabais des tarifs !

S'il importe, et tout le monde le comprendra, de réduire autant que possible les frais de transport sur les lignes qui nous rattachent au port de Marseille, quelle importance cela peut-il avoir quand il s'agit de nos relations avec le port de Nice ?

C'est le grand port commercial de Marseille qui nous approvisionne de tout ce qui nous est nécessaire. Si nous expédions à Nice des légumes et des poissons, c'est encore par Marseille que s'écoulent les produits du pays. D'ailleurs, dès qu'on décidait de maintenir, dans la nouvelle organisation de nos services, les deux lignes existantes entre Nice et la Corse, appartenant au service ordinaire dont l'adjudication aura lieu au rabais des tarifs, les intérêts du commerce et des producteurs, attachés à la conservation de ces lignes, n'étaient-ils pas sauvegardés ?

Dans quel but alors, pour quelle raison, qui nous échappe, substituer les tarifs à la vitesse, comme base de l'adjudication du Quotidien ?

Il s'agit de créer un service dans l'intérêt de la poste et des voyageurs. Son succès dépendra de la rapidité des navires et de la brièveté de la traversée, et l'on perd de vue ces facteurs essentiels du problème à résoudre, pour s'attacher à la question des tarifs, quand il s'agit d'un service qui n'aura jamais un caractère commercial.

La Commission ne peut ignorer pourtant que pour distribuer le jour même, en Corse, le courrier parti le matin du continent, c'est-à-dire de Nice, 16 nœuds de vitesse seulement à l'heure imposeront l'obligation d'augmenter la rapidité des trains, dans des proportions qui deviendront onéreuses pour l'Etat et dangereuses pour les voyageurs.

En partant de Nice à 7 heures du matin, et on ne pourra pas partir avant, à cause du rapide qui arrive à 6 heures de Paris, on sera rendu à l'Ile-Rousse à 1 heure du soir. De l'Ile-Rousse à Ajaccio il y a 163 kilomètres de voie ferrée à parcourir. Il faudra donc donner aux trains une vitesse de 33 kilomètres à l'heure, pour arriver à 6 heures du soir. Il faudra aussi compter avec les intempéries pendant l'hiver et prévoir des retards dans la saison où les jours sont les plus courts. La distribution du courrier ne sera donc pas quotidiennement assurée.

Un nœud de plus de vitesse, pendant la traversée, et les retards n'étaient plus à craindre et la marche des trains pouvait être ramenée à une moyenne plus normale et plus rassurante. Un abaissement quelconque du taux du fret, ne pouvant avoir sur la ligne de Nice qu'une minime importance, ne compensera jamais les inconvénients devant résulter d'une diminution dans la vitesse que nous étions fondés à espérer plus grande, au moyen de l'adjudication.

Perdant de plus en plus de vue l'objectif du Quotidien postal qu'elle veut créer, la Commission ne se borne pas à renoncer à l'augmentation de la vitesse, pouvant résulter du concours ouvert par l'adjudication, elle décrète, pour ainsi dire, elle-même, l'œuvre dont elle reconnaît l'importance, et proclame la nécessité, en répartissant les sept voyages hebdomadaires du Quotidien, entre un des ports de la Balagne, Ile-Rousse ou Calvi, Ajaccio et Bastia.

Que dit, en effet, M. Rabier dans son rapport :

« Tous ceux qui connaissent la Corse proclament la nécessité de créer un grand service » quotidien diurne entre le continent et la » Corse.

» Le Gouvernement pense qu'au moyen des » modifications qu'il propose, il aurait doté la » Corse d'un service quotidien, en ce sens que » chaque jour il partirait de Marseille ou de » Nice un bateau à destination d'un des ports » de la Corse.

» *Votre Commission estime que ce ne serait pas le service qui s'impose.*

» Qu'est-ce, en effet, qu'un Quotidien ? Il » nous semble qu'il faut entendre par ce » mot un service de bateaux *partant tous les* » *jours du même port pour arriver tous les jours* » *au même port, le plus rapproché du continent.*

» On ne pourrait considérer comme tels des » services allant un jour de Marseille à Bastia, » le lendemain de Nice à Ile-Rousse ou Calvi, » le troisième jour de Marseille à Ajaccio, le » quatrième de Nice à Bastia, etc.

» La création de ce service, ajoute M. Rabier, attirerait certainement en Corse, un » grand nombre de voyageurs séjournant sur le » littoral de la Méditerranée et même des étrangers venant de tous les pays, DÈS QUE LE » VOYAGE SERAIT QUOTIDIEN ET LA TRAVERSÉE » RAPIDE. » — X.

(La fin à demain).

L'Installation de M. Gerbaut

Nous détachons le passage suivant du discours prononcé par M. Gerbaut, le jour de son installation en qualité de procureur général près la cour d'appel de Chambéry

. . . . . .

Cependant l'usage veut que l'on procède dans un certain ordre ; je me garderai de manquer à d'aussi respectables traditions et, pour m'y conformer, je commence par adresser au pays que je viens de quitter l'expression de tous mes regrets. Oh ! ce ne sont pas là, Messieurs, de vaines paroles ! Je quitte la Corse avec de très grands regrets, et, si des circonstances de famille ne m'avaient fait une nécessité de revenir sur le continent, j'aurais demandé de prolonger encore, de quelques années, mon séjour dans cette île, tant décriée, tant vantée mais en vérité, si belle et si attachante que ceux qui l'ont connue ne l'oublient jamais. Je ne sais si mes sentiments personnels me font illusion, mais je crois avoir laissé là bas, parmi les Corses eux-mêmes, de véritables amis. Je les quitte au moment où nos relations, plus étroites, plus intimes donnent à mes regrets une amertume que vous voudrez bien comprendre et excuser.

C'est avec une très vive émotion que j'ai fait mes adieux aux membres de la Cour et particulièrement à M. le Premier Président Collin. D'une bonté acquise, d'un jugement sûr et droit, M. le Premier Président Collin avait de suite conquis toutes nos sympathies. Les exigences du service m'appelant souvent aux audiences civiles et criminelles celui de longs et difficiles intérims. Puisque nous sommes à l'époque des vœux, j'exprime de tout cœur, celui de le voir bientôt occuper dans la hiérarchie judiciaire un rang supérieur, qu'il aura bien mérité par ses longs services, son intelligence et son dévouement à la République.

Je regrette enfin, Messieurs, quoique cela paraisse extraordinaire, le service de mon parquet, si intéressant et si différent de celui des autres parquets du continent.

J'avais considéré, dès le début, comme un des premiers devoirs de ma charge, de connaître avec toute l'énergie dont j'étais capable, deux fléaux qui désolent la Corse : le banditisme et les atteintes à la propriété rurale. J'ai été merveilleusement secondé dans l'accomplissement de cette tâche, aussi ingrate que difficile par un de mes anciens compagnons d'armes de l'armée du Nord, M. le lieutenant-colonel Tasson, chef de la légion de gendarmerie de la Corse. Nous avions entrepris, de concert, contre les bandits et les bergers dévastateurs de récoltes, une campagne en règle qui n'a peut-être pas donné tous les résultats que nous attendions, mais qui a cependant le mérite d'avoir montré l'effort considérable que l'on peut obtenir d'une légion de gendarmerie, sous la direction d'un chef habile, comprenant bien qu'avant toutes choses le gendarme a pour mission de poursuivre à outrance les malfaiteurs et d'assurer la sécurité des campagnes.

L'œuvre que nous avons entreprise n'est pas de celles qui s'accomplissent en un jour. Nous espérons que nos successeurs, cognant leurs efforts aux nôtres, voudront bien la continuer. M. le Procureur général Cénac est classé parmi les vaillants qui sont tout dire et tout faire pour le bien de leur pays ; je sais bien sûr qu'il méritera, mieux que moi le surnom de « Terrible garde champêtre », qu'avait bien voulu me donner le savant abbé Letteron, en me comparant au gouverneur genois qui faisait peudre haut et court les bergers dévastateurs de récoltes.

Bulletin financier

Paris, le 21 février 1901.

Les transactions du marché restent satisfaisantes bien que les transactions aient été moins actives. Nos Rentes se retrouvent aux mêmes cours de leurs dernières cotations de Bourse soit : 3 % Extérieure est en plus-value à 76.27.

Le groupe des Sociétés de Crédit est en progrès sensibles. Crédit Lyonnais 1 110 Comptoir National d'Escompte 584 Société Générale 647 Crédit Foncier 669.

Les valeurs industrielles, les actions Société de la Rive Gauche de Paris sont à 5'0 et les Obligations à 505 ; l'action Fer à Nantouse se traite à 105.50, les Charbonnages de Mikhaïlowka cotent 414 fr. On note des demandes suivies en actions Compagnie Continentale Nouvelle d'Aradiennes, 8 Place de Vendôme à Paris.

Les actions de la Société Générale pour l'Exploitation des Brevets Parkes sont toujours recherchées au cours de Lyon à 480 fr.

Ils attendent leur prochaine introduction sur la même cote, les actions de la Société des Mines de Merouil-Limoges sont des vrais par la Banque Continentale de Paris au prix de 160 fr.

Chemins français fermes.

Cour d'Assises

Audience du 21 février

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

A l'ouverture de la session cinq jurés ne répondent pas à l'appel de leur nom. Il est surais à statuer sur l'absence de M. Giordani François qui n'a fait parvenir aucune excuse à la cour.

Sont disposés du service de la session, MM. Perelli Antoine-Padone, non touché par la citation, Trani Nicolas, Peretti Vincent-Marie et Torracinta, ces trois derniers, pour cause de maladie dûment constatée.

Enfin, M. Manconi Jean-Baptiste, présent à l'audience, dépose sur le bureau de la cour un certificat du médecin qu'il est dans l'impossibilité de siéger, il est également dispensé.

Tentative d'assassinat

Le nommé Filippi Simon-François, cultivateur, âgé de 40 ans, demeurant à Talasani, a à répondre du crime de tentative d'assassinat.

Acte d'accusation

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Le 3 septembre dernier, Campana Jacques-François et Filippi Simon-François, après avoir passé la journée à la campagne, rentraient ensemble à Talasani. Cavalloni Laurina, sa fille Xavière et Sartori Joseph faisaient route avec eux. A un moment donné, Filippi et Campana s'amusèrent à se prendre à bras le corps. La lutte ne tarda pas à devenir sérieuse. Tous deux se saisirent à la gorge et Filippi qui avait le dessous, ayant pu se dégager, a recours dans la direction du village en proférant des menaces. S'étant armé de son fusil, il revint en courant à la rencontre de Campana qui avait continué sa route et qu'il rejoignit à l'entrée du village. Comme celui ci s'abritait derrière le mulet de Sartori, Filippi gravit les marches d'un escalier de pierres qui se trouvait en cet endroit.

Campana, alors à découvert, reçut la décharge en pleine poitrine et à bout portant. Une balle de gros calibre était entrée à 2 centimètres 1/2 de la ligne médiane du sternum et était sortie au niveau du flanc droit, parcourant un trajet de 20 centimètres environ.

Dans son système de défense Filippi prétend avoir été menacé par Campana. Il déclare avoir fait feu sans le vouloir au moment où Campana se précipitait sur lui, une arme à la main. Seuls les témoins Moracchini Simon-François et Mari Joseph, prétendent avoir vu un couteau ou un stylet dans les mains de la victime. Mais ils sont en complète contradiction avec les autres témoins et avec toutes les constatations de la procédure.

Interrogatoire

Dans son interrogatoire, l'accusé prétend avoir agi en état de légitime défense. Après avoir été battu à deux reprises par Campana, qui l'aurait même menacé d'un stylet, il a essuyé un soufflet. Cette dernière violence l'a exaspéré et, perdant la tête, il est allé s'armer d'un fusil pour revenir aussitôt sur les lieux, où la scène avait débuté. A ce moment, Campana, toujours armé de son stylet, se précipite au devant de l'accusé et fait mine de le désarmer.

Une lutte s'engage, au cours de laquelle une détonation retentit. C'est indépendamment de la volonté de l'accusé que le coup était parti.

Audition des témoins

Sept témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général, ils confirment pour la plupart leurs dépositions écrites.

De l'ensemble des témoignages, il semble résulter que l'accusé et la victime ou sont venus aux mains, à deux reprises différentes, et que chaque fois, Filippi a eu le dessous.

Un seul témoin, le jeune Mari Joseph, âgé de treize ans, affirme avoir vu entre les mains de la victime une arme quelconque, sans pouvoir préciser si c'est un couteau ou un stylet. Il a divergence entre tous les témoins sur le point de savoir, si, au moment du crime, la victime portait ou non sa veste ; mais il résulte d'un rapport médico-légal de M. le docteur Ramaroni, que, d'après l'avis de l'honorable praticien, il résulte de la direction suivie par le projectile, qu'au moment où la victime a été blessée, elle ne pouvait pas être revêtue de sa veste, car celle-ci aurait été infailliblement traversée

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du Procureur Général, soutient l'accusation.

Les antécédents de l'accusé sont favorables, mais de l'ensemble de la procédure, il résulte que Filippi a de mauvais instincts ; outre que c'est un orgueilleux, il est affligé d'une susceptibilité vraiment ridicule.

A la suite d'une discussion futile, et sans motif sérieux, il est allé s'armer pour donner l'échement la mort à un adversaire en manche de chemises et absolument désarmé. Si le malheureux Campana n'a pas été tué, c'est bien indépendamment de la volonté de Filippi, qui a tout fait pour assouvir sa soif de vengeance.

C'est en vain que l'accusé a voulu représenter la victime comme un individu dangereux ; toute la procédure lui donne, sur ce point, un éclatant démenti.

Tout démontre que la crime a été volontaire et qu'il a été préméditié ; dans ces conditions, le jury fera son devoir et rendra justice à la malheureuse victime.

Plaidoiries

Me Moretti présente la défense de Filippi. Il soutient le système de son client, en établissant fort habilement, à l'aide des données de la procédure et des dépositions de plusieurs témoins que l'accusé a agi en état de légitime défense.

Il est certain, d'après l'honorable défenseur que Campana était, suivant son habitude, armé d'un stylet et que c'est, dans cette attitude menaçante qu'il a voulu désarmer Filippi. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que ce dernier a pu faire feu, si tant est que le coup ne soit pas parti tout seul dans la lutte.

Il réclame, en termes émus, de l'humanité du jury un verdict d'acquittement.

Me Decori prie, à son tour, M. le Président de vouloir bien poser au jury la question de provocation.

Tout en s'associant aux conclusions de son confrère, il veut que le jury connaisse cette affaire sous toutes ses faces et qu'il juge Filippi avec toute la liberté possible.

L'honorable défenseur présente de brèves considérations tendant à faire admettre, en faveur de l'accusé, l'excuse de la provocation violente au cas où le jury ne voudrait pas le rendre à la liberté.

Le Verdict

Reconnu coupable de tentative de meurtre, avec l'excuse de la provocation, Filippi est condamné à la peine de cinq années d'emprisonnement, sans interdiction de séjour.

⁂

Audience d'aujourd'hui ;

Taddei Philippe, cordonnier demeurant à Campile, tentative d'assassinat.

Officier du parquet, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Caraffa.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ET LA *nouvelle Loi sur les Associations*

On nous demande de divers côtés, si les Frères des Ecoles chrétiennes forment une association autorisée et s'ils sont visés par la nouvelle loi contre les Congrégations.

Le Conseil d'Etat, consulté à ce sujet, en a délibéré, dans sa séance du 10 janvier dernier, et il a émis l'avis que l'association des Frères des Ecoles chrétiennes, aussi bien que celles du Saint Lazare, des Missions Etrangères et des Prêtres de Saint Sulpice sont légalement autorisées.

La nouvelle loi ne les visera donc pas.

Savon des Princes du Congo, hors concours
Savon des Princes du Congo, parfum incomparable

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 février

Marseille. — 7 heures du matin, + 15 calme, 1/4 couvert. — 3 heures du soir, + 3. Maximum, + 4.9. — minima, + 1.5.

Nice. — 7 heures du matin, 762 mm. de 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer peu houleuse

Pendant des nuits : matin, + 0 48, soir + 0,15

Pendant la nuit : 9 heures du soir 15.

⁂

Hyménée

Samedi a été célébré, en l'église cathédrale de Toulon, le mariage de notre compatriote, M. Jules Chevrel, capitaine adjudant major au 17e bataillon d'artillerie à pied, avec Mlle Stéphanie Micholet, fille de M. Micholet, chef de manutention de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

⁂

Bloqués par les neiges

Les deux sapeurs télégraphistes du poste optique du Pigno se trouvaient bloqués par les neiges depuis plusieurs jours. Mercredi on a tenté à deux reprises de leur faire parvenir des vivres, on a dû rebrousser chemin. Impossible de créer un passage aux mulets, les sentiers était introuvables et la neige avait un mètre et demi de hauteur.

Jeudi matin on a envoyé un détachement de 20 artilleurs et 80 fantassins, armés de pelles, pioches, etc ; pour déblayer la route et déboucher les deux sapeurs qui ne parvenaient à communiquer que télégraphiquement avec la ville.

Dans l'après-midi, un autre détachement est parti pour relever le premier.

⁂

Rejet de pourvoi

La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi du nommé Pinelli Eugène-Baptiste, âgé de 25 ans, cultivateur, de Rosazia, condamné le 7 décembre dernier, par la Cour d'assises de la Corse, aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat.

⁂

Imprudence

Hier matin, vers 10 heures, le gendarme en retraite Rossi Hyacinthe, chevalier de la Légion d'honneur, qui habite au second étage de la maison portant le numéro 11, rue Neuve, sortait de chez lui, lorsqu'arrivé sur le palier du premier étage, il entendit des cris. Il ouvrit la porte de l'appartement occupé par un employé à l'Usine à gaz Bianchi. La chambre était pleine de fumée. Deux enfants couraient et criaient. L'aîné, âgé de six ans, avait tous les vêtements en feu ; le cadet, âgé de quatre ans, un balai à la main, essayait d'éteindre les flammes.

M. Rossi se jeta sans hésitation au secours du pauvre enfant et lui enleva une partie de ses vêtements en se brûlant les mains ; puis accoururent les employés de l'inscription maritime, les voisins, le pauvre enfant fut roulé dans une couverture et le feu éteint. Mais l'enfant a des brûlures très fortes sur tout le corps, on ne sait s'il s'en tirera.

Le cadet a raconté que sa mère étant sortie pour aller acheter quelques denrées, son frère, très frileux, s'approcha trop près de la cheminée et ses vêtements prirent feu.

⁂

Obsèques

Dans la matinée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve François Liparelli, enlevée à l'affection des siens en moins d'une semaine. Bien qu'âgée de 84 ans, elle jouissait d'une santé excellente et rien ne faisait prévoir une fin si prochaine.

Le deuil était conduit par un de ses fils, M. le capitaine au long-cours Liparelli, rentré auprès d'elle depuis peu de temps, et qui a eu ainsi la satisfaction d'assister à ses derniers moments.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean au milieu d'une nombreuse affluence.

Nous adressons à MM. les capitaines Gaétan et Antoine Liparelli et à la famille Grimaldi toutes nos condoléances.

⁂

Récompenses aux Instituteurs

La Société française de tempérance a accordé les récompenses ci-après aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent.

Médailles de bronze

M. Fieschi, ancien directeur de l'école de Petreto-Bicchisano.

M. Vinciguerra, instituteur à La Porta.

Mme Vinciguerra, institutrice à La Porta.

Mentions honorables

M. Bartoli, instituteur-adjoint à Petreto-Bicchisano.

M. Camilli, id. à

M. Dias Cavaroni, instituteur à Meria.

⁂

Vaccinations

Les docteurs Grimaldi de Sansonetti et Zuccarelli vaccineront aujourd'hui, à 3 heures, les enfants de l'école laïque, de la place Saint Nicolas.

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner aujourd'hui :

— Vendredi. — de 10 à 11 heures, à l'hôpital civil par M. le docteur Franchetti, et de 3 à 4 heures à l'Hôtel de Ville par M. le docteur Battesti.

⁂

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

⁂

Brebis barbaresques

A vendre pour excès de nombre ensemble ou séparément, superbes brebis barbaresques avec leurs petits.

S'adresser au bureau du journal.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. Henri Barbanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barbanti, Nouveau port, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Maritimes

MM. Boschetti, chef de bureau de 4e classe au ministère de la marine, et M. Canessa, commis de 3e classe, sont inscrits sur le tableau d'avancement.

Nouvelles Judiciaires

M. Comiti Louis est nommé notaire à Serra, en remplacement de M. Comiti Jules, décédé.

La Défense de la Corse

A la suite de la séance du Sénat, où M. de Casabianca a prononcé un discours très souvent interrompu par des applaudissements, le sénateur de la Corse a eu un entretien avec M. le Ministre de la marine, auprès duquel il a insisté de nouveau sur la nécessité de protéger sérieusement le Nord de l'Ile.

Le Gouverneur de l'Algérie

Plusieurs journaux annoncent que M. Jonnart se verrait dans la nécessité d'abandonner le gouvernement général de l'Algérie, à cause de l'état de santé de Mme Jonnart.

Ce poste sera réservé au ministre à Pékin, M. Pichon.

Tirages financiers

Bons du Congo

Le numéro 5 de la série 20.721 est sorti remboursable à 100.000 fr.

Démission de M. Max Régis

Le *Matin* annonce que M. Max Régis a adressé au ministre de l'intérieur sa démission de maire d'Alger.

M. Max Régis, voulant se consacrer entièrement à la politique militante et à la campagne contre les juifs, tient à être complètement libre.

Le Président de la République
A L'ŒUVRE des Enfants Tuberculeux

Le président de la République a présidé aujourd'hui, à heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'assemblée générale de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux d'Ormesson.

Dans le discours qu'il a prononcé, il a déclaré qu'il faut protester énergiquement contre le pessimisme. Le régime de liberté a développé l'intensité de la vie nationale. S'il est vrai que les compétitions des partis prennent une forme plus violente, il faut reconnaître que l'agitation est localisée et qu'elle n'a pas entamé le fonds de tolérance et de patriotisme dont l'âme française est faite. Il suffira d'un appel de la Patrie ou d'un cri de détresse d'une infortune pour que tous les cœurs battent à l'unisson.

Le président de la République fait ensuite l'éloge de Sœur Gandhe, directrice de l'hôpital d'Ormesson, récemment nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

MM. le docteur Herard, le comte Jean d'Aygueserves et le docteur Léon-Petit ont pris ensuite la parole pour constater les progrès de l'Œuvre.

Evénements de Chine

Le Châtiment des coupables

de Pékin :

Les commissaires chinois ont remis aux ministres européens l'édit impérial donnant toute satisfaction sur la question des châtiments des coupables.

En conséquence, aucune grande expédition n'aura lieu dans l'intérieur de la Chine.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Dépêches anglaises

Un dépêche de Pretoria, de source anglaise, et non confirmée, dit que M. Schalk Burgher, président intérimaire du Transvaal, aurait reconnu que la cause des Boers est désespérée, que toute résistance est impossible, et la capitulation inévitable.

Autour de Johannesburg

Un détachement de 400 Boers s'est approché, hier, très près de la station d'Irène, entre Johannesburg et Pretoria.

Ils ont brûlé plusieurs fermes et dispersé les patrouilles anglaises.

L'échec du général Smith-Derrien

Les journaux de Londres confirment la nouvelle de l'échec subi par le général Smith-Derrien, qui aurait été fait prisonnier avec 2.000 hommes.

Le War Office aurait reçu des nouvelles très inquiétantes.

Capture d'un train anglais autour de Pretoria

Les Boers auraient encore capturé un train avec une quantité de vivres et de munitions près de Pretoria.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux avant la séance, pour procéder à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions extraordinaires.

Deux autres commissions ont été nommées ensuite : celle pour l'examen de la proposition de M. Cabart-Danneville, tendant à interdire toute vente d'îles, châteaux-forts batteries, etc. sans autorisation, et celle pour l'examen du projet de loi sur les accidents.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h 45

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Sauveteurs de la *Russie*

M. Peytral demande si le gouvernement a reconcé à récompenser les sauveteurs de la *Russie*. Il lui semble que ces récompenses se font trop longtemps attendre.

Le ministre de la marine répond que le gouvernement a pensé qu'il serait juste de récompenser également d'autres sauveteurs ; une enquête a été ordonnée, et on attend le rapport.

Un projet de loi demandant des récompenses supplémentaires sera prochainement déposé.

Les bases d'opérations de la flotte

Ire délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'outillage des ports de guerre et à l'établissement des bases d'opérations de la flotte.

M. Cabart-Danneville demande l'urgence, qui est déclarée.

M. Cabart-Danneville dit que toutes nos côtes sont insuffisamment défendues et il passe en revue la situation de toutes les parties du littoral.

Le sénateur de la Manche voudrait la création d'un troisième port dans la Méditerranée. Il considère comme inutile la dépense de six millions affectée à l'étang de Berre.

M. Reinach est très applaudi par ses collègues de l'extrême gauche).

⁂

(M. de Baudry d'Asson, subitement indisposé, est emmené hors de la salle).

⁂

Le ministre des finances répond aux critiques présentées par M. Julien Goujon.

La Chambre accepte la plupart des modifications votées par le Sénat, entre autres celle relative à une allocation de vin aux soldats.

La suite de la discussion du budget est renvoyée à demain.

La Défense de la Corse

L'orateur ajoute que Portovecchio est un endroit malsain, dont l'accès est impossible aux gros vaisseaux ; en outre, les torpilleurs qui y seraient installés, seraient sans défense. La position de Portovecchio n'est donc pas une position stratégique ; plusieurs amiraux sont d'avis qu'on ne pourra rien faire de Portovecchio.

M. Cuvinot

rapporteur, expose très brièvement les grandes lignes du projet qui est en ce moment-ci en discussion.

Le projet dit qu'on ne pourra faire de Bonifacio qu'une station de torpilleurs et de sous-marins, et que Portovecchio ne peut être que le centre de la défense mobile, pourvu que les travaux d'assainissement nécessaires y soient exécutés.

M. de Casabianca

dit qu'il n'est pas partisan de l'amendement déposé par M. Cabart-Danneville, lequel supprime les crédits destinés à Portovecchio, pour reporter les deux millions et demi sur Bonifacio.

Le sénateur de la Corse déclare approuver les travaux projetés pour Portovecchio. Il ajoute que la commission et le gouvernement ne s'occupent pas assez de Bonifacio, dont le maire déclare que l'élargissement du port est une chose très facile.

D'après l'orateur, la commission s'est préoccupée seulement de la *frontière Sud*, sous prétexte qu'on a rien à redouter du côté de l'Italie, parce qu'il sait que les Corses sont des Français de cœur et d'âme. Nous avons, a-t-il dit, d'autres ennemis à redouter.

M. de Casabianca présente de longues observations sur la défense maritime de la Corse ; il fait ressortir que dans les projets du gouvernement le Nord de l'île est complètement sacrifié. L'histoire cependant nous apprend que la Corse a toujours été assaillie de ce côté.

Il proteste contre la situation faite à Bastia, à Saint-Florent, à l'île Rousse, à Calvi. Il s'élève contre la suppression de la division militaire et de différents services, malgré l'importance de la région, où s'est toujours décidé le sort du pays.

M. de Casabianca déclare en outre qu'il ne comprend pas que le Nord de la Corse soit ainsi abandonné. Les représentants de la Corse n'ont pas été entendus par la commission, il demande donc le renvoi du projet à la commission.

(En descendant de la tribune, M. de Casabianca reçoit de nombreuses félicitations)

M. de Lanessan

répond qu'il ne s'agit pas actuellement d'un projet de loi organisant totalement la défense de la Corse. Le ministre de la guerre élabore actuellement un projet dans ce sens.

M. de Lanessan ajoute qu'il est impossible actuellement de créer un grand port à Bastia et à Calvi, où on ne peut installer que des centres de défenses mobiles.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. MESUREUR

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LE BUDGET

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1901.

M. Julien Goujon se plaint de l'application de la loi sur le régime des boissons.

⁂

(Pendant que M. Goujon prononce son discours, M. Allemane entre dans la salle et se dirige vers les bancs occupés par les socialistes. L'arrivée du nouvel élu du 11e arrondissement est très applaudie par ses collègues de l'extrême gauche).

⁂

(M. de Baudry d'Asson, subitement indisposé, est emmené hors de la salle).

⁂

Le ministre des finances répond aux critiques présentées par M. Julien Goujon.

La Chambre accepte la plupart des modifications votées par le Sénat, entre autres celle relative à une allocation de vin aux soldats.

La suite de la discussion du budget est renvoyée à demain.

BOURSE DE PARIS

	20 février — 21 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.30 — 102.25
— 3 p. 0/0 amorti.	100.35 — 100.37
— 3 1/2 0/0 . .	102.80 — 102.75

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Malfatti Joséphine-Antoinette. — Fazza Françoise. Martini Marie-Antoinette. — Pasquali François-Antoine-Xavier.

DÉCÈS.

Sialelli Baptiste, dit Carabino, marié, 44 ans, de Corte.

Traversi Marguerite, célibataire, 65 ans, de Bastia.

Chiappe Pâques, marié, 72 ans, de Bastia.

Garaglia Antoine, 40 jours, de Bastia.

Tarallo Philomène, 15 mois, de Bastia.

Cervoni Auguste-Thomas, célibataire, 72 ans, de Bastia.

DEUIL DE DÉCÈS

Le Baron Cervoni, M. et Mme Albert Cervoni, et leurs enfants, Mme Marie Cervoni, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste Cervoni

leur frère, oncle et grand-oncle, décédé le 21 février, à l'âge de 72 ans.

Le levée du corps aura lieu le samedi 23 courant, à 9 heures du matin, 4, rue de l'Intendance.

Compagnie DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Le 28 février 1901, à 9 heures du matin, à la gare de Bastia, il sera procédé à la vente aux enchères du matériel de secours réformé ci-après désigné : Boîtes à amputations garnies, boîtes de secours vides, attelles métalliques pour fractures, trousses garnies, bistouris, lancettes, pinces, etc., etc.

Des objets de pansement neufs et les que : bandes, soie à ligatures, gaze simple, etc., etc., seront également mis en vente.

Tout ce matériel est en très bon état et n'a été réformé qu'en vertu d'une circulaire ministérielle qui l'a supprimé.

Les boîtes peuvent être utilisées pour n'importe quel usage.

ACCOUCHEUSE
de 1re classe

Madame HAAB, née SEGONDI, accoucheuse de 1re classe du nouveau régime, Diplôme supérieur de la Faculté de Médecine de Paris.

Accouchements. — Consultations. Vaccination, 9, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GILLI Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vignes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mises en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Vérités Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

---

135 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XLI

RANCUNE

— D'abord êtes-vous bien sûr qu'ils y étaient ?

Comment, s'ils y étaient ! s'écria le juge de paix qui parut prêt à bondir sur son fauteuil ; je leur ai parlé à tous ; j'ai inscrit leurs noms sur mon calepin ; de ma propre main j'ai apprêhendé au corps Toussaint Gillet, et vous me demander maintenant si je suis sûr qu'ils y étaient ! Il fallait y être vous même, monsieur, vous les auriez vus.

Un peu déconcerté par cette apostrophe à laquelle il était loin de s'attendre, le curé Dommartin s'efforça de se disculper de l'accusation assez clairement articulée contre lui.

— Je me suis empressé d'accourir dès que j'ai été averti de ce qui se passait, dit-il en prenant un air de dignité offensée, et je regrette certainement beaucoup de n'être pas arrivé plus tôt, car ma présence eût pu n'être pas tout à fait inutile ; peut-être même mes exhortations chrétiennes eussent-elles été un peu plus efficaces que des sommations imprudentes ; peut être en attendant la voix de leur pasteur, ces hommes égarés auraient-ils fini par se retirer tranquillement, tandis que la menace d'employer la force pour les disperser, en d'autres termes de verser leur sang, était le meilleur moyen de les exaspérer. Par malheur j'ai été prévenu trop tard, mais j'espère que monsieur le marquis et madame la marquise sont trop persuadés de mon dévouement pour ajouter foi à des insinuations...

— Je n'insinue rien, monsieur, interrompit brusquement M. Bobilier, je constate un fait, votre absence, qui, je l'avoue, m'a un peu étonné, car la cure n'est qu'à cinq minutes du château, et le désordre a duré près d'une heure.

— Vous oubliez, mon cher Bobilier que c'était l'heure du dîner de M. le curé, dit M. de Vaudrey, à qui les manières hypocrites du jeune prêtre avaient tout ouvert depuis et qui ne lui pardonnait pas son ingrat procédé envers la famille Grandperrin.

Ah ! Monsieur le baron, s'écria le curé en dévorant son dépit, une pareille plaisanterie, car ce ne peut être qu'une plaisanterie,...

— Mais je ne plaisante pas du tout, reprit impitoyablement le baron, ce sais sûr que vous étiez à table, et je trouve tout simple que vous ne vous soyez pas dérangé. Loin de songer à vous en faire un reproche, je crois que vous n'avez fait que vous conformer aux maximes de l'Eglise ; un de ses commandements ne dit il pas ou à peu près :

Ton dîner chaud tu mangeras,
Afin de vivre longuement ?

M. Dommartin blêmit de colère et se mordit les lèvres jusqu'au sang ; mais il s'abstint de répondre, car il savait par expérience que le baron était un adversaire trop bien muni d'armes offensives pour qu'il fût prudent de s'y frotter. Ce n'était pas la première fois que l'ambitieux curé se voyait malmené par son noble paroissien, et malgré son secret dépit, il avait l'habitude de supporter ces petits dédoires en affectant une pieuse résignation ; car le moyen d'engager une lutte avec le cousin de monseigneur l'évêque d'Autun ?

Madame de Bouralot près de qui les insinuantes « courtisaneries » du jeune prêtre avaient obtenu la veille le plus grand succès, et qui d'ailleurs, dès la première vue, s'était mise à détester cordialement le caustique gentilhomme, crut devoir intervenir dans la discussion.

— Monsieur le curé dit elle avec un accent protecteur, vous auriez tort de vous affecter d'une plaisanterie que personne ici ne songe à prendre au sérieux ; votre caractère et vos principes sont trop connus pour qu'on puisse croire que vous ayez perdu volontairement une seule minute avant d'accourir à notre secours.

— Fort dire que madame la douairière me rend justice, répondit le curé en s'inclinant d'un air de respectueuse reconnaissance ; j'ajouterai que je ne comprends pas que M. le juge de paix ne conteste le droit d'avoir une opinion.

— Je vous ferai observer, monsieur, répondit avec sa vivacité ordinaire M. Bobilier, que nier un fait quand ce fait est patent, ce n'est pas une opinion, c'est un démenti.

— Quel fait si je nié, je vous prie, et quel démenti vous ai-je donné ?

— Messieurs, dit la marquise, dont le gracieux visage prit un air de froide dignité, il me semble que cette discussion est au moins inutile.

— Madame la marquise, s'écria le vieillard d'un air ému, vous connaissez le profond respect que j'ai pour la maison de Châteaugiron et pour vous en particulier j'aimerais mieux mourir que d'y manquer, et ce n'est certes pas moi, le plus dévoué de vos serviteurs, qui prolongerai une conversation dont le sujet paraît vous déplaire ; mais, je vous en supplie, permettez-moi d'ajouter un seul mot, ce sera le dernier. — Nies-vous, monsieur, poursuivit le juge de paix en s'adressant au curé avec un changement d'accent subit, nierez-vous que tout à l'heure vous ayez paru révoquer en doute ma sincérité quand je vous ai dit que j'avais vu à la tête de l'attroupement Toussaint Gillet et sa bande ?

— Distinguons, monsieur, répondit jésuitiquement M. Dommartin, je n'ai jamais prétendu que les personnes dont vous parlez n'aient pas figuré dans l'odieuse saturnale qui vient d'avoir lieu ; je dirai plus, il me paraît très-probable, d'après leur impiété bien connue, qu'elles y ont joué un rôle fort actif ; mais que des gens d'une condition si subalterne soient les véritables instigateurs du désordre auquel ils ont pris part, c'est ce qu'il m'est impossible d'admettre. Ajouts, oui ; auteurs, non ; voilà en deux mots mon opinion, et je suis à me demander en quoi elle a pu éveiller la susceptibilité de monsieur le juge de paix.

(*A suivre*).

LA HUITAINE
Financière

(7e année) est envoyée gratuitement à l'essai pendant 6 mois, avec la Petite Grammaire des opérations de Bourse 21, Faubourg Montmartre, Paris.

Mme GEORGES
Dentiste

a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était précédemment boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Oreuga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des machines anciennes à la vente pour la fabrication de fausses articulations.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'assortir toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit en mot:
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les ours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Prêts en espèces

5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 20 litres essai: 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Et partout l'Amaro est pour tout consommateur un produit excellent qui réjouit le cœur, il ranime le sang et chasse au loin la bile, sur ses nombreux à tous il est utile.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION:
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse: **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8o de 430 pp. **5.00**; *franco,* **5,65**

***Le meilleur des cigares à 10 centimes est MIS contredit le* CIGARE MATTEI.**
Le demander dans tous les débits.
Qui ne fume pas ce bon Cigare, Ne le connaît nullement il est vrai.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE

Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Les plaisirs réunis

C'est connu, la musique est une belle chose,
Et le calme les sens et fait voir tout en rose
J'en conviens; mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, ou deux, tout à loisir,
En dégustant aussi la blonde Cédratine
Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire: SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit:

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus.

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

BEAUX-ARTS

M. Noselitzi a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a étudié sous les perfectionnements de la petite Lorraine ainsi que la dernière classique exigé aux concours de l'école Parisienne, Sculpture, Arts et Métiers, Ecole normale, etc. »

Il a en outre, pleinement mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus conforme aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui devient aujourd'hui une des branches les plus importantes et les plus recherchées de la peinture d'intérieurs.

Les cours de dessin et de peinture dirigé par M. Noselitzi, rue d'Orezza Vatrini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
FOURNIT RÉPONSES DE JOURNAUX A NE SAVOIR NOS TOUS ARTICLES & PUBLICATIONS
LA CHRONIQUE DE LA PRESSE 10 CENTIMES PAR JOUR

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Ambrosiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
Apéritif supérieur
Le plus fin des Digestifs
L'Exquis Cigare Mattei
Les amateurs s'en contentent
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare
Ne le fume pas qui veut

26e ANNÉE — SAMEDI 23 FÉVRIER 1901 — N° 47

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

SOLEIL: (heure officielle)
Lever MATIA Coucher 5 h 08 m
Premier quartier le 25 Pâques, 4
Pleine Lune le 9 mars. Dernier 2 mars.

22 FÉVRIER

Les Services Maritimes Postaux

Observations
SUR LE RAPPORT DE M. RABIER

(Suite et fin)

Ce sont bien là les considérations que se sont toujours efforcés de faire prévaloir les partisans convaincus du Quotidien. Nous les avons soutenues depuis six ans, persuadés qu'elles finiraient par triompher du scepticisme des uns, comme de l'opposition des autres.

Comme nous, la Commission affirme aujourd'hui que le Quotidien s'impose, que pour remplir son but, il faut qu'il parte tous les jours d'un même port, pour arriver à un même port, qu'ainsi organisé, et la traversée étant rendue plus courte, au moyen de bateaux plus rapides, beaucoup d'étrangers séjournant sur le littoral de la Méditerranée et même des voyageurs venant de tous les pays seront attirés en Corse.

C'est après avoir posé ces principes clairs, précis, nous dirons même absolus, dont la conclusion s'imposait et ne pouvait être douteuse pour personne, que la Commission propose de scinder le Quotidien et de le répartir sur trois points différents.

« La Commission, dit M. Rabier, a voulu répondre aux vœux des deux principales villes de la Corse et donner satisfaction à Ajaccio, en tant que chef-lieu du département, et à Bastia, en tant que siège de la Cour d'Appel. »

Ces considérations sont-elles vraiment d'un ordre assez élevé pour être placées en regard des intérêts économiques de tout un pays ?

La Commission ne le pensait pas quand elle voulait supprimer les lignes actuelles de Nice.

L'Italie, voulant relier la Sardaigne au continent par un service quotidien, ne s'est préoccupée ni de Cagliari, ni de Sassari. Ces deux villes, aussi importantes que Bastia et Ajaccio, sont pourtant des chefs-lieux de département. Elle a tout simplement choisi le point le plus voisin de la terre ferme, le golfe des Aranci, où il n'y a qu'une bourgade.

Voici donc un Quotidien qui ne sera pas un Quotidien, aux termes mêmes du rapport de la Commission. Un postal qui ne sera pas régulier ; portant un jour le courrier à l'Ile-Rousse, le lendemain à Bastia et le troisième jour à Ajaccio. « CE NE SERAIT PAS LA, ESTIME LA COMMISSION, LE SERVICE QUI S'IMPOSE. »

Quelles seront les conséquences postales de cette nouvelle conception du Quotidien ?

Cinq jours de la semaine le courrier du continent sera distribué dans toute la Corse, Sartène excepté, le jour même de son départ de Nice, les deux autres jours, le lendemain seulement.

Quant aux voyageurs qu'on veut attirer en Corse par un service rapide et régulier, lorsqu'ils voudront profiter de la traversée la plus courte pour effectuer leur excursion, le bateau partira pour Ajaccio ou pour Bastia. Il leur faudra alors ou renoncer à leur voyage, ou se résigner à passer deux heures de plus en mer en s'embarquant pour une destination autre que celle qu'ils auraient choisie.

Cette résolution de répartir ainsi le Quotidien paraîtra d'autant moins justifiée qu'on avait d'abord décidé de supprimer les lignes actuelles de Nice sur Ajaccio et sur Bastia, à cause de l'insuffisance de la subvention sur laquelle on se basait.

L'expérience aussi bien que les statistiques établissent, en effet, que ces lignes ont toujours constitué, pour l'Etat qui les subventionne, comme pour l'entreprise qui les exploite, la charge la plus lourde de la concession.

Si la Commission, tablant aujourd'hui sur 750,000 francs au lieu de 400,000 francs, a voulu se montrer respectueuse de ce que l'on veut appeler les droits acquis, en conservant ces lignes, était-ce une raison de les doubler par des lignes concurrentes, dont l'exploitation sera rendue ainsi doublement onéreuse pour les concessionnaires et doublement à charge au Trésor ?

Il s'est trouvé des économistes avisés, assez protectionnistes de leurs intérêts, pour demander à l'Etat d'imposer au concessionnaire la double loi des tarifs maxima et des tarifs minima. Ces premiers pour les protéger contre le monopole, résultant de la concession, et ce n'était que juste ; les autres, pour leur assurer les avantages de la concurrence, en mettant la compagnie subventionnée dans l'impossibilité de se défendre en baissant ses tarifs au-dessous d'une certaine limite.

Cette théorie, peu équitable, péchait par un côté essentiel. L'adjudication n'étant en somme qu'un contrat, et la volonté seule de l'Etat ne pouvant suffire à boucler le marché, on ne voyait pas très bien une compagnie de navigation acceptant la clause léonine qui ne lui aurait pas permis de se protéger contre une concurrence, cherchant à lui enlever tout, transports de marchandises et passagers.

La Commission ne s'est pas aperçue, qu'en obligeant les deux compagnies à exploiter concurremment les lignes de Nice sur Ajaccio et sur Bastia, elle faisait plus et mieux que ne demandaient nos modernes économistes, qu'elle aggravait inutilement les charges des concessionnaires sans ménagement pour les intérêts du Trésor.

L'erreur devient ici par trop manifeste, et à quelque point de vue qu'on se place, rien ne pouvait être fait qui fut, à notre sens, plus contradictoire et moins justifié que le doublement les lignes de Nice par deux compagnies différentes.

Une concurrence reste au moins toujours libre de quitter le champ de bataille dès qu'elle ne trouve plus son avantage à continuer la lutte Ici, les deux compagnies subventionnées par l'Etat seront condamnées à la lutte, sans autre terme que celui de leur marché.

Tous les contrats de concession postale intervenus entre l'Etat et les compagnies portent une clause, par laquelle l'Etat se dessaisit du droit de créer des lignes nouvelles entre la Corse et le continent. Il sera inutile de donner aux compagnies auxquelles seront concédés les services de la Corse, cette garantie de principe, puisqu'en divisant la concession en deux services pour exploiter simultanément les deux lignes de Nice sur la Corse, on aura créé entre elles une concurrence contre laquelle la clause, dont nous parlons, devait précisément les protéger. Nous ne le disons que pour faire ressortir une fois de plus combien une double adjudication sur les deux lignes de Nice est contraire à tous les principes et à tous les précédents.

Que si on nous objectait les services de l'Algérie concédés à plusieurs compagnies à la fois, nous répondrions qu'il n'y a aucun rapprochement à faire, entre ces lignes et celles de Nice dont l'exploitation ne peut même pas couvrir les frais.

M. Rabier croit que la Chambre votera les propositions de la Commission parce qu'elles donnent satisfaction, dit-il, aux intéressés, et notamment aux députés de Marseille qu'elle a entendus.

Nous ignorons les points sur lesquels les honorables mandataires de la ville de Marseille ont été admis à présenter des observations.

La question de la vitesse et des tarifs ne pouvait davantage en aucune façon favoriser les intérêts de leurs commettants. Si une compagnie de navigation, étrangère à leur port, devenait adjudicataire du Quotidien exclusivement, elle ne pourrait établir le siège de son administration qu'à Nice. Il eut été par conséquent préférable pour Marseille que la concession ne fut pas scindée et que l'adjudication restât globale. La question de la vitesse ne pouvait davantage intéresser les habitants et le commerce de cette ville. Ce sont les Corses qui voyagent et qui payent les passages, comme ils payent les frais de transport des marchandises qu'ils reçoivent.

Quant au Quotidien, qui ne détournera ni un voyageur, ni un colis des lignes de Marseille, ses représentants n'avaient aucune raison propre aux intérêts de leurs circonscriptions pour intervenir auprès de la Commission.

Les députés de la Corse étaient autrement qualifiés que leurs collègues des Bouches-du-Rhône pour veiller à la bonne organisation de nos services. Presque tous membres de la Commission, ils étaient en situation de défendre nos droits et de soutenir nos revendications. Sans douter un seul instant qu'ils n'aient remplis tous les devoirs de leur mandat, il ne semble pas que leurs efforts aient obtenu tout le résultat désirable. Il ne faut pas se dissimuler que la Corse ne retirera aucun profit de la division des services pour assurer le succès des adjudications, cela est incontestable, au moins pour le Quotidien.

Les compagnies désireuses de concourir à l'adjudication du service ordinaire s'en trouveront seules favorisées, ainsi qu'elles le seront par la diminution des vitesses et la substitution des tarifs de transport à la rapidité des navires comme base d'adjudication.

Quant au Quotidien, on aura inutilement augmenté son parcours annuel, de 6,136 nœuds, en le répartissant. Son adjudication n'en sera pas rendue plus facile de ce chef, que du fait de la division des services.

Lorsque le Conseil Municipal de la ville de l'Ile-Rousse prenait l'initiative de solliciter ce service de la bienveillance des Pouvoirs publics et que le Conseil général de la Corse ainsi que ceux des Alpes-Maritimes et du Var, par leurs délibérations, venaient ensuite donner à cette question un caractère d'une si réelle importance, non seulement au point de vue de la Corse, mais aussi de l'intérêt de nos stations hivernales de la Méditerranée, personne ne comprenait le Quotidien autrement que ne l'entendait, et ne l'avait indiqué, M. Noblemaire, c'est-à-dire, une ligne unique entre Nice et Ile-Rousse, quotidiennement parcourue dans les deux sens. Alors, et dans ce cas seulement, l'adjudication du Quotidien séparément pouvait être admise. Mais le répartir sur Ajaccio, Bastia et Ile-Rousse ou Calvi, pour croiser et confondre ses lignes sur les mêmes parcours avec celles du service ordinaire, et proposer ensuite de l'adjuger séparément, comme un service libre et indépendant de l'autre, cela ne peut se comprendre. Ou le Quotidien sera ce qu'il doit être, c'est-à-dire complet, et alors il pourra être concédé séparément, ou s'il est réparti, il faut que l'adjudication soit globale.

Si on reconnaît comme nous : que la division de la concession en deux lots n'a pas sa raison d'être, que la répartition du Quotidien va à l'encontre du but qu'on poursuit, que la vitesse des navires intéresse 50,000 personnes qui tous les ans traversent la mer entre Marseille et les ports d'Ajaccio et de Bastia, qu'il est plus sûr pour nous que les tarifs soient réglés par la loi et non par les compagnies, et que par conséquent l'adjudication en bloc et à la vitesse s'impose ; si d'autre part, on ne saurait contester que toutes ces choses peuvent nous être accordées, sans exiger de l'Etat un centime de plus et sans rendre l'organisation de nos services plus onéreuse pour la concession, pourquoi ne les demanderions-nous pas ?

A ceux qui hésiteraient à nous suivre dans cette voie, par crainte de prolonger ce long provisoire qui pèse si lourdement sur le pays, nous répondrions : qu'il s'agit de régler pour une longue période d'années une situation qui engagera l'avenir ; qu'ayant attendu le plus, nous pouvons attendre le moins ; que pour doter la Corse d'un système de communications qui lui permette de sortir de l'isolement qui l'arrête dans son essor vers le progrès, nous ne devons pas nous lasser de demander, pourvu que nos demandes restent dans les bornes des choses possibles, justes et raisonnables.

C'est une erreur de croire que le Gouvernement et le Parlement ne sont pas disposés à nous accorder les améliorations qui s'imposent, si nous leur démontrons que nos revendications n'ont rien d'excessif et ne dépassent pas la somme des sacrifices qui peuvent être équitablement exigés de l'Etat.

Sans nos protestations énergiques le projet de Convention passé avec les compagnies de navigation et déposé sur le bureau de la Chambre, il y a trois ans, n'aurait pas été retiré ; sans l'agitation provoquée alors dans le pays et sans les polémiques vibrantes de notre presse insulaire nous n'aurions pas obtenu du Gouvernement, mieux informé, le projet de loi déposé il y a 18 mois par M. Delombre, projet qui nous accorde des vitesses plus grandes et augmente sensiblement le nombre de nos communications avec le continent. Il suffit d'en lire l'exposé des motifs pour se convaincre des sentiments plus favorables dont on s'inspire. Les considérations générales qu'on invoque témoignent d'une sollicitude plus éclairée et indiquent bien que l'augmentation des services et la rapidité des communications sont le but vers lequel l'avenir commande que tous les efforts soient tendus. Si la Commission parlementaire, complétant l'œuvre dont le projet même du Gouvernement lui fournissait les éléments et les bases, propose aujourd'hui d'augmenter encore nos lignes et de compléter nos services, à qui le devons-nous, si ce n'est aux délibérations nombreuses, compétentes et autorisées de nos assemblées, Conseil Général, Conseils Municipaux et Chambres de Commerce, toujours soutenues par la presse qui n'a pas cessé un instant de se faire l'interprète des vœux du pays.

Pourquoi donc nous décourager-nous-nous ?

Il ne s'agit plus, Dieu merci, de protestations. Nous sommes heureusement sortis du mauvais pas de la Convention postale où nous avons failli laisser nos espérances de relèvement et de progrès. Nous avons fait depuis assez de chemin pour pouvoir regarder avec satisfaction derrière nous le terrain que nous avons gagné et les résultats que nous avons obtenus.

S'ils ont été lents et difficiles, la faute ne saurait être imputée au gouvernement et aux commissions, mais plutôt à nos propres désaccords et aux efforts employés par ceux qui avaient intérêt à les exploiter.

On se préoccupe de la subvention. On craint qu'elle ne soit pas suffisante pour assurer l'adjudication des services plus nombreux et plus importants proposés par la Commission. L'adjudication, dit-on, n'aboutira pas, et cette tentative inutile aura pour conséquence de prolonger le provisoire. Nous n'en croyons rien.

Il n'est pas admissible qu'une commission vienne dire à la Chambre qu'il est urgent de donner à la Corse des communications plus appropriées à ses besoins présents et répondant mieux aux exigences de son avenir, et qu'elle ne demande pas, pour réaliser son projet, une subvention dont l'évaluation n'aurait pas été de sa part l'objet d'une étude approfondie.

La subvention n'est autre chose que la compensation, équitablement établie, des charges de la concession, après avoir reconnu que les recettes présumables de l'exploitation ne pourront pas les égaler.

Pour établir cette balance la Commission ne manquait ni de renseignements ni d'expérience. Les statistiques du mouvement général du commerce et des passagers lui ont fourni des indications d'autant plus positives, au point de vue

des recettes, que la subvention postale, consti tuant en Corse un véritable monopole, tout le mouvement qui se fait par vapeur, marchandises et passagers, appartient exclusivement à la concession. Les contrats analogues et nombreux passés par l'Etat, et les documents qui ont servi à les établir, contiennent toutes les indications nécessaires pour se rendre compte des charges imposées à la concession et en calculer les dépenses.

Et les intéressés, dont parle M. Rabier, que la Commission a bien voulu entendre et consulter, sur la manière la plus pratique et la plus sûre de procéder à l'adjudication, ces intéressés, pense-t-on qu'ils auront négligé de faire parvenir à cette Commission, si bien disposée à les écouter, tous les renseignements qu'ils auront, à leur sens, jugés utiles pour éclairer sa religion? Et qui pourrait douter que ces renseignements, s'ils ont été donnés, comme tout porte à le croire, n'auront pas incité la Commission à augmenter le taux de la subvention plus tôt qu'à le réduire.

Si on ajoute à cela le désir aussi sincère que naturel de la Commission d'assurer la réalisation de son projet et du bien qu'elle voulait faire, on restera convaincu que la subvention de 750,000 francs doit répondre à toutes les exigences du marché.

La division des services en deux parties a été de la part de la Commission, qu'on nous permettre de le dire, une faute impardonnable, étant données les intentions et les sentiments qu'elle a apportés dans l'accomplissement de sa tâche.

En séparant le Quotidien de ce que nous appelons le service ordinaire, la Commission a séparé le faible du fort.

Car il faut bien qu'on se pénètre de cette vérité, c'est que le service ordinaire est largement rémunérateur. Tellement rémunérateur que la compagnie, qui l'exploite depuis huit ans en vertu de la tacite reconduction, n'a jamais eu la pensée de rompre son marché. Rien n'étonnerait certainement davantage que d'entendre dire que la Compagnie Fraissinet demande la résiliation de son contrat. Et pourtant les charges en ont été augmentées de son propre consentement, alors que son matériel est tellement insuffisant qu'elle est obligée, sur cinq bateaux nécessaires pour assurer les services, d'en louer deux.

Si elle avait poussé plus loin ses investigations, la Commission aurait pu se convaincre que les recettes résultant de l'exploitation du service ordinaire sont assez considérables pour l'avoir pas besoin de le séparer du Quotidien dans le but d'assurer son adjudication, alors que celle du Quotidien n'aurait été que plus certaine, si, avec une subvention postale de 750,000 francs, on n'avait pas scindé la concession pour abandonner l'adjudication globale.

Si on considère tous les progrès que nous avons faits, si on compare l'organisation actuelle d'abord avec le projet du Gouvernement soumis avec le contre-projet de la Commission, enfin l'écart qui existe entre la subvention qu'on propose et celle actuellement affectée à nos services, on sera bien forcé de reconnaître que nous serions malvenus de nous montrer sans confiance dans les nouveaux efforts que nous voudrions pour obtenir les amendements que comportent les propositions de la Commission. Tout, au contraire, nous en fait espérer le meilleur résultat. Le Gouvernement et la Commission ne sont-ils pas d'accord pour reconnaître que la fortune et l'avenir de la Corse tiennent essentiellement et avant tout à l'augmentation et à la rapidité de ses communications avec le continent? Que faut-il de plus pour agir?

Ce n'est pas pour la vaine satisfaction de critiquer un projet qui en somme nous accorde beaucoup et de sérieuses améliorations, que nous avons tenu à faire ressortir les contradictions contenues dans les conclusions du rapport de M. Rabier, mais nous avons pensé que ces contradictions sont trop préjudiciables aux intérêts de la Corse pour être passées sous silence.

« La facilité et la rapidité des communications, dit M. Rabier, amèneraient le bien-être » et la richesse jusque dans les villages les plus » éloignés. Au marasme actuel succéderaient » la vie et l'activité. »

A une Commission dont le rapporteur tient un langage qui répond si bien à nos vœux et à nos aspirations, nous pouvons dire, sans crainte d'être mal compris: Amendez, amendez, car vous vous êtes trompés.

A. DE BAGIOCCHI.

Histoire de Mardi-Gras

C'était le soir du mardi-gras, Caramentran venait de jeter son dernier hoquet de fumée, sa pauvre âme de paille s'envolait au ciel, parmi le brouhaha et les chants d'une foule multicolore.

Onze heures du soir. La gaieté bat son plein. La place est bouleuse. Des groupes de pierrots, de pierrettes, de dominos et de clowns, parlent en des tourbillons, en des courses vertigineuses, bousculant, piétinant, les rangs serrés de promeneurs.

Je suis seul, mélancoliquement seul, en cette cohue de fous que je dédaigne, que je hais presque. Pourquoi? Je ne sais. Ma solitude me pèse, j'ai des envies de pleurer, de crier ma détresse. Pourquoi? Peut-être parce que sur mon bras ne s'appuie point une compagne au museau rose, au masque noir d'où sortent deux yeux enjôleurs; une compagne avec laquelle je puisse m'épancher. Et je circule parmi ces flots humains. Je souffre de tout, des chansons, des danses, des rondeaux. Je souffre de cette gaieté bruyante, encombrante. Il me semble que l'on s'amuse trop pendant que je suis triste, désolé. Est-ce pour me narguer, pour m'exaspérer?

Je voudrais trouver parmi cette folle tapageuse, une âme sœur, une âme qui, comme la mienne, cherche à s'étourdir du bruit des crécelles et des voix aiguës de femmes chantant des couplets canailles.

Et je crus avoir trouvé cette âme perdue, déplacée parmi cette cohue joyeuse, en apercevant un grand diable de domino rouge, tout rouge, d'un rouge révolutionnaire. Il tenait en sa main une longue canne supportant une lanterne vénitienne. Je le suis. Je fais avec lui mille contours. Nous sommes emportés par les remous humains. Il reste inpassible. Sa lanterne projette un pâle reflet, et une voix sortant du loup noir se met à dire: « Je cherche un homme! Je cherche un homme ». Comme ce domino s'amuse! Quelle pitié! C'est une voix brisée, entrecoupée, s'efforçant d'être gouailleuse, qui dit: « Je cherche un homme ».

Chassées par la poussière et l'heure tardive, les bandes chevauchent s'éparpillent dans tous les sens. La place s'éclaircit. Et le domino rouge, et la canne, et la lanterne sont toujours là. Je les observe toujours.

Minuit. Enfin, le masque s'en va. Il va s'enfermer parmi l'atmosphère empuantée d'un café, parmi des cris, des bruits d'assommoirs qui s'choquent, des bouchons qui sautent. Il demande un bock. Assis à une table voisine, je l'observe toujours. Enlèvera-t-il son masque? Attend-il quelqu'un? Non, il n'enlève pas son masque. Le temps s'écoule, personne ne vient le prendre.

Une heure sonne à l'horloge. La salle du café est une salle d'orgie; pêle-mêle, des hommes et des femmes ivres, brail lent en roulant par terre, parmi les tables, les chaises et les bocks renversés, fumant une cigarette, lampant une gorgée, le domino rouge contemple. Enfin, il sort. Il va être deux heures. Je sors aussi

Voilà mon personnage qui déambule à travers les ruelles désertes, les ruelles tortueuses et noires qui s'en vont vers le Port. Les bals mal famés sont clos, aucune fille ne bat le trottoir. Tout est silencieux. Quelques glissements de rats dans les gouttières. Quelques miaulements de chats, et c'est tout. Les ruelles sont sales. Le domino rouge glisse parfois sur une immondice. Sa lanterne vacille, jetant de vagues reflets sur les murs grisâtres. La marche d'automate continue. Le masque a vu va vers « ne sais quel inconnu. Piqué par l'aventure je le suis à distance.

L'air fraîchit tout-à-coup; un vent furtif me mon visage et éteint la lanterne du lanternе rouge. Nous sommes sur le Port. La mer est toute noire, son eau est caressée mollement; une lune, une lune sanglante de nuages, regarde impassible. Trois heures font résonner le clocher de la vieille cathédrale. De temps en temps, des masses sombres sortent de l'ombre, ce sont des douaniers encapuchonnés qui veillent. Le domino rouge déambule toujours et toujours je suis

Le voilà parti, courant, courant. Il a dû s'apercevoir qu'on le suivait. Surpris, je n'ose courir; je presse le pas, mais trop tard. J'ai perdu sa piste. Je cherche parmi les tonneaux les vieux buteaux du Vieux Port. Aucune ombre n'apparaît sur les quais. Je m'approche du bord, j'interroge l'eau. Elle reste impassible. Je ne soupçonne rien.

On dirait que le jour veut paraître. Des tons blafards colorent la ville. Je m'en vais me coucher. J'ai un cauchemar, un cauchemar horrible qui me donne la fièvre et brise ma mémoire. En m'éveillant vers onze du matin, je ne me souviens de rien.

Je sors, j'achète un journal, je suis attiré par ce titre: Mystérieux suicide, et je lis:

« Vers 5 heures, ce matin, des pêcheurs ont retiré de l'eau, un corps déguisé en domino rouge. On ne sait encore rien sur son identité On l'a transporté à la morgue ».

Je me souviens alors de mon fantôme rouge, de notre course folle de cette nuit. Ce qu'elle devait s'amuser sur terre, cette pauvre âme errante!

Et je courus à la morgue...

POMPONNET.

Cour d'Assises

Audience du 22 février

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

Tentative d'assassinat

Taddei Philippe, cordonnier, âgé de 50 ans, demeurant à Campile, a à répondre d'une tentative d'homicide volontaire, commise dans les circonstances ci-après relatées dans l'acte d'accusation:

Le 24 juin 1900, lour d'élections à Ortiporio, Raffaelli Sampiero ayant rencontré Taddei Philippe, étranger à la commune, porteur d'un fusil, lui dit: « Toi aussi as fusil sur l'épaule? » « Il a le droit de le porter comme les autres, » répondit son beau-père Michel Sassonnetti qui était quelques pas en avant. L'affaire en resta là sans qu'aucune discussion ne fut élevée entre Taddei et Raffaelli. Le lendemain cependant, Taddei Philippe, voyant sortir Raffaelli, le suivit, l'aborda et après l'avoir violemment saisi par l'épaule, l'interpella en ces termes: « Qu'avais-tu à démêler hier avec mon beau-père? » Raffaelli lui répondit qu'il n'avait rien dit qui pût le froisser; qu'il était d'ailleurs pesant lui même. et qu'il avait pu se rendre compte que son attitude n'avait rien eu de blessant. Mais Taddei qui cherchait visiblement une querelle ne voulut rien entendre. Prenant dans sa poche un pistolet, il le braqua sur Raffaelli qui essaya en vain de s'abriter derrière Salideo Campana, témoin de cette scène. Taddei réussit à tirer sur Raffaelli.

Celui-ci put faire dévier l'arme, mais fut néanmoins très grièvement blessé à la jambe. Taddei, dont le pistolet était devenu inutile, sortit un couteau avec lequel il voulut frapper sa victime. Raffaelli put se dégager et sejeter dans un jardin en contre bas de la route. La blessure rapportée par Raffaelli était très grave. L'amputation de la jambe put être évitée, mais il résultera pour le blessé une incapacité de travail permanente

M. l'avocat général Angeli occupe le fauteuil du ministere public.

M. Sébastien de Caraffa est assis au banc de la défense.

L'accusé soutient qu'il n'a pas eu l'intention de tirer sur Raffaelli. Les témoins confirment leurs déclarations écrites.

M Angeli soutient l'accusation. L'accusé est un être violent dont les antécédents sous sont de nature à expliquer le crime qui lui est reproché.

Il a sans raison aucune, sans motife, tenté de donner volontairement la mort à Raffaelli Sampiero et lui a occasionné une blessure grave de nature à entraîner pour ce malheureux une infirmité permanente. La victime ne l'avait pas provoqué et a répondu au contraire à son agression par des excuses et une attitude des plus dignes. *Les jurés retiendront* donc la culpabilité de l'accusé en répondant négativement à la question de provocation.

Me de Caraffa présente la défense. Raffaelli Sampiero est un perturbateur inquiet mêlé à toutes les affaires d'Ortiporio, même à celles auxquelles il devrait rester complètement étranger. Le 24 juin voyant Taddei armé d'un fusil il l'a insulté grossièrement sans cause, alors que celui-ci traversait une rue du village sans s'occuper de lui. Le lendemain 25 il accosta Taddei, lui chercha une sotte querelle, et le poussant violemment le saisit à bras le corps. Au cours de la bagarre une détonation retentit et Raffaelli est blessé à la jambe par une balle sortie du pistolet de Taddei. Celui ci n'a pas eu l'intention de donner la mort à Raffaelli. Il a tiré ce pistolet de sa poche pour se défendre contre l'agression de Raffaelli, mais le coup est parti involontairement. Me de Caraffa demande l'acquittement de son client.

Subsidiairement il fait poser aux jurés la question de provocation.

Le verdict du jury est affirmatif sur la question de culpabilité, négatif sur la question de préméditation, affirmatif sur la question de provocation.

La Cour condamne Taddei à cinq années d'emprisonnement et à dix années d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui:

Raffini Marie-Hortense-Françoise, Raffini Xavier, de Linguizzetta, tentative d'assassinat et complicité.

Officier du parquet, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Caraffa.

Bulletin financier

Par 9, le 40 Février 1901.

Le marché est d'une main peu animé. Le 3 1/2 s'inscrit à 101 31, le 3 1/2 à 102.90. L'Extérieur reconduit son avance à 72.40

Nos Etablissements de Crédit sont soutenus. Crédit Lyonnais 1440. Comptoir National d'Escompte 584. Société Générale 615. Crédit Foncier 668.

Dans le compartiment industriel, les Obligations Messageries France ont de Madagascar sont fermes à 475; l'action Secteur Rive Gauche de Paris se maintient à 510; l'action Parc Nationale vaut 495 50 et l'Obligation 370.

Les travaux de développement de la Société Belge-Hongroise de Charbonnages sont activement avancés pour une extraction annuelle de 320,000 tonnes qui sera portée progressivement à 500,000 tonnes, le gisement étant, pour ainsi dire, inépuisable.

Chemins Français ex mes

Sous des Princes du Congo, on gar le dire

Sous des Princes du Congo, hors concours

Sous des Princes du Congo, parfum recommandé

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XLI

BANCUNE

— Il est impossible de mieux préciser une question et de faire une distinction plus juste, dit madame de Bouvalot d'un air approbateur; pour ma part, e me range complètement à l'avis de monsieur le curé. Ce hideux Toussaint Gilles, avec son bonnet rouge enfoncé jusqu'aux oreilles et sa pipe ignoble, n'est évidemment qu'un brigand sanguinaire, soudoyé, selon toute apparence, par les ennemis du marquis: et il n'y a qu'une imagination effrayée qui ait pu voir en lui un chef de bande et l'élever aux proportions d'un Fra Diavolo ou d'un Rinaldo Rinaldini.

— Je suis heureux que mon opinion se trouve d'accord avec celle de madame la douairière, reprit le curé, et je crois comme elle que pour arriver à découvrir les véritables auteurs du désordre, il faudrait remonter un peu plus haut que l'aubergiste Toussaint Gilles et autres gens de cette espèce.

Qu'entendez-vous par là, monsieur le curé? dit Châteaugiron.

— Monsieur le marquis, un vieil adage dit: « Si tu veux découvrir l'auteur d'un crime, cherche d'abord à qui ce crime profite. »

— Mais je ne vois pas que le pillage de mon château, car je crois qu'on en voulait venir là, eût profité à d'autres qu'au pillards eux-mêmes.

— Monsieur le marquis, reprit le jeune prêtre avec un accent de plus en plus insidieux, il y a profit et profit: pour les misérables lancés en avant par une influence occulte, le vin à boire et le mobilier à piller; pour les véritables instigateurs du désordre...

— Eh bien! dit le marquis en voyant que le curé semblait hésiter à poursuivre.

— Que vous dirai je, monsieur le marquis? chacun a des ennemis ou du moins des rivaux: pour certaines consciences peu délicates, tout moyen semble bon lorsqu'il s'agit d'écarter un concurrent redoutable; peut-être, car je n'affirme rien, a-t on pensé qu'en menaçant votre château d'un incendie, cela vous ferait prendre le pays en haine, et par suite renoncer à certains projets qui peuvent contrarier certaines gens.

— Que d'ambages! murmura M. Bobis lier en haussant imperceptiblement les épaules.

— C'est vrai, dit à haute voix le baron près de qui le vieillard se trouvait assis, et qui avait entendu son exclamation. Veuillez, monsieur le curé, quitter le style des oracles et nous dire clairement ce que vous pensez.

— Ce que je pense, monsieur le baron? mais en vérité, je ne sais trop que vous dire. Je cherche, je considère je pèse le pour et le contre; mais quant à affirmer...

— Vous venez de nous dire que pour découvrir les véritables auteurs de notre petite émeute, il fallait remonter plus haut que l'aubergiste Toussaint Gilles.

— Je l'ai dit en effet, monsieur le baron, et je suis toujours de cet avis.

— Pensez vous qu'on doive chercher hors de la commune?

— *Je n'ai pas dit cela, monsieur le baron.*

— C'est donc dans la commune? Mais alors, pour me servir de votre expression, jusqu'où pensez vous qu'on doive remonter?

— Le plus haut possible, dit à demi voix le curé.

— Mais, reprit M. de Vaudrey avec un sourire sardonique il me semble que le personnage le plus considérable de la commune c'est mon neveu; est-ce lui, par hasard, que vous accusez d'avoir voulu piller son château!

— Monsieur le baron répondit le jeune prêtre un peu étourdi par ces interrogations serrées et pressantes, quand je dis qu'on doit remonter le plus haut possible, il est bien certain que je n'entends parler ni de M. le marquis ni de vous-même.

— C'est donc M. Grandperrin que vous accusez? s'écria le gentilhomme campagnard, en se levant par un mouvement d'indignation si véhément, qu'involontairement le curé se jeta en arrière sur son fauteuil.

Au même instant un domestique ouvrit une des portes du salon, et annonça à l'étonnement pour ne pas dire à l'embarras général:

— M. Grandperrin!

XLII

UNE EXÉCUTION

La visite du maître de forges était si imprévue, si peu probable, en un mot si étrange, que le marquis crut d'abord avoir mal entendu le nom prononcé par le domestique: mais presque aussitôt il ne put conserver aucun doute, et d'un air de froide politesse, il fit quelques pas au-devant de son adversaire politique.

M. Grandperrin était entré dans le salon avec la dignité étudiée d'un homme qui connaît, ou plutôt s'exagère l'importance de ses moindres démarches; après avoir adressé à madame de Châteaugiron et à sa mère un salut cérémonieux, il s'inclina plus légèrement devant le marquis et lui dit d'une voix posée, de manière à être entendu de tout le monde:

Je m'empresse, monsieur, à mon retour de Rancenoy, d'où je suis arrivé il y a quelques minutes seulement, de venir vous exprimer la profonde indignation que m'inspirent les scènes de désordre qui ont eu lieu devant votre château. Je vous prie d'être assuré que si je m'étais trouvé chez moi lorsqu'elles ont commencé, je serais accouru des premiers vous offrir mes services; et maintenant encore, quoique l'espère que ces déplorables excès ne se renouvelleront pas, je viens mettre à votre disposition, la faible influence que je puis avoir dans la commune.

Quoique empreintes d'une certaine emphase, les paroles du maître de forges étaient si évidemment inspirées par un sentiment honnête et loyal, que Châteaugiron sentit s'évanouir aussitôt les soupçons involontaires qu'avait éveillés dans son esprit la perfide insinuation du curé Dommartin.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 février

1re armoire. — 7 heures du matin. + 1.4 max. + 6.6. « alma, + 0.7

Bureaux. — 7 heures du matin, 764 mm. midi. 761 mm. 6 heures du soir, 764 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible.

4 h. du soir, E. la b'e.

Etat du ciel, beau.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux: matin, + 0 49, soir +0,12

Pendulomètre, à 9 heures du matin.

∴

Courri r en retard

Le Celtic s'est arrivé vers 11 heures; les dépêches du continent n'ont été distribuées qu'à midi.

∴

Carnet mondain

La semaine dernière a été célébré au Poy le mariage de notre concitoyen M. Pierre Piazza, petit-fils du regretté jurisconsulte Pierre Milanta.

Nous annonçons au journal la *Haute Loire* le compte-rendu de cette cérémonie:

Hier soir a été célébré le mariage de M. Piazza, capitaine au 26e d'infanterie, avec Mlle Gabrielle Sorel, fille de M. Sorel, le sympathique directeur des contributions directes du département.

Les témoins de la mariée étaient: M. Bourlon, directeur des contributions directes de la Somme; M. Ségaud, juge au tribunal de commerce d'Arras.

Ceux de M. Piazza: M. Piazza Colonna, son cousin, et M. le colonel Baudic.

Ce matin, la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux à l'église Saint-Laurent.

Un grand nombre d'invités, parmi lesquels on remarquait M. Leblond, préfet, M. le colonel Baudic, M. le lieutenant-colonel Carrier, M. Bardonnet, inspecteur des contributions directes, etc., leur faisaient cortège.

M. l'abbé Jogheon a prononcé un discours de félicitations aux nouveaux mariés.

La quête a été faite par Mlle Marthe Sorel avec M. Bolard, lieutenant au 80e d'infanterie; Mlle Loiseilon avec M. Devillèle, lieutenant au 19e dragons.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à M. et à Madame Piazza.

∴

On lit dans le *Mondain*, de Marseille:

Nous avons visité avec plaisir la Pharmacie Universelle, 2, boulevard de la Magdeleine, crée par M. Micheletti, ex interne des hôpitaux, et nous pouvons affirmer que cette riche installation moderne est la seule qui existe et qui réalise toutes les exigences. Pharmacie, officine, laboratoire, tout y est parfait et nous engageons nos lecteurs à faire une visite dans cet établissement que nous pouvons appeler le temple de l'hygiène.

∴

Patronage des Ecoles Laïque

Les membres du Comité de Patronage sont instamment priés de se réunir le dimanche 24 février 1901 à 5 heures du soir, dans le parloir du Lycée, pour y prendre des décisions très importantes relativement au fonctionnement intérieur de l'œuvre et relativement à son affiliation à la Ligue nationale de l'Enseignement.

Les directeurs et directrices de toutes les écoles publiques de la ville sont priés de bien vouloir assister à la séance.

∴

Le col Pasquinelli

L'instruction de cette affaire est loin d'être terminée; une nouvelle confrontation a eu lieu hier entre Rasori, Lucchini et les détenus Asto'fi Marc-Antoine et Martini Lucien.

On se rappelle que Rasori avait rapporté des aveux faits par Lucchini en prison, devant d'autres détenus; Lucchini avait formellement nié le fait. Les deux détenus désignés par Rasori ont donc été confrontés avec Lucchini et ont affirmé que la déclaration de Rasori était exacte.

Lucchini a persisté dans ses dénégations.

En ce qui concerne le vol, Lucchini a invoqué un alibi; il a prétendu que la nuit du vol Pasquinelli il se trouvait à Aullene, son village natal. Ce jour même il a quitté Aullene à pied, pour se rendre à Ghisonnaccia là, il a pris le train de Bastia, où il n'est arrivé que le 24.

Il a invoqué le témoignage de ses parents d'Aullene.

Il s'agit maintenant de contrôler les nouveaux dires de Lucchini.

∴

Brûlé!

Le jeune Bianchi Antoine a succombé dans la journée aux suites de ses brûlures au milieu de souffrances atroces.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner aujourd'hui:

Samedi. — de 2 à 4 heures à l'Hôtel de Ville, par M. le docteur Nicolai.

De 9 à 11 heures, à l'ancien hospice, par M. le docteur Saliceti.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Cycles et Automobiles

CLÉMENT

Les plus universellement répandus.

En vente: Usine Clément à Levallois-Perret (Seine).

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Waldeck-Rousseau est encore obligé de garder la chambre.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères a communiqué les dernières nouvelles reçues de Pékin.

La fièvre jaune

Le ministre des colonies a fait signer un projet de loi relatif à l'organisation d'une mission scientifique pour l'étude de la fièvre jaune.

Affaires courantes

Toutes les affaires courantes ont été expédiées.

Le Port de la Soutane

Le juge de paix du canton de Villejuif a acquitté M. l'abbé Algoey, vicaire de la commune de Gentilly, pour contravention à l'arrêté du maire interdisant le port de la soutane.

Le jugement déclare l'arrêté illégal *comme excédant les pouvoirs* attribués à l'autorité municipale.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La situation des Boers

Voici quelle est la situation des commandos boers opérant dans la colonie du Cap.

De Wet se dirige vers Grigoualant-West: le commando Herzog continue sa marche vers le Nord pour rejoindre De Wet; le commando Kemtainger se trouve dans les environs de Marrayaburg; les autres commandos opèrent dans les environs de Steynsburg et de Middelburg, au Nord du district de Craddock.

Proclamation du général De Wet sur les faits de barbarie

Les journaux anglais publient la proclamation lancée, le 14 de ce mois, par le général De Wet et le président Steijn, qui confirme les faits de barbarie accomplis par les Anglais, et annonçant que si de pareilles atrocités se renouvellent, les Boers détruiront tous les *chemins de fer* et qu'ils useront des plus vives représailles.

Combat de Hartbeesfontein

Une dépêche du général Kitchener annonce que la colonne Meethuen a soutenu un combat violent contre 1.400 Boers, à Hartbeesfontein, à l'Ouest du Transvaal.

Malgré une défense énergique les Boers ont été repoussés.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h 45.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les bases d'opérations de la flotte

Suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'utilisation des ports de guerre et à l'établissement des bases d'opérations de la flotte.

M. Treille prononce un long discours en faveur des ports d'Algérie et demande le renvoi du projet à la commission.

A la suite des explications du ministre de la marine et du rapporteur, MM. de Casabianca et Treille renoncent à leur demande de renvoi du projet à la commission.

M. Cabart-Danneville insiste contre le crédit affecté à l'étang de Berre, et parle en faveur des travaux de défense à exécuter à Bonifacio.

L'amendement de M. Cabart-Danneville est repoussé, et le projet est adopté à l'unanimité par 278 voix.

Les médecins de l'assistance publique

L'ordre du jour appelle ensuite la 2e délibération sur la proposition de loi de M. Combes, ayant pour objet de modifier l'article 10 de la loi du 10 août 1871, en ce qui concerne l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'assistance publique.

M. Combes développe les conclusions de son rapport.

Après une longue discussion, le Sénat adopte le projet de loi qui permet aux médecins officiellement chargés du service de l'assistance publique de faire partie des conseils généraux.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. MESUREUR

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Dispenses des Instituteurs

La Chambre adopte la proposition modifiée par le Sénat, dispensant les instituteurs publics d'un de deux appels pour les manœuvres ou les exercices dans la réserve.

Les Victimes du Froid

M. Gauthier de Clagny dépose une proposition de loi tendant à ouvrir un crédit de 6 millions en faveur des victimes du chômage et du froid.

Il demande l'urgence.

L'urgence est déclarée et la proposition renvoyée à la commission du budget.

Les Insectes maritimes

M. Gautret dépose une proposition de loi ayant pour objet de réduire à trois ans le service des marins et des inscrits maritimes.

La proposition est renvoyée aux bureaux.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat, portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1901.

La Chambre reprend la discussion du budget et adopte tous les chapitres modifiés par le Sénat dans les budgets des ministères de l'Intérieur, des Postes et Télégraphes, des Colonies et des Travaux Publics.

Le Régime des Successions

La Chambre aborde ensuite la discussion du projet de loi sur le *régime des successions* incorporé dans la loi de finances.

Proposition Ménard

M. Anthime-Ménard propose un article 18 nouveau, demandant que les droits de mutation par décès ou entre vifs soient majorés à partir de 3 millions.

Le député de la Loire-Inférieure fait valoir que sa proposition est basée sur le principe de la progressivité.

Le ministre des finances demande la disjonction de la proposition de M. Ménard.

La disjonction est prononcée par 352 voix contre 200.

Proposition Klotz

M. Klotz dépose également une proposition basée sur la progressivité.

Le ministre des finances et, après lui, le président et le rapporteur de la commission du budget demandent le renvoi de cette discussion après le vote du budget.

La Chambre décide par 337 voix contre 210 de ne pas attendre le vote du budget.

M. Klotz demande l'urgence sur sa proposition.

L'urgence est déclarée par 370 voix contre 90.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Rouvier combat la proposition de M. Klotz qui constitue une atteinte au principe de la propriété et qui serait un acte dangereux pour la France et pour la République.

Le scrutin est ouvert sur le passage à la discussion de l'article.

Par 423 voix contre 63, le passage à la discussion de l'article est adopté.

Le ministre des finances monte enfin à la tribune pour combattre la proposition Klotz qui, d'après lui, est inopportune.

Malgré les déclarations de M. Cailloux, la proposition de M. Klotz est adoptée.

LE BUDGET

La Chambre reprend ensuite la discussion de la Loi de finances.

Les derniers articles sont adoptés sans discussion.

L'ensemble du budget est adopté par 473 voix contre 42.

La séance est levée à 8 heures et demie du soir.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 8 heures 45.

Motion Gauthier de Clagny

M. Gauthier de Clagny dépose une motion invitant le gouvernement à défendre la proposition Klotz devant le Sénat.

Le député de Seine-et-Oise demande la discussion immédiate, qui est ordonnée.

Après une assez vive discussion, la proposition de M. Gauthier de Clagny est adoptée par 473 voix contre 42.

La séance est levée à 9 heures, est renvoyée à lundi.

BOURSE DE PARIS

23 février — 22 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.25	102 25
— 3 p. 0/0 amorti.	100.37	100.50
3 1/2 0/0 . .	102.70	2 80

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

Bianchi Antoine, 4 ans, de Bastia.

Cardonian-Lucie-Marie, veuve, 84 ans, de Poggiolo d'Oletta.

Gaudin Angéligue-Thérèse, veuve, 74 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

La Baron Cervoni, M. et Mme Albert Cervoni, et leurs enfants, Mme Marie Cervoni, et ses enfants.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste Cervoni

leur, frère, oncle et grand-oncle, décédé le 21 février, à l'âge de 72 ans.

La levée du corps aura lieu le samedi 23 courant, à 9 heures du matin, 4, rue de l'Indépendance.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Gaudin, Maire de Bastia, Mme Veuve Albert Gaudin, née Barbaroux, et ses enfants, Alexandre, Charles et Marie, M. Antoine-Joseph Benedetti, ancien Directeur de l'octroi de Bastia, et sa famille, M. Vincent Benedetti, Chef d'escadron d'artillerie en retraite, Mme Vincent Benedetti, et leur famille, Mme Veuve Antonietta Brignoli, de Cervione, née Benedetti, et sa famille, M. Octave-Auguste Gaudin, ancien notaire à Bastia, Mme Veuve Joséphine Sari, née Bonavia, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de,

Mme Vve Angélique Gaudin

née Benedetti

leur mère, belle mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante personne, décédée à Bastia le 22 février courant, dans sa 77e année, munie de ses saints sacrements de l'Eglise.

Et me prient d'assister aux obsèques qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Saint Nicolas, n. 42.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Anna Cardoniani, M. et Mme Ludrère-Cardoniani et leur fils, Mme Madeleine Cardoniani-Eyssautier, M. Jean Cardoniani, M. et Mme Antoine Dieux chef de gare à Caudry, et ses enfants, Mme Veuve A. Pozzo di Borgo, M. Pierre F. M., Conseiller Général, Mme Piazza-Alessandrini, et sa famille, M. H. Pozzo, Directeur des Contributions diverses à Tunis, et sme H. Pozzo di Borgo-Lacaze, M. Napoléon Graziani, Receveur principal des Postes, Mme Graziani, Mme Veuve Jacques Damei-Cardoniani, et sa famille, M. A. Rigo, Inspecteur des Douanes en retraite, Mme Veuve Lambruschini Romani, Mme Veuve Benedetti Parisot,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve

Lucie Cordoliani-Piazza

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 22 février, à l'âge de 81 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, samedi, 23 février, à 10 heures du matin, maison Durazzi, n. 8, Boulevard Saint Angelo.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia,

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LA
Maison L.-N. MATTEI & Cie
« GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE »
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895,	bouteille de 3/4,	4 grappe,	3,50
— 1897,	—	— 3 —	2,50
— 1899,	—	— 2 —	1,75
— 1902,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, très logeable, se composant de 2 étages en deux pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois S'adresser à MM. L. N. Mattei.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient vers le Seigneur.
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
« Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
« Réponds nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
« Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
« Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
« En créant de vos maux l'universel remède. »
ET l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit en mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap-Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

P. L. Blin, 17, rue d'Hauteville, Paris.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Le Larousse Illustré

En ce moment où les événements attirent sur l'Angleterre l'attention générale on ne saurait manquer de remarquer le remarquable article que donne sur le mot Grande-Bretagne le nouveau Larousse illustré, bourré de renseignements substantiels sur les institutions anglaises, l'armée, la marine, l'histoire politique, littéraire, artistique, etc., et contient article sur article sur le jeune Prince de Galles, sur la mère Grande, Gravelotte, etc. Le fascicule 6 (60 centimes chez tous les libraires) vient de paraître.

Otfrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison **L.-N. MATTEI**, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques et stomachiques.**

Demandez et offrez dans tous les Cafés
l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est
sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

26e ANNÉE — DIMANCHE 24 FÉVRIER 1901 — N° 48

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

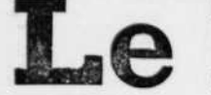

23 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Quoique couchée dans sa tombe depuis un mois bientôt, la reine Victoria est encore d'actualité. Les journaux les revues contiennent à donner les détails et les appréciations sur cette longue existences sur ce long règne. Entr'autres particularités, on signale qu'au moment de sa mort, elle comptait 74 descendants vivants. Mais la *Daily Chronicle* nous apprend que la duchesse douairière Abercorn, une des plus vieilles amies de la reine Victoria, et âgée de près de quatre vingt-six ans, n'a pas moins de 128 descendants vivants actuellement. A citer un autre événement, très original, du règne de la première impératrice des Indes. En 1883, un grand journal anglais annonçait qu'une tribu, dans l'Orissa, avait choisi la reine Victoria comme déesse, et lui rendait un culte. La même aventure était, paraît-il, arrivée au général John Nicholson, lequel, se sentant peu de goût pour l'emploi de divinité, fit fouetter ses adorateurs.

La cour de Chine est toujours réfugiée à Si-Ngan-Fou. La province dont cette ville est la capitale, a vu autrefois se passer de terribles choses. Elle était alors sous la domination d'un despote du nom de Chê-Hoang-Ti.

Ce particulier était un partisan convaincu de l'ignorance obligatoire. Aussi fit il brûler tous les livres de la Chine annoncés par son ordre sur un espace de 100 000 pieds carrés. Après quoi, il fit enterrer jusqu'au cou tous les lettrés de son empire, et fit passer la charrue dessus. Comme on le voit, ce n'était pas un réactionnaire à l'eau de rose.

Il est rare que l'Amérique ne fournisse pas son contingent aux excentricités de la semaine. Voici une des plus récentes. Un projet de loi vient d'être introduit dans la législature de l'Etat de Minnesota. Il est intitulé : « Bill pour l'amélioration de la race, » et il interdit le mariage sous peine de fortes pénalités aux individus atteints de folie, de phtisie et autres tares héréditaires déterminées. Un certificat de médecin devra accompagner désormais toutes les pièces requises pour contracter mariage. De plus, le mariage est prohibé aux femmes ayant dépassé quarante-cinq ans ; aucune limite d'âge n'est imposée aux hommes.

L'acte de naissance de Verdi. Il est écrit en français, car c'était l'époque éblouissante, où la France, reine de l'Europe, comptait Rome parmi ses préfectures. Voici cet acte, dans son français approximatif, « L'an mil huit cent treize, le jour de le mois d'octobre. Par devant nous Officier au Mair de Busseto, officier de l'état civil de sus dite commune de Busseto, département de Taro. Est comparu Verdi Charles, âgé de vingt-huit ans, auberguiste, domicilié à Roncole. Lequel nous a présenté un enfant du sex masculin, né le jour dix du courant à huit heures du soir, de lui déclarant, et de la Louise Utini, fileuse, domicilié à Roncole, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph, Fortemin, François. Les dictes présentation et déclaration faites en présence de Romanelli Antoine, âgé de cinquante ans Huissier de la Mairée, et Carita Hyacinthe âgé de soixante an, Concierge do sicilié au Busseto, et après où avoir donné lecture du présent act au comparant et témoins signés sont avec nous. Firmé : Antoine Romanelli, Giaciato Carita, testimoni Firmé: Vitali, ajoint d'office ; Commune de Busseto, département de Taro Règistré doux octobre 1813, au nombre N. 197 Vol. II. »

Le maestro Verdi et les orgues de Barbarie. Chaque été, Verdi passait quelque temps aux eaux de Montecatini où il habitait une petite maison. Il y a quelques années, un de ses amis, lui ayant fait visite, fut très surpris d'être reçu dans une pièce qui servait à la fois au compositeur, de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

— J'ai encore deux grandes pièces, dit Verdi à son visiteur dont il saisissait l'étonnement, mais elles sont actuellement envahies par une quantité d'objets que j'ai loués pour la saison. Sur ce, Verdi ouvrit deux portes, et l'ami du maître aperçut deux énormes chambres littéralement encombrées par une centaine d'orgues de Barbarie.

— A mon arrivée, continua Verdi, tous les propriétaires de ces instruments me donnaient du matin au soir la sérénade. Et c'était sans discontinuer *Rigoletto*, le *Trovatore*, la *Traviata*. Alors j'ai pris une résolution. J'ai loué tous ces orgues pour la durée de la saison. Cela m'a coûté 1,500 francs. Mais maintenant, du moins, je suis tranquille et je vais pouvoir travailler !

Les conférences à Paris. Il y en a décidément pour tous les goûts. Ahmed-Bizi, l'un des membres les plus en vue du jeune parti turc, conférencie actuellement sur Mahomet, devant une salle comble. Il a tenu, paraît-il, à démontrer qu'il existe, en quelque sorte, une harmonie préétablie entre les idées musulmanes, entre les idées de Mahomet, et l'unique grande doctrine philosophique de création française, le positivisme d'Auguste Comte. Je suis, vous le comprenez, trop petit clerc pour apprécier la valeur d'un pareil rapprochement, et je me borne à l'inscrire sur mon agenda.

TIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 Février à 3 heures

1. Le Père la Victoire,	Ganne.
2. Patrie, (fant.),	Paladilhe.
3. Les Hyéropsthes,	Gung'l.
4. Les Huguenots,	Meyerbeer.
5. Cadix,	Lucas.

Le Chef de Musique, MOULINE.

Nouvelles Maritimes

Le second maître fourrier Curatini est rappelé de disponibilité, pour occuper les fonctions de secrétaire du commissaire de la division navale de Tunisie.

— M. le capitaine de frégate en retraite Ardreani Louis-Tristan est nommé à un emploi de son grade dans la réserve de l'armée de mer.

— M. Bouchetti Joseph, sous chef de bureau de 3e classe au ministère de la marine, est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'emploi de sous-chef de bureau de 2e classe.

— M. Canessa Charles, commis de 3e classe à l'administration centrale du ministère de la marine, est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'emploi de commis de 2e classe.

Loi relative à l'Amnistie

Art. 1er. — Amnistie pleine et entière est accordée, à raison des faits se rattachant à l'affaire Dreyfus, antérieurs à la promulgation de la présente loi et qui n'ont pas donné lieu à une décision de justice définitive avant cette promulgation.

Sont exceptées, toutefois, les infractions prévues et réprimées par les articles 295, 296, 297 298, 302 et 304 du code pénal.

L'action civile à raison des mêmes faits ne pourra être portée que devant la juridiction civile, alors même que la juridiction répressive serait déjà saisie, et sans qu'on puisse opposer au demandeur la fin de non-recevoir tirée de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881.

Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits antérieurs au 15 décembre 1900 :

1. A tous les délits de presse, de réunions, d'associations, ainsi qu'aux délits et contraventions prévus et punis par les lois des 12 décembre 1893, 28 juillet 1894, 17 juillet 1899 le titre IV du décret du 2 février 1852 et de la loi du 3 février 1893 ;

2. A tous les condamnés prévenus et accusés pour faits de grève et faits connexes ;

3 A tous les délits prévus et punis par les articles 222, 223 et 224 du code pénal ;

Aux personnes condamnées par la cour d'assises de la Seine par arrêt du 30 décembre 1899 et graciées par décision du 9 juillet 1900 et publiée au *Journal officiel* du 11 juillet ;

Aux déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer et aux déserteurs des bâtiments de commerce, dans les conditions prévues par la loi du 27 avril 1898 modifiées de la façon suivante pour les cas d'amnistie conditionnelle spécifiée dans la dite loi :

A. — Les insoumis âgés de moins de trente-cinq ans établis dans les colonies et à l'étranger avant l'âge de dix-neuf ans, et leurs recéleurs bénéficieront des dispositions de l'article 50 de la loi de 1889 sur le recrutement ;

B. — Les insoumis âgés de moins de trente ans qui ne se trouveraient pas dans ces conditions seront tenus d'accomplir dans l'armée active, la réserve et la territoriale le service au quel ils étaient assujettis ;

C. — Les insoumis âgés de plus de trente ans seront tenus d'accomplir une année de service seulement, sous la réserve qu'il sera attesté par leurs consuls qu'ils étaient établis dans les colonies ou à l'étranger avant l'âge de dix-neuf ans ;

4. A tous les délits et contraventions commis en 1899 à la Guyane et relatifs à la suppression des municipalités rurales ;

5. A tous les délits et contraventions commis à l'occasion des troubles survenus en Algérie depuis le 16 mai 1897 par des personnes n'ayant pas été précédemment frappées pour délits entraînant une incapacité électorale ;

6. A tous les délits et contraventions de navigation maritime, de pêches fluviales et maritimes, détournements d'épaves, de chasse, en matière forestière, de contributions indirectes, de douanes, de grande et petite voirie, de police sanitaire, de police de roulage et de simple police, quel que soit le tribunal qui ait statué ; aux délits et contraventions aux lois décrets et arrêtés qui régissent le service des postes et des télégraphes ;

8. A tous les délits et contraventions prévus par les lois et ordonnances relatives à la police des chemins de fer et des tramways.

Art. 2. — Seront exclus de la présente amnistie :

1. Les délinquants ou contrevenants visés aux paragraphes 6 et 7 qui n'auront pas justifié du payement des droits, des frais de toutes natures avancés par la partie poursuivante et de la part revenant aux agents ;

2. Les associations congréganistes non autorisées ;

3. En matière de contributions indirectes, de douanes, de délits et contraventions aux ordonnances de 1835 et 1846, ceux qui auront été constitués plusieurs fois en contravention dans un délai de deux années, ceux qui auront été l'objet de procès-verbaux pour lesquels les pénalités encourues ou prononcées, amende et confiscation, y compris les décimes, sont supérieures à huit cents francs (800 fr.).

4. Les soumissionnaires ou garants d'acquits-à caution non déchargés.

Le payement des droits et frais de toute nature avancés par la partie poursuivante et de la part revenant aux agents prescrit pour pouvoir bénéficier de l'amnistie, ne pourra être exigé des contre-

---

137 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XLII

UNE EXÉCUTION

— Monsieur, répondit-il d'un air ouvert, je vous remercie de la preuve d'intérêt que vous voulez bien me donner, et dont je dois être d'autant plus reconnaissant que notre position respective...

— Monsieur, interrompit M. Grandperrin, on peut avoir des intérêts opposés, on peut être engagé dans une rivalité politique, on peut même se trouver en procès, sans pour cela manquer à ce qui me paraît un des premiers devoirs de la vie sociale. Selon moi, quels que soient leurs désaccords momentanés, tous les honnêtes gens se doivent réciproquement secours et assistance.

— C'est aussi mon avis monsieur, et je vous prie de croire que si l'occasion s'en présentait, je m'empresserais de mettre en pratique à votre égard les principes que vous venez d'établir.

— Je crois pouvoir répondre de tous les ouvriers de ma forge ; cependant, si l'on découvre quelques-uns d'entre eux ayant pris part à ces scènes déplorables, je vous prie de vouloir bien m'avertir, ils seront renvoyés sur-le-champ.

Le marquis s'inclina en silence.

Jusque-là M. de Vaudrey, quelque déplaisir que lui eût fait éprouver d'abord la visite du maître de forges, n'avait pu s'empêcher de trouver que cette démarche, au fond, ne manquait ni de grandeur ni de convenance ; mais son dépit ne tarda lorsque il eut entendu le mari de Clarisse reprendre la parole pour dire à Héraclius avec un sourire qui visait à la finesse :

— Je crois, monsieur le marquis, que vous connaissez madame Grandperrin ?

Pardieu ! je défie qu'on soit plus mari que cela ! se dit le baron en se mordant la moustache.

— En effet, monsieur répondit Châteaugiron qui eut peine à dissimuler son embarras ; j'ai eu quelque part l'honneur... de me rencontrer avec madame Grandperrin avant son mariage.

— En ce cas, poursuivit le mari sans défiance, en continuant son sourire, je prendrai la liberté de vous faire observer que vous êtes beaucoup plus avancé avec ma femme, que je ne le suis moi-même à l'égard de madame la marquise.

J'espère bien, morbleu ! qu'il en sera toujours ainsi ! pensa Héraclius.

— Tu ne sais pas trop aveugle que tu es, jusqu'à quel point tu dis vrai, grommela de son côté le baron de plus en plus impatienté, va ton chemin, tu fera de belles affaires si je n'y mets ordre.

— Ne pensez-vous pas, reprit M. Grandperrin en se penchant confidentiellement vers Châteaugiron, que puisque j'ai l'honneur de me trouver en présence de madame la marquise, honneur auquel j'étais loin de m'attendre car si j'avais pu le prévoir, je ne serais pas entré si librement ; ne pensez-vous pas qu'un petit bout de présentation ...

— Madame, dit le marquis en se retournant brusquement vers sa femme, je vous présente M. Grandperrin, un de nos voisins de campagne les plus honorables et le plus justement considérés.

Complètement ignorante des événements accomplis avant son mariage, madame de Châteaugiron accueillit par un gracieux sourire la profonde salutation du maître de forges, dont le procédé honnête et les offres de service lui parurent mériter un accueil particulièrement bienveillant, quelque soupçon qu'eût cherché à faire planer sur lui le rancunier ecclésiastique.

Dans nos meilleures démarches, il entre presque toujours, et le plus souvent à notre insu, une arrière-pensée d'intérêt personnel. Ainsi que nous l'avons dit, établir des relations de voisinage et, si cela devenait possible, d'intimité, entre la forge et le château, était le rêve du riche industriel, surtout depuis qu'il avait épousé en secondes noces une femme dont la naissance, l'éducation et les manières distinguées ne pouvaient manquer, selon lui, de lui faire à lui-même le plus grand honneur. Pour voir, à cet égard, ses désirs réalisés, nul doute qu'il n'eût consenti à transiger avec le marquis au sujet de leur procès, et même à se désister de sa candidature. Il avait donc éprouvé une véritable satisfaction en trouvant, à propos des désordres qui venaient de troubler la tranquillité habituelle du bourg, une occasion plausible et même honorable de se présenter au château. Maintenant que le premier pas était fait, il s'agissait de gagner du terrain ; ce fut à quoi le maître de forges procéda sans délai.

— Madame la marquise, dit-il après s'être assis, j'ai en effet l'honneur d'être au de vos plus proches voisins, et j'ose espérer que vous voudrez bien permettre à madame Grandperrin et à moi de profiter quelquefois..

Une brusque interruption du gentilhomme campagnard ne permit pas à M. Grandperrin d'achever sa phrase.

Depuis quelques instants M. de Vaudrey se trouvait entre deux colères : les incalculables hypocrites du curé Dommartin avaient causé l'une, la visite du maître de forges était le sujet de l'autre. Ne pouvant sans inconvénient exprimer à ce dernier à quel point il trouvait ridicule sa cécité conjugale, il se dédommagea de cette contrainte aux dépens du jeune prêtre dont la position ne lui parut pas mériter les mêmes ménagements.

— Vous arrivez fort à propos pour nous donner votre avis, dit il à M. Grandperrin en l'interrompant au beau milieu de sa requête ; au moment où vous êtes entré nous commencions une petite enquête en attendant celle de la justice ; nous nous demandions quels pouvaient être les instigateurs de l'émeute de tout à l'heure.

— Quels qu'ils soient, répondit le maître de forges, assez contrarié de cette interruption, ils méritent d'être sévèrement punis.

— C'est aussi notre opinion ; mais pour être punis il faudrait d'abord qu'ils fussent connus.

(*A suivre*).

assés qui auront utilité de leur indigence dans les formes prescrites par l'article 420 du code d'instruction criminelle, modifié par la loi du 28 juin 1877.

Réunie est faite de la contrainte par corps aux individus visés aux paragraphes 6 et 7 contre lesquels elle est ou peut être exercée, en vertu de condamnations prononcées pour qu'ils justifient de leur indigence dans les formes prescrites par l'article 420 du code d'instruction criminelle, modifié par la loi du 28 juin 1877.

Les sommes recouvrées, à quelque titre que ce soit, avant la promulgation de la présente loi ne seront pas restituées. Celles restant dues en vertu de transactions et de soumissions souscrites par des contrevenants, qu'elles aient ou non reçu l'approbation supérieure, seront définitivement acquises à l'Etat.

Dans aucun cas l'amnistie ne pourra être opposée aux droits des tiers, qui devront porter leur action devant la juridiction civile, alors même que la juridiction répressive serait déjà saisie et sans qu'on puisse opposer au demandeur la fin de non-recevoir tirée de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881, sauf le cas où un jugement contradictoire aurait été déjà rendu sur le fond.

Art. 3. — La présente loi est applicable à l'Algérie, aux colonies et aux pays de protectorat.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 27 décembre 1900.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Bianchetti est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Mannoni, adjudant à l'école d'arts et métiers d'Angers, passe à l'école de Châlons.

— M. Colombani, commis des douanes à Ventimille, est élevé à une classe supérieur sur place.

— M. Muzio-Olivi, inspecteur spécial de police à Paris, a la direction de la sureté générale, est élevé à une classe supérieure.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

E PRECEDENTE e PEDRO-PAULE

(con SERENA

Serena a Cecca)

Cosa fari qui in salitu? L'u pisciu è in cucina.

Cecca

Ed eu n'era, quandu mi chiammi, poca fa, a Signora Marinuccia.

Serena

Percosa?

Cecca

Pe appuntinalli a roba.

Pedro-Paulu (a Marinuccia)

Ti stringhi trèppui! e pói ti lagni d'a peccu au stòmmagu!

Cecca (piano)

Monghia tanti vombi!

Serena (a Cecca)

Bai in cucina, e puliscimi vè tut'i rami, chi parenu di piombu, e sì d'ottone!

Cecca

Subitu! (piano) Strigaccia.

(esce Cecca).

SCENA VIII.

I PRECEDENTI, meno CECCA

Serena (a Marinuccia)

Tu t'ammulizzi trèppu con Cecca: e serbe, ogn'a lascialle in cucina; sinnò, ci mettenu elle i padroni.

Marinuccia

E se noi un n'avessimu per elle qualchi riguardu, qua'e cunsenteria a serbeci?

Pedro-Paulu (ridendu)

Ci serverebbemu noi stessi, e sì staria meglio di salute e di stacca.

Marinuccia (ridendu)

Andereste voi à funtana?

Pedro-Paulu

No! ci vòle una dònna di serbizio pe i travagli grossi, cumme astticamente... Mi rimbrotu che in casa di caccara, ch'era assai più ricca di noi, a cucina a facia a meglio.

Marinuccia (c. s.)

E a serba si ne stava in sedimne, leghiendu u so giurnale?

Pedro-Paulu

Travagliava più ch'a tu Cecca: in estate, a cinqu'ore di matina, turnava già d'a vigna ch'a so vella panera di frutta, e d'imberna, a lita, ch'a so lasciu di sandecchie; e più stava sempre a pulliri casa, quand'ella un n'era fora pe a spesa o per commissione, e ja tempu perau, facia a so cal-

zetta, o liava... E un n'avia che cinque franchi au mese!

Marinuccia (c. s.)

Oh, truvatene avà di sta serbeta!... Finì u tempu che Marta filava!

Pedro-Paulu

A sa'emmu! Eo un sò di quelli chi bòlenu addirizza e gambe ai cani, e m'adattu au mò tempu, tenchè suspirendu. Ma, sai, allora si maritavanu u citelle, perchè eranu equasi sigari l'ómini di pigliassi una dònna di casa...

Marinuccia

Una serba.

Pedro-Paulu

Serbia a sò e mince all'altri! e un si vidianu tandu g'a casa tante inciafagliature, pretensione e disordini!...

Serena

Alò! ogn'a esse justi: primma, un si dummandava se dònne ele pena o nu ninca istruzzione... No cunnobbi anch'eo certe signurone, ch'un sapianu fa un o c'una cannata!... Ma qual è l'ómmu avà chi è sguaeria? E se a giovana è cuvrenta a impará musica o litteratura, chi tempu li resta pe a cucina?

Pedro-Paulu

Un cacchicunu nell'esagerazione!... Una cultura muderata, cumme cunvene ad dònne un ómpedisce u travagliu manuale... Guerda an scòle dill'erte e mistieri: un danu sì e telli i nzione scentifiche e litterarie? Eppura, formanu bravi operai... Percosa? Perchè in quelle scòle, l'istruzzione tende a un scopu pratticu; e cusì duverebbenu esse e pensione d'e dònne. In loce d'empieli a zucca di cunniscenze vane, senza applicazione ne a vita domestica, egneria ch'un n'avisinu altru mira che di fanne dònne di casa...

(*entra Cecca*).

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Bastia s'est réunie hier pour procéder à l'installation des nouveaux membres élus, MM. Ajaccio, Lazzarotti, Olivari et Stalelli, ce dernier représentant l'arrondissement de Corte.

La séance était présidée par M. Sébastien Gregori, par délégation de M. le Sous-Préfet; il a été ensuite procédé au renouvellement du bureau.

Ont été réélus :

Président, M. Ajaccio Jean Jacques ;

Vice-Président, M. de Sezzani Philippe ;

Secrétaire-Trésorier, M. Thiers Dominique.

Bulletin financier

Paris, le 26 Février 1901

Le marché est en nse et la plupart des valeurs se r tr uvent à leurs plus hauts de la veille. Nos fonds sont stationnaires; le 3 0/0 a été 99, le 3 1/2 à 102,92. L'Extérieur a fléchi à 72,12.

Les Etablissements de Crédit sont bien tenus: le Crédit Lyonnais s'avance à 1,115; le Comptoir National d'Escompte vaut 582, le Crédit Foncier 665. La Société Générale est ferme à 617; son bilan au 31 Janvier montre que les résultats hebdomadaires continuent à être élevés, puisque les encaissements ont atteint à 281,173 fr, l'un généreux dividende.

Parmi les valeurs industrielles la Compagnie Générale de Charbonnages est à 485 fr; l'action ordinaire de la Rive Gauche de Paris reste à 610 et l'obligation à 705. Les actions de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Industrie sont l'objet d'un bon courant d'achats.

On vient d'introduire sur notre marché les actions de la « Société Générale pour l'Exploitation des Ascenseurs Parisiens » ainsi que les parts de fondateur. Jusqu'à ce jour ces titres ne se traitaient que sur le marché de Lyon. L'action très demandée vaut 765 fr., la part de fondateur 825 fr.

Chemins France à fermer.

Nécrologie

M. AUGUSTE CERVONI

M. Auguste Cervoni, qui s'est éteint jeudi, à l'âge de soixante-deux ans, était le petit-fils du général Cervoni qui occupe une page si glorieuse dans nos annales nationales. Sous-chef de naissance, il avait été envoyé dans une des premières institutions du continent; il est sorti pourvu d'une forte instruction qui lui permit de suivre et d'apprécier le mouvement politique, littéraire et économique de son temps. Rien ne lui était étranger, et ses notes, sa correspondance révélaient l'étendue et la variété de ses connaissances.

Il supportait en philosophe son infirmité, et dans l'existence qu'il s'était créée, il avait su se ménager de nombreuses satisfactions intellectuelles.

Le deuil était conduit par M. le baron Cervoni et son fils, entourés d'une très nombreuse parenté.

Après l'absoute, le cercueil a été dirigé sur Cutturi où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à M. le baron Cervoni et à sa famille l'expression de toutes nos condoléances.

∴

MADAME GAUDIN

Vendredi matin la triste nouvelle de la mort de Mme Angelique Gaudin se répandait en ville et y causait une profonde émotion. La veille, rien d'inquiétant n'alarmait les siens, mais dans la soirée des complications survinrent, et en quelques heures amenèrent le fatal dénouement.

Ce qui distinguait Mme Gaudin, c'était sa bonté. Dans la haute situation qu'elle occupait, c'est naturellement vers elle que se dirigeaient les infortunés; si elle n'en reconnaissait aucune; sa porte était toujours ouverte, et ce n'est jamais en vain qu'on lui avait eu osé sa misère.

Quoique vivant très retirée depuis la mort de son fils Albert, elle savait remplir ses devoirs de mère du premier magistrat de la ville avec une affabilité rare, une délicatesse peu commune.

Mme Gaudin laisse un vide immense au foyer de M. le Maire. Son existence se partageait exclusivement entre lui et ses petits-enfants, et elle avait pour eux des trésors de tendresse inépuisables.

Depuis deux jours cette maison n'a pas désempli, et de tous côtés sont venus à M. le Maire les témoignages de la profonde sympathie et de la grande popularité qui l'entourent.

Les obsèques ont donné lieu à une manifestation imposante. Malgré un temps affreux, toute notre population y assistait, et dans le cortège se confondaient toutes les classes, tous les partis.

Sur le passage du cercueil les magasins étaient fermés.

Nous prenons une part très sincère à l'affliction de M. le Maire et lui présentons nos plus sympathiques condoléances.

∴

MADAME CORDOLIANI

Mme veuve Cordoliani née Piazza était issue de l'une des principales familles du Nebbio; elle était devenue Bastiaise par son mariage avec le regretté M. Cordoliani, commis principal des douanes.

Elle a été emportée en quelques jours et était âgée de 81 ans. Pour elle, toute l'existence s'est résumée en ses devoirs d'épouse et de mère.

Une foule de parents et d'amis ont suivi son cercueil jusqu'à l'église paroissiale Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Nous adressons aux familles Cordoliani et Piazza l'expression de nos bien sincères regrets.

Attiranoes Victorieuses

Est-ce l'obsession constante de *quatrain*,
Qui sa douceur et porte et son parfum dirige ?
Je pense, mais toujours c'est en vers la savonnette du célèbre *Congo* que revient mon esprit.
Mme Amable, au parfumeur Victor Vaissier.

Cour d'Assises

Audience du 23 février

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

Tentative d'assassinat et complicité

Le drame qui amène Raffini Marie et son frère sur la sellette, s'est déroulé dans notre ville, au vieux port, et nous avons eu occasion d'en entretenir déjà nos lecteurs.

Voici maintenant comment les faits sont exposés dans l'acte d'accusation :

Marie-Françoise-Hortense Raffini avait été pendant une dizaine d'années la maîtresse de Filippi François, décédé en 1895. Ce dernier avait reconnu les enfants qui étaient nés de leurs relations.

Deux ou trois ans après la mort de son frère, Cyprien Filippi devint à son tour l'amant de Marie Raffini. Une fille naquit en 1899. Il ne voulut pas la reconnaître Cependant, aucune discussion ne s'était élevée entre eux jusqu'au jour où la femme Raffini s'aperçut que Cyprien courtisait un jeune fille de 22 ans, Lucie Durastanti. A plusieurs reprises elle avertit son amant et la jeune fille que, si elle était délaissée, elle se vengerait. Malgré ces menaces, Cyprien Filippi avait décidé de rompre avec son ancienne maîtresse et d'aller avec Lucie Durastanti à Bastia, où pensait-il, il n'aurait plus à redouter les menaces proférées contre lui par Marie Raffini et par son frère Raffini Xavier.

Le 16 septembre 1900, Filippi quitta le village et se rendit avec Lucie Durastanti chez sa tante Prosperi qui habite Bastia Rue du Gaudello n. 2.

Lorsqu'elle apprit ce départ, Raffini Marie quitta Linguizzetta en compagnie de son frère. Ils descendirent dans une auberge au vieux port à Bastia, où ils demandèrent à la propriétaire si elle connaissait la femme Prosperi.

Le lendemain matin, 19 septembre, Raffini Marie se levait à 5 heures et guettait le moment favorable pour mettre à exécution ses projets de vengeance. Vers sept heures elle vit Cyprien Filippi qui, en compagnie de Lucie Durastanti et de sa cousine, se dirigeait vers le vieux port. Elle les suivit à distance. Filippi étant entré dans la vespasienne qui se trouve sur les quais, Raffini Marie se précipita sur lui et, à bout portant, lui tira un coup de pistolet. Atteint à la région lombaire Filippi put néanmoins saisir le bras de Marie Raffini et l'empêcher ainsi de décharger son arme une seconde fois.

L'information a établi que Marie Raffini avait fait feu avec le pistolet de Raffini Xavier, qui deux jours avant avait déclaré que deux balles étaient destinées à Filippi. La victime qui avait été très grièvement blessée, a survécu à ses blessures.

M. Aubert, substitut du procureur général, occupe le fauteuil du ministère public. M. Sébastien de Caraffa est chargé de la défense des deux accusés.

Marie Raffini déclare qu'elle a agi pour venger son honneur, et que son frère est resté complètement étranger à ses projets de vengeance.

Xavier Raffini soutient qu'il ignorait en accompagnant sa sœur à Bastia que celle-ci pourchassait Filippi.

M. Aubert soutient l'accusation.

Raffini Marie-Françoise n'est pas une jeune fille. Elle avait eu quatre enfants lorsqu'elle s'est volontairement donnée à Filippi Cyprien. Elle n'avait donc aucun honneur à venger quand elle a commis le crime qui lui est reproché. Elle a préméditée cet attentat et a exécuté froidement son sinistre projet. Descendue à Bastia dans une maison faisant face à celle où se trouvait son ancien amant elle l'a guetté et au moment propice a déchargé sur lui le pistolet dont elle s'était armée. Filippi Cyprien a eu la poitrine traversée de part en part et ne doit la vie qu'à un hasard providentiel et à la force de sa constitution. Raffini Marie Françoise n'a pas commis seule le crime qui lui est reproché. Elle était aidée et assistée de son frère qui lui a fourni l'arme dont elle s'est servie et qui l'a poussée à frapper Filippi Cyprien. M. Aubert requiert un double verdict de culpabilité.

Me de Caraffa présente la défense des accusés. Le frère et la sœur ont d'excellents antécédents : jamais condamnés, ils jouissent de l'estime générale dans leur village. Filippi Cyprien s'est très mal conduit envers elle ; après avoir eu des relations intimes avec elle qu'il devait considérer comme la veuve de son frère, il l'a abandonnée avec l'enfant qui était né de leurs œuvres pour s'unir à une jeune fille qu'il était allé chercher dans la famille de son frère à elle, Durastanti Lucie étant la sœur de la femme de Raffini Xavier. Dans un moment d'exaspération elle a suivi à Bastia le jeune couple, elle s'est trouvée en présence de son séducteur et elle a fait feu sur lui avec le pistolet dont elle était armée. Les jurés tiendront compte de l'état d'âme dans lequel se trouvait cette femme au moment de la perpétration de son crime par suite de la conduite de la victime à son égard, de son repentir, de la longue détention préventive qu'elle a subie et de cette circonstance providentielle que Filippi Cyprien s'est vite rétabli de la grave blessure par lui rapportée.

Quant à Raffini Xavier, sa participation à l'attentat n'a été nullement établie.

Aucun des éléments de l'art. 60 du Code Pénal ne se trouvent dans cette affaire; les jurés ne sauraient retenir sa culpabilité.

Me de Caraffa demande l'acquittement de ses deux clients.

L'ACHAT des Engrais Chimiques

Que que connaît ne peuvent manquer d'être utiles en la circonstance ; c'est pourquoi nous croyons devoir attirer l'attention du cultivateur sur quelques points particuliers. Tout d'abord, toutes les engrais doivent être exempts du vendeur : titrage, origine, pureté, facteurs régulateurs, plombage du sac, indication de la finesse de mouture dans certains cas (scories). Il faut éviter tout terme vague pour la désignation du produit acheté, c'est ainsi que, sous le nom de phosphates, on comprend bien des produits différents, dont il importe particulièrement de connaître l'origine et le dosage. Il est d'ailleurs à remarquer que l'on donne souvent dans les campagnes le nom de phosphates Thomas à un produit incomparablement supérieur, d'une efficacité immédiate et d'un rendement rémunérateur, dont le vrai nom est : scories Thomas.

Ne jamais acheter d'engrais composés, car ils coûtent beaucoup trop cher et ne permettent pas de fumer suivant un mode rationnel, c'est-à-dire en tenant compte à la fois de la culture à faire, de la nature du sol, des récoltes et fumures précédentes. On doit acheter séparément, suivant ses besoins, les engrais phosphatés (sources de déphosphorations), potassiques (chlorure, sulfate et bichromate), azotés (nitrate de soude). Il convient de se rappeler que les sources, d'un prix de revient peu élevé, sont efficaces pour tous les sols et toutes les cultures, leur emploi en printemps donnant d'excellents résultats. D'autre part, même dans le cas de terres fortes ou dans celui de terres légères d'origine granitique, contrairement à ce qu'on croit trop souvent, les sels potassiques peuvent donner d'excellents résultats, car la potasse naturelle du sol est loin d'être toujours facilement assimilable.

Nous terminerons en engageant vivement les cultivateurs d'abandonner l'ancienne habitude d'acheter les engrais à l'époque même de l'emploi, pour faire au contraire leurs commandes aux établissements à l'avance : ils y gagnent et un avantage. Si les usines ou dépôts reçoivent toutes les commandes au même temps, le matériel roulant des Compagnies de chemins de fer marquant presque impossible à cette époque par suite des nombreux transports à effectuer, il en résulte souvent de nombreux retards dans les expéditions. Ces retards peuvent quelquefois avoir de graves inconvénients qui ne se seraient pas produits en recommandant à l'avance ce qui permet d'utiliser les engrais au moment le plus propice. Ceci est d'ailleurs particulièrement important lorsqu'il s'agit des engrais phosphatés, tels que les scories Thomas et ces sels potassiques qui doivent préalablement être à l'état pur au labour préparatoire.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 février — Observatoire. — 7 heures du matin, + 5 midi, + 5°. 6 heures du soir, + 4°. Minima, + 3°2. Maxima, + 4°8

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm. Vent. — 9 h. du matin, E. modéré.

3 h. du soir, E. assez fort.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,55, soir + 0,12

Pluviomètre, à 9 heures du matin.

∴

La prédication du Carême

A Saint-Jean, la station du Carême sera ouverte aujourd'hui par le R. P. Tatouat, religieux du Sacré-Cœur de Toulouse.

Comme les années précédentes les sermons en français auront lieu le dimanche, à l'issue de la messe qui commenceront à 3 heures et demie, le mercredi, à 8 heures moins le quart; le vendredi, après les exercices du Chemin de la Croix qui commenceront à 3 heures et demie.

∴

Bataille de Confetti

On se propose de recommencer aujourd'hui, sur la place Saint Nicolas et ailleurs, la bataille de confetti, si toutefois le temps le permet

∴

Patronage des Ecoles Laïque

Les membres du Comité de Patronage sont instamment priés de se réunir aujourd'hui, 24 février 1901 à 5 heures du soir, dans le parloir du Lycée, pour y prendre des décisions très importantes relativement au fonctionnement intérieur de l'œuvre et relativement à son affiliation à la Ligue nationale de l'Enseignement.

Les directeurs et directrices de toutes les écoles publiques de la ville sont priés de bien vouloir assister à la séance.

∴

Vaccinations

Pour les personnes qui désirent se faire vacciner aujourd'hui :

Dimanche. — de 9 à 10 heures, au bureau de l'octroi du Nouveau Port, par M. le docteur Thiers.

∴

Pilules Suisses, Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête. 1 fr. 50.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend par comme toujours. Étendu d'eau fraîche, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans tédifier

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. J.B. SERAIA, Agent général pour la Corse Dépôt à Bastia : rue S-François, 2.

BOURSE DE PARIS

21 février — 23 fév.

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.38	102.30
— 3 p. 0/0 amort.	100.50	100.40
— 3 1/2 0/0 . .	102 80	102 98

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Perte d'un vapeur

150 victimes

Le vapeur *City of Janerio* s'est échoué à l'entrée du port de San-Francisco.

Près de 150 personnes ont été engloutis.

L'ATTAQUE DE TIMIMOUN

On télégraphie de Laghouat :

Le 18, un millier de Berabas ont attaqué le poste de Timimoun, gardé seulement par 160 hommes.

Après trois heures de combat acharné, les Bérabas ont été obligés de se retirer, en laissant une centaine de morts sur le champ de bataille et en emportant un nombre au moins égal de blessés.

De notre côté, nous avons 9 morts et 21 blessés.

Le Budget

Le Budget reviendra devant la Chambre des députés lundi prochain.

Un seul désaccord existe encore entre la Chambre et le Sénat, celui relatif à la suppression d'un conseiller dans cinq cours d'appel, suppression qui avait été votée par la Chambre et que le Sénat n'a pas maintenue.

L'EXPOSITION ANNUELLE DES Femmes peintres et sculpteurs

L'union des femmes peintres et sculpteurs a inauguré aujourd'hui son exposition annuelle, qui est la vingtième depuis la fondation de cette société.

Cette exposition est organisée cette année au grand palais des Beaux-Arts des Champs-Elysées. Elle sera ouverte jusqu'au 14 mars.

LES OBSÈQUES de M. Armand Silvestre

On télégraphie de Toulouse :

Les obsèques de M. Armand Silvestre ont eu lieu ce matin, à 10 heures, au milieu d'une affluence considérable.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts s'était fait représenter par M. Henri Havard, inspecteur général des Beaux-Arts.

Les funérailles ont été faites aux frais de la ville.

Le lancement DU *CZAREVITCH*

Ce matin, à 10 heures, a eu lieu aux Forges et Chantiers de La Seyne, le lancement du vaisseau russe *Czarevitch*, un des plus gros cuirassés qui existent.

Un grand nombre de personnalités maritimes, militaires et les notabilités de Toulon et de la région assistaient à cette cérémonie, qui n'a pas été favorisée par le beau temps.

La musique des Equipages de la Flotte, de Toulon, assistait à cette fête.

Après le lancement un lunch a été offert aux invités par la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Le *Czarevitch* a été commandé par la marine impériale russe.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les dépenses de la guerre

A la Chambre des Communes, le ministre des finances a été obligé de déclarer que la guerre du Transvaal avait déjà coûté 2,037,500,000 francs.

M. Brodrick demande s'il est vrai que le nombre des Boers en armes s'élève à environ 20,000, suivant une statistique récente.

Le ministre répond qu'il croit ce chiffre exact ; il ajoute que le nombre des Boers prisonniers est de 16,000, et que, depuis le 1er octobre 1899, l'Angleterre a employé 145,871 chevaux.

Sans nouvelles !

Toujours aucune nouvelle des colonnes anglaises qui opèrent dans l'est du Transvaal.

L'officier commandant à Wonderfontein a télégraphié au War Office que, depuis le 6 février, il a perdu tout contact avec les troupes du général Smith Dorrien.

Le même silence est observé au sujet de la colonne French.

L'absence absolue de renseignements sur ces colonnes n'est pas considérée comme étant de bonne augure par les experts militaires.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 4'.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Discussion du budget de l'exercice 1901, modifié par la Chambre des députés.

M. Boulanger, rapporteur de la commission du budget, donne lecture de son rapport. La commission accepte toutes les modifications apportées par la Chambre des députés, sauf la suppression d'un conseiller dans cinq Cours d'appel, et le crédit pour la distribution du vin à la troupe.

Suppression de 5 conseillers

Le garde des sceaux insiste pour que le Sénat rainfle le vote de la Chambre en ce qui concerne la suppression de cinq sièges de conseillers de Cours d'appel.

Par 143 voix contre 109, le Sénat rejette le vote de la Chambre relatif à ces suppressions.

Le vin de troupe

M. Deandreis demande la ratification du vote de la Chambre, en ce qui concerne le crédit de 31,700 francs pour la distribution du vin à la troupe.

La proposition de M. Deandreis est adoptée par 148 voix contre 112.

Loi de Finances

Le Sénat adopte les articles de la loi de finances tels qu'ils ont été modifiés par la Chambre.

L'ensemble du budget est adopté par 215 voix contre 1.

Séance lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Henri Colucci, Conseil Général de St-M. le Roi d'Italie à Corse; M. Charles Colucci et Mme Colucci, née Gall; M. Guido Colucci.

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de,

Mme Suzanne Colucci

née Talin

leur épouse, mère et belle-mère, décédée, le 23 février, à l'âge de 33 ans, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu lundi 25 février, à 10 heures, du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, n. 41.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Perier, née Pencetti, Mme Veuve Livere, née Pencetti, Mme Francechi, née Pencetti, et leurs familles M. Vincent Pencetti, comte et sa famille, Mme Antoine Pencetti, et ses familles, M. Augustin Gaudin, maire de Bastia, Mme Veuve Albert Gaudin et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Antoine-Joseph Benedetti

leur père, grand-père, arrière grand-père, frère, beau frère et oncle germain, décédé le 23 février, à l'âge de 86 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 heures de l'après.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Petit.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

L'Etude

de M. Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n. 20, vestibule de l'ancienne poste.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes nature

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000 000
Capital souscrit	11.485.525
Réserves fin 1899	18 828.026
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et devis s'adresser aux agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GILLI Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréat de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vignes américaines, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticoli et sur la vieille gloire de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Martinois, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de fort choix et à des prix modérés.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison L. N. Mattei et Cie chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

:3 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XIX

LOUISE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

La récompense est grande, elle a l'air d'une promesse, et, chose horrible, d'une invitation ; mais, ce qui va te sembler plus horrible encore, j'ai voulu que la récompense exprimât promesse et invitation sans aller jusqu'à l'offre. Si dans sa réponse il y a ma Louise, ou seulement Louise, il est perdu.

Mardi.

Non ! il n'est pas perdu. Ce ministre constitutionnel est un adorable amant. Voici sa lettre :

« Tous les moments que je passais sans vous voir, je demeurais occupé de vous, les yeux fermés à toute chose et attachés par la méditation sur votre image, qui ne se dessinait jamais assez promptement dans le palais obscur où se passent les songes et où vous répandiez la lumière. Désormais ma vue se reposera sur ce merveilleux ivoire, sur ce talisman, dois-je dire ; car pour moi vos yeux bleus s'unissent, et la peinture devient aussitôt une réalité. Le retard de cette lettre vient de mon empressement à jouir de cette contemplation pendant laquelle je vous disais tout ce que je dois taire. Oui, depuis hier, enfermé seul avec vous, je me suis livré, pour la première fois de ma vie, à un bonheur entier, complet, infini. Si vous pouviez vous voir où je vous ai mise, entre la Vierge et Dieu, vous comprendriez en quelles angoisses j'ai passé la nuit ; mais, en vous les disant, je ne voudrais pas vous offenser, car il y a tant de tourments pour moi dans un regard dénué de cette angélique bonté qui me fait vivre, que je vous demande pardon par avance. Si donc, reine de ma vie et de mon âme, vous vouliez m'accorder un millième de l'amour que je vous porte !

« Le si de cette constante prière m'a rangé l'âme. J'étais entre la croyance et l'erreur, entre la vie et la mort, entre les ténèbres et la lumière. Un criminel n'est pas plus agité pendant la délibération de son arrêt que je ne le suis en n'accusant à vous de cette audace. Le sourire exprimé sur vos lèvres, et que je venais revoir de moment en moment, calmait ces orages excités par la crainte de vous déplaire. Depuis que j'existe, personne, pas même ma mère, ne m'a nourri. La belle jeune fille qui m'était destinée a rebuté mon cœur et s'est éprise de mon frère. Mes efforts, en politique, ont trouvé la défaite. Je n'ai amais vu dans les yeux de mon roi qu'un désir de vengeance ; et nous sommes ici ennemis depuis notre enfance, qu'il a regardé comme une cruelle injure le vœu par lequel les cortès m'ont porté au pouvoir. Quelque forte que vous fassiez une âme le doute y entrerait à moins D'ailleurs je me rends justice : je connais la mauvaise grâce de mon extérieur, et sais combien il est difficile d'apprécier mon cœur à travers une pareille enveloppe. Etre aimé, ce n'était plus qu'un rêve quand je vous ai vue. Aussi quand je m'attachai à vous, ai je compris que le dévouement pouvait seul faire excuser ma tendresse. En contemplant ce portrait, en écoutant ce sourire plein de promesses divines, un espoir que je ne permettais pas à moi-même a rayonné dans mon âme. Cette clarté d'aurore est incessamment combattue par les ténèbres du doute, par la crainte de vous offenser en la laissant poindre. Non, vous ne pouvez pas m'aimer encore, je le sens ; mais, à mesure que vous aurez éprouvé la puissance, la durée, l'étendue de mon inépuisable affection, vous lui donnerez une petite place dans votre cœur. Si mon ambition est une injure, vous me le direz sans colère, je rentrerai dans mon rôle ; mais si vous voulez essayer de m'aimer, ne le faites pas savoir sans de minutieuses précautions à celui qui mettait tout le bonheur de sa vie à vous servir uniquement ».

Ma chère, en lisant ces derniers mots, il m'a semblé le voir pâle comme il l'était le soir où je lui ai dit, en lui montrant le camélia, que j'acceptais les trésors de son dévouement. J'ai vu dans ces phrases soumises tout autre chose qu'une simple fleur de rhétorique à l'usage des amants, et j'ai senti comme un grand mouvement en moi-même... le souffle du bonheur.

Il a fait un temps détestable, il ne m'a pas été possible d'aller au bois sans donner lieu à d'étranges soupçons ; car ma mère, qui sort souvent malgré la pluie, est restée chez elle, seule.

Mercredi soir.

Je viens de le voir à l'Opéra. Ma chère, ce n'est plus le même homme ; il est venu dans notre loge présenté par l'ambassadeur de Sardaigne. Après avoir vu dans mes yeux que son audace ne déplaisait point, il m'a paru comme embarrassé de son corps, et il a dit alors mademoiselle à la marquise d'Espard. Ses yeux lançaient des regards qui faisaient une lumière plus vive que celle des lustres. Enfin il est sorti comme un homme qui craignait de commettre une extravagance.

— Le baron de Macumer est amoureux ! a dit madame de Maufrigneuse à ma mère.

— C'est d'autant plus extraordinaire que c'est un ministre timbré, a répondu ma mère. J'ai eu la force de regarder madame d'Espard, madame de Maufrigneuse et ma mère avec la curiosité d'une personne qui ne connaît pas une langue étrangère et qui voudrait deviner ce qu'on dit ; mais j'étais intérieurement en proie à une joie voluptueuse dans laquelle il me semblait que mon âme se baignait. Il n'y a qu'un mot pour l'expliquer ce que j'éprouve, c'est le ravissement. Puisse-t-il me tant, que je le trouve digne d'être aimé. Je suis exactement le principe de sa vie, et je tiens dans ma main le fil qui mène sa pensée.

(*A suivre*).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU obtenue par la

CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 18 Paoli, 27.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
L'EAU PRÉCIEUSE
Dépôts à Bastia, pharmacie Teissonnière; à Ajaccio, pharmacie Gentilini.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Les plaisirs réunis
C'est connu, la musique est une belle chose,
Elle calme les sens et fait voir tout en rose
J'en conviens, mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, ou deux, tout à loisir,
En dégustant aussi la blonde Ochsner
Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

2 Fr PAR AN — **MONITEUR DES RENTIERS** (57e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (57e Année)
Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publications des Tirages, Vérifications gratuites des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.
Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et désintéressés, ces organe financier très autorisé et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.
Bureau Central : 2 Bis Boulevard. Le numéro sera tenu à la disposition de toute personne qui en fera la demande, 28, Rue de la Victoire, Paris.

AUX COUTURIÈRES
Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**
le demander dans tous les débits.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux sérieusement reconnu par l'Académie de Médecine. Inoffensif. Inoxydable. Impayable. Vente facultative croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries en Flacons et demi-Flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition de Paris 1889, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**
(*Le seul Alcool de Menthe véritable*)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dyssenterie, la Choléra-Morbus, dissipe les MAUX de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de **RICQLÈS**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques
Librairie P. OLLENDORFF
50, Chaussée d'Antin, Paris
10,000 Gravures — Et 400 Cartes intéres
PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX
VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages
avec 318 gravures et 10 cartes
Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : **La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante**, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme digne d'être la plus répandue et la mieux documentée de toutes les *Histoires de France* qui existent, en même temps que la plus attrayante tant par sa belle présentation matérielle que par sa clarté et sa méthode.
Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre, et offre une période historique entière y est traitée, sorte de volume peut être acheté séparément.
Un tel livre s'impose à tout Français qui a souci de rester instruit des annales de sa patrie. Il y trouvera le guide de son goût, tout scrupuleusement établi par les documents authentiques, mais dans son moins, son état d'âme variable, à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une chose bien réussie et grandement unique et relative.
SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME
LIVRE I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (an 49 avant J. C. à an 29).
LIVRE II. — *La Gaule sous Auguste* (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
LIVRE III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (an 14 à an 69).
LIVRE IV. — *La Gaule, de Vespasien à Hélioga-bale* (an 69 à an 222).
LIVRE V. — *Les Empereurs guerriers du IIIe siècle.* — *Dioclétien et la Tétrarchie* (an 253 à an 330).
LIVRE VI. — *La Gaule chrétienne.* — *Constantin et ses fils.* — *L'Empereur Julien.* — *L'agonie de l'Empire romain.* — *L'entrée en scène du Monde barbare* (an 306 à an 395).
L'œuvre se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui en auront leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiendront d'importantes réductions de prix du volume que comme prêmes en livres qui leur seront proposées avec les conditions de faveur.
SOUS PRESSE : Le troisième volume :
LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)
POUR SUIVRE : Le quatrième volume : LES CARLOVINGIENS (An 752 à an 887)
Ces quatre volumes formeront la première série.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, très Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout les fumeur doit fumer le cigare ou ne pas fumer.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarette Parfaitement à 50 centimes le Paquet. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 70 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréhat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était précédemment boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Le principal Amaro est par tout renommé
Un produit excellent qui réjouit le cœur,
Il ranime le sang et chasse au loin la bile,
Sur un guéridon à tous il est utile.

Soufre de Gillette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Poudre natif ou sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLODOMY DELPINO.

Prêts en espèces
5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. Ecr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

OCCUPATION chez soi indépendante, sérieuse et agréable, facile, à Dames, Ulles et Mrs voulant occuper leurs loisirs. Rapport 60 à 100 frs. par mois suivant production. Ecr : Entreprise Noël « Au Sacré Cœur, » 113, rue Caulaincourt, Paris.

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

...ssion sans signatures, à longs termes. *Rien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

20e ANNÉE — LUNDI 25 et MARDI 26 FÉVRIER 1901 — N° 49

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Hilaire.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h 47 m. — Coucher, 5 h. 14 m.
LUNE : Premier quartier le 25 Pâque, le 4
FÊTE DE DEMAIN : Saint Leander.

BIBLIOTHÈQUE 25 FÉVRIER MUNICIPALE

Conférence sur la Corse

Mercredi, la Société des Conférences avait organisé à Espernay une réunion, dont nous avons déjà parlé et où M. Henri Roland, un charmant causeur, doublé d'un conférencier parfait, a traité de la *Corse*, ce pays de la Vendetta, non seulement au point de vue des mœurs curieuses, mais encore au point de vue pittoresque.

La Corse est encore, à l'heure actuelle, fort peu connue des touristes, et cependant aucun pays n'offre, plus que cette île méditerranéenne, de sites tour à tour grandioses ou charmants ; c'est, ou plutôt ce devrait être la terre de prédilection du touriste, car elle offre aux regards le paysage le plus varié comme le plus complet ; la mer, la forêt, la montagne. Sur une superficie de neuf cent mille hectares, la Corse présente deux cent cinquante mille hectares de forêts qui renferment des spécimens vraiment remarquables. La végétation tropicale, palmiers, cactus, a des gigantesques, fougères arborescentes, toute la gamme africaine y coudoie pour ainsi dire le paysage alpin, et ce contraste n'est pas le moindre charme du voyage.

Après avoir été soumise aux Romains qui ne purent jamais l'asservir complètement, la Corse se vit disputée tour à tour par Gênes et Florence contre lesquelles elle soutint, pour conserver son indépendance, des luttes épiques où se révèle tout entier le caractère farouche des Corses pour qui la liberté est le bien suprême. Enfin, en 1767, elle fut vendue à la France, et depuis ce moment elle est terre vraiment française.

Elle nous a donné les Napoléon, cadeau apprécié de diverses façons.

La Corse présente deux régions absolument distinctes, séparées par une chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord de l'île. La partie occidentale est élevée, la côte, très découpée, est creusée de golfes à l'horizon superbe. La partie orientale au contraire est basse, formée de terres d'alluvion, inhabitable une partie de l'année à cause des fièvres paludéennes qui y règnent en souveraines maîtresses de juin à septembre, et cependant cette partie de l'île pourrait, si elle était boisée, devenir salubre comme le reste du pays ; il suffirait, l'expérience l'a prouvé, de quelques plantations d'eucalyptus.

M. Roland a fait voyager son auditoire charmé dans toute l'île. Il nous a fait visiter les différentes parties de l'île : Ajaccio, les îles Sanguinaires et la côte occidentale, Bastia, Bonifacio, Corte, Calvi, l'Ile Rousse et d'autres points fort intéressants.

De splendides projections accompagnèrent la conférence de M. Roland qui, en outre des nombreuses anecdotes dont il a accompagné son récit, a fait voir la Corse au point de vue du parti qu'on en pourrait tirer.

Nous adressons à M. Roland nos sincères félicitations pour sa belle conférence et remercions la Société de nous avoir donné à entendre ce charmant causeur.

(Réveil de la Marne).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 Février à 3 heures

1. Les Cadets de Russie, Bal doick.
2. Hamlet, Thomas.
3. Les Gardes de la Reine, Godfr y.
4. Chimes de Corneville, Planquette
5. Peau-Rouge, Unrath.

Le Chef de Musique, SOUL SE.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Costa, chef d'escadron de gendarmerie en retraite, commandant le bureau de recrutement de Nevers, passe au 2e bureau annexe de la Seine.

— M. Sala, lieutenant au 3e régiment de chasseurs d'Afrique, est nommé officier acheteur au dépôt de remonte de Constantine.

— M. Coggia Joseph-Marie, lieutenant des douanes, est nommé à un emploi de son grade dans le corps militaire des douanes.

— M. Raffalli, sergent-major comptable à la maison de justice de Paris, passe en qualité de sergent-major surveillant à la prison militaire de Tunis.

LES
Bases d'Opération de la Flotte en Corse

Dans ses séances de jeudi et vendredi, le Sénat a discuté et voté le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'outillage des ports de guerre et à l'établissement des bases d'opération de la flotte.

Nous détachons du compte-rendu in-extenso de ces deux séances tout ce qui se rattache à la défense de la Corse.

SÉNAT

M. Cabart-Danneville s'exprime ainsi :

. . . . . .

J'arrive maintenant à la défense de la Corse et au choix de Portovecchio au lieu de Bonifacio. Dans le port d'Ajaccio, on ne peut pas être en sécurité ; la rade est ouverte sur une largeur de 10 milles environ.

A cause des fonds de 60 à 80 mètres, on ne peut fermer la rade par une jetée. On serait obligé en temps de guerre d'établir des grand'gardes avec des torpilleurs et des contre-torpilleurs. Les bâtiments ne peuvent pas s'y reposer avec sécurité. Ce qu'on cherche en Corse, c'est un port où un certain nombre de bâtiments puissent faire les réparations les plus urgentes et laisser reposer leurs équipages. Bastia qui est un port en façade et dont le port est étroit se donne pas ces conditions-là ; Ajaccio ne les donne pas davantage. Mais Bonifacio peut les donner.

Si vous augmentez le port de Bonifacio, si vous le creusez davantage et si vous établissez un bassin de 150 à 200 mètres vers Saint-Julien et Senola, vous obtenez ainsi les moyens d'y mettre une division. C'était l'avis du commandant de la défense mobile en Corse, lorsque la commission extraparlementaire y est allée.

Voici ce que disait cet officier :

« A mon sens, il n'y a qu'un point de refuge où les bâtiments puissent se reposer, réparer les avaries courantes, visiter leurs machines. Bonifacio doit être le port de refuge. Mais il est nécessaire d'y effectuer divers travaux, si on veut l'utiliser. Il faudrait d'abord creuser le fond du port qui a environ 250 mètres de large ; on a fait des sondages à la lance et on est arrivé jusqu'à des profondeurs de 6 à 8 mètres sans rencontrer des fonds durs. La mer allait autrefois jusqu'à Saint-Julien et les terrains environnants ne sont que des terrains d'alluvion. Le port a été comblé successivement par tous les petits ruisseaux qui viennent y déboucher ».

Plus loin le commandant déclare que la culture a chassé la fièvre.

Bonifacio a cet avantage sur Portovecchio d'être défendu et de plus, à diverses reprises, des navires y sont entrés.

L'amiral Humann y a pénétré avec deux grands bâtiments ; l'amiral de La Jaille a déclaré qu'à son avis, on pouvait avoir à Bonifacio un garde-côtes qui suivrait les torpilleurs, les protégerait et les empêcherait d'être pris.

Si l'on avait une division à Bonifacio, monsieur le ministre, ce que vous m'indiquiez l'autre jour, lorsque je causais avec vous, ici même, de cette affaire, ne se serait pas produit, et l'amiral Fournier n'aurait pas pu s'emparer des torpilleurs retenus en ce moment par le mauvais temps dans les Laveri ; les vaisseaux de la division de Bonifacio les auraient protégés.

Bonifacio présente encore cet avantage que c'est la clef des Bouches, et avec la ligne Toulon-Bonifacio-Bizerte vous fermez complètement le passage aux vaisseaux italiens cherchant à opérer leur jonction avec les flottes anglaises. J'ai reçu plusieurs lettres d'habitants de la Corse à propos de Bonifacio, et voici ce que je lis dans l'une d'elles :

« Le port de Bonifacio est un port admirable ; il est profond, sûr, à l'abri de tous les vents, complètement caché des vues du large. C'est, en somme, ce que la nature a fait de mieux pour la sûreté de nos vaisseaux ; il est, en outre, très bien fortifié.

« Tel qu'il est, il serait, sans doute, insuffisant pour nos cuirassés, mais il résulte des études faites par l'amiral Humann que pendant les grandes manœuvres, au mois de juin 1897, on y a fait pénétrer sans difficulté un cuirassé de plus de 9,000 tonnes et au mois de mai 1898 le cuirassé de 1er rang le « Marceau » ; qu'une division de plusieurs cuirassés garde-côtes, ainsi qu'une importante flottille de torpilleurs y trouvèrent facilement accès, et qu'il suffirait de dragages et de rectifications peu dispendieuses, pour créer à l'abri des falaises sur lesquelles la ville est construite un port de refuge et d'observation dont l'importance saute aux yeux ».

Les autres lettres coulaient dans le même sens.

Permettez-moi cependant de vous soumettre quelques lignes d'une missive que j'ai reçue de Cannes ; elle émane d'un lieutenant colonel en retraite qui s'exprime ainsi :

« Les expériences faites en 1897 et 1898 par l'amiral Humann ont démontré que la chose est possible avec bien moins de frais qu'à Portovecchio. Nous serons alors, par la ligne Bizerte-Bonifacio-Toulon, absolument maîtres des trois débouchés par lesquels la marine italienne peut se porter sur les côtes de France, sur le versant occidental de la Corse, sur l'Algérie et la Tunisie. »

Cet officier s'appuie sur l'histoire de la Corse, et ici, je fais appel à mon collègue et ami, M. de Casabianca, qui connaît certainement l'histoire de la Corse et a, sur la défense de l'île, une opinion très arrêtée.

M. de Casabianca. — J'ai, en effet, une opinion très nette à cet égard et je me propose de la faire connaître au Sénat.

M. Cabart-Danneville. — M. de Casabianca appartient à une famille qui a illustré la France ; son grand-oncle a défendu Calvi contre Nelson et un autre de ses parents est mort à Aboukir, si je ne me trompe. Par conséquent, il connaît bien l'histoire de la Corse et peut renseigner le Gouvernement et le Sénat à ce sujet.

Quant à Portovecchio, c'est un endroit malsain avec trois rades : la grande, la moyenne et la petite. Lorsque la commission extraparlementaire est allée à Portovecchio, elle était à bord du croiseur le « Tage. » Celui-ci a dû s'arrêter dans la grande rade ; les commissaires sont descendus tout d'abord sur un torpilleur, puis, à un certain endroit, ils ont dû débarquer dans les « Bertos », car il leur était impossible, sans cela, d'arriver à quai.

Le fond est de roches recouvertes d'herbes, et à plusieurs reprises on a reconnu qu'il était impossible de faire pénétrer dans ce port de gros vaisseaux. Vous allez donc établir un poste de torpilleurs dans un endroit qui a besoin d'être assaini, où ces petits bâtiments ne pourront pas être protégés par des gardes-côtes ou des croiseurs.

Si même vous parveniez à creuser assez pour rendre possible l'accès de ce port à des croiseurs ou à des cuirassés, la position ne sera nullement un point stratégique. Vous êtes là, dans la mer Tyrrhénienne, dans un couloir ; d'un côté les îles

---

128 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XLII

UNE EXÉCUTION

— Ils le seront, on doit l'espérer ; vos soupçons, sans doute, sont déjà tombés sur quelqu'un ?

— Oui ; mais les avis sont partagés.

— Voyons, mettez-moi au fait ; je connais la paya presque aussi bien que M. le juge de paix et que M. le maire, et en réunissant nos lumières il est difficile que nous n'arrivions pas à un résultat.

— M. Bobilier, poursuivit le baron, prétend que le coup a été monté par Toussaint Gilles et son club.

— Je crois, répondit le maître de forges, que du premier pas M. le juge de paix a atteint le but. Depuis bien des années, toutes les fois qu'il est arrivé du désordre dans la commune, c'est toujours de l'auberge du « Cheval-Patriote » que l'impulsion est partie : Toussaint Gilles est un démocrate, un radical, un communiste, fort mauvais drôle, d'ailleurs ; je ne serais donc nullement étonné qu'en haine de la noblesse et de la fortune de M. le marquis, car les gens de cette espèce détestent toutes les supériorités sociales, il eût organisé cette scène, qui semble empruntée aux mauvais jours de la Révolution.

— Nous sommes tous de même avis..., à l'exception pourtant de M. le curé, ajouta le gentilhomme campagnard d'une voix incisive.

— Ah ! ah ! dit M. Grandperrin en jetant un jeune prêtre un regard oblique ; M. le curé n'est pas de cet avis ?

— Non, reprit M. de Vaudrey, qui de son côté arrêta sur l'individu dont il parlait son œil fermé et perçant ; les soupçons de M. le curé sont tombés sur une autre personne ; mais il va nous expliquer cela lui-même.

En voyant la tournure que prenait la conversation, M. Dommartin avait paru éprouver un malaise étrange et croissant, comme si les fleurs brodées sur la tapisserie de son fauteuil eussent été autant de charbons enflammés.

— Monsieur le curé, vous trouvez-vous mal ? s'écria traîtreusement M. Bobilier en affectant un air alarmé ; tout à l'heure vous étiez rouge, ensuite vous avez pâli, et voilà maintenant que vous devenez vert.

— Vicomte, dit madame de Bouvalotenant son flacon à Langerac, veuillez passer cela à M. le curé. Il me paraît effectivement tout défait ; cette scène abominable est peut-être cause qu'il est encore à jeun, et après un sermon si pathétique... Avez-vous besoin de prendre quelque chose, monsieur le curé ?

— Madame la douairière est mille fois trop bonne, balbutia le jeune prêtre, après avoir pris machinalement le flacon que lui présentait Langerac ; je n'ai besoin de rien... quoiqu'en effet je me sente mal à mon aise... Je ne sais à quoi attribuer... ; la chaleur sans doute... Il me semble que le grand air me ferait du bien.

En prononçant ces derniers mots, le curé Dommartin fit un mouvement pour se lever, mais il fut prévenu par M. de Vaudrey qui quitta prestement le siège où il était assis.

— N'est-ce que de l'air qu'il vous faut ? il est facile de vous en donner, dit le baron, qui en un clin d'œil eut ouvert toutes grandes les deux fenêtres du salon.

Le curé retomba sur son fauteuil, et, pour se donner un maintien, il approcha de son nez le flacon de madame de Bouvalot.

M. de Vaudrey vint se rasseoir.

— Pendant que M. le curé, dit-il avec une douceur traîtresse, se remet de l'espèce de défaillance que lui a causée, sa... qui lui est seulement antipathique ! j'aimerais autant aller chercher un daim entre les griffes d'un lion, répondit le marquis ; que le curé n'en tire comme il pourra ? C'est un petit tartufe qui me déplaît fort avec ses basses flatteries, et dont je prierai mon oncle d'Aunay de nous débarrasser le plus tôt possible.

— Un moment avant votre arrivée, mon cher Grandperrin, avait dit pendant ce temps-là le baron avec un flegme parfait, M. le curé nous disait que pour découvrir les véritables auteurs du dramatique épisode qui a animé cette matinée, il fallait remonter beaucoup plus haut que Toussaint Gilles, remonter le plus haut possible, sans cependant sortir de la commune.

— Monsieur le baron, balbutia M. Dommartin, je vous supplie de me permettre...

— Permettez-moi vous-même d'achever, monsieur le curé ; deux mots encore, et je vous délierai la parole.

— Le jésuite n'en échappera pas, se dit le vieux juge de paix à qui la découverte de son ennemi causait, nous devons l'avouer, une satisfaction féroce.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

d'Elbe et de Capraja reliées au continent par un câble sous-marin et possédant un poste de torpilleurs ; plus haut la Spezzia et, un peu, la Maddalena. Vos escadres ne pourraient sortir ni par le sud, ni par le nord. Lorsqu'elles chercheraient à passer par le nord, la Maddalena prétendrait Caprera et la Spezia et elles se heurteraient à la flotte italienne au cap Corse. Si elles débouchaient au sud, elles seraient obligées de passer sous le feu de la Maddalena ; de sorte qu'elles seraient absolument compromises.

Maintenant, que feront vos torpilleurs sur cette côte ? Vous n'avez en face que des murailles. Ils seront là comme dans une souricière où le moindre garde-côte pourra les bloquer. C'est dans cette situation que l'amiral Fournier les aurait pris facilement. Retenus par la tempête qui s'abat à la fois sur les Bouches de Bonifacio, les Lavezzi et Porto-Vecchio, ils n'auraient pas pu sortir ; l'amiral Fournier n'aurait eu qu'à placer un de ses bâtiments devant la rade de Portovecchio pour se rendre ainsi maître des torpilleurs.

Les lettres que j'ai reçues parlent également de la position de Portovecchio, et voici ce que je lis dans une d'elles :

« Après s'être arrêté sur Portovecchio pour y fonder un établissement sérieux, M. le sénateur Cuneo, rapporteur de la marine, constata néanmoins que la région de son choix est insalubre et qu'il faudra probablement assainir la basse plaine qui aboutit au golfe. Mais c'est proposer à peu près les calendes grecques. Si le rapporteur connaissait bien le pays, il ne garderait pas longtemps son opinion, car je ne lui suppose aucune intention malveillante ici, il faudrait dire criminelle à l'égard de nos braves marins qu'il condamne aux pernicieux effets des fièvres du pays. Outre la mal'aria, etc. »

Je pourrais vous citer également la déposition de l'amiral de La Jaille sur Portovecchio. Il déclare que l'on ne pourra rien en faire.

Le commandant de la défense mobile en Corse a affirmé la même chose devant la commission extraparlementaire.

Je crois donc qu'il serait utile de reporter sur Bonifacio une partie tout au moins des crédits que vous affectez à Portovecchio.

Je terminerai ces observations en rappelant au Sénat les paroles que M. Pelletan prononçait, à la Chambre des députés, le 18 juin 1900.

L'éminent orateur s'exprimait ainsi :

« La protection coloniale je la comprends, c'est une recherche permanente, laborieuse, anxieuse, de tout ce qui peut nous épargner les épreuves du passé et assurer la grandeur de la France dans l'avenir. C'est au nom de ce patriotisme que je vous dis : « Ne votez pas à l'aveugle, ouvrez les yeux, sachez ce que vous faites de ce trésor sacré de la défense. »

J'ajoute, n'était pas jusqu'au bout de l'avis de M. Pelletan : « Prenez garde d'introduire dans ce programme à exécuter, des travaux inutiles, engageant l'avenir, vous forçant à accabler les contribuables d'impôts, en exposant la France, en moment de péril, à ne plus avoir les crédits nécessaires. » (Très bien ! très bien !)

M. Cuvinot, rapporteur. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le rapporteur.

. . . . . .

Notre honorable collègue a passé ensuite à la discussion d'un amendement relatif à l'étang de Berre et à l'examen d'un autre amendement concernant la Corse.

Avant d'aborder ces amendements, *je demanderai au Sénat* la permission de reprendre la discussion générale et de lui parler brièvement du projet et de ses conséquences.

. . . . . .

La somme de 141 millions se décomposait ainsi :

Ports, établissements de la métropole :	
. . . . .	
La Corse.	550.000 fr.
. . . . .	

Le contre-projet de M. Pelletan est ainsi libellé :

« Modifier ainsi qu'il suit l'état annexé au projet :

» Ajouter : 1° 6 millions pour la Corse ;

(*Le fin d'demain*).

Bulletin financier

Paris, le 21 Février 1901

Le marché présente le même physionomie qu'hier, c'est-à-dire calme et ferme. Un seul fait est à signaler c'est l'abaissement de 0,50 du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre. Nos fonds sont immobiles. L'Extérieur est la fin à 91,20.

Nos valeurs du Crédit sont bien tenues. Quelques unes sont même en hausse. Le Crédit Foncier gagne 1 1/2 après 1.113 et 1.120 Crédit Lyonnais 1.113 et 1.120 Crédit Général 810, comptoir National d'Escompte 561, Crédit Foncier 690.

Les valeurs industrielles sont calmes. L'action Péchiney est en hausse à 616 fin ; 610 Aciéries Marine-Homécourt Françaises de Wendel gagnent vers 475. Les actions Marseillaises restent sans objet d'un bon courant d'achats à la Bourse continuation de Paris à 180.50.

Sur la base d'une production de 2.200 tonnes, la société civile Electrométallurgique Keller et Leleux réalisant un bénéfice de 1.800.000 fr. chiffres ronds. Rien à dire aux encaissements et aux prévisions de prochaine répartition, mais quelle vanité, il restera de quoi rémunérer largement les actions.

Nos Chemins de Fer sont sixth nouveau.

Nécrologie

M. A.-J. Benedetti

A l'heure où le convoi funèbre de Mme Gaudin s'éloignait de la maison mortuaire, son frère, M. Antoine-Joseph Benedetti, s'éteignait doucement, à l'âge de 86 ans. Cette douloureuse coïncidence a épargné à la sœur et au frère, unis par une grande affection, les tristesses de la séparation.

M. Benedetti avait à plusieurs reprises représenté ses concitoyens au conseil municipal pendant plus de vingt-cinq ans ; il fut nommé adjoint au maire par ordonnance royale du 3 février 1848, et montra constamment beaucoup de dévouement pour la chose publique.

Nommé ensuite directeur de l'octroi, il avait apporté dans ces fonctions, qu'il conserva une vingtaine d'années, une grande activité, et avait contribué à la réorganisation de cet important service municipal. Depuis son admission à la retraite, il s'était consacré à l'administration de sa paroisse comme membre du conseil de fabrique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après midi de dimanche au milieu d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par ses petits-fils, MM. Périer Etienne, caissier-comptable de la caisse d'épargne, et Périer Casimir, greffier de la justice de paix ; son neveu, M. le maire Gaudin ; son cousin, M. le sénateur Farinole, etc.

Les confréries de Sainte-Croix, la Miséricorde et du Saint-Nom de Marie, dont il avait été prieur, étaient largement représentées.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous présentons aux familles Périer, Lièvre, Franceschi, Benedetti et Gaudin, nos plus sincères condoléances.

∴

Madame Colucci

Mme Colucci, la distinguée compagne de M. le commandeur Colucci, consul général d'Italie à Bastia, a succombé en quelques jours aux suites d'une affection qui n'a subitement aggravée.

M. le commandeur Colucci et son fils aîné l'avaient quittée, la semaine dernière, pour se rendre à Rome ; ils ont été rappelés en toute hâte et n'ont eu que la triste consolation de l'entourer de leurs soins affectueux pendant ses derniers moments.

Mme Colucci appartenait à une famille de diplomates. Son père, M. Tulin, a longtemps représenté la Suède à Tunis comme consul général. *M. Macchiavelli, consul général* d'Italie à Alger, est son beau-frère ; le consul d'Italie à Gibraltar, M. Zanotti, est marié à une de ses nièces.

Elle s'était acquis droit de cité parmi nous, et on peut dire qu'elle aimait véritablement notre pays, n'a gré les deuils répétés et si cruels qui l'avaient atteinte à Bastia, où elle avait eu la douleur de perdre sa mère, deux de ses enfants déjà grands, et tout récemment son petit-fils âgé de quelques jours. Sa distinction, son affabilité, la douceur de son caractère, charmaient toutes les personnes avec lesquelles elle se trouvait en rapport. Sa charité était discrète autant qu'inépuisable. Si, après une courte absence de notre ville, elle y était revenue avec une sincère satisfaction, elle y avait été aussi accueillie par les marques de la plus vive sympathie. Elle avait pu constater que la société bastiaise ne l'avait pas oubliée. Hélas ! ces cordiales manifestations sont aujourd'hui remplacées par l'expression d'unanimes regrets. Puissent ces vives et sincères condoléances adoucir la poignante douleur qui étreint aujourd'hui l'époux et les fils, et la sœur, Mme Macchiavelli, arrivée le matin même d'Alger *dans l'espoir de l'embrasser encore*, et qui n'a appris qu'en débarquant la terrible nouvelle.

∴

La levée du corps a été faite lundi matin, à 10 heures, en présence de tous les hauts fonctionnaires de la ville, des autorités civiles et militaires et d'une nombreuse assistance composée de dames de la société bastiaise et d'amis.

La colonie italienne au complet avait tenu à manifester la part qu'elle prenait au deuil de son consul général, et avait apporté une splendide couronne.

Sur le cercueil avaient été placées d'autres couronnes et des gerbes de fleurs offertes par des amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le sous-préfet Chaleil, M. le président Musso, MM. Antoine Pierangeli, vice-consul d'Espagne, et Southwell, vice-consul d'Angleterre.

Au temple, M. le pasteur Chéradame, après avoir récité les dernières prières, a prononcé une allocution des plus élevées et des plus touchantes, qui a profondément ému les assistants.

Le cercueil a été déposé au cimetière, dans la concession de M. Antoine Pierangeli, en attendant son transfert dans le caveau de la famille à Livourne, où reposent déjà la mère et les enfants de Mme Colucci.

Nous prions M. le Consul général d'Italie, que de si justes sympathies entourent dans notre ville, et ses fils d'agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

Remerciements

Le commandeur Henri Colucci, Consul Général de S. M. le Roi d'Italie en Corse, et ses fils Charles et Gaetano, profondément touchés des marques d'affectueuse sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver, remercient vivement toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur immense douleur.

Cour d'Assises

Audience du 25 février

Présidence de M. Levie-Ramolino

Le Drame de Saint-Angelo

Un beau-père tué par son gendre

Nos lecteurs connaissent les détails de cette affaire dont ils ont pu lire le récit dans nos colonnes au mois de novembre dernier.

L'événement produisait une très grande émotion dans notre ville, où la victime, Pietrucci Pierre-Paul, était universellement connue et estimée comme un homme d'habitudes paisibles et d'une parfaite honorabilité.

L'accusé se nomme Medori Barthélemy, *il est âgé de trente-cinq ans*, né à Pietricorbo, il exerçait à Bastia la profession de garçon-boucher.

L'acte d'accusation résume les circonstances de la cause de la manière suivante :

Acte d'accusation

Medori Barthélemy habitait avec sa femme et ses enfants chez son beau-père, Pietrucci Pierre Paul, rue Saint-Angelo, à Bastia. Medori vivait généralement en bonne intelligence avec ses sieurs. Mais d'un caractère violent, il faisait à sa femme des scènes qui avaient motivé à plusieurs reprises l'intervention de son beau-père.

Le 15 novembre dernier, vers 5 heures du soir, Medori trouva chez lui sa femme occupée à préparer des boudins. Il lui reprocha de ne pas bien s'acquitter de sa tâche et de brûler inutilement du bois. La femme Medori sortit pour aller chercher de l'eau. Son mari la suivit et, de mauvaise humeur, lui arracha l'ustensile qu'elle avait emporté et qu'il jeta à terre. Il rentra aussitôt après. Une discussion s'éleva alors entre lui et son beau-père.

Le fils Pietrucci survint et les engagea à se taire. A ce moment Medori prenant un revolver dans sa poche et le tournant contre lui-même s'écria : « Mieux vaut en finir une fois pour toutes. » Pietrucci crut à une fanfaronade et dit à son gendre : « Tiens sur moi, si vous en avez le courage. » A ces mots Medori abaissa son arme et fit feu sur son beau-père qui, atteint au côté gauche du cou, tomba foudroyé dans les bras de son fils. C'est en vain que Medori soutient que le coup est parti tandis qu'il se débattait avec son beau-père et son beau-frère. Ce système est démenti par les constatations du docteur Zuccarelli qui, en raison de la direction suivie par le projectile, déclare inadmissible la version de l'accusé. Au surplus, Pietrucci fils affirme que la scène n'a eu que la durée d'un éclair et que l'arme n'a été touchée ni par lui ni par son père. Medori lui-même a si bien compris tout l'odieux de son crime que lorsque Cristiani Anne-Marie lui a dit : « Qu'avez-vous fait ? » Il a répondu : « Je mérite la mort. »

Interrogatoire

M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé qui persiste à soutenir que jamais il n'a songé à attenter aux jours de son beau-père. Dans un moment de surexcitation résultant des reproches qui lui étaient fait et sous l'empire de l'ivresse, c'est contre lui qu'il avait voulu tourner son revolver ; il ne sait comment cette arme a chargé sa direction.

Audition des témoins

Petracci Antoine, fils de la victime, c'est le seul témoin qui était présent au moment de la détonation.

Après la discussion qui avait eu lieu entre les conjoints Medori, et, après que la femme Vincente Medori eut quitté la maison, son père, Pierre-Paul Petrucci fit des reproches à son gendre. Celui-ci, pris d'un accès de colère, sortit alors un revolver qu'il avait à la ceinture, et s'appliquant l'arme à la gorge il s'écria : « Plutôt que de mener cette vie, je me brûle la cervelle. » Le père Petrucci lui dit alors, en lui montrant la poitrine : « Mais non, tire plutôt sur moi. » A ce moment l'accusé a dirigé l'arme vers son beau-père et allongeant le bras, il a fait feu.

Medori Vincente, femme de l'accusé, raconte la scène qui a précédé l'événement.

Elle déclare que l'accusé a toujours été un excellent mari. Une seule fois il lui a donné un soufflet, mais il travaillait et apportait à la maison ce qu'il gagnait.

Petracci Barbe, femme de la victime. — Elle était chez un de ses fils à Lavasina quand son mari a été tué. Son mari était un homme paisible et honnête, tout Bastia peut l'attester.

Elle n'a jamais eu à se plaindre de son gendre.

Elle réclame justice !

Assibronne Marin, gendarme. — Prévenu que Petrucci avait été tué il se rendit, immédiatement rue Saint-Angelo, il a procédé à l'arrestation du meurtrier qui n'a opposé aucune résistance. L'accusé lui a raconté qu'à la suite d'une discussion à propos de boudins, il avait pris son revolver pour se suicider. Son beau-père lui a dit alors : tire sur moi plutôt ; il a alors voulu faire feu sur lui-même, malheureusement ce fut son beau-père qui fut atteint.

Cristiani Anne-Marie. — Elle était la voisine des Medori et des Petrucci. Le jour de l'événement, la femme Medori est venue chez elle en criant : Accourez, mon mari vient de tuer mon père, allez chercher mes enfants, car je crains qu'il ne les tue aussi. En pénétrant dans l'appartement des Medori, elle a vu l'accusé debout, sur le seuil de sa chambre, tenant une main dans sa poche et de l'autre caressant ses moustaches, il ne s'opposa pas à la sortie de ses enfants.

Plus tard le témoin ayant dit à l'accusé qu'avez-vous fait ? Il a répondu je mérite la mort.

Sur interpellation de la défense. Dans une circonstance donnée, Petrucci ayant eu une discussion avec un autre de ses gendres, reçut deux soufflets. Medori prit parti pour son beau-père.

Fregosi Augustin. — Entendant la femme Medori crier, mon père est mort, il se rendit à la maison habitée en commun par les Petrucci et les Medori. Medori était debout à la porte d'entrée, les mains derrière le dos. Le témoin lui demanda ce qui s'était passé, il répondit simplement : Laissez-moi, je veux me tuer. *L'accusé était tellement bouleversé* qu'il ne semblait pas avoir conscience de ses actes. Quelques instants plus tard, invité à fuir, il s'y refusa.

Gregori Joséphine. — Le témoin est au service de M. Darthuy. Le soir de l'événement, la femme Medori ayant conduit chez ce dernier ses enfants, l'un d'eux, le jeune Paul, a dit que son père avait tué son grand-père et voulait tuer sa mère.

Darthuy Louis rapporte le propos qu'il a eu imparfaitement, il a compris que le père venait de faire tomber le grand-père.

Ristori Jean Dominique. — La femme Medori lui a dit que son mari avait tué son père.

Le docteur Zuccarelli, considère la version de l'accusé comme inadmissible.

Réquisitoire

Me Angeli soutient l'accusation. Medori Barthélemy dans la soirée du 15 novembre dernier est rentré chez lui complètement pris de boisson. Après avoir cherché une sotte querelle à sa femme, l'avoir suivie dans la rue et poursuivie ensuite dans son domicile, il s'est trouvé en présence de son beau-père qui lui a fait de justes remontrances sur sa conduite. Furieux, arrivé au paroxysme de la colère, il s'est armé d'un revolver et a fait semblant de vouloir tirer sur lui-même. Comme la malheureuse Pietrucci Pascal pour le calmer lui avait présenté sa poitrine en disant : « Tire sur moi si tu l'oses » l'accusé a fait feu et sa victime est tombée immédiatement baignée dans son sang. Medori Barthélemy a fait les volontairement : ses différents systèmes consistant à dire qu'il a tiré involontairement sont démentis par tous les éléments de la procédure. M. Angeli requiert un verdict affirmatif de culpabilité et repousse d'avance tout système subsidiaire de provocation.

Plaidoiries

Me S. de Carafla présente la défense. Son client qui est un honnête homme, doit à une fatalité aveugle d'être traduit en cour d'assises sous l'accusation d'un homicide volontaire qu'il aurait commis sur la personne de son beau père. Ses relations avec feu Pietrucci Pierre-Paul avaient été toujours excellentes et l'on ne s'explique pas, qu'à un moment donné, il ait songé à lui donner la mort.

Dans la soirée du 15 novembre, il a eu une discussion des plus naturelles avec sa femme. Son beau-père a eu le tort d'intervenir et de l'exciter davantage. Dans un accès d'humeur il s'est armé d'un revolver qu'il a voulu diriger sur lui-même. Pietrucci Pierre-Paul, au lieu de le calmer et de le désarmer, a poussé l'imprudence jusqu'à le saisir par la poitrine en lui disant. « Tire sur moi, si tu as du courage. » Un bras le corps a eu lieu, et à la suite d'un faux mouvement provoqué par cette étreinte, un coup malheureux est parti et l'infortuné Pietrucci a été blessé mortellement.

Tout dans cette affaire prouve que Medori n'a pas eu l'intention de donner la mort à son beau-père. Après la scène où lui dit de fuir et il refuse énergiquement de se dérober aux recherches de la justice ; il se laisse arrêter sans résistance et, en présence de la gendarmerie et de tous les témoins, donne les preuves d'une douleur véritable et sincère.

Pourquoi les jurés le condamneraient-ils dans ces conditions ? Pour lui infliger une souffrance, une diminution de bonheur ?

Cet homme sera toujours suffisamment puni par l'acte même qu'il a commis ? Le souvenir de la mort tragique de son beau-père sera toujours une cause de souffrance et empoisonnera à jamais son existence.

Pour intimider ceux qui voudraient l'imiter ? Mais il est trop malheureux pour que quelqu'un puisse songer à suivre sa conduite. Pour accorder satisfaction à la famille de la victime ? Mais cette famille n'est-ce pas sa propre famille à lui ? Vincente Medori n'est-elle pas la fille de la victime et la femme de l'accusé ? Comme Chimène ne désire-t-elle que son mari sorte vainqueur de cette lutte entre l'accusation et la défense dont l'avenir de ses enfants sera le prix ?

Me de Carafla demande énergiquement l'acquittement de son client.

M. Angeli réplique au défenseur pour combattre la théorie du droit de punir exposée par lui.

Pour mettre sa responsabilité à couvert et pour laisser toute latitude aux jurés, Me de Carafla demande la position de la question de provocation.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Medori est mis immédiatement en liberté.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Angelini Jacques, cultivateur, demeurant à Poggio Mezzana, coups et blessures volontaires sur son père légitime.

Officier du parquet, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Carafla.

Petite Gazette

Observations Météorologiques de 25 février 1901.

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 5°,6 ; 11 5 6 autres à midi, + 8°. Maxima, + 11 6, minima, + 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. modéré, 4 h. du soir, N. E. la bise.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, peu houleuse

Marteaux des sous : matin, + 0,25, soir + 0,20

Pluviomètre, à 9 heures du matin 3 mm.

∴

Au Palais

M. Charles Fabiani, licencié en droit, a prêté serment à l'audience de la Cour d'Appel.

M. Fabiani se fait inscrire au barreau de Bastia.

∴

Légion d'honneur

Dans le dernier décret de nominations dans la Légion d'honneur du ministère de la marine nous relevons le nom de M. Perron, mécanicien principal de 1re classe de la réserve, nommé chevalier.

M. Perron est le beau-frère de M. Angely, le sympathique commis d'économat du Lycée.

Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau légionnaire et nos meilleurs compliments à la famille Angely.

∴

Bataille de Confetti

Elle a été favorisée par une journée splendide ; commencée, sur la place Saint-Nicolas, avec beaucoup d'entrain, elle s'est continuée avec le même brio sur les boulevards et a repris de plus belle après-dîner. La soirée était douce ; la bataille n'a cessé que vers dix heures. Nos demoiselles sont rentrées littéralement couvertes de petits ronds multicolores, et lundi matin les balayeurs ont eu du travail.

∴

A la correctionnelle

Le nommé Ferracci a eu à répondre, devant le tribunal correctionnel, de nombreux délits d'escroquerie, faux, etc., commis à Bastia au préjudice d'une maison de banque, d'horlogers, etc. Il a été condamné à trois ans de prison.

La femme Mariotti, poursuivie comme complice, a été acquittée.

La défense de Ferracci a été présentée par Me Ghilini.

∴

Décès

M. Manenti, professeur au Lycée, vient d'avoir la douleur de perdre son dernier né âgé à peine de quelques jours.

L'enterrement de ce petit ange a eu lieu hier au soir à cinq heures.

Nous adressons en cette triste circonstance nos plus sincères condoléances à M. et Mme Manenti.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Cootinent.

∴

Avis

On demande une bonne femme de ménage.

S'adresser rue de la Gare, n. 2 au 4e.

État Civil

Farinetti. — Nea t.

Naissances.

Mi ani Antoine-Marie. — Marois Elisabeth. — Pellegrini Lucien. — Panoni Marie-Catherine.

Décès.

Agostini Joseph, 3 ans, de Ba-tia.
Leca Dominique, forgeron, veuf, 66 ans, de Bastia.
Finochietti Mathieu, vigneron, veuf, 67 ans, de Bastia.
Manenti Anne-Marie-Françoise, 13 jours, de Bastia.
Gaspari Natalina-Marie-Dominique, 8 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

23 février — 25 fév.

Rente 3 p. 0/0 anciens 102.30 — 102.15
— 3 p. 0/0 amort. 100.40 — 100.55
— 3 (0/0) . . . 102.98 — 102.90

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

Le 26 février 1901, à 9 heures du matin, à la gare de Bastia, il sera procédé à la vente aux enchères du matériel de secours réformé ci-après désigné : Boîtes à amputations garnies, boîtes de secours vides, attelles métalliques pour fractures, trousses garnies, bistouris, lancettes, pinces, etc., etc.

Des objets de pansement neufs tels que : bandes, soie à ligatures, gaze simple, etc., etc., seront également mis en vente.

Tout ce matériel est en très bon état et n'a été réformé qu'en vertu d'une circulaire ministérielle qui l'a supprimé.

Les boîtes peuvent être utilisées pour n'importe quel usage.

Dépêches de la Nuit

Service Télégraphique Spécial

Légion d'honneur

M. le docteur Gagliemi, médecin de l'hôpital civil d'Oran, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Mérite Agricole

Le Journal Officiel publie des promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole, que nous avons annoncées, il y a quelques semaines : *Commandeur, M. L. N. Mattei* ; chevaliers, MM. Abbatucci, le sous-préfet Chaleil, Ettori, Mattei de Borgo, Renucoli, Silvani, Simonetti-Malaspina.

Élections Sénatoriales

Charente

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés, dimanche, à élire un sénateur, en remplacement de M. Brothier, républicain, décédé.

Deux candidats étaient en présence.

Inscrits, 847.

Au premier tour de scrutin, M. Lacombe, docteur-médecin, vice-président du conseil général, candidat ministériel, a été élu par 481 voix, contre M. Darnal, conseiller général, nationaliste, qui en a obtenu 341.

M. Brothier avait été élu pour la première fois en 1894, par 427 voix, contre M. Darnal, le candidat malheureux d'hier, qui en avait obtenu 391.

La Prévoyance commerciale

Le président de la République a assisté à l'assemblée générale de « La Prévoyance commerciale. »

Le ministre de l'agriculture accompagnait le président de la République et a prononcé un discours. Il s'est attaché principalement à établir que la mutualité a été une des conséquences de l'évolution économique.

Le Programme Ribot

On assure que M. Ribot s'occupe activement de l'organisation d'un comité, en vue des prochaines élections législatives.

Ce programme de l'ancien président du conseil comprend la diminution du nombre des députés ; la réduction de la durée annuelle des sessions à six mois, la restriction du droit d'interpellation.

A Saint-Sébastien

Réunion Nationaliste

De nombreux amis de M. Paul Déroulède ont fêté, samedi soir, à Saint-Sébastien, le double anniversaire de l'affaire de la caserne de Reuilly et la fin du procès de la Haute-Cour.

M. Paul Déroulède a prononcé un discours.

Il a dit qu'il n'avait jamais voulu attaquer les institutions républicaines, mais uniquement la constitution parlementaire. Il a voulu rendre la souveraineté à la nation. L'affaire de la caserne de Reuilly a échoué par la faute d'a royalistes.

L'orateur critique la situation actuelle : la France meurt du parlementarisme. Puis, il développe son programme, c'est-à-dire le plébiscite à un ou deux degrés, mais l'élection du président de la République par la Nation, directement et spécialement consultée ; la restitution intégrale au peuple de la plénitude de ses droits électoraux.

Il termine en disant : « Nous voulons renverser la République parlementaire et la remplacer par la République plébiscitaire.

Sept Vieillards asphyxiés

Par suite du mauvais fonctionnement des calorifères, sept vieillards sont morts asphyxiés, à l'hospice Saint-Antoine de Padoue, à Noisy-le-Sec, dirigé par les Sœurs de Notre-Dame des Sept douleurs.

Deux autres vieillards sont agonisants.

La Turquie et l'Angleterre

A la suite de l'arrivée des détachements anglais en Egypte, la Sublime Porte a adressé un appel à la France et à la Russie, car elle craint que cet envoi de troupes n'indique l'intention de reprendre l'expédition de Dongola.

L'explorateur Gentil

L'explorateur Gentil est arrivé aujourd'hui à Bordeaux.

Il a été reçu par M. de Lamothe, représentant le ministre des colonies.

Les Mineurs de Saint-Etienne

Le comité fédéral national des mineurs s'est réuni, à Saint-Etienne, et a décidé la grève générale.

L'anniversaire du 24 février

A l'occasion de l'anniversaire du 24 février, les socialistes du 12e arrondissement ont offert un banquet à M. Millerand.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Millerand a fait l'apologie du suffrage universel, et a rappelé tout ce qu'a fait le ministère de la défense républicaine, en énumérant tous les projets de lois ouvrières déposés depuis son avènement au pouvoir.

Le Banquet de Troyes

Les amis politiques de MM. Leygues et Mougeot ont organisé hier, à Troyes, un grand banquet en l'honneur de ces deux membres du gouvernement.

L'Impératrice Frédéric

La santé de l'impératrice Frédéric continue à inspirer de grandes inquiétudes. Les médecins ont constaté *un grand affaiblissement* général.

Le roi d'Angleterre est parti pour le château de Friedrichshof.

L'empereur d'Allemagne attendait le roi à Kromberg.

Ainsi que cela a été déjà annoncé, le roi Edouard ne se rendra pas à Berlin.

En Portugal

A Porto, une manifestation a eu lieu devant les bureaux du journal catholique *Palavra* ; des pierres ont été lancées contre les vitres des bureaux, la police a dû intervenir pour empêcher d'autres incidents graves.

L'agitation anticléricale est signalée dans plusieurs localités.

Evénements de Chine

Allemands et Chinois

On télégraphie de Tien-Tsin au *Standard* qu'un engagement a eu lieu entre les troupes allemandes et des réguliers chinois près de Pao-Ting-Fou.

Les Chinois ont été repoussés en perdant une centaine d'hommes. Les Allemands en ont perdu 1 et ont eu 6 blessés.

Le Ministre Américain

M. Conger, ministre des Etats-Unis, va rentrer à Washington ; il sera remplacé par M. Rockhill.

Une note de Washington invitait les puissances à déclarer la reprise des hostilités pendant les négociations pour en finir. Cette proposition n'a pas rencontré l'assentiment des chancelleries.

La Guerre au Transvaal

A la poursuite de l'armée boer

du Cap, 24 février :

La colonne Plummer a eu hier un engagement avec les troupes du général De Wet, près de Dissel-fontein, sur la rive Sud du fleuve Orange.

Les Anglais ont fait une cinquantaine de prisonniers et pris deux canons et quelques fourgons.

Le général Plumner a continué à poursuivre les Boers et les a dispersés.

∴

Le bruit court que De Wet a réussi à échapper aux Anglais en traversant le fleuve sur un bateau avec une poignée d'hommes.

∴

Les télégrammes de lord Kitchener confirment cette information, et donnent de nouveaux détails.

Les Boers seraient en pleine retraite.

L'invasion du Cap

La tentative de De Wet pour envahir la colonie du Cap a échoué complètement.

Dépêches anglaises

Les journaux de Londres publient des dépêches annonçant que la colonne de De Wet est réduite de 1.500 à 300 hommes, et que le président Steijn a engagé ses hommes à retourner dans l'Etat d'Orange.

∴

D'après une autre dépêche, Steijn et de De Wet ont traversé la voie ferrée à 60 *milles au Nord de Kar*, se dirigeant vers l'Ouest, poursuivies par plusieurs colonnes anglaises.

Echec de De Wet

Les Anglais seraient décidés de profiter de cet échec pour en finir avec la colonne de De Wet et voudraient surtout s'emparer du général.

Le Parlement

Sénat

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 3 h 45.

M. Francou, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

La Dette portugaise

Le président annonce qu'il a reçu de M. Guérin une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour sauvegarder les intérêts et les droits des porteurs de titres de la dette extérieure portugaise.

M. Guérin demande l'urgence qui est déclarée.

Le sénateur d'Ille-et-Vilaine développe sa demande d'interpellation.

Le ministre des affaires étrangères intervient dans la discussion.

Le Sénat, à l'unanimité, vote un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat prononce ensuite la validation de l'élection de M. Goulisan, comme sénateur du Morbihan.

Le Budget

Le Sénat finit par adopter le projet de loi portant fixation du budget des recettes et des dépenses pour l'exercice 1901, tel qu'il a été adopté par la Chambre.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Deschanel

M. le président du conseil a pris place au banc du gouvernement.

M. du l'Estourbeil, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi qui est adopté.

Le Budget

Discussion du budget de 1901, modifié par le Sénat.

La Chambre, par 510 voix contre 20 maintient le crédit rejeté par le Sénat relatif à la suppression d'un conseiller de la 2e chambre de la cour d'appel.

Le budget a été ainsi retourné de nouveau au Sénat.

La Détention préventive

M. Crappi adresse une question au garde des sceaux au sujet de la longueur de la détention préventive.

Le ministre répond qu'il a donné des instructions afin de remédier à cet état de choses.

Les Grèves de Châlon

MM. Dejeante et Boyer demandent à interpeller le gouvernement sur les grèves de Saône-et-Loire.

La discussion est renvoyée à vendredi, à la suite de celle de M. Zevaès sur l'ingérence du clergé dans les élections.

La question des Sucres

La Chambre décide qu'elle discutera jeudi les diverses interpellations qui se rattachent à la question des sucres.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Bienvenu Martin dépose un amendement qui est renvoyé à la commission.

M. Sochetet dépose un amendement portant que « la durée de l'association est déterminée par les statuts. »

MM. Ribot, Brisson, Pelletan et le président du conseil interviennent dans la discussion.

Le président met aux voix l'amendement de M. Sochetet, qui est également repoussé.

M. Gourd monte à son tour, à la tribune pour développer son amendement,

Après une assez longue discussion, la séance est levée et renvoyée en continuation à demain.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. Venturini ni sur sa cuve ni sur ses enveloppes.

Concession de l'Eau d'Orezza

Propriété du département de la Corse

A partir du 1er Mars le prix de l'Eau d'Orezza vendue à Bastia est fixé à 0,35 la bouteille.

Prix de l'Eau, 0.15.

Le verre vendu 0,20 sera repris au même prix.

Bureau et dépôt, Boulevard Paoli, en face du Lycée.

L'Etude

de Me Joseph Totti, huissier, successeur de M. Tartarini, est située Boulevard Paoli, n. 20, vestibule de l'ancienne poste.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1bis Paoli, 27.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES toute nature
ULCÈRES — ECZEMAS
Guérison assurée par L'EAU PRÉCIEUSE
Soulagement immédiat par
Dépôt à Bastia : chez M. Toussaint TOLLINET.
A Ajaccio, chez M. GUILFUCCI.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES, prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

Les plaisirs réunis
C'est connu : la musique est une belle chose,
Elle calme les sens et fait vous tout en rêver
J'en conviens... mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, en deux tout à saisir
En dégustant sous la blonde écharpe
Ou le brun Arôme, liqueur tout aussi fine.
Demi-mesure partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

2 Fr PAR AN
MONITEUR DES RENTIERS
(57e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)
Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publications des Tirages, Vérification gratuite des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.
Rédigé par un associé de financiers contemporains, expérimentés et documentés, cet organe financier très sérieux et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.
Envoi Gratuit de 2 Spécimens. Le Moniteur fait tous les Samedi à Paris, Rue de la Victoire.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ET PTC.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Possibilité inespérée. Vente toujours croissante.
Exigez que les Façons très riche Royal Windsor. Ne traite dans les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
ET PTC.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Les meilleurs des cigares à 10 centimes ce sont incontredit le CIGARE MATTEL
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume tellement il est rare

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dysenterie, la Cholérine; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orenga) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Au printemps l'Amaro est par tout consommé. Un produit excellent qui réjouit le cœur, Il ranime le sang et chasse au loin la bile, Sur un guéridon à trois il est utile.
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques Librairie P. OLLENDORFF 50, Chaussée-d'Antin, Paris
10,000 Gravures Et 400 Cartes inédites
PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX
VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 572 pages avec 312 gravures et 16 cartes
Cette nouvelle Histoire de France, dont le premier volume : La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la mieux documentée de toutes les Histoires de France qui existent, en même temps que la plus attrayante tant par la belle présentation typographique que par sa richesse et sa puissante illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment un atlas unique en son genre.
Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre, en effet une période historique entière y est traitée; ainsi le volume peut être acheté séparément.
Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y trouvera la parure de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans ses mœurs, son état d'âme variable; à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une véritable résurrection. Telle pour la première fois, de la vie intime de notre nation, elle est écrite; aussi leur livre n'en trouvera-t-il grandement saine et relatée.
SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME
Livre I. — La Gaule romaine, de César à Auguste (an 49 avant J.-C. à an 29).
Livre II. — La Gaule sous Auguste (an 29 avant J.-C. à an 14 de notre ère).
Livre III. — La Gaule sous les premiers Empereurs (an 14 à an 68).
Livre IV. — La Gaule, de Vespasien à Hélioga bale (an 69 à an 222).
Livre V. — Les Empereurs gaulois du IIIe siècle. — Dioclétien et la Tétrarchie (an 253 à an 297).
Livre VI. — La Gaule chrétienne. — Ces barbares et ses Rois. — L'Empereur Julien. — L'Agonie de l'Empire romain. — L'entrée en scène du Monde barbare (an 300 à an 395).
L'œuvre se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui auraient leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tant comme réduction du prix de volumes que comme primes en livres qui leur sont offertes supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.
SOUS PRESSE : Le troisième volume : LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)
POUR SUIVRE : Le quatrième volume : LES CARLOVINGIENS (An 752 à an 987)
Ces quatre volumes formeront la première série.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina. Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1850, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR Le meilleur des apéritifs connus à ce jour L'Exquis Cigare Mattei Le meilleur à 10 centimes Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

26e ANNÉE — MERCREDI 27 FÉVRIER 1901 — No 50

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
AUJOURD'HUI : Sainte Léandre.
DEMAIN : Saint Romain (Saint Allumeur).
Lever du Soleil, 7 h. — Coucher, 5 h. 18 m.
LUNE : Premier Quartier le 25. — Pleine, le 4.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Pie mâle.

26 FÉVRIER

LES Bases d'Opération de la Flotte en Corse

SÉNAT

(Suite)

M. le rapporteur continue ainsi :

. . . . . .

Pour la Corse, ainsi que je vous le disais il y a un instant, le programme du Gouvernement ne comportait qu'une dépense de 550.000 fr., et cette somme devait servir à compléter les défenses sous-marines à Ajaccio et à Bonifacio pour assurer la protection de l'île.

L'auteur du contre-projet visait observer que les bouches de Bonifacio avaient une importance considérable et qu'il fallait assurer la garde de ce passage en établissant à Portovecchio un centre sérieux de défense ; on pouvait ainsi neutraliser dans une certaine mesure l'influence du port de la Maddalena, qui se trouve en face, sur la côte de Sardaigne.

. . . . . .

En ce qui concerne la Corse, l'allocution totale serait de 6,350,000 francs et se répartirait ainsi : pour Ajaccio, la dépense serait en totalité de 1,550,000 francs et serait consacrée à l'organisation de la défense mobile.

Ainsi que le disait tout à l'heure M. Cabart-Danneville, on ne peut pas établir à Accio un port d'abri, le golfe étant beaucoup trop ouvert.

Pour les ports de Bonifacio, Bastia, l'Ile-Rousse et Calvi, on a inscrit une somme totale de 850,000 francs ; pour Portovecchio, 3,600,000 francs.

Je me borne à ces indications, me proposant d'y revenir dans des explications ultérieures.

. . . . . .

Je crois avoir suffisamment reponda, Messieurs, aux observations présentées sur ce point par notre honorable collègue M. Cabart-Danneville, et je passe à la Corse, à moins toutefois que M. de Casabianca ne veuille prendre la parole.

M. de Casabianca. — Je préfère vous entendre d'abord.

M. le rapporteur. — Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des députés, M. Camille Pelletan avait essayé de démontrer qu'il fallait créer en Corse des points d'appui plus sérieux que ceux qui existent.

Ajaccio n'est pas une situation possible pour un port de guerre. Le golfe est trop ouvert. C'est une situation excellente pour un centre de défense mobile. Ce centre existe déjà, mais il est mal outillé ; ses casernements sont insalubres ; on est un peu mêlé à la batellerie de pêche ; il y a, en un mot, des améliorations très sérieuses à entreprendre, mais, je le répète, on ne peut songer à faire d'Ajaccio un port de guerre. Il pourra recevoir des approvisionnements pour ravitailler la flotte, et rien de plus.

Le port de Bastia demeurera un centre de stationnement secondaire. De ce côté, il n'y a non plus rien à faire.

M. de Casabianca, ironiquement. — C'est entendu !

M. le rapporteur. — Quant au port de Bonifacio, j'ai eu l'occasion de le visiter pendant les vacances pour être mieux à même de remplir la mission de rapporteur que m'avait confiée la commission, et j'estime, — je regrette beaucoup de parler ainsi devant M. Cabart Danneville — qu'il faut avoir beaucoup d'imagination pour transformer le port de Bonifacio en port de guerre. Bonifacio est une assez étroite et allongée comprise entre deux hautes falaises ; on a pas y faire entrer, à deux reprises différentes, un croiseur et un navire, mais on a eu beaucoup de peine à les en tirer. (Sourires)

Je me rappelle que, dans l'allocution que M. le maire de Bonifacio adressait à M. le ministre de la marine lors de notre visite, il présentait les mêmes observations que M. Cabart Danneville ; il cherchait à nous convaincre que son port était capable de recevoir une escadre ou tout au moins une division.

Je passe sous silence les réflexions que cette confiance m'inspirait. Je trouve d'ailleurs dans la lettre que le maire de Bonifacio a adressée à M. le président du Sénat et à M. le rapporteur général du budget des observations qui viennent à l'appui de mon opinion intime. Voici comment il s'exprime :

« La question de la création en Corse d'un port militaire étant complètement abandonnée aujourd'hui. . . » ce sont les termes mêmes de la lettre de M. le maire de Bonifacio ; — plus loin, il devient un peu plus optimiste : « Les avantages sont considérables », dit-il, en parlant du port de Bonifacio, « .. et pour une station de torpilleurs, de contre-torpilleurs et de petits croiseurs. . » — il n'agit probablement de croiseurs faits pour le port de Bonifacio — « .... c'est le port le meilleur et le plus parfait qu'on puisse désirer ».

Mais là où l'optimisme apparaît d'une façon complète, c'est dans la phrase suivante :

« Soyez convaincus que cela permettra de faire du port de Bonifacio un port capable d'abriter les plus gros cuirassés. »

L'imagination s'est donnée libre carrière.

M. Cabart-Danneville. — Il faudrait reporter votre compliment sur l'imagination à l'amiral de La Jaille et au commandant Massé, qui ont déposé devant la commission extraparlementaire. Ce ne sont ni des maires ni des avocats, ceux-là !

M. le rapporteur. — Je comprends bien qu'on puisse faire à Bonifacio un port militaire. Mais à quel prix ? Le port est resserré entre des falaises de 30 à 50 mètres de hauteur. Il faudrait les couper, approfondir à 9 ou 10 mètres, au-dessous du niveau de la mer, s'étendre au-delà du fond actuel du port, et quand vous auriez fait tout cela, quelle défense auriez vous donné à ce port ?

On parle beaucoup du goulet de Santiago. Mais, messieurs, le plus petit chalutard chargé de pierres, s'il était coulé à l'entrée du port de Bonifacio, empêcherait non seulement les croiseurs et les cuirassés, mais encore les sous-marins qui pourraient s'y trouver d'en sortir.

Il n'est possible, à mon sens, de faire de Bonifacio autre chose qu'une station de torpilleurs et de sous-marins. Il est admirablement placé pour cela. Nos torpilleurs et nos sous-marins seront absolument invisibles du côté de la mer et pourront sortir du port pour assurer la sécurité du passage des bouches de Bonifacio. Il ne faut rien demander de plus à Bonifacio, et c'est pour cela qu'on a songé à Portovecchio. M. Cabart-Danneville m'attribuait tout à l'heure, je crois, l'invention de Portovecchio.

M. Cabart-Danneville. — Je ne vous ai jamais attribué cette invention.

M. le rapporteur. — Alors, c'est dans un des documents que vous avez lus qu'on m'attribuait la paternité de Portovecchio. C'est une erreur ; elle remonte, je crois, à l'amiral Aube, qui s'est livré, le premier, à des études sur cette localité. Il avait, d'après ce qu'a dit M. Pelletan à la Chambre, examiné deux projets ; l'un aurait coûté de 4 à 6 millions, l'autre 18 millions. Le premier devait évidemment se limiter à une station de torpilleurs et de sous-marins. Quant au second, on n'a pas insisté : M. Pelletan lui-même a renoncé à le demander. Tout ce qu'on peut faire à Portovecchio, c'est une station de torpilleurs et de sous-marins.

Portovecchio est en face de la Maddalena ; on avait rêvé de mettre en face et le plus près possible de la Maddalena un grand port.

Je ne voudrais pas faire ici de stratégie navale ; mais j'estime que si nous avons avantage à nous rapprocher beaucoup d'un port italien, nous lui donnons une force équivalente en la rapprochant de nous.

J'estime qu'il convient de ne pas s'arrêter à l'hypothèse de l'établissement d'un port de guerre à Portovecchio ; je crois que le rôle de Portovecchio doit être très limité ; si je dis « je crois », c'est parce que je l'ai visité, étudié avec tout l'intérêt et tout le soin possibles.

Les conclusions que je défends aujourd'hui sont celles auxquelles je suis arrivé d'accord d'ailleurs avec M. le ministre de la marine : Portovecchio ne peut être autre chose qu'un centre de défense mobile.

On peut élever contre Portovecchio plusieurs objections ; c'est une localité insalubre ; la fièvre, la mal'aria y règnent

Aussi ai-je eu bien soin de dire dans mon rapport qu'il ne fallait pas s'y installer d'une façon définitive avant d'avoir procédé à l'assainissement.

Je vous demande la permission de vous lire ce passage :

« A Portovecchio, il n'y a eu, jusqu'à ce jour, aucune installation maritime. L'insalubrité de la région n'eût pas permis de s'y maintenir.

» L'assainissement préalable de la plaine basse qui aboutit au golfe s'impose. »

M. Alcide Treille. — C'est un petit Madagascar !

M. le rapporteur. — « Ce golfe se prête admirablement à l'établissement d'un centre de défense mobile. Le mouillage des torpilleurs est facile à organiser à l'abri des vues de la mer, et il n'est pas douteux que la présence sur ce point d'une division de torpilleurs et de sous-marins contribuerait efficacement à la défense des bouches de Bonifacio.

» Faut-il aller plus loin et créer, à Portovecchio, un port servant d'abri à de plus fortes unités de combat ?

» Pour une pareille extension il faudrait approfondir le mouillage au prix d'importants dragages.

» Mais à raison même de cet approfondissement, il serait nécessaire de fermer l'accès du golfe aux bâtiments ennemis par une digue dont la dépense seule dépasserait l'ensemble des crédits prévus pour la Corse.

» Nous sommes portés à croire qu'en dehors de la défense mobile, il n'y a rien à entreprendre quant à présent, à Portovecchio.

» Lorsque la marine aura pris possession de ce port ; lorsqu'elle aura exécuté les travaux d'assainissement propres à rendre la localité habitable ; lorsque seront achevés les premiers travaux de protection militaire, on sera peut-être conduit, par une étude sérieuse, à proposer au Parlement des établissements plus considérables. Alors, mais alors seulement, la question pourra être discutée et recevoir une solution parlementaire. »

C'est vous dire, messieurs, toute la réserve avec laquelle nous avons envisagé l'établissement de Portovecchia.

Nous estimons qu'il faut, sur les fonds mis à la disposition de la marine, procéder à l'assainissement avant de s'établir en ce point. C'est seulement après cette opération qu'on pourra tenter de s'y installer définitivement ; il ne faut pas risquer de compromettre la santé des hommes, mais être certain, pour agir, qu'elle peut être préservée

M. Cabart-Danneville propose, par son amendement, de reporter à Bonifacio une somme de 2.500.000 fr., à prélever sur la dotation de Portovecchio. Comme je le disais tout à l'heure il n'y a rien de plus à faire à Bonifacio que on nous propose ; en admettant même que Portovecchio ne pût pas recevoir les aménagements et les établissements que nous voulons y installer, je conclurais absolument contre le transfert de ces 2.500.000 fr. de Bonifacio à Portovecchio.

Il s'agit là, probablement, d'une rivalité locale. A l'époque où l'on a mis en avant le projet concernant la Corse il n'était pas question de Portovecchio. La ville de Bonifacio était très peu dotée, et elle ne réclamait pas. Elle réclame aujourd'hui parce qu'elle espère obtenir la part assez considérable de subvention qu'elle voit, à son regret, aller à Portovecchio.

M. Cabart Danneville. — Voulez vous, monsieur le rapporteur, me permettre un mot.

M. le rapporteur. — Très volontiers.

M. Cabart-Danneville. de sa place. — Vous savez bien que la délégation de la commission extraparlementaire a précisément émis comme vœu l'agrandissement du port de Bonifacio ; or, nous n'avions absolument aucun intérêt à nous prononcer pour Bonifacio plutôt que pour Portovecchio.

Qu'est ce que cela pouvait nous faire ?

M. le rapporteur. — Je n'y ai pas plus d'intérêt que vous.

M. Cabart-Danneville. — Vous avez l'air de dire que c'est une querelle entre Bonifacio et Portovecchio. Je ne suis sénateur ni de Bonifacio ni de Portovecchio.

M. le rapporteur. — En effet, nous savons que vous êtes sénateur de Cherbourg.

Au nom de la commission, je conclus, en priant le Sénat de repousser l'amendement de M. Cabart-Danneville, réduisant de 6 millions le total du crédit mis à la disposition du ministre de la marine, et supprimant complètement les travaux de l'étang de Berre.

La commission repousse également la partie du même amendement qui concerne Bonifacio, pour les raisons que j'ai déjà exposées devant le Sénat, et sur lesquelles il me paraît inutile de revenir. (Très bien ! très bien !)

M. de Lanessan, ministre de la marine. — Le Gouvernement est d'accord avec la commission pour repousser l'amendement de M. Cabart Danneville.

M. le président. — Personne ne demande plus la parole pour la discussion générale ?...

Je consulte le Sénat sur la question de savoir s'il entend passer à la discussion des articles du projet de loi.

(Le Sénat décide qu'il passe à la discussion des articles).

M. le président. — Je donne lecture de l'article 1er.

« Art. 1er. — Sont autorisés, jusqu'à concurrence d'une somme de 162.871.000 fr., les travaux d'amélioration des ports militaires énumérés à l'état A ci annexé.

» La durée totale de ces travaux ne devra pas dépasser huit années. »

Sur cet article, M. Cabart Danneville a présenté un amendement ainsi conçu :

« Diminuer la dépense de 7 100 000 fr., et ramener le crédit à voter à la somme de 162,771,000 fr., par la suppression du crédit de 6 millions affecté à l'étang de Berre, du crédit de 3,000 000 fr., destiné à Portovecchio, et le report sur Bonifacio d'un crédit de 2,500,000 fr. »

M. de Casabianca. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. de Casabianca.

M. de Casabianca. — Messieurs, je sollicite pour quelques instants la bienveillante attention du Sénat.

Je tiens à dire, d'abord, que je ne suis pas partisan de l'amendement présenté par mon honorable ami M. Cabart Danneville ; je donne mon approbation absolue aux propositions contenues dans le projet de loi, en ce qui concerne Portovecchio. J'ai cependant une réserve à faire ; il me paraît que le Gouvernement et la commission négligent, d'une façon absolue, une ville qui, jusqu'ici, avait été considérée comme l'un des points de défense les plus importants de l'île, je veux parler de Bonifacio

Il y a quelques instants, l'honorable M. Cavinot rapporteur du projet de loi, disait à cette tribune : « Il a là une querelle locale entre Bonifacio et Portovecchio. »

Je vous assure, messieurs, qu'il n'en est rien.

Le pro et relatif à Portovecchio est de date récente, ainsi que le disait M Cavinot ; il est l'œuvre — sans nul doute — de M l'amiral Aube. C'est lui qui le premier a déclaré qu'il était nécessaire d'établir un point d'appui à Portovecchio ; mais a-t-il en même temps, proposé d'abandonner Bonifacio ? Je ne sache pas qu'il ait jamais eu une pareille pensée ; il a toujours été d'avis, au contraire, qu'il fallait s'occuper à la fois de Portovecchio et de Bonifacio. Je puis, messieurs, invoquer son témoignage, car j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec lui à plusieurs reprises, en Corse même, à Ajaccio, où il était venu avec l'escadre ; jamais l'amiral Aube, à ma connaissance du moins, n'a proposé de s'occuper de Portovecchio à l'exclusion de Bonifacio.

« Le port de Bonifacio, ajoutait M. le rapporteur, est presque inabordable ! Les navires de guerre ne peuvent pas y pénétrer ! Et, allant plus loin encore, il s'écriait : « Si on avait mis à notre disposition un crédit de 3 millions en abandonnant les travaux de Portovecchio, je ne consentirais pas, pour ma part, à accorder cette somme disponible à Bonifacio. »

Messieurs, permettez moi, puisqu'on vous a parlé d'une lettre de M. le maire de Bonifacio, de vous lire un passage de cette lettre qui contient, non pas des appréciations personnelles, mais l'indication de faits précis.

« L'amiral Humann, pendant les grandes manœuvres, y a fait sans difficulté, pénétrer, en juin 1897, le « Terrible », cuirassé de plus de 9,000 où 7,000, 8 tonneaux, si l'on veut — et, en mai 1898, le cuirassé de premier rang le Jauréguiberry ; il a ainsi prouvé que, par quelques travaux, tels que dragages et rectifications rétrécissement peu dispendieux, on peut en faire un port capable de recevoir les plus grands navires. »

Ce sont là, messieurs, des faits précis et non des appréciations émanant d'un homme en quelque sorte obscurci par des considérations d'ordre local.

M. le maire de Bonifacio, permettez-moi de vous le dire, n'est pas le premier venu, il est chevalier de la Légion d'honneur...

M. le rapporteur. — Je n'ai nullement attaqué la personnalité de M. le maire de Bonifacio !

M. de Casabianca. — Je connais votre courtoisie, monsieur le rapporteur, et je n'ai pas voulu vous faire un pareil reproche. Mais il n'en est pas moins vrai que vous avez apporté à cette tribune une allégation qui pouvait être de nature à impressionner le Sénat. Vous avez dit : « Ne vous occupez pas trop de querelles qui ont, en définitive, un caractère absolument local. » Il n'en est rien : M. le maire de Bonifacio n'est pas seul de mon avis ; il n'est pas seul à croire que vous avez sacrifié Bonifacio, et que, en définitive, l'œuvre que vous accomplissez ne donnera pas, au jour voulu, les résultats que nous recherchons tous. C'est son avis, et c'est également le mien.

M. le maire de Bonifacio ajoute :

« Son élargissement est très facile. Au fond on a son extrémité Est, il n'y a que de la vase et des terrains d'alluvion comme passe de sable et dans sa partie nord, jusqu'à l'anse de la Catena, que des ter-

ruine sablonneux et des côtes de calcaire friable, très facile à couper et à extraire. »

C'est sur la fin de cette lettre que je me permets d'appeler plus particulièrement votre attention :

« En terminant, il me reste à vous faire observer que du Bonifacio, qui est situé à l'extrémité sud de l'île, les navigateurs peuvent reconnaître à droite et à gauche et se porter, suivant les circonstances, sur les deux côtes, sur l'orientale comme sur l'occidentale. C'est encore là un très grand avantage. » Ces mots constituent une indication qui a une véritable importance.

Voilà, messieurs, ce que j'avais à dire au sujet de Portovecchio et de Bonifacio.

Vous vous êtes occupés du sud de la Corse ; vous avez eu raison. En face de Portovecchio, non loin de Bonifacio, se trouve un établissement militaire de premier ordre, la Maddalena. Vous avez voulu opposer à cette force considérable une force qui ne sera pas très sérieuse, je le crains, mais, enfin, qui vous permettra peut-être de tenir tête à un ennemi qui viendra de la Maddalena. Cependant, puisque vous parlez tout à l'heure de M. l'amiral Aube, je vous rappellerai que, dans son projet, il ne s'agissait pas seulement d'un point d'appui qu'il voulait établir de ce côté de la Corse ; il était d'avis d'y créer un port et il n'était pas le seul à être de cet avis. Un homme qui s'est beaucoup occupé de la Corse à ce point de vue, et à qui la Corse doit être très reconnaissante — et elle l'est — de ce qu'il a fait pour elle, l'honorable M. Lockroy, n'a pas cessé de dire de son côté, qu'il fallait créer là un véritable port ; vous vous bornez à nous proposer une dépense de quelques millions.

Je ne dirai pas, comme M. Cabart-Danneville, que c'est de l'argent jeté à l'eau, je n'irai pas jusque-là ; mais je crois que, puisque vous vous occupez de travaux sérieux, de travaux de défense, vous devriez aller plus loin et ne pas oublier que la Corse n'a pas qu'une frontière seulement.

Il semble que, dans ce projet, vous commettez l'erreur qui a été commise à propos des frontières de la France continentale.

Pendant longtemps on s'est imaginé que la France n'avait qu'une frontière à défendre, celle de l'Est ; mais un jour est venu où vous avez pu constater que la France avait d'autres frontières et peut-être même des adversaires qui la visaient de plus près que ceux qui sont de l'autre côté de la frontière de l'Est ; et alors il a bien fallu que vous vous occupiez de ces frontières.

De même, en Corse, c'est la frontière sud, et elle seule, qui vous préoccupe. Laissez-moi vous dire, messieurs, toute ma pensée à cet égard.

Nous ne nous occupons personne, mais nous avons certainement le droit, en agitant une question de cette nature, de parler du péril, si lointain qu'il soit, qui pourrait se produire. Ce péril, venant de la frontière sud — de l'Italie — je ne le crains pas, parce que je connais mon pays et son histoire.

La Corse n'a pas toujours eu le bonheur d'appartenir à la France, elle a eu d'autres dominateurs, et, parmi ces maîtres, l'Italie, ou plutôt Gênes, pendant plusieurs siècles n'a cessé de l'occuper. Or, aujourd'hui, l'Italie sait que la Corse est terre française ; elle sait que les Corses sont Français de cœur et d'âme, et — encore une fois, je donne ici toute ma pensée — je ne crois pas que l'Italie, après les expériences du passé, veuille affronter de nouveaux des épreuves dont elle n'a pas dû perdre le souvenir. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs).

Aussi n'allez pas croire qu'en Corse nous ne nous occupions que de l'ennemi qui pourrait venir du sud. Il y a un autre ennemi — qui ne l'est plus aujourd'hui, qui l'était alors — qui nous a fait des visites qu'il pourrait être tenté de renouveler. Et de quel côté a-t-il porté ses pas ? Est-il allé du côté du sud ?

Messieurs, en 1796, ma ville natale, Bastia, était bombardée ! Par qui l'était-elle ? Par une flotte anglaise. Sous le commandement de qui se trouvait cette flotte ? Sous le commandement d'un homme qui, certes, avait quelques connaissances des choses de la mer ; elle était commandée par l'amiral Nelson. Il n'alla pas du côté du nord, et, après avoir fait subir à Bastia un long et douloureux bombardement, où se dirigea-t-il ? Du côté de Saint-Florent et de Calvi ; Saint-Florent, la chef de l'île d'après Napoléon Ier ; et de Saint-Florent, vous ne m'avez pas vu moi dans votre rapport. (C'est vrai ! à gauche).

Il alla ensuite du côté de Calvi, encore dans le nord, et l'assiégea.

Je finis, messieurs, ces jours derniers dans le Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle, cette page :

« En 1794, Calvi, assiégée par terre et par mer par l'armée anglaise fut, prise après une résistance héroïque. C'est là que Nelson, alors sous les ordres de l'amiral Hood perdit son bras... » C'est une erreur, il y perdit un œil. » ... La population émigra en masse à Toulon pluôt que de se soumettre et ne rentra qu'avec les Français. »

M. Cabart-Danneville a bien voulu dire que la place était commandée par un général dont je n'ai pas, moi, à prononcer le nom, mais dont je le remercie d'avoir bien voulu rappeler le souvenir. (Très bien ! et applaudissements).

J'ajoute que le général qui avait défendu la ville tint à honneur de son côté, de se rendre à Toulon, en terre française, pour ne plus toucher le sol de son pays que lorsque celui-ci fut délivré d'une occupation heureusement passagère. (Nouveaux applaudissements). Ceci se passait en 1796.

L'ennemi dont je parle occupa la Corse pendant deux années. Mais heureusement à cette époque nous loin de la Corse, se trouvait une armée de la République qui remportait victoires sur victoires en Italie, et à la tête de laquelle était un général corse. J'ai nommé le général Bonaparte.

Celui-ci détacha une division de son corps d'armée, sous le commandement d'un général corse, le général Gentili, qui sur l'ordre du commandant de l'armée d'Italie se dirigea vers quel point ? Vers Saint-Florent, encore le nord, toujours le nord ?

Les Anglais durent quitter l'île, mais non sans esprit de retour.

Ils revinrent en 1814, à la chute de l'empire. J'en demande pardon au Sénat, mais j'ai le devoir de lui donner ces renseignements... (Parlez ! parlez !) car, je le répète, il me paraît qu'on ne se préoccupe que d'une armée italienne. Cette descente, je dois le redire, elle ne m'inquiète pas, elle ne me préoccupe pas.

Les Anglais, messieurs, revinrent en 1815 ; ils descendirent au nouveau la Corse, ils firent plus et, ici, laissez-moi rappeler un souvenir qui fait honneur à mon pays. Le général qui commandait l'armée anglaise, le général Montrésor, donna l'ordre à la cour d'appel de rendre désormais la justice au nom du roi Georges d'Angleterre. La cour se réunit, prit une délibération portant que la cour d'appel de la Corse ne pouvait et ne devait rendre la justice qu'au nom du roi de France (Très bien ! très bien ! et applaudissements).

La cour de Bastia, qui siégeait à cette époque à Ajaccio, fut dissoute, et vingt-quatre heures après de nouveaux juges furent désignés, mais ils ne siégèrent jamais.

A côté de ces renseignements, il en est un autre d'une nature particulière qui frappera peut-être votre esprit au même degré. Vous connaissez tous l'histoire de la Corse, peut-être pas autant que je le désirerais (Sourires), mon pays y gagnerait ; mais enfin vous n'êtes pas sans la connaître, et vous savez qu'en 1768 nous étions encore sous la puissance de Gênes et que le général Paoli luttait pour mettre un terme à cette domination pour assurer l'indépendance de l'île. C'est ce que la France ne voulait pas, et elle avait raison car, messieurs, croyez le bien, même à cette époque là, il nous tardait de devenir Français. (Très bien ! très bien ! à droite).

(*La fin à demain*).

Bulletin financier

Par s., le 12 Février 1901

La marque d'affaire a presque un tassement des cours ; toutefois les différences sont peu importantes. Le 3 0/0 est mieux à 101 37, et 3 1/2 à 102.90. L'Extérieure finit à 72.15.

Nos établissements de Crédit sont en mieux, sauf à l'unisse à 1 0/0 (Comptoir National) et Banque de Paris, 1 0/0 (Crédit Foncier 66f.

Parmi les valeurs à dividende fixe, la Société Nationale de tracte a 466 fr. et l'Obligation à 278 ; les Constructions de Mécaniques sont à 411 fr.

Les expériences publiques quotidiennes de la Compagnie Générale Nouvelle d'Eclairage ont prouvé de bonnes demandes en actions de cette Société.

L'action de la Société Générale pour l'Exploitation des Brevets Parisien est bien tenue à 65 fr. ; la Part de Fondateur vaut 825 fr. On est en droit d'espérer pour ces titres des cours plus élevés en raison de la quantité de communes que la Société reçoit chaque jour et aussi par la vente des brevets européens et américains.

Chemins français calmes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Les fêtes du carnaval ont obtenu un plein succès. Favorisées par une superbe journée de printemps, elles ont mis en liesse toute la population.

S. M. Carnaval lui-même était arrivée la veille au soir, par le dernier train, et avait été reçue au bruit des salves d'artillerie et des vivats. Dimanche à midi, S. M. a parcouru les artères principales précédée et suivie d'une cour nombreuse, de chars, cavaliers, pictons, etc.

Le cortège est parti de la place du duc de Padoue, a suivi le cours Paoli, la Nouvelle traverse, la rue Lubiano, la rue Ste-Croix et s'est arrêté place Paoli.

La cavalcade était bien organisée. On doit des mentions spéciales au char du Roi et à celui des Boers. Pendant la promenade de Carnaval les une quête a été faite au profit des pauvres.

Le soir, à 8 heures, la foule s'est portée sur la place Paoli où a eu lieu l'inauguration de Carnaval. Puis la bataille de confetti a repris avec beaucoup d'entrain et a duré jusqu'à 11 heures.

Nous devons des remerciements aux membres du comité et à tous ceux qui ont contribué au succès de ces réjouissances. Maintenant le premier pas est fait, l'année prochaine on fera mieux, et ces fêtes finiront par attirer dans l'ancienne capitale de la Corse une très grande affluence de tous les points de l'arrondissement.

Savon des Princes du Corgy, exquis
Savon des Princes du Corgy, hors concours
Savon des Princes du Corgy, parfum concentré

Cour d'Assises

Audience du 26 février

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

Coups à un ascendant

L'accusé Angelini Jacques, âgé de 47 ans, cultivateur à Poggio-Mezzana, avait d'abord été déféré à la juridiction correctionnelle ; mais le tribunal de Bastia, se déclara incompétent, l'acte impute à Angelini constituant un crime puni d'une peine afflictive et infamante.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Le 12 décembre 1899, Angelini Pierre-Jean, âgé de 76 ans, cultivateur à Poggio-Mezzana, déclarait à la gendarmerie que le même jour, son fils, Angelini Jacques, étant près de boisson, l'avait battu, saisi à la gorge et lui avait porté sur le front un coup de bâton. Les gendarmes constataient que le plaignant portait une forte contusion au front et des traces de violences au-dessus de l'œil gauche. L'information a établi qu'Angelini Jacques a frappé son père avec un morceau de bois de cinq centimètres d'épaisseur. Il est résulte de la procédure que Jacques Angelini déjà condamné pour violences, était d'un caractère irascible. Il se livrait souvent à des voies de fait sur son père auquel il disait un jour : « Exerce que tu es, tu dois mourir de ma main. »

L'accusé interrogé prétend qu'il n'a point commis l'acte qui lui est reproché. Son père s'est blessé en tombant, et comme il était ivre, il a cru qu'il avait été battu.

L'accusé reconnait qu'il avait l'habitude de s'enivrer, mais son père, lui-même, avait le même défaut.

Les témoins sont entendus ; ils n'ont pas vu l'accusé commettre le crime, mais le père est venu se plaindre à eux, leur a montré le bâton avec lequel il a été frappé, et constaté les contusions qu'il avait rapportées, d'ailleurs Angelini Jacques survenait peu après armé d'une hache, et essayait de fracturer la porte du café où son père s'était réfugié. Tous sont d'accord pour dire que l'accusé est un ivrogne d'habitude, le père buvait autrefois mais depuis il s'est amendé.

M. Aubert, substitut du procureur général, après avoir démontré la culpabilité d'Angelini, insiste pour obtenir la répression d'un acte dont la gravité ne saurait être contestée et dont il est indispensable d'en prévenir le retour.

Me Ajaccio présente la défense ; sans contester d'une manière absolue les faits de la cause, il s'efforce d'en atténuer la gravité en exposant habilement toutes les circonstances favorables à son client. En terminait, il demande aux jurés d'acquitter son client déjà suffisamment puni par le long emprisonnement préventif qu'il a subi.

Le jury s'est rendu aux observations présentées par le jeune défenseur et a rendu un verdict négatif.

Vols qualifiés

Les nommés Salini Jean-Baptiste, Zonza Jean-Dominique, Serpaggi Toussaint dit Padovani, Gaudry Rigobert, Fornaciari Pierre-Joseph, Serpaggi Pierre, Martini Lucien, Marchi Pierre-Joseph, Peraldi Marie-Dominique avaient formé à Ajaccio une petite bande, et ont à répondre de nombreux vols, ainsi exposés dans l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

4. Dans la nuit du 11 au 12 août 1900, des voleurs s'introduisirent dans le magasin de Mattei Francois, sis à Ajaccio, en pénétrant dans une cave attenante qui s'ouvre sur la cour de la maison. Ils soulevèrent le verrou de la porte à l'aide d'un crochet, traversèrent la cave, et arrivés dans le magasin, forcèrent la serrure du comptoir qui était fermé à clef ; ils le firent avec une telle violence que le pêne fut entièrement tordu. Ils s'emparèrent d'un revolver de cavalerie, d'un revolver à broche, de deux montres en nickel, d'un porte-monnaie, d'un couteau à deux lames avec un manche à fer blanc, d'une vingtaine de francs en monnaie de billon et d'une paire de bretelles. Les soupçons de Mattei se portèrent aussitôt sur Serpaggi Toussaint dit Padovani qu'il avait aperçu la veille, au moment où il fermait sa devanture, fut arrêté. Au moment où il était poursuivi par les agents de police il essaya de se débarrasser de deux clefs et d'un revolver de cavalerie chargé de trois balles qui n'était autre que celui qui avait été volé à Mattei, dans la nuit du 11 au 12 août. Pour détruire une charge aussi accablante Serpaggi Toussaint a prétendu qu'il avait acheté ce revolver depuis un mois et moyennant le prix de quatre francs à un paysan dont il ignore le nom et qu'il aurait rencontré sur la place Abbatucci. Quant aux clefs il les aurait trouvées sur le cours Napoléon. Mais cette version est d'autant plus inadmissible qu'il a spontanément avoué à un de ses camarades Marchi Joseph qu'il était un des auteurs du vol commis chez Mattei. Serpaggi Toussaint a été d'ailleurs assisté par son frère Serpaggi Pierre dit Padovani qui s'est approprié un revolver, deux montres et des chaussures, tous ces objets se trouvaient encore en sa possession au moment où il a pris la fuite.

2. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1900, à Sari d'Orcino, une brèche fut pratiquée dans une baie obturant le jardin attenant à la maison d'habitation du sieur Graziani François-Xavier. Un alambic en cuivre valant 300 francs qui y avait été installé pour la distillation de l'eau-de-vie fut soustrait. Les voleurs étaient au nombre de deux d'après les empreintes des chaussures relevées sur le sol ; ils démolirent la maçonnerie qui entourait l'alambic et l'emportèrent. Chemin faisant, ils le mirent en morceaux et en enfouirent une partie dans le maquis. Ils seraient restés longtemps inconnus, si l'un d'eux Serpaggi Toussaint ne s'était lui-même dénoncé et n'avait en même temps accusé son complice Zonza Jean-Dominique. Bazali Paul-Baptiste qui a reçu le premier la confidence en a fait part à Chiozza Ange-Marie, lequel en a parlé avec Fornaciari Pierre. Aujourd'hui Bazali et Chiozza reviennent sur leurs déclarations tandis que Fornaciari qui est un accusé de Zonza Jean-Dominique et de Serpaggi Toussaint maintient absolument son accusation. Serpaggi Toussaint qui est natif de Sari d'Orcino avait été ainsi que ses frères au service de Graziani et s'est certainement lui qui a engagé Zonza Jean-Dominique à l'accompagner à Sari d'Orcino pour y soustraire l'alambic de son ancien patron.

3. Dans la nuit du 28 au 29 octobre, un poulailler sis dans un jardin clos attenant à une maison d'habitation, au lieu dit Vilietta, fut dévalisé par des individus qui s'y introduisirent en fracturant la toiture et y volèrent 13 poulets et 7 poules au préjudice du sieur Bocognano Joseph, jardinier. Serpaggi Pierre dit Padovani avait vu Gaudry Rigobert et Fornaciari Pierre se diriger vers la Vilietta la nuit du vol et il avait d'ailleurs reçu, le lendemain, les confidences de Fornaciari qui lui avait même montré les plumes des poulets qu'il avait mangés. Serpaggi Pierre dénonça le fait à la gendarmerie ainsi qu'à tous les camarades. Ne pouvant nier l'évidence Gaudry Rigobert et Fornaciari avouent qu'ils ont volé des poules à la Vilietta, mais ils essayent d'établir une confusion au sujet des dates et de la quantité des poules soustraites.

4. Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1900, dans cette même propriété à Vilietta, sise aux portes d'Ajaccio et appartenant au sieur Sorba Pierre, on constata la disparition de deux chaudrons d'une valeur de 100 francs chacun placés dans un lavoir. Quelques jours après la Toussaint, un enfant de douze ans, Marchi Augustin se trouvait à la tombée de la nuit, devant le théâtre, lorsqu'il surprit une conversation entre Martini Lucien et Serpaggi Pierre. Celui-ci disait à Martini : « Veux-tu que nous allions prendre ce chaudron qui tu sais ? » Martini ayant répondu affirmativement, Serpaggi Pierre reprit : « Il faudra emporter un sac pour y cacher le chaudron. En effet on vit quelques instants après Serpaggi Pierre, Martini Lucien et Salini Jean-Baptiste arriver dans l'écurie de Bonali Jean-Baptiste, porteurs d'un sac, et ils furent reconnus par Martini Jean dit Raphaël. Serpaggi Toussaint qui avait d'abord inculpé de ce vol Gaudry Rigobert a fini par déclarer à M. le Juge d'instruction qu'il avait vu lui-même son propre frère Serpaggi Pierre, en compagnie de Salini Jean-Baptiste dans la nuit du deux ou trois novembre vers quatre heures du matin cacher un chaudron sous la paille dans l'écurie de Bozzali. Salini reconnait avoir accompagné Serpaggi, mais il ajoute qu'il n'a pas vu cacher le chaudron parce que, au lieu de suivre Serpaggi dans le grenier, il est resté dans l'écurie Maffei lui donne un dément et affirme que Salini est parfaitement monté dans le grenier avec Padovani. Il invoque sur ce point le témoignage de Serpaggi Toussaint. Zonza Jean-Dominique et Marchi Joseph. Dans la matinée du 2 novembre, un nommé Del Re, brocanteur, rue Fesch, n° 74, fut avisé par Fornaciari Pierre d'abord et par la blanchisseuse de la Vilietta ensuite, qu'on avait volé la nuit précédente des chaudrons au lavoir du sieur Sorba et qu'il ne fallait pas acheter le cuivre. Le soir Serpaggi Pierre proposa à Del Re de lui vendre du cuivre, le lendemain il revint en compagnie de Salini lui renouveler ses propositions.

5. Dans la nuit du 1er au 2 novembre 1900, plusieurs individus escaladaient le balcon sur lequel s'ouvre au 1er étage de la maison sise rue Cathédrale n° 16, le logement de M. Besnez, horloger, de fracturaient la porte persienne qui donne accès dans son atelier de réparations, assujettissant la poignée de la porte de la chambre de l'horloger attenant à son atelier et crochetaient le comptoir où il s'emparèrent de divers objets mobiliers tels que 175 francs en argent, 4 montres remontoir en argent, une chaîne en or dite gourmette, une paire de pendants d'oreille en or, deux boîtes de montre en or, deux porte-montre en cuivre munis d'un fermoir nickelé. Le seul témoin qui ait assisté à ce vol est un des accusés, Marchi Joseph. Il raconte que dans la nuit de la Toussaint vers une heure du matin, il a quitté l'écurie Bozzali, en compagnie des nommés Serpaggi Pierre, Gaudry Rigobert, Fornaciai Pierre et Martini Lucien pour aller commettre un vol dans le magasin de l'horloger Besnez en face de la cathédrale. Marchi Joseph fut placé au coin de la ruelle qui longe l'église pour faire le guet pendant ce temps Martini Lucien grimpait sur les épaules de Gaudry, escaladait le balcon du 1er étage. Gaudry l'y suivait en montant sur les épaules de Fornaciai. Ce dernier aidé par Serpaggi Pierre atteignait à son tour le balcon. Enfin Serpaggi s'accrochant à une corde que lui tendait Gaudry, rejoignait ses camarades. Tous les quatre enfonçaient la porte en la poussant violemment et employaient deux heures à commettre leur vol. Au bout de ce temps ils rentraient à l'écurie de Bozali toujours accompagnés par Marchi Joseph. Ils enveloppaient ce dernier au moucher au grenier et restèrent au rez-de-chaussée. Ensuite ils procédèrent au partage du butin. Serpaggi Pierre fut chargé de vendre certains bijoux à Sari d'Orcino, celui-ci raconta tout à Marchi, mais il lui intima l'ordre de garder ce silence, sous peine de la couper le cou avec un couteau qu'il lui montra.

6. Une partie des objets soustraits chez le sieur Besnez fut remise à sa femme Peraldi Marie-Dominique. Le 17 novembre celle-ci offrit en gage au sieur Lovichi Godefroy, emballeur du petit séminaire, auquel elle avait demandé à emprunter dix francs, une montre neuve en argent qu'elle vendit le même jour au nommé Chavegère, valet de chambre du grand séminaire. Chavegère ayant eu des doutes sur la provenance de cette montre à cause de la modicité du prix, fit des révélations à la police. La montre fut présentée à Besnez. Celui-ci reconnut qu'elle lui appartenait. La femme Peraldi prétend que cette montre lui a été remise par un individu qu'elle ne connait pas.

Tous les accusés ont été déjà condamnés à l'exception de la femme Peraldi, de Serpaggi Toussaint et de Serpaggi Pierre. La plupart de ces condamnations ont été encourues pour vol ; quelques-uns des accusés ont été envoyés dans des maisons de correction. Ils n'avancent aucune profession, couchent presque toujours dans des écuries et vivent exclusivement du produit du vol.

Après la lecture de l'acte d'accusation et les interrogatoires des accusés, l'affaire est renvoyée en continuation à aujourd'hui.

Mandoline à vendre

S'adresser au bureau du journal.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 26 février

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5° 8, 10 h. 6 mètres du soir, + 7. Maximum, + 11. minimum, + 4.

Baromètre. — 7 heures du matin 761 mm. 8, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin N. E. modéré, 4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0.22, soir + 0.33

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

∴

Nos Députés

M. le comte Pozzo di Borgo a déposé une pétition des greffiers des justices de paix et des tribunaux de simple police de l'arrondissement de Sartene.

∴

Station quadragésimale

A Sainte Marie, la station quadragésimale est prêchée aux jours habituels par le R. P. Marioti.

∴

Encore le corbillard

Les protestations de la presse locale n'inquiètent guère l'adjudicataire du transport des morts.

Samedi avaient lieu les obsèques du jeune Bianchi ; à l'arrivée du cortège devant la caserne Marbeuf, on constata l'absence du corbillard ; et pleuvait ; il cercueil a dû être porté de nouveau à la paroisse pour attendre le corbillard.

∴

Les Corses à Madagascar

Nous apprenons avec plaisir que M. L.-A. Capurro, chef de bureau de 2e classe du corps des comptables au gouvernement général de Madagascar, à Tananarive, a été nommé au grade de chef de bureau de 1re classe.

Il y a à peine dix ans que notre concitoyen s'est rendu à Madagascar, et déjà il occupe une situation très importante avec un traitement de plus de 10 000 francs. Mais il convient de dire que M. Caporro s'est épris de notre possession africaine, qu'il s'est livré à une étude spéciale sur le fonctionnement des services de la comptabilité. Ses rapports sur la matière, ses brochures ont été très appréciés et lui ont valu un rapide avancement.

Nous envoyons à M. Capurro nos très sincères félicitations.

∴

Médecins sanitaires

M. les docteurs en médecine Catanei Ange-Antoine et Paravicini Antoine-David ont été nommés médecins sanitaires maritimes.

∴

Repris de justice

La nuit dernière les nommés Casanova Mathieu, Casabianca Ignace, Samani François et Vincenti Martin se présentèrent dans la buvette Terrier, rue de l'Opéra et prirent diverses consommations. L'heure étant avancée, la buvetière les prient qu'elle était obligée de fermer son établissement pour éviter une contravention.

Casabianca ne parut pas content de cette observation ; il sortit une cartouche de dynamite pour mettre le feu. La buvetière eut assez de sang froid pour arracher la mèche, mais terrorisée par l'attitude des quatre individus, elle s'enfuit. Casanova et ses camarades la poursuivirent et l'attaquèrent dans le vestibule d'une maison voisine et commencèrent à la frapper.

Ses cris attirèrent les agents Bertrand et Cesari ; les agresseurs prirent la fuite, mais Vincenti et Samani purent être arrêtés.

Une enquête a été ouverte par M. le commissaire central.

∴

Miroir des Modes du Jour

L'article sur la « Broderie » est charmant dans le « Miroir des Modes du Jour » pour le mois de Mars. Toutes celles qui sont à la recherche de nouveautés ne manqueront point de s'y intéresser. Le même numéro contient un article sur « La Vie Enfantine, » qui traite des maladies de l'enfance et des remèdes pour les guérir.

De même une chronique sur « La Beauté et la Santé » indique aux dames soigneuses de leur personne, les mille moyens de conserver leur fraîcheur et de combattre les assauts du temps. Jolie aussi, une « Revue Elégante » qui présente aux lecteurs les nouveautés les plus récentes en tissus et garnitures avec les innombrables riens qui concourent à rendre si charmante la toilette féminine. Décidément ce journal est un bijou, et peut être chaudement recommandé aux familles.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Avis

On demande une bonne femme de ménage.

S'adresser rue de la Gare, n. 2 au 4e.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE. — NÉANT.

NAISSANCES.

Angeli Mathilde. — Franceschi Pierre-Paul-Edouard. — Orsini Pierre Jacques.

DÉCÈS

Storai Charles, 11 mois, de Bastia.

Lupi Thérèse, mariée, 43 ans, de Lama du Mocagno (Italie).

Antoni Victoire, veuve, 46 ans, de Lumio.

La Femme d'un Instituteur en péril

M. H. Prédyrat, instituteur à Sonac par Auzer (Lot), nous raconte chaleureusement comment sa femme a retrouvé le repos et la tranquillité après des épreuves sans nombre. Grande fut la joie dans la famille lorsque la santé de la pauvre malade fut complètement rétablie.

« Depuis six ans nous dit-il, ma femme souffrait de différentes affections qui ne lui laissaient aucun repos. Fronchite chronique, inflammations d'estomac et d'intestins compliquées de rhumatismes articulaires avaient réduit à tous les tracas-ments et avaient plutôt augmenté d'intensité. Elle endurait des douleurs atroces dans les articulations, dans l'estomac et dans les intestins, son appétit était nul et, du reste, son estomac ne pouvait supporter d'autre aliment que du lait en très petite quantité. Par suite elle était devenue d'une très grande faiblesse. Aussi quel ne fut pas mon étonnement, lorsque après lui avoir fait suivre le traitement des Pilules Pink, nous pûmes constater les progrès qui commençaient à s'accomplir. L'estomac supporte quelques aliments légers d'abord, puis solides ensuite, ses forces reviennent et je considère de retour à la santé comme tout à fait merveilleux. Pour consolider cet état, je lui fais continuer ce traitement encore quelques semaines, la preuve est faite et je considère les Pilules Pink comme ayant sauvé ma femme. »

Le récit de M. Prédyrat confirme que c'est comme reconstituant du sang, et aussi comme tonique des nerfs que les Pilules Pink agissent avec énergie et guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme. Chez les enfants les

Pilules Pink

feront disparaître le rachitisme et la danse de Saint-Guy.

Ces Pilules sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal : Gablin et Cie, rue Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs en quinze par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Compagnie DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Le 28 février 1901, à 9 heures du matin, à la gare de Bastia, il sera procédé à la vente aux enchères du matériel de secours réformé ci-après désigné : Boîtes à amputations garnies, boîtes de secours vides, attelles métalliques pour fractures, trousses garnies, bistouris, lancettes, pinces, etc., etc.

Des objets de pansement neufs tels que : bandes, soie à ligatures, gaze simple, etc., etc., seront également mis en vente.

Tout ce matériel est en très bon état et n'a été réformé qu'en vertu d'une circulaire ministérielle qui l'a supprimé.

Les boîtes peuvent être utilisées pour n'importe quel usage.

BOURSE DE PARIS

	25 février	26 fév.
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.15	102.25
— 3 p. 0/0 amorti.	100.55	100.45
— 3 1/2 0/0.	102.90	102.30

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans affaiblir

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
6, J.-B. SIGALA, Agent-général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. Bosquette, lieutenant au 163e passe au 74e rég. de même arme.

M. Camarò, lieutenant au 163e, passe au 17e.

M Doizs, lieutenant au 163e, passe au 3e.

LE PORT DE PROPRIANO

Le Journal Officiel publie la loi autorisant les travaux d'amélioration du port de Propriano et instituant des péages locaux au profit de la commune de Propriano.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

M. Paloudie, directeur des contributions directes, à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions à Rodez.

M. Chevalier, inspecteur des contributions directes à Vannes, est nommé directeur, à Ajaccio.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La Grève de Montceau

Le président du conseil a fait connaître le sens des déclarations qu'il présentera à la Chambre au cours de la discussion de l'interpellation sur la grève de Montceau-les Mines.

Affaires courantes

Le conseil a épuisé ensuite les affaires courantes.

EN ESPAGNE

Démission du Cabinet

A l'issue du conseil des ministres, le général Azcarraga a présenté à la régente la démission du Cabinet.

La régente demandera l'avis des présidents des deux Chambres, mais il est probable que le général Azcarraga sera chargé de constituer le nouveau Cabinet.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les mouvements du général De Wet

On ne sait rien de précis sur les mouvements du général De Wet.

Les pluies diluviennes qui tombent depuis plusieurs jours dans la colonie du Cap, rendent les mouvements de plus en plus difficiles.

La tempête aussi a sévi rudement, et le télégraphe est coupé en plusieurs endroits.

D'après le correspondant du Times à Capetown, De Wet se dirigerait vers Prieska, au-devant du commandant Hertzog, qui a opéré sa jonction avec Pretorius, Brand et Newmardt.

Le général De Wet conduit avec lui une magnifique cavalerie qui servira à remonter entièrement son commando.

Concentration des troupes boers

Toutes les bandes boers qui sont éparpillées sur le territoire, obéissant à un mot d'ordre, cherchent à gagner le Nord.

On assiste donc en ce moment à une concentration générale de toutes les forces boers, et, si le mouvement réussit, si De Wet finit par échapper aux Anglais, il se trouvera à la tête d'une armée relativement nombreuse dont lord Kitchener ne viendra pas facilement à bout.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Peste au Cap

M. Georges Berry adresse une question au gouvernement au sujet des mesures qu'il compte prendre pour empêcher la peste sévissant dans l'Afrique du Sud, de pénétrer en France. »

Le président du conseil répond que toutes les mesures sanitaires réclamées par cette épidémie ont été prises.

L'incident est clos.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Caneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

Article 9

La discussion s'ouvre sur le texte nouveau de l'article 9, portant qu'en cas de dissolution volontaire ou prononcée par la justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts, et en cas de dissolution statutaire, suivant les règles adoptées en assemblée générale.

Divers orateurs prennent part à la discussion de cet article qui est adopté.

Article 10

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'article 10, qui est ainsi conçu :

« Art. 10 : La personnalité civile est la fiction légale en vertu de laquelle une association est considérée comme constituant une personne morale distincte de la personne de ses membres qui leur sièrait, et en qui réside la propriété des biens de l'association.

» Cette personnalité civile est subordonnée à la reconnaissance de l'utilité publique par décrets rendus en la forme des règlements d'administration publique. »

Un amendement modifiant longuement cet article est repoussé.

L'article 10 est adopté.

Article 11

On passe à l'article 11, qui est relatif aux actes que peuvent accomplir les associations ayant la personnalité civile.

L'article 11 est adopté.

Article 12

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'article 12 nouveau qui est ainsi conçu :

« Toute association, composée en majeure partie d'étrangers, ou ayant des administrateurs étrangers, ou ayant siégé à l'étranger, pourra être dissoute par décret du président de la République, rendu en conseil des ministres. »

Amendement Goujon

M. Julien Goujon développe son amendement disant que :

« Toute association, composée exclusivement d'étrangers, sera soumise à la formalité de la déclaration préalable. »

M. Julien Goujon soutient son amendement ; il dit que le gouvernement ne doit pas rester désarmé devant les étrangers ; la France souffre de l'émigration des étrangers et de l'envoi des capitaux français à l'étranger.

Dans ces conditions, M. Julien Goujon prie la Chambre d'adopter son amendement. Il finit, dit-il en terminant, empêcher le mal de s'aggraver.

Le président du Conseil monte à la tribune pour combattre l'amendement de M. Jules Goujon.

La discussion étant close, le président met aux voix l'amendement de M. Jules Goujon, qui est repoussé par 319 voix contre 216.

Amendement Reille

M. Amédée Reille monte à son tour à la tribune pour développer son amendement, qui est ainsi conçu :

« Les membres d'une association, chargés de l'administration ou de la direction de l'association, devront être français, et jouir de leurs droits civils. »

M. Amédée Reille commence par critiquer sévèrement la loi actuelle, qu'il qualifie d'assassinat.

Violent tumulte

Les paroles du député du Tarn provoquent un vacarme épouvantable.

La droite et la gauche s'interpellent.

Le président a beau agiter la sonnette, les députés ne continuent pas moins à faire un tapage infernal.

Enfin après un quart d'heure de scènes de désordre incroyables, le calme est rétabli et la séance est reprise.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le président met aux voix l'amendement de M. Amédée Reille qui est rejeté par 305 voix contre 170.

Séance jeudi.

Concession de l'Eau d'Orezza

Propriété du département de la Corse

A partir du 1er Mars le prix de l'Eau d'Orezza vendue à Bastia est fixé à 0,35 la bouteille.

Prix de l'Eau, 0.15.

Le verre vendu 0,20 sera repris au même prix.

Bureau et dépôt

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, très Yoga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs. Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements

L'Amaro Mattei

APÉRITIF SUPÉRIEUR

et dans tous les Débits

L'Exquis Cigare Mattei

Le meilleur à 10 centimes

Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE

Sociétés d'Instruct. Littérature et Art. Ancienne Librairie P. Ollendorff 50, Chaussée d'Antin, Paris

10.000 Gravures Et 400 Cartes inédites

PAR

Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX

VIENT DE PARAITRE :

LA GAULE ROMAINE

Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages avec 312 gravures et 16 cartes.

Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la mieux documentée de toutes les *Histoires de France* qui existent, en même temps que la plus vivante tant par sa belle présentation littéraire que par sa riche et copieuse illustration. Les cartes qui accompagnent le texte facilement en aident la lecture.

Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre ; on est une période historique entière y est traitée ; ainsi le volume peut être acheté séparément.

Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y revivra le passé de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans ses mœurs, son état d'une variété à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une véritable reconstitution, faite pour la première fois, de la vie intime de notre nation, ainsi que aussi leur vêtements toujours très grandement animé et coloré.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME

LIVRE I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (de 45 avant J. C. à 9 ap. J. C.).

LIVRE II. — *La Gaule sous Auguste* (de 29 avant J. C. à 68 de notre ère).

LIVRE III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (de 14 à 69).

LIVRE IV. — *La Gaule, de Vespasien à Hélioga-bale* (de 69 à 222).

LIVRE V. — *Les Empereurs gaulois du IIIe siècle.* — Dioclétien et la Tétrarchie (de 253 à 305).

LIVRE VI. — *La Gaule chrétienne.* — Constantin et ses fils. — *L'Empereur Julien.* — *L'Agonie de l'Empire romain.* — *L'entrée en scène du Monde barbare* (de 306 à 395).

L'œuvre se souscrivait en vertu de quatre volumes.

Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui en voudront leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tout comme réduction du prix du volume que comme primes en livres qui leur sont allouées supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume :

LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)

POUR SUIVRE : Le quatrième volume : **LES CARLOVINGIENS** (An 752 à an 987)

Ces quatre volumes formeront la première série.

Mme GEORGES

Dentiste

a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était précédemment boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orengo) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le printemps l'*Amaro* est pour tout consommateur un produit excellent qui réjouit le cœur, il ranime le sang et chasse au loin la bile, Buy son approbation à tous il est utile.

Demandez les

CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Prêts en espèces

5 0/0, long terme à tout industriel et commerçant. S'adr. à T. V., poste restante à Ajaccio.

Voulez-vous de la bonne bière ? **à la Brasserie Casparini** Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

OCCASION chez soi

indépendante, sérieuse et agréable, facile, à Dames, Elles et Mrs voulant occuper leurs loisirs. Rapport 60 à 100 frs. par mois suivant production. 1er : Entreprise N°0 « Au Sacré Cœur, » 113, rue Caulaincourt, Paris.

[illegible] souscriptions, à longs termes. Bien d'avance. Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

A louer

Grands magasins, Place St-Nicolas.

Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Soufre de toilette

Minerai de Soufre Français

Remède radical

Contre les maladies de la vigne et les insectes

Soufre natif au sulfate de cuivre

Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPINO.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS & MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? ALORS

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux malades. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES

DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature

ULCÈRES — ECZÉMAS

Guérison assurée — Soulagement immédiat

PAR — PAR

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation Pharmaceutique et par un grand nombre de Médecins

365 MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUERISONS

Les demandes par Correspondance sont adressées à la Pharmacie DEPPENWEILER, à RUEIEN

Se trouve dans toutes les pharmacies (Succursales, 4, Place ; 2 fr. 50, 5 francs, chez DEPPENWEILER, comme garantie exiger sur chaque bouteille deux timbres).

Dépôts à Bastia, pharmacie TUSSERT, à Ajaccio, pharmacie GUIDICELLI

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits.

On ne trouve pas de bon Cigare, [illegible]

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY chargera à Bastia vers le 1er Mars Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES. prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

2 Fr PAR AN

MONITEUR des RENTIERS

(47e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs. Études économiques et financières. Conseils raisonnés de placements. Informations. Publication des Tirages. Vérification gratuite des numéros sortis. Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et compétents, cet organe financier très sérieux, et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs guides de l'épargne.

Envoi Gratuit de 7 Nos Spécimens. Il n'envoie rien hors la France. Le Numéro 10 Cent. Rue de la Victoire, Paris.

VALS DÉLICIEUSES

Embonpoint — Digestives.

Pour recevoir son échantillon gratuit, écrire à M. CHARTAN, 21, rue de la Victoire, Paris.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LESSIVE PHENIX

Dépôts à Bastia, pharmacie TUSSERT, à Ajaccio, pharmacie GUIDICELLI

ARTICLES SPECIAUX pour USAGE INTIME

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements **Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina** de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs pérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1889, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 10 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements **L'AMARO MATTEI** APÉRITIF SUPÉRIEUR Dans tous les Débits **L'Exquis Cigare Mattei** Le meilleur à 10 centimes Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

26e ANNÉE — JEUDI 28 FÉVRIER 1901 — N° 51

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Foi, vierge et martyre. Soleil, [illegible] — Couchera à 5 h 18 m. Lune : Premier quartier le [illegible], à 4 h [illegible] soir.

FÊTE DE DEMAIN : Saint Donat.

27 FÉVRIER

La Défense de la Corse

AU SENAT

Notre correspondant nous écrit ce qui suit :

Le Sénat s'est occupé jeudi dernier du projet de loi relatif à la défense des côtes. M. de Casabianca a pris part à la discussion. Son discours a produit la plus vive impression sur tous les bancs du Sénat. L'honorable sénateur s'est surtout attaché à établir que l'adoption du projet présenté par le Gouvernement aurait pour résultat de laisser absolument sans défense toute la partie Nord de notre île. C'est le Nord cependant, a-t-il ajouté, qui toujours a subi le choc de l'ennemi, c'est le Nord, c'est Bastia que les Anglais ont bombardé en 1794. Que la guerre éclate et l'ennemi ne manquera pas, quel qu'il soit, de suivre la même route que l'amiral Nelson. Comme celui-ci, il voudra s'emparer de Bastia, du Cap, Saint-Florent et Calvi. S'il y parvient, il sera maître de l'île.

Auteur d'un amendement ayant pour objet de créer un port de guerre à Bonifacio, M. Cabart-Danneville avait rappelé pendant son discours le siège de Calvi par Nelson et la défense héroïque de cette ville sous le commandement du général de Casabianca. Visiblement ému, l'honorable sénateur s'est exprimé ainsi : « Héroïque fût en effet la défense de Calvi. Je n'ai pas à prononcer le nom du général qui était à la tête des assiégés, mais je puis, je dois remercier du fond du cœur mon honorable ami M. Cabart-Danneville d'avoir bien voulu rappeler son souvenir. » (Applaudissements.)

La réponse du ministre et celle de M. Cuvinot, rapporteur du projet, donnent bien la mesure de l'impression produite par le discours de M. de Casabianca. A ce moment, de l'avis de tous, il avait partie gagnée, et tout porte à croire qu'il en sera ainsi, bien que le lendemain, M. de Casabianca ait retiré sa demande de renvoi à la Commission. Il l'a fait dans les termes que voici :

« A la suite des observations que j'ai eu l'honneur de présenter hier à la tribune, M. le rapporteur d'abord, et M. le Ministre ensuite, ont tenu, l'un et l'autre, un langage qui m'a rassuré et qui me permet de concevoir des espérances qui se réaliseront, je n'ai pas à en douter. Dans ces conditions, je retire ma demande de renvoi à la Commission. »

Il paraît d'ailleurs que la séance terminée, M. de Casabianca aurait eu un long entretien avec le Ministre de la marine. C'est surtout, ajoute-t-on, à la suite des assurances qu'il aurait reçues au cours de cet entretien, que l'honorable sénateur a retiré sa demande de renvoi à la Commission.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que la discussion qui vient d'avoir lieu au Sénat a démontré la nécessité d'accorder au Nord de la Corse plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. L'intervention de M. de Casabianca n'a pas peu contribué à ce résultat.

Soirs de Carnaval

Le vaste ciel d'hiver est d'un bleu sombre, délicieux, sans un nuage. Tout près de ma fenêtre, la lune miroitante semble sourire aux myatères de la nature qui repose, tandis qu'à ses côtés, jusqu'à l'infini, palpitent des prunelles d'or, charmeuses... Le carnaval vient de mourir, lentement, comme le son tendre d'une flûte qui se perd dans le lointain... Les rues sont désertes ; aucun cri ne vient troubler la douce quiétude des êtres et des choses ; pas un chant ne monte vers les constellations rieuses, et dans ma chambre bien close règne un silence de tombe. C'est l'heure propice aux baisers des amants, à leurs étreintes passionnées, et aux rêveries de ceux qui, pour toute consolation, n'ont que la caresse inconsistante de la plume qui court, qui court, et ne s'arrête pas.

Je cherche à retrouver dans ma mémoire les créatures exquises qui m'ont frôlé, comme d'une aile... Elles défilent, les unes graves, les autres en gambadant et en fredonnant quelques romances. Ce sont les pierrots qui tournoyent autour de vous, et, satisfaits, vont et viennent, capricieusement ; ce sont les dominos noirs et mauves qui, dans la lueur dansante de la nuit, ont de vagues reflets et des chatoiements diaprés : et pendant que je m'évertue à connaître le clown qui d'une main gantée me montre un serpentin bleu, la girafe de la maison Pieraschi passe, tendant son cou avec orgueil. Mais ce que je désirerais surtout revoir, ce sont les silhouettes onduleuses de femmes qui se pressaient sur le boulevard en un cortège imposant, précédées d'une mandoline aux sons discrets. Le bruissement soyeux d'une mante attire les hommes qui jettent des regards scrutateurs, pleins de convoitise et de désir, sur celles dont les chevilles sont délicatement tentatrices. Nous nous sentons attirés par ces fantômes légers qui, à travers les trous du masque, montrent des yeux vélootés ou des joues de satin.... Des jeunes filles rousses sautillent, des brunes disent bonsoir, des blondes silencieuses laissent un charme séducteur... Toutes ont un attrait spécial qui vous invite à ne pas les regarder passer avec indifférence ou dédain. Les premières semblent crier :

Pour leurs peaux étrangement douces
Aimons les Rousses.

Les secondes :

Pour son teint aux pâleurs de lune
Qu'empourpre une bonne fortune,
Aimons la Brune.

Les troisièmes :

Pour les resplendissantes ondes
De leurs cheveux ensoleillés,
Et pour leurs prunelles profondes,
Aimons les Blondes.

Et tandis qu'elles passent, voilées et drapées, tandis que leur chevelure pareille, à de la gaze, flotte au gré d'une brise sentant le parfum de leur divin sexe, une République, le visage « aussi rose qu'une rose bien rose, » m'offre un bouquet de violettes avec des gestes indolents de sultane. O les beaux instants envolés !...

Et pourquoi ne me suis-je point lancé dans le tourbillon de la fête, pourquoi ?

FLEUR DE BITUME.

P. S. — A l'ami inconnu qui, dans ce journal, a fait de moi un portrait aussi flatteur qu'immérité, merci !

F. de B.

LES Bases d'Opération de la Flotte en Corse

SÉNAT

(*Suite*)

M. de Casabianca continue ainsi :

Alors que se passe-t-il ? on a publié tout récemment une correspondance sur laquelle j'appelle toute l'attention du ministre de la marine, une correspondance échangée en 1766 et 1767 entre le duc de Choiseul, premier ministre du roi Louis XV, et le général Paoli : Que porte cette correspondance ? Le duc de Choiseul disait au général Paoli : « Vous resterez maître de la Corse tout ce que je vous demande, c'est de me céder Bastia, Saint-Florent et Calvi, » c'est-à-dire le nord de l'île. Il ne demandait pas Portovecchio, ni Bonifacio, il demandait les trois villes du nord.

Vous trouverez cette correspondance, monsieur le ministre, aux archives diplomatiques, et je crois que vous ferez bien de la lire.

Un sénateur à gauche. — S'il ne la connaît dé à !

M. le ministre de la marine. — Je vous ferai remarquer que Choiseul demandait des places qui, à cette époque, étaient fortifiées et avaient une valeur militaire

M. de Casabianca. — Si vous avez vu des fortifications à Bastia, monsieur le ministre, vous êtes plus heureux que moi. (Sourires).

M. le ministre de la marine. — Je parlais de Calvi. Il s'agit de savoir si ces points-là ont aujourd hui la même valeur qu'ils avaient à cette époque.

M. Bizarelli. — Il faudrait nous faire connaître les raisons pour lesquelles ils ont moins de valeur.

M. de Casabianca. — J'espère, monsieur le ministre, que nous aurons l'honneur de vous entendre et que vous me ferez connaître les raisons qui vous ont porté à négliger d'une façon si absolue le nord de la Corse : et si elles sont bonnes, je n'aurai qu'à m'incliner.

Je rappelle cette correspondance, parce qu'elle est très significative. Je le répète, le gouverneur français disait à Paoli : « Vous pouvez garder l'île entière, à l'exception de Bastia, de Calvi et de Saint-Florent. »

Paoli refusa, parce qu'il savait très bien que si la France entrait en possession de ces trois villes, il ne resterait pas maître de la Corse plus de vingt-quatre heures.

Alors intervint le traité de cession. Gênes, ne pouvant plus lutter à la fois contre Paoli et contre la France, céda ses droits, moyennant finances, à la France.

A partir de ce jour, la Corse est devenue terre française, et elle entend rester terre française, ouvers et contre tous. (Très bien ! très bien ! et applaudissements).

Mais, je vous en supplie, messieurs, n'acceptez pas sans nouvel examen les propositions qui vous sont apportées par votre commission.

Peut-être me reprochera-t-on d'invoquer à cette tribune des considérations qui seraient inspirées par l'amour du clocher. (Non ! non ! sur divers bancs).

Il n'en est rien. C'est presque pour me défendre de cette accusation que j'ai indiqué les quelques faits que je viens de rappeler.

Mais cependant, je puis bien dire qu'en ma qualité d'enfant de Bastia, je ne comprends pas l'abandon auquel on livre cette partie de la Corse.

J'ajoute qu'il y a là une tendance inexplicable contre laquelle j'ai le devoir de protester à cette tribune.

Messieurs, Bastia était le siège de la division militaire ; Bastia avait le chef lieu maritime ; tout a disparu. Du nord, on n'en veut plus, pourrais-je dire. Donnez au sud tous les moyens de se défendre, mal n'applaudira plus que moi ; mais ne laissez pas le nord dans cet état d'abandon.

La division militaire, le chef-lieu maritime ont disparu de Bastia, disais-je. Bien plus, dans le port de Bastia, nous avions l'habitude de voir un stationnaire, un bateau de l'Etat ; il a disparu aussi. Un instant j'ai eu l'espoir de le voir revenir ; n'est au moment où notre éminent collègue M. Barbey était ministre de la marine. Lorsque le regretté président Carnot vint en Corse, il dit à M. Barbey, qui certes n'a pas perdu le souvenir de ce langage très ferme : « Je n'admets pas ce qui se passe en Corse ; je n'admets pas que l'on oublie le nord de l'île. »

Et M. Barbey voulut bien prendre l'engagement de faire revenir un stationnaire à Bastia.

Eh bien, messieurs, il n'est pas revenu. Pourquoi ? Je ne sais. Je ne

gagement de nous rendre ce stationnaire. Mais à cette époque, messieurs, les cabinets avaient la vie moins longue qu'aujourd'hui (Sourires) et M. Barbey ne passa que peu de mois, je crois, au ministère de la marine...

M. le ministre. — Au contraire, il y est resté très longtemps.

M. le président. — Doux ans.

M. Barbey. — Je vous ai envoyé des boudins, cela valait mieux qu'un stationnaire.

M. de Casabianca. — Quoiqu'il en soit, ce stationnaire, je ne l'ai pas demandé à ses successeurs, convaincu que, si M. Barbey, toujours si bienveillant pour moi me l'avait refusé, je n'avais pas grand espoir de l'obtenir de ceux qui sont venus après lui. (Rires).

Voilà, messieurs, les seules observations que j'avais à présenter au Sénat. Je vous remercie d'avoir bien voulu les écouter avec tant de bienveillance, mais j'ai une prière à vous adresser : je vous demande de vouloir bien renvoyer ce projet à la commission.

Les représentants de la Corse, jusqu'ici, n'ont pas été entendus par le ministre de la marine dont, pour ma part, j'ai même ignoré l'arrivée en Corse...

M. le ministre. — Les autres représentants de l'île n'ont pas été prévenus davantage ; nous sommes allés étudier des questions maritimes et non pas faire de la politique. Nous nous sommes abstenus, pendant ce voyage en Corse, de tout ce qui pouvait avoir un caractère politique ; tous ceux qui y ont assisté peuvent en témoigner.

M. de Casabianca. — Je ne me plains pas ; je constate seulement que j'ai absolument ignoré votre arrivée en Corse, j'en ai eu connaissance par la commune renommée.

Je n'ai pas été entendu par la commission de la marine, pas plus que mes honorables collègues MM. Hébrard et Farinole, qui s'associent à mes déclarations.

Nous demandons, messieurs, la rejet de l'article 1er à la commission ; vous avez écouté avec une telle bienveillance les observations que j'ai présentées, qu'il ne paraît impossible que vous ne reconnaissiez pas que ce projet est incomplet.

Quant à moi, si vous à dégager ma responsabilité à cette tribune et j'espère que le Sénat jugera qu'il est absolument nécessaire de renvoyer l'article 1er à la commission, de façon qu'elle nous apporte un projet de défense différent de celui qu'elle vous demande aujourd'hui d'adopter et qui ne saurait être considéré comme donnant satisfaction aux intérêts de la défense mobile en Corse. (Très bien ! très bien ! et vifs applaudissements. — L'orateur, en retournant à son banc, reçoit de nombreuses félicitations).

Mérite Agricole

Ont été promus ou nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

au grade de commandeur

M. Mattei Louis-Napoléon, industriel et propriétaire agriculteur à Bastia ; défrichement de 500 hectares de terres incultes, création d'un vignoble de 500 hectares, importants travaux de plantation, lauréat de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Médaille d'argent à l'exposition de 1900, 20 ans de pratique agricole.

au grade d'officier

M. Morricenacci Auguste, professeur de sériciculture, directeur de la station expérimentale d'Alais, secrétaire-général de la Société d'agriculture d'Alais. Conférences, rapports et publications sur l'agriculture et la sériciculture ; chevalier du 31 mars 1895.

au grade de chevalier

MM.

Abbatucci Henri, propriétaire, conseiller général à Zicavo, améliorations foncières et culturales.

Chabril, sous-préfet de Bastia, services rendus à l'agriculture dans diverses régions.

Ettori Hector, agriculteur à Portovecchio, services rendus à l'agriculture de sa région.

Mattei Dominique, ancien maire de Borgo, 25 ans de pratique agricole.

Pietri Edmond, propriétaire, maire de Bisinao, importantes plantations d'arbres fruitiers, installation d'aspergeries, 22 [illegible]

[illegible] Marie, propriétaire, [illegible] Lamio, création de [illegible] son élevage, [illegible]

[illegible] Michel, agriculteur à Pruno, [illegible]

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IX.

I PRECEDENTI e CECCA

Cecca

Ch'a sei lè Michele d'una signorina e bun cunnoscu.

(piano a Morricenacci)

Dev'esse quella.

Pedro Paulo (a Cecca)

Falli posto.

(esce Cecca).

SCENA X.

I PRECEDENTI, meno CECCA

Serena

Qua'e sua sta Signora ?

PedroPaulo

Qualchi parente di Michele...

Morricenia (malfida)

Chi bene a circà marita in Bastia...

PedroPaulo (ridendo)

E pozze nò spiahate !

(volta Michele con Pinarica sedita da disnà).

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 23 Février 1901

Le marché a conservé cette semaine une allure satisfaisante : les transactions ont été assurément limitées, mais la note finale reste ferme. Nos fonds sont restés cotés comme : le 3 0/0 à 101,77, le 3 1/2 à 102,87. *Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se retrouve sans changement appréciable à 72,47.*

Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. La Société Générale se maintient à 617 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 583 ; Crédit Foncier 763. Le Crédit Lyonnais finit à 1.100 ; son Conseil d'administration vient de décider de proposer à la prochaine assemblée de nouvelles émissions, la distribution d'un dividende de 9 frs par action payable à raison de 25 frs le 25 mars et 30 frs le 25 septembre 1901 même ex-impôts. Les bénéfices nets de l'exercice 1900 s'élèvent à 16 004 277 frs 67, contre 15 388 670 frs 75 par la déduction de 2 millions 676.179 frs 67, on voit trois d'augmentation du capital social.

Dans le compartiment industriel, les Obligations Messageries Françaises de Madagascar sont fermes à 435 ; l'action Port-Nationale se traite à 416 frs ; les Chartonnages de Nikolaïeff valent à 441 frs ; l'action Société Générale des Eaux de Para reste à 615. Les actions Mexican Electric sont fermes à 64 ; celles de Mexico Tramway

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas se contenter de tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez
dans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac par Havane
et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Chartreuse jaune la caisse de 12 litres, 65 fr.
Chartreuse jaune — 24 1/2, 70.00
Chartreuse verte — 12 litres, 66.75
Chartreuse verte — 24 1/2, 32.00
Avec remise de 45 0/0.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans Modes,
Gravures d'Art, Musique,
Concours, etc.
MODES dans TISSUS
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Rabais aux poses
spécialement recommandé
7, rue Cadet
PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAZEAU

CONCOURS FACILE
6000 Fr. de PRIX 326 GAGNANTS
SANS COMPTER DE NOMBREUX PRIX EN NATURE
qui seront le 1er décembre 1901
auront envoyé le plus de
BANDES-ÉTIQUETTES
ayant entouré les pelotes
DE FIL AU CHINOIS
à la Raison
PH. VRAU & Cie
à Lille
VRAU 150 AU CHOIX
Modèles
POUR DÉTAILS
de renseigner chez tous les merciers et épiciers
DE AUTRES
A LA MAISON
qui répondra immédiatement.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Spécialité : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Occupation chez soi
agréable, sérieuse, indépendante, facile à Dames, filles ou Messieurs voulant utiliser leurs loisirs, rapport 60 à 100 fr. par mois, selon production. Ecrire : Entreprise Nouvelle « Au Sacré Cœur » 113, rue Caulaincourt, Paris.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet qui était primitivement boulevard Paoli, 14, est transféré rue de l'Opéra, 1, (en face le magasin Orengo) et qu'il sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

LA HUITAINE
Financière
(7e année) est envoyée gratuitement à l'essai pendant 6 mois, avec la Petite Grammaire des opérations de Bourse 21, Faubourg Montmartre, Paris.

A CIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Voulez-vous
de la bonne bière ?
Au Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

OCCUPATION chez soi
indépendante, sérieuse et agréable, facile, à Dames, filles et Mrs voulant occuper leurs loisirs. Rapport 60 à 100 frs. par mois suivant production. Ecrire : Entreprise Nelle « Au Sacré Cœur, » 113, rue Caulaincourt, Paris.

PHARMACIE TEILLIET
Extrait titré pour
préparer soi-même
instantanément un
litre de VIN DE
QUINQUINA

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHENIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 1er Mars
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, Marseille
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

SAVON AU LAIT VIOLETTES NATURELLES
DE LA SOCIÉTÉ HYGIENIQUE

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 19, rue Vaubecour, LYON

BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
D.O.M. D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

extra sec CURAÇAO CUSENIER
APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 225, Boulevard Voltaire, Paris

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame;
Messieurs, demandez-le aux Dames.

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 20 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

26e ANNÉE — VENDREDI 1er MARS 1901 — No 52

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : un an, 25 fr. 6 mois, 12 fr. | le port en sus.
Autres Départ. 23 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête patronale aujourd'hui : Saint David.
Lever, 6 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 16 m.
Lune Premier Quartier le 2, à 2 h. 30 m. soir, le 4
Fête ou Foire : Saint Pierre Fourier.

28 FÉVRIER

Les Nouvelles Découvertes
SUR LES FIÈVRES PALUDÉENNES

LA THÈSE
DE M. LE Dr FRANÇOIS PITTI-FERRANDI

VIII.

Paris, le 25 février.

J'ai cité les autorités scientifiques qui en France, en Italie, en Angleterre, ont fait entrer dans une voie nouvelle les questions qui se rattachent au paludisme. Aux noms de Laveran, de Celli, de Grassi, de Manson, de Ross et de bien d'autres encore, j'ai joint le nom de notre compatriote, le docteur Emily, qui passant de la théorie à la pratique a préservé les hommes de l'expédition Marchand voyageant pendant trois années au milieu des contrées les plus malsaines de l'Afrique.

Je parlerai aujourd'hui de la thèse par laquelle un autre de nos compatriotes, M. François Pitti-Ferrandi, vient de terminer de brillantes études médicales à la faculté de Paris.

M. le docteur François Pitti-Ferrandi a de qui tenir, dans la carrière qu'il a choisie. Il y entre, précédé du grand renom laissé par son oncle, le docteur Pitti-Ferrandi. C'est avec émotion que j'évoque le souvenir de celui qui nous fut enlevé par la mort la plus subite et la plus imprévue, dans toute la force de l'âge et du talent, deux mois après avoir été élu sénateur de la Corse. Il avait eu cet honneur suprême à sa profession, exercée pendant trente années avec le plus éclatant succès, en même temps qu'à la situation occupée par sa famille en Corse depuis plusieurs générations.

Le jeune docteur, héritier de ce nom et de ces exemples, a choisi pour sujet de sa thèse le *Paludisme*, pensant à la Corse et à l'un des fléaux qu'il importe le plus d'y combattre.

Bien que j'aie entendu faire de son travail les plus grands éloges par des hommes spéciaux, je n'ai pas qualité pour le juger au point de vue scientifique. Mais chacun peut en apprécier la forme littéraire et le style simple, clair, à la fois élégant et précis, ce qui est toujours la marque d'un esprit distingué. Je me bornerai à citer textuellement les conclusions auxquelles il arrive.

1° Nous demandons d'abord la création de nombreux dépôts gratuits de sulfate de quinine dans les régions palustres.

2° La distribution, par les soins de l'administration, de moustiquaires et de chassis.

3° L'application immédiate des nouvelles découvertes en ce qui concerne l'usage du pétrole et, d'une manière générale, la destruction par tous les moyens des moustiques et des larves.

4° L'adduction d'eau potable et la création de dépôts d'eau minérale dans les plaines marécageuses.

5° L'extension à toute la Corse et la réalisation rapide des travaux d'assèchement proposés par les ponts et chaussées.

6° La plantation sur une grande échelle des eucalyptus et le reboisement des montagnes.

7° La restauration du pénitencier de Casabianda, et la création sur d'autres points de fermes-écoles ou d'autres établissements agricoles.

Comme on le voit, le docteur Pitti-Ferrandi distingue. Il place en première ligne les remèdes ou palliatifs qui sont immédiatement applicables. Il est certain que le dessèchement des marais, lorsqu'il sera complet, absolu, et qu'il sera accompagné par l'extension de la culture, remédiera à tout, puisqu'il coupera le mal dans sa racine. Mais chacun comprend que c'est là un résultat qui ne peut pas être atteint dans l'espace de quelques années, ni même dans le cours d'une génération.

Napoléon, qui en même temps qu'empereur des Français était roi d'Italie, avait ordonné des travaux de desséchement dans cette seconde partie de ses Etats. Le célèbre ingénieur Fossombroni avait été chargé des études, et parmi les projets qu'il avait conçus figurait, pour certaines parties marécageuses, ce qu'on appelle le colmatage. Lorsqu'un marais est situé trop bas pour que ses eaux puissent trouver un écoulement, on le comble en y amenant les eaux d'un fleuve ou d'un torrent qui, chargées de limon en hiver, déposent ce limon de manière à exhausser chaque année le sol par des dépôts successifs ; quelque chose de pareil a été fait dans notre plaine de Lucciana. L'Empereur voulut se faire montrer les plans, et après les avoir examinés, habitué qu'il était à vaincre le temps et les obstacles, il les repoussa avec impatience en disant : — C'est trop long. — Sire, lui répondit Fossombroni, c'est long, très long ; mais cela ne l'est pas trop, parce que c'est la seule chose possible.

Plusieurs de nos marais n'ont pas d'écoulement suffisant, par la raison que ce sont souvent des reliefs de la mer et que par suite il y ont le même niveau qu'elle. L'étang de Biguglia est évidemment dans ce cas. Le colmatage n'est pas d'ailleurs chose nouvelle. M. le docteur Pitti-Ferrandi nous apprend qu'au quinzième siècle les habitants de Biguglia réclamaient l'adduction du Golo dans l'étang, soit pour en purifier les eaux, soit pour amener à la longue le colmatage.

Le docteur Pitti-Ferrandi adopte d'ailleurs, on le voit, les théories nouvelles sur la cause principale, peut être unique, des fièvres paludéennes, c'est-à-dire sur l'existence de l'anophèle. Il est évident que ces principes sont maintenant ceux de la faculté de médecine de Paris, et du monde scientifique au milieu duquel M. Pitti-Ferrandi a vécu.

C'est à nous de tirer de ces principes quelques-unes des conséquences qui en découlent naturellement, et que M. Pitti-Ferrandi, d'accord avec tout le monde savant, nous indique. Nous le pouvons sans attendre tout du gouvernement. Nous le pouvons par le seul effet de notre initiative.

Penser, vouloir, agir par soi-même autant que faire se peut, soit par l'effort isolé de chacun, soit mieux encore par de libres associations, tel est pour les peuples comme pour les individus le moyen assuré de grandir et de prospérer.

L. LIMPERANI.

LES
Bases d'Opération de la Flotte en Corse
SÉNAT

(Suite)

M. le rapporteur. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le rapporteur.

M. le rapporteur. — Messieurs, il est impossible à la commission d'accepter le renvoi demandé par notre honorable collègue.

M. de Casabianca vous propose, en effet, de joindre au projet élaboré par le Gouvernement un nouveau programme de travaux à entreprendre à St Florent, à Calvi et à Bastia.

Le Sénat comprendra qu'il n'appartient pas à une commission parlementaire de se livrer à une étude d'établissements maritimes, sur lesquels aucune proposition ne lui a été soumise.

M. le ministre de la marine. — Je demande la parole.

M. le rapporteur. — Il est possible que, dans l'avenir...

M. de Casabianca — Ah ! dans l'avenir !

M. le rapporteur. — ... dans un avenir prochain, le Gouvernement propose au Parlement de compléter la défense de la Corse en établissant, à Calvi et dans la baie de Saint Florent, des centres de défense. Mais comment pourrait-on admettre que la commission étudiât ces projets ? Nous avons eu à nous prononcer sur des dispositions, parfois formulées d'un façon un peu vague, mais nous ne l'avons fait que lorsque M. le ministre de la marine, après étude, a donné au programme qui nous était soumis la précision et les justifications nécessaires. Nous avons émis un avis formé sur tous les points qui nous ont été soumis ; dans ces conditions, je le répète, le Sénat ne saurait prononcer un renvoi à la commission pour une étude que la commission est hors d'état de faire.

M. le président. — La parole est à M. le ministre de la marine.

M. le ministre. — Messieurs, je ne puis que m'associer à l'opinion émise par M. le rapporteur et prier le Sénat de ne pas renvoyer l'article à la commission, comme le propose l'honorable M. de Casabianca.

Je vous demande la permission de ramener la question à son véritable point.

Il ne s'agit pas, dans le projet qui vous est soumis, de la défense totale des côtes de la Corse ni du territoire de la Corse. J'ai laissé à mon collègue, le ministre de la guerre, le soin de déposer un projet de loi dans lequel sont envisagés tous les travaux nécessaires pour assurer la défense des côtes de la métropole, de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie. Ce projet est déposé ; il n'a pas encore été discuté par la Chambre des députés, mais cela ne saurait tarder, car les travaux de la commission de l'armée marchent très rapidement.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? Uniquement de l'organisation maritime de la Corse, et non pas de sa défense d'une façon générale.

M. de Casabianca. — Je le sais bien !

M. le ministre. — Nous avons examiné la situation maritime de la Corse, ce qu'on pouvait y faire, de quelle manière il était possible d'utiliser au mieux des intérêts de sa défense maritime le crédit mis à notre disposition ; nous avons notamment dû rechercher quels étaient les points de son littoral sur lesquels il était le plus facile et le plus utile en même temps de créer des points d'appui pour la flotte. Il vous suffira de jeter un coup d'œil sur une carte un peu complète pour vous assurer que les besoins maritimes actuels, bien différents de ceux d'il y a un siècle, ne peuvent trouver leur satisfaction que sur un nombre de points limités de ce territoire ; que, par exemple, il serait impossible à moins de se livrer à des dépenses énormes et peut-être infructueuses de créer un grand port maritime à Bastia, à Calvi ou même à Saint Florent, mais qu'il est impossible et nécessaire d'y créer des centres de défense mobile qui donneront leur assistance à d'autres points où il est plus facile de faire grand. C'est précisément ce que vous proposent à la fois le Gouvernement et la commission lorsqu'ils vous demandent des crédits pour instituer à Calvi et à Bastia des centres de défense mobile. Nous sommes allés examiner sur place la nature des travaux à entreprendre de façon que ces centres puissent être constitués dans les meilleures conditions en vue d'appuyer les points maritimes plus importants.

Il y a exactement trois emplois sur les côtes de la Corse qui, seuls, répondent aux besoins actuels de la marine dans une limite plus ou moins étendue ; ce sont : sur la côte occidentale, Ajaccio ; à la

---

14e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XLII

UNE EXÉCUTION

Le marquis n'y répondit qu'en affectant une froide gravité ; madame de Châteaugiron, en apparence exclusivement occupée de la petite Pauline, parut n'avoir pas entendu ; la douairière enfin, quoique fort disposée à soutenir le jeune prêtre, n'osa prendre son parti quand elle vit que l'opinion générale se prononçait contre lui ; car à part Langeroc, qui semblait absorbé par ses propres réflexions, tous les autres témoins de cette scène étaient évidemment hostiles à l'ambitieux ecclésiastique : M. Bobilier, sa tabatière ouverte à la main, y puisait coup sur coup des prises copieuses qu'il aspirait à mesure d'un air épanoui ; moins expansif que le juge de paix, Amoudru, au fond, n'était guère moins content, car, quel est le maire de village qui n'ait eu quelque maille à partir avec son curé ? Quant au baron et au maître de forges, ils tenaient entre deux feux M. Dommartin, qui n'essuyait la bordée de l'un que pour recevoir aussitôt celle de l'autre.

— Monsieur le curé, dit M. Grandperrin avec un accent où l'indignation se trouvait remplacée par une sorte de pitié dédaigneuse, le fait que vous impute M. le baron de Vaudrey est constant pour moi dès à présent ; mais la manière dont vos délations me semblent avoir été accueillies ici me dispense d'y attacher la moindre importance. Il est des procédés auxquels un honnête homme ne doit répondre que par le mépris, et le vôtre est de ce nombre.

— Monsieur ! interrompit le jeune prêtre dont les yeux parurent lancer, non pas des éclairs, mais du venin, si je ne devais pas respecter la robe que je porte...

— Si je ne la respectais pas moi-même, interrompit à son tour le maître de forges, et surtout si je ne respectais pas le lieu où je me trouve, j'aurais déjà répondu à vos calomnieuses accusations autrement que par des paroles.

— Des menaces... balbutia M. Dommartin en se levant.

— Prenez le comme il vous plaira, répondit l'industriel d'un air de hauteur.

— Monsieur Grandperrin, dit Héraclius qui jugea nécessaire d'intervenir, par égard pour ces dames, si ce n'est pour moi, veuillez mettre fin à une scène pénible qui a déjà duré trop longtemps.

— Vous devez me pardonner, monsieur le marquis, la vivacité que j'ai pu mettre à repousser une accusation...

— Qui ne saurait vous atteindre et à laquelle je n'ai pas ajouté foi un seul instant.

— Eh quoi ! monsieur le marquis, dit le curé Dommartin d'une voix altérée, est il possible que vous ayez si mal compris des paroles qui me sont échappées par excès de zèle, et qui dans tous les cas n'avaient pas l'intention qu'on veut leur attribuer ?

— Monsieur le curé, répondit Châteaugiron de l'air le plus froid, je ne vous cacherai pas que j'ai compris vos paroles absolument comme mon oncle les a comprises lui-même.

— En ce cas, reprit le jeune prêtre, à qui cette déclaration acheva de faire perdre contenance, puisque ma conduite est si mal interprétée... puisque mes bonnes intentions ont été méconnues... et que tout le monde ici refuse de prêter l'oreille à ma justification... il me semble... qu'il ne me reste plus... qu'à offrir au Dieu qui lit dans les cœurs... la mortification qu'on me fait subir en ce moment... mortification bien cruelle... mais qui n'est rien au prix des tourments que Notre Seigneur a soufferts lui-même sur sa croix.

— Tu ferais mieux de câler le mauvais larron, grommela M. Bobilier.

— Je me retire donc... poursuivit le curé en affectant un air de résignation et d'humilité qui dissimulait mal son profond désappointement.

— Bon voyage ! a outa entre ses dents le juge de paix.

En voyant que le marquis, auquel il avait adressé particulièrement ses dernières paroles, conservait un air glacial et ne faisait pas un seul geste pour le retenir, le curé Dommartin parut perdre complètement la tête ; le front couvert de sueur, l'œil fixe, la bouche entr'ouverte, il se mit à adresser machinalement de droite et de gauche plusieurs saluts dont le plus profond, par un hasard dérisoire, tomba sur M. Bobilier ; puis il traversa le salon d'un pas mal assuré, non sans se heurter aux tables et aux fauteuils qu'il trouva sur son passage, et finit par sortir en se trompant de porte, comme fait Mathan dans « Athalie, » après la foudroyante apostrophe de Joad.

XLIII

UN MARI

Un silence de quelques instants suivit la retraite ou plutôt la déroute de M. Dommartin.

— Ma foi, dit tout à coup le baron de Vaudrey d'un air satisfait, n'en déplaise à messieurs les patriotes, la journée me semble bonne, puisqu'elle nous débarrasse de ce prestolet. Il y a longtemps que je le guette, et j'ai été charmé de le prendre en flagrant délit.

— Je m'intéresse fort peu à M. Dommartin, dit à son tour madame de Châteaugiron ; dès la première vue je lui ai trouvé l'air faux, et ses manières insinuantes et mielleuses m'ont paru indignes du caractère dont il est revêtu ; mais pourtant, continua-t-elle en adressant au baron un regard de doux reproche, n'aimez-vous autant, je l'avoue, que vous l'ayez exercé, comme dit M. de Châteaugiron, partout ailleurs qu'ici.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY